

HISTOIRE
DES MARTYRS
DE
LA LIBERTÉ





3901

BIBLIOTECA
CENTRALA A
UNIVERSITĂȚII
DIN
BUCUREȘTI

Nr. Inv. 6115 2377
Secțiunea 306
Rafut 1306 Curant 1306

1306



J. A. Bruneau del.

E. Gervais sculp.

FRONTISPICE.

Ind. 2371

Ann. 3901.

HISTOIRE

DES

MARTYRS

DE

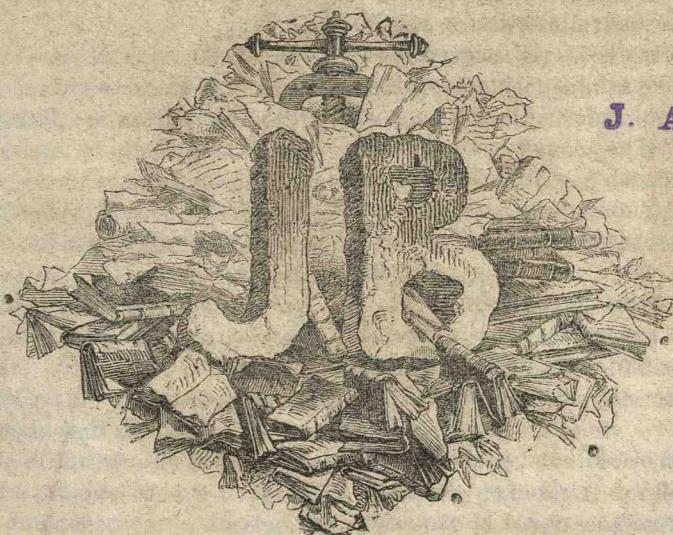
LA LIBERTÉ

PAR

ALPHONSE ESQUIROS

ILLUSTRÉE

Par MM. DAVID, Célestin NANTEUIL, ÈD. FRÈRE, DEMORAINE, J.-A. BEAUCÉ
METTAIS, STAAL, BOCOURT



Donatiunea
J. Al. SAMURCAS



A la Librairie Centrale des Publications illustrées à 20 centimes

5, RUE DU PONT-DE-LODI, 5

PARIS. — 1857

8 pl.

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREŞTI
COTA..... 3901

le 38/65

CONTROL 1961

1961

1961

L

B.C.U. Bucuresti

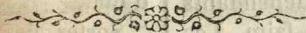


C6115

Document
SERIAL
I. LA SAMUROVS



AVANT - PROPOS



LA VOIE DOULOUREUSE.

Si l'on jette un regard sur le passé, on voit que le progrès a laissé de tout temps derrière lui une trace de larmes et de sang. Nous négligerons Prométhée, ce prêtre de Vulcain, qui découvrit l'art de faire le feu, et que la tradition récompense de cette découverte en attachant à son flanc la morsure éternelle du vautour. Orphée, Hercule, OEdipe, les amazones. Passons ! Arrivons à des temps plus modernes et moins fabuleux. Socrate ! Il but la ciguë. Jésus-Christ ! Il but le calice. Nous sommes aux premiers temps du christianisme. Que voyons-nous ? Tout un peuple de pénitents et de martyrs occupés à mourir.

L'Église naissante prit racine par les souffrances. Le monde était un calvaire, le monde était une croix.

La foi triomphe. Au tour de la raison maintenant. Les persécutés se font persécuteurs. Le progrès change de forme, sans changer les conditions douloureuses du développement de l'esprit humain. Aux chevalets du paganisme succèdent les bûchers de l'inquisition. C'est toujours le supplice fait Dieu, le bourreau roi du monde. Wiclef, Jean Huss, Jérôme de Prague, Jacques de Molay, Savonarole, Thomas Morus, protestent au nom de la liberté de pensée et meurent. Il faut les voir jeter leur âme à l'avenir et leur corps aux flammes, ces nouveaux martyrs d'un nouveau dogme !

L'hérésie dévore le schisme, la philosophie dévore l'hérésie, la révolution française dévore la philosophie. Cemou-

PROPOS

several times and lipophilic, the hydrophobic. The hydrophobic molecules are the ones that are absorbed by the skin.

vement de transformation ne s'accomplit pas sans douleur, et sans déchirements infinis. La Bastille projette son ombre

sinistre sur tout le XVIII^e siècle, ce siècle des lumières. Ça et là d'ailleurs le bûcher se rallume, l'échafaud de Thomas

Morus se redresse, la révocation de l'édit de Nantes reparait. Jean Jacques, errant et cassé, ce grand vieillard auquel les

petits enfants jettent des pierres sur la route même de l'exil, dispute et finit par abandonner au suicide les derniers res-

tes d'une vie rongée par la persécution. — Rousseau, tu ne t'es pas même reposé dans la mort; car aujourd'hui encore

... plus n'ont pas dans la mort, un abjurement croisé les congréganistes jettent des pierres à ta mémoire et te refusent dans notre Paris révolutionnaire l'aumône d'une

Et la révolution ! quel grand et terrible holocauste !

La révolution : quel grand et terrible holocauste ! Les voyez-vous ces apôtres de l'humanité souffrante porter l'un après l'autre leur tête au-devant du couteau ? On les a toujours représentés comme persécuteurs ; on oublie qu'ils furent surtout victimes.

Et l'Empire ! une tuerie de dix années , des champs ensemencés de boulets, des fleuves gelés et dont la glace ouverte par le canon engloutit des masses d'hommes. Les idées françaises croissent à l'étranger dans le sang des ennemis et dans notre propre sang. Arrive la grande chute, la grande hécatombe, le Lama-sabachtani des peuples. A Waterloo, la France est clouée par la mitraille, clouée en croix aux yeux de la barbarie armée de la lance, qui lui crève le flanc et qui rit.

Et la Restauration ! On guillotine, on fusille, on massacre. Plégnier, Bories, Berton, salut à vous nobles victimes ! Enfin, ce trône appuyé sur les baïonnettes étrangères, sur l'invasion, sur l'assassinat politique ; ce trône où s'était assise la

fureur dans la personne de Charles IX, l'imbécilité dans Louis XIII, la débauche dans Louis XV, et la cruauté podagre dans Louis XVIII; ce trône par la grâce de Dieu et de madame Ducayla, ce trône en 1830 s'écroule. Quelques cartouches machées par des bouches plébériennes ont balayé la royauté.

La liberté respire.

Ne vous réjouissez pas! La persécution, un instant écartée par la victoire du peuple, revient furieuse sur la tête des hommes qui veulent affranchir le pays du privilége monarchique. — Les républicains aux prisons, à l'échafaud, à la mitraille! — Les chrétiens aux lions!

Les victimes, on ne les compte plus. Ces grands sépulcres de Doullens et du mont Saint-Michel ouvrent, ouvrent sans cesse leur bouche énorme pour dévorer les têtes du parti de l'avenir. C'est l'abîme dont il est parlé dans la Bible qui reçoit toujours et qui ne dit jamais: C'est assez!

On s'était écrié: « Plus de procès de presse! » et déjà les nouveaux procureurs du roi s'apprêtaient à immoler la pensée humaine sur les funérailles du dernier règne. Les journaux politiques tombaient l'un après l'autre sous des lois inexorables. Les écrivains courageux et indépendants étaient livrés aux tribunaux, aux prisons, à la faim. Les porte-clefs et les gendarmes tenaient le progrès à la gorge. Les martyrs de la pensée étaient rencontrés sur les grandes routes, les mains chargées de chaînes. Tout ce qui devinait, pressentait, annonçait la République, était foulé comme un raisin mûr sous la vis du pressoir.

Et sur les barricades, et dans la lutte des géants au Cloître-Saint-Méry, et dans les combats de juin 1830, et dans les ateliers et les mansardes, que de victimes sacrifiées à l'idole du 7 août 1830, à la monarchie constitutionnelle et aux intérêts qu'elle représente! Oh! je les vois passer dans la nuit ces ombres martyrs, les unes avec le linceul troué de la misère, les autres avec la couronne d'épines, celles-ci avec la pâleur du cachot, celles-là avec une balle au flanc: je vois parmi elles des femmes, des enfants, des vieillards, toutes sortes de victimes sans nom; je sens leurs ailes glacées battre dans les ténèbres mon front qui s'incline baigné d'une sueur de sang. Quelques-uns de ces frères se plaignent d'injustice, les autres d'oubli. Oh! que les morts vont vite!

Remarquez bien que cette trace de sang suit la même direction d'idées: le christianisme, la réforme, la philosophie, la révolution, c'est toujours le progrès.

Il n'y a depuis l'origine du monde que deux hommes: Abel et Cain, Caïphe et Jésus, Radeski et Robert Blum.

La force tue l'idée, elle la retue encore, et toujours l'idée ressuscite, et toujours elle accroît ses conquêtes sur le monde. Le supplice s'use, le couteau s'émousse, le feu se consume à brûler ses victimes, les lois se perdent dans leurs propres excès. Ce qui sauve le progrès de l'humanité, c'est que, vainqueur ou vaincu, le flot des idées avance toujours. Il n'y a pas de digues qui tiennent longtemps contre cette marée montante. Le gouvernement de 1830, après avoir usé de la compression et de la force, après en avoir abusé, au moment où une majorité croissante lui prêtait un immense concours dans les deux chambres, vit tout à coup sa puissance trébucher comme un homme ivre, et le songe de sa grandeur s'évanouir.

Il a fallu de longues et cruelles épreuves; le sang des défenseurs du peuple a coulé plus d'une fois dans nos rues;

les froides heures de la prison sont tombées une à une sur la tête des condamnés politiques avant que la masse souffrante se dressât contre un ordre de choses condamné à mourir. Enfin elle s'est levée.

Et la Révolution du 24 février!... Oh! ici voilons nos têtes.

Si jamais l'humanité a dû croire la force désarmée, la compression détruite, le glaive brisé, la liberté victorieuse, c'est le lendemain de ce jour où le peuple de Paris chassa devant lui, comme par un souffle, une résistance militaire énorme, une armée d'hommes et de chevaux, tout un matériel de destruction et de carnage, deux cents bouches à feu, et la mort assise sur les puissantes bastilles qui dominent la ville; le peuple n'avait fait que passer devant tout cela avec un cri: Réforme! et cela n'était plus.

Oui, nous disons qu'il était raisonnable d'espérer ce jour-là la fin des supplices, la fin des mesures rigoureuses, la fin de la violence et de l'arbitraire. On pouvait croire que le progrès allait désormais marcher d'un pas libre; nous l'avons cru. Dans notre ivresse, dans notre confiance, nous avons brûlé l'échafaud; nous aurions démolis les prisons d'Etat.

Sortez de vos tombeaux, morts! Debout! ossements rongés par la chaux! Venez à la lumière, venez voir le jour de la justice préparé par vos luttes héroïques, vous qui avez aimé, vous qui avez souffert, vous qu'une fiction légale avait ensevelis tout vivants dans la tombe! Reparaïssez et levez-vous, cadavres de la loi, vous tous que le gouvernement déchu avait blessés de ses rigueurs, vous qui avez été les précurseurs de la victoire du peuple, vous qui, dans les ténèbres du cachot, dans les angoisses de la faim, dans les attentes mortelles de l'exil, avez prophétisé la ruine de la monarchie et l'avènement de la République!

Ils attaquaient un gouvernement établi: ce gouvernement s'est défendu; rien de plus naturel; mais aussi rien de plus triste que cet éternel sacrifice à l'idée qui succombe aujourd'hui, qui triomphera demain.

Après une révolution faite, il n'y a de coupables que ceux qui ont condamné des révolutionnaires. On s'abstint pourtant de représailles. Le peuple du 24 février se montra doux et généreux, même envers l'oppression, tant il croyait la liberté définitivement conquise.

Les autres races étaient appelées dans notre pensée à la même délivrance. Nous tendions les mains à l'univers, des mains fraternelles, armées seulement pour la défense nationale ou pour l'affranchissement de nos alliés. Nous nous souvinmes de la Pologne, au secours de laquelle nous aurions volé, après 1830, si la politique astucieuse du vieux roi ne se fut posée comme un mur entre l'élan révolutionnaire de la France et les nationalités opprimées. Nous nous souvinmes de l'Italie, des provinces rhénanes et de tout ce qui poussait dans le monde un cri de détresse. Nous voulions de la liberté pour tous; car nous savions que les révoltes se sauvent par la justice et le désintéressement, comme elles se perdent, au contraire, par l'égoïsme.

On sait la suite.

Jamais le glaive ne se releva si furieux contre l'idée. La démocratie européenne étouffe dans le sang de ses enfants. La Pologne remue, on lui serre la gorge. La jeune Allemagne palpite sous le souffle révolutionnaire de la France, on lui arrache le cœur. L'Italie, cette patrie des arts et de la

vieille liberté classique, la patrie de Brutus et de Scévola, l'Italie opprimée par une main odieuse, lâche, abrutissante, l'Italie, notre sœur, se dégage héroïquement de cette main qui l'accable, elle est reprise par la force et retombe. La Hongrie s'avance comme un colosse contre le despotisme autrichien ; serrée entre deux armées, trahie, vendue, elle pouvait mourir et elle se rend !

Cependant que fait la France, la France de 1830 et de 1848 ? Elle assiste l'arme au bras à cette grande hécatombe ; elle regarde mourir ces nationalités frémistantes ; je me trompe : à Rome, elle prête ses soldats, ses canons, son argent pour tuer quoi ? une république née de la République française.

Et à l'intérieur ? les chefs de la démocratie sont plongés de nouveau dans ces puits de souffrance où le parti républicain, militant, agonisa durant toute la durée du dernier règne.

Pendant qu'on emprisonne en France, on fusille, on pend, on batonne en Allemagne et en Italie. Un immense cri s'élève des bords de la Seine aux bords de la Vistule, le cri de la liberté assise sur les tombes, qui pleure et qui ne veut point être consolée, parce que ses enfants ne sont plus.

Peuples, ne craignez rien, c'est la dernière épreuve : si la liberté ne meurt pas de cette fois (et elle ne mourra pas), son règne ne tardera pas à venir ; ses ennemis touchent à leur perte : le glaive se brisera contre l'idée. Ce que nous voyons annonce la fin de ce système d'autorité qui ne se soutient que par la force brutale et qui tombera devant la toute puissance du droit. La coupe amère n'a pas encore versé sa dernière goutte ; mais elle se videra bientôt aux mains de ceux qui répandent la colère, la compression, les tortures sur les doctrines de l'avenir. Et après que feront-ils ?

Ce qu'ils feront, mon Dieu ! Ecoutez cette parabole :

« Un des sept anges me transporta en esprit dans un désert, et je vis une femme montée sur une bête de couleur d'écarlate, qui avait sept têtes et dix cornes.

« Et la femme était vêtue de pourpre et parée d'or, de pierres précieuses et de perles, et elle tenait en sa main une coupe pleine d'abominations.

« Et je vis la femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs, et quand je la vis, je fus saisi d'un grand étonnement.

« Et l'ange me dit : Pourquoi t'étonnes-tu ? les sept têtes de la bête sont sept rois.

« Ceux-ci ont un même dessein, et ils donneront leur puissance et leur autorité à la Bête.

« Puis il me dit : Les eaux que tu as vues et sur lesquelles la prostituée est assise sont des peuples, des nations et des langues.

« Ne crains rien : la bête sera vaincue par l'agneau et la femme sera précipitée au fond de la mer. »

Cela n'est pas clair, direz-vous ; c'est de l'Apocalypse. Ecoutez donc encore ceci.

Un poète latin, Virgile, raconte que Enée, abordant un rivage inconnu et voulant faire, selon l'usage de son temps, un sacrifice aux dieux, se mit en devoir d'arracher de terre quelques arbustes pour ombrager l'autel. O surprise ! du sang et des lambeaux de chair viennent avec les racines. Enée s'arrête interdit. Alors une voix sort de terre : « Ce sang que tu vois couler n'est pas le sang d'un arbre. Je suis

Polydore, un Troyen. J'ai été ici percé par des flèches. Chacune de ces flèches a pris racine dans ma chair. Je vis dans cette forêt de traits qui ont poussé ça et là en arbres touffus et qui couvrent le rivage. » Semblable à cet homme percé de flèches, la démocratie croît, elle aussi, par ses blessures ; forêt vivante, elle protégera tôt ou tard de son ombre les doctrines politiques et religieuses de notre pays.

II. QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ ?

Nous ne remonterons pas aux événements accomplis sur le globe, quand notre espèce, encore absente de la création, était, pour ainsi dire, enfermée en germe dans les grands travaux de formation terrestre. Nous ne dirons rien de ces émissions successives d'êtres apparus, disparus, véritables fausses couches de la nature.

Le sacrifice sur la terre a précédé l'homme. Il n'a manqué qu'une conscience à ces animaux antédiluviens, détruits, engloutis dans les révolutions du globe, pour que nous les regardions comme les martyrs de la vie et du développement des choses à la surface de notre planète.

L'histoire de l'apparition de l'homme est mêlée, sans contredit, aux derniers mouvements de notre globe terrestre ; la race noire d'abord, puis la race jaune, ont couvert un monde primitif et ont disparu, en partie du moins, dans les bouleversements. De ces civilisations, des monuments que les premiers habitants de la terre ont pu fonder, nulle trace : tout a été submergé par les cataclysmes, dont le retentissement s'est prolongé dans la mémoire effrayée, confuse, des anciens peuples.

L'histoire, c'est-à-dire la tradition, ne commence, pour nous, qu'à l'avènement de la race blanche.

Les autres races, antérieures à la nôtre sur le globe, sont les débris vivants de mondes qui ne sont plus ; indignement traitées par les nouveaux envahisseurs de la terre, réduites partout en esclavage, assimilées aux animaux les plus vils, les races de couleur foncée, races martyres, ont perdu dans leur désastre plus que la vie, plus même que la liberté : la mémoire.

Avec l'homme, ou du moins avec le développement de la race blanche (c'est la seule dont nous puissions parler historiquement) apparaît sur le globe un fait nouveau, inouï, imprévu, qui sépare brusquement l'homme de toute la nature. Ce fait, que je voudrais approfondir, c'est la résistance à l'ordre.

Il faut s'entendre sur les mots : l'ordre, avant l'homme, c'était cet ensemble de lois fatales, nécessaires, qui avaient présidé à la formation de notre planète, à ses développements, aux manifestations de la vie, aux évolutions des formes végétales et animales ; hé bien ! cet ordre ancien, séculaire, conservateur des choses, cet ordre qui avait fait son temps, l'homme vient le détruire et lui substituer un ordre nouveau.

Le premier acte de la puissance humaine sur le globe fut une révolution.

Au monde de la nature, soumis, enchaîné, uniforme, l'établissement de la race blanche allait faire succéder le monde de l'homme.

Cette révolution est écrite symboliquement dans tous les monuments de l'antiquité. Le souvenir s'en était conservé dans les temples de l'Egypte, dans les traditions de l'Inde, chez tous les peuples. L'homme s'annonce à sa naissance sur le globe par une désobéissance, par une violation de la loi. Ce qui étonne, c'est que cette violation punie d'abord, châtiée, expiée par le travail, le dur travail, devienne pour la suite des temps le germe de tous les progrès entrevus, le germe de la rédemption de l'humanité.

Dans tous ces récits sacrés qui se ressemblent par le fond, si non par la forme, comment ne pas remarquer le trouble de l'homme au moment où il vient de porter les mains sur l'ordre établi, la réaction de toute la nature contre Adam, les plaintes et les menaces des éléments détrônés qui disent à l'homme : *Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage !*

« Tu mangeras le pain ! » Quelle étrange menace ! Le pain est la première conquête de l'agriculture ; c'est la nourriture qui sépare les peuples sauvages des peuples civilisés.

On connaît la belle et physiologique observation d'Homère qui, parlant d'une race méchante et dégradée, la désigne par ces mots seuls : *Elle ne mangeait pas de pain.*

Mais la culture du blé demande des soins et des sueurs ; la nature déchue pousse, en quelque sorte, un rire sauvage en voyant l'homme déchirer de ses mains la terre. Elle se réjouit et le raille, comme si ce travail ne devait pas être l'agent de toutes les conquêtes de la civilisation, l'origine de tous les progrès qui accroissent de siècle en siècle la puissance et le bien-être de l'homme sur le globe !

Ce travail transformateur ne peut être regardé comme un châtiment que par les antiques lois de la nature, dont l'homme déplace l'immobilité, dont il repousse la domination.

Le travail n'est pas un châtiment, mais c'est un sacrifice : de ce sacrifice fécond, éternel, incessant, doivent sortir les révolutions qui renouvellement la nature, l'humanité.

« Tu mourras de mort ! » A ce cri la nature croit avoir ressaisi sa proie. — Menace vainque ! Les animaux et même les enfants n'ont pas le sentiment qu'ils finissent. L'homme se connaît mourir : là est progrès. Il invente, seul de toute la création, un genre de mort qui lui est propre, la mort volontaire.

C'est par le sacrifice de la vie, par l'immolation de lui-même à une idée, que nous le verrons atteindre successivement toutes les réformes et se débarrasser de toutes les servitudes.

Adam et Eve rougissent à se voir nus : conquête du vêtement, invention des arts utiles.

Le poète Camoëns nous représente le génie des solitudes, se dressant devant les compagnons de Gama, à l'endroit où ces hardis navigateurs violaient les mers vierges que jamais la rame n'avait effleurées. — Au moment où l'homme révolté échappait pour la première fois à la nature, il a dû se passer quelque chose de semblable à la découverte d'un nouveau monde.

LE GÉNIE DE LA NATURE A L'HOMME.

« D'où te vient cette témérité sacrilège de porter la hache dans mes forêts immobiles, d'arrêter le cours de mes fleuves

et de mes ruisseaux, de dompter mes mers, d'ouvrir le sein de la terre féconde, de lever mes sombres voiles, de substituer à mes antiques lois tes volontés, de forcer mes passages infranchissables, d'attacher le mors à la bouche de mes animaux sauvages, de mettre au nez de mes monstres un anneau de fer, de changer l'ordre de mes saisons et de mes climats, de déplacer mes dons, de te mettre partout à ma place et de t'emparer du gouvernement du globe ? »

La théologie n'a rien à voir dans l'histoire, ni l'histoire dans la théologie. Ce sont deux ordres de faits et d'idées séparés ; les mêler, n'est pas notre intention. Nous laissons au dogme sa majesté impénétrable ; nous laissons au récit biblique son mystère. Le point de vue religieux est réservé ; nous n'envisageons ici les choses qu'au point de vue humain. Cela dit, nous continuons.

Au moment où Dieu vient de reprocher à l'homme sa désobéissance, il s'arrête comme frappé d'une réflexion soudaine : « Voilà, se dit-il, Adam qui a été fait comme un de nous, sachant le bien et le mal ; prenons garde maintenant qu'il n'entende sa main, qu'il ne prenne du fruit de vie et qu'il ne vive éternellement. »

Quelle étrange situation : Dieu qui a peur de l'homme. Il ne faut pas perdre de vue que les anciens confondaient Dieu avec la nature, avec la création.

L'action humaine, rivale de l'action divine ; le maître de la nature effrayé cherchant à mettre l'éternité, comme une barrière, entre l'esprit de l'homme et son esprit, entre les progrès de la science et sa raison souveraine : quel abîme !

Ce n'est pas tout : Jacob, c'est-à-dire l'humanité, lutte contre un inconnu, dans une vision que Bossuet déclare pleine de mystère. Cet inconnu (car Jacob ignore à quel adversaire il tient tête), voyant qu'il ne pouvait le terrasser, lui touche un nerf de la cuisse, comme par surprise, et la cuisse languissait paralysée. Cependant Jacob ne lâchait point prise ; alors l'inconnu : « Laisse-moi ; car voici le jour qui se lève. — Je ne te lâcherai point que tu ne m'aies bénî. — Quel est ton nom ? — Jacob. — Non point Jacob, mais Israël ; car tu as combattu contre Dieu et tu as été le plus fort. »

Cette force qui tient tête à la nature, qui résiste à Dieu (entendre ici par Dieu la personnification de l'ordre dans l'Univers), qui s'arme contre son céleste ennemi d'une bénédiction arrachée, tout cela c'est la liberté.

« Laisse-moi ; car voici, le jour qui se lève ! » Le Tout-Puissant, l'inconnu, le rival de l'homme qui a peur de la lumière et qui demande grâce !

Le plus étonnant, c'est que ce lutteur mystérieux, loin d'en vouloir à cet esprit humain qui lui résiste, semble au contraire se complaire dans un tel antagonisme : il félicite Jacob de lui avoir bravement mis le genou sur la gorge.

Nous serons plus à l'aise avec les anciens monuments de la mythologie grecque : c'est toujours le même dogme sous d'autres voiles ; la fable des Titans par exemple.

L'ordre ancien qui se défend contre les progrès de la raison humaine, contre la science, contre le développement des arts, de l'industrie et de l'agriculture, voilà ce qu'on trouve sous le mythe des géants révoltés contre Jupiter. Ce qui me frappe, c'est, comme dans la Bible, la frayeur des dieux, le grand mouvement que se donne Jupiter courant de la terre au ciel, et criant à son fils : Tiens bon, mon fils !

courage ! Ce sont ces foudres qui tombent sur la tête des enfants de la terre, accablés, indomptables.

Il nous reste encore une personnification terrible de ce duel entre l'homme et Dieu : c'est Prométhée.

Eschyle, le vieux tragique, a été traduit devant l'Aréopage, comme coupable d'avoir divulgué les mystères ; on peut donc regarder ses pièces, celle de Prométhée surtout, comme la mise en scène des dogmes qu'Orphée avait reçueillis en Égypte.

La Force et la Violence, ministres de Jupiter, commandent à Vulcain d'accomplir les ordres de son maître,

LA FORCE.

« Sur ces rocs escarpés attache indissolublement, avec des chaînes de diamants, ce *hardi protecteur des humains* Il a dérobé ton attribut, le feu, organe de tous les arts ; il en a fait part aux hommes.

VULCAIN.

Force et Violence, j'obéis à regret aux ordres de Jupiter ; mais j'obéis. Malheureux Prométhée, je vais te clouer sur ce mont inhabité, où tu n'entendras la voix, ni ne verras le visage d'aucun mortel. La douleur du mal présent t'accablera sans cesse, et *ton libérateur n'est pas né*. Voilà le fruit de ton amitié pour les humains.

LA FORCE.

Les dieux peuvent tout, mais non disposer d'eux-mêmes ; nul n'est libre, excepté Jupiter. »

Ainsi : voilà le crime de Prométhée nettement défini : il a entrepris sur les priviléges de Dieu, en changeant, par amour des humains, les conditions de leur nature précaire et subordonnée : il leur a enseigné le progrès des arts et des sciences qui étendent, chaque jour, leur liberté. Écoutons-le s'expliquer lui-même.

PROMÉTHÉE.

« Sachez quels étaient les maux des humains ; apprenez comme, de stupides qu'ils étaient, je les ai rendus inventifs et industriels ; je le dirai, non comme ayant à me plaindre d'eux, mais pour vous exposer tous mes bienfaits. Avant moi, ils voyaient, mais voyaient mal (la civilisation a pour ainsi dire donné des sens à l'homme) ; ils entendaient, mais ils ne comprenaient pas. Pareils aux fantômes des songes, depuis des siècles ils confondaient tout. Ne sachant se servir ni de briques, ni de charpentes pour construire des maisons éclairées, ils habitaient comme l'avidé fourmi, des antres obscurs, creusés sous la terre. Ils ne distinguaient à nuls signes certains la saison des frimas de celle des fleurs, des fruits ou des moissons : sans réflexion, ils agissaient au hasard, jusqu'au moment où je leur fis observer le lever, et, ce qui est encore plus difficile, à connaître le coucher des astres. Pour eux, j'ai trouvé la plus belle des sciences, celle des nombres, j'ai formé l'assemblage des lettres, et fixé la mémoire, mère des sciences, âme de la vie. J'ai le premier accouplé les animaux sous le joug, afin qu'asservis aux hommes, atelés ou chargés, ils succédaient à leurs pénibles travaux. Nul autre que moi n'a inventé ces vaisseaux errants sur les

mers, voitures ailées des matelots. Ce n'est pas tout, ces biens utiles, enfouis dans la terre, l'airain, le fer, l'argent et l'or, qui se vantera de les avoir découverts avant moi ? En un mot tous les arts chez les humains sont dus à Prométhée. Après tant d'inventions pour aider les mortels, je ne trouve pour moi-même aucun moyen de terminer les maux que j'endure. »

Prométhée, c'est le génie de la civilisation naissante, contre lequel la Force et la Violence, ces deux divinités du monde primitif, s'arment de toutes leurs chaînes.

LA FORCE.

« Maintenant insulte les dieux, dépouille-les de leurs honneurs et transporte-les aux humains éphémères. Qui, d'entre les mortels, adoucira ton supplice ? Prométhée !... Ce nom te convient mal ; c'est à toi-même qu'il faudrait un Prométhée pour te délivrer de tes maux. »

Prométhée voulait dire sauveur, rédempteur. Il avait délivré les hommes de l'ignorance ; il les avait rachetés des servitudes de l'état de nature ; par un mystère, qui s'éclaircira dans la suite, il devait se racheter lui-même, après avoir donné aux autres l'indépendance.

Qui compatit à cette grande souffrance, qui s'approche du rocher désert où se tord Prométhée ? Quelques pauvres filles, pieds nus.

LES NYMPHES DE L'Océan.

« Ne crains rien : ce sont des divinités amies, qu'un vol rapide apporte sur ce sommet. Les coups de marteau ont retenti jusqu'au fond des antres marins ; nous avons surmonté la pudeur qui fait rougir le visage ; sans être chassées, nous sommes accourues. »

Voilà donc ce qu'on rencontre autour de toutes les expiations anciennes, auprès de tous les martyrs, au sommet de tous les calvaires : la femme !

Ce n'est pas tout : Io, la malheureuse Io, que Jupiter poursuit d'un amour implacable, vient mêler le récit de ses infortunes et de ses douleurs au récit de Prométhée.

10.

« Qui donc es-tu ? malheureux toi-même comment, connais-tu si bien mes malheurs ? Tu connais ce fléau du ciel, qui me consume et me déchire d'un aiguillon perçant. Hélas ! affamée, j'ai couru jusqu'ici par élans et par bonds ; un pouvoir ennemi m'opprime. Quels misérables furent jamais tourmentés autant que moi ! »

Cette fille errante, que fatigue la jalouse du ciel, qui court d'une extrémité du monde à l'autre *piquée par un taon à bouche aiguë*, surveillée par un Argus aux yeux innombrables, c'est la pensée humaine.

L'Océan, autre personnage de ce drame mystérieux, l'Océan s'approche de Prométhée.

L'OcéAN.

« Je te donne un avis. Si tu tiens toujours des propos outrageants, du haut de l'Olympe Jupiter peut t'entendre, et bientôt tes maux aggravés te feront croire que ta peine actuelle n'était qu'un jeu. Malheureux ! étouffe un courroux

impuissant, tâche d'obtenir grâce. Peut-être ce conseil te paratt d'un vieillard ; mais je me flatte d'obtenir cette grâce de Jupiter. Il te délivrera de tes maux. »

Cette tête blanche représente le système de la conciliation. Prométhée se montre inébranlable. Il sait bien qu'il n'a rien à attendre de son ennemi. Il sait que ce serait *peine inutile, folie et simplicité*, d'essayer un accommodement entre le progrès et la tradition, entre la raison et la foi, entre la liberté et l'autorité.

Il attend. Toute sa consolation la voici : « Traité sans miséricorde, je sers de reproche à Jupiter. »

Mot profond : la vengeance de tous les opprimés est dans leur supplice même ; ils *servent de reproche*, dans le présent et dans l'avenir, à celui qui les persécute. C'est ce reproche qui tôt ou tard finit par détruire une injuste puissance.

Deux mystères restent à expliquer dans ce drame où tout est symbole : Eschyle fait dire plusieurs fois à ses personnages : I que la domination de Jupiter, le maître des dieux, est récente ; — II que cette puissance doit finir.

Les Egyptiens, auxquels Eschyle touchait par Orphée, croyaient, avec les Indiens, que les derniers changements survenus dans la nature, à l'avénement de l'homme, coïncidaient avec un renouvellement dans la divinité même. C'est de cette évolution qu'était sorti Jupiter, successeur de Saturne. Ce Saturne (le Temps) était la personnification des phénomènes qui avaient arrangé l'univers dans les siècles de formation et de naissance du monde ; il avait été détrôné par une incarnation nouvelle de Dieu dans la nature. Jupiter (l'air, le modificateur ambiant des êtres et des choses à la surface du globe) était, pour ainsi dire, la dernière forme de la substance divine.

« Le règne de Jupiter doit finir. » Prométhée espère en une transformation nouvelle de la divinité, pour voir tomber ses chaînes et cesser son supplice. Le successeur de Jupiter doit être son fils : Dieu se reproduit de Dieu.

Eschyle, d'accord avec Moïse (l'un et l'autre n'ont fait en cela que traduire dans une forme différente les mystères du temple égyptien), prête au maître nouveau de la nature des sentiments d'hostilité (du moins en apparence) contre l'homme.

PROMÉTHÉE.

« Quant aux malheureux mortels, loin de les admettre à partager ses dons, il voulait les anéantir et *créer une race nouvelle* (1). Personne ne parut s'y opposer ; seul je l'osai ; seul j'empêchai qu'érasés de la foudre, les humains n'allasent peupler les enfers. »

Il y a dans ces mots un souvenir des anciennes révolutions du globe ; les premiers hommes, habitant, si l'on peut ainsi dire, un monde encore peu fixe, prêtaient à la nature des projets destructeurs et craignaient de voir, d'un instant à l'autre, leur race s'abîmer dans une nouvelle catastrophe de la terre. Le génie de la civilisation, en contenant les mers, en disciplinant la force des éléments, en soumettant la matière à l'idée, élevait, pour ainsi dire, une barrière contre les ravages et les aveugles fléaux du monde primitif. Les ossements entassés dans les entrailles de la

(1) Il est dit plusieurs fois dans la Genèse que Dieu se repent d'avoir créé l'homme et qu'il veut le remplacer.

terre, vastes sépultures des créations précédentes, les avertissaient que leur race pourrait bien être un jour remplacée sur le globe par une autre race. D'où les craintes et les tremblements de l'humanité naissante. Prométhée, le génie des arts et des inventions utiles, perpétuait et consolidait, en quelque sorte, le règne de l'homme sur la terre, en donnant là et là naissance à des établissements calmes, à des sociétés qui devaient fixer la nature sous leurs lois.

Il fallait que Jupiter vit dans Prométhée un ennemi bien redoutable pour le traiter comme il le traite.

LA FORCE A VULCAIN.

« Hâte-toi donc d'enchaîner ce coupable ; déjà ton père s'aperçoit de ta lenteur.

VULCAIN.

Les anneaux pour ses bras sont prêts : les voici.

LA FORCE.

Prends-les ; fais-y passer ses mains, et, à grands coups de marteau, cloue les anneaux au rocher.

VULCAIN.

Ils sont cloués ; j'ai obéi avec soin.

LA FORCE.

Frappe encore ; serre ; que rien ne se relâche ; il est habile, il pourrait s'échapper.

VULCAIN.

Ce bras est arrêté, rien ne le dégagera.

LA FORCE.

Attache l'autre également : qu'il connaisse, cet esprit subtil, combien il est inférieur à Jupiter.

VULCAIN.

Va, Prométhée seul ici pourra se plaindre de moi.

LA FORCE.

Enfonce, maintenant, avec force, ce coin aigu de diamant, au travers de sa poitrine.

VULCAIN.

Oh ! Prométhée, Prométhée, je gémis de tes maux !

Hé bien ! ce génie attaché, cloué, ce *reptile humain* qui se tord sous ses chaînes et dont le supplice émeut de pitié son bourreau même, — Prométhée, dans cet état, fait encore peur à Jupiter. Il conserve dans son cœur un secret qui inquiète le maître des dieux.

Jupiter intrigué lui envoie Mercure pour le sommer d'expliquer ce mystère.

MERCURE.

« C'est à toi, subtil esprit, vase d'amertume, coupable ennemi des dieux, distributeur d'honneurs aux mortels, voleur du feu céleste, c'est à toi que je parle. Déclare (mon père te l'ordonne) quel est cet événement qui doit lui coûter l'empire.

PROMÉTHÉE.

Quel discours arrogant et superbe ! qu'il sied bien au ministre des dieux ! Nouveaux maîtres d'un nouvel empire, vous croyez habiter des palais inaccessibles aux revers. Eh ! n'en ai-je donc pas vu tomber deux tyrans ; je verrai la chute du troisième ; elle sera la plus prompte et la plus honteuse (Prométhée parle sans doute ici de la succession des cultes). Penses-tu donc que je tremble, que je m'abaisse sous ces nouveaux dieux ? J'en suis bien éloigné. Va, retourne sans tarder aux lieux d'où tu viens : tu n'apprendras rien de moi.

MERCURE.

Tu ne diras donc pas ce que mon père demande ?

PROMÉTHÉE.

Je lui dois tant ! Il faudrait lui complaire.

MERCURE.

Tu me railles ; tu me traites en enfant.

PROMÉTHÉE.

Eh ! n'es-tu pas un enfant, et plus simple encore, si tu t'attends à tirer de moi quelque lumière. Il n'est tourment ni ruse qui me force à dévoiler ce secret à Jupiter, avant que ces funestes liens soient relâchés : j'ai dit. »

Ce secret qui tourmente si fort le dieu tout puissant et que Prométhée refuse de lui livrer, quel est-il ? Prométhée, que son malheur n'a point abattu, s'est vanté de savoir le seul moyen que Jupiter puisse employer pour n'être pas renversé un jour du trône des cieux. Ce moyen, Jupiter, qui est l'autorité, l'ignore ; Prométhée, qui est le progrès, le sait.

Le moyen pour les religions, pour les gouvernements, de faire toujours, c'est de se renouveler.

Mercure, furieux de ce silence, menace Prométhée de toutes les foudres de son maître.

MERCURE.

« Si je ne puis te persuader, envisage, au moins, le triple flot, la tempête de calamités qui va t'assassir. Jupiter à coups de foudre et de tonnerre brisera le roc escarpé ; et ton corps enseveli demeurera caché sous les éclats de la pierre. Longtemps après tu reparaisras ; mais alors viendra un aigle infatigable, chien ailé de Jupiter, qui arrachera de ton corps de vastes lambeaux ; convive ininvité qui se repaîtra chaque jour de ton foie noir et sanglant. Et de ce tourment n'espère point voir la fin, à moins que quelque dieu ne veuille succéder à ta place, et descendre chez l'in-

visible Pluton, dans les abîmes obscurs du Tartare. (Les anciens croyaient à la nécessité de l'incarnation d'un Dieu dans l'humanité, qui devait renouveler, par sa mort, toute la nature.) Maintenant consulte-toi !

PROMÉTHÉE.

Tombent sur moi les carreaux tortueux de la foudre ! Que l'air s'irrite par le tonnerre et par la tuméfaction inflammatoire des vents furieux ; que la tempête, secouant la terre dans ses fondements, en ébranle les victimes ; qu'un effort impétueux confonde les flots de la mer avec les astres de la voûte céleste ; que par le pur effet d'une force invincible, Jupiter précipite mon corps au fond du noir Tartare ; quoi qu'il fasse, je vivrai !

Là est le secret de l'impérissable force de cet esprit humain que les dieux et les hommes persécutent, depuis l'origine du monde ; on peut faire à la pensée une guerre furieuse ; on peut attacher la liberté de conscience dans les liens de l'inquisition ; on peut foudroyer le progrès ; on peut livrer l'esprit d'examen aux brutalités de la force et de la violence, on peut ensevelir l'intelligence dans un cachot, le géant s'écrie toujours sous les mains qui le compriment :

« QUOI QU'ON FASSE JE VIVRAI ! »

Avis à toutes les réactions passées et futures : Persédez, vous ne tuerez pas l'idée !

Ne pouvant vaincre la résistance morale de Prométhée, Jupiter a recours à l'emploi de la force matérielle : il foudroie celui qu'il n'a pas su soumettre. La terre a tremblé ; la mer se soulève jusqu'aux cieux. Le tonnerre éclate et tombe sur le rocher où Prométhée est enchaîné. Le malheureux finit par une protestation : il appelle toute la nature à témoignage de son infortune et de l'injustice du maître des dieux.

PROMÉTHÉE.

« O n'on auguste mère, et vous, enveloppe de la commune lumière, divin éther, voyez quels injustes tourments on me fait souffrir ! »

La pièce finit ; mais Eschyle, selon son habitude, avait composé une trilogie sur le même personnage : — *Prométhée portant le feu aux hommes.* — *Prométhée dans les liens.* — *Prométhée délivré.*

De ces trois pièces, la seconde seule nous reste.

Nous pouvons juger par le fragment d'une traduction latine *Prométhée délivré*, qu'Eschyle (interprète des anciens dogmes) croyait à une réconciliation dans l'avenir entre la puissance humaine et la puissance divine, lorsque l'une et l'autre auront été modifiées par des révoltes successives.

Nous avons parcouru le mouvement humain dans Adam, dans Jacob, dans Prométhée. — A ces grandes révoltes, qui sont aussi de grands progrès, la tradition attache une idée d'orgueil. L'Écriture sainte nous représente le génie de la civilisation égyptienne, assis comme un crocodile, sur les bords du Nil, et se disant à l'aspect de ces grandes eaux : « Ce fleuve est à moi : c'est moi qui l'ai fait ! » Au fond il disait vrai ; ce fleuve était son ouvrage, car il en avait dirigé le cours par des canaux, par des quais, par des terrassements considérables ; la nature avait donné à l'Égypte une force qui ravageait tout, l'Égypte avait imprimé à cette force un caractère de puissance féconde et soumise. La nature avait créé un torrent, l'homme en avait fait un fleuve.

Tout son tort était d'en tirer un motif d'orgueil et de bravade contre Dieu. Là est l'impiété.

La sagesse de Jacob est de reconnaître que, s'il est fort contre Dieu, c'est par l'aide de Dieu même : l'action humaine dans l'ordre de ses développements n'est, en effet, qu'une reproduction exacte de l'action créatrice. La Nature reproduit Dieu, et l'Humanité reproduit la Nature.

« Homme, si tu t'élèves je t'abaisse, s'écrie Pascal ; si tu t'abaisse je t'élève ! » La puissance de l'homme présente, en effet, tous les contrastes : considérée dans l'humanité, elle est immense ; elle ne reconnaît de limites que les limites mêmes de la création ; considérée dans l'individu, toute grande qu'elle soit, elle tombe d'un souffle.

Ce sentiment d'orgueil, d'estime de soi, comment l'homme ne l'aurait-il point éprouvé à la vue de cette civilisation, née de ses mains, qui crée dans la création un monde nouveau, et qui détrône partout la nature, en lui superposant ses lois, ses ouvrages, ses volontés ?

Dieu, en créant l'homme, n'a pas voulu se donner un esclave, mais un rival ; seulement ce rival doit un tribut à la souffrance, pour chaque voile qu'il soulève. La tradition

attache à toutes les conquêtes de la liberté humaine, l'idée de larcin. Les philosophes, les révolutionnaires, sont des voleurs de vérités. Ce bien-être qu'ils dérobent à la nature, pour le communiquer à leurs semblables, ils l'expient, l'un après l'autre, dans un supplice qui se continue.

La force d'expansion de l'homme sur le globe a été immense, laborieuse. De ces premiers travaux, de l'audace des mortels qui les exécutaient, l'histoire a conservé une mémoire enveloppée de fables et de ténèbres.

Au commencement, l'action de l'homme fut investie d'une puissance restreinte, qui devait se développer à travers les siècles. L'Éternel auteur des choses souffrit que cette action côtoyât la sienne, et même la contrariât quelquefois ; lui qui, à ses aises, dans le temps, ne risque rien à un tel antagonisme. Ces deux principes s'excitent, se provoquent, se traversent l'un l'autre, sans que l'équilibre du monde moral en soit détruit. Quand Dieu déborde sur l'homme, celui-ci se retire et se replie sur lui-même : quand l'homme s'étend, Dieu recule. -- De l'une de ces deux forces résulte l'ordre, de l'autre la liberté.

L'ordre, modifié sans cesse par la liberté, voilà le progrès.

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

PROLOGUE

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

INTRODUCTION

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

PRÉFACE

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

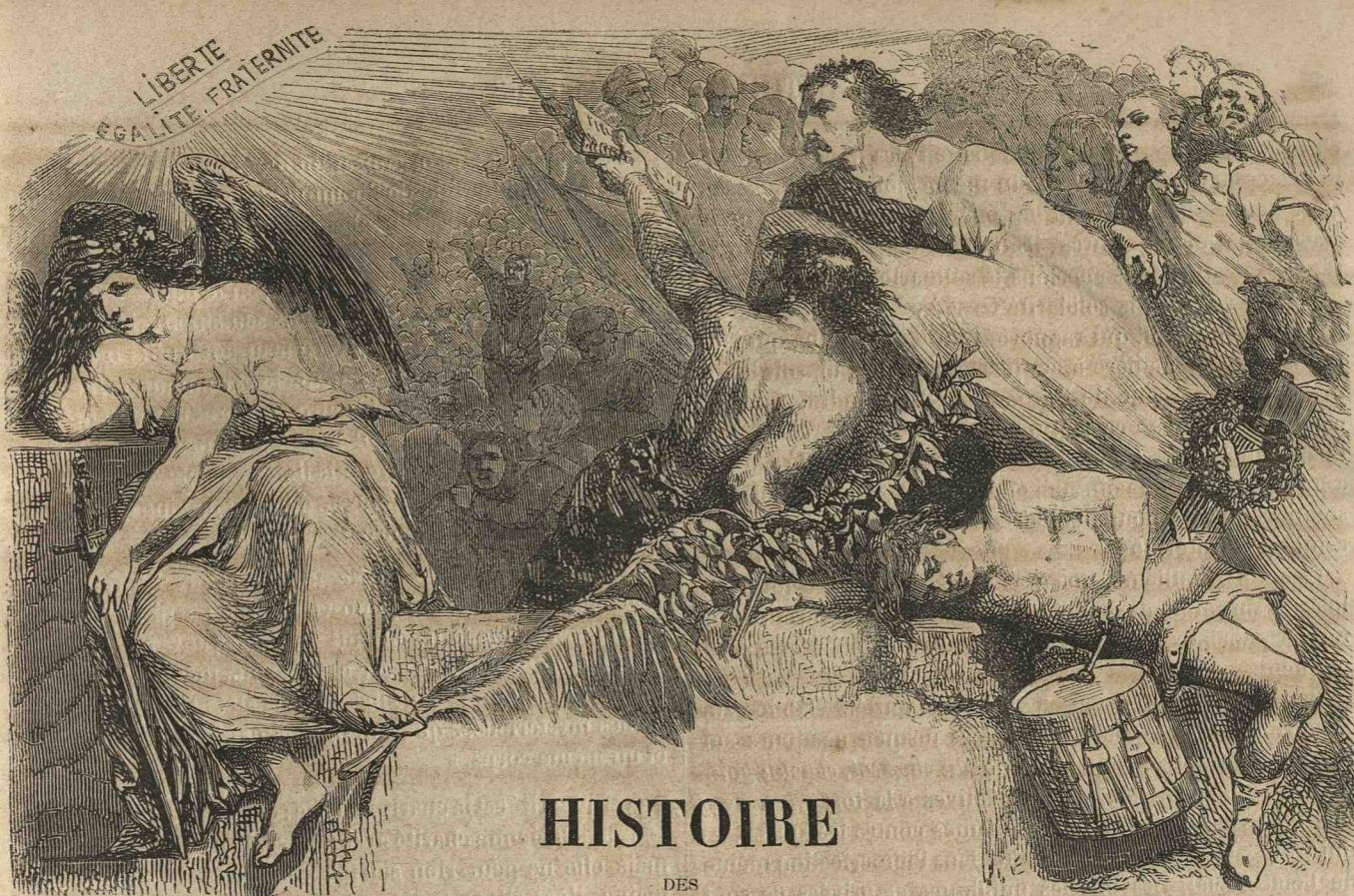
— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*

— *Un siècle de gloire dans lequel l'ordre et la liberté ont été étroitement associés.*



HISTOIRE

DES

MARTYRS DE LA LIBERTÉ

PAR ALPHONSE ESQUIROS.

1.

DE LA LOI DE L'HISTOIRE.

Nous ne voulions que suivre le développement de la liberté dans le monde, mais comme ce sentiment est tout l'homme, il se trouve que nous avons fait, sans le vouloir, une histoire de l'humanité.

Nous avons dû chercher alors une loi qui embrassât les rapports des peuples, leur succession, et qui déterminât le passage des sociétés anciennes aux sociétés nouvelles.

Cette grande loi de l'histoire, c'est la solidarité humaine.

Le sentiment de la sociabilité est tellement tracé dans notre cœur, qu'on n'a jamais rencontré, même dans l'état de nature, des hommes vivant à l'état



PROMÉTHÉE.

complet d'isolement ; mais la loi d'individualisme domine alors parmi les différents groupes d'une même race. La première condition de l'état social à sa naissance, c'est le fractionnement. Tant que les peuples vivent sous cette loi sauvage, ils se tiennent moralement à distance les uns des autres, et réalisent dans leurs rapports empreints de violence cette parole de Hobbe : l'homme est le loup de l'homme.

La civilisation et le progrès des idées développent un nouvel ordre de rapports. L'homme n'existe pas seulement par lui-même, il existe encore par sa relation à l'humanité. Ici commence, pour les êtres vivant en société, une série de droits et de devoirs inconnus dans les âges précédents. Les citoyens d'une même

cité, les enfants d'une même nation, les indigènes d'une même contrée, les habitants du même globe, reconnaissent alors peu à peu qu'ils ont des intérêts communs, et qu'en travaillant pour les autres, ils travaillent pour eux-mêmes. C'est là ce que nous appelons la solidarité.

Le contraire de la solidarité c'est l'égoïsme, c'est-à-dire ce sentiment étroit qui rapporte tout à l'individu, qui isole les intérêts de manière à ce que le bien de l'un soit le mal de l'autre. Le règne de l'égoïsme est la condition des sociétés imparfaites : ce sentiment du moi est la racine de la liberté humaine, et comme tel il doit être respecté ; mais il a besoin, pour ne point dégénérer en un élément de dissolution, d'avoir pour auxiliaire le sentiment de la justice et celui de la fraternité.

Ce serait, d'ailleurs, une grave erreur de croire que la solidarité soit ennemie de l'indépendance : à mesure que les rapports sociaux se fondent, les libertés s'étendent et se compliquent.

Dans le monde ancien, les sociétés ont été établies sur l'égoïsme ; elles se sont perpétuées jusqu'à nos jours sur cette base étroite et ruineuse : *Chacun chez soi, chacun pour soi.* Les libertés étaient alors relatives à la force, pauvres libertés, sans cesse en guerre les unes contre les autres, et qui trouvaient partout leur limite dans l'imperfection même de l'état social. Les libertés publiques et privées ne sont fortes que quand elles ont trouvé leur lien : ce lien est dans l'union des intérêts.

Cependant le principe de l'égoïsme est ébranlé. Depuis le christianisme, depuis la philosophie du XVIII^e siècle, depuis surtout la Révolution française, la société tend à se constituer sur le principe contraire, sur la solidarité des hommes et des peuples.

Il existe un vieil adage précieux à cause de sa crudité naïve : « Charité bien ordonnée commence par soi-même. » A cette proverbiale erreur qui résume cyniquement la philosophie des faits sous le règne de l'individualisme et de la liberté restreinte, la solidarité moderne substituerait volontiers cette autre formule : « Charité bien ordonnée commence par les autres. »

L'expérience démontre en effet, après la conscience, que les intérêts généraux, loin d'être opposés aux intérêts personnels, en sont au contraire les satellites, les auxiliaires. Ce que l'individu fait pour la société retourne à l'individu, avec accroissement de bénéfices. Il y a donc une sorte d'égoïsme dans le dévouement de l'homme à la communauté, mais c'est un égoïsme anobli, éclairé, qui place l'homme vis-à-vis de ses frères dans des rapports de bien-être, de perfectionnement, d'action et de réaction mutuelle. Les libertés, ainsi associées, non confondues, s'accroissent et se développent par leur alliance.

Nul ne peut nuire à ses semblables qu'il ne devienne aussitôt et du même coup la victime de son injustice, l'esclave de son oppression. Faire du mal aux autres, c'est s'en faire à soi-même. Quiconque entreprend sur la propriété ou sur la liberté de son prochain, laisse dans cette violation même moitié de son bien-être et de son indépendance. Il y a une justice inhérente aux institutions qui fait que les classes privilégiées ressentent par un terrible retour une partie des maux qu'elles font endurer aux autres classes. C'est la grande loi de châtiment historique. Les révolutions sont, sous ce rapport, des manifestations du droit : elles vengent la loi de solidarité méconnue, foulée aux pieds.

La solidarité est l'organisation même de la Providence.

La civilisation, fille de l'homme et de Dieu, n'aura réalisé son idéal, c'est-à-dire le bonheur du genre humain, que quand le principe de la solidarité, associé, combiné avec le principe du *moi* qu'il agrandit et qu'il dégage, en le purifiant, aura ré-généré nos rapports sociaux. Alors seulement, les hommes sortis d'une même origine reconnaîtront qu'ils ont sur la terre une destinée à la fois distincte et commune. Ils participeront tous, sans se confondre, aux produits enfantés par le travail, et contribueront tous par un ordre de relations enchaînées à la prospérité, à la liberté de chacun. C'est vers ce but que marche le progrès, depuis l'origine du monde ; la philosophie de l'histoire n'est que cela.

L'Évangile avait dit : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » La philosophie de l'histoire va plus loin, elle dit : « Faites aux autres tout le bien que vous pourrez ; car c'est à vous-même que vous le faites, les hommes étant liés les uns aux autres par des attaches mystérieuses qui font de l'humanité une même âme et un même corps. »

La solidarité est la charité sociale : elle réalise par la science ce que l'ancienne charité avait essayé de produire par la foi ; mais elle ne peut rien sans le concours de la liberté humaine, dont elle est elle-même une dépendance, une annexe. La solidarité est ennemie, dans de certaines limites, de la concurrence, mais non de l'émulation. Elle respecte la personnalité humaine. Elle ne veut pas que l'homme devienne une abeille dans la ruche. Ce qu'elle combat, c'est la spoliation et la guerre. Elle ne veut pas que le capital dévore la substance même du travail et du travailleur. Le commerçant qui cherche à miner son voisin par une activité hostile ou à l'aide de moyens que la conscience désavoue, qui veut se faire de la place pour lui seul sur le monde, vit encore sous la loi barbare ; c'est un citoyen du vieux monde. Ne croyez pas, d'ailleurs, qu'il jouisse impunément de ses entreprises sur le bonheur et la liberté de ses semblables. Le mal qu'il fait aux autres trouble son repos et se retourne contre lui-même. Il s'enrichit ; mais il souffre.

Tout privilége est la racine d'une infortune pour celui qui le subit et pour celui qui l'exerce.

Cette grande loi de l'histoire, — la solidarité, — est le mobile de tous les dévoûments, de tous les sacrifices. Elle nous enseigne que mourir pour les autres, c'est mourir pour soi-même. Elle attache un attrait au supplice, si hide qu'il soit. Elle tend la palme à tous les martyrs. Elle console toutes les victimes, en versant leur mort dans l'humanité, qui ne meurt pas.

Ce sentiment de solidarité est répandu dans toute la nature, même dans la nature inférieure. Les animaux les moins avancés se sacrifient invariablement à la conservation de l'espèce ; mais ce qui, chez eux, n'est qu'un instinct, quelque chose de tracé dans leurs organes, devient chez l'homme un sentiment libre et volontaire. Le sacrifice, chez l'homme, est une impulsion de l'amour.

Comparez la liberté du sauvage, cette liberté élémentaire, réduite à sa plus simple expression, la liberté de se porter où il veut, la liberté de locomotion, avec toutes les libertés délicates et compliquées qu'a créées l'état social : quelle distance ! hé bien, ces libertés ont été conquises sur la nature, sur l'ignorance, sur la barbarie, sur le privilége, une

à une, laborieusement et péniblement; chacune d'elles, en naissant, a ouvert une tombe.

Plus généreux que les animaux, parce qu'il est plus grand (l'élévation des êtres se mesure à la profondeur de leur dévouement), l'homme ne se sacrifie pas seulement à la conservation de son espèce sur le globe; il s'immole au progrès, au développement de sa race; il s'immole aux idées, filles aimées de l'intelligence; il s'immole aux principes du vrai, du beau, de l'utile; il s'immole à toutes les transformations du genre humain; il s'immole à ce monde idéal dont les splendeurs l'attirent jusque derrière le voile de la mort.

Le sage Solon avait pressenti la loi de solidarité; on lui demandait quel était le meilleur gouvernement, il répondit: « C'est celui où l'injure d'un seul est l'injure de tous. »

Ce que Solon disait d'un gouvernement, nous pouvons le dire maintenant de toute l'humanité.

Nous vivons en société avec les prophètes, les apôtres, les réformateurs, les philosophes anciens; nous sommes morts, pour ainsi dire, dans tous ces martyrs qui ont précédé, dans la suite des temps, la cité nouvelle: c'est justice que de nous identifier à leur souffrance, à leur agonie, comme ils nous ont identifiés à leur victoire. Par eux, mais par eux seuls, la liberté s'est incarnée sur la terre. Dans les plis de leur linceul, ils embrassent le présent, l'avenir, l'éternité.

L'humanité, cette sublime boiteuse (se souvenir du songe de Jacob), marche, traînant avec elle toutes les existences, tous les événements, tous les progrès, tous les mondes, toutes les civilisations où elle a passé.

Ce lien de solidarité avec les époques mortes fait le charme de l'histoire. En apprenant on croirait se souvenir. C'est que chacun de nous porte en lui tout ce qui a vécu.

COMMENCEMENT DE L'HUMANITÉ.

A l'origine, l'humanité a passé par trois états:

L'état chasseur,
L'état pasteur,
L'état agricole.

La première guerre fut la guerre avec les éléments, guerre obscure et patiente, qui devait détrôner les lois de la force. Les animaux, les fleuves, les saisons, toute la nature faisait peser sur le genre humain, sur ses faibles organes, une vaste domination. Ça et là des hommes robustes se montrèrent pour repousser cet esclavage matériel qui les enveloppait de ses nœuds comme un serpent; ils acquirent des droits à la reconnaissance de leurs semblables, et passèrent dans la mémoire des peuples à travers mille récits fabuleux. Nemrod était célèbre dans tout l'Orient comme un fort chasseur. La flèche, le javelot, la massue, tels furent les premiers instruments des conquêtes de la liberté dans ces temps barbares où il fallait détruire les obstacles à l'établissement de l'homme, nettoyer la terre des animaux malfaisants et faire de la place aux sociétés à naître.

Toute conquête commence par la violence et s'humanise avec le temps, à mesure qu'elle se fonde. Il en a été ainsi de la puissance de l'homme sur les animaux, sur la nature. A une ère de destruction et de carnage succédèrent les habitudes plus douces de la vie pastorale. Abel, Caïn, Abra-

ham, conduisaient leurs troupeaux. Le patriarche était le roi de la famille; tout ce qui se trouvait en dehors de la famille était esclave.

Avec l'agriculture, se dessinent des progrès nouveaux, une liberté nouvelle. Tous les progrès se résument en effet pour le genre humain dans ce résultat: une liberté plus grande. L'état agricole suppose l'invention d'instruments compliqués, l'extraction des métaux, l'adaptation des animaux domestiques à l'homme, un commencement d'industrie. A la tente a succédé une habitation plus fixe, plus commode. D'errante qu'elle était, la vie de l'homme devient sédentaire: elle s'enracine au sol. Cultivée, la terre donne des produits qui deviennent le germe de découvertes nouvelles, de besoins nouveaux; les arts utiles naissent. Le chef de la famille possède avec ses enfants les animaux, la terre: tout ce qui se trouve en dehors de la propriété est esclave.

La dispersion des familles avait été une condition de l'état chasseur et pasteur; avec l'agriculture, ces mêmes familles s'étendent, se multiplient, se rapprochent. Issues de la même souche, elles ont une langue commune, des traditions communes; exposées aux attaques des bêtes féroces et des étrangers (tout étranger alors est un ennemi, *hostis*), elles inventent de protéger leurs établissements par une enceinte de murs. Les villes naissent; des institutions, des lois sont nécessaires pour régler les rapports sociaux: l'autorité se fonde. Le plus ancien et le plus honoré de la tribu fait respecter les droits des citoyens; tout ce qui se trouve en dehors de la cité est esclave.

Deux faits nous frappent dans les commencements de l'histoire: le premier, c'est que la société est sortie de la famille; le second, c'est que l'esclavage, fait monstrueux, est d'autant plus absolu, d'autant plus dur, et, si l'on ose dire, d'autant plus naturel qu'on se rapproche plus du berceau de l'humanité. — Nous en dirons ailleurs la raison.

Ainsi, au moment où l'homme primitif, aidé de son intelligence et de sa force, échappait à la servitude du monde extérieur par la chasse, par la conquête des animaux domestiques, par le travail de la terre, il fondait sous cette liberté nouvelle un esclavage nouveau pour ceux de sa race.

Il en sera de même dans la suite; nous verrons plus d'une fois des libertés inconnues donner naissance à des esclavages inconnus. Les démocraties anciennes (Rome, Sparte) étaient toutes assises sur l'appropriation de l'homme par l'homme.

Les astronomes croient que le noyau de notre planète a d'abord été un amas de vapeur, une *nébuleuse*; — le germe de l'humanité a passé par le même état de confusion; c'a été, dans le commencement, une force éparsé, vague, ténèbreuse, quelque chose qui cherche sa forme. De là cette obscurité qui couvre les parties de l'Asie, où, selon toute probabilité, la civilisation a pris naissance.

La première société qui nous apparaît à l'horizon, dans le lointain des âges, c'est l'Inde.

Pas d'histoire. A une pareille distance, les individus se perdent dans les familles, les familles dans les castes, les castes dans la nation, la nation dans les commencements de l'humanité.

Ce qui nous frappe, c'est le soin avec lequel la mémoire du genre humain (mémoire bien faible quand on touche aux premiers temps de son enfance) a conservé le culte des hommes ou des familles qui ont doté l'agriculture d'une production nouvelle: Noé, qui planta la vigne, et un Bacchus

Indien dont l'histoire se perd dans les fables. A cela, rien de surprenant : la satisfaction des premiers besoins est la base matérielle de la liberté.

Bacchus et Cérès, le pain et le vin, voilà sous des noms qui diffèrent les premières divinités des peuples.

L'homme n'est pas seulement esclave de l'homme, il est surtout esclave des choses; amoindrir pour lui l'oppression de la misère, de la faim, des besoins sans cesse renaissants, c'est préparer à la civilisation, mère de tous les affranchisements, les moyens de se développer.

Ce qui retient les sauvages sous la captivité de l'état de nature, ce qui les empêche d'agiter leur esprit à la recherche du vrai, du beau, ce qui arrête chez eux tout perfectionnement, c'est l'incessante préoccupation d'une nourriture qui leur échappe, et qu'ils disputent au hasard avec des peines infinies. Le sauvage est semblable au lion, il ne pense pas, il chasse.

Combien de siècles la civilisation a-t-elle mis avant de se fixer dans l'Inde? Ténèbres! Les calculs les plus savants ne sauraient marquer les pas du temps dans ces époques reculées. Tout porte néanmoins à donner aux peuples qui habitent les bords du Gange une antiquité solennelle. Nous savions peu de chose sur les Indiens avant la connaissance de leurs livres sacrés, que les prêtres cachaient avec beaucoup de soin, comme cela se pratiquait dans toutes les anciennes religions. Le mystère, l'inconnu, le vertige, l'enveloppement, l'obscurité, voilà ce qu'on rencontre dans ces livres et dans les monuments de l'Inde. Regardez ces cavernes où l'on adorait sous terre un dieu enfoui, ces puits, ces profondeurs sacrées où les voiles succèdent aux voiles : c'est la religion.

La connaissance des dogmes, conservés dans les temples, était enveloppée d'initiations et d'épreuves : la vieille figure de la vérité sortant de la bouche d'un puits est une figure indienne.

C'est une observation constante que les institutions, les lois, les mœurs se conforment chez tous les peuples à leurs croyances religieuses. Ecrire l'histoire de Dieu, de ses successions, de ses métamorphoses, de ses renaissances dans l'ordre et la suite des cultes, ce serait écrire l'histoire de l'humanité.

Quelques familles sacerdotales, dans l'Inde, comme dans toutes les civilisations de l'antique Orient, s'étaient superposées au gouvernement, à l'administration, aux finances, à la justice. Elles tenaient tout sous leur main occulte et puissante. Le caractère de ces castes sacerdotales se montre partout invariablement le même ; elles ne songeaient qu'à s'assujétir les intelligences. Les prêtres sacrifiaient à l'esprit de domination, leur liberté personnelle, tout jusqu'aux jouissances de la vie. Sous un voile d'humilité orgueilleuse et de désintérêt, ils travaillaient à agrandir sourdement et sans cesse leur influence, ou mieux l'influence de leur corporation. Sous quelques rapports, leur puissance n'était pas usurpée : ces familles, dépositaires du dogme, avaient des connaissances supérieures à celles de leur temps. Les traditions, les sciences, les inventions, les arts, tout est sorti du temple.

La première forme du pouvoir dans les sociétés anciennes a été la forme inspirée ; quelques hommes prophètes, ou se donnant pour tels, se sont faits la Providence des peuples, dont ils confisquaient l'initiative et l'activité propre au nom du principe divin : *Ab Jove principium*.

Les hommes ont établi leur autorité sur des miracles, des révélations, des prodiges. Les accuser de subterfuge serait méconnaître leur caractère et la nature des services qu'ils ont rendus à leur époque. Faut-il, d'un autre côté, chercher la cause des faits merveilleux auxquels ils ont dû leur influence dans un ordre de communications immédiates de l'homme avec la divinité, ordre surnaturel que la théologie affirme, que la philosophie repousse ? Ces deux explications étant écartées, les physiologistes modernes ont cru trouver dans un phénomène du cerveau nouvellement observé, l'hallucination, une interprétation plus raisonnable de tels mystères. L'hallucination fait, en quelque sorte, jaillir du cerveau la pensée vivante, lui donne une forme, un corps, une voix. Ces grands malades ont été de bonne foi ; ils ont cru que Dieu leur avait parlé, et ils se sont servis de cette conviction pour révéler aux hommes des vérités utiles. Ceci s'appliquerait aux visions de Budda, de Brahma, et de quelques autres révélateurs indiens.

Les religions de l'Inde, de la Perse, de la Chine, sont toutes empreintes de naturalisme. — La nature vaincue, forcée dans son sanctuaire par la main de l'homme, se réfugia dans le temple où elle se vengeait de l'injure des mortels qui l'avaient détrônée en se faisant adorer par eux.

Après la grande révolution qui avait substitué l'action de l'homme sur le globe aux lois primitives de la nature, il arriva ce que nous verrons arriver après toutes les révolutions. Le principe nouveau, vainqueur, ne tarda pas à se laisser envahir par le principe ancien. A l'ordre immobile de l'univers succéda, dans la société, un ordre de choses pareillement immobile, fatal, nécessaire.

Ce qui surprend l'historien dans ces civilisations antiques, poussées fort loin à certains égards, c'est le parasitisme des hommes et des institutions.

Les premiers êtres qui se montrèrent dans la création, après le refroidissement du globe, étaient des plantes et des animaux enchaînés à la nature des milieux sous l'influence desquels ils se développaient. Il en est ainsi des individus dans les sociétés de l'antique Orient, surtout dans l'Inde. Les hommes adhèrent, tiennent aux institutions, comme l'huître au rocher sur lequel s'accomplit son existence.

La principale forme de l'état politique des Indiens était la division des hommes par castes. Il s'est trouvé des gens pour louer cette belle organisation. La vérité est que l'Inde réalise admirablement l'idée que les modernes amis de l'ordre se font d'un gouvernement.

Le fils succédant invariablement à son père dans la nature de ses travaux ; le même homme se continuant de siècle en siècle avec ses habitudes, ses goûts ; toutes les existences bornées à un cercle infranchissable ; quelque chose d'antique et de traditionnel qui paralysait toutes les innovations, qui leur enlevait même l'idée de naître ; des institutions pétrifiées traçant à l'enfant, dans le sein de sa mère, la limite de ses occupations, de ses devoirs ; voilà pourtant sous quelle pression vivait l'Inde.

Ni progrès, ni liberté.

La police était la première divinité de l'Etat. Elle faisait partie essentielle du gouvernement, et par conséquent de la religion ; car ces deux choses étaient mêlées, confondues. Il y avait toute une caste de surveillants qui étaient proposés à l'inspection des métiers, des hôtelleries, des arts, du commerce, et dont les fonctions étaient sacrées. « Ils ne laissaient rien ignorer au prince de ce qui se passait » s'écrie

l'abbé Guyon, pénétré d'enthousiasme pour les bons soins de ce dieu Police.

Soumise à un tel régime, la société n'était guère de la tête aux pieds qu'une vaste organisation de l'esclavage. Seulement cet esclavage devenait d'autant plus lourd qu'il touchait les extrémités du corps social. La charge de la caste inférieure s'aggravait de toutes les charges qui pesaient sur les autres castes.

Nul ne songeait à ébranler cet ordre de choses imposant. Ce qui distingue l'Inde et les autres civilisations de l'antique Orient, c'est ce quiétisme, cette placidité dans l'esclavage, qui montre combien un tel état était alors naturel, fatal. On n'imaginait rien au delà.

Aucune nation peut-être n'eut plus de martyrs que l'Inde ; ses gymnosophistes, ses pénitents, ses solitaires, dans un autre ordre de choses, ses parias. Il nous est difficile de rapporter leur sacrifice à la liberté. Nous sommes pourtant de ceux qui croient qu'aucune souffrance dans le monde n'a été perdue. Il a fallu de ces abnégations gigantesques, il a fallu de ces esclavages sans nom, avant d'amener les hommes par une réaction lente mais nécessaire à des dogmes moins sauvages, à un état social moins inhumain.

Qu'eût été le sentiment du droit dans une société où, d'après les croyances religieuses, les hommes n'étaient pas même des hommes, mais des ombres, des illusions, se jouant dans la nature, illusion elle-même (*Maya*) ? Tout cela n'était qu'un rêve, le rêve de Dieu.

Le principal dogme de la religion et de la politique, c'était l'absorption. Les êtres aspiraient à ne pas être. Le comble de la perfection et du bonheur, c'était de se précipiter dans l'anéantissement. Les hommes s'annihilaient en Dieu, les citoyens s'abymaient dans l'État. Avec de pareils dogmes aucun mouvement, aucune activité; le repos, le silence, l'immobilité, la mort.

Nous avons voulu dessiner à grands traits cette civilisation antique : le point de départ nous fera juger, par comparaison, des progrès qui vont maintenant éclore successivement, un à un. L'Inde marque une transition impor-

tante. Cette immobilité, cette servitude, que l'homme avait combattue dans la nature, il la retrouvait dans la société indienne, accablante, inexorable.

Comme dans l'Inde, la politique tenait entièrement à la religion, les progrès de l'ordre social commenceront dans la suite par le progrès des croyances. Les dogmes seront les régulateurs du mouvement humain. Avec le temps la personnalisation de Dieu se dégage et avec elle la personnalité civile.

Ce qui caractérise le progrès religieux à partir de l'Inde, c'est la diffusion du sacerdoce ; la première propriété dont quelques hommes se soient arrogé le privilége, le monopole, c'est la propriété des choses saintes. Il est vrai qu'alors cette propriété-là conduisait à toutes les autres. Nous verrons, dans le mouvement des siècles, un tel monopole sacré disparaître. A cette sentence qui exprime l'état des premiers âges : Dieu pour quelques uns ! l'humanité substituera cette formule : Dieu pour tous.

Il y avait alors des existences privilégiées qui résumaient en elles toutes les forces et toutes les ressources de la nation. La terre appartenait au chef de l'État, qui se trouvait ainsi être le seul propriétaire; le reste de la nation n'était rien que des parasites; les sujets vivaient en quelque sorte sur la substance royale, qu'ils engendraient et renouvelaient incessamment par le travail.

— Un peuple dans un

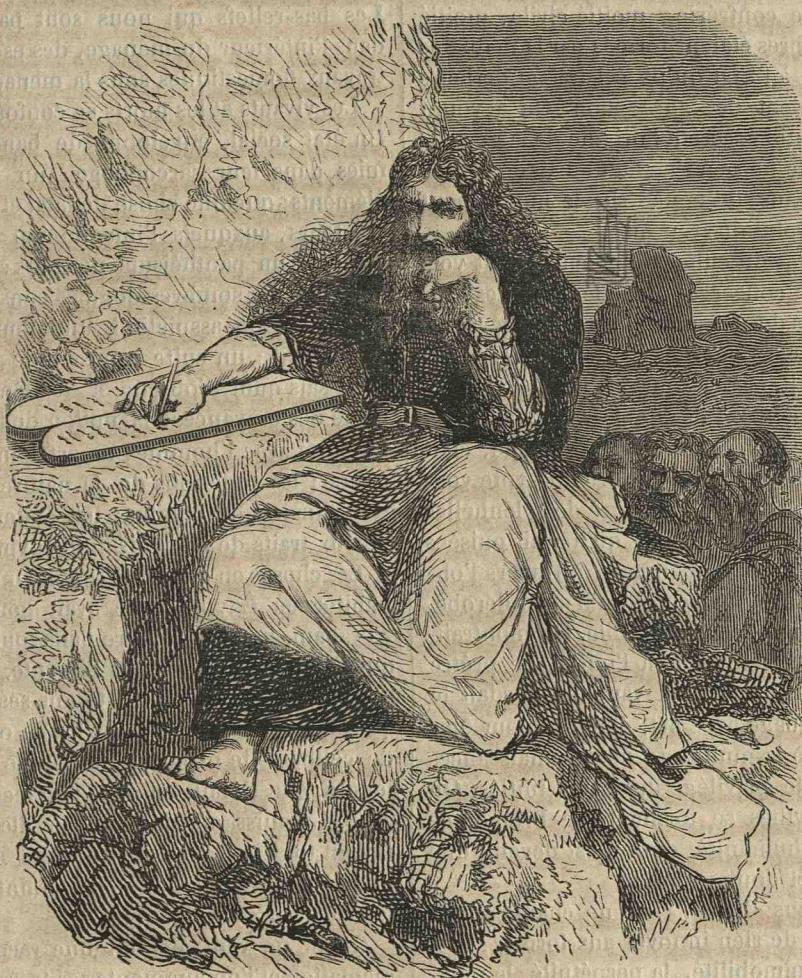
homme !

Nous verrons peu à peu cette propriété se désunir, se diviser; nous la verrons s'incorporer aux droits politiques dont elle deviendra la mesure et la limite; nous la verrons s'incarner dans la personnalité humaine, dont elle suit toujours le développement.

II.

L'ÉGYPTE. — MOISE.

Des bords du Gange et de l'Indus, la civilisation passa sur les bords du Nil; mais modifiée. L'Égypte est un pas vers le



MOISE.

dégagement des dogmes religieux et des institutions politiques. A chaque société nouvelle qui se fonde, l'humanité fait une étape.

L'idée de Dieu est moins confuse en Égypte que dans l'Inde; le régime des castes y est moins marqué. Toutefois c'est encore ce Dieu perdu dans toute la nature qui éclate là et là en personnifications terrifiantes; c'est toujours l'État qui enveloppe tout.

La caste sacerdotale exerçait une puissance très étendue sur les institutions civiles et même sur la vie domestique. Par le moyen de ses initiés elle remplissait toutes les fonctions publiques de son esprit, de sa présence. L'ordre des initiés était une puissante confrérie, moitié civile, moitié religieuse, dont les membres étaient formés par la main des prêtres; ils s'imposaient à l'État qu'ils éclairaient de leurs lumières, qu'ils pénétraient de leur action. On a voulu trouver dans cette association secrète l'origine de la maçonnerie, aujourd'hui éteinte ou peu s'en faut, mais dont l'organisation n'a pas été sans influence sur le mouvement d'idées qui prépara la révolution française.

Les principaux mystères du culte Égyptien étaient voilés comme la déesse Isis; conservés dans les temples, on ne les découvrait qu'après des épreuves longues et sévères. Les initiations étaient des cérémonies, des exercices, au moyen desquels on faisait passer sous les yeux de l'aspirant la figure des dogmes dont le dépôt était confié aux prêtres seuls. Cette éducation, toute traditionnelle, était inaccessible au vulgaire. On dit qu'un prêtre d'Égypte voulut communiquer à ses concitoyens, malgré de solennelles défenses, quelques-unes des inspirations qu'il avait puisées dans le temple. Il est difficile de pénétrer, à travers l'obscurité des temps, la nature du secret qu'il avait dérobé. Son larcin fut puni d'un supplice mémorable. On montrait, dans les épreuves qu'on faisait subir à l'initié, ce prêtre indiscret et rebelle, dont un affreux vautour mordait le foie. Un tel spectacle, ménagé avec art, était fait pour ôter l'envie de communiquer à la multitude des connaissances qui devaient constituer le privilège des seuls initiés. On voit d'ici comme les mythes se forment: ce Prométhée égyptien est passé dans l'humanité, dont il est devenu une des figures symboliques et douloureuses.

En Égypte, comme dans l'Inde, rien ne changeait. Il était absolument défendu de rien innover aux formes, ni à l'esprit de la religion. L'immobilité, la perpétuité, le mystère, telles étaient les enveloppes de la science, qui, liée au dogme, prenait un caractère sacré. L'entrée en était solennellement interdite aux profanes. L'humanité, dans sa marche à travers les ténèbres, éprouvait alors le besoin de cacher son flambeau, comme les jeunes filles qui, marchant de nuit dans l'obscurité, mettent la main devant leur lumière pour empêcher cette lumière de s'éteindre.

Les prêtres tenaient d'ailleurs à conserver, par égoïsme de caste, une science qui leur donnait la supériorité sur les autres hommes. De là ces voiles, ces ténèbres dont ils se servaient pour couvrir quelques lambeaux de tradition. Il est difficile de se faire aujourd'hui une idée de la force et de l'étendue de ces connaissances si précieusement célébres; toujours est-il qu'un tel enseignement immuable suffisait à cette civilisation endormie dans la nature, comme l'enfant sur le sein de sa mère.

Cette immobilité se réfléchissait sur les institutions. La société était un moule à compartiments, dans lequel la tra-

dition coulait pour ainsi dire une matière figée. Le régime des castes arrêtait tout essor de l'activité humaine. Nul mouvement. Le roi d'Égypte était la première victime de cet esprit d'ordonnance et de symétrie, qui enveloppait toute la nation. Sa vie était réglée jusque dans les détails les plus minutieux par une discipline invariable. C'est ainsi que dans les sociétés anciennes l'esclavage remonte toujours à celui qui l'impose.

Cet esclavage était, d'ailleurs, au-dessus de toute volonté humaine; il n'eût été donné à personne de le détruire; il résidait dans la force même des choses. On le retrouve gravé sur tous les monuments, sur toutes les institutions. Les bas-reliefs qui nous sont parvenus nous montrent, dans l'intérieur du ménage, des esclaves exécutant tous les travaux domestiques sous la menace du fouet.

Les vivants et les morts se confondaient par l'immobilité. Un état social, enveloppé de bandelettes comme les momies dans leur sarcophage; un Dieu enfermé dans les éléments; quelque chose de fatal et d'immuable; des agents créateurs, auxquels l'imagination prêtait une figure, une volonté; un panthéisme nuageux; un symbolisme impénétrable; de sombres dogmes consentis par une foi aveugle; la nation assujettie à un homme, cet homme assujetti au pouvoir; un culte empreint de grandeur et de tristesse; je ne sais quoi d'obscur et de démesuré dans le matérialisme des croyances; la notion de la force conçue dans ses rapports avec l'homme; un art immobile comme le dogme même; les fonctions de la nature revêtues de formes extraordinaires et vivantes; tels étaient, en résumé, les principaux traits de la civilisation égyptienne.

Les choses en étaient là, quand une famille étrangère vint habiter en Égypte; elle avait pour ancêtre et pour tige Abraham, homme célèbre dans tout l'Orient. Cette famille, qui s'était introduite dans l'Égypte, à la suite d'une famine, portait dans ses mœurs et dans ses caractères physiologiques la trace de son origine arabe ou chaldéenne. En vertu de cette loi de propagation rapide dont jouissent les races jeunes, elle s'était, en peu d'années, considérablement accrue. La puissance de cette famille étrangère, qui se multipliait tous les jours, et qui était devenue une petite nation dans la nation, donna des craintes au Pharaon régnant, homme dur et ombrageux.

Quand on veut affaiblir une race, on diminue son alimentation et l'on augmente ses travaux. Voyez de nos jours l'Irlande.

La race juive fut, dès son origine, une race martyre. En Égypte, on l'opprimait par les impôts, par le manque de nourriture, par les fardeaux lourds et pénibles.

Quelque chose étonne dans ce calcul atroce et profond, c'est que la science du mal fut alors entrée si avant dans la politique. Les hommes d'État et surtout les rois vont d'instinct à toutes les mesures d'extermination sourde, dont l'étude des lois de la nature révèle lentement l'efficacité.

Ainsi surchargée, la postérité de Jacob ne laissa pas que de croître et de se multiplier.

Voyant alors l'insuccès de ses ordonnances, le roi comprit que les moyens d'affaiblissement employés contre la race maudite ne suffisaient pas. Il résolut alors de tarir pour elle les deux sources de la vie: l'alimentation et la reproduction.

Pharaon commanda aux sages-femmes de mettre à mort les enfants mâles et de ne laisser vivre que les filles. On

aperçoit sous cet ordre royal l'immoralité des civilisations anciennes. On épargnait les filles par indifférence, par dédain et aussi parce qu'elles étaient considérées comme des objets de plaisir. Destinées à satisfaire les convoitises des grands, leur naissance était considérée dans tous les cas comme un bienfait.

Les sages-femmes, qui appartenaient à la race proscrite, éludèrent les ordres du roi. Elles mirent leur conscience à l'abri derrière une pieuse fraude : « Les femmes des Hébreux, racontèrent-elles à Pharaon, ne sont pas comme les femmes égyptiennes ; car elles sont vigoureuses, et elles sont délivrées avant que la sage-femme soit arrivée chez elles. »

Le roi renouvela la sentence de mort qu'il avait prononcée contre la postérité de Joseph, et commanda cette fois à tout son peuple de se faire le ministre de sa politique violente et cruelle : « Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront ! » Cette complicité d'une race qui met sa main dans le sang d'une autre race révolte nos idées de justice. En Égypte et dans tout l'Orient, l'immolation était passée si avant dans les mœurs que les ordres du roi ne paraissent pas avoir rencontré de résistance, tant était obscurcie au fond de ces consciences esclaves la notion du bien et du mal.

Le meurtre en masse était une conséquence politique de ces dogmes inexorables qui soumettaient l'homme à la fatalité, et qui montraient sous mille figures la destruction comme une des propriétés divines.

Les circonstances qui sauvèrent d'une mort universelle un nouveau-né sont particulières et surprenantes. Un homme de la maison de Lévi avait pris en mariage, selon la coutume de sa race, une fille de sa tribu. Cette femme conçut et mit au jour un fils. Voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois. Mais comme les ordres du roi redoublaient de rigueur, reconnaissant qu'elle ne pouvait le dérober plus longtemps, elle mit l'enfant dans un coffret de junc, enduit de bitume et de poix. Ceci fait, elle posa le tout parmi des roseaux sur le bord du fleuve et s'éloigna.

Par une délicatesse de mère qui se retrouve à tous les temps et dans toutes les sociétés, la femme voulut suivre jusqu'à la fin les traces de l'enfant abandonné. Elle chargea sa fille de veiller sur ce précieux dépôt. La sœur de l'enfant se tenait donc en observation pour savoir ce qui en arriverait. Or, la fille de Pharaon descendit à la rivière pour se baigner. Quelle fut sa surprise, d'apercevoir au milieu des roseaux un coffret en junc qui surnageait ! Elle envoya une des filles de sa suite pour le prendre. L'ayant ouvert, elle trouva un enfant, et cet enfant pleurait. Elle en fut touchée de compassion et dit : « C'est un des enfants de ces Hébreux ! »

Alors la sœur du nouveau-né s'avança vers la fille du roi : « — Irai-je, lui dit-elle, appeler une femme d'entre les Hébreux qui allait cet enfant ? » Et la fille de Pharaon lui répondit : « Va !... » Elle revint avec sa mère. La fille de Pharaon lui dit : Empoîte cet enfant que tu nourriras et je te donnerai ton salaire. La femme prit l'enfant qui était le sien et l'allaita. Quand il fut grand, elle l'amena à la fille de Pharaon, qui l'adopta comme son fils, et qui le nomma Moïse, parce que, dit-elle, je l'ai tiré du sein des eaux.

Moïse passa toute sa jeunesse à la cour du roi d'Égypte, parmi les prêtres et les savants ; il fut initié à leurs connaissances mystérieuses. Ces circonstances étaient favora-

bles pour développer un génie ardent. On suppose qu'une partie des traditions sur l'origine du monde, sur les commencements de l'humanité, sur la formation des sociétés primitives, lui furent enseignées dans les temples. Il y apprit l'ordre et la suite des créations, les époques de la terre, l'histoire des premiers hommes, la succession des familles, les débordements de la mer et beaucoup d'autres choses enveloppées de merveilleux et de figures.

Au milieu des délices de la cour et des révélations de la science, Moïse ne perdit point de vue son origine. Attaché à sa race par les liens du sang et par devoir, il donna tout d'abord des preuves de cet esprit national qui lui fit entreprendre de si grands prodiges. Cet enfant trouvé se souvint de la maison d'Israël qui était captive en Égypte. Il alla donc vers les siens et les trouva soumis aux plus durs traitements.

Or, il arriva qu'en ce temps-là, Moïse étant devenu grand, vit un Égyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères. Son sang s'enflamma ; mu par un sentiment de patriotisme, il tua l'Égyptien et le cacha dans le sable.

Moïse est un exemple de ces caractères sensibles qui, à la vue de l'injustice et de l'oppression, frémissent : dans leur indignation mêlée de violence, ils offensent quelquefois la justice même qu'ils voudraient rétablir sur la terre.

Dès ce jour, Moïse se sentit appelé sans doute à prendre de l'autorité sur les siens. Étant sorti le lendemain, il vit deux enfants d'Israël qui se querellaient, et dit à celui des deux qui offensait l'autre : Pourquoi frappes-tu ton prochain ? Celui-ci répondit : « Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Veux-tu me tuer comme tu as tué l'Égyptien ? » — Ainsi le premier sentiment que Moïse rencontre parmi ses frères, c'est de l'insubordination et de la colère contre lui. L'histoire nous apprend qu'il en fut ému. L'ennemi le moins traitable est souvent le peuple qu'on se propose de délivrer de la servitude.

Il y a pourtant des cas où pour affranchir les hommes il faut les dominer.

Moïse jugea par ce langage que le meurtre de l'Égyptien était connu. En effet, le bruit en vint à l'oreille du roi qui entra dans une grande colère. Moïse, sachant qu'on cherchait à le faire mourir, s'enfuit de devant Pharaon et s'arrêta au pays de Midian. Il s'assit près d'un puits. Or, le sacrificeur de Midian avait sept filles qui vinrent puiser de l'eau. Elles emplirent les aubes pour abreuver le troupeau de leur père. Mais des bergers survinrent, qui les chassèrent. Moïse se leva, secourut les jeunes filles et fit boire leurs brebis.

C'est par le respect de la femme, par la protection du fort aux faibles, que le libérateur du peuple hébreu devait préluder à sa mission haute et difficile.

Moïse épousa la fille du sacrificeur de Midian, Séphora.

Nous n'envisagerons la vie de Moïse que dans son rapport à l'histoire des révoltes : le point de vue religieux ne nous appartient pas. Il y a dans le monde deux ordres d'idées : la foi et la science. Tout en respectant les origines, les croyances et les monuments religieux des peuples, l'histoire réduit tout aux proportions de l'humanité.

Comme la plupart des révélateurs, Moïse fortifia son esprit par la solitude, et selon toute vraisemblance, par les voyages. Un temps de repos, de silence, de méditation précède toujours les grandes découvertes de l'esprit et les œuvres puissantes. Or, Moïse roulait dans son cerveau une en-

treprise unique, colossale : appeler une nation à l'existence, faire un peuple.

Longtemps après la fuite de Moïse, le roi d'Égypte mourut. Les enfants d'Israël sur lesquels pesait toujours une insupportable servitude firent entendre des plaintes et des sanglots. Au milieu des loisirs de la vie pastorale, Moïse n'abandonnait d'ailleurs pas le projet qu'il avait conçu de ramener ses frères en Palestine. Sous la tente, il ne cessait de réfléchir et de poursuivre dans toute la nature la vision de son idée. L'esprit qui était en Moïse lui découvrit que le moyen d'affranchir et de constituer un peuple, c'est de lui donner une religion.

Moïse a-t-il puisé dans son inspiration le dogme de l'unité de Dieu ou l'a-t-il trouvé tout fait dans les temples d'Égypte, où les prêtres dépositaires du secret des secrets ne ne le communiquaient qu'aux seuls initiés? je ne sais. Toujours est-il qu'il contribua merveilleusement à la délivrance de ses frères et au développement de l'humanité, en donnant ce dogme conservateur de la raison humaine pour fondement à ses institutions politiques. D'où que lui vint cette lumière, il est certain qu'il la manifesta. — Là est le progrès.

De l'unité de Dieu devait émaner tout d'abord l'unité de peuple, et plus tard l'unité de l'espèce humaine.

Les deux caractères que la puissante raison de Moïse découvrit en Dieu sont l'indépendance et l'éternité. — JE SUIS CELUI QUI SUIS!

L'humanité avait connu avant Moïse le passé, le présent et l'avenir, mais elle n'avait pas lié ces trois temps dans l'unité de personne. L'éternel !

Moïse, plein de cette idée, ne songea plus qu'à délivrer ses frères. Une seule chose l'embarrassait, c'est qu'il avait la parole difficile et la langue empêchée. Pour remédier à cet inconvénient, il s'adjoignit Aaron qui devait être sa bouche. Ainsi Moïse prit sa femme et ses fils, les mit sur un âne et retourna au pays d'Égypte.

De retour en Égypte, Moïse se présenta aux anciens de la maison d'Israël comme l'Envoyé de Dieu. Il l'était.aurait-on d'ailleurs obéi à cet inconnu, s'il avait commandé en son propre nom? Le peuple hébreu, ce peuple *au cou raide*, aurait-il plié sa volonté devant une volonté humaine? Non. Il était indispensable que Moïse fit intervenir la divinité dans sa mission. Dans ces temps où le merveilleux jouait un si grand rôle sur des imaginations grossières et charnelles, tout homme qui ne se fût annoncé comme le délégué de Dieu et qui n'eût point appuyé sa vocation sur des signes extérieurs, n'aurait jamais acquis l'autorité nécessaire pour ramener un peuple à la liberté.

Moïse et Aaron s'en allèrent donc trouver le roi et lui présentèrent le triste état dans lequel languissait le peuple d'Israël. Aaron parla: « Ainsi a dit l'Éternel : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me célèbre une fête solennelle dans le désert. » Mais Pharaon répondit: « Je ne connais point l'Éternel et je me moque de ce qu'il vous a dit. Je ne laisserai point aller Israël. »

Il ajouta un reproche qu'on fait dans tous les temps à tous les réformateurs, à ceux qui veulent améliorer la condition souffrante des masses et affranchir les hommes de la servitude : « Pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage? »

Moïse et Aaron étaient des perturbateurs. Ils troublaient le commode repos des maîtres et la tranquille servitude des

ouvriers : d'où la colère de Pharaon, qui commanda dès lors aux exacteurs établis par le peuple et à ses commissaires d'appesantir leur main sur ces gens-là. On les surchargea de travaux.

Éternel système des gouvernements : au lieu d'aller au-devant des mécontentements du peuple par de sages concessions, ils répondent aux réclamations des classes ouvrières qui se plaignent de l'asservissement par un asservissement plus étroit et par une oppression aggravée. Pharaon ne s'embarrasse point de remonter aux causes véritables des plaintes ni de s'enquérir des besoins du peuple pour leur donner satisfaction. Les hommes d'État croient toujours que le peuple a trop de loisir et de liberté; c'est à cette cause, mais à cette cause unique, qu'ils rapportent les fermentations de la multitude.

« Qu'ils soient accablés de travaux, s'écrie Pharaon en jetant sur les Hébreux un regard de colère, qu'ils s'occupent, et ils ne s'amuseront plus à des paroles de mensonge. »

Ainsi Pharaon, roi d'Egypte, pratiquait instinctivement cette doctrine qu'un grand politique a résumé parmi nous en ces mots : « Le travail est un frein ! »

On fit ce que le roi avait dit.

La tâche des travailleurs fut doublée. Les commissaires des enfants d'Israël que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur leurs frères furent battus. C'était la suite de ce système de répression qui demande toujours et qui ne dit jamais : c'est assez !

Les Hébreux étaient alors occupés à faire des briques; on leur refusa la paille nécessaire pour les cuire. En sorte qu'ils étaient obligés d'aller ramasser eux-mêmes dans les champs un peu de chaume aride. Ce qui ne les dispensait pas de fournir la même quantité de travail qu'à l'ordinaire.

On prétend que durant leur captivité en Egypte les Hébreux furent employés à construire les pyramides. Ceux qui tiennent à justifier toutes les institutions du passé et qui estiment qu'on ne saurait trop charger les classes laborieuses, pour les tenir dans le devoir, ne manquent pas de dire que la servitude avait du bon, puisqu'on lui doit ces grands ouvrages. Les gouvernements de l'antiquité n'avaient point découvert d'autres leviers de l'industrie et des travaux publics que l'esclavage, c'est-à-dire la possession de l'homme par l'Etat.

Moïse avait protesté contre les durs traitements auxquels sa nation était soumise. Cette protestation n'ayant fait que redoubler les violences du roi et qu'attirer de nouvelles charges sur Israël, les Hébreux se mirent à rendre Moïse responsable des nouvelles rigueurs qu'ils enduraient. C'est le travers des opprimés faibles et sans foi que de s'en prendre souvent à leurs propres libérateurs des maux dont les accable la servitude !

Comme toutes les dominations inquiétées dans leurs excès, celle de Pharaon devint d'autant plus farouche qu'elle rencontrait un obstacle. Le peuple de son côté, qu'aveuglait une fatale ignorance, fit retomber sur Moïse son mécontentement. Il ne comprenait pas que le sacrifice est la condition de tous les affranchissements, et qu'il faut user sur soi les rigueurs du pouvoir en les poussant aux extrêmes. Agitée, la chaîne se resserre, mais c'est pour se briser.

Malheureusement le résultat du dernier degré de l'esclavage c'est d'enlever à l'homme le courage d'en sortir et le sentiment de la liberté.

Moïse, voyant que les moyens de persuasion avaient échoué auprès du roi, comprit qu'il fallait le contraindre par main forte. C'est bien la force qu'il faut appeler en pareil cas au secours du droit méprisé : mais comme Moïse n'avait pour résister à l'arbitraire qu'une poignée d'hommes sans armes, il résolut de combattre la puissance et les mauvais desseins du roi d'Egypte par la force morale.

C'est, dans tous les cas, une politique noble et louable que celle qui épargne le sang de la guerre civile.

Ici commence cette grande lutte dans laquelle Moïse déploya une véritable habileté, une fermeté de caractère inébranlable, un patriotisme sincère, une foi robuste, un courage prudent, et dont le résultat fut d'arracher à la servitude toute une race, sans risquer la vie des siens et sans tirer l'épée.

La conduite de Moïse est un modèle pour ceux qui, placés dans des circonstances difficiles, en face d'un pouvoir matérielle-ment fort, ont pris l'obligation de soustraire le peuple aux mains de ses ennemis. Nous laissons à penser ce qu'il faut alors d'audace et de diplomatie, d'énergie et de conviction, pour éviter les pièges, pour intimider les puissances de l'Etat, et pour sortir, s'il se peut, sans coup férir, des liens d'une politique avilissante.

Moïse opposa la terreur à la terreur. Il avertit le roi d'Egypte par des plaies et des calamités publiques.

Pharaon est une image de la tyrannie effrayée qui veut et ne veut plus. Cependant le pays était désolé par quantité de fléaux. Sous la main de Moïse, sous le coup des menaces et du merveilleux, il consentait à laisser sortir les Hébreux de ses Etats, puis quand le danger était passé, il retirait la parole qu'il avait donnée et endurcissait son cœur.

Nous voyons dans les plaies d'Egypte un emblème des maux que, par une juste loi, la nature inflige aux races égoïstes et puissantes qui mettent la main sur les autres races. Le glaive se retourne des opprimés vers les oppresseurs et les tyrans deviennent les premières victimes de leur tyrannie. Les tourments que l'Egypte avait fait endurer aux Israélites, elle les souffre par contre-coup. Sa som-

bre domination la couvre elle-même de sang et de plaies vives, qui lui font sentir à son tour et malgré elle son injustice.

Et les premiers nés du peuple mouraient.

Enfin, le roi appela Moïse et Aaron de nuit, et leur dit : « Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple ; allez servir l'Eternel comme il vous conviendra. » Et ils sortirent.

Malgré son intractable amour du privilége, Pharaon aspire à se débarrasser d'un état de choses non moins fatal aux siens qu'aux enfants mêmes d'Israël.

Moïse, toujours au nom de la divinité dont il s'était, non sans motifs, constitué l'organe, recommanda aux Hébreux de marquer leur sortie d'Egypte par une cérémonie. La pâque était le repas libre, le repas égalitaire, le repas fraternel qui devait servir d'avant-goût à la liberté, à l'égalité et à la fraternité des peuples.

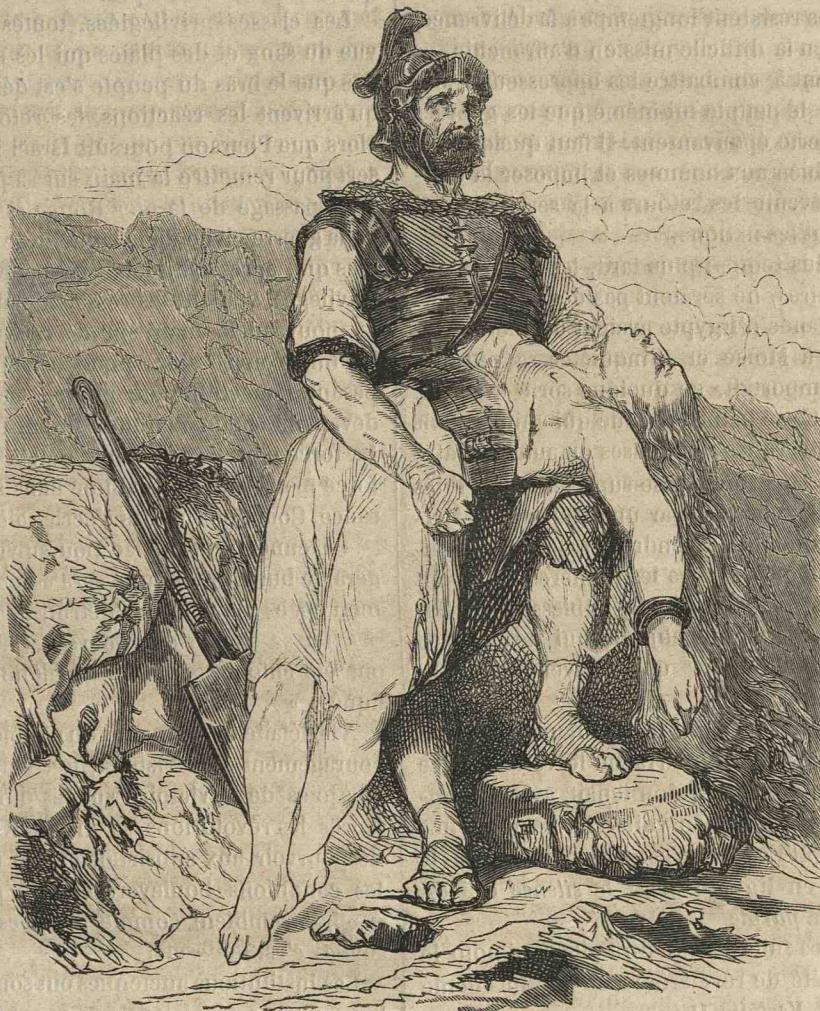
Pâque signifiait passage. L'idée de voyage se retrouve dans la plupart des anciennes cérémonies religieuses ; on célébrait sous ce voile les pérégrinations de l'humanité à la recherche de ses lois et de ses destinées sur la terre.

On ne saurait trop admirer encore une fois la sagesse de Moïse qui, au lieu de déclarer la guerre à une race plus forte, évite sagement le combat et obtient de la puissance morale ce qu'il eût vainement demandé à l'épée. Aux armées de Pharaon il oppose une révolte passive, la cer-

titude d'une volonté maîtresse d'elle-même et une patience qui use toutes les colères.

Connaissant le caractère de son peuple, Moïse lui avait permis de butiner les Egyptiens. Les Hébreux emportèrent donc avec eux des vaisseaux d'argent, des vases d'or et des vêtements. Dans tous les renouvellements religieux ou politiques, l'idée nouvelle vole pour ainsi dire au passé, son or et ses vêtements, c'est-à-dire une tradition, une forme qu'elle s'accommode. Ainsi fit Moïse aux religions de la nature : ainsi fera plus tard le christianisme au mosaïsme.

Que disaient les sphinx, les Anubis et tous ces monstres de granit en voyant passer dans les ténèbres les enfants d'Israël qui laissaient derrière eux la servitude et les dieux



LA STATUE DU SOLDAT ET DE L'AMAZONE.

d'Égypte ? Les monuments et leur fantastique grandeur semblaient accroître le merveilleux de cette fuite.

Sans remonter à un ordre de choses surnaturel qui n'est point du domaine de l'histoire, nous chercherons dans le récit de Moïse une figure des événements qui accompagnent et qui suivent toutes les tentatives de liberté.

Le passage des Hébreux me représente l'état d'une nation qui passe d'une société ancienne à une société nouvelle.

Moïse jugéa prudent d'éviter aux enfants d'Israël la rencontre des Philistins, de peur, dit la Bible, que le peuple ne se repentît en voyant la guerre et qu'il ne retourât en Egypte. Les peuples résistent longtemps à la délivrance. Tout homme qui a reçu la difficile mission d'affranchir ses frères n'a pas seulement à combattre les oppresseurs, il a surtout à lutter contre le peuple lui-même que les guerres et les travaux de la liberté épouvantent. Il faut quelquefois faire violemment du bien aux hommes et imposer la délivrance, si l'on veut prévenir les retours à la servitude qui perdent et déshonorent les nations.

Plus tard, il n'est plus temps; plus tard, les progrès qui ne seraient pas volontaires, ne seraient pas des progrès.

Les prêtres et les grands d'Égypte avaient un motif particulier d'en vouloir à Moïse et d'inquiéter sa retraite. Moïse était initié : il emportait, en quelque sorte avec lui, les secrets du temple. Cette haine est celle qui anime, dans tous les temps, les aristocraties religieuses ou autres contre les hommes qui, nés dans une classe supérieure et initiés aux connaissances de leur temps, par une éducation privilégiée, ne laissent pas que de descendre vers les classes inférieures et de communiquer en bas les lumières qu'ils ont reçues d'en haut; c'est la haine de la noblesse, en 89, contre Mirabeau; c'est la haine aujourd'hui des classes instruites contre les littérateurs qui écrivent pour le peuple.

Le vrai caractère de Moïse, ce qui le distingue des autres sages de l'antiquité, c'est d'avoir arraché le voile sur ce groupe de vérités fondamentales qu'on tenait, avant lui, interdites et cachées au vulgaire. On voit d'ici la différence entre Israël et l'Égypte : l'Égypte, c'est Harpocrate ayant le doigt sur la bouche; en Egypte, c'est le silence qui est Dieu : en Israël, c'est la parole.

Celui qu'une partie des Juifs reconnaîtra plus tard pour le Messie, dans cette société de révélateurs, se fera lui-même appeler *Parole de Dieu, Verbum Dei*.

Mais, suivons Moïse dans ce vaste pèlerinage, dont le but devait être d'établir et de constituer son peuple sur un sol, après lui avoir donné des institutions et des lois. Jamais entreprise ne fut plus grande; jamais on ne vit ramassés, dans une petite association d'hommes, plus de traits de ressemblance avec l'histoire générale des sociétés.

Le peuple hébreu allait, ayant devant lui une obscurité, comme l'humanité qui s'avance, la tête dans les ténèbres.

Une colonne de nuées nous précède, et cette colonne de nuées enveloppe les transformations mystérieuses des sociétés modernes, en mal de l'inconnu; c'est comme l'ombre même de Dieu qui marche devant le progrès.

« Et Moïse avait pris avec lui les os de Joseph, parce que Joseph avait expressément fait jurer les enfants d'Israël, en leur disant : « Dieu vous visitera très certainement; vous transporterez donc, avec vous, mes os d'ici. »

Toutes les révolutions politiques, sociales, religieuses ont une tradition. Nous autres, enfants de 89 et de 92 nous, les fils de l'Évangile et de la philosophie, nous portons avec nous les os de nos pères, les martyrs de l'humanité.

Cependant Pharaon se repentit d'avoir laissé aller les enfants d'Israël. Il s'accusa de faiblesse. Tous les hommes d'Etat, à distance des justices du peuple, ne s'en prennent qu'à eux-mêmes des victoires du droit et de la liberté. « Si nous avions mieux résisté, disent-ils ! Qu'avons-nous fait ? Nous avons laissé aller le peuple d'entre ses liens, de sorte qu'il ne nous servira plus. »

Les classes privilégiées, toutes frappées de stupeur à la vue du sang et des plaies qui les menaçaient, se rassurent dès que le bras du peuple s'est détourné d'elles. C'est alors qu'arrivent les réactions, les retours au despotisme; c'est alors que Pharaon poursuit Israël jusqu'aux confins du désert pour remettre la main sur sa proie.

Le passage de la mer Rouge est, à nos yeux, une figure de la guerre civile dans laquelle se noient les races intractables qui, après avoir laissé échapper une première fois leurs privilégiés, veulent les ressaisir dans le sang. Elles étendent de nouveau la main sur les races affranchies. Dieu juste ! l'abîme s'ouvre alors pour les engloutir ! Ces chars, ces pesantes machines de guerre, ces cavaliers qui tombent devant une main étendue, devant une parole, quelle leçon ! La force morale qui commande à toute la nature détruit la force matérielle qui s'abîme dans sa défaite et son impuissance. Comment ne pas s'écrier alors avec Moïse :

« L'ennemi disait : Je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin; mon âme sera assouvie d'eux; je dégainerai mon épée; ma main les détruirra.

« Tu as soufflé de ton vent, la mer les a couverts; ils ont été enfouis comme du plomb dans les eaux magnifiques. »

A la défaite des ennemis du peuple succèdent bientôt le décuagement et la tristesse de ce même peuple qui retombe des joies de la victoire sur les dures nécessités de la vie. Après les révolutions, la disette. On n'a point eu le temps de pourvoir aux subsistances; les travaux sont suspendus; les conditions bouleversées; les promesses faites par les inspirés semblent comme frappées d'illusion et de mensonge; c'est le désert.

Les institutions anciennes ont sombré dans le cataclysme; les nouvelles n'existent pas encore. On a devant soi l'espace et le vide. C'est le passage avec toutes ses incertitudes, ses privations et ses souffrances. Peu de courages résistent à ces temps de transition morne. Les femmes, les enfants s'associent à la misère générale pour l'aggraver de leurs plaintes et de leurs regrets amers. La famille se fait doucement complice des intérêts de la tyrannie. — « Depuis que tu es libre, dit la femme de l'ouvrier à son mari, en es-tu plus heureux ? Avons-nous plus de pain à distribuer à nos pauvres enfants ? »

C'est alors que les appétits se reportent douloureusement en arrière. On se souvient des ognons d'Egypte. On regrette les potées de chair et le pain de la servitude qu'on compare tristement aux misères de la liberté. Peu s'en faut que le peuple ne revienne alors demander qu'on lui rende ses anciens fers.

Satisfaire aux besoins de la vie matérielle, c'est le problème qu'il s'agit de résoudre le lendemain de toutes les

délivrances. Les réformateurs n'ont pas toujours en pareil cas une manne qui leur tombe du ciel, ni un arbre mystérieux qui leur donne la nourriture nécessaire au peuple ; il leur faut trouver, dans une meilleure distribution du travail et de la richesse publique, le moyen de pourvoir à toutes les exigences.

Moïse applique à son peuple cette formule économique : *A chacun selon ses besoins.*

Écoutons les paroles mêmes du plus ancien des socialistes : « Que chacun recueille autant qu'il lui en faut pour sa nourriture. »

La Bible ajoute : « Parmi les enfants d'Israël, les uns en recueillaient plus, les autres moins ; et celui qui en avait recueilli beaucoup, n'en avait pas plus qu'il ne lui en fallait ; ni celui qui en avait recueilli peu, n'en avait pas moins ; mais chacun se trouva en avoir recueilli selon qu'il en pouvait manger. »

« Quelques-uns en réservèrent jusqu'au matin ; mais il s'y engendra des vers et elle se corrompait ; et Moïse se mit en grande colère contre eux. »

On découvre sous ce voile la pensée secrète de Moïse : prévenir l'inégalité en prévenant l'accumulation.

Les murmures renaissaient sans cesse. L'esprit de servitude et l'esprit d'insubordination se touchent. Ces deux esprits suivent jusque dans les révoltes les races nouvellement émancipées. A la lutte contre les pouvoirs établis, succède la lutte contre les influences et les habitudes qu'une longue domination a déposées dans l'âme du peuple.

Les plaintes des Hébreux avaient toujours pour motif les fatigues et les privations matérielles du voyage : aujourd'hui la faim, demain la soif. Moïse satisfit à tout. Sous une apparence merveilleuse, ce grand législateur nous enseigne que, devant la volonté d'un homme soutenu par une conviction inébranlable, les obstacles matériels cèdent comme par enchantement. Rien ne résiste à qui veut délivrer un peuple ; les rochers arides versent de l'eau sur son passage et toute la nature s'humilie devant la grandeur de son œuvre.

Affranchir et organiser, tel est le double caractère des révoltes. A ce peuple tiré par la ruse et par la force des liens d'une monarchie étrangère, il faut une constitution, une loi. C'est du haut de la Montagne, au milieu des éclairs et des tonnerres, sous une impression de terreur, que va se révéler l'esprit du progrès, l'esprit de justice.

Moïse donne pour fondement à ses institutions politiques le dogme. Cette idée de l'unité de Dieu à laquelle toute sa vie est dévouée, il l'incarne dans un peuple. Déjà, sous forme d'alliances, l'esprit humain, dans la personne de Noé, d'Abraham et de Jacob, avait parcouru différentes notions de l'Être suprême ou de la Vie Universelle. A chacune de ces alliances successives correspondait un progrès nouveau, un développement du dogme et de la raison.

L'histoire n'est, comme nous l'avons dit ailleurs, que l'évolution de l'idée de Dieu dans l'humanité.

Dans les temps modernes où la raison souveraine se manifeste par les développements de la science, de l'industrie et du bien-être, les révoltes politiques ou sociales sont, elles aussi, des alliances avec Dieu.

Moïse tenait à isoler des autres nations, à séparer de la communion humaine ce peuple dépositaire de l'idée divine. Tel est le motif de ces cérémonies étranges et des

coutumes bizarres dont ce hardi législateur enveloppa les Hébreux. Il les enferma dans une loi chargée de cérémonies et de pratiques. Comme si ces institutions civiles et religieuses ne devaient pas suffire, il les sépara de l'humanité par un mur de haine. Les juifs furent redevables, sans contredit, à cet isolement, d'une nationalité tenace et indestructible. Ce fut aussi la limite de leur progrès. Cette race privilégiée, qui s'était orgueilleusement superposée à la civilisation antique et à toutes les civilisations futures, imaginait un dieu pour elle, un dieu ennemi des autres races, et tout infatué de son origine, elle s'arrêta dans un égoïsme stérile. A un descendant de la maison d'Israël il était réservé, dans l'avenir, d'effacer la différence des races et de les ramener toutes à l'unité.

L'inconvénient des religions qui ne contiennent point en elles un germe de réforme, c'est de s'opposer dans la suite au mouvement des institutions civiles et aux progrès de l'intelligence humaine. Il est extrêmement difficile de dissoudre ces obstacles. La violence et le temps n'y peuvent rien. Le judaïsme s'est perpétué sous nos formes religieuses ou politiques, jusque dans les sociétés modernes. Nous avons gardé des institutions mosaïques, la dîme, la domination sacerdotale, la rigueur des châtiments, l'alliance de l'ordre temporel et du spirituel, que Jésus-Christ voulut en vain diviser par ce mot : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

Les institutions de Moïse marquent néanmoins un progrès considérable sur les institutions de l'Egypte.

Il y a un fait primitif qu'on rencontre à l'origine de toutes les sociétés, c'est l'esclavage : la possession de l'homme par l'homme qui révolte aujourd'hui nos idées de justice à ses racines dans l'inégalité naturelle des races et des individus. L'horrible domination que nos organes prédominants font peser quelquefois sur notre volonté, les hommes, au commencement, la firent peser sur leurs semblables. Un affreux sentiment d'orgueil et de propriété poussa les premiers habitants du globe à se faire les maîtres de leurs frères. Ce qui a lieu de nous surprendre, c'est que, comme nous l'avons dit ailleurs, ce fait monstrueux ne paraît pas avoir été mêlé de beaucoup de violence. La servitude fut généralement acceptée.

La division fondamentale des castes était la première base des théocraties de l'Orient. Moïse, au contraire, prit pour fondement l'unité de peuple. Il consacra parmi ses frères une sorte d'égalité charnelle, qui n'était point encore l'égalité du droit, mais qui devait y conduire. L'esclavage était un fait trop enraciné pour qu'il l'extirpât entièrement ; les idées et les réformes ne marchent point avec cette rapidité heureuse ; il se contenta de l'adoucir. L'état d'esclavage, pour le Juif, n'avait d'ailleurs plus ce caractère de perpétuité qu'on retrouve chez les autres peuples de l'Orient ; il cessait de droit à la septième année et deux fois par siècle à l'époque du Grand Jubilé.

La propriété changea de forme. La terre n'appartenait plus, comme en Egypte, au chef de l'État. Divisée entre les citoyens par portions égales, elle s'incorpora en quelque sorte à la liberté des personnes.

Comme dans la suite cette égalité primitive devait s'altérer par des causes dépendantes du caractère de chacun, Moïse avait institué dans le droit de rachat un moyen de rétablir. A l'année jubilaire, celui qui avait aliéné son champ pouvait rentrer dans sa possession.

« La terre, dit l'Éternel, ne sera point vendue sans retour ; car la terre est à moi, et vous êtes étrangers et forains chez moi. »

Les hommes sont tous les locataires de Dieu ; il n'y a donc aucun d'eux qui soit maître absolu du sol.

Moïse condamne sévèrement l'usure et l'abus du prêt sur gage : « Si tu prêtes de l'argent au pauvre qui est avec toi, tu ne le presseras point comme un créancier avide, et tu ne mettras point sur lui d'usure. »

« Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché. »

Les autres ordonnances de Moïse se rapportent au gouvernement et au sacerdoce. Il y a un âge social où l'élément religieux et l'élément d'autorité tendent à s'organiser charnellement dans des institutions, des dignités, des corporations visibles. C'est l'enfance des nations et du genre humain, l'âge du pouvoir. Plus tard le sentiment de la vénération diminue. C'est le moment où les esprits timorés, à travers le travail de décomposition qui s'opère dans l'État et dans les cultes reconnus, croient entrevoir la main de l'anarchie, tandis que d'autres, plus croyants, y découvrent l'œuvre de la liberté.

Or, pendant que Moïse, séparé de son peuple, se livrait sur la montagne à la contemplation de l'éternelle loi et cherchait à surprendre, dans la solitude, la pensée de Dieu, voici que les Hébreux, ennuyés de son absence, ne sachant à quelle servitude se vouer, imaginèrent de couler un veau d'or. — « Fais-nous, disaient-ils à Aaron, des dieux qui marchent devant nous. » Perpétuelle et grossière erreur des peuples façonnés à l'obéissance ! Ils se croient perdus et ne savent plus où se tourner, dès qu'ils n'aperçoivent plus à leur tête une autorité matérielle qui les guide.

Il ne faut pas s'étonner de l'érection du veau d'or. Ce retour à l'idolâtrie de la richesse, au dieu de l'usure, se montre après toutes les révolutions, dès que l'idée s'éloigne et disparaît, en quelque sorte, derrière la montagne.

Moïse descendant de la Montagne entendit un bruit de gens qui chuchotaient. Lorsqu'il fut approché du camp, il vit le veau et les danses. Sa colère s'embrasa. C'est dans de pareilles fêtes, renouvelées de la servitude, que les peuples oublient leurs droits et leur dignité.

Il prit ensuite le veau qu'ils avaient fait, le brûla au feu, le réduisit en poudre ; puis il répandit cette poudre dans l'eau, et il la fit avaler aux enfants d'Israël.

O adorateurs de l'or ! puisque vous l'aimez, buvez-en !

L'idolâtrie est une des formes de l'esclavage, c'est même celle qui donne subrepticement accès à toutes les autres. De la tendance de l'homme à diviniser les ouvrages de ses mains est sorti l'esprit de dépendance monarchique. L'idée d'êtres privilégiés, d'êtres au-dessus de la nature, se lie à ce fatal penchant qui égare l'adoration de l'homme sur ses semblables. Le droit divin est une trace du paganisme.

Nous ne sommes point encore sortis de l'idolâtrie ; nous nous faisons des idoles de chair, des dieux d'or. Le sentiment exagéré de la vénération a peuplé le monde ancien de fausses divinités et le monde moderne d'insupportables petits rois, qui renaissent sous toutes les formes, après la ruine de tous les trônes.

L'homme ne sera point réellement libre tant qu'il n'aura point arraché de son cœur la racine de toutes les idolâtries.

Moïse frappa d'un châtiment épouvantable ce retour vo-

lontaire à la servitude. Trois mille hommes du peuple tombèrent, ce jour-là, sous le tranchant de l'épée. Moïse, au nom de Dieu, et comme moyen d'attirer la bénédiction du ciel, animait les pères à consacrer leurs mains dans le sang de leurs fils, les frères à se porter contre leurs frères. Le massacre dura jusqu'au soir. On trouve dans cette conduite de Moïse les premiers et sanglants vestiges du système de la terreur que nous aurons à juger plus tard.

Antant trouvé, en Égypte, un peuple d'esclaves, Moïse s'était fait le chef de leur affranchissement. Cette dictature, il l'exerça sans limite, sans contre-poids. Comme toujours, les plus grandes difficultés lui vinrent de ceux qu'il conduisait à l'indépendance. Les murmures des siens, leur pusillanimité orgueilleuse, leurs injustes défiances vinrent souvent traverser son œuvre. Ces obstacles, il résolut de les briser avec une main de fer. Il prit à Dieu le droit de vie et de mort sur ses semblables. Au secours de l'idée qu'il voulait incarner dans ce peuple et qui devait maintenir ses libertés, il appela le glaive.

Du pouvoir extraordinaire que Moïse exerçait sur les siens et d'autres circonstances on a conclu, dans ces derniers temps, que les Juifs étaient dans l'origine une famille arabe. Cette opinion est vraisemblable ; mais si dur que soit, en temps de guerre, le commandement chez les tribus arabes, on ne peut disconvenir que Moïse ne se soit attribué, sur ses frères, une autorité particulière, ayant sa source dans un droit surhumain qui suspend tous les autres droits. Ainsi le système de la terreur, que les ennemis de la Révolution française attaquent si violemment depuis 93 et que nous en défendons pas, surtout à ce point de vue-là, serait, d'après les croyances juives, d'institution divine.

Or, cet homme, Moïse, était fort doux.

On trouve, en effet, dans ses livres, sous une écorce dure et barbare, la trace d'un cœur sensible :

« Tu ne fouleras ni n'opprimeras point l'étranger ; car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

« Si tu vois l'âne de celui qui te hait abattu sous sa charge, tu ne passeras pas ton chemin, mais tu l'aideras à le relever.

« Pendant six ans tu sémeras la terre et tu en recueilleras le revenu ; mais en la septième année tu lui donneras du relâche et la laisseras reposer, afin que les pauvres du peuple mangent de ce qu'elle donnera ; tu en feras de même de ta vigne et de tes oliviers.

« Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le sang de sa mère. »

On voit par là que Moïse n'était point entraîné à la violence par caractère, mais par amour d'une idée. Tout ce qui contrariait cette idée, il le frappait de sa haine ou de ses colères. Les rigueurs, chez de semblables natures, partent d'un fond de bienveillance très réelle, quoique fertile en conséquences dangereuses. Ces hommes veulent le bien de l'humanité malgré l'humanité. A la tyrannie et aux traces qu'elle laisse après elle dans une nation, ils jugent indispensable d'opposer une tyrannie contraire, à la force la force, au glaive le glaive.

La terreur appartient sans contredit aux âges barbares. Elle est la conséquence de ce principe qui formait alors le fondement de la justice : œil pour œil, dent pour dent. Le système des peines et des récompenses matérielles forme d'ailleurs le principal nerf du gouvernement dans les premiers âges des peuples. Delà ces menaces formidables dont

Moïse frappe ceux qui seraient tentés d'en revenir à l'idolâtrie, c'est-à-dire à la servitude : « Je mettrai vos charognes sur les charognes de vos dieux de fiente ! »

Moïse était doux, mais triste : c'était un de ces hommes qui portent sur eux la charge de l'humanité ; il en paraissait accablé comme d'un fardeau moral. L'esprit qui est en de pareils hommes ne leur laisse ni repos, ni trêve. Tourmentés du bonheur public, ils s'approprient les peines, les troubles, les fautes de tout ce qui les entoure. Ce sont, si l'on ose ainsi dire, des éponges qui s'emplissent de toutes les amertumes de leur temps. Il ne faut plus s'étonner s'ils se montrent préoccupés et sévères.

Après toutes les délivrances, il se forme au sein de la victoire des divisions et des partis, surtout quand les résultats de cette victoire se font attendre et qu'il faut, en quelque sorte, traverser le désert à pieds nus. Cela ne pouvait manquer d'arriver au sein de ce peuple intraitable et dur, que Moïse s'était chargé de conduire à la terre promise. Coré fit une entreprise avec Dathan, Abiram et On contre la dictature. Ils s'élèverent contre Moïse avec deux cent cinquante hommes, qui étaient des principaux de l'assemblée. Les reproches qu'ils adressaient à Moïse et à son collègue Aaron sont remarquables : « Est-ce que l'Éternel a parlé seulement par Moïse ? N'a-t-il pas aussi parlé par nous, puisque tous ceux de l'assemblée sont saints et que l'Éternel est au milieu d'eux ? De quel droit cet homme veut-il envahir sur la souveraineté de tous ? Pourquoi s'éleve-t-il au-dessus de l'assemblée ? »

Si l'on y regarde de près, on trouve, chose singulière, que l'accusation formée contre Moïse est précisément celle dont les thermidoriens se servirent contre Robespierre, après la fête de l'Être-Suprême : s'élever au-dessus de l'assemblée, s'approprier Dieu.

En droit, les réclamations de Coré et de ses partisans étaient fondées. La dictature n'est excusable que si elle sert à combattre les restes de la tyrannie et à former les mœurs de la liberté. Celle de Moïse avait, sous ce rapport, sa raison d'être. Il ne nie pas le principe, il le réserve. Quelqu'un

étant venu l'avertir que deux Israélites prophétisaient dans le camp, Moïse lui répondit : « Es-tu jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple fût prophète et que l'Éternel mit son esprit sur chacun ! »

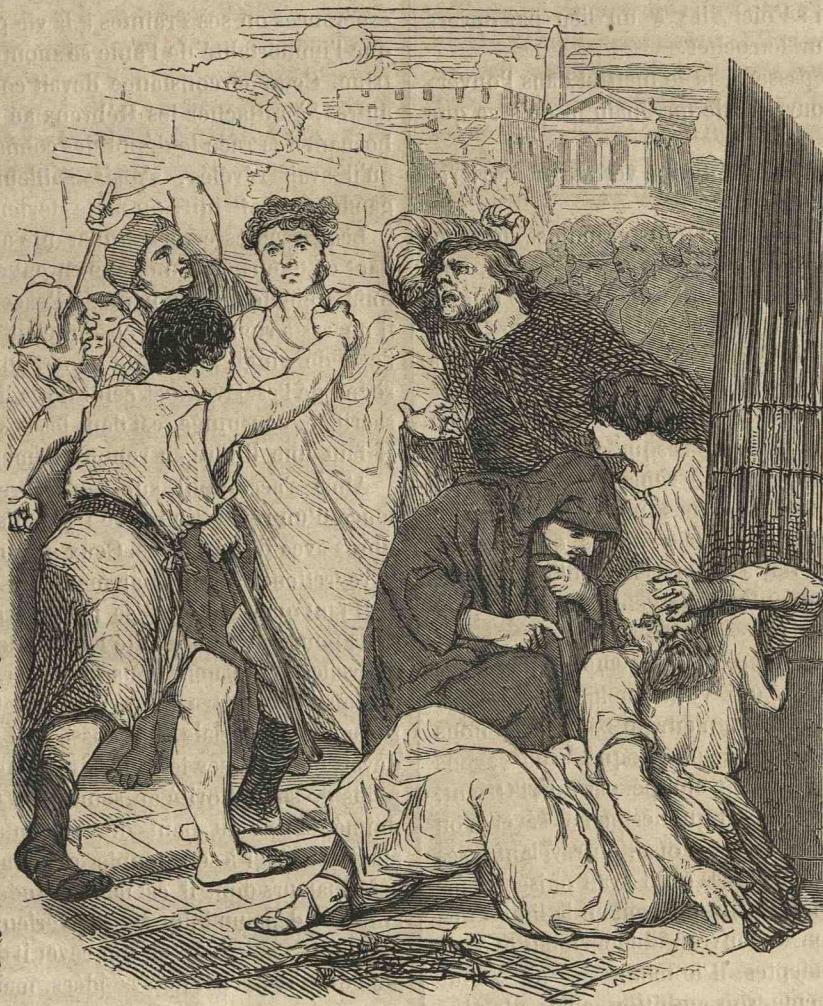
Faire parler Dieu était, dans ces temps d'ignorance et de superstition, un privilége qui appartenait au seul sacerdoce. Moïse, lui, ne voulut pas que ce droit fût dévolu à une caste particulière, comme dans les véritables théocraties ; il disposa que la voix de Dieu, l'inspiration était en quelque sorte un domaine public. Aussi, malgré ses imperfections et ses abus, la loi de Moïse se rapproche-t-elle plus de la démocratie que toutes les législations anciennes. Il institua le premier un peuple d'initiés, un peuple prophète.

Aux séditions contre son autorité, Moïse opposait toujours le même système, la terreur. Cet homme représentait le peuple, non le peuple du présent qui avait appétit aux viandes et qui se prosternait devant le veau d'or, mais le peuple de l'avenir. En vertu de cette fiction, il s'était attribué le droit de détruire et d'exterminer tout ce qui résistait à sa parole. Ceux qui, en histoire, ne jugent point les hommes par les moyens, mais par le but et par le résultat, trouveront, tout autre motif à part, que Moïse a eu raison d'agir ainsi, puisque, par ces moyens de violence, il a gravé dans ce peuple dur les traits d'une nationalité indestructible, d'un dog-

me nouveau, d'un progrès réel pour la race juive et pour l'humanité.

Il serait superflu d'indiquer tous les côtés par lesquels la loi et le dogme de Moïse étaient incomplets. Le Dieu des Juifs, étant un et immobile, opposait au progrès de la science une limite éternelle. Moïse, craignant en outre que ce mystérieux penchant à l'idolâtrie, dont la trace était partout visible, ne ramenât son peuple vers les dieux faits de main d'homme, avait cru devoir frapper de réprobation les figures peintes et les statues ; aussi les Hébreux n'eurent-ils jamais d'art national.

Les anciens peuples d'Orient avaient égaré l'idée de Dieu sur toute la nature ; Moïse, par un effort opposé, la ramena



LYCURGUE.

au contraire à son origine. On ne voit pas néanmoins qu'il ait dégagé l'idée d'un pur esprit; le Dieu de Moïse est un Dieu charnel, avec lequel on converse face à face, qui a les passions, les mouvements de colère et les repentirs de l'humanité; sombre et dur comme la race à laquelle il se communique. Soit que Moïse ait été halluciné dans ses soliloques par les impressions des sens, soit qu'il ait jugé à propos, en parlant aux Juifs, de se servir d'un langage figuré, on aperçoit toujours dans ses récits un Dieu personnifié, un Dieu à l'image de l'homme. Cela empreint quelquefois son style d'une grandeur merveilleuse et suprême.

« L'Éternel dit à Moïse : Tu ne peux pas voir ma face; car nul homme ne peut me voir et vivre.

« L'Éternel dit aussi : Voici, il y a un lieu par devers moi, et tu t'arrêteras sur le rocher.

« Et quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher, et te couvrirai de ma main jusqu'à ce que je sois passé.

« Puis, je retirerai ma main, et tu me verras par derrière, mais ma face ne se verra point. »

Quelle image plus saisissante et plus grandiose de l'humanité qui, à travers les dogmes et les cultes établis, voit toujours Dieu par derrière, Dieu qui s'en va, tandis que sa face demeure éternellement invisible et voilée; car cette face le progrès seul peut la découvrir, et encore à travers beaucoup d'ombre!

Depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à leur arrivée dans la terre sainte, les Israélites furent presque continuellement en guerre avec les peuples qui se rencontrèrent sur leur passage. Moïse ne voulait pourtant pas inspirer à sa race un esprit d'entreprises et de conquêtes; mais quelles que soient les illusions des rêveurs, après les révolutions politiques et religieuses, les peuples n'arrivent jamais à la paix qu'en traversant la guerre.

Les efforts de Moïse pour séparer son peuple du contact des autres peuples, efforts qui vont quelquefois jusqu'à l'inhumanité la plus révoltante, n'auront pas lieu de nous surprendre si nous regardons à son époque. Nous avons dit avec quel soin le dogme était enveloppé, par tout l'Orient, dans le mystère des initiations, et quelles peines sévères on infligeait à la violation des secrets. Moïse, en révélant à ses frères une partie des connaissances qu'il avait puisées dans les temples d'Égypte, élargit singulièrement la limite des communications; ce qu'on découvrait difficilement et sous mille voiles à quelques adeptes, il le manifesta, lui, à tout un peuple. Peut-être même son ambition allait-elle plus loin; peut-être rêvait-il l'initiation future du genre humain à la connaissance de l'unité de Dieu par le peuple juif. Il fallait, en attendant, entourer ce peuple de voiles, de mystère et de solitude; il fallait l'éloigner par une trace de sang des autres peuples dont il aurait pris les superstitions, afin que se maintenant pur et intact des idolâtries, il pût sauver avec lui le dogme conservateur de la raison humaine.

La France, dépositaire, en 93, du principe de la liberté, avait quelques analogies avec le peuple juif. ce peuple initiateur et martyr. Isolée des autres nations qu'elle voulait au contraire appeler à l'unité des races, elle eut des guerres nombreuses et terribles à soutenir. Elle frappa de larges blessures les puissances étrangères qui s'opposaient à sa marche vers l'indépendance et la justice; mais sous ces blessures sanglantes, au bout de ce glaive, il y avait le dogme de la fraternité des peuples. Comme Moïse, elle

venait inoculer au monde un dogme nouveau, une idée nouvelle, et tout en se préservant du contact mortel des tyrannies voisines, elle allait à l'amour par la haine, à l'unité par la division, à la paix par la guerre, à la tolérance par la force, à l'humanité par la terreur, à la régénération par la mort.

L'idée d'une vie future était enveloppée dans les initiations égyptiennes sous toutes sortes de voiles et de figures; Moïse limite ses promesses et ses menaces aux récompenses et aux châtiments temporels. — On se demande s'il n'avait pas eu connaissance de la partie des mystères qui était relative à la transformation des âmes, où s'il avait jugé à propos de n'en rien dire à un peuple charnel, qui bornait ses espérances ou ses craintes à la vie présente. Toujours est-il que l'immortalité de l'âme se montre fort peu dans sa doctrine. Cette circonstance devait concourir, avec plusieurs autres, à rattacher les Hébreux au sol national. Moïse, en bornant à sa race le dépôt des connaissances et des dogmes qu'il avait révélés, s'était d'ailleurs interdit toute propagande. On naît juif, on ne le devient pas.

Les Israélites errèrent quarante ans dans le désert. Pendant ce temps, les uns moururent de langueur, les autres tombèrent de mort violente. A l'exception de deux hommes, il ne resta rien de tout ce qui était parti d'Égypte, depuis l'âge de vingt ans. Une génération doit passer entre le règne de l'esclavage et celui de la liberté. Cette génération sacrifiée, consumée, est dans les desseins de la Providence. Il faut une litière au renouvellement des idées.

Ainsi s'accomplit sur les Hébreux cette terrible sentence d'un révolutionnaire : « On ne fait point des hommes libres avec des esclaves. Ceux qui ont servi l'ancien régime le regrettent toujours par manie ou par lâcheté de cœur ! »

Il faut que les pères se métamorphosent dans leurs enfants pour que l'humanité change de mœurs et que les idées nouvelles s'incarnent dans les générations naissantes.

Moïse devait être compris dans cette inexorable loi de la régénération sociale. Lui aussi était du vieux monde; il ne devait point passer le Jourdain; il devait laisser ses os et le poids de son autorité au seuil de la terre promise. Il lui fut donné de voir du haut de la montagne le pays que Dieu allait concéder à son peuple, et ce fut tout. Comme tous les réformateurs dont il est ici la grande et poétique figure, il entrevit, dans un lointain mystérieux, les destinées de sa nation, la réalisation de son rêve; il découvrit la place et le domaine matériel de ses idées; mais Dieu lui dit : Tu n'y entreras pas!

Il mourut seul, loin des siens, dérobant ainsi à son peuple le spectacle de la défaillance humaine. Son sépulcre ne fut point connu, comme si un mystère devait couvrir la fin de ces hommes exceptionnels, et comme si la foule n'avait rien à voir dans leur néant.

Moïse ne voulut pas mourir, il disparut.

Aux yeux de l'historien, qui n'a point à se préoccuper du point de vue théologique, Moïse est plus qu'un prophète, plus qu'un révélateur, plus qu'un saint; c'est une époque de l'humanité. Nous n'avons rien dit de ses miracles: le plus grand de tous fut de tirer un peuple de la servitude et de le conduire, à travers des difficultés sans cesse renaissantes, vers un état social, imparfait sans doute, mais où les citoyens jouissaient de plus de liberté que dans les autres civilisations de l'Orient. Inflexible, il abattit successivement tous les obstacles. Puis, quand, vieux et cassé, chargé d'ans et de

souvenirs, cet homme, dont la force physique était égale à la force morale, vit que le moment était venu de se dérober aux yeux des siens, il se réfugia dans une sorte de suicide héroïque, martyr de la liberté de son peuple et de l'unité de Dieu.

O impuissance, o néant des législations les plus sages ! Puisque dans cette société dont Moïse avait posé l'idéal, sous cette constitution supérieure à toutes les constitutions de l'antique Orient, l'homme qui devait venir un jour, non détruire, mais accomplir la loi, n'avait à attendre de la part de ses frères qu'une mort infâme et un jugement sans justice.

III.

LA GRÈCE. — LES TEMPS FABULEUX ET HÉROIQUES.

Sous le mouvement des faits et des idées qui ont exhaussé successivement le niveau de la civilisation, nous avons découvert une couche primitive, qui se retrouve chez tous les peuples anciens et qui s'étend à toute la terre : l'esclavage.

Si l'on y regarde de près, on voit que les hommes ont tendance à se laisser dominer. Il faut que ce penchant soit bien fort, puisqu'après tant de révoltes et d'entreprises extraordinaires, il subsiste encore dans les sociétés modernes. Plus nous nous rapprochons de l'état de nature et plus nous rencontrons la domination du fort sur le faible. C'est une erreur de croire avec J.-J. Rousseau que la liberté ait régné autrefois sur la terre, et qu'elle s'en soit exilée avec les progrès de la civilisation ; ce qui a régné dans l'origine, c'est l'inégalité des forces amenant à sa suite l'inégalité des conditions sociales.

Nous voyons dans les temps anciens le monde en admiration devant les hommes ou les femmes qui consomment beaucoup, devant ces existences privilégiées dans lesquelles viennent se fondre et s'absorber plusieurs existences inférieures ; toute la nature sue à leur plaisir ; le travail du genre humain s'engloutit par toutes les ouvertures de leurs sens ; la matière assujettie s'accumule sous leur main ; le ciel, la terre et l'eau fouillés par leurs appétits, tourmentés par leurs caprices, asservis par leur puissance, les reconnaissent en quelque sorte pour les seuls habitants du globe. Le reste n'est rien qu'une multitude sans nom dans laquelle ces existences souveraines puisent la matière et la sève de leur domination universelle.

Les hommes qui, de siècle en siècle, affirment la liberté sur la terre et cherchent à dégager les autres hommes, font, il faut le reconnaître, une œuvre contraire à la nature : la nature, c'est le mouton qui détruit l'herbe ; c'est le loup qui enfonce ses griffes au flanc du mouton ; c'est l'homme qui, plus fort et plus intelligent, soumet tout ce qui vit à son empire violent, sans même en excepter ses semblables.

Mais, la civilisation crée de siècle en siècle, au-dessus de la nature, un ordre de rapports nouveaux, fondés sur la justice, qui se développent peu à peu dans la conscience humaine. C'est l'origine du droit.

La liberté, fille du droit, se trouvant pour ainsi dire en antagonisme avec la nature, avec les inégalités natives qu'elle se propose d'effacer, avec les forces matérielles qu'elle doit

soumettre, avec la différence des races qu'elle réunit dans un même principe, il ne faut plus s'étonner de la lutte que tous les libérateurs ont eue à soutenir contre les préjugés de leur temps, contre les dominations établies et contre leurs propres frères qu'ils venaient appeler, malgré eux, à l'indépendance.

Le développement du sentiment de la liberté dans le genre humain correspond à tous les autres progrès, mais surtout à celui de nos connaissances. Ce qui agrandit l'esprit, ce qui élève le cœur, devient un obstacle et un empêchement à la tyrannie quelle qu'elle soit.

Les sociétés se reproduisent, pour ainsi dire, de bouture. A l'origine, la Grèce ne fut qu'un rameau égyptien transplanté dans le Péloponèse. L'Egypte, fille de l'Inde, versa de son sang, de son âme dans cette civilisation naissante. Toutefois les éléments apportés à diverses époques de l'Egypte ou de la Phénicie, en se combinant avec les principes qui existaient chez les races autochtones, les Pélages et les Hellènes, se transformèrent et donnèrent naissance à une société nouvelle.

Plusieurs causes influèrent sur cette transformation ; nous les réduirons à trois : le dogme, le climat et le caractère particulier des races.

Le dogme perdit chez les Grecs cette raideur, ce voile effrayant et sombre, cette sévérité farouche qu'il avait dans l'ancienne Egypte. Quoique pesant encore sur les lois et les institutions du pays, la religion se sépara mieux, avec le temps, de la politique.

Les Egyptiens avaient divinisé sous des figures confuses les phénomènes de la nature, les Grecs en donnant un corps et une âme aux agents invisibles les dégagèrent plus nettement de la création. Ces forces aveugles devinrent des personnes douées de mouvement, de vie, de liberté.

En Egypte, le climat est, pour ainsi dire, immobile ; les vents, les accroissements du Nil et les autres phénomènes sont assujettis à un ordre constant ; les deux caractères de cette imposante nature sont la stabilité et l'uniformité. On s'explique par ces circonstances extérieures l'éternité des usages, des lois, des institutions, et cette religieuse horreur des innovations qui était chez eux le fondement même du culte et de la politique. — En Grèce au contraire, où la diversité des aspects et des saisons offre sans cesse des contrastes frappants, où les accidents abondent, où la nature n'est jamais semblable à elle-même, où le monde extérieur est, pour ainsi dire, en action et en mouvement, les hommes se montrèrent moins attachés aux traditions, plus disposés à innover. L'amour du progrès alla quelquefois chez eux jusqu'à l'inconstance et à la légèreté.

Le caractère des Grecs tenait à une sorte de matérialisme que relevait sans cesse l'idéal du beau. Voluptueux, ils mettaient dans leurs plaisirs une délicatesse inconnue aux autres peuples. N'étant plus dominés par des dogmes religieux qui enchaînaient l'activité humaine, après avoir enchaîné Dieu même, ni par un climat qui pétrifiait tout, les Grecs se firent des dieux familiers, inhérents aux lieux qu'ils habitaient, des dieux patriotiques, chargés de veiller de concert avec eux aux destinées de leur famille et de leur race. Ici mobiles et brillants, là rigides et austères, ils ajoutèrent par le contraste d'Athènes et de Sparte, de nouveaux traits à la civilisation, jusque-là fort peu compliquée. Quoiqu'ils eussent du goût pour la liberté, la démocratie ne fut jamais chez eux qu'un combat d'inégalités qui se

balançait; pour fonder l'égalité réelle, d'où jaillit l'indépendance, il leur manquait une notion plus élevée du droit. Policée, la Grèce ne put se laver de cette tache originelle : l'esclavage.

Avec les Grecs apparaît néanmoins une fondation nouvelle du droit : la cité.

Il n'entre point dans notre dessein d'écrire l'histoire de la Grèce; nous nous proposons d'écrire l'histoire de la liberté : chercher des aieux à une idée; montrer le genre humain se dégageant pas à pas des servitudes que l'ignorance a fait peser sur ses commencements; déterminer l'élément nouveau que les sociétés apportent, en se fondant, à la civilisation; raconter les actions mémorables par lesquelles certains hommes se sont tirés de la foule et ont résisté à l'oppression, soit en luttant contre les forces tyranniques de la nature, contre des armées puissantes, contre des hommes revêtus d'une autorité souveraine, soit en établissant des institutions et des lois, c'est là tout l'esprit et l'intention de notre travail.

La Grèce a passé, comme les sociétés modernes, par un âge d'enfance et de barbarie. Absorbés dans la nature, ses premiers habitants, véritables sauvages, ne se connaissaient point eux-mêmes. Ils n'ont laissé ni traces, ni souvenirs; disputer aux animaux farouches comme eux une nourriture grossière, c'était toute leur occupation. Leurs premières découvertes furent d'apprendre à construire des cabanes, à se nourrir de glands et à se couvrir de peaux.

Chaque nation recommence dans son enfance l'enfance de l'humanité.

Les premiers héros de la Grèce furent des hommes doués d'une grande force physique : abattre un sanglier farouche qui désolait toute une contrée; délivrer la terre d'un serpent redoutable, d'un taureau furieux ou des monstres à figure humaine, qui l'obsédaient, tels furent avec l'assainissement du sol et le déboisement des terres, les premiers travaux de la liberté.

Des étrangers jetèrent en Grèce les fondements de la vie civile. On ne fait point impunément du bien aux hommes. Il est surtout difficile de secouer les pesantes lois de l'habitude et les immobiles instincts. Les races dégradées ont une horreur naturelle du progrès. Aussi les premiers hommes qui venaient soustraire leurs semblables à la pression des besoins matériels, en leur enseignant l'industrie et les arts utiles, furent-ils presque tous victimes de leur zèle initiateur.

Au milieu des ténèbres de l'histoire, on se sert utilement de la mythologie comme d'un fil conducteur.

Nous avons parlé ailleurs des Titans; mais cette fable a quelque chose de local, de particulier à la Grèce. Les Grecs, par une tendance générale aux anciens peuples, ont placé dans le ciel le berceau de leurs fondateurs. Leur religion a conservé, en l'entourant de merveilleux, le récit d'une grande lutte entre les Géants et Jupiter. On se demande si ces *enfants de la terre* n'étaient pas une colonie d'agriculteurs qui était venue, dans des temps fort anciens, se fixer en Grèce, sur un pays de montagnes. L'agriculture marque le passage de l'état sauvage à la civilisation. Il est naturel de supposer que les établissements de ces premiers colons furent attaqués, et qu'accablés par la race pélasgique, ces hardis pionniers succombèrent à la suite d'un combat mémorable.

Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est l'idée de

révolte que les fables religieuses de la Grèce attachent à leur entreprise. Enveloppés dans la vie universelle, les peuples primitifs regardent comme une véritable révolte contre la nature et contre Dieu tout ce qui tend à les faire sortir de ce repos traditionnel. L'agriculture étant, dans l'origine, pour les Grecs, une innovation, une conquête sur la nature, a dû être regardée, par eux, comme une impénétration. D'où l'idée de châtiment que la tradition imprime à la chute des Titans.

Il est curieux de voir avec quel acharnement l'ignorance défend ses ténèbres, et de quelle manière l'homme se ligue contre ses propres intérêts avec ses deux plus dangereux ennemis : la routine et l'oisiveté.

Ces colonies, quoique plusieurs fois renouvelées, n'eurent point assez de puissance pour altérer le caractère des races qui couvraient primitivement le sol de la Grèce. La Phénicie, l'Egypte, peut-être même l'Inde, apportèrent à la Grèce des traditions, des lumières, et cet élément excitateur qui sollicite les peuples à sortir de la barbarie; mais ce fut tout.

Inachus, Pelasgus, Danaüs, autant de noms propres auxquels se rattachent de nouvelles colonies, plus certaines, et qui influèrent sur les premiers mouvements de la Grèce.

En ce temps-là un conquérant parut : Deucalion.

Dans l'histoire de ces temps reculés, les guerres, les migrations, les déluges sont souvent confondus : ce sont des fléaux semblables par leurs ravages et que la mémoire du peuple distingue peu.

Quelques mouvements tardifs du globe paraissent avoir contrarié sur ces côtes l'œuvre de la civilisation commencée. Diverses révoltes physiques, déluges, tremblements de terre, auraient détaché du continent quelques îles de la mer Egée. Les fables qui se mêlent constamment à la tradition des Grecs rapportent que les dieux irrités contre les hommes avaient résolu de les faire périr par les eaux. Deucalion et Pyrrha en furent seuls préservés. Après le déluge, ils consultèrent l'oracle de Thémis, qui leur conseilla de jeter les os de leur mère derrière eux, par-dessus leur tête; ils firent comme l'oracle avait dit; ils ramassèrent les os de la terre, c'est-à-dire des pierres; ces pierres, en tombant de leurs mains, se métamorphosèrent, celles de Deucalion en hommes, et celles de Pyrrha en femmes.

Ce déluge est une image de tous les cataclysmes historiques ou autres, qui balaient le passé. Il faut, après leurs ravages, semer une race et des idées nouvelles. Cette semence on la trouve dans la tradition. Nous autres, enfants des temps modernes, nous semons derrière nous, et comme dit l'oracle, par-dessus la tête, les os de notre mère, la Révolution française. Ces os germeront. Il en sortira un peuple d'hommes et de femmes, qui renouvelera les anciennes sociétés.

Les sociétés naissantes participent, en se l'assimilant, au progrès qui a été accompli par les sociétés anciennes. L'Egypte était alors un vaste dépôt de connaissances; en communiant à cette civilisation vénérable, la jeune Grèce s'évita de remonter, par elle-même, à des découvertes laborieuses, qui auraient longtemps arrêté ses premiers pas.

Les colonies se succédaient. Une expédition, que les Grecs ont personnifiée dans Cécrops, fonda la ville d'Athènes. L'inceste régnait sur la terre. Les lois de l'union conjugale étaient tellement ignorées que les enfants portaient le nom

de leur mère, parce que les pères étaient rarement connus. Cérops (l'homme n'a probablement jamais existé, mais c'est d'une époque qu'il s'agit) institua le mariage, qui, tout en gênant sous sa règle les aveugles instincts de la nature, est pour l'homme et surtout pour la femme l'origine de la liberté.

Deux nouvelles colonies parurent, l'une dans la Béotie, l'autre dans l'Argolide. Ces colonies d'Egyptiens et de Phéniciens cultivèrent, en l'occupant, une terre qui, livrée à elle-même, ignorait sa fécondité. A la suite de ces étrangers, les indigènes découvrirent leur beau pays dont ils n'avaient connu, jusqu'alors, que les rigueurs. Les inventions, les arts, se succédèrent; enfin naquit l'écriture alphabétique, germe précieux des plus vastes connaissances et de toutes les conquêtes politiques. En latin le même mot *liber* signifie livre ou libre; c'est en apprenant à lire au peuple qu'on l'affranchit.

Quoique l'histoire de ces temps soit conjecturale et qu'on courre risque d'égarer son intérêt sur des hommes qui n'ont jamais vécu, nous dirons que ces premiers civilisateurs de la Grèce eurent un sort déplorable. Une fatalité particulière s'attache à leur vie et à leur postérité. On connaît, d'après la fable, le crime et la punition des filles de Danaüs. Cadmus, auquel on attribue l'invention des lettres, ayant consulté l'oracle, apprit que sa famille était réservée aux plus grands malheurs. Il se bannit lui-même de son pays pour ne pas voir se réaliser l'oracle. Les funestes actions de Laïus, l'un de ses successeurs, et de Jocaste sa femme, d'Œdipe leur fils, d'Etéocle et de Polynice nés du mariage incestueux de Jocaste et d'Œdipe ont, en effet, inspiré la Tragédie, qui a rempli le théâtre, pendant des siècles, du récit de leurs infortunes.

Les progrès de l'humanité se résument au commencement dans les progrès de l'alimentation; les Pélasges, c'est le gland; Cérops, c'est l'olive; Triptolème, c'est la charrue, le blé. A ces changements de nourriture correspondent des changements non moins extraordinaires dans les mœurs et dans les institutions.

Plusieurs Hercules s'étaient succédé en Grèce, avant même l'arrivée des colonies étrangères.

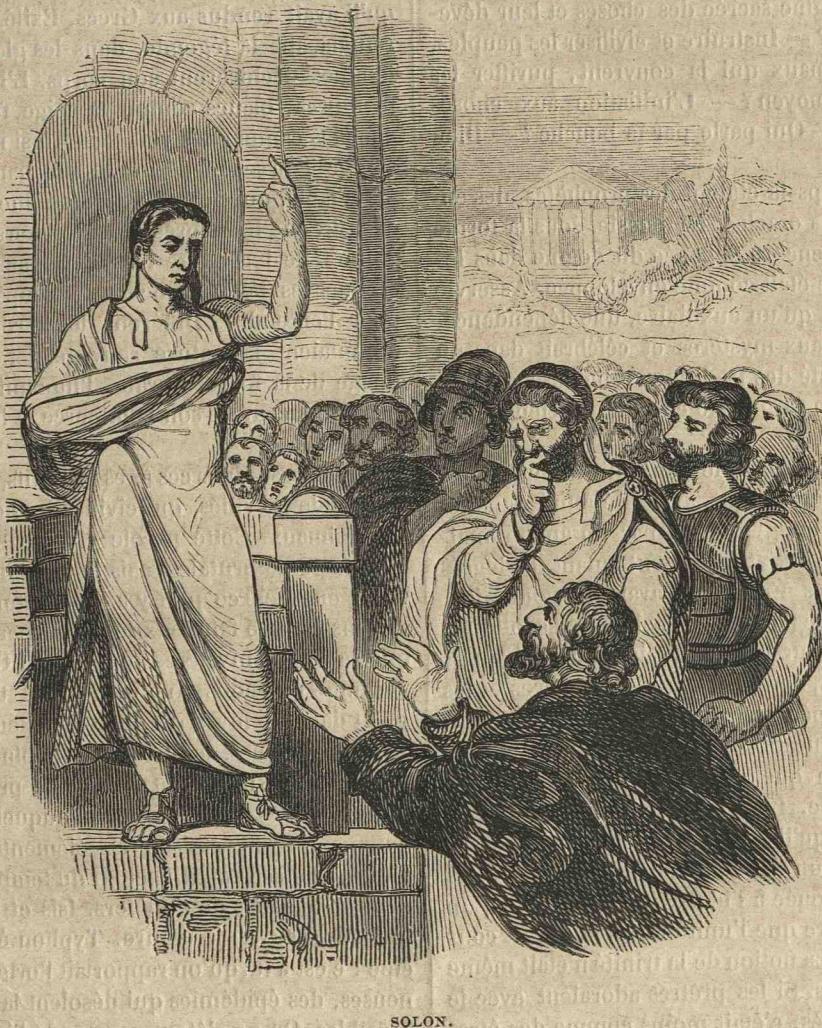
Hercule n'est pas un homme, c'est l'humanité. L'antiquité païenne a personnifié dans cette figure symbolique les premiers travaux de nos ancêtres et leur première victoire sur la nature.

La tradition nous présente tout d'abord un grand enseignement; cet être de raison, ce mythe, Hercule, reçoit le prix des services qu'il a rendus à la civilisation ébauchée. L'injustice des hommes s'attache à ses os. La souffrance,

envenimée par la haine de ses ennemis, devient son vêtement, sa plaie. Pour échapper à ce supplice intolérable, l'homme qui avait contribué à délivrer ses semblables de la pesante domination des forces physiques, se précipite dans le suicide. Martyr de l'affranchissement matériel du globe, il finit ses jours sur un bûcher.

Nous ne rapporterons rien des actions d'Hercule que son fameux combat avec Antée, fils de Neptune et de la Terre. Antée s'était établi dans les déserts de la Libye. Hercule combattit ce géant, le terrassa trois fois, mais en vain; car à chaque fois qu'Antée touchait la terre, il reprenait des forces nouvelles et se relevait indomptable. Le sens de cette fable est assez transparent. Une colonie d'agriculteurs, venant de je ne sais où, s'était établie sur les côtes de l'Afrique. Hercule, le génie guerrier, l'instinct destructeur,

résolut de combattre cette race. Les durs et patients travaux de la terre déplaisent aux conquérants, ces ravageurs de provinces. La force du géant Antée est une image de la force des races agricoles qui se renouvelle toujours; car ces races puissent sans cesse dans les ressources et les produits de la terre des moyens invincibles de résistance. Il faut les éléver en l'air, comme Hercule fit à Antée, c'est-à-dire les arracher du sol pour les étouffer et les détruire. — C'est ce qui arriva pour la France, après l'invasion de 1815; trois fois terrassée, la France s'est relevée plus forte des nouvelles énergies qu'elle avait puisées dans la culture de son territoire, dans sa richesse agricole. Pour la vaincre, il faudrait la transporter en Sybérie.



Jusqu'ici nous n'avons vu que la force aux prises avec la force. Rapprocher des distances en brisant les obstacles matériels qui séparaient les hommes et les peuples; créer des rapports nouveaux et des communications plus sûres, en purgeant les routes des monstres ou des brigands qui les désolaien; essayer des passages difficiles; tracer sur les mers un chemin audacieux; mêler les races par la guerre: c'était préparer des instruments et des organes à la liberté des peuples.

Mais quelle est cette voix qui s'élève, au nord de la Grèce, sous le ciel de l'âpre et sévère Thessalie? J'ai reconnu la voix d'Orphée.

O poésie! d'où viens-tu? — Du ciel! — Qu'enseignes-tu aux hommes? — L'origine sacrée des choses et leur développement. — Ton but? — Instruire et civiliser les peuples, délivrer la terre des maux qui la couvrent, purifier les consciences. — Ton moyen? — L'initiation aux choses saintes et l'expiation. — Qui parle par ta bouche? — Dieu même.

Les poètes de ce temps-là étaient des prophètes, des envoyés. Ils rendaient des oracles. La poésie, sous la forme lyrique, ne s'était pas encore dégagée du dogme dans lequel, à son origine, elle était comme enveloppée. Asservie au culte dont elle n'était qu'un auxiliaire, une dépendance, elle donnait une voix aux mystères et célébrait dans un langage obscur l'obscurité des traditions religieuses.

La première forme de la poésie chez les anciens, c'est l'inspiration.

Orphée, un de ces hommes que l'antiquité nous représente comme chantant sur la lyre, avait été attiré dans les profondeurs de l'initiation égyptienne par un amour malheureux. Les degrés de l'initiation étaient autant de degrés vers la connaissance. Les Égyptiens avaient, pour ainsi dire, deux religions: l'une palpable, sensible, anecdotique, dont les récits et les figures s'adressaient au vulgaire; l'autre, occulte, abstraite, dérobée, dont les mystères et les dogmes ne se laissaient pénétrer que par un esprit attentif et patient. C'était une éducation; on communiquait à l'aspirant, avec ordre, et en quelque sorte pas à pas, les secrets de la doctrine sacrée. Les voiles se levaient successivement un à un, selon qu'il méritait par son courage ou sa discréption de franchir un des redoutables degrés. Tandis que toute l'Égypte était vouée à l'idolâtrie la plus basse, on a quelque raison de croire que l'unité de Dieu s'était conservée dans les temples. La notion de la trinité n'était même pas absente des mystères. Si les prêtres adoraient avec le vulgaire plusieurs divinités, c'était moins comme des êtres indépendants que comme des attributs de la divinité réelle, ou comme des énergies de la nature. Le culte public n'était que le masque de croyances plus secrètes et plus profondes, dont l'interprétation était réservée à quelques esprits d'élite.

Orphée avait manqué une des épreuves; mais les prêtres d'Égypte, touchés de ses talents et de ses malheurs, loin de le punir de sa faiblesse, l'avaient chargé de communiquer à la Grèce naissante quelques parties de la doctrine sacrée. Orphée apporta donc en Grèce les mystères. La tristesse des anciens rites se prolongea sous la mythologie souriante dont se contentait le vulgaire d'Athènes. Plus tard, les hiérophantes firent de grands changements à cette institution qui dégénéra comme toutes les autres. Avec le temps, les initiations perdirent le caractère sombre et dur

qu'elles avaient à l'origine; les mystères où elles conduisirent ne furent plus tenus si secrets, et la lumière se répandit sur le monde à travers les fentes du bâton qui couvrait la tête de Cérès.

Orphée avait laissé dans la mémoire des Grecs d'admirables chants qui ont immortalisé son nom; il célébrait, dit-on, dans des hymnes aujourd'hui perdus, le débrouillement du chaos, l'incompréhensibilité de Dieu, les puissances de la nature, et quantité d'autres sujets empreints d'un caractère religieux.

A travers les fables qui obscurcissent, à cette époque reculée, les événements les plus simples, il est facile de démêler que le divin Orphée fut mal récompensé des services qu'il avait rendus aux Grecs. Exilé de ville en ville, il se réfugia, dit la légende, dans les glaces de la Scythie. Des femmes déchirèrent son corps. L'Ebre roula sa tête. Ses membres, blancs comme la neige, furent trouvés là et là dans les campagnes voisines. Ainsi mourut, victime de son amour et de ses bienfaits, le plus harmonieux des Grecs.

La fable, qui prête l'intérêt du merveilleux à tous ses récits, dit que les arbres et les rochers se mouvaient au son d'une telle lyre, que les fleuves suspendaient leur cours, et que les bêtes féroces s'attroupaient autour d'Orphée pour l'entendre. Différent des héros et des chasseurs qui domptaien la nature sauvage par la violence, Orphée, image de la force morale, l'humanisait en quelque sorte par la douceur de son commerce et la supériorité de ses lumières.

Orphée est, dans ces âges primitifs, un mythe de la parole qui fonde les villes, qui civilise les hommes, qui apprivoise les animaux. Cette parole vivante succombe quelquefois sous la force brutale, mais le bruit de sa mort devient de siècle en siècle ce qu'il y a de plus immortel sur la terre.

Dans cet être fabuleux les Grecs personnifièrent une époque; celle des mystères apportés en Grèce.

Donnerons-nous une idée de la théologie qu'on enseignait dans ces mystères de Cérès Eleusine? Selon les traditions orphéiques, le Chaos était le plus ancien des dieux du second ordre; il figurait la matière première dont tous les êtres ont été formés. Vulcain, auquel on n'assignait pas de commencement, était le feu élémentaire répandu partout. Saturne personnifiait l'action du temps dans l'arrangement des phénomènes de l'univers. Isis et Osiris représentaient les deux sexes de la nature. Typhon était le mauvais principe: c'est à lui qu'on rapportait l'origine des plantes véneneuses, des épidémies qui désolent la terre et des animaux nuisibles. On ne s'étonnera pas de l'importance que les anciens avaient donnée au principe du mal, dans des sociétés imparfaites, au milieu d'une nature insoumise, dont les énergies éclataient là et là en ravages, dont les influences malfaisantes gênaient la domination encore incertaine de l'homme sur le globe.

Nous ne dirions de Thésée, si son histoire vraie ou fausse n'était mêlée à celle des Amazones, ces Flora Tristan de l'antiquité.

Quoique l'union conjugale ait réglé dans l'origine les mœurs d'un état de nature humiliant et insupportable, la femme mariée n'en resta pas moins sous la dépendance de la force. — Dans l'Inde et en Egypte, simple élément de reproduction, confondu par Moïse avec la servante, le bœuf et les autres meubles de la maison, esclave quelquefois, inférieure toujours, la femme primitive n'avait guère trouvé

dans le mariage qu'une chaîne et dans le foyer qu'une prison perpétuelle.

L'existence des Amazones fut une protestation contre la triste condition des femmes dans les sociétés anciennes.

Le difficile problème de l'affranchissement de leur sexe, ces femmes essayèrent de le résoudre. A la force elles opposèrent la violence. Placée sur ce terrain, la lutte ne pouvait manquer de leur être fatale. Ce n'est pas la force que le sexe faible doit appeler au secours de sa délivrance, c'est le droit.

Impatientes, elles avaient cherché la liberté dans la révolte. Cette révolte fut durement châtiée. En cherchant l'indépendance dans des armes qui n'étaient point faites pour leurs faibles mains, elles trouvèrent la mort sanglante et un esclavage plus dur même que la mort. Faut-il les plaindre ? Plus fortes ou plus heureuses que les protestantes des temps modernes, elles ne rencontrèrent pas du moins le ridicule.

Ce que les historiens rapportent de ces femmes extraordinaires est passablement mêlé de fables ; peut-être même leur histoire n'est-elle qu'un mythe. D'où venaient-elles ? De la Scythie. Ce qui rend cette opinion probable, c'est que le plus grand nombre des filles étaient élevées chez les Scythes aux mêmes exercices que les garçons ; on leur apprenait à tirer de l'arc et à lancer le javelot. Les courses, la chasse, les fatigues même de la guerre leur étaient communes avec les hommes, dont elles avaient le courage et la féroceur.

La vengeance les poussa dans leur entreprise. Elles résolurent de se soustraire à la domination des hommes, en renonçant au mariage. Leur dessein arrêté, elles ne reculèrent point devant les moyens les plus brutaux et les plus révoltants pour en assurer l'exécution. Comme elles ne pouvaient reproduire l'élément de la durée des États sans le secours des hommes, elles se firent une loi d'aller tous les ans sur leurs frontières ; d'inviter les hommes de leur voisinage à les venir trouver ; de se livrer à eux sans prédition, sans attachement, et de s'en séparer dès qu'elles se sentiraient ou se croiraient mères. Cette manière de faire l'amour pour le service de l'Etat tenait leur cœur libre de toute faiblesse ; aussi reprenaient-elles, après l'œuvre accomplie, cette fière ceinture qui était chez les anciens le signe de la vertu indomptée.

Pour avoir le droit de travailler à la multiplication de l'espèce, il fallait avoir travaillé d'abord à sa destruction. On n'était digne de donner naissance à des enfants qu'après avoir tué trois hommes.

Si de leur commerce de brutalité, il venait des filles, elles les gardaient et les nourrissaient. On n'est pas d'accord sur le sort réservé aux garçons qu'elles mettaient au monde par hasard et malgré elles. La haine qu'elles portaient aux hommes était si forte, que c'était un supplice pour elles d'en éléver. Les uns disent qu'elles les étouffaient ; d'autres soutiennent qu'elles leur tordaient les jambes et les bras, pour les rendre inhabiles aux exercices militaires ; enfin on trouve des historiens qui, démêlant encore un cœur de mère sous ces dures cuirasses, veulent que les moins féroces des Amazones aient renvoyé les enfants mâles à leurs pères. On peut accorder ces contradictions : leur haine toute récente s'étant un peu calmée, et leur fureur contre notre sexe s'étant ralenti avec le temps, elles durent prendre pour le fruit de leurs entraînements des sentiments moins inhumains que ceux qui les animaient d'abord.

Le lait était bientôt tari dans ces mamelles guerrières ; elles y suppléaient par des nourritures plus fortes : la chair des oiseaux, des bêtes fauves et même des serpents qu'elles tuaient à la chasse (1).

Dès que l'âge des jeunes filles le permettait, elles songeaient à les débarrasser de la mamelle droite, afin de les mettre en état de tirer l'arc avec plus de raideur. Elles songeaient en même temps à leur faire perdre la place du cœur, en les associant à leur haine farouche contre un sexe dur, dont elles les apprenaient à fuir et à détester les liens.

Elles firent, si l'on en croit quelques anciens qui ont écrit le roman de l'histoire, des entreprises audacieuses et poussèrent très loin leurs conquêtes.

Cette société de femmes avait des institutions et des lois. Renoncer pour jamais au mariage ; n'avoir de commerce avec les hommes que pour se procurer des survivantes ; n'élever aucun enfant mâle ; ne garder que les filles qu'elles préparaient à la guerre dès l'enfance ; vivre du fruit de leur arc ; craindre par dessus tout la domination des hommes ; enfin ne recevoir des ordres que de leur propre sexe, par l'entremise de celles que le choix ou la naissance aurait placées sur le trône ; ce furent les seules maximes par lesquelles les Amazones résolurent de se gouverner et comme les fondements de leur Etat.

On ne vit jamais une si effroyable révolte contre le mariage et contre les lois de la nature. L'amour immolé ; les sentiments de la maternité foulés aux pieds, noyés dans le sang des enfants qui avaient le malheur de venir au monde avec un sexe condamné ; tous les devoirs de la vie domestique oubliés, bravés, tel est le résultat de cet orgueil blessé qui leur avait mis les armes à la main. En se séparant d'une moitié du genre humain, elles combattaient contre elles-mêmes, contre leur propre bonheur, avec une sorte de rage. Ce qu'elles reprochaient aux hommes, cet égoïsme d'un sexe qui s'isole de l'autre sexe, par esprit de domination ou d'intérêt, elles l'imitaient dans leur vengeance. Pour éviter la servitude du mariage, elles se jetèrent dans le métier des armes, qui est bien le pire des esclavages, et dans cette furie des conquêtes, qui enlève au vainqueur la liberté qu'il prend aux autres.

Les femmes, qu'une faute volontaire, des torts réciproques ou l'injustice de leur mari avaient révoltées contre le mariage, entrèrent alors dans la ligue des Amazones. A ces mécontentes du vieux monde, les Scythes avaient donné le surnom d'Eorpatès, *avides du sang des hommes*. Cette fureur de vengeance n'était chez elles, comme toujours, qu'une tendresse aigrie, un sentiment tourné. On ne hait bien que ce qu'on a aimé.

Un Hercule thébain leur fit la guerre. Ce héros choisit, pour l'accompagner, les plus jeunes et les plus braves guerriers de la Grèce, dont le principal, selon Plutarque, fut Thésée, roi d'Athènes.

Les aventures de cette guerre mériteraient peu d'être rapportées, si le dénouement n'avait quelque chose d'instructif et de symbolique. Neuf galères conduisirent les compagnons d'Hercule et de Thésée à l'embouchure du Thermo-

(1) Nous avons cru devoir rapporter ces détails, quoique à nos yeux l'histoire des Amazones ne soit pas une histoire. Qu'importe ? l'humanité existe autant par ce qu'elle imagine, que par ce qu'elle fait.

Plus haut, nous avons nommé Dencaillon un conquérant ; ce n'est pas d'un homme qu'il s'agit, mais d'une race.

don. Ils remontèrent ce fleuve jusqu'à Thémiscire. La ville fut assiégée vigoureusement et défendue de même. De brusques sorties firent connaître la bravoure et la science militaire des Amazones. Ces intrépides guerrières combattirent avec désespoir. La fortune trahit leur courage ; accablées par le nombre et par la force, elles rougirent de leur sang les eaux du Thermelon. Si l'on en croit les historiens, ce fut une mêlée furieuse ; ni les casques empanachés, ni les cuirasses, ni la cotte d'armes pendant jusqu'au genou, n'empêchèrent ces beaux corps d'être atteints par le fer cruel. Elles tombèrent, mais fières, mais la ceinture nouée au-dessous du sein, emportant au fond de l'abîme le mystère de leur haine et leur orgueil intact dans la défaite.

O martyres du vieux monde, femmes au flanc meurtri, vous que l'art des anciens nous représente sous les traits de la tristesse et dans une attitude brisée, salut ! vous vous êtes trompées ; un impétueux sentiment de justice vous a jetées dans une révolte insensée contre un sexe dominateur et contre des institutions imparfaites. Vous vous êtes blessées au glaive que vos douces mains n'auraient jamais dû soulever. La force ne vous sied pas. Vous n'êtes arrivées qu'à l'absurde et à l'horrible ; vous avez fait gémir la nature et creusé à la place de votre cœur un vide inconsolable. Patience ! La haine cède à l'amour et la force à l'idée. Patience, mes sœurs ! cette indépendance que vous cherchez dans la solitude, la haine et la séparation des sexes, le monde la découvrira plus tard dans la solidarité de l'homme et de la femme.

Hippolyte, une de leurs reines, fut emmenée, dit-on, par Thésée. Cette fière victime trouva sans doute l'art de soumettre son vainqueur. Sa faiblesse, ses charmes, ses chagrins furent entre les mains de cette femme des armes plus dangereuses et plus sûres que celles qui l'avaient trahie au Thermelon.

Les Amazones ne tardèrent pas à vouloir tirer vengeance de l'affront qu'elles avaient reçu. Elles revinrent avec toutes leurs forces. Laissant partout des traces de fureur, elles envoyèrent demander Hippolyte à Thésée. Ce fut l'occasion d'une nouvelle mêlée où ces guerrières jonchèrent le champ de bataille de leurs blonds corps comme d'une moisson d'épis. Hippolyte, voyant que tout le royaume des Amazones était menacé d'une perte certaine, se fit média-trice et obtint du cœur de Thésée ce que toutes ces armées de femmes réunies n'avaient pu gagner par la violence.

Quelques siècles après cette bataille, en fouillant la terre près de la ville de Chéronée, on trouva la statue d'un soldat, tenant entre ses bras une Amazone blessée. — O femmes, l'humanité gémira tôt ou tard des blessures qu'elle vous a faites, et, comme ce soldat, elle vous soutiendra dans votre chute ; mais, de grâce, quittez ces armes, cessez vos résistances hautaines ; rentrez dans le foyer, rentrez dans le mariage, rentrez dans votre sexe ; rentrez dans la nature ! La liberté pour vous est dans le devoir. O mes fières Amazones, je n'en admire pas moins la hardiesse de votre dessein ; il faut des révoltes comme la vôtre ; il faut des protestantes et des martyres pour amener certain progrès. Votre flanc blessé a montré au monde la plaie dont saigne la femme : sur les débris de votre entreprise téméraire et hors nature, sur vos pâles cadavres, sur votre défaite, se développera, un jour, pour vous, pour votre sexe, le germe

d'une liberté raisonnable. Votre révolte aura préparé une réforme ; votre glaive aura été le précurseur d'une idée.

Thésée, dans lequel les Grecs ont personnifié les temps héroïques de leur nation et dont les aventures ressemblent assez à celles des chevaliers errants du moyen-âge, poursuit l'œuvre de la liberté naissante : traverser les mers, soumettre la force par la force, nouer par la guerre des rapports avec des races étrangères, jeter par quelques lois sages le fondement de la stabilité des Etats, accroître l'indépendance de l'homme en la combinant avec les droits et les devoirs de la société. Il fut récompensé de ces travaux par la prison et par une vieillesse amère.

Thésée devint dans la suite un des héros les plus fêtés de la Grèce ; on lui éleva des temples, des statues : la justice vient tôt ou tard pour les grands hommes, mais elle vient sur leur tombeau. Athènes, qui l'avait dédaigné faible et vieux, redemanda ses os et se fit nommer avec orgueil la ville de Thésée.

Quel est ce vieillard aveugle qui chante ses vers et qui tend la main ? L'humanité répond : Homère !

Le chantre de la guerre de Troie est un être idéal, un être de raison. Les Grecs ont incarné dans cette grande figure une des formes de la poésie. Qu'il ait, oui ou non, vécu, il ne fut point l'auteur de cette Iliade ni de cette Odyssée, œuvre collective, œuvre de toute une nation, dont les lambeaux épars se conservèrent dans la mémoire du peuple.

Homère ce n'est pas un poète, c'est une époque qui chante.

Comme les rapsodes (les troubadours de ce temps-là) étaient gueux et nomades, les Grecs donnèrent à leur Homère les traits de la pauvreté. Il allait de ville en ville, chantant et mendiant. Triste et admirable figure du génie qui expie, par ses propres maux, le bien qu'il fait à ses semblables !

O poésie, fille du ciel et de la liberté, toi qui donnes l'indépendance aux hommes en élevant leur esprit au-dessus de la matière, tu as voulu passer aveugle sur la terre habitée, pour ne point voir l'injustice des mortels !

Homère, c'est la forme épique qui succède à la forme lyrique et sacrée ; c'est l'ère chevaleresque, conteuse, humaine de la poésie.

Les étymologistes tirent de deux mots grecs *ραβδος*, bâton, et *ωδος*, chant, l'origine des rapsodes : la poésie, cette messagère céleste, devait passer sur la terre un bâton à la main, comme pour montrer que les poètes sont étrangers aux intérêts des autres hommes et voyageurs sur la terre.

Sept villes de la Grèce se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour à Homère. C'est assez dire qu'aucune d'elles ne le vit naître. Le combat qui s'établit entre ces cités jalouses montre seulement que chacune d'elles prétendait à la gloire d'avoir été le berceau de la poésie épique.

Homère succède à Orphée, le poème à l'ode, l'action profane à l'inspiration divine. C'est l'ordre et la marche invivable de la poésie dans l'humanité. Les Grecs désignaient les fonctions des anciens poètes religieux par le verbe *ποιειν*, chanter, pour indiquer qu'ils n'étaient que les organes de la divinité ; ils servirent pour les nouveaux du verbe *ποιειν*, faire : ces derniers étaient, en effet, des inventeurs, des créateurs.

Cette révolution dans le langage indique un changement non moins notable dans les choses : c'est la forme passive

de la pensée humaine qui est remplacée par la forme active.

Dans toutes les anciennes théocraties la pensée humaine est, pour ainsi dire, endormie en Dieu et dans toute la nature. Elle s'éveille à Homère.

Un semblable progrès devait être marqué dans son auteur par une double infortune : aveugle et mendiant.

Nous arrêterons ici nos études sur les temps religieux et héroïques de la Grèce. Nous avons parcouru, dans le passage de la civilisation égyptienne à la civilisation grecque, un grand cercle de l'esprit humain.

L'Egypte, c'est la tradition : la Grèce, c'est le progrès.

L'Egypte, c'est l'autorité : la Grèce, c'est la liberté.

L'Egypte, c'est l'Eglise : la Grèce, c'est l'Etat.

IV.

TEMPS HISTORIQUES. — LES INSTITUTIONS DE LYCURGUE. — SPARTE.

Lycurgue est, avec Moïse, un des rares socialistes de l'antiquité qui eut le bonheur de réaliser son rêve et d'incarner ses idées dans un peuple.

Il était fils d'Eunome, roi de Sparte, tué dans une sédition. Après la mort de son frère aîné, qui ne laissa point d'enfants, mais dont la veuve était enceinte, il monta sur le trône. La durée de ses pouvoirs était conditionnelle et dépendait du sexe de l'enfant qui allait naître. C'était un de ces moments où les peuples ont un ventre de femme pour arbitre de leurs destinées.

Lycurgue pouvait s'affermir dans son autorité par un crime : il refusa.

Sa belle-sœur qui avait conçu de l'amour pour lui s'engagea secrètement à se faire avorter, si Lycurgue lui promettait de l'épouser. Une telle proposition fit horreur à cet homme sévère, il dissimula pourtant, et amusant cette femme par différents prétextes (« qu'elle pourrait bien se gâter et se mettre en danger elle-même »), il la mena jusqu'à son terme. Quand l'enfant fut né, il le déclara roi.

Le rôle de tuteur suffisait à l'ambition de Lycurgue ; mais l'autorité qu'il exerçait souveraine à l'ombre de cet enfant, ne lui paraissait de nulle valeur dans l'état de désordre et d'imperfection où étaient les mœurs, les institutions et les lois. Il résolut de réformer le gouvernement.

Quand une telle idée s'attache à une nature éminente, elle ne lui laisse bientôt ni repos, ni trève. Dégoûté d'un pouvoir qui ne s'exerçait point dans l'intérêt des citoyens, Lycurgue s'en retira courageusement. Les voyages étaient alors le seul moyen de se mettre en rapport avec la sagesse des temps passés et les monuments de l'esprit humain : il voyagea.

Il se rendit dans l'île de Crète, où Minos avait introduit des lois dures et austères ; il passa de là en Asie, où les mœurs étaient différentes, et termina par l'Egypte, ce vaste et antique dépôt des connaissances.

Sa longue absence ne servit qu'à le grandir dans l'esprit des Spartiates. La société était mal à l'aise : les souffrances toujours croissantes ; les divisions et les discordes faisaient sentir aux plus conservateurs le besoin d'une réforme. On savait que Lycurgue était parti à la recherche d'un système

de gouvernement. Son retour était attendu et désiré comme le seul moyen de mettre un terme à un état de choses fort troublé.

Il revint.

A son arrivée, Lycurgue trouva les affaires des Spartiates dans un plus mauvais état qu'il ne les avait laissées. La société était, pour ainsi dire, retombée dans le chaos ; il résolut de l'en tirer par une entreprise vigoureuse. Son génie radical lui découvrit l'inefficacité de ces réformes partielles et de ces lois qui masquent le désordre des choses sans y porter remède. Il travailla dès lors à changer toute la forme du gouvernement.

Comme tous les législateurs de l'antiquité, Lycurgue crut que ses institutions ne trouveraient pas dans l'esprit des hommes une disposition assez soumise, s'il ne les entourait des voiles du merveilleux, et s'il ne les faisait remonter jusqu'à la divinité même. Il alla donc à Delphes pour consulter l'oracle. La prêtresse le déclara *ami des dieux et dieu plutôt qu'homme*.

Le peuple avait raison de ne point se soumettre à une autorité humaine ; mais cette tendance des premiers âges à revêtir de Dieu toutes les réformes et à donner l'inspiration pour fondement aux lois civiles, entraîne plus tard des inconvénients funestes, en couvrant les abus d'une sanction religieuse, et en dressant devant la marche de l'esprit humain l'obstacle d'institutions et de coutumes, que protége une origine surnaturelle.

Lycurgue ne se contenta point du secours que lui donnait l'oracle : croyant avec la plupart des inspirés que l'emploi des moyens humains ne gâtait rien à la vocation divine, il mit très bien la force au service de son idée.

S'étant assuré le consentement des principaux citoyens auxquels il avait communiqué son dessein et son plan de réforme, il parut tout d'un coup dans la place publique, à la tête d'hommes armés. Un semblable appareil était fait pour étonner et pour intimider ceux qui auraient voulu s'opposer à son entreprise. Personne ne résista.

Voilà qui est appeler la terreur au secours de la persuasion.

Si quelque chose étonne, c'est qu'une réforme si profonde, qui supprimait les droits acquis, ait pu s'accomplir violemment et sans être consentie par la nation. Il fallait que les citoyens fussent bien las de leur état social, que le sentiment des abus fût au comble, que les riches fussent aussi blessés que les pauvres par l'ancienne constitution du pays et par un état de choses sans justice. Il arrive, en effet, un moment où les membres de l'aristocratie, justement touchés des maux que leurs priviléges causent aux autres et à eux-mêmes, n'aspirent plus qu'à s'en délivrer.

Les gouvernements mal faits pour quelques-uns sont mal faits pour tous.

Lycurgue se montra surtout frappé de l'inégalité des conditions et des fortunes. Croyant cette inégalité la racine de tous les maux qui désolent les sociétés, il entreprit de la détruire ; mais comme de son temps l'idée du droit était imparfaite, il ne pouvait arriver à son but qu'en détruisant la propriété, ou ce qui revient au même, en la partageant.

Le tableau que les anciens nous ont laissé de la société avant Lycurgue est chargé des plus sombres couleurs. Les partis étaient sans cesse prêts à en venir aux mains. Lycurgue jugea que le moyen de rétablir dans la République la paix

et le bon ordre, c'était de faire cesser l'antagonisme des intérêts.

Tout le bien se trouvait concentré entre les mains d'un petit nombre de particuliers. La fortune de ces privilégiés, en s'arrondissant, avait tracé tout autour d'elle un cercle de solitude et de misère. Il en résultait une cause d'envie et de revendication éternelle contre les riches : de là également la fraude, le luxe et la corruption que le luxe engendre. Lycurgue résolut de bannir ces maux en chassant de la société deux maladies plus anciennes et qui sont la source de toutes les autres : l'extrême pauvreté et l'extrême richesse.

Il persuada par raisonnement et un peu par force à tous les citoyens de remettre leurs terres en commun, et d'en faire un nouveau partage, pour vivre ensemble dans une parfaite égalité.

Chacune des ordonnances qui réglaient une si incroyable réforme portait le nom d'oracle *προφητία*. Il ne fallait rien de moins, on en conviendra, que l'intervention de la divinité, pour vaincre la résistance qu'une pareille mesure devait exciter dans le cœur des riches.

Ce décret fut pourtant exécuté. Lycurgue divisa les terres de Laconie en trente mille parts qu'il distribua aux gens de la campagne, et fit neuf mille parts du territoire de Sparte qu'il distribua à autant de citoyens.

On dit que, quelques années après, Lycurgue, traversant les terres de la Laconie qui venaient d'être moissonnées, et voyant les tas de gerbes parfaitement égaux, se tourna vers ceux qui l'accompagnaient et leur dit en souriant : « Ne nous semble-t-il pas que la Laconie soit l'héritage de plusieurs frères qui viennent de faire leurs partages. »

Lycurgue avait en effet l'intention d'organiser la cité sur le modèle de la famille.

Restaient les mobiliers privés que ce hardi réformateur voulut également soumettre au partage, pourachever de bannir d'entre les citoyens toute sorte d'inégalités. Ce projet rencontra quelque résistance. Les hommes se montrent d'autant plus attachés aux biens et aux objets confectionnés que ces objets les touchent, pour ainsi dire, de plus près. Lycurgue ayant reconnu que les Spartiates supporterait avec peine ce partage, s'il s'y prenait ouvertement, résolut d'aller au même but, par une voie détournée. Il sapa l'inégalité par la base, en mettant des obstacles matériels à l'accumulation.

Il décria toutes les monnaies d'or et d'argent, et ordonna qu'on ne se servirait que de monnaie de fer. Il fit en outre cette monnaie d'un si grand poids et d'un si bas prix, qu'il fallait une charrette à deux bœufs pour porter une somme de cinq cents francs et une chambre entière pour la serrer.

En réduisant le signe à sa plus mince valeur, il réduit le nombre et l'importance des échanges.

Cette monnaie de fer, n'ayant point cours chez les Grecs, ni chez les autres nations, qui s'en moquaient, les artisans ne trouvaient pas à se défaire de leur ouvrage; il en résulta que le luxe fut chassé de Sparte, mais que les arts le suivirent dans son exil. Tout en détruisant les causes de l'inégalité civile, Lycurgue ne réussit qu'à produire un état de choses, où la pauvreté de chacun se perdait dans la pauvreté générale.

Lycurgue avait compris l'égalité, comme les Amazones comprenaient la liberté, brutalement, sans choix et en lui sacrifiant toutes ces délicatesses de la vie, tous ces orne-

ments du goût qui sont la fleur même de la civilisation. Il lui sacrifia plus encore : la nature.

Ce à quoi le législateur avait donné tous ses soins, c'était à empêcher qu'une des causes si nombreuses qui influent sur l'économie sociale n'altérât l'égalité primitive des partages. Il établit en conséquence qu'on assignerait à chaque enfant de Sparte, venant au monde, une des neuf mille portions qui représentaient la richesse territoriale de la ville. Il est difficile de comprendre ce passage des historiens grecs, à moins d'admettre que Lycurgue avait limité le nombre des citoyens à neuf mille. Pour entretenir cette population dans un état stationnaire, on était alors obligé de recourir à un moyen que les disciples de Malthus ont proposé quelques-fois de pratiquer envers les enfants de la classe pauvre. Moyen odieux !

Aussitôt qu'un enfant était né, les anciens de chaque tribu le visitaient; s'ils le jugeaient mal fait, délicat et faible, ils le condamnaient à périr.

Lycurgue avait surtout en vue d'entretenir par ce moyen l'énergie et la santé d'une population qu'il destinait à la guerre. On est forcé de convenir qu'il a fallu toutes les forces du progrès et du croisement des races pour réagir contre les causes d'affaiblissement de l'espèce que la conservation des enfants débiles ou infirmes a introduites dans les sociétés modernes; mais une simple considération d'intérêt politique doit-elle jamais prévaloir sur les droits de l'humanité !

Dans les sociétés modernes, le principe est conquis : tout enfant qui naît a droit à la vie, seulement la misère, penchée sur son berceau, prononce sept fois sur dix son arrêt de mort. Et quelle mort ! lente, aggravée, sinistre.

Lycurgue partait de cette idée, empreinte dans toutes ses institutions, que l'homme appartenait à la société, le citoyen à l'État. Toutes les actions particulières étaient rapportées à la vie publique. Il réalisa, sous ce rapport, dans le sombre et dans le grand, l'idée que les ennemis du progrès se font maintenant du socialisme. Il fit de l'État un être de raison, un être personnel et absorbant, une sorte de Moloch, auquel les Spartiates sacrifiaient tout.

L'individu n'était rien qu'une abeille dans la ruche : sa personnalité, son *moi* se perdait dans le bourdonnement d'autres existences, soumises comme la sienne à des lois monotones, fatales.

On se demande ce que, dans un pareil état de choses, pouvait être la liberté.

Sans liberté, nul progrès. Aussi la république des Spartiates fut-elle, au milieu de la Grèce mobile, une dernière trace de l'esprit traditionnel et sacerdotal de l'Égypte.

Ce n'est pas tout. Lycurgue, ne sachant comment résoudre le difficile problème du travail, le mit hors la loi, hors la société. Il était défendu aux Lacédémoniens et aux Spartiates d'exercer aucun art mécanique. Les Ilotes cultivaient leurs terres.

La tradition a personnifié dans les Ilotes tout ce que l'esclavage a de dur et d'abrutissant. Soumis à tous les travaux pénibles, ils étaient en outre traités comme des animaux, comme des choses. On s'en servait pour faire des expériences. C'était une barbarie passée dans les mœurs que de les enivrer; on les faisait paraître dans cet état devant les enfants, pour leur inspirer l'horreur de l'intempérance et de l'ivrognerie. Non content de les faire servir de matière au mépris, en donnant dans leur personne une représen-

tation des vices les plus bas et les plus honteux, on les couvrait de chaînes et de blessures. Tuer un Ilote, ce n'était pas tuer un homme. Les Spartiates se faisaient un jeu de s'en défaire, sous prétexte qu'ils étaient toujours prêts à se révolter. Dans une occasion que Thucidide rapporte, deux mille de ces Ilotes disparurent tout d'un coup sans qu'on sut ce qu'ils étaient devenus.

On ne s'informait pas du sort de ces êtres-là.

Ainsi dans cette Sparte si célèbre, dont un homme éminent s'était fait le réformateur, le travail, base, fondement, assise première de toutes les sociétés, le travail était esclave. En dehors de la cité, dont il ignorait les lois, en dehors de l'humanité même, le producteur ne connaissait d'autre droit que le droit du plus fort. Tout un peuple d'ouvriers avait la crainte du maître pour mobile de cette activité féconde qui entretient la vie des nations.

La raison suprême et dernière de l'État, c'était le fouet.

Des politiques ont cherché dans l'existence d'une race esclave, uniquement chargée de tous les travaux mécaniques, la raison de cette supériorité dont les Grecs donnaient tant de preuves dans les lettres, dans la guerre et dans le maniement des affaires publiques. Cette opinion serait vraie, si le droit pouvait être impunément violé; si la loi de solidarité n'existe pas; si les souffrances des opprimés ne remontaient pas nécessairement, fatallement, à celui qui opprime; si les sociétés, assises sur l'oubli des lois de la nature, ne se condamnaient pas à subir dans leur imperfection même la peine de leur injustice.

Sans doute l'homme doit chercher à soulever pour ainsi dire sa condition sur le globe, en confiant à des agents inférieurs le soin des travaux pénibles et en se ménageant par ce moyen les loisirs nécessaires aux exercices de l'esprit; mais ce n'est point sur son espèce qu'il doit se débarrasser de cette lourde charge, c'est sur les animaux d'abord, et avec le temps, sur les machines.

Où l'intelligence de Lycurgue se manifeste, c'est que, voulant faire un gouvernement nouveau, une société nouvelle, il comprit que la racine de cette réforme était dans l'éducation.

Propriété de l'État, les enfants étaient élevés par l'État et pour l'État.

On ne leur montrait dans les exercices d'une vie commune que la figure de la discipline et d'une autorité immuable. On leur apprenait surtout à obéir. Les arts et les sciences étaient bannis des classes. On exerçait les enfants à la fatigue, à la douleur, à la soumission la plus prompte. L'étude ne tendait qu'à développer dans leur cœur le germe de vertus dures et forcées; on leur enseignait à dompter la nature.

L'influence du père et de la mère étant effacée par une éducation publique, il en résultait un caractère uniforme qui était le caractère même de la cité: il était composé d'un petit nombre de traits simples, mais expressifs et fortement prononcés.

La société en étendant sa main sur l'éducation se proposait de mouler des hommes à son image. On formait les enfants aux mêmes habitudes, parce que grands ils devaient remplir les mêmes devoirs.

Lycurgue est l'inventeur de l'homme-fonction: chaque citoyen n'était dans sa République qu'un rouage qui suivait, avec la masse, l'impulsion de la loi: il fallait le former de bonne heure à ce mouvement régulier et mécanique.

Le dogme politique de Sparte, c'était le dogme religieux de toutes les vieilles sociétés de l'Orient: l'immolation. On formait les enfants à la patience et à la fermeté. Dans une fête qu'on célébrait en l'honneur de Diane, surnommée Orthia, les enfants, sous les yeux de leurs parents, et en présence de toute la ville, se laissaient fouetter jusqu'au sang sur l'autel de cette inhumaine déesse; quelques-uns expiraient sous les coups sans pousser un cri, ni un soupir. Et c'étaient leurs pères mêmes qui, les voyant tout couverts de sang et de blessures, les exhortaient à persévéérer dans la douleur!

Cette dure flagellation n'avait pour objet que de former le dévouement et de préparer les enfants à tous les sacrifices que l'État exigeait d'eux: il leur demandait plus tard, dans les combats, ce même sang qui coulait alors sous la verge.

Cette discipline et cette vie commune se prolongeaient au sortir de l'école. Il y avait des salles publiques où l'on s'assemblait pour la conversation. Les citoyens étaient rarement seuls: on les accoutumait à vivre comme les abeilles, toujours ensemble, toujours dans l'essaim. Lycurgue voulait extirper par ce commerce l'esprit d'individualisme qui est la racine de l'amour des richesses.

Ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette association, c'était le repas commun. Lycurgue défendit expressément aux Spartiates de manger chez eux en particulier. Il établit que tous les citoyens mangeraient ensemble à des tables publiques. L'ordonnance du repas était réglée par la loi avec une extrême simplicité: un peu de vin, du pain, du fromage, des figues, et ce fameux brouet noir qui faisait la nourriture principale des Spartiates.

Le repas commun, dans l'intention de Lycurgue, devait combattre chez l'homme le sentiment de la propriété, en rendant les richesses inutiles. A quoi bon des biens dont on ne tire pas usage? Or les riches étaient obligés de s'asseoir comme les pauvres à ces tables fraternelles: ils partageaient la même nourriture. Une surveillance était établie pour que les opulents et les délicats ne pussent point, dans leur particulier, faire un repas avant le repas. Si l'un des convives avisait quelqu'un qui ne but et ne mangeait point: « Qu'as-tu donc, voisin, que tu ne fais point honneur à nos mets simples et grossiers? Tu n'as pas faim, gourmand, donc tu as mangé. » — Et toute la table de lui reprocher gravement son intempérance.

Les riches furent extrêmement irrités de cette ordonnance. Il y eut émeute. Les riches crièrent et se courrouchèrent tumultueusement. Voyant qu'ils se riaient tous sur lui, Lycurgue fut contraint de s'enfuir de la place publique. Ayant pris sa course, il se jeta dans un temple, avant que ces furieux pussent l'atteindre. Un jeune homme de naissance, nommé Alcandre, l'y suivit. Il le serrait de près par derrière. Lycurgue se retourna. Alcandre lui donne un coup de bâton sur le visage et lui crève l'œil. Lycurgue ne faiblit point: la tête levée, le visage saignant, il se présente à ceux qui le poursuivaient. A cette vue, les factieux reculent, pris de honte. La multitude indignée remet entre les mains de Lycurgue le jeune aristocrate qui tremblait. Lycurgue sut se venger de son ennemi. Il le traita si bien, avec tant de douceur et de bonté, qu'il le ramena bientôt à sa doctrine.

Cette institution (le repas public) exerça sur les mœurs des Spartiates, si nous en croyons les anciens, une influence heureuse: participant tous à la même nourriture, aux

mêmes discours, buvant pour ainsi dire à la même coupe, les citoyens faisaient réellement un peuple de frères. Toutes les inégalités sociales s'effacèrent. Le but de cette communion était de former et d'entretenir parmi les convives ces liens de famille qui sont la force et la grandeur de la cité.

Ce que nous regrettons dans cette institution, comme dans toutes celles de Lycurgue, c'est la liberté absente.

Avec une rare perspicacité, Lycurgue comprit que le mariage deviendrait une cause d'isolement et, comme disaient les saint-simoniens, d'égoïsme à deux, qui dégoûterait bien vite les citoyens de la vie commune, s'il n'assimilait en tout la condition des femmes à celle des hommes. Il soumit les deux sexes à une éducation commune et déchira tous les voiles, en faisant paraître les filles nues dans des jeux où elles s'exerçaient à la lutte, où elles dansaient en public.

Comme les citoyens ne croyaient pas être à eux, mais à l'Etat, leur femme ne devait pas non plus leur appartenir. C'était une conséquence des principes que de prêter sa femme à d'autres hommes plus forts et plus intelligents que soi, pour donner à l'Etat des enfants mieux constitués. On a raison de blâmer cet outrage aux mœurs et cette confusion des sexes; mais si l'on y réfléchit, on verra que Lycurgue n'avait pas d'autre moyen de combiner le mariage avec ses doctrines. Protégée par le mystère et la pudeur qui l'entouraient dans les autres contrées de la Grèce, l'union conjugale eût été dans la ville de Sparte une cause d'individualisme qui aurait fini par dissoudre la vie publique.

Les femmes étaient à Sparte ce qu'elles étaient chez les Francs : des camarades de lit, *cum militones*.

La plupart des institutions de Lycurgue se rapportaient à la guerre. Lycurgue ne fit pas une société, mais un camp.

Aujourd'hui que la guerre paraît s'éloigner de la civilisation; aujourd'hui que des congrès de la paix s'évertuent à proscire ce meurtre en masse, on a quelque peine à comprendre qu'un législateur sérieux, comme Lycurgue, ait tendu toutes les forces de son peuple vers la destruction ou la défense. Rien pourtant de plus conforme au plan général de l'histoire. Quelques races supérieures, peu nombreuses, s'étant superposées, dans l'origine, à la marche de l'esprit humain, il entrat dans les vues de la Providence que ces races sans cesse attaquées, menacées, défendissent, par les armes, l'intégrité de leurs caractères contre le déluge des races inférieures. De là cet instinct belliqueux que la nature avait mis au cœur des Spartiates, et qui, développé par Lycurgue, devait être dans la guerre contre les Perses le bouclier de la Grèce, le rempart de la civilisation.

C'est une tradition chez les races militaires que de mépriser les travaux de la vie agricole et industrielle. L'oisiveté était pour les Spartiates, comme pour les chevaliers du moyen-âge et les familles nobles, une affaire de point d'honneur. Leurs seules occupations étaient la chasse, les exercices du corps et le métier des armes. Lycurgue n'essaya point de vaincre cette inclination; en observateur habile, il comprit qu'il toucherait ici ce roc primitif du caractère des peuples qui résiste à toutes les entreprises. Les anciens nous ont laissé des traces de leur indifférence et de leur mépris pour les travaux utiles. Les classes ouvrières portent, jusque sous le régime de la paix, le poids de ces préjugés in-

justes et ridicules. L'oisiveté reçoit les honneurs que mériterait seule une vie laborieuse.

Chez les anciens la guerre se terminait à l'esclavage. Les Ilotes, si durement traités, appartenaient à une race que les Spartiates avaient conquise et appropriée à leurs travaux.

Ainsi l'esclavage, toujours l'esclavage.

Nous ne dirons qu'un mot de l'organisation de l'autorité. Lycurgue établit un sénat destiné à balancer le pouvoir royal. Ce sénat était composé de trente membres de l'aristocratie. A ces trente, dont les intérêts se confondaient néanmoins de trop près avec ceux de la royauté, les Spartiates opposèrent dans la suite, l'autorité des éphores au nombre de cinq. Ces derniers étaient tous tirés du peuple. Leurs prérogatives étaient très étendues: ils avaient le droit de faire arrêter les rois et de les conduire en prison; ce qui advint à Pausanias.

Les éphores commencèrent à Théopompe. Sa femme lui ayant représenté, sous forme de blâme, qu'il laisserait à ses enfants la royauté amoindrie: « Au contraire, répondit-il, je la leur laisserai plus grande, parce qu'elle sera plus durable. »

Maxime profonde! Les pouvoirs se maintiennent par de justes avances à la démocratie, et se perdent par la résistance.

Quoique gouvernée par des rois, Sparte ne laissa pas que de porter le nom de République. Ces rois étaient en effet des espèces de chefs de clan, dont l'autorité, partout maintenue et limitée, ne pouvait s'égarter dans l'arbitraire. Leur vie était réglée comme celle des simples citoyens. Ils mangeaient à la table commune. Le roi Agis, au retour d'une expédition glorieuse, ayant voulu se dispenser de l'usage, pour dîner en tête-à-tête avec la reine sa femme, fut réprimandé et puni.

Dans cette hiérarchie sociale, nous venons de voir apparaître la distinction des citoyens en deux catégories. La Grèce, s'assimilant la civilisation égyptienne, en avait retenue la notion des castes, mais adoucie, mais transformée. Les castes étaient devenues des classes.

On se demande à quelle source ces inégalités sociales pouvaient avoir pris naissance. Les anciens supposaient deux espèces de gens, ceux qui descendaient des dieux et ceux qui descendaient des hommes. Cette distinction d'origine remonte très probablement à une variété de races. Les premiers colons qui vinrent s'établir en Grèce furent considérés, à cause de leurs connaissances, comme supérieurs à l'espèce humaine. Il ne faut pas s'étonner si leur mérite personnel couvrit leurs descendants des voiles du merveilleux, et si, l'orgueil humain aidant, ces derniers profitèrent de la tradition pour se déclarer enfants des dieux, et pour dominer les autres hommes. D'où l'aristocratie et le peuple.

Lycurgue, ce hardi réformateur qui porta si avant la faux dans les inégalités sociales, ce grand-prêtre du communisme, ne songea point à attaquer les distinctions de naissance; tant il y a, dans chaque siècle, des préjugés qui accablent l'esprit le plus entreprenant, le plus novateur, et qui le contraignent à ployer sous les idées reçues!

Lycurgue ne laissa point de lois: il savait ce que valent ces constitutions écrites, chiffons de papier, que les assemblées souveraines déchirent ou violent en les interprétant. Ses ordonnances, il les écrivit dans la chair, dans la vie,

dans les mœurs. Il ne fit pas des lois, il fit des hommes.

Sparte avait un temple consacré à la Crainte. Ah ! cette crainte n'était pas celle qui dépose les armes devant l'ennemi ou qui glace le cœur de l'homme timide : les Spartiates ne sacrifiaient pas à la peur ! Cette crainte, à laquelle ils venaient offrir leur culte et leurs hommages, c'était la crainte salutaire des lois qui réprime les ambitions coupables, les inégalités et les convoitises : cette crainte, en un mot, c'était la Terreur. Les hommes de 93 lui rendirent un dernier culte. Aujourd'hui son autel est renversé par le progrès des idées et des mœurs comme celui de toutes les divinités politiques.

Un mot et je termine ce qui regarde la vie de Lycorgue.

Pour rendre ses lois éternelles et immuables, il ne voulut point mêler sa mort aux institutions qu'il avait fondées.

Il lui restait, disait-il, à consulter l'oracle d'Apollon, sur un point essentiel et délicat de sa doctrine. C'était le motif, ou mieux, le prétexte de son absence. En attendant, Lycorgue fit jurer aux Spartiates que jusqu'à son retour ils retiendraient la forme de gouvernement qu'il avait établie.

Il partit.

Arrivé à Delphes, il consulta l'oracle dont il reçut une sanction favorable. Il lui fut répondu qu'il ne manquait rien à ses lois et que Sparte, en les observant, serait la plus heureuse ville du monde.

La vie de Lycorgue, ainsi que celle de beaucoup de législateurs anciens, commence et finit par un oracle. Elle plonge aux deux extrémités dans le mystère de Dieu, comme le soleil à son lever et à son coucher plonge dans l'Océan.

Il jugea utile à sa politique d'appeler encore sur ses institutions cette sanction religieuse.

Ceci fait, nul retour. L'exil était volontaire, éternel.

Lycorgue se laissa mourir de faim à Delphes. Il s'offrit en holocauste à son idée, au bonheur du peuple qu'il avait cru établir sur des lois sages, à la justice dont il avait traduit les oracles. Fidèle à son principe que toutes les actions de l'homme devaient être rapportées au bien public, il chercha, sans bruit, à rendre sa mort utile. Heureux de placer entre

lui et ses concitoyens un éloignement qui les nouait de plus près à leur parole, il mit à la révolution qu'il avait faite le sceau du sacrifice.

Jugement de Lycorgue :—Il fit des citoyens une même famille et il ravit les enfants à leur mère pour les donner à l'État; il coupa dans la richesse la racine de la corruption des mœurs et offensa la sainteté du mariage; il égala les femmes aux hommes et leur enleva les agréments de leur sexe, en leur ôtant la pudeur; dans son éducation, il arracha les inégalités sociales qui sont mauvaises et les différences naturelles qui sont bonnes; il assit les citoyens à la même table et respecta ces priviléges de naissance qui sont la source de toutes les haines; il voulut ramener toutes les fortunes à l'égalité et ne trouva d'autre moyen que la spoliation; il entreprit de rétablir les droits naturels et viola les droits acquis; il s'efforça de maintenir l'équilibre des partages et ne le fit qu'en supprimant les arts; il détruisit la misère qui est la plus dure des servitudes et ne sut point combiner les libertés civiles avec l'égalité sociale.

Il est évident qu'à près Lycorgue, le problème de la répartition des richesses n'était pas résolu : la science sociale en était encore à son berceau.

Ce grand homme n'en mérite pas moins nos admirations et notre reconnaissance : il essaya.

Qu'on vienne maintenant nous parler d'utopie ! si les monuments historiques n'existaient pas, et si quelqu'un fût venu dire qu'avant l'Évangile, dans cette antiquité si jalouse de ses priviléges, où l'inégalité des fortunes répondait à l'inégalité des conditions, un rêveur aurait pu, tout à coup, partager les terres, établir un commencement de vie commune, asseoir tous les rangs à la même table, détruire le goût des richesses, assimiler les femmes aux hommes, en les mêlant dans les mêmes exercices, on l'eût pris pour un esprit frappé : cette république imaginaire n'eût trouvé de place que sur la carte du royaume des fous.

Sparte a pourtant existé. Cette utopie a trouvé sa place sur le monde; elle a duré autant que durent les États les plus forts et les mieux constitués; elle a usé plus de sept siècles



Platon raconte que ce célèbre utopiste, en voyant ses institutions se mouvoir et vivre en quelque sorte de son âme, éprouva un moment de grande joie, sans doute parce qu'il avait lui-même douté de la pratique de ses idées. Platon compare cette joie à celle de Dieu lorsqu'il vit le monde et les autres globes tourner dans l'espace. Quoique cette comparaison dégrade la divinité en l'assimilant à l'homme, on ne saurait méconnaître la justesse de ce rapprochement. Les créations humaines répètent dans leur ordre et leur mouvement les créations divines. Les institutions sociales obéissent aux mêmes lois qui gouvernent les astres.

Aux mondes qui tournent sur nos têtes Dieu a dit : Attraction.

Tout en faussant quelquefois le principe, Lycurgue a découvert l'équivalent de cette loi dans le monde politique : l'association.

V.

ATHÈNES. — SOLON.

La population de la Grèce n'était pas formée d'une race unique, dont les progrès eussent successivement couvert tout le sol ; c'était une aggrégation de races diverses ; ces colonies venues d'Orient, en mêlant leurs caractères au type indigène, accrurent encore cette variété. La configuration morcelée du pays tendait à maintenir les traces d'une telle diversité d'origine par certains obstacles géographiques, — les montagnes, la mer. Cette différence de races explique l'antagonisme d'Athènes et de Sparte.

Sparte, c'est le progrès dans la discipline.

Athènes, c'est le progrès avec ses écarts, ses fluctuations, ses conflits, ses vertus, ses vices, ses richesses, ses misères, ses divisions, ses ombres, ses splendeurs : c'est le progrès dans la liberté.

Les nations s'organisent instinctivement, nécessairement, sur le modèle de leurs croyances religieuses. Les Grecs reconnaissaient trois divinités principales : Jupiter, Neptune, Saturne. Les habitants de l'Attique se trouvaient partagés en trois classes, — les nobles, les commerçants et les laboureurs, — divisées d'intérêt, de caractère, et qui, ne pouvant s'entendre sur le choix d'un gouvernement, étaient sans cesse en rivalité.

On découvre ici le lien de la mythologie et de la politique des Grecs. Jupiter, roi du ciel, est une image de l'aristocratie ; Neptune représente le commerce qui s'alimente surtout des communications maritimes ; Saturne est une figure de la classe la plus pauvre et la plus laborieuse, qui s'adonne aux travaux de la terre.

Malgré ces divisions, le gouvernement populaire s'était établi à Athènes.

Plutarque fait observer qu'Homère, dans le dénombrement des vaisseaux, ne donne le nom de *Peuple* qu'aux seuls Athéniens : d'où il semble que la principale autorité résidait déjà, chez eux, dans la nation.

Les races qui se laissent gouverner par un homme, ne sont pas des peuples : ce sont des troupeaux.

Les Athéniens tolérèrent néanmoins, dans l'origine, le gouvernement monarchique ; mais l'occasion s'étant offerte d'abolir la royauté, ils la saisirent avec empressement. Le

peuple ne voulut plus dépendre que de la justice et de la raison. On déclara Jupiter seul roi d'Athènes.

L'époque de la guerre de Troie avait vu l'autorité des rois fleurir dans toute la Grèce ; l'époque suivante la vit, au contraire, décroître.

Des magistrats, nommés archontes, furent chargés du gouvernement d'Athènes. Leur magistrature perpétuelle et héréditaire pendant trois siècles ressemblait trop à la puissance royale, on en réduisit la durée d'abord à dix ans, ensuite à un.

La mobilité des magistratures est une des conditions essentielles de la démocratie : le pouvoir, en séjournant dans les mêmes mains, court risque de s'y personnaliser et de s'y corrompre.

Il faut laisser au principe monarchique l'hérédité et la perpétuité.

Changer souvent, dans les républiques, la figure du pouvoir, c'est couper la racine des ambitions qui veulent s'approprier l'exercice de la volonté nationale, en leur enlevant le temps nécessaire pour s'implanter dans les masses.

Cependant Athènes était livrée à cette confusion qui précède toutes les réformes. Le chaos est le germe de toutes les créations dans l'ordre naturel et dans l'ordre social. La division des partis était extrême. Les riches, qui étaient distribués dans la plaine, tenaient pour l'oligarchie ; les habitants des côtes, qui s'appliquaient à la marine ou au commerce, pour un gouvernement mixte ; les plus pauvres relégués sur les montagnes voisines, pour la démocratie.

Tout le monde invoquait un sauveur : Dracon parut.

Ses lois empreintes d'un caractère stoïque durèrent, à Athènes, ce que durent les choses violentes, — peu. Elles étaient écrites, dit un ancien, plutôt avec du sang qu'avec de l'encre. À travers une sévérité excessive, il fit souvent apparaître la justice. Nous rendons hommage à l'intention de ce décret, qui prononçait la peine de mort contre l'oisiveté.

Une vertu si austère n'était pas faite pour la mollesse des Athéniens : il échoua.

Cependant les esprits étaient plus agités que jamais. On ne s'accordait ni sur la religion, ni sur le gouvernement. C'était un de ces moments où les fondements de l'ordre moral et de l'ordre politique s'ébranlent. Ces maladies sont, dans la vie de l'humanité, ce que sont les changements de peau dans la vie du serpent ou du ver-à-soie. Toute transformation est précédée d'un état critique.

Un Epiménide vint de Crète, entouré des prestiges du merveilleux. Il passait pour avoir dormi quarante ans dans une grotte. Il était versé dans l'art d'expliquer les songes et les présages les plus obscurs. Venant à la suite d'un sacrilège et d'une épidémie qui avait désolé la ville, il se trouvait dans les circonstances les plus favorables pour dominer les hommes au nom de la divinité ; mais rien n'était moins préparé à la théocratie que le génie sceptique et mobile des Athéniens. Ce n'était pas avec des visions qu'on pouvait guérir les maux d'une ville tourmentée par des discorde intestines. Epiménide dut se contenter d'introduire dans le culte quelques réformes utiles. Ceci fait, il partit couvert de gloire et chargé d'un rameau d'olivier, mais il partit.

Sous les querelles politiques s'agitaient les éléments d'une guerre sociale. La haine invétérée des pauvres contre les riches croissait de moment en moment. Les factions ap-

puyaient leurs griefs sur la division des intérêts. Les citoyens obscurs, accablés de dettes, dépouillés de tout, accusaient de leur détreesse l'avarice et l'opulence des grands. Leur mécontentement n'attendait qu'un chef pour bouleverser l'État.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est la concomitance de ces deux principes : la liberté et la propriété.

Dans toute l'histoire ancienne, nous voyons la liberté s'accroître et se fortifier avec la propriété qui s'accroît et se fortifie ; nous voyons la liberté diminuer ou s'évanouir avec la propriété qui diminue ou qui s'évanouit.

Au dernier degré de l'échelle sociale, nous trouvons l'absence plus ou moins absolue de propriété : la misère.

Au dernier degré de l'échelle politique, nous trouvons l'absence plus ou moins absolue de liberté : l'esclavage.

Misère et esclavage, deux faits éternellement connexes que le progrès des sociétés doit effacer.

A Athènes, le lien entre ces deux faits était particulièrement sensible. Tout citoyen dépouillé de ses biens, obligé de céder à des créanciers impitoyables son coin de terre et ses instruments de travail, n'avait d'autre ressource que d'aliéner la propriété de lui-même ou celle de ses enfants. L'espèce humaine était alors matière à spéculation ; les riches s'ingéniaient à enlacer les pauvres dans des obligations légales, dont ces derniers ne pouvaient sortir que par la vente de leur personne. Ainsi la misère amenait pour le citoyen la perte de tous ses droits, pour l'homme la perte de sa liberté.

La société vivait alors, comme maintenant, sur les suites d'une ancienne guerre entre le fait et le droit ; mais cette guerre étant alors plus récente, les conséquences en étaient beaucoup plus terribles pour les vaincus.

Nous pouvons nous faire quelque idée de cette lutte : les anciennes traditions de la Grèce nous représentent, à l'origine, l'empire du monde disputé par des êtres d'une nature différente : terrassés par les dieux dans ces combats formidables, les hommes furent pour toujours soumis à leurs vainqueurs. Cette fable est transparente : elle perpétue le souvenir d'un ancien combat entre deux races, dont l'une, supérieure à l'autre, s'était établie, quoique moins nombreuse, sur les ruines de sa rivale et avait réuni dans sa main les pouvoirs, les dignités, les priviléges.

Cette suprématie commençait à fatiguer la classe des vaincus. Le parti des montagnards (c'est le nom que l'on donnait aux démocrates d'Athènes, à cause de leur position géographique et par opposition aux riches qui habitaient la plaine) réclamait au nom des droits de l'humanité. On voit que ce glorieux titre de montagnard est ancien dans l'histoire : il s'attache dans tous les temps à ceux qui des hauts de leur exil ont voulu faire descendre la justice sur la terre.

Les riches, de leur côté, ne craignaient rien tant que d'être confondus avec la multitude par des lois qui établiraient, comme à Sparte, le partage des biens. La peur les rattachait obstinément à leurs priviléges menacés. Au milieu de cette division et de cette tempête des intérêts, l'État touchait visiblement à quelque catastrophe. Les riches ne voyaient de salut que dans la résistance ; les pauvres ne voyaient de solution que dans la révolte.

Les vieux disaient que l'intervention d'une divinité serait nécessaire pour mettre d'accord les Athéniens, au point de

division et de désordre où en étaient arrivées leurs affaires ; on jeta les yeux sur Solon.

La dictature sort quelquefois, sans qu'on s'y attende, de la tyrannie et de la complication des choses ; les Athéniens se jetèrent alors dans les bras d'un homme, pour échapper aux horreurs d'une situation pleine de ténèbres. Ce qui distingue les temps anciens des temps modernes, c'est qu'alors les masses populaires n'avaient pas confiance en elles-mêmes ; elles doutaient de leur inspiration et de leur souveraineté.

Solon, génie moins radical que Lycurgue, n'osa point changer les bases de la société ; il se contenta de quelques réformes politiques.

Ses premiers talents avaient été pour la poésie. Il avait, dit-on, entrepris de décrire en vers les révoltes arrivées sur notre globe ; l'ordre dans la société est une suite de l'ordre dans l'univers. Les mêmes principes qui entretiennent l'harmonie dans le monde physique l'établissent dans le monde politique. Une étude des lois de la nature est donc une excellente préparation aux travaux et aux fonctions d'un législateur,

Le commerce et les voyages achevèrent de former son esprit.

Prendre aux riches pour donner aux pauvres, c'est la solution qui se présente tout d'abord aux esprits de bonne foi, mais peu éclairés, que les excès de la misère révoltent. Dans l'état d'imperfection où se trouvaient alors les éléments du droit et de la science, le partage était le moyen qui semblait le plus propre à ramener le bonheur sur la terre en y ramenant la justice.

Solon ne voulut point consentir à cette extrémité. Il prit un moyen terme qui s'accordait mieux avec la modération de son caractère. Né d'une ancienne famille de rois, Solon était un esprit conservateur quoique dans le progrès. Cependant les circonstances étaient impérieuses : il abolit les dettes particulières et annula tous les actes qui engageaient la liberté des citoyens. « Nul ne devait plus prêter argent à usure sous obligation du corps. » Cette mesure, qui chez nous serait regardée comme très hardie (témoin la proposition de Proudhon à l'Assemblée constituante), fut regardée comme timide par les Athéniens.

Cette entreprise avait en outre contre elle la sainteté des contrats. Que deviendra, disaient les riches, la sécurité des transactions ? Qui pourra jamais rétablir la confiance publique ? Les pauvres de leur côté blâmaient cette ordonnance comme entachée de faiblesse ou de trahison. Solon croyait avoir apaisé tous les partis : il ne fit qu'augmenter celui des mécontents.

Cependant la propriété resta dans les mains qui l'occupaient, et le travail, affranchi de la crainte de l'esclavage, regarda comme un soulagement le peu qu'il avait obtenu ; alors les murmures cessèrent. Les pouvoirs furent continués à Solon.

Evidemment la racine du mal n'était pas détruite ; les Athéniens le savaient ; mais toute autre solution aurait alors entraîné une guerre civile entre les riches et les pauvres.

Il ne tenait qu'au nouveau législateur de se faire roi. Le pouvoir souverain, que d'autres poursuivent si longtemps sans l'atteindre, vint trouver Solon : ce pouvoir, Solon le refusa. Les Athéniens, las de discordes et accablés du sentiment de leurs maux, n'étaient pas éloignés de confier le

gouvernement à un seul : Lycurgue leur évita cette faute. Grand exemple ! Il résista même aux conseils d'officiels amis qui le pressaient de rendre ce service à la nation. En homme sage, il comprit que l'honneur de donner des lois à un peuple libre est très supérieur à celui de lui donner un maître.

Solon établit une division des citoyens, basée sur leurs revenus : il distribua les citoyens de l'Attique en trois classes, selon l'estimation des biens de chaque particulier. Le reste qui ne possédait rien ou presque rien, fut rangé dans la vile multitude. On voit d'ici l'origine du pays légal. Ces citoyens, qui se trouvaient au-dessous du revenu officiel, étaient rejetés comme incapables des magistratures. Ils étaient sans charges dans l'Etat, mais non sans droits politiques. La puissance souveraine résidait dans des assemblées où tous les citoyens avaient le droit d'assister, sans condition de cens ni de revenu : on y statuait sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur les lois, sur les impositions, en un mot, sur tous les grands intérêts de l'Etat.

Cette exclusion, quoique motivée, en Grèce, par l'ignorance des classes pauvres, n'en est pas moins un outrage au droit et à l'égalité. Habituer les hommes à s'estimer entre eux par ce qu'ils possèdent, c'est jeter les bases d'une détestable politique. Solon est l'inventeur de l'homme-terre, de l'homme-revenu ; triste et humiliante fiction qui s'est perpétuée de chartre en chartre, de constitution en constitution, et qui a empreint jusqu'au génie moderne des sociétés.

Solon, ainsi que tous les législateurs qui l'ont suivi, invoquait, sans doute pour excuse, le besoin de donner à l'Etat une garantie. Comme si la valeur des hommes s'augmentait par la valeur des objets étrangers dont ils s'entourent, et comme si le plus ou le moins de matière qu'ils ajoutent à leur existence pouvait, en aucun cas, créer un droit !

Esprit mixte et timide, Solon se montrait fort préoccupé des dangers du gouvernement populaire, le seul qui put convenir au caractère des Athéniens. Il recourut à l'aréopage et au sénat des quatre cents, comme à deux ancrées de salut, pour maintenir l'Etat. Ce fut là son erreur : le moyen de sauver les Etats n'est point de les fixer au repos par un système de résistance ; c'est de calmer les tempêtes, en mettant la justice dans la société.

Malgré ces deux institutions aristocratiques, le gouvernement d'Athènes ne laissa pas que de rester populaire. Les jugements et les affaires revenaient, en définitive, à la multitude qui, dans les assemblées, décidait souverainement. On peut conjecturer sur divers témoignages que l'œuvre de Solon fut blâmée par les sages de la Grèce, comme trop démocratique. C'est l'éternelle mélancolie des philosophes et des savants que de se méfier du peuple et de ne croire qu'à l'autorité.

Solon avait compris que la tranquillité des citoyens et la grandeur d'Athènes étaient liées au maintien de la République : il fit une loi qui condamnait à mort tout citoyen convaincu d'avoir voulu s'emparer de l'autorité souveraine.

D'autres lois appuyaient celle-ci : la constitution pouvait être attaquée par des ambitions et des intrigues personnelles ; le sang des anciens rois pouvait se ranimer dans les veines d'un usurpateur. Solon déclara infâmes, condamna au bannissement et à la perte de tous leurs biens les citoyens

qui, dans un temps de trouble, ne se déclaraient pas ouvertement pour un des partis. C'était un moyen d'empêcher ces changements de masque dont s'indigne la moralité politique, de prévenir l'abus des citoyens qui attendent le succès pour se déterminer, de secouer l'indifférence des hommes de bien et de combattre par une résistance organisée les entreprises subites des prétendants à la couronne.

Il ne suffit pas dans une démocratie de réprimer les insurrections contre le Souverain, il faut encore prévenir les surprises, en dévoilant les ambitions dangereuses : de là les facilités que Solon donna aux accusations publiques contre les hommes dont la naissance, les entreprises et les mœurs menaçaient la liberté.

Enfin, pour le cas où un autre gouvernement s'élèverait sur les ruines du gouvernement populaire, Solon lance ce décret foudroyant : « Il sera permis à chaque citoyen d'arracher la vie, non seulement à un tyran et à ses complices, mais encore au magistrat qui continuera ses fonctions après la destruction de la République. »

Solon avait proposé ses lois à l'examen de ses concitoyens ; il n'avait pu les imposer en quelque sorte d'autorité divine, comme avait fait Lycurgue à Sparte. C'était les asseoir sur un terrain mouvant que de les confier à la critique des Athéniens. A peine furent-elles connues et méditées que Solon se vit assailli par une foule d'importuns qui lui demandaient des explications, des changements, des modifications. Dégouté, Solon résolut de se dérober à son œuvre. Croyant que son absence, le temps et la réflexion consolideraient ses lois, il s'imposa un exil de dix années. A l'exemple de Lycurgue, il fit à son pays le sacrifice de l'abandonner, mais après avoir engagé les Athéniens par un serment solennel à ne point rétracter ses lois jusqu'à son retour.

Il voyagea. En Égypte, il fréquenta les prêtres qui croyaient avoir entre leurs mains les annales du monde. Comme un jour il était allé à leurs yeux les anciennes traditions de la Grèce : « Solon ! Solon ! dit gravement un de ces prêtres, vous autres Grecs, vous êtes bien jeunes, le temps n'a pas encore blanchi vos connaissances. » L'orgueil des théocraties est dans leur antiquité. Les prêtres d'Égypte regardaient les Grecs comme des modernes. C'était le catholicisme disant aux philosophes : Vous êtes d'hier !

A son retour, Solon trouva la ville tout en mouvement et en trouble. N'ayant touché dans ses lois qu'à la forme du gouvernement et aux mœurs, n'ayant point renouvelé les bases du travail et de la propriété, ce sage n'avait nullement arraché de l'Attique la racine des divisions. Lui absent, les trois factions ou pour mieux dire les trois groupes d'intérêts qu'il croyait endormis se réveillèrent. Un Lycurgue était à la tête des habitants de la plaine ; Mégaclès était chef de ceux de la côte ; Pisistrate s'était déclaré pour les montagnards, auxquels se joignirent les ouvriers qui vivaient de leurs bras et qui en voulaient le plus aux riches.

Le problème de la répartition des richesses est, à commencer d'Athènes, le motif et l'origine de tous les soulèvements. Ce problème, bien ou mal, Lycurgue l'avait résolu ; sa République fut calme. Solon l'évita : ses institutions, après quelques années, semblaient à la veille de se bouleverser par la base.

Le travail, source de toute prospérité, s'indignait de servir de matière au luxe et à l'oisiveté des grands : tout près de l'esclavage qui l'attirait par une loi de gravitation fatale,

luttant sans relâche et sans succès contre l'écrasante domination des riches, privé du bien-être et des jouissances qu'il enfantait pour les heureux du monde, asservi aux libertés des autres, l'artisan d'Athènes voyait d'un œil sombre et envieux ces courses, ces jeux, ces tournois, ces festins magnifiques, ces vieillards aux cheveux relevés par des cigales d'or, en un mot toutes ces figures du luxe et de la mollesse qui irritaient encore le contraste de sa misère.

Les partis divisés sur tout le reste ne se réunissaient que sur ce point : un changement dans la constitution. C'est une preuve que cette constitution si savante laissait en dehors de ses calculs et de ses dispositions écrites les besoins de la masse.

Le parti le plus fort était celui des montagnards : au nombre il ajoutait le poids de ses souffrances et de sa haine. Il était visible qu'il ferait pencher de son côté les destinées de l'État. Pisistrate s'en empara. C'était un homme de belles manières : il avait une figure imposante, une voix fertile en séductions, et une éloquence persuasive. Au fond, le plus ambitieux et le plus hypocrite des hommes.

Le peuple se laissa gagner par ce masque de démocratie : faut-il le dire ? le peuple adoré jusque dans les siens les priviléges qui l'humilient : Pisistrate était d'une naissance illustre.

Zélé défenseur, en apparence, de l'égalité entre les citoyens, il jurerait d'ailleurs de sa fidélité à la cause populaire. Rien n'était plus éloigné de sa pensée qu'un changement dans la forme de l'État. C'est ainsi qu'il voilait sous beaucoup de dissimulation la scélératesse de ses desseins.

Solon pénétra le caractère de Pisistrate ; mais c'est l'éternelle impuissance des hommes habiles que de donner aux ennemis du bien public, en les ménageant, le temps et les moyens de développer leurs projets. Faut-il tout dire ? le motif de cette faiblesse et de cette hésitation était dans un infâme amour dont ne rougissaient pas les anciens. « Y eut du commencement amitié grande entre eux, partie à cause de leur parenté et partie aussi à cause de la gentillesse et beauté de Pisistratus, duquel on dit que Solon fut un temps amoureux, d'où vient que depuis étant tombé en différents

l'un contre l'autre, pour raison du gouvernement de la chose publique, leur débat ne produisit aucun trop aigre ny trop violent accident, ains demourèrent tous jours en leur esprit les devoirs et les obligations réciproques du passé, qui conservèrent la mémoire de leur amour ne plus né moins que d'un bien grand feu la flamme encore ardente. » (Plutarque, traduction d'Amiot.)

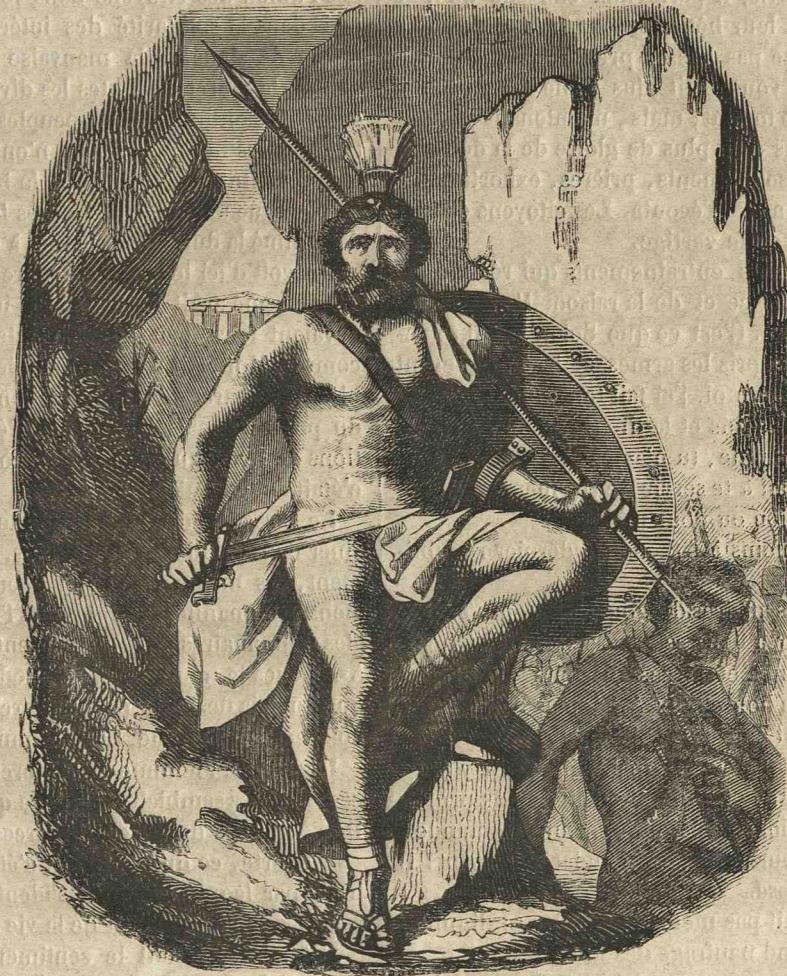
On voit par quelles indignes attaches le cœur des hommes libres est quelquefois empêché. Combien dans les temps modernes sont restés neutres entre les partis ou ont même été retenus à la cause monarchique par des liens aussi vils, quoique moins contre nature !

Cependant Pisistrate marchait ténébreusement à son but. S'étant lui-même blessé et ensanglanté par tout le corps, il se fait porter dans un chariot sur la place publique. Là tout le peuple de s'émouvoir. Pisistrate déclare que ce sont ses ennemis qui l'ont surpris par trahison et qui l'ont mis dans cet état. C'est une suite de son zèle et de son dévouement à la cause des pauvres. A ce discours la multitude frémît.

Un seul homme n'est pas dupe de cette douleur arrangée : c'est Solon. Il s'approche : « O fils d'Hippocrates ! s'écrie-t-il, tu contrefais et joues mal le personnage de l'Ulysse d'Homère ; car tu t'es blessé toi-même pour tromper les citoyens, et lui se blessa pour abuser les ennemis. » Pisistrate, homme dissimulé, ne se déconcerta point.

Le peuple est femme, *plebs* ; il se laisse aisément prendre aux séductions de l'attendrissement. Ces blessures feintes, ces larmes le touchaient le cœur. Il était tout près de prendre les armes pour Pisistrate.

On assemble le conseil, un Ariston propose qu'on accorde cinquante hommes de garde à Pisistrate. Solon monte à la tribune et combat vertueusement cette motion. Il remontra au peuple qu'il se laissait prendre aux discours d'un homme fourbe sans regarder à ses actes. Vaines paroles ! Voyant à la fin que les pauvres s'agitaient et tenaient pour Pisistrate, que les riches pris de frayeur s'enfuyaient, il se retira.



LÉONIDAS.

Les uns manquaient de sens, les autres de cœur : de sens, ceux qui ne voyaient pas le but où tendait Pisistrate ; de cœur, ceux qui, tout en voyant qu'il tendait à la tyrannie, n'osaient pas lui résister.

On lui accorda des gardes. Ce fut un acheminement vers l'autorité souveraine. Toute force publique est ennemie de la liberté. Les gouvernements fondés sur le droit n'ont que faire du secours des soldats. Il faut choisir : ou la liberté sans les armes ou les armes sans la liberté.

Le lendemain, la ville se réveilla, ayant une tyrannie sur la tête. Pisistrate avait saisi la forteresse du château.

Solon, qui était déjà fort vieux et qui n'avait personne qui le secondât, s'en alla néanmoins, encore une fois, sur la place. Seul de son avis, il parla aux citoyens qu'il y trouva, leur reprochant leur bêtise et leur lâcheté de cœur et les encourageant à ne pas laisser prendre leur liberté. « Auparavant, dit-il, il vous était plus facile d'empêcher que cette tyrannie ne se formât ; mais, maintenant qu'elle est toute formée, ce vous sera plus de gloire de la détruire et de l'exterminer. » Raisonnements, prières, exhortations, tout fut inutile. Personne ne l'écouta. Les citoyens étaient tous frappés de stupeur et de vertige.

Il y a dans les foules des entraînements qui résistent à tous les conseils de la justice et de la raison. Il n'y a plus alors qu'à se voiler la tête. C'est ce que Solon fit : il se retira dans sa maison ; là il pris les armes et les mit devant sa porte, disant : « Quant à moi, j'ai fait tout ce qui m'a été possible pour défendre les lois et la liberté de mon pays. »

Non, timide grand homme, tu n'as pas fait tout ce que tu devais faire ; il te restait à te servir de ces mêmes armes, pour résister à l'usurpation ou pour mourir !

Solon n'en fut pas moins à Athènes le dernier républicain.

Il ne s'occupa plus des affaires du gouvernement. Triste, vieux, amer, il s'enveloppa dans ses regrets. Tête blanche et pure, il allait semant là et là ses discours, ses reproches. Il cherchait à faire honte aux Athéniens de leur inconstance et de leur goût pour la servitude. Ses amis l'avertirent de veiller sur sa langue, lui insinuant qu'il y avait pour lui péril de la vie, si le tyran entendait de tels propos par l'oreille de ses espions. Ils ajoutèrent une demande : En quoi il se confiait pour parler aussi audacieusement ? Il répondit : En ma vieillesse.

Cependant, il ne devait pas même conserver sa dignité, ni sa vertu, dans ce grand naufrage des libertés publiques. Pisistrate lui fit tant d'avances qu'à la fin Solon se laissa gagner. Il fut du conseil de l'usurpateur.

Il était arrivé ce qui arrive toujours en pareil cas. Ceux qui avaient attendu, sans se mettre en danger, que l'un des deux partis sortit victorieux de la lutte, se rangèrent tous du côté de Pisistrate. Il n'y eut plus guère alors qu'un seul parti, celui du succès.

O éternelle et incurable basseuse du cœur humain qui court au devant de toutes les servitudes ! Pisistrate avait été acclamé. Solon jugea sans doute qu'il perdrat son temps s'il s'obstinait à ôter à des insensés les chaînes qu'ils révéraient.

Il survécut deux ans à la liberté de son pays. Il mourut, emportant dans sa tombe le deuil des libertés nationales et sans doute aussi le douloureux sentiment de sa faiblesse.

Ses mœurs n'étaient point irréprochables, elles exerçaient sur ses opinions une fâcheuse influence. Voici le portrait qu'en trace Plutarque : « Solon excessif en dépen-

ses, délicat en bon vivre et dissolu à parler des voluptés en ses poèmes un peu plus licencieusement qu'il ne convient à un philosophe. » Solon avait les vertus, les vices, les faiblesses des Athéniens : c'est à ce titre qu'il fut choisi pour leur donner des lois.

Sa grande faute fut de n'opposer par l'abolition des contrats qu'un remède inefficace et superficiel aux maux des classes ouvrières. Il laissa tomber la révolution politique, faute d'avoir osé entreprendre la révolution sociale.

Plutarque dit que le seul moyen de maintenir longtemps une cité en paix, c'est de faire qu'il n'y ait ni riches, ni pauvres entre les citoyens. Ce n'est point tout à fait ainsi que la science moderne pose le problème ; elle ne cherche pas l'union des citoyens dans le morcellement des biens, mais dans la solidarité des intérêts. Toutefois Plutarque a raison de signaler la mauvaise distribution des richesses comme la source de toutes les divisions et de tous les changements politiques. Les peuples s'agitent vers l'inconnu, tant que les hommes d'État n'ont pas donné pour base à leur constitution la justice et le bien-être de tous.

Lycorgue avait attribué à ses lois l'éternité ; Solon avait déterminé la durée des siennes à un siècle.

On voit d'ici le contraste entre Sparte et Athènes.

Lycorgue avait jugé que ses institutions et ses doctrines devaient faire peu de prosélytes en dehors de sa race ; comme Moïse, il mit son peuple à l'écart des autres peuples. Se séparer de la communion humaine, c'est se séparer du progrès ; mais le progrès n'était pas l'âme des institutions de Lycorgue ; la base, le fondement de son système, c'était au contraire l'autorité.

Le caractère des peuples modernes commence à se dessiner dans celui des Athéniens. La religion, le gouvernement, les mœurs, tout chez eux est soumis au changement. L'humanité a franchi dans l'Attique cette zone des peuples stationnaires qui représentent la civilisation de l'Orient. A Athènes le mouvement se produit ; l'esprit national fait quelquefois des faux pas, il marche là et là en dehors de la voie, mais il marche. La personnalité humaine se dégage.

Il y a chez l'homme deux forces, l'une qui le porte sans cesse sur ses semblables, l'autre qui le refoule sur lui-même. De l'équilibre de ces deux forces naît l'ordre.

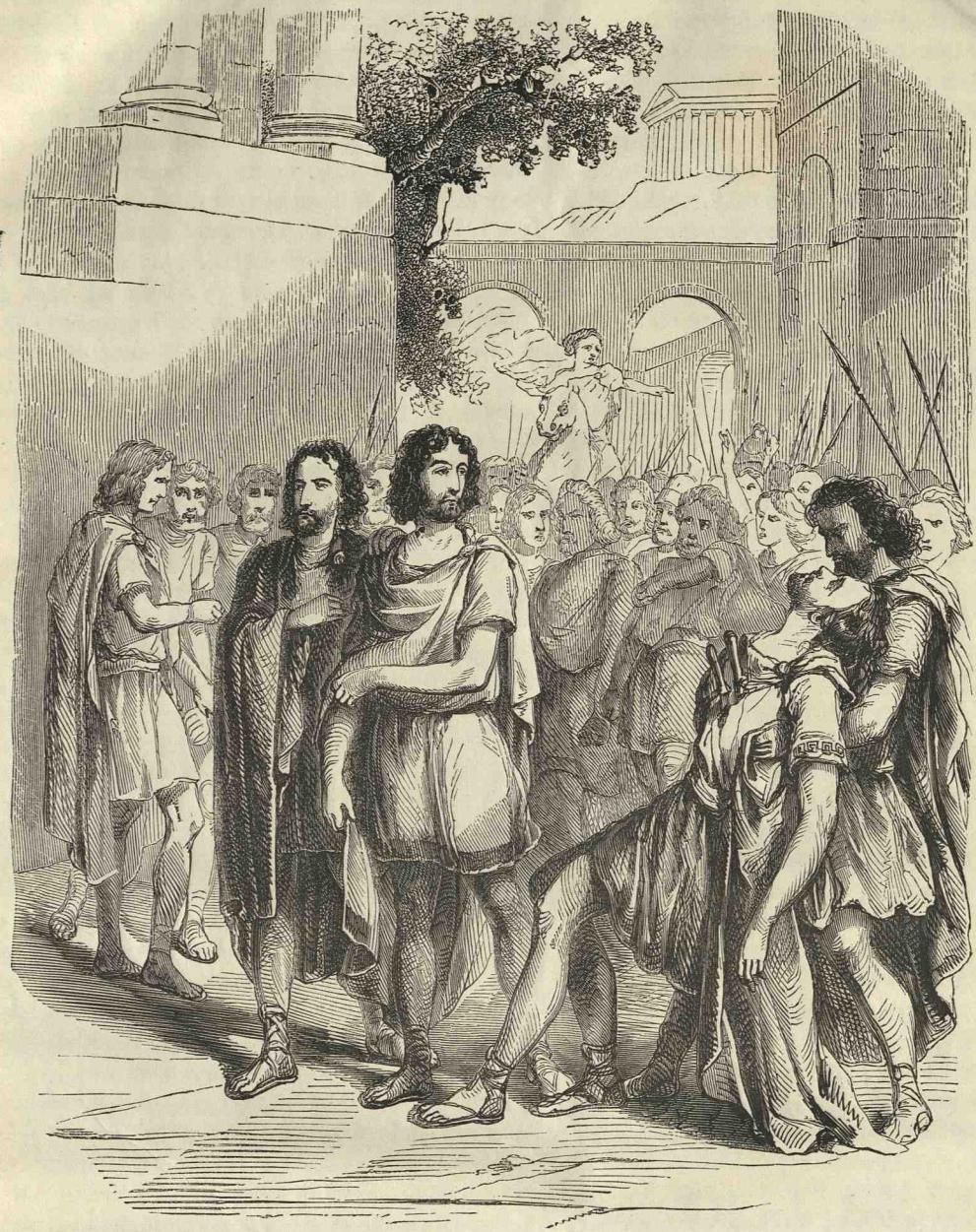
A Sparte, ce qui dominait c'était le sentiment de sociabilité par lequel l'homme s'identifie aux autres hommes, le *non-moi*, fondement de la vie commune.

A Athènes, c'était le sentiment du *moi*, élément moral et physiologique de la liberté.

Les Athéniens se jetaient quelquefois tête baissée dans une tyrannie de leur choix ; mais, l'examen et la critique finissaient toujours chez eux par dissoudre toutes les usurpations. Chacun des citoyens d'Athènes se regardait non seulement comme dépositaire d'une partie du souverain, mais encore comme un souverain lui-même. Avec de telles dispositions à l'indépendance et à l'individualité, Athènes, on le comprend, n'était pas facile à manier. Le peuple de l'Attique était une de ces races ingouvernables, protestation vivante dans l'histoire contre ce qu'a d'excèsif et de contraire au droit le principe de l'autorité.

HARMODIUS ET ARISTOGITON.

Pisistrate mort, Hippas et Hipparche ses fils lui succèderent. Ces tyrans affectèrent la sagesse : contents de lever



HARMODIUS ET ARISTOGITON.

sur les Athéniens le vingtième des revenus (on voit ce que de tout temps les rois ont coûté aux peuples), ils embellissaient la ville et donnaient des fêtes.

Sous un masque de vertu, ils n'en pratiquaient pas moins tous les abus de l'autorité. La politique voulait qu'ils laissent subsister l'ancienne constitution à l'ombre du pouvoir royal ; mais ils trouvaient le moyen d'en arrêter sans cesse l'exercice. A chaque instant ils faisaient quelque chose de leurs dans les charges. — L'administration était ainsi peuplée de leurs créatures. Par les places, ils tenaient à leur discrétion les solliciteurs, les ambitieux, les indifférents qui composent dans tous les pays la matière des gouvernements. A ces artifices, ils joignaient l'argument de la force publique. S'ils régnaien, dit Thucidide, ils le devaient à l'usage où sont les rois de se rendre redoutables aux citoyens et de s'entourer d'une garde vigilante. L'intimidation, la corruption, la contrainte, ces éternels moyens de conserver l'autorité, ne servent heureusement qu'à la perdre.

Harmodius et Aristogiton, tous deux citoyens d'Athènes, étaient liés d'une amitié très étroite. Impatients du joug, ils comparaient tristement l'ancienne liberté à la tyrannie nouvelle. Leurs regrets se répandaient en silence. Le fameux décret de Solon, qui ordonnait de tuer le tyran ou le fils du tyran, remuait leur sang jeune et patriotique. La République morte leur parlait par la blessure qu'elle avait reçue de son ennemi. Il leur semblait qu'il serait héroïque et beau de rendre aux citoyens d'Athènes, par un coup d'audace, ce pouvoir souverain que Pisistrate avait usurpé sur le peuple.

A ces motifs d'intérêt public s'en joignaient, si l'on en croit Thucidide, d'autres moins nobles et très particuliers. Harmodius était dans l'âge où la figure a le plus d'éclat ; Vénus lui avait souri ; les Grâces avaient pris plaisir à l'ornier ; il portait ainsi la beauté d'une femme dans la mâle vigueur d'un jeune homme.

Aristogiton, citoyen d'une condition médiocre, avait pour Harmodius un attachement que les Grecs, vu leurs habitudes, ont vilainement calomnié. La vérité est qu'Harmodius et Aristogiton étaient dans l'âge où, sans penser à mal, on mêle un peu d'amour dans l'amitié. ~~HOMOSEXUALITÉ~~

Mais la corruption habite les marches du trône avec l'oisiveté, sa sœur. Hipparche, fils de Pisistrate, vit Harmodius et le rechercha. Harmodius ne répondit point à de coupables désirs qu'il fit connaître à Aristogiton. Celui-ci en conçut de l'horreur. Indigné pour son ami de semblables propositions, craignant que le tyran n'employât la force, il sentit croître sa haine, et, enveloppant l'amour du bien public dans son ressentiment particulier, il résolut dès lors de mettre en usage tous ses faibles moyens pour détruire la tyrannie.

Si ce qu'avance Thucidide était vrai, si (quoique nous refusions de le croire) un chagrin jaloux, fruit d'un amour contre nature, avait poussé Aristogiton à entreprendre la délivrance de son pays, il faudrait admirer deux choses : d'un côté la profonde bassesse de notre nature qui ne s'élève à rien de grand que par d'ignobles inclinations ; de l'autre la grandeur de la Providence qui se sert des mobiles les plus honteux pour déterminer les actions les plus louables et les plus éclatantes.

Tout en écartant cette supposition injurieuse pour les mœurs des deux amis, il faut reconnaître que leur tendresse indignée, leur ouvrit encore mieux les yeux sur

les maux de leur patrie et sur les excès de l'usurpation : les hommes ne s'aperçoivent jamais si bien de la tyrannie que par le côté personnel où la tyrannie les blesse.

Un second affront vint ajouter à la gravité de leur ressentiment. Harmodius avait une jeune sœur : invitée à venir porter la corbeille à une fête (ainsi que le réglait le cérémonial des Grecs), elle se présenta et fut honteusement chassée. On soutint qu'on ne l'avait pas demandée, et que d'ailleurs elle n'était pas d'une naissance à remplir cette fonction.

Les deux amis reconnaissent dans cette insulte la main d'Hipparche. L'humiliation de la jeune fille irrita vivement Harmodius ; Aristogiton, s'identifiant à la cause de son ami, en fut encore plus indigné que si l'injure avait été adressée à lui-même. Ils mêlèrent fraternellement leurs haines et leurs projets de vengeance.

Harmodius et Aristogiton n'étaient pas les seuls mécontents d'Athènes. Toute la jeunesse supportait avec rage une tyrannie que nul n'osait secouer. Un complot se forma sans bruit. Les deux amis communiquèrent leur projet à quelques affidés. Un serment les liait au silence. Pour plus de sûreté, peu de personnes entrèrent dans le secret. Ayant fait toutes leurs dispositions avec ceux qui devaient les seconder dans un coup de main, ils attendirent pour l'exécution la fête des grandes panathénées. C'était le seul jour où l'on voyait sans défiance quantité de citoyens en armes pour former le cortège de la cérémonie.

Le plan de la conjuration était arrêté entre les conjurés, Harmodius et Aristogiton devaient eux-mêmes porter les premiers coups ! Il était convenu que leurs compagnons les aideraient aussitôt à se défendre contre les gardes. Ils espéraient n'avoir qu'à montrer de l'audace. Ceux mêmes qu'ils n'auraient pas prévenus, voudraient alors recouvrer la liberté, surtout se trouvant les armes à la main.

Quel plus bel usage faire de ses armes, un jour de fête, que de les tourner contre un tyran et de délivrer sa patrie !

La fête arriva : Hipparche avec ses gardes rangeait le cortège dans le Céramique, hors de la ville. Déjà s'avancent pour le frapper Harmodius et Aristogiton, armés de poignards couverts sous des branches de myrte : ils s'arrêtent. Un des conjurés s'entretenait familièrement avec Hipparche. O soupçon ! les deux amis se croient dénoncés, trahis. Ils ne doutent plus que le tyran ne concorde dans le moment même leur arrestation. Effrayés, ils hâtent alors l'exécution de leur projet avec une audace inconsidérée. Comme leur principale haine était pour Hipparche, ils ont résolu de l'atteindre à travers tous les dangers. Aussitôt ils franchissent les portes et se jettent dans la ville.

Hipparche était dans un endroit d'Athènes nommé Léocorion : ils le voient. Cette fois leur vengeance est sûre. Ils se précipitent sans être remarqués, et tous deux transportés de fureur, ils le frappent et le tuent.

Harmodius tombe mort sur-le-champ, percé par la main des gardes. Aristogiton parvient d'abord à se dégager ; dans son désespoir, il rêve une seconde victime ; mais la foule accourt : il est pris et frappé au visage.

Hipparche reçoit dans le Céramique la nouvelle de la mort de son frère. Aussitôt il se transporte non sur le lieu de la scène, mais vers les citoyens armés qui accompagnaient la pompe et qui étaient à quelque distance, les joint avant qu'ils n'aient rien appris, se compose un visage qui n'annonçait rien de relatif à l'événement, et leur ordonne de

gagner sans armes un endroit qu'il leur montre. Ils s'y rendent dans l'idée qu'il a quelque chose à leur communiquer. Alors donnant ordre à ses gardes de désarmer les citoyens, il fait arrêter ceux qu'il soupçonne et tous ceux sur qui on trouve des poignards : on n'avait coutume d'apporter à cette cérémonie que la pique et le bouclier.

Chargé de fers, Aristogiton fut interrogé, tourmenté, questionné. On voulait qu'il fit des révélations, il parut céder ; mais au lieu de nommer ses complices, il accusa les plus fidèles partisans d'Hippias, qui sur-le-champ et sans témoignage contradictoire les fit conduire au supplice.

— « As-tu d'autres scélérats à dénoncer ? » s'écrie le tyran transporté de rage. — « Un seul, répond l'Athénien. — Lequel ? — Toi. » Et puis avec un implacable sourire : « Je meurs et j'emporte en mourant la satisfaction de t'avoir privé de tes meilleurs soutiens. Ceux que tu viens de tuer étaient tes amis. »

Harmodius et Aristogiton avaient voulu délivrer leur pays. Effrayée du danger qu'elle avait couru, la tyrannie en devint au contraire plus pesante. Dès lors Hippias donna la mort à quantité de citoyens, et en même temps porta ses regards au dehors, cherchant s'il ne pourrait pas se mettre en sûreté près des autres rois, en cas de révolution. C'est le résultat inévitable des tentatives de ce genre que de précipiter les pouvoirs dans l'injustice et dans des alliances étrangères. Je me demande si les tyrans donnent par là sujet à la liberté de se plaindre ou de se réjouir, puisque ces excès poussés très loin deviennent, avec le temps, les causes déterminantes de leur chute.

Trois ans après la mort d'Harmodius et d'Aristogiton, Hippias était détrôné.

Il faut du sang sur une idée. Le complot dans lequel Harmodius et Aristogiton avaient laissé leur vie fut repris après eux, s'accrut de mécontentements nouveaux, obtint le secours d'alliés puissants, gagna jusqu'à la volonté des dieux (l'oracle de Delphes se déclara contre Hippias), et, un beau jour, éclata en une révolution.

Les tyrans furent chassés à Athènes, la même année que les rois le furent à Rome.

Athènes n'eut pas plus tôt reconquis sa liberté, que ces mêmes Athéniens qui avaient laissé tuer Harmodius, qui avaient prêté les mains à l'arrestation de son ami, qui avaient assisté de sang froid à l'exécution ordonnée par Hippias, se souvinrent avec transport d'Harmodius et d'Aristogiton. Les plus grands honneurs furent rendus à leur mémoire. On leur éleva des statues sur la place publique, hommage qui jusqu'alors n'avait encore été décerné à personne. « La vue de ces deux statues, fait observer le sage et judicieux Rollin, exposées en spectacle aux yeux de tous les citoyens, rallumait en eux la haine et l'exécration de la tyrannie, et renouvelait de jour en jour dans leurs esprits une vive reconnaissance pour ces généreux défenseurs de la liberté, qui n'avaient pas craint de lui sacrifier leur vie et de la sceller de leur sang. »

Voici une chanson de table que les citoyens d'Athènes chantaient en mémoire de ces deux héros :

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton, quand ils tuèrent le tyran et quand ils établirent à Athènes l'égalité des lois. »

« Cher Harmodius, vous n'êtes point encore mort : on dit que vous êtes dans les îles des bienheureux, sont

Achille aux pieds légers et Diomède, ce vaillant fils de Tydée. »

« Je porterai mon épée couverte de feuilles de myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton, lorsqu'ils tuèrent le tyran Hippocrate, dans le temps des panathénées. »

« Que votre gloire soit éternelle, cher Harmodius, cher Aristogiton, parce que vous avez tué le tyran et établi dans Athènes l'égalité des lois. »

Il fut réglé que ces deux noms seraient célébrés à perpétuité dans la fête des panathénées et ne seraient sous aucun prétexte donnés à des esclaves.

Et vous, je ne vous oublierai pas, femme, vous qui avez mêlé votre mort à celle d'Harmodius et d'Aristogiton, vous qui par votre courage et votre amour avez surmonté la faiblesse de votre sexe, vous dont la liberté (qui est une femme aussi) porte le nom dans son cœur, — chère Leæna !

Cette Leæna (traduisez Lionne) était une courtisane d'Athènes, qui par les charmes de sa grande beauté et par son adresse à toucher la lyre s'était particulièrement attaché Harmodius et Aristogiton. Après leur mort, Hippias, sachant que les deux amis n'avaient rien de caché pour cette femme, la fit mettre à la question : il espérait ainsi tirer d'elle le nom des conjurés. Elle souffrit les tourments avec une constance invincible, mais craignant sans doute que la douleur ne lui arrachât un aveu, se méfiant d'un penchant trop ordinaire à son sexe, sentant peut-être son courage flétrir avec la vie, Leæna mit toute sa force à prévenir une faiblesse : — elle se coupa la langue avec les dents.

Martyre du secret, martyre de la liberté par Harmodius et Aristogiton, l'amour, plus fort que la mort, l'avait soutenue au-dessus des supplices et préservée d'une lâche indiscretion : le nom de cette femme de cœur ne pouvait périr avec elle. Les Athéniens se souvinrent de son courage, de sa constance, et voulurent l'associer aux honneurs qu'ils rendaient à la mémoire des deux amis, comme elle s'était elle-même associée à leur mort héroïque.

Elle avait partagé l'ignominie du supplice, elle partagea les honneurs posthumes de la réhabilitation.

Une seule circonstance embarrassait la reconnaissance des Athéniens dans les honneurs qu'ils allaient rendre à la mémoire de Leæna, c'était sa qualité de courtisane. Certes, malgré la juste défaute qui s'attache au trafic de l'amour, le caractère de cette femme était, depuis longtemps, purifié par son sacrifice et par son dévouement. Le déshonneur de sa profession s'était effacé dans la gloire de son action sublime. Elle avait racheté, par l'amour du devoir et du bien public, les erreurs mêmes de l'amour profané. N'était-ce pas, d'ailleurs, d'une courtisane, d'une de ces femmes humiliées par la richesse des riches, par la force et par la brutalité des hommes, que devait sortir, dans le monde ancien, une protestation en faveur de la liberté !

Toutefois, les Athéniens accordèrent la reconnaissance avec leurs scrupules ; ils effacèrent ce qui ressemblait trop à la personne, dissimulèrent les traits de la femme et couvrirent jusqu'à ses traits, en n'érigent un monument qu'à son action, à son idée : — ils élevèrent en son honneur une statue de lionne qui était sans langue.

Les Athéniens, ce peuple oublié, ne se montrèrent point sans mémoire dans cette circonstance. Ils apprirent que la petite-fille d'Aristogiton était à Lemnos, où elle

vivait, triste et seule, sans pouvoir se marier à cause de son extrême misère. Le peuple la fit venir à Athènes. On la maria à l'un des plus riches et des plus considérables hommes de la ville. Elle reçut pour dot une terre dans le bourg de Potamos.

Tels sont les honneurs que les plus avancés et les plus intelligents des Grecs, les Athéniens, crurent devoir rendre à la mémoire d'Harmodius et d'Aristogiton. Nous partageons leur enthousiasme, sans, toutefois, approuver entièrement le meurtre d'Hippias. L'assassinat ! nous n'en voulons ni dans la main de Charlotte Corday, ni dans celle de Georges Cadoudal, ni dans celle de Louvel ! Arrière le poignard : c'est l'arme des traîtres... Mais quand des ambitions coupables usurpent la souveraineté de tous, ne se condamnent-elles pas à tomber sous la justice du premier venu, qui se fait alors l'exécuteur de la volonté nationale : ce qu'un seul avait pris à tous, un seul pouvait le lui reprendre. Ainsi le pensaient les Grecs.

Il ne faut pas tuer les rois : il faut les empêcher de naître.

Ce ne sont pas les chasseurs qui ont détruit les monstres : ce sont les pionniers. Oui, c'est en déboisant les grands espaces de terre, en gouvernant le cours des fleuves, en nettoyant les endroits humides ou malsains, en fondant des établissements fixes, des sociétés, que la civilisation a délivré la terre des animaux féroces ou venimeux qui l'infestaient à l'origine.

Les rois sont les monstres de l'histoire : c'est en refoulant l'égoïsme, en détruisant les priviléges, en tuant l'ignorance, en déracinant la corruption, en affermant le sentiment du droit, qu'on rendrait impossibles à jamais les entreprises contre la souveraineté du peuple. Il faut que, trouvant autour d'elle une résistance robuste, voyant partout l'infamie et la mort, l'idée de la tyrannie n'ose pas même se former dans les cœurs.

LA PHILOSOPHIE GRECQUE. — PYTHAGORE.

La Grèce, en substituant le principe de l'examen

au principe de la foi, donna naissance à la philosophie.

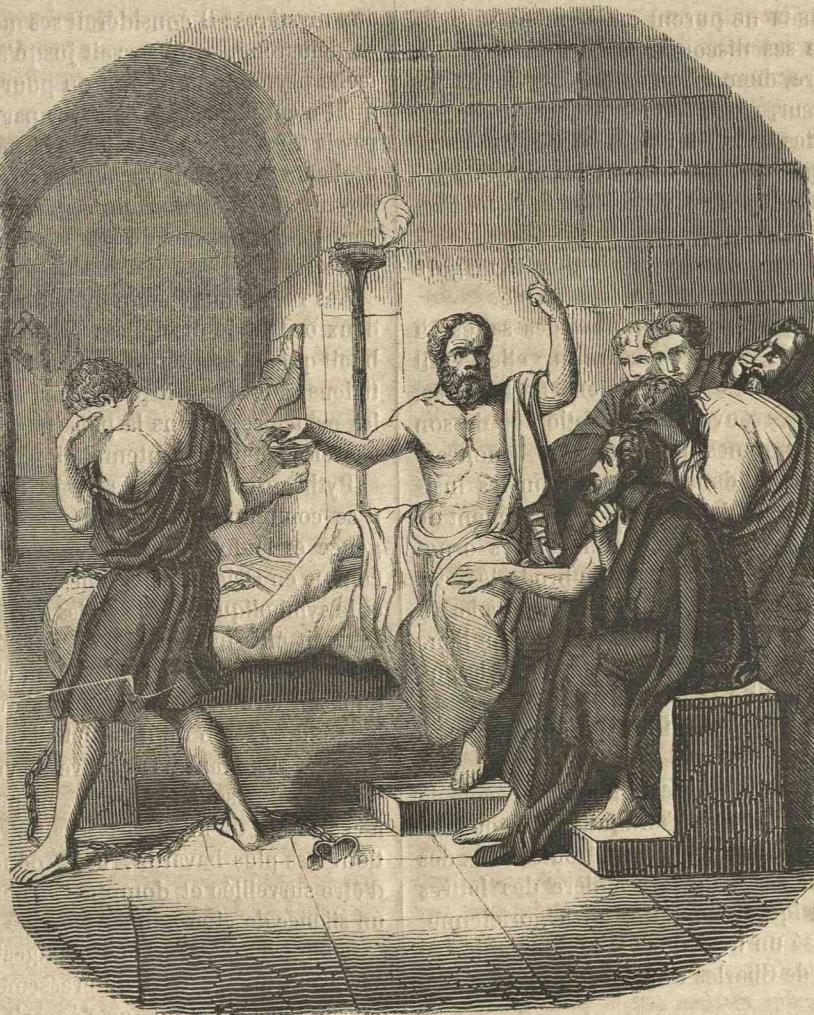
Parmi les chercheurs de vérité, l'un des plus anciens et des plus célèbres fut Pythagore. Sa vie est, comme sa doctrine, enveloppée de nuages. Sa patrie même est incertaine. On croit pourtant qu'il naquit à Samos. Il passa une partie de sa vie dans des voyages scientifiques. L'Inde étant la source des dogmes et des traditions sacrées, il remonta, dit-on, jusqu'à l'Inde.

On découvre dans sa doctrine, des proportions de saïsme, de magisme, de gymnosophisme et d'autres théologies très anciennes. Pythagore est un lien, le lien de l'esprit d'autorité à l'esprit d'examen ; il est l'anneau principal qui unit les traditions orientales avec les écoles grecques. Pythagore avait reçu d'Hermès, de Zoroastre, d'Orphée, le fil d'or qu'il transmit dans les mains de Platon. On remonte avec lui, par voie rétrospective, à une philosophie unique, primordiale, qui, née dans le berceau même de la civilisation, cultivée d'abord en Asie, a passé en Grèce, a traversé les premiers siècles de notre ère et s'est perpétuée jusqu'à nos jours, où elle se confond avec les doctrines mêmes du socialisme.

Quoique révolutionnaires, notre force n'est pas dans la guerre civile, ni même dans les révolutions ; notre force est dans la majesté du passé qui nous appuie. Nos doctrines ont derrière elles l'acclimation des siècles... Tout ce qu'il y a eu de

grand et de lumineux dans le monde depuis Orphée, depuis Lycourgue, depuis Solon, depuis Pythagore, est avec nous. Socialistes, nous sommes concitoyens des théosophes, des réformateurs, des apôtres, des martyrs, des législateurs ; nous sommes l'église de l'humanité ; nous conservons les dogmes, les traditions et les libertés éternelles ; nous conservons Dieu ! — Venez donc maintenant vous heurter à cela !

La doctrine de Pythagore n'eut qu'à se montrer pour faire des prosélytes dans cette partie de l'Italie qu'on nomme la grande Grèce. Les vieillards, la jeunesse, les enfants, les femmes affluaient autour de lui, poussés par une attraction singulière et irrésistible. A la suite d'une de ses instructions,



PYTHAGORE.

deux mille hommes abandonnèrent leurs maisons, et avec leurs femmes et leurs enfants, vinrent établir une maison commune, qu'ils appellèrent l'auditoire, *oπανοτον*.

Ce que Pythagore communiquait ainsi à ses auditeurs, on ne le sait. Le silence a protégé ses leçons. Il avait, d'ailleurs, deux doctrines, l'une publique, l'autre réservée, qu'il ne découvrait qu'à ses intimes.

Si sa doctrine était voilée, les effets en étaient clairs et surprenants. Dans toutes les villes de l'Italie et de la Sicile qui étaient tombées sous la servitude, il remplit les citoyens d'une soudaine aspiration à la liberté. Les auditeurs qui arrivaient à lui de toutes les villes emportaient, avec ses leçons, le germe de l'indépendance et de la justice.

Les rois et les magnats ne purent entièrement se soustraire à l'influence de ses discours. Symichus, le tyran, ayant entendu Pythagore, déposa son autorité, et donna ses richesses, partie à sa sœur, partie aux citoyens.

Il éteignit les discordes dans les villes, en faisant disparaître les causes d'inégalité qui animent les citoyens les uns contre les autres : le luxe, les richesses, le faste, l'impénéance.

Comme tous les législateurs de l'antiquité, Pythagore avait mis sa doctrine sous la protection d'un oracle.

Il rassemblait les femmes séparément dans des salles où il leur parlait; l'influence qu'il exerçait sur elles était prodigieuse; à sa voix elles se sentaient tout autres. Nous ne voulons qu'une preuve de son action et de son ascendant. Il obtint des femmes riches qu'elles renonçaient aux parures, qui passent dans le monde pour les insignes du sang, mais qu'il regardait, lui, comme l'aliment de l'envie et de la division entre les citoyennes. Ces ornements d'or et d'argent, ces voiles chargés de broderies, ces rares étoffes, ces cheveux empruntés, il leur persuada de déposer tout cela sur l'autel de Junon, la divinité du lieu. Il leur conseillait de porter désormais, sur elles, la pudeur, ce vêtement de l'égalité.

Pythagore avait compris que toute réforme doit commencer par un sacrifice.

Quelques-unes des femmes qui s'attachèrent à l'école de Pythagore devinrent célèbres dans l'antiquité. Théano, l'épouse, et Myia, la fille du philosophe, avaient toutes deux des talents remarquables. Il reste de la première des lettres qui passent pour authentiques. Une autre pythagoricienne, Périictione, avait composé un livre dont le texte semble appartenir à une disciple de Charles Fourier, *l'Harmonie de la femme*.

D'après quelques notes de Porphyre, on peut conjecturer que Pythagore attribuait à la femme dans ses mystères un rôle religieux et sacré. Théano conduisait un chœur de femmes et sa fille un chœur de vierges.

L'horreur de la tyrannie était bien forte chez Pythagore, puisqu'elle le fit renoncer au séjour de sa ville natale qu'occupait un tyran, Polycrate. Préférer l'exil au spectacle de la servitude était d'un philosophe. La plupart de ces amis de la sagesse témoignaient en effet dans l'antiquité, par leurs discours et leur conduite, le sentiment pénible que leur inspirait la violation du droit dans la personne des opprimés.

Esope, un esclave, demandait un jour au philosophe Chilon à quoi Jupiter s'occupait. — « A abaisser, dit-il, ceux qui s'élèvent, et à éléver ceux qui s'abaissent. »

Pythagore, voyant le succès de ses leçons, conçut l'idée

d'une vaste et puissante association secrète, qui exercerait une action sur les gouvernements. Cette idée, il l'avait puisée sans doute en Égypte, où l'ordre des initiés, répandu dans les fonctions publiques, imprimait aux affaires un seul esprit et un seul mouvement. Son but n'était pourtant pas de faire régner, comme en Égypte, l'action sacerdotale. Il voulait, au contraire, se servir de l'influence que lui donnerait cette organisation occulte pour amener une réforme dans la société.

Pythagore cultiva, un des premiers en Grèce, l'art de reconnaître le caractère des hommes, leurs facultés, leurs aptitudes par les manifestations extérieures. Il explorait attentivement la nature du récipiendaire, avant de l'admettre aux mystères; il considérait ses mouvements, ses manières, sa démarche, et observait jusqu'à son sommeil. Il ne s'attacha personne pour ami ou pour familier de sa doctrine, qu'il n'eût cherché à pénétrer par les traits de son visage, par la forme de sa tête, dans la nature de son esprit. Il est probable qu'il avait vu pratiquer cet art en Égypte, où les prêtres n'admettaient un aspirant à l'initiation que sur la connaissance exacte de ses capacités et de ses dispositions morales.

Les réceptions étaient difficiles. Pythagore avait d'ailleurs deux ordres de disciples : les auditeurs auxquels il distribuait quelques connaissances superficielles; les mathématiciens, dont l'esprit plus formé était admis à pénétrer dans les principes et dans la pensée du maître. Le terme de ses exercices était la contemplation.

Pythagore avait plusieurs écritures et plusieurs langages; il se communiquait à différents degrés, suivant l'intelligence et la force morale de ses disciples. Il pratiquait, comme en Orient, trois styles, le vulgaire, l'hieroglyphique et le symbolique : trois voiles derrière lesquels sa pensée se couvrait plus ou moins d'obscurité.

Pour former la circonspection chez ses disciples, il leur imposait un noviciat de silence, qui durait plus ou moins longtemps, selon qu'il se défiait plus ou moins de leur loquacité. Il ne faut pas perdre de vue que Pythagore voulait instituer une société secrète. La première étude des affiliés à ces sortes de mystères devait être d'apprendre la discréption. Les plus bavards, ceux dont la langue avait besoin d'être surveillée et domptée, étaient envoyés par lui dans un silence de cinq années, comme dans un exil de la voix.

Je me trompe : Pythagore exigeait avant le silence, avant tout, le sacrifice, le désintéressement de la propriété. En entrant dans l'Institut, on déposait son bien entre les mains des économies.

On a regardé, dans ces derniers temps, Pythagore comme un des ancêtres du communisme ; ses disciples habitaient ensemble, il est vrai, avec les femmes et les enfants, dans un édifice immense, où ils vivaient en commun ; mais si j'en crois la tournure d'esprit du fondateur et les indices fournis par les anciens biographes sur son établissement, l'*Omachion* devait plutôt ressembler au Phalanstère qu'à l'Icarie.

Pythagore est une des premières incarnations de Charles Fourier.

Il avait l'idée de la série; ses disciples vivaient distribués en différentes classes. Les uns se livraient aux exercices de la vie religieuse, les autres, aux occupations de la science, les autres, enfin, à la politique. L'attraction déterminait pour chacun la nature de ses travaux.

Pythagore avait vu la vie commune pratiquée dans les temples d'Egypte, où elle était regardée par les prêtres et par les initiés comme l'idéal de la perfection sociale.

Les lois civiles se confondaient dans l'Institut de Pythagore avec les lois religieuses. Son système était un. Médecin (il est remarquable que dans tous les temps les réformateurs de l'humanité sont sortis de la médecine, de l'étude de l'homme), Pythagore attachait une grande influence à la nourriture sur le moral. Le régime végétal lui semblait le plus favorable au développement de l'intelligence, à l'apaisement des sens et au maintien de la vie commune. Il est à remarquer, en effet, que les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de racines vivent ensemble, par bandes errantes, tandis que les animaux qui se nourrissent de chair se choisissent, selon l'expression de M. Thiers, un quartier de destruction qu'ils habitent seuls.

Pythagore vivait sobrement : du pain, du miel ; rarement de la viande. Le repas frugal était un moyen d'entretenir parmi ses disciples le désintéressement des richesses.

Le but qu'il se proposait était de graver la ressemblance de la divinité sur ses disciples. Or Pythagore se représentait Dieu, l'univers, comme une grande harmonie.

Ce sentiment le portait à voir dans le monde extérieur un vaste concert, réglé par des notes et par des nombres, dont il voulut transporter l'équivalent dans son Institut : De là l'importance qu'il attachait aux mathématiques et à l'art musical.

Il exerçait lui-même ses disciples à composer leur âme sur les sons, à gouverner les mouvements de l'esprit et du cœur par la musique. Cette harmonie qu'il admirait dans toute la nature, cet ordre qui pour lui était synonyme de monde (νομός), cette musique des sphères célestes que la faiblesse de nos organes nous empêche de saisir, mais qui, gouvernées dans l'espace par une mélodieuse attraction, gravitent, pour ainsi dire, en cadence les unes vers les autres, il entreprit de réfléchir tout cela sur l'association qu'il venait de fonder.

Les maladies étant, à ses yeux, des dérangements de l'ordre suprême et si l'on ose ainsi dire des fausses notes dans l'harmonie de la nature, il eut l'idée d'appliquer la musique à la médecine. Quand ses disciples étaient malades, il les soignait, les consolait, calmait les douleurs du corps et de l'esprit par des rythmes appropriés à la nature des affections.

Persuadé de l'intimité des rapports qui existent entre l'ordre physique et l'ordre moral, il attachait une grande importance à l'impression des objets extérieurs sur les sens. Il choisissait pour ses promenades des lieux éloignés de tout bruit, majestueux et agréables, des temples, des forêts. Il engageait ses disciples à fuir les spectacles qui troublent l'imagination, et à se composer un monde extérieur qui les ordonnaient favorablement.

Pythagore concevait le système de l'univers comme un grand poème ; l'unité était pour lui, comme pour saint Augustin, la forme du beau. Cette forme, il voulut l'imprimer également à son Institut. Les membres de cette vaste et ténébreuse congrégation étaient liés ensemble par une solidarité intime : dépouillés de toute propriété, ils n'avaient qu'une même pensée, une volonté unique. L'opposition des caractères, non celle des intérêts, aurait seule pu introduire quelque division parmi les sociétaires ; il trouva

le moyen de prévenir les discorde, en groupant les membres de ce grand corps dans leur ordre d'affinités.

Il se servait de la poésie comme de la musique pour établir le lien des harmonies : ses disciples faisaient des vers et s'aidaient de la lecture des poètes pour guérir leurs maladies, pour mettre leur âme dans une assiette convenable, pour entretenir dans leurs rapports l'union et la convenance.

Qu'est-ce que l'amitié ? — L'égalité. Cette réponse est de Pythagore. Il n'y a en effet d'union sincère que parmi des égaux, comme il n'y a de liaison, dans le monde chimique, que pour les molécules d'une nature homogène. L'attraction est la loi qui détermine l'affinité des corps bruts ; la fraternité est la loi qui détermine l'association des êtres moraux.

Il était dans la nature des siècles où vivait Pythagore de sceller la vérité d'un triple sceau. Le Dieu de ces âges reculés (je parle surtout de l'Egypte dont Pythagore a tiré l'idée de son Institut) était un Dieu impénétrable, qui ne se communiquait pas à tout le monde. La science alors donnait l'autorité, et l'autorité semblait nécessaire pour exercer de l'action sur l'état social. Le privilège des lumières étant celui qui engendrait tous les autres, on conçoit que Pythagore, jaloux de la suprématie de son Institut, ait voulu protéger ses connaissances contre la curiosité brutale des profanes. Le voile énigmatique dont il a couvert sa doctrine était une nécessité du temps où il vivait.

Il y a peu de systèmes qui aient été plus maltraités que celui de Pythagore. On lui a prêté libéralement nombre d'absurdités qui n'entrent jamais dans son cerveau. Ce qu'on connaît de sa doctrine ressemble assez à ce qu'on connaît des théories de Charles Fourier, si, les ouvrages du maître étant détruits, on le jugeait sur les inventions qu'on lui suppose : l'œil au bout de la queue, la mer de limonade gazeuse et le reste.

La doctrine de Pythagore peut se définir d'un mot : la philosophie des transformations.

On lui a prêté l'idée de la métémphose ; or, rien de plus éloigné de son système que cette aveugle migration des âmes humaines dans le corps des animaux, dont le gratifie la crédulité railleuse des autres écoles philosophiques.

Pythagore croyait à une matière première dont tous les êtres ont été formés successivement ; il estimait que le principe de la vie, après avoir habité les régions inférieures de la nature, s'était élevé, de transformation en transformation, vers les êtres supérieurs, vers l'homme.

L'histoire des pérégrinations de la vie sur le globe, de ses progrès, de ses changements, de ses perfectionnements, n'était à ses yeux que l'histoire des évolutions de Dieu dans la nature, uni à elle comme l'âme l'est au corps, attestant sa sagesse par l'harmonie des mondes, modifiant sans cesse l'infini de sa substance par des manifestations infinies, répandu dans tous les êtres qu'il anime de son esprit, qu'il nourrit de sa propre existence ; les formes des êtres vivants s'usent, s'altèrent, se corrompent incessamment ; mais les principes de la vie retournent à leur origine, parcourent des organes nouveaux, et après certains cercles de temps, redeviennent les germes des transformations successives qui renouvellent sans cesse les mondes, les animaux, les hommes.

De ce panthéisme confus, mystique, ténébreux même, à la métémphose il y a loin ; ce qui sort d'un tel système, c'est l'idée d'une origine commune, d'une consanguinité

des êtres, émanés les uns des autres par voie de transformation. Tous les animaux, l'homme compris, étaient unis à ses yeux par des liens de parenté, des liens de famille. Pythagore traitait avec humanité toute la nature. Il avait travaillé toute sa vie, sur ce principe, à établir entre le ciel et la terre, entre les citoyens d'une même ville, entre les enfants d'une même maison, entre tous les êtres vivants de quelque nature qu'ils fussent, une étroite et fraternelle liaison.

Tout est un.

Mais, son opinion sur l'état des hommes après la mort? — Pythagore croyait que l'âme, après la mort, avait besoin de se purifier de la vie, de ses attaches avec la matière; elle subissait alors diverses modifications, diverses épreuves; jusqu'à ce que, remontée à la pureté de son origine, elle retourât sur la terre et se portât d'elle-même à vouloir rentrer dans un nouveau corps.

Sa doctrine était celle de Pierre Leroux: la renaissance dans l'humanité.

Entre ces manifestations successives de l'être, passait l'oubli, le fleuve Léthé. Pythagore croyait pourtant qu'avec de l'attention et un esprit purifié on pouvait renouveler la mémoire des existences antérieures. A beaucoup de ceux qui l'approchaient, il disait les vies dont ils avaient vécu, avant d'entrer dans le corps qu'ils occupaient alors. Il prouvait, par d'irréfragables arguments, que lui-même avait été Æthalide; il affirmait avoir été ensuite Euphorbe, puis Hermothyme, puis Pyrrhus, et enfin Pythagore.

Quelques-uns de ses disciples poussaient cette mémoire beaucoup plus loin: l'un d'eux croyait se souvenir des révolutions qu'avait parcourues, sur le globe, le principe de la vie en s'élevant des animaux à l'homme; Empédocle se figurait avoir été successivement arbre, poisson, oiseau... Il portait en lui toute la nature.

Comme Charles Fourier, Pythagore supposait des rapports mystérieux entre le monde intellectuel et le monde physique; ces rapports s'exprimaient par des nombres: la triade était une image des attributs de l'Être suprême.

Sa morale était pure, mais vulgaire: « Il faut, disait-il, arracher par tous les moyens, par le feu et par le fer, il faut extirper à l'aide des instruments tranchants, — du corps, la maladie, — de l'âme, l'ignorance, — de la cité, les divisions, — de la famille, la discorde, — de toutes choses, l'excès. »

Il avait coutume d'appeler les lois les couronnes des villes.

Cependant les rois commençaient à s'inquiéter des progrès de sa doctrine. Plusieurs villes de l'Italie confièrent à ses disciples le soin de gouverner leur république. L'envie, la crainte, le soupçon, tels furent les premiers motifs des persécutions qui s'élèverent contre l'Institut de Pythagore. Le but de la philosophie ou de la recherche du vrai, c'était la liberté. Les philosophes ne pouvaient pas être bien vus des gouvernements.

Ses ennemis firent mettre le feu à la maison de Milon de Crotone, chez lequel Pythagore demeurait; il échappa cette fois au danger par son absence.

On ne cessait d'exciter contre Pythagore et sa secte la haine des lumières, la crainte des réformes, l'horreur du progrès, toutes sortes de bêtes fauves qui habitent les antres ténébreux de l'âme humaine. Pythagore était, pour les hommes d'autorité, un novateur, un exalté, un fou. Tout

ce qui, dans la société ancienne, était intéressé au maintien des abus, s'opposait au développement de cette doctrine. Pythagore se vit éconduit par les uns, poursuivi par les autres. S'étant présenté aux portes d'une ville, il reçut une députation de vieillards, qui vinrent lui apporter l'opinion de leurs concitoyens: « Nous avons entendu dire, ô Pythagore, que tu étais un homme de grand esprit; mais nous n'avons rien à reprendre dans nos lois; tu feras donc bien de passer ton chemin et de t'en aller où tu voudras, après avoir reçu nos vœux et nos compliments. »

Nous n'avons rien à reprendre dans nos lois: ô éternel aveuglement de cet esprit conservateur qui embaume ses institutions dans le respect et la paresse, comme les Egyptiens embaumaient leurs morts dans le bitume! A ces nécropoles anciennes et modernes, il faut des lois-momies.

De grandes séditions dans les villes s'élevaient. Le parti de Pythagore était en butte à une persécution furieuse. Suivant quelques récits, Pythagore lui-même aurait trouvé la mort à la suite d'un de ces mouvements de réaction contre ses doctrines. Sans amis, sans secours, il se serait réfugié, pour éviter le danger, dans le temple des Muses, où il aurait succombé de faim et de tristesse, après quarante jours. D'autres disent que la malveillance ayant mis le feu à une maison où il se trouvait avec ses disciples, il trouva moyen de s'échapper, mais que, privé de ses amis, accablé de son désespoir, il se donna lui-même la mort.

La fin de Pythagore est, comme toute sa vie, enveloppée d'obscurité. Pythagore n'est pas un homme, c'est une école.

Après sa mort, cette école fut indignement maltraitée. On donnait la chasse aux pythagoriciens comme à des bêtes fauves. A la suite du désastre qui avait frappé le maître, les disciples se dispersèrent. Errant çà et là, accablés de douleur, détestant la société humaine, ils s'enveloppèrent dans la science comme dans un linceul.

L'esprit d'invention a mêlé des fables à l'écroulement de cette grande école. C'est une des plus tristes catastrophes de l'antiquité. Le gémissement s'en est prolongé de siècle en siècle. Porphyre (un rêveur) raconte cet événement avec une mélancolie qui pénètre. Craignant que le nom même de la philosophie ne vînt à périr parmi les hommes, et ne voulant point encourir, pour cet effet, la colère des dieux, les pythagoriciens composèrent des abrégés de la doctrine, qu'ils enterraient avec eux dans l'endroit même où la mort les surprenait. Leurs épouses ou leurs filles, seules confidantes de ce dépôt sacré, gardaient le secret de la tombe. Elles ne devaient communiquer ces manuscrits qu'aux initiés. C'est ainsi que, par une succession ininterrompue, les idées de Pythagore ont pu parvenir aux continuateurs de son œuvre; car lui-même ne laissa rien d'écrit: sa doctrine n'avait pour temple que la mémoire et le cœur de ses disciples.

Si l'on en croit les pythagoriciens, le ressentiment terrible d'un Cylon de Crotone, homme de naissance, le premier de la ville par la gloire de ses ancêtres, et par sa fortune, avide de domination, aurait attiré sur la tête de Pythagore et sur celle de ses disciples une persécution si furieuse. Il s'était approché de Pythagore, témoignant le désir de s'attacher à sa personne et à ses leçons; mais le philosophe ayant étudié le caractère de cet homme, ses mœurs, ayant reconnu chez lui un violent amour des ri-

chesses, une probité douteuse, une ambition immodérée, lui signifia de s'en aller et de faire lui-même ses affaires. Ce Cylon ressentit toute la douleur d'un amour-propre blessé. Comme il disposait par ses trésors d'une grande puissance, il se vengea de l'affront qu'il croyait avoir reçu, en ne cessant de tendre des pièges à Pythagore et à ses amis pour les détruire.

Ce n'est point la dernière fois que nous verrons dans l'histoire le parti des idées nouvelles attirer à lui les princes du vieux monde; ils viennent, mus par un sentiment d'intérêt et d'ambition; une voix intérieure leur dit que, le monde se renouvelant, ils doivent rajeunir leur autorité dans le progrès des lumières; mais leur nature est toujours là: ils ne tardent pas à se découvrir, à démasquer leur incurable attachement aux priviléges du rang et de la naissance; le parti de l'avenir, voyant que leur conversion est feinte, que le sacrifice est incomplet, les rejette: ils s'en vengent alors par de sourdes et implacables menées.

Il nous reste à juger l'idée politique de Pythagore: introduire une réforme dans l'état social par le moyen d'une vaste congrégation dont tous les membres, pénétrés du même esprit, tendant au même but, devaient changer sans bruit les lois, les institutions, les formes du gouvernement et substituer les principes de leur secte aux idées reçues, aux opinions anciennes.

L'action d'une telle association secrète devait être, dans ces siècles d'ignorance, un levier d'une puissance incalculable; mais, c'est cette puissance même que j'aurais redoutée, par la suite, si le succès fût venu en aide à l'idée de Pythagore.

Nous avons vu de nos jours une société, partagée entre l'étude et la prière, maniant à la fois l'encensoir et l'intrigue, renonçant par esprit de corps aux plaisirs des sens et aux douceurs de la vie, courbée sous une discipline austère, sans autre ambition que la prospérité de l'ordre, — celle-ci immense, — nous l'avons vue, dis-je, gouverner les peuples et les rois. Rien ne lui coûte pourvu qu'elle domine. Son influence est partout sensible, son esprit s'infiltra dans

tout ce qu'elle touche, ses membres s'insinuent dans la direction de toutes les affaires et tiennent les consciences enchaînées. Je parle de l'ordre des jésuites.

On me dira que le même instrument peut servir des intérêts de différente nature, selon les intentions de celui qui le dirige. — Je ne crois pas. On n'a pas su jusqu'ici concilier ce qui est inconciliable. Une organisation dont les membres ne s'appartiennent pas, chez lesquels la vie commune efface, de jour en jour, la trace du *moi*, dont l'obéissance s'abaisse à celle du bâton, *ut baculus*, peut bien être une puissante machine d'influence et d'autorité; ce ne sera jamais un instrument de liberté.

Si les sociétés secrètes ont eu leur raison d'être, c'est quand une tyrannie s'étant organisée à la tête de la société, les citoyens n'ayant plus ni la parole pour réclamer leurs droits, ni la faculté de se réunir librement pour s'entendre sur leurs intérêts, il devient nécessaire de mener l'oppression par un travail occulte et souterrain. Avec la liberté de la presse, avec le suffrage universel, avec le droit de réunion, les sociétés secrètes seraient des anachronismes. A quoi bon le bateau sur la lumière quand la lumière a brûlé le bateau?

Pythagore institua, en Grèce, une société secrète contre l'ignorance, mère de toutes les servitudes.

L'Institut de Pythagore avait, comme sa doctrine, toutes sortes de côtés ruineux; mais

(c'est ici la supériorité de la philosophie grecque sur les religions de l'Orient) son système du moins était un système.

Chez les nations soumises à l'autorité de la foi, on trouve moins d'erreurs que chez les peuples où existe la liberté de conscience et d'examen. Nous plaindrions les civilisations orthodoxes de tirer avantage d'une telle différence. Pascal, se comparant à un arbre, reconnaissait sa supériorité d'être intelligent en ce qu'il se sentait souffrir, tandis que l'arbre n'a pas la conscience de la douleur. On peut en dire autant des erreurs de l'esprit: pour se tromper il faut penser. La découverte du vrai, quoique semée de nuages, est d'un attrait si vif pour l'intelligence, qu'on ne voudrait pas y



DÉMOSTHÈNE.

renoncer, même au prix des égarements de la raison. Les nations qui croient, s'écartent peu; mais elles savent peu, et leur repos même dans la tradition témoigne qu'elles se contentent aisément. L'inquiétude, la passion de l'inconnu, quoique fertiles en chutes, montrent la grandeur de la raison humaine jusque dans ses misères. L'abîme ne fait qu'attester la hauteur du but vers lequel l'esprit s'élance.

Les erreurs mêmes sont-elles sans profit pour l'avenir? Non, sans doute, les erreurs ne sont le plus souvent que des embryons de vérités. Menées à terme, si l'on ose ainsi dire, par une nouvelle incubation de l'esprit humain, elles deviennent, avec le temps, les êtres, les créations vivantes du progrès.

Il y avait dans Pythagore un sentiment, la liberté; une science, le socialisme.

Sentiment et science, tout était incomplet, mais tout était capable d'être fécondé, perfectionné. On voit d'ici la raison pour laquelle, dans cette histoire, nous embrassons les rêveurs, les utopistes, les visionnaires, tous les génies malheureux qui ont immolé quelque chose à la liberté de l'esprit humain; leur sacrifice ne devait pas être stérile, car dans tout sacrifice il y a de l'amour, et les œuvres de l'amour ne meurent pas.

Pythagore appartient à cette grande école de socialistes qui a commencé avec le monde: science éternelle, sans limite, car il y aura toujours une erreur à corriger, un abus à détruire, un bien-être à conquérir, une réforme à opérer; science qui accroît la liberté de l'homme, en élargissant ses rapports avec l'humanité, avec la création, avec Dieu.

La tradition qui a conservé si religieusement la mémoire des hommes qui lui ont enseigné les premiers éléments de la vie: — Triptolème, le pain; — Bacchus, le vin; — Cérops, l'olive; — ne saurait oublier les noms des hommes qui, par l'étude et par une organisation sociale, assise sur de meilleures bases, veulent étendre à tous les hommes la jouissance de ces mêmes biens si péniblement conquis sur la nature.

**GUERRE DES PERSES CONTRE LES GRECS. — MILTIADE. —
THÉMISTOCLE. — LÉONIDAS.**

C'est ici un grand spectacle: toutes les forces d'un empire innombrable qui viennent se briser contre une poignée d'hommes, contre une ville. Quand un peuple défend son territoire, avec l'acharnement et le désespoir que mirent les Athéniens et les Spartiates à sauver leur patrie, c'est que ce territoire national est le sol d'une idée, le théâtre des progrès de l'esprit humain.

La race hellénique était une race initiatrice: en défendant à outrance dans mille batailles les richesses d'art, de science, d'organisation sociale qu'elle avait créées par le travail des siècles, en préservant de l'invasion les libertés dernièrement reconquises, elle sauvait dans sa personne la civilisation, l'humanité.

La race persane faisait partie du groupe des civilisations immobiles dont la Grèce s'était séparée. L'autorité souveraine, enveloppée dans une caste sacerdotale, s'exerçait sans contrôle et sans limite. La volonté du roi était la seule loi du bien et du mal. Tous les pouvoirs étaient confondus dans son pouvoir unique. On ne vit peut-être jamais de

despotisme égal à celui qui régnait en Perse. Les grands n'étaient que des esclaves superposés à des esclaves.

Chez les Perses comme chez toutes les nations de l'antique Orient, l'Etat était une empreinte de la religion.

Les anciens Perses adoraient un dieu enchaîné aux éléments. Leur premier culte s'adressa au feu. Ils s'agenouillaient devant le soleil qui est comme le resplendissement de la vie universelle. Ils honoraient aussi l'eau, la terre, les vents, et en général toute les forces de la nature, auxquelles ils prêtaient une âme dépendante de l'âme du monde. Le résultat de cette confuse théologie devait être un esclavage infini. Le gouvernement n'était comme la religion qu'une série de forces enchaînées qui s'imposaient les unes aux autres, et qui nécessairement, fatidiquement, déterminaient les actions des hommes, comme les lois du monde physique déterminent la matière.

Un second Zoroastre, succédant à un Zoroastre plus ancien, (l'un et l'autre ont-ils jamais existé?) introduisit chez les Perses une réforme analogue à celle de Moïse. Il dégagea des religions de la nature la personification de Dieu.

Les Perses croyaient du temps de Darius à un dieu, qu'ils nommaient Ormuzd et qui était le principe du bien: il avait pour adversaire Ahriman (celui qui dit non), le principe du mal. Introduire la division en Dieu, c'était l'établir à plus forte raison dans la société. Il y avait deux espèces d'hommes en Perse.

Le roi était l'image, l'incarnation d'Ormuzd. Il personnifiait en lui toute la race. Des millions d'existences se résument dans la sienne. Il était, et rien autre n'était après lui.

Sa majesté s'identifiait avec la majesté divine, dont elle était le reflet, le rayonnement humain. On n'a pas d'idée d'une pareille idolâtrie. Ses sujets ne lui parlaient que la face prosternée contre terre.

Cet absolutisme monstrueux était protégé par l'accoutumance. Rien ne changeait: la politique étant une émanation du dogme et le dogme étant inaltérable de sa nature, la tyrannie était immuable.

Cette incroyable guerre des Perses contre les Grecs ne fut, ô surprise! que la guerre de l'esprit ancien contre l'esprit nouveau, du principe de l'examen contre le principe de la foi, du dogme de l'autorité contre la liberté de conscience et de discussion.

Si tout en tenant compte de la différence des temps, nous cherchons à nous faire une idée de la situation respective des choses par voie d'analogie; si nous comparons les éléments anciens avec les éléments nouveaux que nous avons maintenant sous les yeux, voici ce que nous trouverons: la Perse, c'est la Russie; la Grèce, c'est la France; Athènes, c'est Paris.

Il est dans la nature des ténèbres de haïr la lumière. Il est dans la nature de l'idiot d'avoir horreur de la voix humaine, signe redoutable de la pensée. Il est dans la nature des peuples barbares d'en vouloir aux peuples civilisés.

L'autorité (c'est-à-dire la Perse) devait donc attaquer tôt ou tard la liberté (c'est-à-dire la Grèce.)

Les grandes causes étant ainsi posées, les occasions naissent. Si l'on en croit les historiens, un caprice de femme avait donné naissance à cette guerre qui troubla la mer et la terre. Atossa profita, dit-on, d'un moment où Darius lui exprimait sa tendresse, pour lui confier le grand désir qu'elle avait d'attacher à son service des femmes de

Lacédémone, d'Argos, de Corinthe et d'Athènes. Ce ne fut pas sans doute la seule fois qu'en Orient, du fond des harems, d'entre les bras de la volupté, sortirent des fantaisies musquées qui ravagèrent les États.

Darius envoya par des ambassadeurs demander aux Grecs la terre et l'eau. C'est la formule qu'employaient les Perses pour exiger l'hommage des nations. Plusieurs villes de la Grèce se soumirent. A Sparte et à Athènes l'accueil ne fut pas favorable. On saisit les deux hérauts : L'un fut jeté dans un puits et l'autre dans une fosse profonde. — Vous pourrez prendre là, mes maîtres, de l'eau et de la terre tout à votre aise.

La guerre s'engagea. Les Athéniens soutinrent seuls le poids d'un continent tout entier qui fondait sur eux. Les Lacédémoniens, quoique alliés, ne purent à cause de divers obstacles joindre leurs troupes à celles d'Athènes. Cette ville demeurait donc abandonnée à ses propres forces. Viton jamais rien de semblable dans l'histoire ? Ce petit point de terre qui résistait au déluge des barbares et qui se flattait de briser cette puissance des Perses devant laquelle Babylone et tant d'autres empires fameux étaient tombés !

L'instinct de la défense est proportionné chez les races à l'importance de l'idée qu'ils représentent. Les Athéniens avaient le sentiment qu'ils portaient avec eux, dans leurs veines, dans leur cerveau, la substance mère de la civilisation. La supériorité de leurs caractères physiologiques sur la nature des Persans leur donna l'espérance et le courage de vaincre. C'est l'avantage des races progressives sur les races arrêtées que de mépriser le nombre, la force matérielle : elles se tirent d'embarras par l'emploi de la force morale, par la manœuvre et la tactique.

Défendre l'intégrité des caractères d'une race libre, combattre pour le génie national, pour le sol et pour la constitution, pour les citoyens et pour la cité, c'est faire la guerre sainte, la guerre du pays, la guerre de l'indépendance. Jusque-là les Athéniens n'avaient guère pris les armes que contre la tyrannie intérieure ; cette fois, il leur fallait repousser la servitude qui les menaçait de toute part sous la forme de l'invasion. Ce qui enflamma surtout leur courage, c'est qu'au milieu de cette armée ennemie qui portait dans ses flancs le despotisme et la mort était (je vous laisse à deviner qui ?) leur ancien tyran, Hippias.

Oui, cet Hippias, dont Harmodius et Aristogiton avaient tué le frère, que les Athéniens avaient chassé, revenait dans les rangs de l'invasion. C'est lui qui, par ses sollicitations et ses intrigues, avait amené Darius à cette guerre. Ami des ennemis de son pays, il servait pour ainsi dire de guide aux Perses et leur montrait le chemin d'Athènes. C'est l'éternelle perfidie des rois détrônés que d'intéresser à leur cause les armes des autres rois.

Les Athéniens frémirent à cette nouvelle. Retomber sous une tyrannie accrue par la vengeance leur parut dix fois plus horrible que la mort. Hippias aurait apporté dans les murs d'Athènes le ressentiment d'une défaite et le souvenir amer de sa chute. Il eût fait payer cher aux citoyens son exil. On le savait : sa présence dans les rangs de l'armée ennemie, le danger de sa domination furieuse redoublait encore l'ardeur des Athéniens. Ils combattaient deux tyrannies dans une : les Perses et Hippias, l'invasion et la restauration.

La marche des Perses fut lente et embarrassée par le

nombre. Tout tomba sur leur passage sans opposer de résistance, Athènes seule tenait.

Ils s'avancent. Ils viennent décapiter la civilisation dans Athènes.

LES PERSES.

Nous venons avec nos armes et nous nous en retournerons chargés de butin. La mer est notre esclave. Nos armées couvrent un espace que l'œil ne peut mesurer et que l'aigle au grand vol ne saurait parcourir dans l'espace d'un jour. Nos cavaliers bondissent dans la plaine comme des sauterelles d'airain. Nous menons avec nous des chariots, des tours mouvantes, des éléphants, des chameaux, des tentes, des concubines. Nos hommes sont couverts de fer et de pourpre. A nous l'air ! à nous l'espace ! à nous la terre ! Le bruit de nos pas retentit jusque dans les entrailles du sol. Allons ! allons ! La lumière du soleil se baigne dans notre armée mouvante comme dans une mer d'acier. Nous sommes la force, le nombre, la puissance ; il faut qu'on se courbe devant nous ou qu'on meure. Malheur aux Grecs ! Darius est notre roi, le Dieu visible.

LES ATHÉNIENS.

Nous sommes les vaillants, les forts, les hommes libres. Les citoyens ne craignent pas des esclaves. Quand même cette poussière humaine couvrirait la mer, la terre, le ciel, notre souffle balaierait tout cela dans l'espace. Ce ne sont pas les armes, les pesantes machines de guerre, les chevaux et les chars, les lances et les flèches qui donnent la victoire ; c'est l'intelligence et la confiance dans le bon droit. Nous sommes la lumière des peuples ; c'est chez nous que la justice, bannie du reste de la terre, est venue poser ses pieds religieux ; si nous succombons, le monde avec nous tombera dans la barbarie. Aux armes ! sauvons nos institutions et nos lois ; sauvons la démocratie ; sauvons la liberté ! Aux armes ! Nous ne remettrons nos glaives dans le fourreau qu'après les avoir teints dans le sang des rois et des esclaves.

Dans les États populaires, le danger improvise des généraux : trois hommes parurent qui pouvaient décider du sort de la Grèce : Miltiade, Aristide et Thémistocle. Ce fut Miltiade qui commanda.

La bataille s'engagea dans la plaine de Marathon. Nous ne nous amuserons point à décrire des manœuvres de guerre ; l'histoire donne trop d'importance et d'attention à ces tueries furieuses ; dans l'intérêt qu'elle prête au choc des armées, au caractère des généraux, aux rivalités des chefs, elle oublie trop le mouvement des idées qui s'agissent derrière les batailles.

La déroute des Perses fut immense. Ils comptaient tellement sur la victoire qu'ils avaient apporté du marbre à Marathon pour y ériger un monument. Les Grecs se saisirent de ce marbre et chargèrent Phidias d'en faire une statue à Némésis. En rendant cet honneur à la déesse chargée de venger les injustices, les Athéniens mêlaient (chose remarquable !) à la défaite des Perses l'idée d'une violation du droit et d'un châtiment. Vainqueurs, ils voulaient consacrer par un monument le respect de la chose habitée, l'intégrité du territoire, la religion des limites, l'inviolabi-

lité des races. C'était repousser de la morale des peuples ces larcins de nations qu'on nomme des conquêtes.

Hippias fut tué dans le combat. Il avait été le principal mobile de l'entreprise des Perses ; il devint l'instrument de leur défaite. La haine qu'il inspirait aux Athéniens les anima jusqu'à la fureur contre les alliés du tyran. Une mort honteuse, qui devait être suivie de l'exécration de tous les siècles, fut la juste récompense de cet Hippias. Comme tant d'autres prétendants, il ne pouvait pardonner aux Athéniens l'insolence qu'ils avaient de ne vouloir point de lui pour leur roi.

La victoire de Marathon devint la source de toutes les victoires qui furent remportées ensuite sur les Perses. Les Grecs avaient fait dans cette journée l'expérience de leur force ; ils avaient appris à se connaître ; ils auraient rougi de dégénérer. La terreur qu'inspirait la puissance des Perses, cette terreur qui les rendait si formidables et qui faisait tout plier devant eux, s'évanouit ce jour-là, dans leur fuite honteuse.

On accuse les démocraties d'être ombrageuses, on leur reproche leur ingratitudo ; comme si les rois s'étaient montrés déjà si supérieurs à la jalousie et si reconnaissants ! Dans les États populaires, les citoyens ont-ils d'ailleurs grand tort de se tenir sur leurs gardes, en temps de guerre, pour éviter les surprises de l'admiration et de l'intrigue ? L'instinct des Athéniens leur fit découvrir le danger d'une ambition qui a les armes à la main. La gloire militaire est ennemie de la liberté. A la suite de l'ivresse d'une victoire, des généraux tentés par le rang supérieur ne trouvent que trop souvent dans les dispositions favorables de leur armée et dans l'enthousiasme public un encouragement à leurs desseins. On ne cite guère d'usurpations dont le mérite personnel dans les combats ou un souvenir de gloire militaire n'ait été le complice. Devant ces considérations j'hésite à condamner la méfiance des Athéniens ; cette méfiance était de la sagesse.

Quelques satellites, accordés à Pisistrate pour sa sûreté personnelle, avaient suffi à confisquer les libertés d'Athènes. Combien, à plus forte raison, était redoutable le pouvoir de ces généraux qui tenaient dans leurs mains le commandement et la force ? Les temps de guerre sont des temps de repos et de sommeil pour la loi. Il ne faut pas alors blâmer les Athéniens d'avoir veillé d'un œil plus inquiet que dans les temps ordinaires sur la gloire de leurs chefs.

Miltiade avait été l'âme de la victoire à Marathon : les Athéniens le craignirent, d'autant plus qu'ils sentaient le faible de leur admiration pour ses talents et pour les services qu'il leur avait rendus. On trouva, dans son caractère et dans sa vie passée, les indices d'un esprit dominateur. Ayant commandé autrefois en Thrace, il y avait, disait-on, exercé tous les droits de la souveraineté. Le mauvais succès d'une expédition qu'il entreprit contre l'île de Paros fournit aux soupçons qu'éveillait sa gloire un prétexte d'éclater. On l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent des Perses.

Il faut se mettre à la place des Athéniens : il faut se représenter leur situation extraordinaire et suprême ; seuls contre une barbarie qui les menaçait de toute part, ils appelaient à eux, dans cette lutte, toutes les forces morales : la défiance était une de ces forces. La corruption les aurait livrés pieds et poings liés aux Perses ; ils savaient les ruses faciles que cette plaie fait dans les cœurs : ils crurent garantir leur société par un jugement.

Miltiade fut condamné à être précipité dans le Barathre : C'était la fosse où l'on jetait les criminels. Le magistrat, touché des services que Miltiade avait rendus, en défendant la liberté de son pays, s'opposa à l'exécution de ce jugement. La sentence de mort fut commuée en une amende de deux cent soixante-dix mille francs. Miltiade était incapable de payer cette somme. Le fisc, inexorable, le retint : il mourut en prison d'une blessure qu'il avait reçue, en combattant à Paros. Cimon, son fils, dégagea le cadavre et acheta la permission de l'ensevelir en payant l'amende à laquelle Miltiade avait été condamné. Il ramassa cet argent du mieux qu'il put dans la bourse de ses parents et de ses amis.

Innocent ? L'histoire affirme que ce grand homme l'était : les Athéniens eux-mêmes le crurent tel ; mais Cornelius Nepos nous donne la clé de son jugement. Ce peuple, dit-il, en parlant des Athéniens, aima mieux, toute réflexion faite, punir un innocent que de vivre plus longtemps dans la crainte. Cette crainte était celle que leur inspirait le génie de Miltiade, derrière lequel ils entrevoyaient le fantôme de la tyrannie, l'ombre de Pisistrate.

Faut-il le plaindre ? faut-il l'envier ? Au fond, la mort de Miltiade fut belle. Dans son cachot, il était visité par le souvenir des grands devoirs qu'il avait remplis ; les ténèbres de ce lieu d'horreur étaient éclairées par sa gloire ; l'injustice des Athéniens, à son égard, se trouvait couverte par la voix de la postérité qui bourdonnait dans son silence.

Et puis, le véritable dévoûment ne doit chercher ni la récompense, ni le triomphe. Arrière ceux qui défendent leur nation pour le succès, pour la gloire qu'ils en retirent, pour l'intérêt de leur nom ou de leur fortune ! Il faut aimer et servir la liberté de son pays pour ses plaies, pour ses inimitiés, pour son dénuement, pour ses rrigueurs, pour ses injustices, pour ses misères ; il faut aimer la liberté pour la liberté !

Cependant le roi des Perses ne pouvait se résoudre à regarder sa défaite comme irréversible. C'est l'éternelle erreur de tous les despotismes vaincus que d'en appeler à la force des naufrages et des défaillances de la force. Au lieu de remonter aux véritables causes de sa déroute, la supériorité du droit sur la violence et de la liberté sur la compression, il accuse du mauvais succès de son entreprise l'emploi trop limité de ses moyens matériels. C'était le système qu'il fallait accuser, il l'exagère au contraire dans la pratique : croyant que les Grecs lui avaient résisté parce que ses armées n'étaient pas encore assez nombreuses, il se propose cette fois de lever en masse les innombrables forces de ses États et de les pousser sur la Grèce. Darius se livrait à ces préparatifs de guerre, quand il lui arriva de mourir.

Xercès, son successeur, continua ses desseins. Les despots ont beau changer de figure, le système reste.

Ce Xercès était un roi orgueilleux comme un enfant, mou comme une femme. L'histoire n'a rien retenu de remarquable sur ses moyens, sinon qu'il était beau de visage et grand de corps. Il avait passé sa jeunesse dans les voluptés de l'Orient. Blasé des plaisirs du sérial, ne trouvant que monotonie et dégoût à des débauches répétées, las d'une toute-puissance qui n'arrivait pas même à le distraire, Xercès rendit un décret par lequel il promettait une forte récompense à celui qui inventerait un plaisir inconnu. O stupide matérialisme des dieux du monde ! Pour inventer un nouveau plaisir il eût fallu inventer un sens nouveau.

Xercès fit sans doute la guerre aux Grecs pour se déseigner.

Quel moment que celui où son armée, lourde de richesses, d'hommes, de chevaux, s'ébranla ! C'était tout un monde qui s'avancait, soutenu et poussé par une force incalculable. Xercès tenait à mettre du merveilleux dans sa puissance : Ayant rencontré sur son chemin le mont Athos qui se permettait de faire obstacle au passage de son armée, il l'envoya sommer de s'aplanir devant sa marche. Athos ayant eu l'insolence de tenir bon, il donna l'ordre d'éventrer cette montagne par le milieu, et lui écrivit une lettre en termes menaçants : « Superbe Athos, qui portes ta tête jusqu'au ciel, ne sois pas si hardi que d'opposer à mes travailleurs des pierres et des roches qu'ils ne puissent couper. Autrement je te couperai toi-même et te précipiterai dans la mer. » Athos se le tint pour dit, et l'ouvrage avança.

L'orgueil puéril de ce roi qui humilie sous lui toutes les hauteurs n'a rien qui doive nous surprendre : Xercès ne fait que s'appliquer, avec une certaine confiance naïve, les doctrines du pouvoir absolu ; le roi est l'image vivante de la divinité ; son pouvoir s'étend sur les hommes et sur les choses ; la foi lui attribue la souveraineté sur les éléments, tout ce qui existe est fait pour lui et doit tenir à honneur de le servir : Athos, ayant refusé à Xercès son hommage, était un séditieux. De quel droit ce mont ose-t-il parafraire et se dresser devant celui qui est le maître de toute la nature ?

Ayant abaissé les montagnes, il voulut dompter la mer.

Sa puissance lui semblait incomplète, s'il ne la mettait au-dessus des orages et de la violence des flots.

Xercès avait fait construire à grands frais un pont de bateaux sur la mer, pour faire passer les troupes d'Asie en Europe. L'espace qui sépare les deux continents est de plus d'un quart de lieue. Le roi des Perses voulait s'ouvrir ainsi un chemin par les eaux. Une violente tempête survint tout-à-coup, et rompit le pont. Grande colère de Xercès. Après s'être dépité aux larmes, comme un enfant dont les caprices ne sont point accoutumés à rencontrer jamais de résistance,

il commanda qu'on jetât dans la mer deux paires de chaînes, comme pour la mettre aux fers, et qu'on lui donnât trois cents coups de fouet.

Ce roi, un peu maniaque, un peu imbécile, — ils l'étaient tous, — ne pouvant pas souffrir que sa domination rencontrât de limite, imposa, dans cette circonstance, à la mer le supplice qu'il infligeait journellement à son peuple.

Xercès, dans son chagrin et son délire, est l'image éternelle de ces hommes d'État qui veulent soumettre l'indomptable élément de l'opinion publique, et qui, voyant

leurs projets de résistance rompus, entrent alors dans une douleur furieuse. Ils appellent à eux les agents de leur impopulaire autorité, et leur commandent de mettre aux fers la presse, de châtier le suffrage universel. Ils tiennent à l'opinion publique, leur ennemie, l'insensé langage de ce roi : « O amer et malheureux élément, ton maître te punit ainsi pour l'avoir outragé sans raison. Nous saurons bien, nous les habiles, nous les forts, soit que tu le veuilles ou non, passer à travers tes flots. »

Non content de fouetter la mer, Xercès fit couper la tête à tous ceux qui avaient eu la direction des travaux. C'est l'injustice des rois et des hommes d'autorité que de rendre leurs agents responsables des événements, des tempêtes publiques. Ils ne s'en prennent jamais à eux-mêmes, à la témérité de leurs projets, des obstacles qui traversent

leur entreprise et qui les renversent ; impeccables et inaccessibles, ils rejettent toujours sur autrui, sur la mauvaise exécution de leurs ordres, les causes du désastre qui précipite leur dessein dans l'abîme.

Les rois mettent leur honneur à ne point céder. Résister aux obstacles, soit ; mais à la raison et au bon sens ? — Xercès ne voulut point en avoir le démenti : le pont de bateaux fut reconstruit, et cette fois solidement. Il ne tint qu'à lui de croire qu'il avait enfin dompté l'indomptable élément. Nous verrons la suite.

Quand l'ouvrage fut affermi, Xercès s'avança par ce chemin fait de main d'hommes. On avait répandu sur le pont des odeurs délicieuses ; le plancher était jonché de myrtes.



PHILOPOEMÈNE.

L'armée employa sept jours et sept nuits à passer le détroit. Les préposés faisaient avancer les soldats à grands coups de fouet, comme c'était l'usage de la nation. — C'est ainsi que ces guerriers marchaient à la gloire.

Dans toutes les villes, Xercès faisait commander à l'avance des préparatifs considérables pour le recevoir : il s'avançait ainsi non de victoire en victoire, mais de festin en festin.

Le roi des Perses amenait avec lui ses femmes, ses eunuques, ses trésors. Il n'avait voulu se séparer, en allant à la guerre, d'aucunes des délicatesses de la vie. Son luxe le suivait. Le voyez-vous d'ici, ce grand conquérant, guerroyer sur un lit de roses !

Il lui prenait quelquefois des accès de philosophie mêlés à un délice d'orgueil. Xercès voulut, un jour, se donner le plaisir de voir un combat naval. On lui avait préparé un trône sur une hauteur. Découvrant de là toute la mer chargée de ses vaisseaux, et toute la terre couverte de ses troupes, il se sentit transporté d'aise et comme enivré de son importance. Cette vision l'enfla extraordinairement. Toute sa puissance était là sous ses yeux ramassée et vivante, étendant aux hommes et aux choses ce sentiment de propriété qui l'étonnait : — Tout cela, dit-il, c'est à moi. Ces hommes sont mes sujets, mes créatures : ils m'appartiennent. Mes flottes envahissent la mer; mes armées affament la terre. Un signe, et toute cette poussière humaine n'a d'autre loi que ma volonté. Je commande aux éléments; je châtie la mer; je fends les montagnes qui me résistent. Mes yeux, si loin qu'ils aillent, ne découvrent rien qui ne soit à moi. Qui donc est Dieu d'Ormuzd ou de Xercès ?

Puis, une pensée sombre passa sur cette rêverie comme un nuage. Il se dit que de tant de milliers d'hommes qui s'agitaient là et là, il n'en resterait pas un seul dans cent ans. Cette réflexion souffla sur son orgueil et l'abattit. Il sentit la vanité de toute cette puissance qui se terminait à la mort. Triste, il baissa la tête et versa des larmes.

Au fond, il n'y a rien de plus faible que la tyrannie. Le développement de la toute-puissance ne fait qu'étendre pour celui qui l'exerce le sentiment de certaines impuissances. Il se reconnaît à la fois grand et petit dans les grandeurs et dans toutes les pettesses qui l'entourent. Il ne se rencontre pas de hauteur sans abîme; *non stat summum sine infimo*, dit l'auteur de l'*Imitation*: tombé de son rêve d'orgueil sur sa nature finie et sur son autorité restreinte à quelques années, le pauvre Xercès s'y brisa en pleurs.

Son propre néant lui apparut formidable et comme accru dans le néant des autres.

Un de ces retours sur soi-même et ce que les dominations les mieux établies usurpent sur les autres hommes, ce qu'elles amassent pour ainsi dire en plusieurs siècles de priviléges et d'injustices, tout cela s'écroule d'un souffle. Xercès pleurant sur les destinées humaines qui tiennent à la sienne, voilà de quoi confondre toutes les tyrannies.

O justice, je te reconnais à ces aiguillons que tu enfoues dans le cœur des dieux mortels, et qui leur font sentir dans le vif un terrible retour des maux et des abaissements qu'ils imposent à l'espèce humaine.

Le dénombrement de l'armée de Xercès, qu'on trouve dans Hérodote, est quelque chose d'énorme et de fabuleusement curieux. Ses forces de terre et de mer s'élevaient ensemble à deux millions six cent quarante, et un mille six cent et dix hommes. Si l'on y ajoute les valets,

les eunuques, les femmes, les vivandières et le reste, le total des personnes qui suivirent Xercès dans cette expédition était de cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent vingt âmes. Une telle masse dévorait tout sur son passage. L'air en était obscurci; la terre en était fatiguée. Justin, après avoir fait le dénombrement de ces troupes, ajoute, non sans raison, qu'à cette incroyable armée, il manquait un chef, *huic tanto agmini dux defuit*. Il ne fait pas à Xercès l'honneur de le considérer comme tel : posséder les hommes n'est pas les commander. Les tyrans ont la soumission de leurs soldats; les seuls généraux obtiennent leur obéissance.

Si nous avons ramassé à dessein les traits de cette domination sans rivale dans l'histoire, c'est pour montrer comme cette force imposante, gigantesque, vint se briser contre le courage et le patriotisme des Athéniens. Que les peuples libres ne craignent plus désormais les peuples esclaves ! On ne reverra jamais une puissance égale à celle de Xercès, un pareil mouvement de troupes, une si formidable terreur du nombre : hé bien, quand tout cela est accouru mourir sur un coin de terre comme l'Océan tout entier sur un roc, on se sent le cœur haut d'espérance et on lève la tête vers le ciel, en comptant bien que jamais les républiques modernes ne subiront plus la flétrissure que Xercès préparait aux Athéniens.

L'inégalité entre les Perses et les Athéniens était dans le nombre; mais elle était encore bien plus dans la différence du mobile qui les faisait se battre; aux Perses le *fouet*; aux Athéniens la *loi*.

Après tout, les troupes de Xercès étaient des troupeaux; beaucoup d'hommes, peu de soldats.

L'historien hésite à donner son approbation au fait suivant : Thémistocle, pour animer davantage ses concitoyens, fit mourir, dès le début des hostilités, l'interprète qui avait traduit le décret du roi de Perse, demandant pour la seconde fois la terre et l'eau. — Mais l'histoire, qui n'est point obligée à avoir des entrailles, rend justice à la haute raison de cet acte politique.

Thémistocle avait compris qu'il fallait enlever à ses concitoyens toute espérance de conventions et d'accommodements, pour que, réduits à l'emporter ou à périr, ils sortissent d'embarras par le succès. Nulle autre issue. Il fallait ou conserver la liberté ou s'ensevelir avec elle. C'est à certains moments donnés, une grande et louable politique, en vérité, que la politique du désespoir. En mettant un crime entre eux et les Perses, les Athéniens se condamnaient à la mort ou à la victoire.

C'est cette même politique (nous laissons au lecteur le soin de la juger) qui, pratiquée en 92, mit le sang de Louis XVI entre la France républicaine et les monarchies de l'Europe. Cette mort imposait aux Français la nécessité d'être invincibles.

Ce fut un habile homme, ce Diomède qui, durant le siège de Troie, mit le feu aux vaisseaux des Grecs pour leur fermer la mer; les Athéniens se souvinrent de lui, dans cette circonstance, en brûlant le temple de la Pitié et en fermant derrière eux toute retraite.

Ces terribles moyens de salut public pèsent néanmoins sur le cœur des nations comme un remords. Le sang des ambassadeurs de Darius voulait une expiation. Deux Spartiates, Spartias et Bulis, se dévouèrent pour la donner. Admis, dans la ville de Suze, à l'audience du roi, ils refusè-

rent constamment de se prosterner devant lui, comme faisaient les Orientaux, sous peine de mort. « Roi des Mèdes, lui dirent-ils, les Grecs mirent à mort, il y a quelques années, les ambassadeurs de Darius. Ils doivent une satisfaction à la Perse, nous venons lui offrir nos têtes. »

Xercès, étonné de leur fermeté, ne les étonna pas moins à son tour, par sa réponse : « Allez dire à Lacédémone que, si elle est capable de violer le droit des gens, je ne le suis pas de suivre son exemple, et que je n'expierai pas, en vous ôtant la vie, le crime dont elle s'est souillée. » Les rois ont de ces fantaisies de clémence. Il est probable d'ailleurs que Xercès fut intimidé par la grandeur d'un dévouement si nouveau pour lui. Quel Perse eût jamais eu cette pensée généreuse ? Il n'y a que la liberté pour élever le cœur des citoyens à cette sublime folie du sacrifice.

En comparant le caractère de son peuple, tel que la tyrannie l'avait fait, au caractère des Grecs, ce grand roi aurait bien dû rougir d'une domination qui dégradait ainsi les hommes. Une seule chose le sauvait de cette honte, l'accoutumance. On s'habitue à croire dans les monarchies que ce qui est doit être.

Cependant l'armée de Xercès s'avancait vers le détroit des Thermopyles qui était gardé par Léonidas. L'armée des Grecs était ridiculement petite, comparée à celle des Perses. Toutes les troupes jointes ensemble ne faisaient pas onze mille deux cents hommes. Malgré toutes ses forces, le roi Xercès était sourdement inquiet. Il attendit quatre jours avant de livrer bataille. Un espion avait trouvé, hors des retranchements, les Lacédémoniens qui se divertissaient aux exercices militaires et qui peignaient leur chevelure. Ce rapport mit le trouble dans l'esprit de Xercès ; un tel sang-froid héroïque contrastait avec la morne hébétude des esclaves qu'il traînait après lui à la boucherie.

Xercès, ne sachant quel parti prendre, essaya de gagner Léonidas par des promesses : incorruptible. Enfin, honteux de ces lenteurs et de ces hésitations, lui qui marchait à la tête de plusieurs millions d'hommes, il écrivit à Léonidas en maître et lui ordonne de livrer ses armes. Alors Léonidas : Viens les prendre.

Réponse fameuse, que toutes les nations attaquées dans leurs droits peuvent jeter à la tête des partis réactionnaires qui les somment de livrer leurs armes. Venez les prendre ! Oui ! venez prendre ces armes de la philosophie avec lesquelles nos pères ont combattu et terrassé l'ignorance ; venez prendre ces armes de la liberté avec lesquelles les volontaires de 92 ont sauvé le territoire et fondé la Révolution française !

La confiance de Xercès, malgré tout, était immense. Il l'avait qu'à regarder son armée pour être assuré de la victoire. La bataille s'engage. Les Perses sont repoussés malgré leur nombre prodigieux ; lorsque un habitant du pays leur découvre un sentier par lequel ils s'emparent de la situation. Il ne restait plus qu'à se retirer ou à mourir. Léonidas demeure.

Léonidas garde trois cents Spartiates et oblige les autres Grecs à se retirer. Ceci fait, il invite les soldats à un dernier repas, sorte de communion funèbre, où ils devaient retrouver leur courage dans le sentiment de la fraternité. — « Demain, ajoute-t-il en souriant, nous souperons tous chez Pluton. » — Cette invitation est reçue avec des cris de joie.

Il y eut un moment d'indécible émotion, mais sans faiblesse. Le sacrifice était depuis longtemps résolu. Avant de

quitter Sparte, Léonidas et ses compagnons avaient reçu de leurs concitoyens les derniers devoirs. Ces trois cents immortels avaient honoré d'avance leur trépas et celui de leur chef, par un combat funèbre, auquel leurs pères et leurs mères assistaient, et qui était un simulacre de leur mort. Cette cérémonie achevée, ils étaient sortis de la ville, suivis de leurs parents et de leurs amis, dont ils reçurent les adieux éternels. La femme de Léonidas lui ayant demandé ses dernières volontés : — « Je vous souhaite, lui dit-il, un époux digne de vous, et des enfants qui lui ressemblent. »

Il ne s'agissait plus que de vendre chèrement sa vie. Après avoir peigné leurs chevelures, — le premier soin des Grecs, dans ces sortes de danger, était de parer leur tête, afin sans doute d'offrir à la mort des victimes plus belles. — Ils ne songèrent désormais qu'à porter le désordre et l'épouvanter dans l'armée des Perses.

La physionomie des lieux ajoutait, s'il est possible, à la grandeur et à la mélancolie de cette scène : un entassement de pierres, de montagnes, quelques courants d'eau tiède, la mer, tout annonçait dans ces lieux tourmentés d'anciennes convulsions de la nature. La lune du ciel de l'Hellénie, cette lune qui commence à Marseille, blanche et légère, jetait sur les pointes poussiéreuses des rocs sa lumière naissante. Les Spartiates agitaient leurs armes, impatients de mourir. Leur cœur ferme et inébranlable, comme les rochers, seuls et muets témoins de ce spectacle sublime, ne battait que pour la vengeance.

Ils s'élançent. Le désordre, l'effroi, la mort, se répandent dans le camp des Perses. Léonidas marche à la tête de Xercès ; le misérable avait fui. Protégés par les ténèbres, les Spartiates se jettent là et là, de tous côtés, la terreur s'avance avec eux. Culbutés, étourdis, dispersés, les Perses s'entretuent dans cette confusion. Partout des cris, des soupirs de mort ; un spectacle nouveau, ce fut quand ces Perses effarés découvrirent, au jour pointant, l'étendue de leur défaite et le petit nombre des vainqueurs. O honte !

Les Perses se ravisent et se forment en corps de bataille pour attaquer les Grecs. Léonidas tombe des premiers sous une grêle de flèches. Ils périrent tous, hors un.

Xercès, outré de dépit, fit attacher le cadavre de Léonidas à une potence : lâche et odieuse vengeance, bien digne d'un tyran ; c'était plus qu'une vile action pour un prince, c'était une maladresse. Xercès avouait par là le mal que le courage des Spartiates avait porté dans ses affaires. La puissance des Perses ne se releva pas du coup qu'elle avait reçu aux Thermopyles ; il ne faut qu'une victoire comme celle-là (si victoire il y eut du côté des Perses) pour perdre les monarchies les mieux assises. Le colosse d'airain se sentit ébranlé sur ses pieds d'argile.

La Grèce reconnaissante immortalisa le souvenir des Spartiates qui étaient tombés aux Thermopyles : — Passant, disait une inscription, va dire à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois.

O religion du devoir, je ne te veux point d'autre temple sur la terre que celui des Thermopyles ! Léonidas et ses compagnons nous ont laissé un exemple unique, éternel : en s'offrant eux-mêmes volontairement, librement, pour la liberté de leur pays, ils nous enseignent par leur mort que si la l'intérêt ou justice du pays l'exige, il faut savoir s'immoler à la cause publique, quand bien même l'infériorité du nombre rendrait le succès douteux, impossible.

De telles morts sont-elles jamais inutiles ? Opposer un rempart vivant à la force brutale, quand bien même ce rempart tomberait sous les coups, c'est arrêter la tyrannie tout court dans sa marche en terrifiant son cœur par l'idée des obstacles qui lui restent à vaincre.

Il y a des victoires de fait et des victoires de principe : le combat des Thermopyles fut pour les Grecs une de ces victoires morales qui font naître toutes les autres. En honorant la résistance par le martyre, les Spartiates inscrivirent de leur sang aux Thermopyles cette sentence que nous verrons tant de fois confirmée par l'histoire : l'impuissance de la force.

Et quelle force ! une armée telle qu'on n'en vit jamais depuis Xercès, des trésors inépuisables, des alliances partout et une autorité sans limites. — Hé bien, ces armées, ces trésors, ces alliances, cette autorité, tout cela vient se noyer dans le sang des martyrs aux Thermopyles. Gloire à toi, ô Léonidas ! tu as donné l'exemple : il y a du sang des Spartiates dans tous les dévoûments qui, depuis les Thermopyles, ont défendu le sol de la patrie contre les entreprises de la force ; il y a du sang des Spartiates dans nos guerres de la Révolution ; il y a du sang des Spartiates dans l'héroïsme du vaisseau *le Vengeur*, qui aimait mieux s'engloutir dans les flots que de livrer le pavillon national.

La souffrance, la mort est dans les individus, comme dans les races, la condition essentielle, souveraine, inévitable, de l'initiation à la justice, à la vérité, à l'indépendance nationale, à la liberté humaine. La Grèce ne dut sa supériorité dans la politique, dans les arts, dans les affaires, qu'à la supériorité de son dévoûment. Son influence dans le monde était une suite de l'étendue des sacrifices qu'elle avait faits à son sentiment national.

Léonidas venait de miner la puissance de Xercès ; à d'autres maintenant de la renverser.

Cependant les Perses avançaient toujours ; on les forçait à coups de fouet d'avoir du courage. Les voilà sous les murs d'Athènes.

Les Athéniens, dans cette extrémité, avaient eu recours à l'oracle de Delphes ; il leur fut répondu que la ville ne trouverait son salut que dans des murs de bois.

Les historiens modernes ont témoigné un grand mépris pour l'art de ces pythonisses et de ces sibylles que les anciens consultaient dans les calamités publiques, et dont les réponses ambiguës, il est vrai, mais interprétées par des esprits habiles, ont été quelquefois l'origine de résolutions hardies et de sacrifices sauveurs. Les premiers chrétiens qui avaient intérêt à ruiner les oracles du paganisme, en établissant la supériorité de leurs prophéties, ont concouru puissamment à discréditer ces réponses sacrées, obtenues, disaient-ils, par l'entremise des démons. Il faut pourtant que l'autorité des oracles ait été bien forte, puisque la pieuse supercherie de ces mêmes chrétiens supposa des livres entiers dans lesquels la venue du Christ était annoncée. Enfin, l'auteur d'une des plus anciennes hymnes de l'Église ne craint pas de mettre le témoignage de la sibylle sur le même rang que le témoignage du prophète David : *teste David cum sibylla*.

Les sibylles représentent le sentiment religieux dans l'histoire. Leur action sur les événements, quoique enveloppée d'un caractère merveilleux, n'en était pas moins très réelle : c'était la nature de la femme dont la toute-puissance a besoin de se cacher pour se produire, et qui domine, pour ainsi dire, sous le voile.

Sans approuver plus la superstition chez les anciens que chez les modernes, il faut reconnaître que l'antiquité avait bien conçu le caractère de la femme et avait sagement déterminé son rôle public, ses fonctions dans la société, en utilisant pour ce ministère les facultés d'inspiration qui lui sont naturelles. Une extrême sensibilité nerveuse, qu'augmentaient encore certaines pratiques ; une délicatesse maladive d'impressions, chez quelques-unes un véritable délire, le talent des vers, telles étaient les circonstances qui disposaient les sibylles à la *divination* ou, comme on dirait maintenant, à la *seconde vue*. Elles donnaient quelquefois de bons conseils. La direction morale de ces femmes empruntait à la divinité, dont elles passaient pour les interprètes, un caractère grave et sacré, qui devait relever l'importance de leur sexe aux yeux des hommes.

Thémistocle, génie inventif et résolu, comprit qu'il fallait abandonner les voies ordinaires, si l'on voulait détruire un ennemi si colossal : le moyen pour les Athéniens de résister à l'invasion des Perses, c'était de se rendre maîtres de la mer. Le salut d'Athènes lui paraissait être dans ses vaisseaux. On vit alors un spectacle extraordinaire : les citoyens sacrifier leur patrie matérielle, — la ville, les monuments, les maisons, — à la patrie morale.

Il fut décrété que la ville serait mise sous la sauvegarde de Minerve. Après avoir rendu cet hommage à la divinité protectrice d'Athènes, les citoyens dirent adieu, non sans larmes, à leurs foyers, à leurs temples, aux tombeaux de leurs ancêtres. L'attendrissement était dans tous les cœurs.

Ce n'est pas tout : il fallut se séparer des femmes, des enfants, des vieillards incapables de porter les armes. On les chargea sur des vaisseaux particuliers qui devaient les conduire à Egine, à Trézène, à Salamine et ailleurs, pendant que leurs maris, leurs pères, leurs enfants se hâtaient de gagner la flotte. Ce n'était dans la ville qu'un sanglot. Cependant l'amour de la patrie et de la liberté fut plus fort que la nature : un Cyrus ayant osé proposer, dans cette douleur publique, de se soumettre aux Perses, on le lapida lui et sa femme.

Voyez-vous là-bas sur la mer bleue ce petit groupe de vaisseaux, de *maisons de bois*, comme avait dit l'oracle : — c'est Athènes.

Dire que voilà pourtant par quels grands dévoûments les nations se sauvent !

L'autre ville était déserte, à l'exception de quelques Athéniens qui étaient restés dans la citadelle, attendant la mort.

Thémistocle avait raison : ce n'est pas par une enceinte de murailles qu'on est citoyen ; il y a des moments durant lesquels le sol moral de la patrie se déplace, sans que les conditions de la nationalité changent. Les Athéniens flottants sur l'eau, c'était toujours Athènes.

Il y a des moments où la patrie est dans l'exil.

Thémistocle, en donnant ce conseil, fit plus que sauver la nationalité athénienne ; il apprit aux hommes à séparer le signe de l'idée ; il condamna le matérialisme politique ou religieux, qui voit la patrie là où est la ville, la foi là où est le temple, et qui ne sait pas se déplacer avec le genre humain qui avance, avec Dieu qui se transforme.

Les races se conservent dans leur idéal, non dans des ouvrages de maçonnerie.

Les Grecs, peuple artiste s'il en fut, nous ont conservé de cet emprunt d'Athènes l'image la plus triste et la

plus douloureuse. Toute la nature parut s'associer à ce deuil patriotique. Les animaux domestiques eux-mêmes, attendris et désolés, couraient après leurs maîtres, en les voyant partir, avec des hurlements infinis. Entre tous, on remarqua le chien de Xantippe, père de Périclès, qui ne pouvant supporter l'abandon de son maître, se jeta à la mer et nagea toujours près de son vaisseau, jusqu'à ce qu'il aborda presque sans force à Salamine. Là il mourut sur le rivage.

Le jour où Dieu eut prévu l'inconstance des amitiés humaines, les infidélités de la fortune et les horreurs de l'isolement, il inventa le chien.

Xercès arrive devant Athènes : la désolation et la solitude.

Nous avons dit que la citadelle était défendue par quelques vieillards ; comme tous les hommes du passé ils avaient interprété la réponse des dieux dans un sens positif et matériel ; ils furent victimes de leur attachement aux traditions. Enfermés dans la citadelle, dont les murs étaient de bois, ils se crurent en sûreté sous la lettre de l'oracle. O vieillards, le salut n'est pas dans la lettre, mais dans l'esprit. Malheur à ceux qui s'enferment ! Donner des limites à la patrie, à l'esprit religieux, à la pensée humaine, c'est les condamner à mort.

Le courage de ces vieux méritait un meilleur sort : ils se défendirent dans la citadelle avec une magnanimité rare. Xercès brûla cette forteresse. La puissance des Perses, comme celle de toutes les tyrannies, se perdit dans cet acte de vengeance et de fureur. La violence est le tombeau des dominations qui semblent les mieux affermies. L'incendie d'Athènes éclaira le réveil et la révolution de toute la Grèce.

Les villes ne tardent pas à renaître quand l'esprit qui les animait n'est pas détruit. Athènes fut rebâtie dans la suite. Pausanias nous apprend seulement qu'on laissa, sans les réparer, quelques édifices dans l'état où les Perses les avaient mis, afin que ces ruines fussent des motifs toujours subsistants de la haine irréconciliable entre les Grecs et les barbares. Grand exemple : nous nous étonnons qu'après les révolutions politiques, les modernes, à l'instar des Grecs, ne conservent point dans les villes quelques maisons foudroyées, quelques monuments percés à jour, comme des témoignages éternels de la haine qui doit exister entre les hommes libres et la royauté.

Athènes, ce cadavre de ville, crieait vengeance. La Grèce tout entière répondit : — Vengeance !

La puissance des Perses se maintint encore quelque temps ; mais, vaincue à Salamine, à Platée, à Mycale, mais la terre et l'eau lui manquant, elle ne trouva bientôt plus où s'appuyer et tomba.

Dans cette prodigieuse armée, il n'y avait qu'un homme : c'était Artémise, reine d'Halicarnasse. Ses conseils ne furent point suivis.

Cependant Xercès ne songeait plus qu'à se sauver. Cette terreur et cette fuite des rois, après tous les grands désastres politiques, se remontrera souvent dans l'histoire. Seulement ces ravageurs de peuples tiennent à laisser derrière eux une trace sanglante et fumante. Xercès partit honteusement de Sardes, après avoir ordonné de brûler et de démolir tous les temples des colonies grecques. Il se vengeait ainsi sur les murs et sur les dieux du mal qu'il n'avait pu faire aux hommes.

Il arrive au bord de cette mer qu'il avait traversée jadis dans un appareil si différent ; mais il trouve le pont rompu

par une rude tempête qui s'était élevée. O néant du système de compression et d'autorité ! Vous avez beau jeter des freins dans la mer et dans l'opinion publique, pour vous ouvrir un passage, il arrive tôt ou tard un flot qui emporte ces ouvrages de résistance.

Xercès fut obligé de passer le détroit dans une barque de pêcheur. C'était un spectacle digne d'étonnement, bien propre à faire connaître l'instabilité des choses humaines, que de voir dans une petite barque celui qu'à peine la mer pouvait contenir ; il était là, presque sans suite et sans équipage, celui dont auparavant les armées, par la multitude des hommes, des chevaux et des bagages, fatiguaient la terre.

Tel fut le succès de l'expédition de Xercès contre la Grèce.

Depuis Xercès, la mer a vu bien d'autres traversées et d'autres fuites semblables à la sienne : le port de Cherbourg a vu d'aussi grands naufrages de la puissance royale.

Nous n'inscrirons pas le nom de Thémistocle dans un livre qui est le martyrologue de l'humanité. Quoique le premier des Grecs par la hardiesse des idées, quoique ami des intérêts populaires qu'il défendit souvent contre Aristide, ce méprisable grand homme a terni sa vieillesse par des soumissions inexcusables. Le génie soupçonneux d'Athènes l'exila ; mais il sembla prendre à cœur de confirmer la défiance de ses concitoyens, en finissant ses jours parmi les caresses et les soins des ennemis de son pays. Heureux, si comme l'assurent quelques historiens, il expia par une mort volontaire la honteuse faveur que lui fit Artaxercès, roi des Perses, en lui donnant le commandement d'une expédition contre les Grecs. Thémistocle, en homme sage, ne vit que le poison qui pouvait le débarrasser de ce cruel et indigne honneur.

La conduite de Thémistocle se jetant après sa disgrâce entre les bras des plus mortels ennemis de son pays a été imitée par Napoléon, à la suite des événements de 1815 ; ils ne furent point heureux dans le résultat : l'un rencontra la honte, l'autre Sainte-Hélène.

On a souvent comparé les Français aux Athéniens ; les anciens Perses, d'après quelques savants, sont aujourd'hui les Mores de l'Afrique. Il est curieux de retrouver, après tant de siècles, deux races en présence, avec la même supériorité de l'intelligence sur le nombre, de l'esprit sur la force. Il y a seulement cette différence, qu'alors les Perses vinrent trouver les Grecs chez eux, tandis que nous avons été faire, en Afrique, contre les descendants des Mores, cette effroyable guerre de conquêtes contre laquelle se soulevait, en Grèce, le sentiment du droit national.

Cette ressemblance s'excuse et se justifie par une seule circonstance : les Perses venaient porter en Grèce la barbarie ; nous portons en Afrique la civilisation.

L'expédition de Xercès contre les Grecs n'est pas sans relation à notre histoire. C'est en fuyant la tyrannie des Perses qu'une colonie de hardis Phocéens, trop faibles pour résister, trop fiers pour se soumettre, vinrent jeter dans les Gaules les fondements d'une ville dont le nom seul me remue les entrailles, Marseille ! Que cet exemple soit suivi par notre moderne Phocée ! Que si jamais l'invasion venait à se ruer sur nos frontières, sur nos ports, si jamais... que la démocratie marseillaise, préférant une seconde fois l'exil à la perte des libertés nationales, mette la Méditerranée entre elle et l'ennemi commun ; qu'elle transporte ses dieux,

ses foyers, ses femmes, ses enfants, sur je ne sais quelle terre inconnue; et qu'elle renouvelle à la face du ciel le serment des anciens Phocéens, après avoir jeté dans l'eau une masse de fer ardente : « Nous reviendrons quand cette masse de fer, c'est-à-dire l'élément national, surnagera! »

SOCRATE.

Après la victoire, la division. Débarrassées de la puissance des Perses qui menaçait de les envahir, Athènes et Sparte tournèrent leurs armes l'une contre l'autre. La guerre éclata, guerre d'opposition et de rivalité.

Plus que tout autre, nous déplorons, comme républicain, ces divisions fatales, intestines, qui perdirent alors la nation grecque, qui plus de deux mille ans après perdirent la Révolution française.

Mais, ces divisions, si déplorables qu'elles soient, ne constituent-elles pas une des conditions inévitables du développement de l'esprit humain? Là est le problème. Ceux qui rêvent d'éteindre les partis, de dissoudre les opinions, qui voudraient ramener les écoles à l'unité, n'ont peut-être pas réfléchi aux conséquences de cette fusion. Ils devraient consulter l'état de la Chine, où tout le monde est d'accord, mais où tout est parfaitement immobile. J'en suis fâché pour les sectateurs du repos, mais cet antagonisme permanent entre les races, les idées, les institutions qui composent l'unité d'un même peuple, c'est la loi même du renouvellement. On peut regretter que ces luttes, dont résultent le trouble et la fermentation dans l'État, soient nécessaires au progrès; mais je ne sache pas qu'on ait encore découvert le secret de changer sur ce point, comme sur tout autre, les lois de la nature. Dans le monde physique, la vie n'est comme dans la société qu'un antagonisme de forces, qui se balancent, qui se choquent quelquefois et qui maintiennent l'ordre par leur division même. Quand cet antagonisme cesse, la vie cesse.

Athènes et Sparte représentaient deux principes.

Depuis la guerre contre les Perses, la démocratie l'avait définitivement emporté à Athènes. Aristide avait réglé que le gouvernement serait commun à toutes les classes de citoyens et que les archontes pourraient être choisis indifféremment parmi le peuple et parmi les riches. Comme dans toutes les Républiques anciennes, la liberté athénienne était soumise à bien des orages et à des éclyses soudaines; mais ces alternatives mêmes ne constituent-elles point le génie des peuples libres? Les nations qui n'ont jamais perdu leur indépendance politique, c'est qu'elles ne l'ont jamais possédée.

A Sparte c'était, au contraire, l'oligarchie qui dominait. Le sombre génie de Lycurgue avait empreint à cette société, malgré un commencement de vie commune, l'antique division des classes et une hiérarchie inébranlable.

Du frottement de ces deux principes, de la jalouse naturelle à ces deux villes, qui dominaient les destinées de la Grèce, sortit une guerre fertile en désastres.

Athènes succomba.

La défaite traîne à sa suite la servitude. Une horrible tyrannie s'organisa dans la ville d'Athènes, connue sous le nom de la tyrannie des Trente. Thrasybule (que son nom survive à des jours malheureux et dignes d'oubli!) purgea sa patrie de ces tyrans, rétablit l'ancien gouvernement, et

se proposa d'éteindre les haines civiles dans une amnistie solennelle.

Au milieu de ces sombres événements, arrêtons nos regards sur cet humble atelier, où travaille, à côté de son père, un jeune homme, dont les mains ouvrières sont déjà savantes à tailler le marbre et la pierre : c'est Socrate!

Le ciseau s'arrête; l'artiste rêve. Quoique amant de la beauté, quoique doué de dispositions naturelles pour son art, dans lequel il a déjà obtenu quelques succès, ce jeune homme semble entraîné par un penchant plus fort vers la création du monde invisible. Il est fait pour tailler, dans le granit de la philosophie, des conceptions aux formes nouvelles.

Son père est le sculpteur Sophronisque, sa mère, la sage-femme Phénarète. Comme on tient toujours un peu des dispositions de ses parents, le fils de Phénarète est né pour être accoucheur d'idées.

Ce qui lui manque, c'est un peu d'argent qui lui permette de suivre son goût pour la méditation; car toutes les plus belles découvertes de la philosophie ne sont que viande creuse pour un estomac qui n'a pas dîné.

Un ami le tire de cette peine, en lui ouvrant sa bourse. Socrate quitte alors les ciseaux et le marbre auquel l'attachait la faim.

Le métier de philosophe n'était pas sans danger à Athènes quand on l'exerçait conscientieusement. Un décret, arraché sans doute par l'influence des prêtres, ordonnait de dénoncer quiconque, sous prétexte de philosophie, expliquait les phénomènes de la nature d'une manière opposée à la religion du pays, c'est-à-dire sans y faire intervenir les divinités de la mythologie grecque. Un Anaxagore qui, le premier, avait établi par la raison l'existence de Dieu, venait d'être cité comme impie devant la justice. Périclès, son protecteur, désespérant de le sauver, l'engagea, sans bruit, à prendre la fuite.

Socrate ne parut point s'embarrasser des pièges que l'on tendait, autour de lui, à la marche de la pensée humaine. Après s'être initié aux connaissances de son temps, il se fit une manière de raisonner qui lui était particulière. Ni dogme, ni système : sa méthode était la liberté.

Il plaisantait souvent sa figure, qu'il comparait à celle du dieu Silène. La tête de Socrate! c'est tout un événement dans l'histoire de la physiologie. L'apparition de cette grosse tête au nez camus, qui contraste si visiblement avec le type aristocratique des Grecs, c'est l'avènement de l'élément populaire dans la cité de l'intelligence; c'est une race nouvelle, la race barbare, qui apporte à la pensée humaine la sourde et lente aspiration de l'esclave vers la liberté.

Ses mœurs étaient simples, ses manières originales. Il n'enseignait ni dans sa maison, ni du haut d'une chaire, dans une école consacrée à ces sortes d'exercices, il choisissait pour lieu de ses entretiens les places publiques et les portiques. Il philosophait à table, dans la boutique des artisans, dans le boudoir de Calisto ou de Théodote, deux femmes à la mode.

Son éloquence était simple avec des comparaisons et des figures. Il tirait ses images des différents métiers et des habitudes de ceux avec lesquels il s'entretenait.

Il fut le premier, dit Cicéron, qui s'avisa de faire descendre la philosophie du ciel, de la placer dans les villes, de l'introduire sous le toit des maisons, l'humanisant, pour ainsi dire, et la rendant familière à tous les usages de la vie!

Il y a loin, en effet, de cette diffusion des connaissances, à la philosophie enveloppée qu'on adorait dans les temples de l'Inde et de l'Egypte. Les rhéteurs, les prêtres, les sophistes grecs, dérobaient la science au peuple sous un voile moins ténébreux que les prêtres de l'Orient, mais ils avaient toujours soin de rendre le fond de leur doctrine inaccessible. La grande innovation de Socrate, qui souleva contre lui les superstitieux et les hypocrites (race dangereuse!), ce fut de distribuer la lumière à tous, et, si l'on ose ainsi dire, de vulgariser Dieu.

Socrate était pauvre et il aimait sa pauvreté. Ayant hérité de son père environ huit mille francs, il les prêta à un ami qui oublia de les lui rendre. Socrate n'y pensa plus. Un jour que son pourpoint était percé par le coude : — J'achèterais bien un manteau si j'avais de l'argent, — dit-il, dans une assemblée de ses disciples, qui se disputèrent alors, mais un peu tard, l'honneur de couvrir la nudité de leur maître.

Il était simplement vêtu, mais point sale. S'il marchait pieds nus en toute saison, c'est, disait-il, qu'il ne sentait point le besoin de chaussures. Cela ne l'empêchait point d'aller chez Aspasie, une lionne fort en vogue. Comme il était un peu lourd et inculte, Socrate se formait chez elle aux délicatesses du langage. C'était de tout point une femme charmante qui pouvait en remontrer même à un philosophe.

Il avait quelques habitudes à lui, comme de danser ça et là, à tout propos ; c'était, disait-il, un exercice qu'il se donnait pour empêcher son ventre de grossir.

Sobre, il ne fuyait pour cela ni les repas, ni les divertissements. Mangeant bien, buvant mieux, il allait jusqu'à l'extrême limite de la tempérance, mais sans la franchir.

Le premier chez les Grecs il sut se défendre contre cet infâme amour que l'ignorance et je ne sais quelle confusion de toute morale avaient mis à la mode. Tous les sentiments du cœur humain sont solidaires. Élever et purifier une des formes de l'amour, c'est étendre chez un peuple le sentiment de la liberté.

Socrate avait deux femmes : C'est trop pour nos mœurs ; mais il faut sur ce point différer les jugements téméraires. Après la guerre du Péloponèse et la peste d'Athènes, le sénat déclara que, pour repeupler le territoire de l'Attique, tous les hommes eussent à prendre deux femmes, — et ici, comme en toute occasion, Socrate de se conformer à la loi. L'une de ses femmes fut Myrtho, petite fille d'Aristide, une douce et bonne créature ; l'autre se nommait Xantippe : c'est tout dire.

Socrate connaissait le caractère tempétueux de cette femme, quand il l'épousa. Il avait résolu de s'exercer avec elle à la patience. Il se croyait, disait-il, assez fort pour la supporter. On connaît les anecdotes qui couraient les rues d'Athènes sur les colères de Xantippe et sur son humeur acariâtre : Socrate essuyait tout cela, en attendant un autre orage.

Socrate ne cherchait point les richesses, mais les richesses vinrent le chercher. Un Archélaüs, tyran de Macédoine, voulut le séduire par des présents. Quelques riches d'Athènes, parmi lesquels cet Alcibiade qui fit tant de bien et tant de mal à son pays, lui renouvelèrent plusieurs fois des offres semblables. Il refusa. Que devait dire Xantippe ! Oh ! je la vois d'ici.

Socrate croyait avec d'autres philosophes que la pauvreté est le vêtement de la philosophie

Son désintérêt n'avait d'égal que son courage ; non qu'il se fût exercé au métier des armes : il avait trente-sept ans, quand il débuta par servir au siège de Potidée, comme simple soldat. « C'était, dit Rollin, un spectacle assez curieux que de voir un philosophe de son âge endosser la cuirasse et que d'examiner comment il s'en tirerait. » Et Socrate s'en tira fort bien.

Il n'y avait personne dans toute l'armée qui portât les travaux et soutint les fatigues de la guerre comme Socrate. La faim, la soif, le froid étaient des ennemis qu'il s'était accoutumé de longue main à mépriser et à vaincre. La Thrace où se passait cette expédition est un pays de glace et de frimas. Pendant que les autres soldats, revêtus de beaux habits, de peaux très chaudes, se tenaient dans leurs tentes bien clos, n'osant paraître à l'air, il sortait sans être plus vêtu qu'à l'ordinaire et marchait pieds nus. C'était lui qui faisait la joie de la table par sa gaieté, par ses bons mots, et qui invitait les autres à boire par son exemple, mais sans prendre jamais de vin avec excès.

Quand on en vint à l'action, ce fut là qu'il fit merveilleusement son devoir. Alcibiade ayant été blessé et porté par terre, Socrate se mit au-devant de lui, le défendit courageusement. A la vue de toute l'armée, il empêcha les ennemis de le prendre et de se rendre maîtres de ses armes. Le prix de la valeur était dû justement à Socrate ; mais, les généraux, paraissant disposés à le donner à Alcibiade, à cause de sa naissance, Socrate lui fit adjuger la couronne et l'armure complète.

Les discours de Socrate étaient mordants. Il mêlait à ses raisonnements une pointe d'ironie qui les faisait pénétrer dans l'esprit des Athéniens. Il avait beaucoup de disciples. Le succès toujours croissant de son enseignement ne tarda point à inquiéter l'ombrageuse domination des prêtres. Socrate professait la religion de sa patrie, en s'élevant au-dessus des préjugés populaires ; il dirigeait vers le Dieu unique θεος les adorations qu'on prodiguait dans la Grèce à des fantômes de divinité. Sans ébranler les dogmes, les symboles du culte établi, il leur donnait un sens nouveau. Cette interprétation ne pouvait manquer de lui attirer les haines du parti conservateur qui était très fort à Athènes.

Socrate était une de ces natures fécondantes, qui pensent et qui font penser. « J'ai cela de commun, disait-il, avec les sages-femmes, que par moi-même je n'enfante rien en fait de sagesse. Le dieu me fait une loi d'aider les autres à produire et m'empêche de rien produire moi-même. Plu-sieurs qui ignoraient ce mystère et s'attribuaient à eux-mêmes leur avancement, m'ayant quitté plus tôt qu'il ne fallait, soit par mépris pour ma personne, soit à l'instigation d'autrui, ont depuis avorté dans toutes leurs productions. Pour ceux qui s'attachent à moi, il leur arrive la même chose qu'aux femmes en travail : jour et nuit ils éprouvent des embarras et des douleurs d'enfantement. Ce sont ces douleurs que je puis apaiser ou réveiller, quand il me plaît, en vertu de mon art. »

Le dieu dont parle ici Socrate a donné carrière à bien des suppositions. La vérité est que Socrate croyait à l'assistance d'un démon familier qui l'avertissait dans toutes les circonstances. Ce dieu caché dans une voix, cette idée enveloppée dans une sensation, était-ce de la folie ? Il y a dans la nature humaine bien des mystères que la physiologie, tout orgueilleuse qu'elle soit, n'a pas sondés. Les organisations en contact plus immédiat avec la pensée ont un

sens intérieur plus délicat que les autres hommes. Que Socrate se soit trompé sur la cause des phénomènes qui se manifestaient en lui-même, que conformément d'ailleurs aux croyances de son temps il ait pris sa pensée ou un pressentiment vague pour l'intervention d'un Génie, qu'il ait matérialisé ce pressentiment, cette pensée dans un son, c'est un malheur sans doute ; mais, nous ne voyons pas là sujet de nous écrier avec M. Lelut : « L'humanité qui s'enorgueillissait naguère des prodiges d'une raison sublime et créatrice, n'a plus qu'à se voiler la tête pour pleurer la perte désormais irréparable d'un de ses plus glorieux enfants ! »

Il est fou ! c'est le reproche que, dans son incurable raison, le monde jette à la face de tous les réformateurs. Si Pythagore, si Lycorgue, si Socrate, sont des fous, allons avec eux aux Petites-Maisons ! Cette république-là vaudra bien celle des sages.

Nous ne prescrivons pas l'alliance de la physiologie et de l'histoire, loin de là ; mais, nous sommes très peu enclins à donner aux faiblesses d'un grand homme le sens injurieux que M. Lelut y attache. Une sensation fausse ne déshonneure point le génie ; quelquefois elle ne sert même qu'à le revêtir d'une force nouvelle. Socrate averti par une voix divine était plus assuré de lui-même, de la protection surnaturelle qui le couvrait ; il était plus l'expression de son époque que Socrate non halluciné. Qu'importe ici le mobile ? Où est le mal que l'excentricité, la folie même, si l'on veut, soit dans certains cas une des causes qui excitent le cerveau à penser, qui doublent les forces intellectuelles de l'individu et qui semblent l'élever au-dessus de la nature ?

Il y a de la folie dans les masses populaires, à certains jours d'agitation et d'enthousiasme, mais cette folie n'est, comme chez la sibylle, que le signe de l'inspiration : « Dieu ! voici le Dieu ! »

Socrate était moins un philosophe que l'ami de tout le monde. — Il donnait des avis, des leçons aux artisans, dont il parlait le langage familier ; il en donnait même par manière de badinage, aux femmes entretenues, à Théodote, par exemple, qu'il conseilla dans l'art de s'attirer des amis et de leur tendre des pièges.

La philosophie étant un mets de digestion difficile, Socrate avait jugé à propos de l'assaisonner d'ironie. Ses moeurs simples, son intérieur médiocre, son langage sans fard, contrastaient avec le faste qui régnait dans les discours, et sans doute aussi dans les manières des sophistes. Socrate se moquait de ces docteurs et leur lançait ça et là des traits perçants. Pour lui il évitait la science et l'artifice. Sa philosophie était à la portée de tous. Le premier il introduisit, dans l'art de raisonner, l'élément naïf qui est, comme nous le verrons plus tard, l'élément chrétien.

Bon vivant, bon soldat, bon ami, Socrate était encore un excellent citoyen.

Socrate, en sa qualité de philosophe, témoignait peu d'attrait pour les choses du gouvernement. Les hommes de pensée sont portés à nier l'action politique, ou du moins à s'en retirer. Socrate fut pourtant désigné par le sort pour faire partie du sénat de la République. Il se distingua dans l'exercice de ses fonctions en résistant, dans plus d'une circonstance, à la tyrannie qui pesait alors sur Athènes. Il est difficile de nous faire une idée juste des caractères de cette tyrannie que les historiens s'accordent à nous représenter sous des traits sombres et terribles.

Ce juste, ce sage, ce penseur, voilà pourtant l'homme sur

la tête duquel va fondre la plus terrible accusation qui fut jamais.

Comme il arrive, en pareil cas, ce fut la plaisanterie venimeuse qui ouvrit la marche. Le rire fit signe à la justice humaine.

La comédie se range presque toujours au système de résistance. Comme rien ne prête plus au ridicule que les idées nouvelles, à cause de leur originalité même et de leur imperfection les poètes comiques s'égaient volontiers sur le compte des philosophes et des réformateurs. Jusque-là, ce jeu serait assez innocent, quoique méprisable, si l'effet ordinaire de ces bouffonneries n'était pas d'attirer, sur les hommes et sur les idées persifflées, une effroyable tempête.

Il y avait, à Athènes, un homme d'esprit : Aristophane. L'idée lui vint de jouer Socrate sur le théâtre. Rien ne prétait plus à la critique, si l'on en croit ses contemporains, que la personne et les doctrines de ce novateur, dont le monde prononce aujourd'hui le nom avec une gravité respectueuse.

Aristophane était la personification caustique du parti conservateur à Athènes.

C'est dans la pièce des *Nuées* qu'il faut chercher le germe de l'accusation qui, vingt-quatre ans après, se développa contre Socrate et le frappa de mort.

Ce qui étonne dans ces incriminations mêlées de bouffonneries, c'est que la haine emploie toujours les mêmes moyens contre les hommes qu'elle veut perdre. L'auteur de la pièce confond les philosophes avec les charlatans. Il accuse ces réformateurs d'en vouloir plus à la bourse de leurs concitoyens qu'aux charmes de la vérité. N'a-t-on pas dit de nos jours les mêmes choses et presque dans les mêmes termes sur les socialistes !

Socrate est vu à travers cette loupe, un va-nu-pied, un voleur de manteau, un jongleur qui fait chanter ses disciples et qui spéculle sur l'ignorance avide des classes pauvres. — Avis à ceux qui jugent des hommes à idées nouvelles par les caricatures et par la critique des journaux conservateurs.

Comme toujours, les railleries du poète comique s'appuyaient sur des griefs plus sérieux et plus solides que des calomnies. On va voir les reproches que les *gens bien pensants* d'Athènes adressaient à la doctrine de Socrate.

STREPSIADE.

« Qui fait pleuvoir ? Apprends-moi cela avant tout.

SOCRATE.

Les nuées.

STREPSIADE.

Mais, dis-moi, qui produit le tonnerre ? Il me fait trembler.

SOCRATE.

Les nuées ; elles tonnent en roulant sur elles-mêmes.

STREPSIADE.

Comment cela, esprit audacieux ?

SOCRATE.

Lorsqu'elles sont pleines d'eau, et qu'elles sont mises en mouvement du haut des airs où elles sont suspendues, leur poids les emporte nécessairement l'une sur l'autre, elles se choquent et crèvent avec fracas.

STREPSIADE,

Mais, qui les pousse ainsi, et les précipite ainsi? N'est-ce point Jupiter?

SOCRATE.

Point du tout; c'est le tourbillon éthé-rén.

Socrate rapportait à une loi physique la formation de la pluie et du tonnerre. Les anciens disaient au contraire: Jupiter pleut, Jupiter tonne. Le résultat de la science, c'est d'éloigner des phénomènes naturels l'intervention divine, sans, toutefois, nier la cause première qui préside aux mouvements des corps et aux grandes lois de l'univers.

Introduire le progrès dans la recherche des causes, c'était évidemment détrôner le paganisme.

Le polythéisme satisfaisait à un besoin qui marque l'enfance de l'homme et de l'humanité, celui de se débarrasser sur l'instinct et le sentiment religieux de tout travail d'investigation. Demandez à l'enfant qui a fait le pain, il vous répondra: « C'est le bon Dieu. » Les Grecs répondaient: C'est Cérès.

La science remonte, elle, de proche en proche, jusqu'à la semence, jusqu'aux évolutions du germe, dans le sein de la terre, jusqu'à sa composition chimique, jusqu'à ses propriétés inhérentes; sous ce rapport elle recule Dieu, en repoussant son action immédiate du domaine des faits naturels et en la masquant derrière des lois.

Il arrive cependant un moment où de solution en solution, notre intelligence s'arrête devant un inconnu, *quid ignotum*: cette cause qui se tient voilée derrière les causes accessibles à notre intelligence, c'est Dieu.

Où notre raison finit, Dieu commence.

Pour les enfants et les païens (qui sont les enfants de l'histoire), Il commence plus tôt; pour les philosophes, Il commence plus tard; mais Il commence toujours quelque part, et cela suffit.

Aussi bien la philosophie de Socrate n'était point, comme l'insinue perfidement Aristophane, une négation de Dieu; Socrate était très loin de conclure à la non existence d'une cause première; seulement, avant d'arriver à cette cause finale, il épuisait toutes les explications et mettait en œuvre toutes les causes qui pouvaient lui épargner un aveu d'ignorance.

Toutefois, Socrate devait succomber sous cette accusation d'athéisme. Être athée pour les prêtres, les dévots, c'est ne pas croire au dieu de l'Église; être athée, pour les politiques, c'est ne pas croire au dieu de l'État. Or, l'Église et l'État fixaient à Athènes les attributs de la divinité.

Aristophane ne craint pas d'assimiler les philosophes aux fils de la terre, à ces géants dont Jupiter foudroya l'audace. L'entreprise des philosophes, dont Socrate était le chef, était, en effet, comme celle des Titans, une révolte de la raison contre la foi, du progrès contre l'autorité.

L'auteur des *Nuées* confond Socrate avec les sophistes, quoiqu'il fût leur plus dangereux ennemi, quoiqu'il ne cessât de les tourner en dérision et de leur décocher des traits: cette ignorance, de la part d'un esprit aussi distingué qu'Aristophane, aurait lieu de nous étonner, si la haine ne commettait habituellement de telles méprises; si de nos jours même des hommes instruits, qu'aveugle la peur, ne confondaient Proudhon avec les communistes.

Puisque je viens de nommer ce penseur moderne (joué aussi sur le théâtre), je doisachever la ressemblance. On sera sans doute étonné d'apprendre, que Socrate pensait comme M. Proudhon, sur l'intérêt de l'argent.

AMYNIAS (créancier).

« Si tu es trop géné, paie au moins l'intérêt.



MUCIUS SCAEVOLA.

STREPSIADE (débiteur et disciple de Socrate).

L'intérêt? quelle bête est cela?

AMYNIAS.

C'est l'argent qui s'accroît sans cesse chaque mois et chaque jour, à mesure que le temps s'écoule.

STREPSIADE.

Fort bien. Mais dis-moi; crois-tu que la mer soit maintenant plus grande qu'autrefois?

AMYNIAS.

Non certes; elle est toujours la même. Il n'est pas bon qu'elle s'accroisse.

STREPSIADE.

Comment, misérable! la mer ne grossit pas, malgré les fleuvent qui s'y jettent, et tu prétends que ton argent augmente tous les jours? Veux-tu bien te sauver d'ici: Vite, un bâton!

L'argument n'est pas très fort, je l'avoue; mais le principe y est.

Je ne me dissimule pas que cette révélation n'ait pour résultat d'éloigner bien des coeurs du philosophe grec; plus d'un honnête bourgeois qui s'était surpris touché aux larmes devant le tableau de David, — Socrate buvant la ciguë, — va déclarer ce même Socrate un fléau public, dont les juges d'Athènes ont bien fait de débarrasser leur nation. Mais qu'y faire?

La comédie des *Nuées* a été jouée vingt-quatre ans avant le jugement de Socrate; on ne saurait donc lui attribuer une influence directe sur la mort du philosophe; il est toutefois évident que les griefs articulés dans la comédie se reproduisent au procès, presque dans les mêmes termes; l'une a dû préparer l'autre.

Sans doute Aristophane se condamna quelquefois lui-même d'avoir ainsi livré aux moqueries de la foule un génie comme Socrate; mais ne fallait-il pas défendre, avec l'arme de la plaisanterie, la religion, la famille, la propriété, audacieusement attaquées par de hardis sectaires: voilà de quoi apaiser ses remords, si toutefois il en eut.

Je viens de nommer la famille et la propriété: à en croire Aristophane, Socrate les maltraitait fort. Mépriser les lois établies, rejeter les dieux, révolutionner la morale, déplacer l'idée du juste et de l'injuste, fouler aux pieds les conventions sociales; que penseriez-vous d'un homme qui aurait fait tout cela? — Je penserais qu'il mérite d'encourir les peines les plus graves. — Ce fut aussi le sentiment des Athéniens.

Il existe une opinion qui, si elle était admise, n'attribuerait la mort de Socrate ni à ses doctrines philosophiques, ni à la pièce d'Aristophane; ce sage serait mort victime de son attachement au parti oligarchique, ainsi que de ses anciennes liaisons avec Critias, un des trente tyrans. Cette opinion n'est pas solide: elle se trouve démentie par les faits de l'histoire et par les mœurs de Socrate. Chaque homme porte sur lui les livrées de son idée. Aristophane

parle des philosophes comme de gens peu soigneux de leur personne, qui n'allait point aux bains, qui ne se faisaient ni raser, ni parfumer, qui affectaient dans leurs manières négligées des airs de flatterie pour la démocratie la plus basse. Quant à ce qui est des Trente et de leur tyrannie, il les maintint au contraire en respect, dit un historien, par la fermeté de son regard.

Le peuple étant très moral, il est facile de lui donner le change sur ses véritables amis, en travestissant leurs opinions et en les courrant tant bien que mal d'une note d'immoralité. La faction qui, seule, avait intérêt à se débarrasser de Socrate, devait réussir par ce moyen à égarer le jugement de la multitude. C'est ce qui a fait dire que Socrate avait été condamné par le parti démocratique.

Il faut croire pourtant que le peuple ne se laissa point trop entraîner dans ce piège. Je n'en veux pour preuve que le mauvais succès des *Nuées*. La pièce tomba après deux représentations. On peut conclure de là que le peuple, la *vile multitude*, qui à Athènes comme à Paris remplissait le théâtre, avait pris parti pour le philosophe contre le poète comique.

Quo qu'il en soit des opinions de Socrate relatives aux affaires de son temps, de ses relations, regrettables sans doute, avec Alcibiade, Critias et Charmidès, de ses préférences pour certaines formes de gouvernement, il est clair que par ses goûts, par ses doctrines, par la liberté de son esprit, Socrate appartenait à la cause populaire.

Il était surtout démocrate par sa communion à l'humanité.

La révolution religieuse, politique, sociale, se fit homme dans Socrate.

Les systèmes particuliers étaient avant lui autant d'entraves à la marche de l'esprit philosophique; il fit tomber ces barrières, ces limites, qui, appropriant la vérité à tel ou tel homme, laissaient en dehors le mouvement de l'esprit humain; il fit de la vérité une chose du domaine public.

Pythagore, c'était une école; Socrate, c'est la philosophie.

Socrate ne fit, selon son expression favorite, qu'accoucher la pensée de son siècle, la réforme qu'il mit au jour était dans le cerveau de l'humanité, il l'aida seulement à se produire.

Il est surtout dans la dernière période de sa vie que Socrate se montra grand. Voyez-le parlant aux hommes dans les places publiques, leur enseignant les droits et les devoirs du citoyen, leur ouvrant les perspectives d'un monde idéal, les associant à ses idées neuves sur la divinité, sur l'immortalité de l'âme, sur le bien et le mal, sur le beau, sur le juste et l'injuste, sur le bonheur. Ce n'est plus un Athénien, ce n'est plus le fils de Sophronisque, c'est le citoyen de l'univers. Il opère dans l'esprit humain une révolution qui doit atteindre toutes les nations, tous les âges.

Ses mœurs s'élèvent avec son intelligence qui grandit. Voici le portrait qu'en trace Xénophon, un de ses élèves: « Religieux à ne rien faire sans la volonté des dieux; juste à ne pas faire le moindre tort aux autres, mais à se rendre au contraire très utile à ceux qui l'employaient; maître de lui-même à ne jamais préférer l'agréable au bon; sage et intelligent à ne jamais se tromper dans son jugement sur le bon et le mauvais, à n'avoir besoin d'aucun guide, mais se suffisant à lui-même; capable d'exprimer par la parole tout ce qu'il pensait, d'éprouver les autres, de corriger ceux qui manquaient et de les ramener à la vertu et à la

probité : il m'a paru qu'il était à la fois le meilleur et le plus heureux des hommes. »

Nous aurions de la peine, sans doute, à accorder ce portrait avec la caricature tracée par le crayon moqueur d'Aristophane, si nous n'avions vu de nos jours défigurer avec un art semblable les hommes et les doctrines dont la société s'effraie.

La vie de Socrate avait été belle; sa mort la couronna.

Au point de grandeur où il s'était élevé par son génie, par ses vertus, par son dévouement à la philosophie, Socrate n'avait plus qu'une chose dont il dût être en peine : bien finir.

En ce temps-là, un acte d'accusation fut porté par Mélitus, et remis au second des archontes, l'an 402 environ avant l'ère chrétienne; en voici les termes : « Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pythos, intente une accusation criminelle contre Socrate, du bourg d'Alopécie. Socrate est coupable, en ce qu'il n'admet pas nos dieux, et qu'il introduit parmi nous des divinités nouvelles, sous le nom de démons; Socrate est coupable en ce qu'il corrompt la jeunesse d'Athènes. — Pour peine ! la mort. »

Mélitus, poète froid et de peu de talent (*l'Envie*), avait pour coaccusateurs Lycon, orateur et sophiste, et Anytus, citoyen riche et considéré, qui avait sans doute sur le cœur la fameuse opinion de Socrate : « le capital ne doit point produire d'intérêt. »

Cet Anytus avait contribué, avec Thrasybule, à délivrer Athènes de la tyrannie des Trente; nous aurions lieu d'être surpris de voir un tel homme l'ennemi de Socrate, si nous ne savions quelle distance sépare quelquefois les idées politiques et les idées sociales.

Anytus avait vécu autrefois en bonne intelligence avec Socrate (rien de plus dangereux qu'un ancien ami): il le pria même une fois de donner quelques instructions à son fils, qu'il avait chargé des détails d'une manufacture dont il tirait un gros revenu. Socrate, ayant négligé, toute sa vie, ses intérêts particuliers, était peu apte à soigner ceux des autres. Il représenta, sans doute, à Anytus que la philosophie n'avait point pour objet de former des négociants, mais des sages; qu'elle détachait l'âme de ces bénéfices prélevés sur l'exploitation de l'homme par l'homme; qu'elle conduit à mettre la justice dans les rapports entre le capital et le travail. Anytus, blessé de cet avis, défendit au jeune homme tout commerce avec son maître.

Le trait resta dans ce cœur vindicatif et avide.

Comme il arrive trop souvent en pareil cas, on chercha non seulement à diviser la question politique de la question sociale, mais encore à couvrir Socrate de blâme en lui reprochant ses idées sur le gouvernement. Socrate un ennemi du peuple ! lui dont les principes et la vie étaient une affirmation de la justice et de la liberté. S'il lui arriva de critiquer la constitution qui remettait les emplois et la conduite de l'État à des magistrats qu'un sort aveugle choisissait parmi le plus grand nombre des citoyens; si à la voie du sort il voulait qu'on substituât l'élection, rien n'annonce pour cela qu'il fut partisan de la réaction des Trente.

De nos jours, où nous avons vu des citoyens qui avaient été, au péril de leur vie, les précurseurs du régime républicain en France, accusés et condamnés devant les tribunaux comme coupables d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République, nous devons comprendre comment l'homme le plus démocrate d'Athènes par

la nature de ses idées et par ses tendances philosophiques, fut soupçonné (la calomnie aidant) d'être un ennemi de la démocratie.

Il y a d'ailleurs dans ce conflit qui souilla l'humanité d'un crime, quelque chose d'éternellement regrettable, c'est la haine des hommes d'action pour les hommes d'intelligence, et le mépris des hommes d'intelligence pour les hommes d'action. Socrate, avec une légèreté blâmable, avait laissé entrevoir, dans plus d'une circonstance, le peu de cas qu'il faisait des hommes politiques, auxquels, après tout, la démocratie athénienne devait son salut. C'étaient eux qui avaient détruit la tyrannie des Trente.

Le monde n'avance pourtant que par ces deux forces combinées : dans toute révolution, il y a une idée et un fait.

Socrate était l'idée, Thrasybule le fait : l'un et l'autre ne se comprirent point.

Le procès de Socrate va nous fournir l'occasion d'examiner de plus près ses doctrines.

Les deux chefs d'accusation formulés par Anytus et ses complices peuvent se traduire ainsi : « Outrage à la morale publique et religieuse, et aux bonnes mœurs. »

I. LA RELIGION.

Socrate croyait à l'existence d'un Dieu unique, éternel, universel, principe de toutes choses : ce Dieu infini avait donné naissance à beaucoup d'autres dieux, c'est-à-dire à une série de forces que Socrate personnifiait dans les divinités de la mythologie grecque. Ces dieux, ces forces personnifiées, avaient une existence propre, une existence distincte de celle de Dieu. Ministres de la création, ils présidaient à la nature, à la politique. Leur intervention était sensible dans les choses les plus ordinaires de la vie. Cette religion c'était encore le polythéisme, mais c'était le polythéisme agrandi, renouvelé : il y avait dans cette doctrine la reconnaissance d'une cause première à laquelle toutes les autres causes vivantes étaient subordonnées, assujetties ; c'était l'unité dans la pluralité.

Niera-t-on, d'ailleurs, que cette manière d'envisager les rapports de l'homme avec la divinité ne fût contraire aux croyances établies ? Socrate faisait des anciens dieux des êtres nouveaux, il donnait aux mystères une interprétation qui lui était personnelle; il attribuait aux formes du paganisme un sens et un esprit inconnu; il régénérerait les dogmes. Le moyen de s'étonner après cela que l'ignorance ou la mauvaise foi l'ait accusé d'impiété !

Ne pouvant exister de Dieu en dehors de l'Église, c'est-à-dire en dehors de l'ordre surnaturel, aux yeux des prêtres et des croyants, un Dieu qui était une conception du cerveau humain n'était pas un Dieu.

D'où le soupçon d'athéisme.

Socrate avait, en outre, la témérité de lever le voile sur la tête de Cérès; il cherchait à expliquer les phénomènes du monde physique par des lois également physiques; il entreprenait ainsi sur le domaine de ces divinités, causes faciles et propres à tout, à l'aide desquelles les anciens Grecs masquaient leur ignorance sous un faux sentiment de vénération. Et les hypocrites alors de s'écrier : « La science a détrôné la religion : Tourbillon a détrôné Jupiter. »

Non content de donner aux divinités nationales une autre

raison d'être et des fonctions différentes de celles qu'on leur attribuait, Socrate voulait encore les purifier de ces formes grossières que l'ignorance et la barbarie des anciens Grecs leur avaient empreintes. Pour dégager l'idée divine de ces images avilissantes, il était condamné, malgré lui, à nier la tradition, la légende. Aux yeux des dévots de tous les pays et de tous les temps, c'est un crime que d'enlever à l'Être suprême la colère et les autres passions brutales qui dégraderaient l'humanité même. C'en est un surtout que de mettre en doute, comme le faisait Socrate, ces récits sacrés qui, sous un voile de fiction, prétent à la divinité les fai-blesses, l'intolérance et la froide vengeance, dont sont animés ceux qui la servent.

Dans ses discours familiers, Socrate s'élevait contre cette idée que les malheurs qui arrivent aux mortels soient l'ouvrage de Dieu. On aperçoit d'ici le parti que les prêtres et leurs séides tiraient de cette opinion vulgaire pour tenir les peuples dans l'obéissance, les hommes dans la crainte, et pour accroître ainsi, sous le manteau de la terreur religieuse, l'influence du sacerdoce. Socrate combattait cette manière de voir par un raisonnement bien simple : l'attribut essentiel de Dieu étant la bonté, il y aurait de l'impiété et de la sottise à lui prêter des sentiments dont ougirait un homme de bien. Il faut dire, pour être juste, que si Dieu juge quelquefois à propos de punir les mortels, ce châtiment, qui n'a que l'apparence du mal, tourne toujours à l'avantage des coupables (1). — Fort bien; mais c'était ébranler le système de peines et de récompenses sur lequel reposait la théologie des Grecs; c'était du même coup, et par une conséquence fatale, ruiner leur système pénitentiaire; car les dogmes s'incarnent nécessairement dans les lois civiles.

Socrate allait plus loin : non content de combattre dans les croyances religieuses de son pays toutes les inventions qui tendaient à dégrader la divinité, il niait les miracles, les apparitions, et tout cet ordre de faits surnaturels qui se mêlait si intimement chez les Grecs à la vie commune, à leur histoire.

Voici son raisonnement : Les apparitions nous montrent la divinité sous une forme qui n'est pas la sienne; il faut ou que la divinité se transforme dans ce moment-là, ou qu'elle trompe nos sens par une figure empruntée. Dans le premier cas, la chose serait impossible à Dieu, un être étant d'autant moins exposé au changement, qu'il est plus parfait; dans le second, elle serait indigne de lui, un Dieu menteur ne pouvant ni se soupçonner, ni se concevoir. — A la bonne heure; mais d'un seul trait de son génie philosophique, Socrate balaie ici toutes ces légendes merveilleuses qui remplissent l'histoire et la foi des anciens peuples. Quelle religion résisterait à une telle critique ?

Ce qui se rattache à l'avénement de Socrate, ce fut la séparation nette, radicale, de la pensée humaine et du dogme, de la liberté d'examen et de l'autorité religieuse, de la raison philosophique et de la foi, séparation toute nouvelle dans le monde, particulière aux Grecs, qui n'eût jamais pu se produire chez aucune nation asiatique, qui devait entraîner tôt ou tard la chute des croyances nationales. Socrate n'était possible qu'à Athènes; il est vrai qu'entre autre succès, il y obtint la mort.

L'idée de cette séparation, qui contenait en germe la sé-

paration de l'Église et de l'État, unis en Grèce par les derniers liens d'une affinité mourante, devait soulever contre Socrate les prêtres, les dévots, tous ces hommes qui vivaient sur les mystères, sur ce troupeau de dieux payés, grassement nourris par le peuple. L'idée d'une telle rupture devait encore allumer le ressentiment des nobles, des riches, des magnats qui comptaient sur l'alliance de la politique et de la religion, pour couvrir leurs priviléges d'un caractère sacré.

On voit d'ici quelle puissante opposition Socrate, à son insu et sans toucher directement aux affaires publiques, avait suscitée contre lui; il personnifiait, à Athènes, la philosophie, ennemie des dieux de l'État. Une révolution sociale est cachée dans toute révolution religieuse : Socrate, en ébranlant les dogmes, ébranlait aussi les lois.

Toutefois, le résultat des doctrines philosophiques ne fut pas, comme on pouvait s'y attendre, de transformer l'ancienne religion des Grecs : le polythéisme resta ce qu'il était avant Socrate. Les croyances ne sont pas susceptibles d'admettre ces changements qui les sauveraient peut-être en les renouvelant. Assises sur le principe d'autorité, il n'est pas dans leur nature de se déplacer, ni de se mouvoir. Quand bien même (ce qui n'arrive jamais) les prêtres et les chefs de la religion ancienne auraient eu l'intelligence de reconnaître à Athènes que leur intérêt personnel, l'intérêt même de leurs croyances était de pactiser avec les idées nouvelles et d'y retremper leur puissance, ils auraient rencontré dans la majesté immuable des anciens dogmes, dans l'ensemble des institutions sacrées, une force supérieure à leur volonté même, qui eût paralysé cette réforme.

L'histoire nous démontre que de telles rénovations sont vaines, impossibles : les religions meurent : elles ne changent pas.

L'erreur de Pythagore avait été de prétendre à absorber les dogmes dans son système.

Les religions se transforment dans les religions, les philosophies dans les philosophies; mais entre la philosophie et la religion il n'y a pas d'alliance possible. Le moyen qu'elles vivent en paix, ou du moins sans trop de déchirements dans l'État, c'est de les séparer. Mêlées elles se dévorent : le raisonnement dissout le dogme, le dogme foudroie le raisonnement.

A Athènes, les esprits, les institutions, les mœurs étaient préparés à cette division salutaire. A côté de la religion immuable, officielle, se développa un mouvement nouveau, le mouvement de l'esprit philosophique, de l'esprit humain. Seulement cette séparation coûta la vie à un homme.

Socrate mourut victime du travail de détachement qui se faisait alors dans les esprits, travail sourd, nécessaire, que le polythéisme, religion de l'État, devait envisager avec crainte et avec une sombre fureur comme un roi envisage, du haut de son trône, le mouvement de ses États qui se démembreront.

II. LA MORALE PUBLIQUE ET LES BONNES MOEURS.

Socrate n'ayant rien écrit, nous ne pouvons nous initier à sa doctrine que par les ouvrages de ses disciples. Platon avait recueilli l'idée du maître et l'a immortalisée dans son style. Platon, c'est l'incarnation de la forme. Il fallait que la pensée traversât cette forme pour arriver jusqu'à nous.

(1) La République de Platon, liv. II.

Sans Platon, sans quelques autres disciples, entre autres Xénophon, qui ont fixé dans leurs écrits les inspirations de leur maître, Socrate ne nous serait guère connu que par son supplice et par les railleries des comiques. Ce serait un obscur rêveur, un fou, que l'immoralité de ses opinions aurait livré successivement au ridicule et à la mort.

Socrate, nous l'avons dit, était étranger à la politique de son temps. Ce qu'il rêvait, c'était une révolution sociale.

Tout le monde connaît la République de Platon, qui a fait ranger le maître et le disciple parmi les utopistes; il est, en effet, constant que Platon, dans cet ouvrage, a exprimé les idées de Socrate, idées mêlées de beaucoup d'erreurs, mais qui avaient du moins le mérite d'être siennes.

Socrate partait de ce principe : la base de l'état social, c'est la multiplicité de nos besoins. Chaque homme étant dans l'impuissance de satisfaire isolément à ces besoins nombreux et compliqués, est obligé de recourir aux autres hommes. De là naît un échange de services, fondé sur un sentiment de droits et de devoirs réciproques.

De la multiplicité de nos besoins et des facultés différentes qui sont appelées à les desservir, naissent dans l'état les métiers, les professions.

De cette variété des dons naturels, à laquelle correspond dans l'ordre pratique la division du travail, la diversité des fonctions, Socrate, par une erreur propre à son siècle, concluait à la division des hommes par classes.

A cela près, Socrate avait une idée juste de l'harmonie sociale. Il avait reconnu le besoin qu'il y a de solidariser les intérêts, si l'on veut établir l'ordre dans l'État. « C'est, dit-il, le propre de l'injustice d'engendrer des haines et des dissensions partout où elle se trouve : elle produira, sans doute, le même effet parmi les hommes libres ou esclaves, et les mettra dans l'impuissance de ne rien entreprendre en commun. »

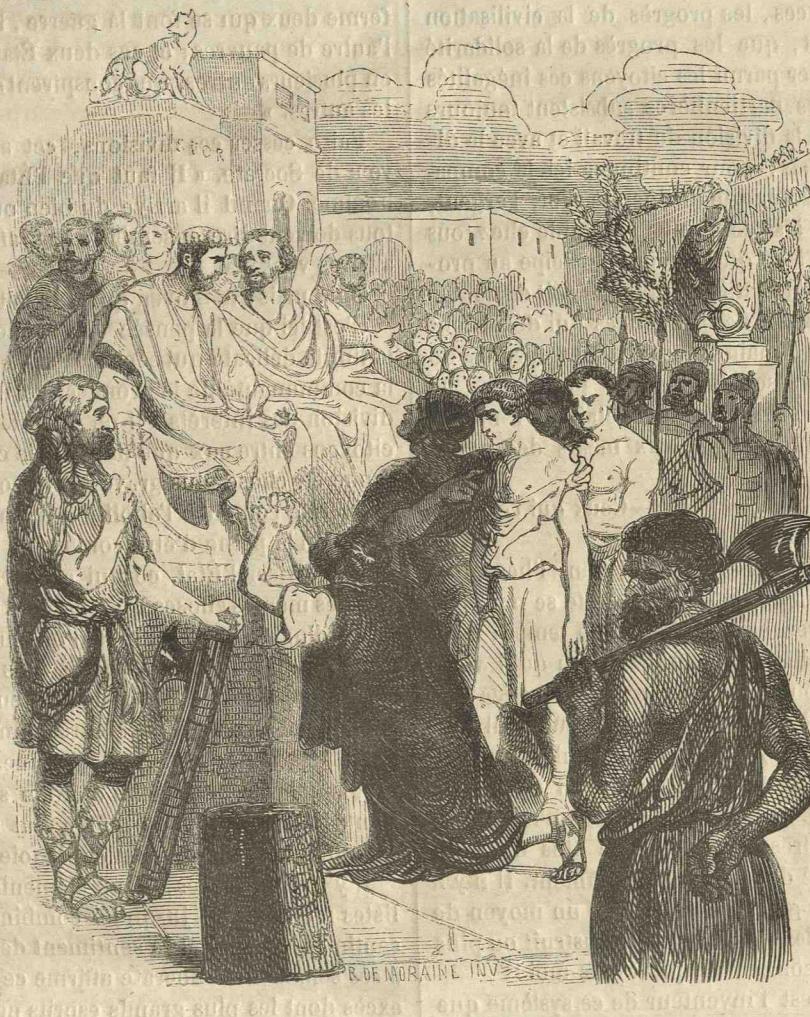
Ce qui étonne, c'est qu'un esprit aussi avancé ait pu soupçonner des rapports de justice entre le maître et l'esclave. Il y bien une justice, mais ce n'est pas celle que Socrate avait

en vue : tout homme perd pour lui-même la liberté qu'il retire aux autres.

Socrate avait pourtant le sentiment de la loi qui doit présider aux rapports des citoyens entre eux; il avait vu que l'amour est la racine de l'unité : « et ce qu'on aime, c'est ce qu'on croit en communauté d'intérêt avec soi, et ce dont nous pensons que le mal ou le bien doit faire le nôtre. »

Tout en établissant à tort, selon nous, la division des classes, Socrate (c'est une justice à lui rendre) n'entendait pas néanmoins parquer les citoyens dans des limites infranchissables; il ne croyait pas surtout que les intérêts d'une classe privilégiée dussent primer les intérêts des autres classes. « Nous fondons un État, non pour qu'une classe particulière de citoyens soit très heureuse, mais pour que l'État lui-même soit heureux, ayant en vue le bonheur de tous et non d'un petit nombre. »

La division des hommes par classes tenait chez les anciens à une idée physiologique, l'idée des transmissions héréditaires. Socrate, sans nier cette loi de la nature, est très loin de lui accorder cette domination aveugle et immobile que lui attribuaient les anciens législateurs, Lycorgue et Pythagore lui-même, sur les destinées sociales. « Vous tous qui faites partie de l'État, vous êtes frères ; mais le Dieu qui vous a formés a mêlé de l'or dans la composition de ceux d'entre vous qui sont propres à gouverner les autres, et



BRUTUS.

qui pour cela sont les plus précieux, de l'argent dans la composition des guerriers, du fer et de l'airain dans la composition des laboureurs et des artisans. Comme vous avez tous une origine commune, vous aurez pour l'ordinaire des enfants qui vous ressembleront. Cependant, d'une génération à l'autre, l'or deviendra quelquefois argent, comme l'argent se changera en or, et il en sera de même des autres métaux. Le Dieu recommande principalement aux magistrats de prendre garde sur toute chose au métal qui se trouvera mêlé à l'âme des enfants; et si leurs propres enfants ont quelque mélange de fer ou d'airain, il veut absolument qu'ils ne leur fassent pas grâce, mais qu'ils les relèguent dans l'état qui leur convient, parmi les artisans ou parmi

les laboureurs. Si ces derniers ont des enfants en qui se montre l'or ou l'argent, il veut qu'on élève ceux-ci au rang des guerriers, au rang des magistrats. »

Il y a dans ces lignes, qui contiennent la pensée de Socrate, une vérité mêlée d'erreurs. Socrate reconnaît le principe de la fraternité humaine; sous ce rapport, il s'élève au-dessus des philosophies et des constitutions anciennes; mais, tout en refusant aux lois de la génération cette fixité que l'Inde leur accordait, il reconnaît entre les hommes des inégalités naturelles assez ordinairement transmises, qui deviennent pour eux la base de divisions sociales. Là est l'injustice.

Le croisement des races, les progrès de la civilisation qui ne sont, après tout, que les progrès de la solidarité humaine, tendent à effacer parmi les citoyens ces inégalités congéniales; les facultés particulières subsistent toujours dans leurs rapports avec la division du travail et avec la diversité des fonctions; mais, pour continuer ici la comparaison si belle et si philosophique de Socrate, l'or, l'argent, le fer et l'airain tendent à se combiner ensemble chez tous les citoyens, de manière à ce que chacun participe au progrès de tous et à ce que la matière humaine soit égale.

Socrate, frappé des maux, des injustices qui désolaienr les sociétés de son temps, malgré les diverses formes de gouvernement et les diverses institutions politiques, ne voyait à ces maux qu'un seul remède, c'était de remettre la puissance, la direction de l'État, aux mains des philosophes.

Philosophes! quelle espèce est cela?—Ceux qui contemplent l'essence immuable des choses.

En ne plaçant la puissance politique ni dans l'héritage, ni dans la fortune, ni dans le hasard, Socrate se montrait supérieur aux idées gouvernementales de son temps; mais cette suprématie de l'intelligence et de la raison qu'il voulait établir était-elle absolument conforme à la justice?—Frère, tu as plus de lumières que moi, en résulte-t-il que je doive te considérer comme mon maître? Nullement,

Les devoirs augmentent pour l'homme en raison de l'étendue de ses facultés. Le premier de tous n'est que le premier serviteur des autres. Un degré de plus d'intelligence oblige à un degré de plus de dévouement. Il n'y a rien là dont on doive se glorifier ni se faire un moyen de domination sur ses semblables. Tu es plus instruit ou plus éclairé que moi, ne me commande pas: sers-moi!

Il est vrai que Socrate est l'inventeur de ce système que M. Louis Blanc s'est approprié dans ces derniers temps: l'État-serviteur.

Cette théorie serait bonne si, en déplaçant la base du pouvoir, on changeait les conditions mêmes du gouvernement et la nature des hommes qui gouvernent; par malheur, l'expérience prouve qu'il n'en est pas ainsi: n'importe dans quelles mains l'autorité tombe, savantes ou non, nous la voyons aussitôt se personnaliser, s'isoler des intérêts de la masse, devenir un parti dans l'État. Il n'y a de juste, de logique et de rassurant que la nation gouvernée par la nation.

La Chine nous présente, depuis quelques siècles, le spectacle assez neuf d'une société régie par des philosophes et des lettrés. La liberté y est-elle plus en vigueur pour cela? On n'y connaît pas même son nom.

Tout en exigeant de ceux qui remplissent les fonctions publiques, certaines garanties d'intelligence et de savoir,

le peuple ne saurait donc se reposer sur une telle sûreté du soin de son gouvernement. Toute force, même légitime, tend à l'envahissement. La philosophie voudrait peut-être confisquer les intérêts qui lui sont étrangers, ou nuisibles, ou simplement opposés. Voilà dès lors la lutte dans les éléments de la société, et, à sa suite, l'injustice.

Pour que le gouvernement ne représente pas les intérêts d'une classe, mais les intérêts de tous, il faut que le gouvernement sorte de tous.

Socrate avait encore trouvé aux maladies sociales un autre remède. Mais d'abord ces maladies quelles sont-elles? La division, l'antagonisme des intérêts. « Tout État en renferme deux qui se font la guerre, l'un composé de riches, l'autre de pauvres; et ces deux États se subdivisent encore en plusieurs autres, qui conspirent sans cesse les uns contre les autres. »

Faire cesser ces divisions, cet antagonisme, tel était le vœu de Socrate. « Il faut que l'État soit comme un seul homme. Quand il arrive du bien ou du mal à quelqu'un, tous doivent dire ensemble: Mes affaires vont bien ou mes affaires vont mal. »

Oui, mais, le moyen qu'il en soit ainsi?

C'est ici que la pensée de Socrate s'égare. Franchissant la limite délicate qui sépare la solidarité de la communauté, la communauté de la promiscuité, il ne voit de remède à la division des intérêts, il ne voit de lien aux rapports des citoyens entre eux que dans la vie commune, la table commune et, chose plus grave! le lit commun.

Socrate conclut à l'abolition du mariage. Ses motifs valent bien la peine d'être connus: « Il faut éviter tout ce qui tend à diviser l'État, ce qui arriverait si chacun ne disait pas des mêmes choses qu'elles sont à lui, mais que celui-ci le dit d'une chose, celui-là d'une autre; si l'un tirait à soi tout ce qu'il pourrait acquérir, sans en partager la possession avec personne, et si l'autre en faisait autant de son côté, ayant chacun à part leurs femmes et leurs enfants, et par là des jouissances et des peines toutes personnelles; tandis qu'avec une même opinion sur ce qui leur appartient, ils auront tous le même but et ressentiront le plus possible de la même manière la joie et la douleur. »

Il y a deux forces, deux éléments que les écoles socialistes n'ont pas su jusqu'ici combiner entre eux, c'est le sentiment du moi et le sentiment des rapports de l'homme à ses semblables. Socrate affirme ce rapport, mais, par un excès dont les plus grands esprits ne savent pas toujours se défendre, il lui sacrifie toute personnalité humaine, toute liberté, toute morale.

La communauté (1) des biens, des femmes, des enfants, quelque chose d'assez semblable à l'état de nature, de pire encore, voilà l'idéal vers lequel recule cette admirable intelligence qu'égare sa propre force.

Plus de famille: « Les enfants, à mesure qu'ils naîtront, seront remis entre les mains d'hommes ou de femmes réunis et qui auront été préposés aux soins de leur éducation. »

Plus de mariage « Toutes seront communes à tous. »

Plus de propriété: « Je veux qu'aucun d'eux ne possède rien en propre. Je veux qu'ils vivent ensemble, comme des guerriers au camp, assis à des tables communes. »

(1) Dans l'idée de Socrate et de Platon cette communauté si profonde ne devait d'ailleurs exister que parmi les citoyens d'une même classe.

Ce que serait une telle société dont tous les membres seraient confondus, où nul ne s'appartiendrait, dont le sentiment du *moi* et du *toi*, dont la distinction du *mien* et du *tien*, serait banni, nous le laissons à penser. Les citoyens deviendraient, grâce à ces vagues théories, des espèces de fantômes changeant de forme entre eux et se métamorphosant les uns dans les autres, comme les damnés du Dante dans la septième vallée de l'enfer.

Les reproches d'absurdité, de barbarie, d'immoralité, que les *amis de l'ordre* adressent aux utopies des socialistes, des communistes même, ne sont fondées qu'en ce qui regarde la *République* de Socrate.

Tout à l'État, tout pour l'État. Socrate retombe ici dans l'exagération de Lycurgue. A cette divinité politique, à cet être de raison, il immole les liens de famille, les délicatesses du cœur, les attaches mystérieuses du sentiment. Il ne voit plus dans l'amour, dans les rapports des sexes, qu'une fonction sociale dont il rapporte tous les avantages à l'intérêt commun. « Les citoyens d'élite auront plus que les autres la liberté de s'approcher des femmes et de choisir celles qui leur ressemblent, afin que leur race se multiplie le plus possible. »

Ainsi plus de devoirs particuliers ; rien qu'un aveugle et brutal concours au perfectionnement de l'espèce, à l'accroissement et à la prospérité de l'État.

Un esprit aussi formidablement logique ne devait pas s'arrêter en si bon chemin ; il devait faucher toute distinction naturelle, radicale, qui pût devenir, dans son système, un obstacle à l'unité. Il vient d'effacer les personnes, il va effacer les sexes.

La femme n'est plus dans le système de Socrate qu'une chose à enfants, commune à tous, qui partage avec l'homme « la fatigue des veilles ou de la chasse *comme font les femelles des chiens*, l'éducation, les charges publiques, les honneurs de la guerre et de la paix, la garde de l'État. »

Socrate n'a pas vu que cette assimilation de la femme à la femelle des animaux était précisément ce qui condamne son système. La division des sexes existe très peu moralement dans l'état de nature ; le propre de la civilisation est de différencier l'homme de la femme, et en différenciant l'un et l'autre, elle les rapproche.

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul, dit Dieu dans la Bible. » Et il crée la femme ; mais si cette femme eût été ce que Socrate voulait qu'elle fût, semblable en tout à l'homme, douée absolument des mêmes facultés, partageant les mêmes exercices et les mêmes devoirs, avec une telle compagne, l'homme eût encore été seul.

Que cette solitude à deux ait existé dans l'origine des choses, je n'en doute pas ; mais l'œuvre de la civilisation, œuvre féconde, a été précisément d'enrichir peu à peu l'homme et la femme d'une foule d'oppositions et de contrastes qui les ont réunis en les divisant.

Ce que l'homme cherche dans la femme ce n'est pas une ombre qui double sa vie, c'est un être qui le complète. Là est la raison du mariage.

L'homme est physiquement plus fort que la femme, Socrate, en partant de ce point de vue, conclut à l'inégalité de la femme vis-à-vis de l'homme, mais à l'uniformité des fonctions entre les deux sexes. C'est précisément le contraire qui est vrai.

La femme est égale à l'homme, mais elle est profondément différente, et c'est dans cette différence même de

moyens, de fonctions et de devoirs, qu'elle puise la raison de son égalité.

On a vu quelle carrière les comiques avaient pour se moquer des idées de Socrate ; ici ce n'était pas la nouveauté des doctrines qui prêtait au ridicule, c'était l'absurdité.

PRAXAGORA (*une femme libre*).

« J'entends que toutes les femmes soient communes et fassent des enfants avec tout homme qui le voudra. »

C'est ainsi qu'Aristophane livrait aux risées du public d'Athènes les égarements du philosophe.

Il y a deux points de vue pour juger Socrate. — Aux yeux de ses contemporains, il était coupable ; aux yeux de la postérité, il est innocent.

Ce que les contemporains ont vu dans les doctrines de Socrate, c'est l'ombre inhérente à la pensée humaine, c'est l'infirmité de l'esprit qui s'égare dans la recherche du vrai ; ce qu'ils ont condamné, c'est l'immoralité d'une doctrine qui confondait les sexes, les personnes, les propriétés dans une même gamelle.

Ce que la postérité absout dans Socrate, c'est le mobile qui a mis sa pensée sur la trace d'une république imaginaire ; à la vue d'une société où « l'excessive richesse des uns insultait à l'excessive pauvreté des autres ; où l'un possédait de vastes domaines et où d'autres n'avaient pas de quoi se faire enterrer ; où l'un traînait avec lui une foule d'esclaves et où tel autre n'avait pas un serviteur, » on comprend que Socrate ait cru porter remède à un état de choses si affligeant par la communauté des biens. Cette solution est la première qui se présente au cerveau des hommes que révoltent les inégalités sociales ; non qu'elle soit la plus facile à mettre en pratique ; mais parce qu'elle satisfait, du moins, à un sentiment de justice et d'humanité.

Ce que la postérité admire dans Socrate, c'est que, tout en se trompant quelquefois dans l'application du principe, il a découvert, affirmé, proclamé cette grande loi de solidarité sociale, qui fait de tous les citoyens une même famille, qui lie les intérêts particuliers à l'intérêt général, qui associe les membres de l'État dans une communion parfaite de travaux, de devoirs et de bien-être.

Où Socrate se montre supérieur, c'est dans la critique des formes de gouvernements qui se sont établis sur les sociétés anciennes et modernes. Il ne veut pas de l'oligarchie : « Remarquez, en effet, dit-il, ce qui arriverait si, dans le choix du pilote, on avait uniquement égard au cens, et que le pauvre, fût-il plus capable, ne pût approcher du gouvernail. Les vaisseaux seraient très mal gouvernés ; n'en serait-il pas de même à l'égard de l'État. »

Il est bon de faire observer que Socrate, ce génie devant lequel la philosophie se prosterne, ce flambeau, ce demi-dieu, n'aurait pas même, chez-nous, été électeur ni éligible.

Sa ceinture de la tyrannie est saisissante : il nous montre une ambition de naissance surgissant du gouvernement populaire, flattant les troupes, les gorgeant de vivres et de faveurs, s'appuyant sur la force, sur les procès, sur les luttes de partis, vivant sur le trésor public avec ses favoris et ses

maîtresses. « Mais quoi, si le peuple se fâchait à la fin, et lui disait qu'il n'est pas juste qu'un fils, déjà grand et fort, soit à la charge de son père (le peuple); qu'au contraire c'est à lui de pourvoir à l'entretien de son père; qu'il ne l'a pas formé et élevé si haut pour se voir, aussitôt qu'il serait grand, l'esclave de ses esclaves, et pour le nourrir avec tout ce ramas d'étrangers sans aveu; mais pour être affranchi sous les auspices du joug des riches et de ceux qu'on appelle dans la société les honnêtes gens; qu'ainsi il lui donne de se retirer avec ses amis, du même droit qu'un père chasse son fils de sa maison avec ses turbulents compagnons de débauches.

« Alors, par Jupiter, le peuple verra quel enfant il a engendré, caressé, élevé, et que ceux qu'il prétend chasser sont plus forts que lui.

— « Que dis-tu? Quoi! le tyran oserait faire violence à son père (au peuple), et même le frapper s'il ne céderait pas?

— « Oui, car il l'a désarmé. »

Admirable allusion à Pisistrate, à Périclès ou à tout autre!

Où Socrate n'est pas aussi heureux, c'est quand, à la vue des divisions qui règnent entre les citoyens, il ne trouve de remède à ces maux qu'une communauté philosophique, assez semblable à la communauté militaire de Sparte.

Arrivons aux faits matériels du procès.

Dès que le complot eut éclaté, les amis de Socrate se préparèrent à sa défense. Lysias, le plus habile avocat de son temps, lui apporta un discours écrit, selon toutes les règles de l'art. Socrate le lut. Lysias lui en demanda des nouvelles. — Il est très bien fait, lui répondit Socrate. — Ainsi, vous vous en servirez? — Non pas. — Comment se fait-il que mon discours soit bon et qu'il vous soit inutile?

— Cela est très simple. Un excellent ouvrier pourrait m'apporter des souliers magnifiques brodés d'or, et auxquels il ne manquerait rien, sinon qu'ils me convinssent. Il en est de même de votre ouvrage, mon cher Lysias. Votre discours est très bien; mais il ne me chausse pas.

Socrate composa lui-même le discours qu'il devait prononcer devant les juges.

Les deux orateurs se placèrent à un point de vue tout différent; Lysias voulait défendre la personne de l'accusé; Socrate voulait défendre sa doctrine.

L'un parlait aux juges; l'autre parlait à l'humanité.

Platon, lui-même, bien loin de justifier son maître des chefs d'accusation qui pesaient sur lui, s'attacha à montrer la fausseté des idées que le vulgaire, même les prêtres, se faisaient de la divinité et des devoirs que nous devons lui rendre.

La défense de Socrate que Platon nous a conservée se réduit à ceci: Je crois à Dieu, mais je crois à un autre Dieu que vous; j'ai une religion, mais cette religion n'est pas la vôtre; je professe et pratique une morale, mais cette morale n'est point celle que vous professez et que vous pratiquez.

On ne saurait nier qu'un pareil système de défense ne fut extrêmement faible.

Évidemment l'accusation était fondée; pour la détruire, il eût fallu recourir à des moyens que repoussent la dignité d'un chef d'école, la moralité d'un sage, la conviction d'un

philosophe; il eût fallu déserter ces principes d'éternelle lumière, qui ont fait de Socrate le précurseur du christianisme. Coupable? Oui, comme citoyen d'Athènes; mais, c'est le crime même du citoyen qui fait ici la gloire du philosophe. Innocent, Socrate n'eût plus été qu'un vil païen, un adorateur des priviléges de la société ancienne, un esclave de la nécessité sociale. On voit qu'il n'aurait rien gagné à se justifier.

Le crime de Socrate dans le passé fait son innocence dans l'avenir.

Au jour marqué, le procès fut instruit dans les formes; les parties comparurent devant les juges, et Méliitus porta la parole. Il savait l'art de donner à une accusation des couleurs sombres et saisissantes. Ce réquisitoire fit une forte impression sur les juges. Socrate lui-même en fut ébranlé; peu s'en fallut qu'il ne se rangeât à l'avis de son adversaire et qu'il ne se méconnût lui-même, au point de se trouver un ennemi des dieux et des hommes, une peste, un fléau public.

Le premier chef d'accusation regardait, nous l'avons dit, la morale religieuse. — Socrate recherche avec une curiosité impie ce qui se passe dans les cieux et dans le sein de la terre. Il ne reconnaît point les dieux que sa patrie révère. Il travaille à introduire de nouvelles divinités; il donne aux mystères, aux symboles, aux dogmes, un sens particulier, qui diffère de l'interprétation consacrée par l'usage; il veut changer la foi du genre humain; il substitue à l'autorité religieuse, qui s'impose, la liberté de la raison qui examine.

Le second chef regardait la morale publique. — Socrate corrompt la jeunesse, en se constituant, de sa propre autorité, le censeur et le réformateur de l'État, en voulant introduire dans les consciences une morale nouvelle, fille de dogmes nouveaux; en inspirant le mépris des lois et de l'ordre établi, en attaquant les bases vénérables sur lesquelles la société repose: la famille et la propriété.

Ce Méliitus était vraiment destiné à faire un excellent procureur de la République, en l'an de grâce 1850. Il est né trop tôt.

Quand Méliitus eut parlé, Anytus et Lycon vinrent à son secours; ils appuyèrent sur la nécessité de venger la morale publique outragée. Anytus représenta aux juges, ou qu'on n'aurait pas dû renvoyer l'accusé à leur tribunal, ou qu'ils devaient le faire mourir, attendu que, s'il était absous, leurs enfants n'en seraient que plus attachés à sa doctrine.

Socrate ne fit point un plaidoyer, il fit, comme l'intitule Platon lui-même, une apologie. Les coupables seuls se défendent.

C'était pourtant un imposant tribunal que celui devant lequel était traduit Socrate: il était composé de cinq cents juges.

Jamais la justice humaine n'avait mis plus d'appareil ni de solennité à commettre une de ses plus mémorables erreurs.

Socrate promenant autour de lui un regard tranquille:

« Je comparais devant ce tribunal pour la première fois de ma vie, quoique âgé de plus de soixante-dix ans: ici le style, les formes, tout est nouveau pour moi. Je vais parler une langue étrangère; l'unique grâce que je vous demande, c'est d'être attentifs plutôt à mes raisons qu'à mes paroles. Votre devoir est de discerner la justice, le mien de vous dire la vérité. »

Après avoir repoussé avec force l'accusation d'impiété: « On m'accuse de corrompre les jeunes gens, et de leur

inspirer des maximes dangereuses. Vous savez, Athéniens, que je n'ai jamais fait profession d'enseigner ; l'envie, quelque animée qu'elle soit contre moi, ne me reproche point d'avoir vendu mes leçons. J'ai sur cela un témoin qu'on ne peut démentir : ma pauvreté. »

Il fait un exposé succinct de sa doctrine :

« Si parler de la sorte c'est corrompre la jeunesse, j'avoue, Athéniens, que je suis coupable, et que je mérite d'être puni.

« Jugez, comme il vous plaira, Athéniens ; mais, je ne puis ni me repentir de ma conduite, ni en changer. Il ne m'est point libre de quitter ou d'interrompre une fonction que Dieu même m'a imposée. Or, c'est lui qui m'a chargé du soin d'instruire mes concitoyens. Si, après avoir gardé fidèlement tous les postes où j'ai été mis par nos généraux à Potidée, à Amphipolis, à Délium, la crainte de la mort me faisait maintenant abandonner celui où la Providence m'a placé, en m'ordonnant de passer mes jours dans l'étude de la philosophie, pour instruction et pour celle des autres, ce serait là véritablement une désertion bien criminelle, et qui mériterait qu'on me citât devant ce tribunal comme un impie qui ne croit point de dieux. Quand vous seriez disposés à me renvoyer absous, à condition que dorénavant je garderais le silence, je vous répondrais sans balancer : Athéniens, je vous honore et je vous aime ; mais j'obéirai plutôt à Dieu qu'à vous ; tant qu'il me restera un souffle de vie, je ne cesserai de me livrer à la philosophie et d'élèver la voix au nom de la vérité, de la sagesse ; je ne cesserai de dire aux hommes : n'avez-vous pas honte de ne penser qu'à amasser des richesses, qu'à acquérir de la gloire, du crédit, des honneurs, tandis que vous négligez votre âme ! »

C'était très beau. Socrate prononça ces paroles d'un ton ferme et intrépide. On cherchait en lui un accusé, mais ni son geste, ni son visage, n'avaient le caractère d'un homme placé sous le coup d'une accusation capitale. Il semblait le juge de ses juges.

Ce qui faisait la grandeur et l'autorité de cette défense,

c'est que Socrate ne s'adressait point au tribunal ; il s'adressait à la postérité.

C'était très beau ; mais c'était très loin de répondre aux charges qu'on lui imputait. Pour se justifier, il eût fallu que Socrate montrât que dans un ordre de choses dont la base est une religion de l'État, une morale de l'État, on peut penser librement de cette religion, de cette morale, et publier ce qu'on en pense sans troubler l'ordre, sans provoquer, dans un avenir plus ou moins prochain, une révolution. Or c'est ce que Socrate ne fait pas.

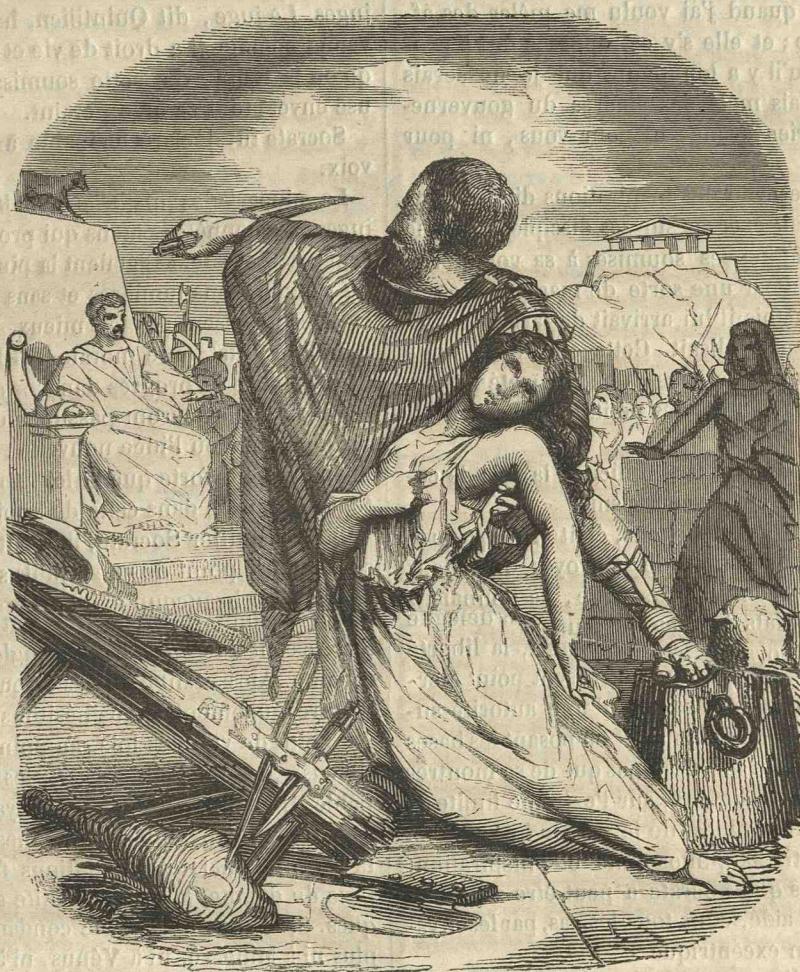
Ce procès donnait à Socrate l'occasion de s'expliquer sur deux particularités de sa vie : l'oracle de la Pythie qui l'avait déclaré le plus sage des hommes, et l'assistance de son démon familier.

« Ce ne sont pas les calomnies de Mélitus et d'Anytus qui me couteront la vie, c'est la haine de ces hommes vains ou injustes dont j'ai démasqué l'ignorance et les vices : haine qui a déjà fait périr tant de gens de bien, qui en fera périr tant d'autres ; car je ne dois pas me flatter qu'elle s'épuise sur mon supplice.

« Je me la suis attirée cette haine, en voulant percer le sens d'une réponse de la Pythie. (« Sophocle est sage, Euripide est juge ; mais Socrate est le plus sage de tous les hommes. ») — Ici les sages firent éclater leur indignation par des murmures. — Étonné de cet oracle, j'en conclus que la sagesse n'appartient qu'à la divinité,

et que l'oracle, en me citant pour exemple, a voulu montrer que le plus sage des hommes est celui qui croit que sa sagesse n'est rien.

Il est remarquable de voir qu'au moment où toutes les influences sacerdotales d'Athènes se tournaient contre un homme pour le perdre et pour l'accuser, cet homme n'avait été un instant à couvert que sous la protection d'un oracle, sous le voile d'une femme, qui mêlée elle aussi, par son caractère sacré, à la religion et aux mystères des Grecs, n'en rendait pas moins témoignage au progrès et à la justice dans la personne de Socrate. Cette observation confirme ce que nous avons dit plus haut du rôle des Pythies et de l'initiative heu-



MORT DE VIRGINIE.

reuse qu'elles ont exercée sur les événements de l'histoire ancienne.

Socrate continue :

« On me fait un reproche de ce que je n'ai jamais paru dans les assemblées du peuple pour donner mes conseils à la République. Ce qui m'en a empêché, ô Athéniens, c'est je ne sais quelle voix divine, dont vous m'avez si souvent entendu parler et dont Mélitus, par manière de plaisanterie, a fait un chef d'accusation contre moi. Ce phénomène extraordinaire s'est manifesté à moi depuis mon enfance; c'est une voix qui ne se fait entendre que pour me détourner de ce que j'ai résolu; car jamais elle ne m'exhorte à rien entreprendre. C'est elle qui s'est toujours opposée à moi quand j'ai voulu me mêler des affaires de la République; et elle s'y est opposée fort à propos; car sachez bien qu'il y a longtemps que je ne serais plus en vie, si je m'étais mêlé des affaires du gouvernement, et je n'aurais rien avancé ni pour vous, ni pour moi. »

Socrate s'imaginait recevoir des inspirations divines, entendre une voix; il croyait exercer sur ses disciples et même sur les étrangers des influences soumises à sa volonté. Il les faisait penser et agir par une sorte de magnétisme qui lui était propre. Quelquefois il lui arrivait de faire des prédictions que l'événement réalisait. Cette croyance, toute naïve qu'elle fut, ou mieux à cause de sa naïveté même, rapprochait Socrate des femmes, des petits enfants, en un mot, de la démocratie.

Le caractère du peuple, c'est la simplicité, la foi; le caractère des aristocraties, c'est le scepticisme.

Socrate, aux yeux de ses concitoyens, était un demi-prophète. Il ne s'annonce pas comme les Envoyés qui, dans l'Inde et dans les autres contrées de l'Asie, se donnaient pour les ministres immédiats de Dieu qui leur avaient ~~l'ordre~~ ses pouvoirs; non, les croyances de son temps, la liberté qui était le fond de son système, ne lui eussent point permis de se couvrir d'un caractère sacré, d'une autorité supérieure à la raison humaine. Mais, tout en posant les bases de sa doctrine sur la terre, il ne laisse pas que de se montrer à nous dans un demi-jour religieux, sur l'extrême limite de la nature, au point d'intersection de la pensée humaine et de la pensée divine, entre la philosophie et l'inspiration. C'est un charme de plus que Socrate a peut-être voulu se donner; charme qui fut aidé, dans tous les cas, par les mystères de son organisation excentrique.

Socrate termine son discours avec une dignité parfaite : « Au reste, Athéniens, dans l'extrême danger où je me trouve, je n'imiterai point la conduite de plusieurs citoyens, qui, dans un péril moins grand, ont supplié leurs juges avec larmes et ont fait paraître ici leurs enfants, leurs parents, leurs amis. Pour votre honneur et pour celui de toute la ville, il faut qu'on sache que vous avez des citoyens qui ne regardent pas la mort comme un mal, qui ne donnent ce nom qu'à l'injustice et à l'infamie. A l'âge où je suis et avec toute ma réputation, vraie ou fausse, me conviendrait-il de démentir, par un dernier acte de faiblesse, les principes de ma vie entière ?

« On ne doit pas prier son juge; il faut le subir ou le convaincre. Le juge n'est pas assis sur son siège pour faire plaisir à lui-même ou à l'accusé, mais pour obéir à la loi. S'il vous arrivait de m'absoudre, sans être persuadés de mon innocence, vous commettriez un parjure; les uns et les

autres nous blesserions alors la justice, la religion, et nous deviendrions tous coupables.

« N'attendez donc pas de moi, citoyens, que j'aille recours auprès de vous à des moyens artificieux ou à des prières: ce serait confirmer l'accusation d'impiété formée contre moi par Mélitus.

« Je serais un impie si je vous engageais à trahir vos serments.

« Telle n'est pas ma pensée. Je suis plus persuadé de l'existence de la divinité que mes accusateurs; j'en suis tellement convaincu que je m'abandonne à vous et à Dieu pour que vous me jugiez selon votre conscience. »

Il paraît que ce ton d'innocence et de fermeté déplut aux juges. Le juge, dit Quintilien, hait la tranquillité du prévenu; comme il a droit de vie et de mort, il exige tout bas qu'on le traite avec cette soumission tremblante dont on use envers tout ce qu'on craint.

Socrate fut déclaré coupable à une majorité de trente voix.

La plupart des historiens maltraitent fort ces pauvres juges, ces honnêtes païens qui prononcèrent contre l'innocence de Socrate. « C'étaient la plupart, disent-ils, des gens du peuple, sans lumières et sans principes. » — Des gens éclairés n'eussent pas fait mieux. Tant qu'il y aura une religion de l'État, une morale de l'État, tous ceux qui voudront mettre le progrès dans les dogmes et dans les institutions sociales seront passibles de la loi; ils la subiront jusqu'au jour où l'idée nouvelle, propagée par le temps, devienne plus forte que la loi même, et anéantisse la sentence des juges dans celle de l'opinion publique.

Pour acquitter Socrate, il fallait que ses juges se placent à notre point de vue, qu'ils se fissent citoyens de l'avenir. C'est beaucoup exiger d'un tribunal.

Il paraît que les juges condamnaient Socrate, n'avaient qu'un tort, c'était de croire trop aveuglément à la lettre de leur religion. Après tant d'autres erreurs semblables, après tant d'autres jugements, nous hésitons à leur en faire un crime. Au point de vue des lois, au point de vue de la morale religieuse, comme l'entendaient les Grecs, Socrate était coupable. Il combattait dans les croyances de son temps presque toutes les inventions humaines qui tendaient à dégrader la divinité; mais ces inventions formaient précisément la base du dogme, la base du culte et des cérémonies publiques. Si les hommes qui le condamnaient ne croyaient déjà plus ni à Minerve, ni à Vénus, ni à Junon, ni à Saturne, ni même à Jupiter; s'ils ont voilé sous l'hypocrisie religieuse des ressentiments personnels ou des intérêts alarmés, à la bonne heure. Qu'ils soient flétris! Mais si leur foi était encore sincère, s'ils croyaient venger les dieux et la morale, que menaçaient d'audacieuses nouveautés, quel est celui qui n'en eût pas fait autant à leur place? — Et pourtant l'avenir ne leur a pas encore pardonné.

Pour son temps, c'est Socrate qui est impie; pour l'avenir, c'est la sentence de ses juges.

Selon la jurisprudence d'Athènes, il fallait un second jugement pour statuer sur la peine. Mélitus dans son accusation concluait à la mort. Socrate fut averti par le président du tribunal qu'il avait droit de demander qu'on lui appliquât une autre peine: l'amende, le bannissement ou la prison perpétuelle.

« Athéniens, s'écria-t-il, pour ne pas vous tenir plus longtemps en suspens, puisque vous m'obligez à me taxer

moi-même à ce que je mérite ; je me condamne, pour avoir passé toute ma vie à vous instruire, vous et vos enfants ; pour avoir négligé affaires domestiques, emplois, dignités ; pour m'être consacré tout entier au service de la patrie, en travaillant sans cesse à rendre vertueux mes concitoyens, — je me condamne, dis-je, à être nourri le reste de mes jours dans le Prytanée aux dépens de la République. »

A ces mots, les juges s'emportent : la sentence de mort est prononcée contre Socrate.

Quelques moralistes ont blâmé cette réponse ; ils y ont vu l'orgueil humain pris sur le fait. Il faut se dire que dans la situation où Socrate était placé, demander une diminution de peine, c'était se reconnaître coupable. Il ne le pouvait. Ce n'est pas tout : il est évident que Socrate était préoccupé de faire une belle fin. Il voulait, après une vie toute de sacrifice, laisser à sa nation le seul idéal qui manquait encore chez les Grecs à la philosophie, celui d'un sage mourant pour son idée. Cette occasion lui était offerte par un odieux procès, il se garda bien de la perdre. La plus grande peine qu'eussent pu lui infliger ses juges, c'eût été de le condamner à vivre.

Heureusement pour les idées nouvelles, la Peur, la Haine et l'Envie, ces divinités du vieux monde, ne s'avisen jamais de punir leurs ennemis par la clémence.

Socrate sortit du tribunal pour se rendre à la prison.

Le lendemain de son jugement, le prêtre d'Apollon mit une couronne sur la poupe de la galère qui portait tous les ans à Délos les offrandes des Athéniens. Quand venait l'époque de cette cérémonie, une loi ordonnait que la ville fût pure et défendait d'exécuter aucune sentence capitale avant que le vaisseau ne fût revenu à Athènes. Quelquefois le voyage durait longtemps lorsque les vents étaient contraires. Entre-temps, un intervalle de trente jours s'écoula entre la sentence prononcée contre Socrate et sa mort.

Durant ce mois de retard et de pénible attente, la fermeté de Socrate ne se démentit pas. Il distribuait là et là des réponses enjouées et des sentences admirables, sur le mépris de la vie, sur l'indépendance du juste que l'injustice des autres hommes ne peut atteindre, sur la liberté qui est cachée dans la mort.

Il dit surtout un grand mot : « Anytus et Mélitus peuvent me tuer ; mais ils ne peuvent me faire du mal. » Cette sentence est la consolation de tous ceux qui souffrent et qui luttent pour une idée. L'impuissance de la compression, même quand elle va jusqu'à la mort, l'impuissance du supplice, l'impuissance des verrous, c'est l'éternel désespoir des gouvernements et l'éternelle espérance de la liberté.

Le propre des hommes persécutés pour une doctrine, c'est d'enlever l'ignominie que la justice politique attache aux lieux et aux choses de son domaine. La prison avec Socrate, ce n'était plus la prison.

On se dévoue à ce qu'on aime ; Socrate se dévoua sans effort à la vérité. C'était, d'ailleurs, une idée depuis longtemps familière aux philosophes, que toute doctrine nouvelle avait besoin, pour croître et pour prendre racine dans l'humanité, d'être greffée sur la mort.

Le mont Etna n'avait-il pas reçu dans ses entrailles embrasées les confidences d'Empédoce, qui voulait mourir pour donner l'immortalité à son nom, à son système ? Ce ne fut pas sa faute si le volcan railleur rejeta le secret du philosophe avec sa chaussure.

Cependant le vaisseau qu'on avait envoyé à Délos revenait.

Cette voile, linceul flottant, avait été vue sur les mers tranquilles.

SOCRATE.

« Quelle nouvelle ?

CRITON.

« Il paraît que le vaisseau doit arriver aujourd'hui, à ce que disent les gens qui viennent de Samos, où ils l'ont laissé. Ainsi, il ne peut manquer d'être ici aujourd'hui, et demain matin, Socrate, il te faudra quitter la vie.

SOCRATE.

« A la bonne heure, Criton ; si telle est la volonté des dieux, qu'elle s'accomplisse. »

Criton, son disciple, lui confia qu'il avait préparé des moyens d'évasion ; que les mesures étaient concertées pour la nuit suivante ; qu'une légère somme suffirait à ses amis pour corrompre les gardes et imposer silence à leurs accusateurs ; qu'on lui ménagerait en Thessalie une retraite honorable et conforme à ses goûts.

Socrate avait refusé la vie que ses juges lui accordaient en le laissant arbitre de la peine ; il refusa la liberté que lui offraient ses disciples.

Le philosophe se prit à rire de cette proposition fort sérieuse, et se contenta de demander à Criton s'il connaissait un lieu hors de l'Attique où l'on ne mourût point.

Socrate voulut endormir son âme dans la poésie. La veille de sa mort, il composa un hymne en l'honneur d'Apollon et de Diane.

Circonstance remarquable : la dernière pensée du philosophe fut pour un esclave, un fabuliste, un pauvre hère, qui, dans cette antiquité fastueuse et superbe, représente toutes les dégrâces de la nature et de la condition sociale : avant de mourir, Socrate tourna vers une fable d'Esop.

Laid, difforme, contrefait, — un des effets de l'esclavage, c'est de dégrader le physique de l'homme et d'ajouter à toutes les autres misères la misère de la laideur. — Ce pauvre Phrygien avait un merveilleux talent pour faire parler les animaux. Il couvrait, sous le voile de l'apologue, d'utiles réclamations qu'il faisait ainsi parvenir à l'oreille de ses maîtres. Se fâcher contre l'agneau, contre l'âne, contre les grenouilles séditieuses, on ne l'osait. Il fallait bon gré, mal gré, avaler la leçon en souriant. La nature l'avait rapproché de la bête par la figure, mais c'était une bête de beaucoup d'esprit. En communion avec les animaux, dont il devinait les mœurs, les pensées secrètes, les inclinations, par une sorte de seconde vue, Esop représente, dans la littérature grecque, l'élément naïf, l'élément populaire. Le Lachambeaudie de son temps, il préludait par ses talents et la tournure de son esprit à cette œuvre des siècles : l'affranchissement intellectuel et moral de l'esclave, du serf, de l'ouvrier.

Esop et Socrate, deux martyrs ! Arrêté, chargé de fers, mis dans les cachots, condamné à mort, précipité du haut du rocher d'où l'on poussait les criminels, le malheureux phrygien avait été, comme le philosophe, victime des institutions sociales et des préjugés de son temps. Il avait peint dans ses fables, la colère du lion, la ruse féroce du renard, la rage envenimée du serpent ; mais il n'avait rien vu de semblable à la méchanceté des hommes à son égard.

Rien de plus triste ni de plus touchant que cet adieu d'un condamné à un condamné, que cette communion funèbre de deux esprits méconnus, liés en mourant dans la même pensée et dans la même composition littéraire.

Cependant le vaisseau était revenu dans le port avec sa poupe couronnée. — Belle et fatale couronne qui venait se poser avec la sentence de mort sur la tête de Socrate !

La dernière aube s'était levée pour le fils de Sophronisque. La prison était peu entourée. Athènes, ce jour-là, vaquait à ses affaires. Le moyen, d'ailleurs, qu'on s'intéressât à la juste punition d'un ennemi des dieux et de la morale ? Un insensé, un fou, un monstre, un impie, voilà ce qu'était Socrate aux yeux de la majorité des citoyens. Le soleil commençait à dorer les monuments publics et les temples. Cependant, dans cette ville qui ne s'en inquiétait guère et qui s'agitait ça et là, un homme allait finir sa vie pour la justice et pour la liberté.

Quelques amis, des femmes, voilà tout le cortège de la philosophie mourante.

Le geôlier les pria d'attendre, parce que les Onze (c'était le nom qu'on donnait aux magistrats chargés de l'intendance des prisons) annonçaient à Socrate qu'il devait mourir ce jour-là. Le prisonnier reçut cette nouvelle sans changer de visage.

Les portes s'ouvrirent. Les disciples trouvèrent, en entrant, Socrate qu'on venait de délier. Les Athéniens avaient, du moins, la délicatesse de dégager de ses liens le criminel qui touchait à l'exécution de sa sentence; on le regardait comme une victime de la mort, qu'il n'était plus permis de retenir à la gêne. C'était le contraire de ce qui se pratique chez nous.

Cette liberté était comme un avant-goût de la délivrance qui est cachée dans le tombeau.

Socrate ne laissa rien paraître devant sa femme, quand elle vint, comme à l'ordinaire, le visiter.

Xantippe était assise près de lui et tenait un de ses enfants entre ses bras. Dans ce moment tous les disciples entrèrent, à l'exception de Platon qui était malade. Dès qu'elle les aperçut, jetant des cris et des sanglots, et se meurtrissant le visage, elle fit retentir la prison de ses plaintes : « O mon cher Socrate, vos amis vous voient, aujourd'hui, pour la dernière fois. » Socrate donna l'ordre qu'on la fit retirer.

Les disciples s'assemblèrent en cercle autour du maître. Socrate voulut donner à la philosophie les derniers moments d'une existence qui lui avait été tout entière consacrée. Il engagea, dès-lors, avec ses amis, ce fameux dialogue sur l'immortalité de l'âme, véritable chant du cygne, où Socrate se montra ce qu'il avait toujours été, sublime, sans effort, détaché de la vie, amant passionné du beau, du vrai, de l'idéal, que son âme allait poursuivre d'un vol nouveau, après avoir pris des ailes dans la mort.

Ses disciples l'écoutaient dans un religieux silence. L'un d'eux, Criton, le regardait frappé; dans Socrate, vivant et s'entretenant avec ses amis, il voyait ce Socrate qui, tout à l'heure, allait être mort. Comme il ne pouvait détacher ses yeux ni sa pensée de cette image, c'est à peine s'il entendait les magnifiques raisonnements de son maître. Socrate qui lisait dans l'âme de ses disciples, en fit la remarque en souriant. — « Voilà Criton, dit-il, qui me regarde comme si j'avais déjà cessé d'exister. Il me confond avec mon cadavre. »

A ce même Criton qui lui demandait la manière de l'en-sevelir, il témoigna une grande indifférence pour ces honneurs qu'on rend après la vie à un corps qui n'est plus le nôtre.

Socrate fit plus que défier la mort par ses discours, il lui montra un visage tranquille et plein de douceur.

Il s'occupa des adieux, des dernières dispositions et des apprêts funèbres, avec une parfaite sérénité.

« Socrate, lui dit Criton, tu n'as rien à nous recommander, à moi et aux autres, sur tes enfants ou sur toute autre chose où nous pourrions te rendre service ?

— « Ayez soin de vous, rien de plus ; ainsi vous me rendrez service à moi, à ma famille, à vous-mêmes.

« Il est à peu près temps, ajouta-t-il, que j'aille au bain, car il est mieux, je crois, de ne boire le poison qu'après m'être baigné, et d'épargner aux femmes la peine de laver un cadavre. »

En disant ces mots, il passa dans une chambre voisine pour se baigner.

Après qu'il fut sorti du bain, on lui apporta ses enfants, car il en avait trois, deux tout petits et un qui était déjà assez grand ; puis, on fit entrer les femmes de sa famille. Il leur parla quelque temps, en présence de Criton, et leur donna ses ordres. Ensuite il fit retirer les femmes et les enfants et revint trouver les disciples.

Étant rentré dans sa cellule, il se mit sur son lit.

Déjà le coucher du soleil approchait ; car Socrate était resté longtemps enfermé avec les femmes et les enfants. C'était l'heure.

Socrate en fit la remarque. En même temps le serviteur des Onze parut.

« Maintenant, tu sais, dit-il, ce que je viens t'annoncer. »

« Mais, je pense, dit Criton, que ^{les montagnes} _{qu'il} est pas couché ; d'ailleurs je sais que beaucoup d'autres ne prennent le poison que longtemps après que l'ordre leur en a été donné ; qu'ils mangent et qu'ils boivent à souhait ; quelques-uns même ont pu mourir de leurs amours ; c'est pourquoi Socrate, ne te presse pas, tu as encore du temps.

SOCRATE.

« Ceux qui font ce que tu dis, Criton, ont leurs raisons : ils croient que c'est autant de gagné : et moi, j'ai aussi les miennes pour ne pas le faire ; car la seule chose que je croirais gagner, en buvant un peu plus tard, c'est de me rendre ridicule à moi-même, en me trouvant si amoureux de la vie que je veuille l'épargner lorsqu'il n'y en a plus. Ainsi donc, mon cher Criton, fais ce que je te dis, et ne me tourmente pas davantage. »

A ces mots Criton fit un signe. L'esclave, qui était dans la chambre, sortit.

« Que cet homme a bon cœur, dit Socrate, en se tournant vers ses amis ! Vous venez de le voir pleurer tout à l'heure, en m'annonçant que le moment était venu de me conformer à la loi ; il craignait que je ne lui attribuasse mon infortune. Pendant que j'étais ici, il venait quelquefois causer avec moi. Au moment où il est sorti, j'ai encore vu des larmes dans ses yeux. »

L'homme revint. A ses côtés, était un autre esclave qui portait le poison tout broyé dans une coupe.

Aussitôt que Socrate le vit : « Fort bien, mon ami ; mais

que faut-il que je fasse ? Car, c'est à toi à me l'apprendre.

— « Pas autre chose, lui dit cet homme, que de te promener quand tu auras bu, jusqu'à ce que tu sentes tes jambes appesanties, et alors de te coucher sur ton lit ; le poison agira de lui-même. »

En même temps, il lui tendit la coupe.

Socrate la prit avec un courage tranquille, sans changer de couleur ni de visage.

« Dis-moi, ajouta-t-il en regardant cet homme d'un œil ferme et assuré comme à son ordinaire, est-il permis de répandre un peu de ce breuvage pour en faire une libation ?

« Socrate, lui répondit cet homme, nous n'en broyons que ce qu'il est nécessaire d'en boire.

« Au moins, continua Socrate, il est permis, il est bien juste de faire ses prières aux dieux; de les supplier de rendre mon départ de cette terre et mon dernier voyage heureux : c'est ce que je leur demande de tout mon cœur. »

Et il but.

Jusque-là, ses disciples avaient eu presque force pour retenir leurs larmes; mais en le voyant boire et après qu'il eut bu, ils ne furent plus les maîtres de leur douleur. Quelques-uns se couvrirent le visage de leur manteau, pour pleurer à leur aise. Criton, n'ayant pu réprimer ses sanglots, était sorti. Apollodore, qui n'avait presque pas cessé de répandre des larmes, se mit alors à hurler et à jeter de grands cris. Il n'y eut personne à qui il ne fit fendre le cœur. Tout le monde était horriblement ému, excepté Socrate.

— « Que faites-vous dit-il, ô mes bons amis ! n'était-ce pas pour cela que j'avais renvoyé les femmes, pour éviter des scènes aussi peu convenables ? car j'ai toujours ouï dire qu'il faut mourir avec de bonnes paroles. Tenez-vous en repos et montrez plus de fermeté. »

Ces mots les firent rougir, et ils retinrent les pleurs qui s'échappaient tout à l'heure avec abondance.

Ce n'est pas tout que de laisser dans le peuple la trace d'une idée ; il faut y laisser une figure, une attitude, quelque chose de sculpté qui devienne pour la mémoire comme

un monument : un homme buvant la coupe, ses disciples qui l'admirent et qui pleurent, il fallait ce tableau pour donner à la philosophie l'action qui lui manquait encore.

Socrate, remercie la ciguë : elle t'assure l'immortalité !

Et vous, ne pleurez pas, Criton, Symmias, Cébès, Anaxagore ! quand un juste meurt pour affirmer son opinion, ce n'est pas lui qui est condamné, c'est le supplice.

Ce qui tue les institutions politiques et religieuses, ce sont les jugements revisés par l'opinion publique, cette grande magistrature, qui juge la justice même. A ce point de vue, la mort de Socrate ne pouvait manquer d'être une révolution.

Elle éclata cette révolution, quand, deux siècles plus tard, les arguments de Socrate se dressèrent contre le paganisme violemment attaqué de toutes parts. Il faut qu'une doctrine, qu'une idée meure dans un homme pour renaître dans l'humanité.

Revenons dans la prison d'Athènes.

Cependant Socrate, qui se promenait, dit qu'il sentait ses jambes s'appesantir, et il se coucha sur le dos, comme l'homme l'avait ordonné. En même temps, le même homme qui lui avait donné le poison s'approcha : après avoir examiné quelque temps les pieds et les jambes, il lui serra le pied fermement et lui demanda s'il le sentait ; il dit que non.

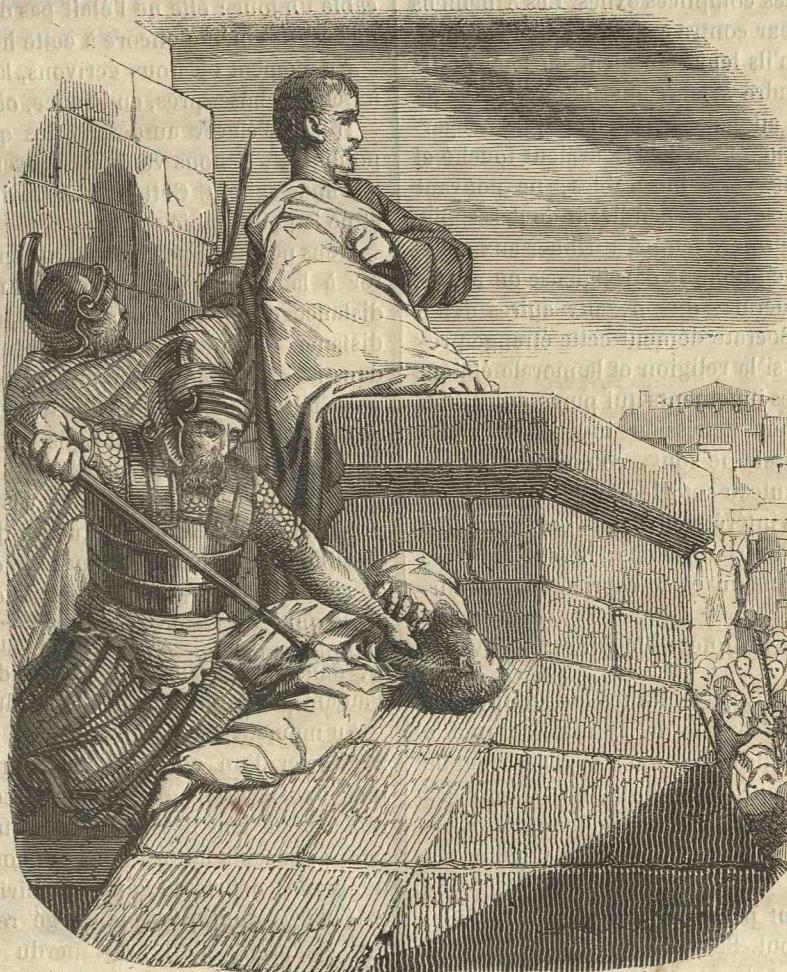
Il ajouta que dès que le froid gagnerait le cœur, Socrate cesserait de vivre. Déjà tout le bas-ventre était glacé. Alors, Socrate se découvrit, car il était couvert : « Criton, dit-il, et ce furent ces dernières paroles, nous devons un coq à Esculape ; n'oublie pas d'acquitter cette dette. »

— « Cela sera fait, » répondit Criton.

Esculape était le dieu de la médecine ; Socrate voulait lui offrir un sacrifice pour le remercier de l'avoir guéri... De quoi donc ? — De la vie.

Alors Criton : « Vois si tu as encore autre chose à nous recommander ? »

Socrate ne répondit rien. Alors l'homme le découvrit tout-à-fait : ses regards étaient fixes. Criton, s'en étant aperçu, lui ferma la bouche et les yeux.



ARRESTATION DES GRACQUES.

Ainsi mourut le plus sage des hommes. Ses disciples, craignant que la rage de ses ennemis ne fût pas apaisée par cette victime, se retirèrent à Mégare, chez Euclide, où ils laissèrent passer le reste de l'orage.

La réaction en faveur de l'école de Socrate ne se fit point beaucoup attendre. Le peuple d'Athènes, revenu peu à peu de son égarement, témoigna le regret qu'il éprouvait de la condamnation du philosophe. L'accusation formée contre lui apparut à distance sous un jour nouveau. Sa mort fut regardée comme une calamité publique. La ville fut plongée dans un deuil et dans une consternation universelle. On ferma les écoles et les lieux de réjouissance. Mélitus fut condamné à mort, et ses complices exilés. Les Athéniens concurent une telle horreur contre ceux qui avaient trempé dans cette accusation, qu'ils leur refusaient du feu, qu'ils ne daignaient pas répondre à leurs questions, qu'ils ne voulaient pas se trouver au bain avec eux, qu'ils regardaient comme souillée l'eau à laquelle ils avaient touché et qu'ils la faisaient répandre. Ces misérables, ne pouvant supporter une haine si déclarée, se pendirent de désespoir.

On a voulu, dans ces derniers temps, attribuer aux délits de presse contre la morale publique et religieuse un caractère de fixité qui manquerait, dit-on, aux autres délits politiques. L'histoire de Socrate dément cette étrange prétention. Oh ! sans doute, si la religion et la morale étaient indépendantes de l'État, les jugements qui punissent de tels outrages entraîneraient une flétrissure indélébile; mais, quand la religion et la morale ne sont, comme à Athènes, comme ailleurs, qu'un manteau sous lequel les partis abritent leur politique et leurs intérêts, oh ! alors ces jugements ont le sort de toutes les choses variables; ils subissent les changements de l'esprit humain et le caprice des révolutions.

Il n'y a de morale éternelle que celle qui est relative au progrès des lumières.

La postérité est très loin d'adopter toutes les solutions de Socrate; mais elle lui tient compte de l'impulsion qu'il a donnée à l'esprit humain. Cette impulsion n'était pas, comme celle de Pythagore et des autres socialistes grecs, limitée à un système. Il a eu le rare mérite de ne point encadrer le progrès philosophique dans une formule. Il n'a point fait école; il a fait époque.

Sa doctrine, précisément parce qu'elle n'arrêtait rien, contenait les germes de tout. Son idée de la pluralité en Dieu devait se transformer plus tard dans la Trinité chrétienne. En prêchant aux citoyens le désintéressement, en détachant l'âme des sens qui sont les enchanteurs de la liberté humaine, il préparait le renversement de l'ordre ancien fondé sur les jouissances et sur la servitude.

Quand une cause représente l'aspiration des masses et les intérêts de ceux qui souffrent, elle est assurée tôt ou tard du succès. Ce n'est plus qu'une affaire de temps.

Socrate porta aux institutions religieuses de la Grèce et par suite aux institutions sociales un coup dont elles ne se relevèrent pas. *Hardi protecteur des humains* dont il prit en main la cause, Socrate est un des successeurs de Prométhée. Comme le vieux génie de la civilisation cloué sur son dur rocher, il subit la peine du bien qu'il avait fait à l'humanité.

Nous avons montré dans l'*Introduction* que le génie de l'homme avait débuté par détrôner les lois de la nature. Toutes les théologies anciennes prêtent à cette révolution

un caractère d'antagonisme religieux. Avec le temps le caractère de cette lutte s'adoucit. A mesure que la puissance nouvelle se fonde sur le globe, l'homme devient le ministre, l'auxiliaire du Dieu créant.

Cette lutte entre les deux principes, entre Dieu et l'homme, qui a cessé dans le monde physique, se continue au sein de l'humanité.

Quand je dis Dieu, je personifie la résistance, les religions, les gouvernements, l'ordre.

Quand je dis l'homme, je personifie l'activité réformatrice, la liberté.

L'alliance entre ces deux principes sera peut-être praticable un jour: elle ne l'était pas du temps de Socrate, elle ne l'est pas même encore à cette heure.

Au moment où nous écrivons, la question en est encore, à peu de choses près, en France, où elle en était à Athènes.

Il faut s'élever au-dessus des querelles et des divisions politiques, si nous voulons trouver la cause des tempêtes qui nous agitent. Cette cause est dans la lutte de la religion et de la philosophie.

Nous ne ferons pas au catholicisme l'injure de le comparer à la religion des Grecs; rien ne se ressemble. A la distance des civilisations et des temps correspond ici la distance des mœurs et des croyances. Il y a néanmoins, dans la situation où Socrate se trouvait placé vis-à-vis du polythéisme et celle où se trouve aujourd'hui placée la philosophie vis-à-vis de l'Église, des rapprochements que nous ne devons pas négliger.

On a beaucoup écrit dans ces derniers temps sur les progrès du doute; il y a du vrai dans cette opinion; mais le catholicisme, malgré la maladie du siècle, à cause même de cette maladie, — la faiblesse de ce qui doute fait la force de ce qui croit, — n'en moins conservé une organisation qui couvre des intérêts vivaces et, dans les régions inférieures de son empire, une foi d'autant plus robuste qu'elle est plus aveugle.

Au moment où les institutions du passé, frappées au 24 février d'un coup de vent qui les avait roulées pêle-mêle dans l'abîme, cherchaient à sortir du naufrage et à se replacer sur leur base, l'Église se trouva, dans ces derniers temps, la seule autorité qui put couvrir et abriter sous son dogme les débris de l'autorité civile. A la faveur des circonstances politiques, le clergé reprit en quelques mois tout le terrain qu'il avait perdu dans le monde officiel depuis 1789.

A ces priviléges déracinés qui cherchaient un appui, à tout ce monde ancien qui avait sombré dans trois révolutions, successives et qui voulait renaitre, le parti catholique (c'est lui-même qui s'intitule ainsi) imposa le fardeau de sa protection. Il fallut dès lors en passer par ses ordres et par ses conditions onéreuses: protéger c'est dominer.

Les réactions politiques et religieuses se tiennent; mais, ce sont toujours les influences cléricales qui profitent le plus à la restauration des pouvoirs civils.

Toute force tend à l'envahissement. Nous ne devons pas nous étonner que la religion, qui se croit appuyée de Dieu, cherche à étendre son influence sur la société. En rentrant dans le domaine civil, dans l'État, dont elle avait été violemment expulsée en 92, l'Église catholique croit rentrer, de nos jours, dans ses priviléges, dans son droit. Elle reprend sa place dans le monde.

Contre l'ennemi la revendication est éternelle; or quel

ennemi plus avéré que cet esprit humain, cet esprit philosophique, auquel les institutions cléricales ont fait la guerre, pendant toute la durée du moyen-âge ?

Malgré le déclin des croyances, malgré l'indifférence religieuse, on ne saurait nier l'influence sourde, occulte, — d'autant plus réelle qu'elle est moins sensible, — exercée par les dogmes sur les actes de la vie politique.

La philosophie a délié notre raison de certains dogmes, mais elle ne l'a pas fait si complètement que nous ne soyons encore tirés ça et là par des influences qui se contrarient.

Nos croyances sont d'un côté, nos opinions de l'autre : de là des déchirements infinis.

Chacun voudrait accommoder sa vie sur un compromis, sur une transaction, et chacun porte la peine de son inconséquence.

L'erreur, le sacrilège est aujourd'hui de vouloir concilier ce qui est inconciliable. Ceux qui donnent au clergé le conseil de régénérer les anciens dogmes dans les idées nouvelles, ne voient pas qu'ils s'éblouissent eux-mêmes d'une espérance flatteuse sans doute, mais chimérique. L'alliance de la foi et du progrès a été de nos jours la tentation, le tourment d'un esprit d'élite ; cette idée n'a pas fait autre chose que de le précipiter dans le schisme, et finalement, dans la philosophie.

Ne pouvant réunir ces deux forces, quelques-uns imaginent de détruire l'une ou l'autre : encore une illusion ! La religion ne veut pas mourir ; la philosophie ne cédera pas.

Dans cet état de choses, ce qu'il y a de mieux à faire c'est de recourir, comme nous l'avons dit, à la séparation, à l'isolement. Que le prêtre rentre dans son église, que la religion rentre dans les consciences ! qu'elle abandonne à l'esprit humain ce qui est du domaine de l'homme et qu'elle garde ce qui est du domaine de Dieu !

En mettant sa main dans la poignée, se mêlant à la compression de l'Etat, en dirigeant le bras secoué, persécute, en versant le poison dans le calice, le clergé ne ferait qu'attirer sur sa tête, sur les doctrines dont il est le gardien, des colères, des réactions et des vengeances.

A chaque pas que fait l'esprit d'intolérance religieuse, Voltaire renait.

Supposons que le clergé arrive à reconquérir dans l'Etat tout ce qu'il possédait avant 89 : richesse territoriale, domination sur les consciences, censure sur les livres et sur les opinions nouvelles, haute et basse justice sur les libres penseurs, dignités et emplois civils, à quoi tout cela l'avancerait-il ? A provoquer contre lui une sourde révolution plus terrible encore que la première ; à risquer le dépôt de ses croyances dans une tempête nouvelle dont la violence serait supérieure à ce qu'on vit jamais.

Ce n'est pas une prédiction, ni une menace, c'est une crainte que nous exprimons ici.

Dans l'intérêt du sentiment religieux, dans l'intérêt même de l'idée philosophique, nous voudrions conjurer cette effroyable tempête. Ceux qui y poussent, involontairement sans doute, ont-ils bien réfléchi aux résultats d'un conflit si fertile en désastres ? — « Hors de l'Eglise catholique pas de salut ; » on peut ajouter : hors de l'Eglise catholique pas de Dieu. Le clergé n'a pas manqué, à tort ou à raison, de répandre cette croyance. Ne vous étonnez donc plus si, quand un article de foi se détache, tout tombe. Ne pas

croire à tout, c'est ne plus croire à rien. Aux yeux de l'Eglise, un philosophe est un athée.

En 92, la réforme politique du clergé entraîna par une conséquence fatale la chute des croyances, la fermeture des églises.

La même cause aurait dans l'avenir les mêmes effets. Si le clergé voulait de nouveau s'imposer à l'esprit humain, s'il prétendait dominer les institutions civiles, s'il aspirait derechef à la possession des âmes et des choses, il provoquerait dans la nation un sentiment de haine et d'impiété qui, appuyé sur des griefs nombreux, sur des abus évidents, recommencerait 93. C'est ce que nous voulons éviter.

Socrate fut à quelques égards, vis-à-vis du paganisme, ce que fut Voltaire vis-à-vis du catholicisme : l'esprit critique.

Tous les deux sont venus à la veille d'une révolution sociale et religieuse.

Il y a cette différence qu'au moment où le paganisme, miné par les arguments de Socrate, s'écrouta, une croyance nouvelle se trouva toute prête à le remplacer, tandis que le catholicisme ne laisserait pas chez nous de successeur. Malgré les aspirations religieuses de ces derniers temps, malgré les germes d'une foi nouvelle qui se développent ça et là dans les consciences, je ne vois aucune croyance qui soit de nature à déposséder maintenant la religion de nos pères. Si par la faute de ses ministres, par leur insatiable ambition, si l'on veut même par un zèle inconsidéré, cette religion venait à sombrer de nouveau dans un naufrage, il se ferait un silence de mort ; une nuit épouvantable couvrirait les consciences. On verrait ce qui n'a jamais été vu jusqu'ici dans le monde, une civilisation sans idéal, un peuple sans Dieu.

Il n'en sera pas ainsi, nous l'espérons. A supposer que le catholicisme doive être remplacé un jour sur la terre, il faut qu'il vive jusqu'à ce que son successeur soit né. Pour cela, il est urgent que le clergé retire son influence du terrain des affaires politiques, il est urgent qu'il fasse ce que le sacerdoce païen n'a pas su faire, il est urgent qu'il rentre dans le for intérieur, dans la conscience humaine, dont il n'aurait jamais dû sortir.

Les croyances se sauvent comme les gouvernements par la modération et le sacrifice.

Il est impossible de nier que le parti clérical n'ait considérablement accru, dans ces derniers temps, le cercle de ses conquêtes en France ; il tient le sol, surtout dans nos grandes villes, par des congrégations innombrables ; il tient l'armée par l'expédition de Rome ; il tient l'Assemblée législative par M. de Montalembert ; il tient la première magistrature de l'Etat par les évêques ; il tient les femmes par la confession et par les bonnes œuvres ; il tient les pauvres par l'aumône ; il tient les riches par la crainte du socialisme ; il tient l'enfance par l'éducation ; il tient la jeunesse par le sentiment religieux ; il tient les vieux par la crainte de la mort ; hé bien c'est l'excès même de ce pouvoir matériel que je redoute ; car c'est par cet excès que l'Eglise s'est brisée déjà deux fois : la première contre la Réforme, et la seconde contre la Révolution française.

Je crains que par l'abus, l'enivrement d'une domination à laquelle l'esprit religieux, l'esprit de corps, résiste moins qu'aucun autre, le clergé ne laisse tomber dans la main de la philosophie une victoire dont la philosophie serait maintenant embarrassée.

Revenons à la Grèce.

DÉMOS THÈNE.

Les Grecs étaient encore inquiétés par la puissance des Perses qui de temps en temps venait, grâce à leurs divisions, les accabler, quand tout à coup se dressa un ennemi bien autrement terrible qu'on n'attendait pas. Nous voulons parler de la Macédoine.

Les Grecs traitaient les Macédoniens de barbares. On sait tout ce qu'ils mettaient de mépris dans ce mot. L'idée d'une race choisie, privilégiée, qui devait inoculer sa supériorité aux autres nations, aux autres races, cette idée, dis-je, qui entraînait alors dans les vues de la Providence, était familière aux Grecs, aux Athéniens surtout, chez lesquels se résumaient les caractères du type hellénique. C'est cette idée qui les avait rendus invincibles. L'énergie de la défense augmente chez les races avec le sentiment de la personnalité nationale.

Les Perses, les Macédoniens jusqu'à Philippe, ne formaient pas, à proprement parler, une nation; c'était un assemblage d'hommes, un aggrégat; il leur manquait ce qui dessine la physionomie morale des peuples, la liberté.

Le principe de la politique des Grecs était celui-ci: — Les Grecs sont amis et alliés entre eux et étrangers à l'égard des barbares. — L'humanité se terminait pour eux au patriottisme.

Ce Philippe, roi de Macédoine, s'avancait fort de ses armées et surtout de ses trésors. Le nerf de la guerre il l'avait dans ses mines d'or et d'argent. Ce prince, le premier de ce nom, qui apparaisse dans l'histoire, a devancé un autre Philippe (le dernier), dans le système de corruption.

La Macédoine avait des troupes aguerries, des alliés puissants, une discipline admirable, une politique à laquelle rien ne résistait; les Athéniens avaient Démosthène.

La parole jouait chez les Grecs un rôle immense. Celle qui dominait au théâtre, dans les assemblées publiques, dans les écoles; le Verbe s'était fait peuple à Athènes.

Les liens qui existent entre la parole et la liberté ne datent pas de nos jours. Quand Philippe, roi de Macédoine, marcha contre la Grèce à la tête de sa fameuse phalange, — triangle de fer, — ce qu'il rencontra partout veillant et debout, ce qui lui ferma souvent le passage, l'obstacle, le rempart vivant, la limite, c'était l'éloquence de Démosthène. Elle seule contrariait ses desseins. Les armées, il en riait. La Grèce était alors tombée dans un tel état d'affaiblissement qu'elle ne pouvait presque plus opposer de résistance. Les gouverneurs, il les corrompait. L'argent était l'instrument de sa politique; l'argent lui ouvrait les villes et les consciences. Les lois, les traités, il les violait sans remords. Ce que Philippe ne pouvait soumettre, c'était cet orateur véhément, qui soufflait à la tribune le feu de la guerre sainte, qui soulevait par sa parole les ossements de la Grèce et qui, prenant l'invasion corps à corps, se mesurait avec elle, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, jamais dompté.

L'État n'était plus à Athènes que la *carcasse* du vaisseau auquel Thémistocle, Cimon et Périclès avaient servi de pilotes; gouvernée par la parole de Démosthène, cette carcasse reprend vie; on l'aperçoit, malgré les mauvais temps, voguer superbement et obéir à la voix.

Ce que cette éloquence avait coûté à Démosthène, nous allons le dire.

Son père était un maître de forges. De ces autres cyclopéens, où à la lueur du feu des esclaves forgeaient le fer, sortaient des épées, des boucliers, des lances et autres armes de guerre. Le père mort, la manufacture tomba. On vendit les esclaves qui faisaient partie de la succession. Le jeune Démosthène hérita, non sans procès, du bien que son père s'était acquis. Il devait tenir à son tour une fabrique d'armes bien autrement utiles pour la défense de la nation et bien autrement redoutables aux ennemis de son pays que ces glaives meurtriers; il devait forger la parole.

Un jour, il se reconnut orateur en entendant parler Callicrate. Le premier essai qu'il fit de son éloquence ne fut pas heureux. Sifflé de son auditoire, il s'en retourna triste et découragé. Quelqu'un qui l'avait entendu et qui à travers ses défauts, avait découvert du talent, lui donna le conseil de persévérer. Il recommença, même succès. Comme il s'en allait la tête baissée, jurant qu'on ne l'y reprendrait plus, un acteur qui était de ses amis, le rencontra. Ayant appris de lui-même la cause de son chagrin, Satyrus (c'était le nom de l'acteur) lui montra par quel côté il manquait. Démosthène comprit une chose, c'est que chez l'orateur la pensée et le style ne sont rien sans l'action.

A dater de ce jour, il fit des efforts incroyables pour acquérir les qualités de l'acteur et pour vaincre un organe rebelle. Il avait la parole hésitante et embarrassée: il s'exerça sans relâche à prononcer d'un souffle, la bouche pleine de petits cailloux, des vers à haute voix. Voyez-vous cet homme qui, les cheveux au vent, monte d'un trait ces sentiers raides et escarpés, qui court, gesticule, déclame, jetant ça et là son âme à toute la nature? C'est un fou, disaient les passants. — C'est le génie de l'éloquence aux prises avec les obstacles, dit aujourd'hui le monde entier qui connaît Démosthène.

Rien de plus grand que cette lutte de la *parole* contre la matière: la *voix*.

Démosthène allait souvent déclamer sur le bord de la mer; on dit que c'était pour exercer sa voix à vaincre les murmures des assemblées tempêteuses. Les grandes choses s'attirent: l'âme de Démosthène, l'Océan, le peuple, trois abîmes!

Le principal caractère de l'éloquence, c'est la lutte. Les grands orateurs sont ceux qui parlent, non pour leur auditoire, mais contre leur auditoire. Démosthène, lui, s'exerçait à parler contre la mer.

L'instinct de Démosthène lui fit découvrir le rapport qui se trouve entre ces deux puissances également tumultueuses, imposantes: les flots de la mer et les flots d'un peuple assemblé. Il me semble le voir, dans un accès de délire oratoire, apostrophant les vagues, les défiant elles et leurs rumeurs. — Orages qui grondez sur l'étendue des grandes eaux, aquilons, tonnerres, trombes marines, bruits du ciel, bruits de l'onde, qu'êtes-vous près des séditions et des tempêtes qui s'élèvent au sein du peuple? — Orages populaires, vous qui boulevez les villes, les États, les républiques, vous qui secouez les pouvoirs comme la mer agite une planche de liège, orages, qu'êtes-vous près des troubles et des agitations morales qui ravagent l'âme humaine?

Puis, songeant à cette force inconnue, mystérieuse, qui soulève les flots et qui les abaisse, qui déchaîne les tempêtes et qui les calme, il se dit qu'il était beau d'être l'âme des multitudes bruyantes, l'âme de cette mer vivante qu'on

appelle le peuple, le dieu de ces vagues humaines qu'on apaise ou qu'on agite avec un mot, un geste, un mouvement de sourcil.

A ce dialogue avec toute la nature succédait la retraite, le silence.

Voyez-le seul maintenant, devant son miroir, qui ajuste son air de tête, ses gestes, à la pensée de son discours. Le miroir est son maître pour l'action. Il corrige Démosthène en lui montrant Démosthène.

Pour se délivrer d'un haussement d'épaules qui lui était continual et que lui reprochait son miroir, il n'inventa rien de mieux, sinon de s'exercer debout, dans une espèce de tribune fort étroite où pendait une hallebarde. Si, dans la chaleur de l'action, ce mouvement disgracieux venait à lui échapper, la pointe de la hallebarde lui servait d'avertissement et de punition tout ensemble.

Le génie est, comme la beauté, un sacrifice : le sacrifice de la nature à la volonté, le sacrifice des défauts et des vices qui affligen l'individu à l'idéal supérieur qui distingue l'humanité, le sacrifice de ce que nous sommes à ce que nous voudrions être.

L'homme chez Démosthène travaillait à s'absorber dans l'orateur.

Démosthène avait renoncé pour l'étude à toutes les *distractions* du monde extérieur. Son soleil est une lampe, son univers une cave. C'est là qu'une moitié de la tête rasée, il médite, écrit, récite, en se promenant, à haute voix. La lueur sévère de la lampe éclaire sa pensée infatigable. Enfermé dans le travail, prisonnier de son art, il prélude, par cette captivité volontaire de lui-même, à la liberté dont il veut réveiller le sentiment chez les autres.

La tension de cet esprit nerveux est quelque chose d'unique dans l'histoire. Démosthène n'eut toute sa vie qu'une pensée, un but : pour l'atteindre, il s'étudiait à devenir un discours vivant.

Ce n'est pas du reste que nous prenions tout-à-fait au sérieux cet appareil dramatique de l'étude. Démosthène n'avait pas besoin de se raser les cheveux pour s'enlever la

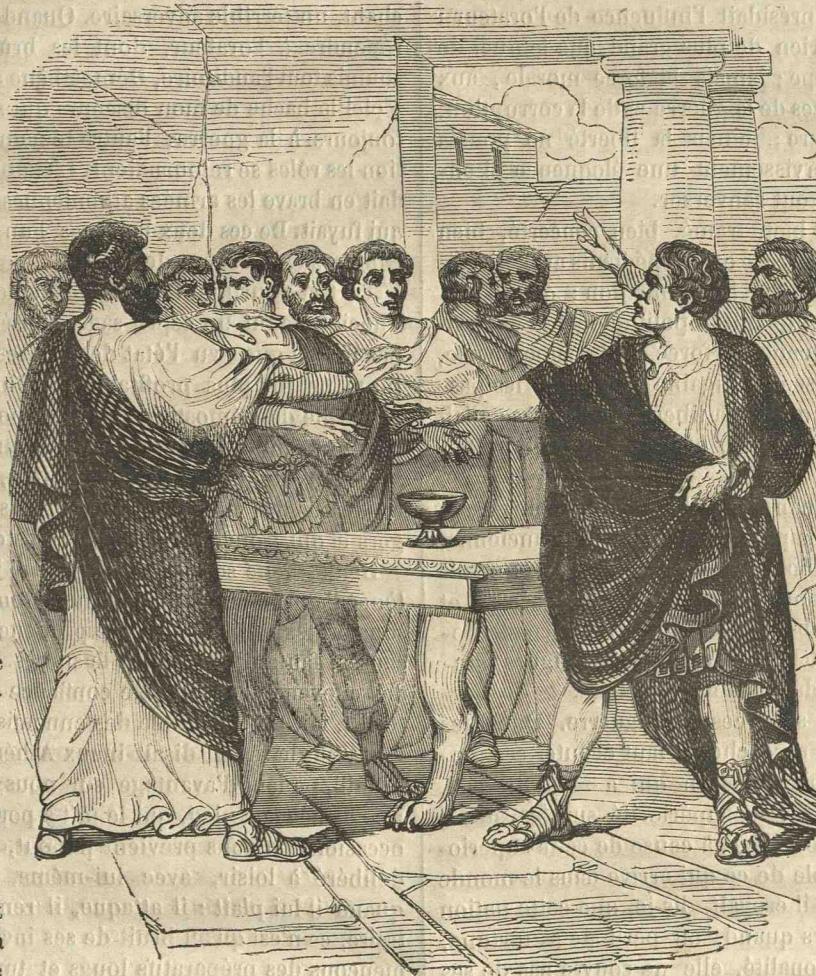
tentation de sortir : sa volonté aurait suffi. Les ténèbres étaient inutiles pour fixer une pensée aussi tenace que la sienne. Tout cela sent un peu l'arrangement et le calcul. C'est la mise en scène de l'action oratoire. Aurons-nous toutefois le courage de condamner cet innocent artifice ? Non, vraiment. Démosthène connaissait d'instinct la nature humaine ; il savait que la mémoire est une grande faiseuse d'hieroglyphes, qu'elle aime à se représenter les hommes et les choses par un trait caractéristique. Malheur à ceux dont le nom ne réveille qu'une idée ! Ce qu'il faut déposer dans la mémoire de l'humanité, à côté de son nom et de son idée, comme point de rappel, c'est une image. Or quelle image plus digne de survivre aux siècles que celle d'un orateur préladant à la réputation par le martyre, mettant entre lui et la vie extérieure une retraite souterraine, une tête rasée !

Les circonstances firent chez nous à Marat une retraite semblable ; il en profita pour jeter sur son journal le reflet fantastique de sa lampe.

Enfin, Démosthène parut au grand jour. La statue était achevée : l'homme s'était fait verbe.

Il y a longtemps que tout a été dit sur le caractère de cette éloquence austère et vénérante, qui serre de près son adversaire, le terrasse ; qui sacrifie les ornements à la pensée, qui donne aux mots *patrie, liberté*, un sens, une noblesse, un charme nouveau ; qui traduit dans un langage élevé la pensée de tous : — si le peuple parlait tout d'une voix, il parlerait comme Démosthène.

On a reproché à cet orateur, qui soufflait sans cesse le feu de la guerre, sa pusillanimité naturelle. A une bataille où il prit la fuite, dans une députation où il s'esquiva en chemin, dans beaucoup d'autres circonstances de sa vie, il montra, en effet, une timidité qu'on n'attendrait pas d'une âme si ferme, ni d'un orateur si impétueux à la tribune. C'est fâcheux sans doute. On aimerait à retrouver sur le champ de bataille et dans l'action la même énergie qu'on voyait éclater tout-à-l'heure chez l'homme de parole. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si Démosthène n'avait pas personnellement du courage, il en donnait aux autres.



Et puis, il faut bien le dire, il y a deux courages : l'homme qui résistait à Philippe, qui résistait même souvent à ses concitoyens, qui jouait sa tête à la tribune en poussant à la guerre dans des circonstances où tant d'autres avant lui avaient payé de leur vie le mauvais succès de l'expédition et la témérité de leurs conseils, — cet homme-là n'était pas un lâche. Il avait le courage moral, le plus rare de tous dans les circonstances difficiles.

A quel point la Grèce était déchue, à quel point Athènes était alors différente d'elle-même, on le devinera quand nous aurons dit qu'il fallait tout le génie de Démosthène pour la relever.

Nous n'entrerons pas dans le détail des actions qui s'engagèrent et auxquelles présidait l'influence de l'orateur : l'histoire ne nous offre rien de plus grand que le duel de Démosthène et de Philippe ; jamais la force morale, aux prises avec toutes les forces de la guerre et de la corruption, ne se montra si supérieure ; jamais la liberté ne poussa contre l'invasion et l'asservissement une éloquence si entraînante, si capable de tout renverser.

Quand Philippe avait bien tramé, bien concerté, bien miné, quand cet homme de ruse et d'expédients avait dirigé, combiné tous ses moyens pour la domination ; quand ses armées jetaient la terreur ; quand sa politique jetait l'argent et semait la séduction ; quand la force et la supercherie, unies dans la même pensée infatigable, ouvraient les passages les mieux gardés ; quand la liberté de la Grèce allait succomber, Démosthène parlait, et tout le travail de Philippe tombait à néant.

Qu'on s'étonne maintenant de la haine que nourrissent toutes les tyrannies pour la parole : c'est une lutte ancienne, éternelle, incessante. Toujours les gouvernements ennemis de la liberté persécuteront la parole écrite ou verbale, et toujours cette parole combattra, détruira les projets de domination sourde, les réactions puissantes, les ligues d'intérêts coalisés contre l'indépendance nationale.

Démosthène appuyait sans cesse la guerre. Quelques historiens lui en font un reproche. Il faut écouter ses motifs. L'orateur croyait qu'une nation qui a reçu du ciel, comme celle des Athéniens, la supériorité sur les autres nations, sur les autres races, qui, à cause de cette supériorité même, est responsable de ce qui arrive dans le monde aux peuples, ses alliés ; il croyait, dis-je, que cette nation manque à tous ses devoirs quand, au péril de sa fortune, au péril même de sa nationalité, elle ne couvre pas de ses armes, de sa poitrine, la liberté des nations voisines qui vivent de sa vie, qui s'attachent à son principe, à son drapeau.

« En effet, s'écriait-il, quand un oracle divin vous assurait (ce dont aucun mortel ne peut répondre) que, même en restant dans votre inaction, vous ne serez point attaqués par Philippe, quelle honte encore ne serait-ce pas pour vous (j'en prends tous les dieux à témoin) ! Combien ne flétririez-vous pas la gloire de vos ancêtres et la splendeur de cet Etat, si, pour l'intérêt de votre repos, vous abandonniez les Grecs à la servitude ! Qu'un autre vous donne ces indignes conseils, qu'il paraisse s'il en est un qui en soit capable ; écoutez-le si vous êtes capables de l'entendre ; quant à moi, plutôt mourir mille fois avant qu'un pareil avis sorte de ma bouche ! »

Démosthène, on le voit, ne voulait pas la guerre pour la guerre : il voulait la guerre pour la liberté, la

guerre pour l'honneur d'Athènes, la guerre pour la fidélité des traités et des engagements moraux. Toute la question est de savoir si les nations se sauvent par la prudence, par l'intérêt personnel, ou si elles se sauvent par le devoir, par le dévouement, par l'intérêt qu'elles portent aux autres nations. Nous n'hésiterons pas, en ce qui nous regarde, à nous ranger du côté de Démosthène. Il y a des nations qui, comme Athènes, qui, comme la France, ont charge de l'humanité : quand elles manquent à cette charge, elles se manquent à elles-mêmes, et ne tardent pas à subir la peine de leur infidélité, de leur désertion, en perdant chez elles la liberté qu'elles n'ont pas su défendre chez leurs voisines.

Démosthène avait dans Phocion, esprit logique et tranchant, un terrible adversaire. Quand Phocion se levait pour répondre à l'orateur, dont les brûlantes paroles avaient soumis tout l'auditoire, Démosthène avait coutume de dire : Voici la hache de mon discours qui se lève. L'un concluait toujours à la guerre, l'autre toujours à la paix. Dans l'action les rôles se retournaient. C'était Phocion qui commandait en brave les armées athéniennes ; c'était Démosthène qui fuyait. De ces deux hommes, l'un avait tort à la tribune, l'autre sur le champ de bataille.

Tort et pourquoi ? Nous ne voulons pas contester que Phocion ne fut un esprit sage, conséquent ; nous ne nions pas même que, vu l'état des affaires de la Grèce, sa politique ne fut plus profitable aux intérêts des Athéniens que celle de Démosthène ; mais à nos yeux, il n'y a de politique vraiment sage, vraiment patriotique, vraiment habile dans le sens généreux du mot, que celle qui s'élève au-dessus des circonstances, au-dessus des intérêts passagers et qui trouve grâce devant l'histoire, devant la justice.

Démosthène se montrait l'ennemi implacable de ce système d'atemoiements, qui attend toujours l'ennemi, et qui, sous prétexte d'habileté, de prudence, perd les meilleures causes, faute d'en risquer le succès. Il savait que le repos des citoyens, leur aveugle confiance dans d'anciennes victoires, fait toute la force des ennemis de la liberté.

« Vous le savez, disait-il aux Athéniens : rien n'a donné à Philippe tant d'avantage sur nous, que d'avoir toujours une armée sur pied, qui le mit à portée de saisir toutes les occasions ; il vous prévient partout, parce que, après avoir délibéré à loisir, avec lui-même, il agit subitement et quand il lui plaît : il attaque, il renverse. Nous, au contraire, ce n'est qu'au bruit de ses invasions que nous commençons des préparatifs longs et tumultueux. Mais qu'arrive-t-il ? ce qui doit toujours arriver à ceux qui s'y prennent trop tard : il garde, lui sans danger, ce qu'il a pris sans obstacles ; et nous, après de grandes dépenses inutiles, après bien des efforts superflus, après avoir bien vainement montré toute l'envie possible de le traverser et de lui nuire, que nous reste-t-il ? L'impuissance et la mort. »

Si tout cela n'était écrit en grec, nous croirions vraiment que ces lignes ont été inspirées par nos malheurs, par nos fautes, par la conduite que nous avons tenue, en France, après le 24 février. Cette histoire des progrès de l'invasion de Philippe est l'histoire des progrès de la réaction.

Il y avait, à Athènes, comme partout, un parti d'endormeurs, qui cherchait sans cesse à contenir le peuple, à lui dissimuler la gravité des dangers, à le flatter d'une ombre de liberté nationale ; c'est à ce parti que Démosthène faisait, du haut de la tribune, une guerre continue :

« Quand voulez-vous enfin agir ? quand la nécessité vous

y contraindra ? Et quelle nécessité voulez-vous dire ? En est-il une autre, grands dieux ! pour des hommes libres que la crainte du déshonneur ? Est-ce celle-là que vous attendez ? Elle vous assiège, elle vous presse, et depuis long-temps. Il en est une autre, il est vrai, pour les esclaves... Dieux protecteurs ! éloignez-la des Athéniens... la contrainte, la violence, la vue des châtiments... Athéniens, je rougirais de vous en parler. »

Non, quoi qu'en disent les historiens, le peuple d'Athènes n'était pas encore si dégénéré qu'on veut bien le raconter, puisqu'il était capable d'entendre un pareil langage.

La crainte du déshonneur, voilà le seul motif qu'on doive porter aux oreilles des hommes libres pour les exhorter à défendre leur liberté et celle des peuples voisins ; quand on est obligé de recourir à d'autres raisons, quand il faut leur faire peur de l'esclavage, il est trop tard : ils n'y sont déjà plus sensibles.

S'il est vrai, comme on le dit et comme je le crois, qu'Alexandre s'écria en passant l'Hydaspe : *O Athéniens, croiriez-vous que je m'expose à tant de périls pour mériter vos louanges ?* il rendait un hommage involontaire à la puissance morale de cette nation chez laquelle Démosthène avait réveillé le génie de l'éloquence et de l'histoire. Une nation est encore bien forte quand la gloire de ses plus mortels ennemis dépend d'elle. Les Athéniens devaient être fiers de cet aveu. Je ne puis me défendre de ressentir, à ce propos, un semblable mouvement d'orgueil pour mon pays. Si demain le czar de Russie, — que Dieu l'en empêche ! — était capable d'entreprendre quelque chose de grand, sa pensée ne serait-elle pas celle-ci : Qu'en dira la France ?

L'argent de Philippe ouvrirait les villes, mais il ne put forcer l'âme de l'orateur. Il se montra incorruptible. Si l'on en croit quelques historiens, dont l'autorité à cet égard a été justement contestée, Démosthène, cette fermeté inébranlable, ce désintérêt si soutenu, se serait démenti une fois. Une coupe d'or regardée avec trop de complaisance aurait précipité cette conscience inaccessible, cet âpre génie, dans un indigne silence. Grand et terrible exemple de l'empire qu'exercent à un moment donné certaines séductions sur les âmes les mieux trempées !

Voici le fait : après s'être élevé contre Alexandre avec la même force qu'il avait déployée contre Philippe, Démosthène se serait laissé gagner par un certain Harpagus. Cet homme avait une sagacité merveilleuse pour découvrir, au moindre mouvement du visage, l'effet qu'exerçait la vue d'un objet précieux sur les âmes séduites. Il montra donc à Démosthène une coupe d'une figure merveilleuse. Comme Démosthène admirait la beauté de l'ouvrage, Harpagus l'engagea à soupeser cette coupe dans sa main. Le poids en était considérable. Avant le coucher du soleil, cette coupe était, dit-on, chez Démosthène. Le lendemain matin, le cou bien enveloppé de laines et de bandelettes, l'orateur se rend à l'assemblée. Le peuple lui ordonne de se lever et de parler ; mais Démosthène montre sa gorge. Et le peuple alors de deviner la nature de la maladie qui lui avait éteint la voix.

Tout ceci pourrait bien être un emblème des séductions qui assiègent les artistes de la parole et une leçon aux hommes d'État pour les engager à veiller sur leurs sens. O Démosthène, pourquoi avais-tu regardé cette coupe ?

Au reste, ce récit n'est point très certain. On peut douter

de la faute. Démosthène avait assez d'or en lui-même (je parle ici le langage de Socrate) pour mépriser l'or et les richesses du monde entier.

Vraie ou supposée, cette faiblesse l'obligea de se retirer d'Athènes. On connaît maintenant l'esprit soupçonneux des Athéniens ; ils ne redoutaient rien tant que la trahison de leurs chefs. Avaient-ils tort ?

Si la vie de Démosthène fut entachée de quelques doutes, il est sûr du moins que sa mort fut honorable et courageuse.

Je n'ai rien dit de cet Alexandre auquel Démosthène fit la guerre, comme il l'avait faite à Philippe. Qu'en dire après l'auteur du livre des Machabées ? Il livra de grands combats, il ramassa le butin d'une multitude de nations ; il obligea les tyrans des peuples à lui obéir et à lui payer tribut ; son cœur se gonfla à la vue de cette grande armée et des puissances qu'il avait vaincues ; la terre se tut devant sa face ; ensuite il se coucha dans un lit et connut qu'il allait mourir.

Les conquérants ont leur raison d'être dans l'humanité, comme les fléaux dans l'ordre général de la nature ; ils mêlent les races par la guerre ; ils déchirent les voiles qui couvrent les civilisations inconnues ; ils rapprochent les distances par la victoire ; mais de tout ce grand fracas que reste-t-il ? Un nom et une histoire qu'on fait apprendre aux écoliers.

Ce conquérant avait pourtant du bon, si fou qu'il fût, puisqu'ayant rencontré dans une ville de la Perse les statues d'Harmodius et d'Aristogiton, que Xercès avait emportées, il les renvoya aux Athéniens, comme le plus précieux cadeau qu'il put leur faire.

Après la mort d'Alexandre, Démosthène rentra dans Athènes. Son retour eut tous les caractères d'un triomphe. Les Athéniens admiraien cet orateur qui, jusque dans son exil, n'avait pas cessé de travailler pour les intérêts de sa patrie. Il n'y eut magistrats, ni prêtres qui restassent dans la ville. Tous les habitants sortirent en foule pour aller à sa rencontre. Les démonstrations de joie éclatèrent et en même temps de douleur. Le peuple montrait par son attitude qu'il se repentait de l'injure faite à un grand homme. Démosthène, touché aux larmes, levait les mains vers le ciel. C'était la seconde fois de sa vie que la parole lui manquait ; mais cette fois, l'émotion seule avait éteint sa voix. Le peuple applaudissait ; il y a des silences plus éloquents que les discours.

Démosthène revint avec l'idée de toute sa vie : résistance à la tyrannie des Macédoniens.

Ce vieillard à cheveux blancs qui attise de ses mains décharnées la guerre, me fait l'effet de la statue de l'Hiver, soufflant sur un réchaud.

Il ne cessait d'agiter la Grèce par sa parole, par ses conseils, par ses reproches. Il faisait honte aux Athéniens de leurs hésitations. Intrépide, derrière les armées, il montra dans cette circonstance le courage d'un homme d'État, sinon d'un soldat.

L'expédition des Athéniens, après de glorieux débuts, échoua par des fautes qui n'appartiennent pas à Démosthène. Quand même cette défaite eût été son ouvrage, faudrait-il encore l'en blâmer ? Il y a telles circonstances où la perte même certaine, même évidente, est le seul moyen que les nations et les partis aient à prendre pour sauver leur honneur.

Cependant le peuple d'Athènes murmurait contre ceux qui avaient conseillé la guerre. Au moment où le bruit courut dans la ville qu'Antipater, roi de Macédoine, s'avançait avec son armée victorieuse et que l'armée des alliés était détruite, ce fut un cri général. La terreur était aux portes. On se hâta de condamner à mort Démosthène et tous ceux de son parti, qui était après tout, le parti national. Il entrail dans une telle sentence autant de peur que de colère. On espérait adoucir le vainqueur par cette lâche injustice. Quelles raisons avaient les Athéniens d'en vouloir à Démosthène et à ceux qui avaient conseillé la guerre ? Ce n'est pas leur avis qu'on devait accuser du malheur public, c'est la division et la défection des alliés, qui, au lieu de défendre la liberté commune, n'avaient plus songé, en face de l'ennemi, qu'à traiter chacun séparément avec la servitude.

Démosthène et ceux de son parti, qu'on pouvait regarder comme les derniers des Grecs, sortirent de la ville.

Quand Athènes fut délivrée de ces citoyens, dont la présence seule lui reprochait sa lâcheté, son infamie, elle courut se précipiter par l'entremise d'une ambassade aux pieds du vainqueur. Antipater dicta des conditions dures et humiliantes. La plus remarquable fut celle qui remettait le gouvernement de la République et le droit de suffrage aux riches. « Antipater, dit Rollin, prétendait par-là se rendre maître absolu d'Athènes, sachant bien que les riches qui possédaient les charges et avaient de grands revenus, seraient beaucoup plus dans sa dépendance qu'une pauvre et vile populace, qui n'avait rien à perdre. »

N'avons-nous pas vu quelque chose de semblable à cela en 1815 ? Cette alliance des ennemis du dehors avec les ennemis du dedans n'a-t-elle pas traversé toute notre première Révolution ? N'est-ce pas elle qui l'a rendue furieuse et féroce ? N'est-ce pas sur les hommes qui possèdent, n'est-ce pas sur les revenus et sur les charges que comptaient les vainqueurs de Waterloo pour asseoir en France l'invasion, l'oligarchie du cens et l'alliance avec l'étranger ? O éternelle similitude des hommes et des choses ! Il n'y a qu'un peuple, qu'une histoire.

Les plus grands ennemis de l'honneur, de l'indépendance nationale, sont les intérêts matériels ; ce sont eux qui étouffèrent à Athènes la liberté mourante.

Grand exemple ! que les sociétés modernes y réfléchissent : quand une loi exclut du gouvernement une classe de citoyens, quand le droit d'élire ou d'être élu est ravi aux pauvres, quand la république devient le domaine des citoyens privilégiés, soit par la naissance, soit par la fortune, soit par le domicile, l'ennemi n'est pas loin. Veillez !

La tête de Démosthène avait été mise à prix par Antipater, ainsi que celle d'Hypéride et des autres orateurs qui s'étaient déclarés contre les ennemis. Hypéride saisi eut la langue et la tête coupées.

Démosthène échappa quelque temps par la fuite ; mais, vieux, triste, craignant de tomber à chaque instant entre les mains qui venaient d'asservir son pays, il résolut de mêler sa mort à celle de la liberté.

Où son destin me touche, c'est quand réfugié à Calausie dans le temple de Neptune (où il s'était rendu en suppliant), Démosthène voyait de son asile sacré cette bruyante mer, contre laquelle il s'était appris, dans le temps, à lutter, et qui avait été, pour ainsi dire, son premier maître dans l'art de la déclamation.

Des ouvertures lui furent faites par des agents d'Antipa-

ter ; Démosthène connaissait trop ces hommes pour se fier à leur parole. Se voyant sur le point de tomber entre les mains du bourreau de sa patrie, il avala du poison qu'il portait toujours sur lui dans une plume. L'effet en fut prompt et sûr. Se sentant faiblir, il s'avança soutenu par les bras de quelques auxiliaires et tomba mort au pied de l'autel.

Ainsi devait finir cet homme qui le premier fit de la parole une terrible machine de guerre contre l'oppression. Toute sa vie avait été une lutte ; jeune, il luta contre les riches, qu'il osa ranger à leur devoir en rétablissant la proportion dans les charges et en soulageant les pauvres (1) ; vieux, il luta contre l'étranger. Démosthène mourut martyr de son patriotisme.

Le peuple est juste ; seulement il faut attendre sa justice.

Quelque temps après, les Athéniens revinrent sur le crime qu'ils avaient commis envers Démosthène. Un décret ordonna que d'âge en âge l'aîné de sa famille serait nourri dans le Prytanée. On lui éleva une statue de bronze. L'inscription disait : « Démosthène, si tu avais eu autant de force que de bon sens, jamais Mars le Macédonien n'aurait triomphé de la Grèce. » Ce n'est point la force qui a manqué à Démosthène, c'est le courage de ses concitoyens. Son erreur fut de prendre les Grecs du temps de Philippe pour les mêmes Grecs qui avaient combattu autrefois contre Xercès. Il est toujours beau de mourir victime de la haute opinion qu'on s'est faite du peuple.

Les Athéniens ne sont pas les seuls qui honorèrent la mémoire de Démosthène : son nom est le synonyme d'éloquence, de liberté, de patrie. Il a sacré la parole. Il en a fait une puissance, une souveraineté. La trace de son action, de son influence, de son pouvoir mystérieux, est visible dans la suite des siècles. Il y a de la parole de Démosthène dans la Révolution française ; il y a de la parole de Démosthène dans les discours de Foy et de Benjamin Constant qui préparaient l'explosion de 1830 ; il y a de la parole de Démosthène dans ces banquets réformistes d'où est sorti le 24 février ; il y a de la parole de Démosthène dans les clubs, dans les journaux, en un mot dans toute tribune qui lutte contre l'asservissement. Cette parole, on peut bien l'enchaîner, on ne la vaincra pas.

Elle a contrarié les deux Philippe dans leurs projets de corruption et d'envahissement ; cette parole de liberté, elle renversera tous les gouvernements, toutes les puissances, tous les systèmes qui s'appuient sur la force ou sur la ruse. Un peu d'air déplacé par les organes de la voix, si peu de chose qu'on ne sait pas au juste ce que c'est, en voilà néanmoins assez pour jeter à bas toutes ces dominations orgueilleuses qui, assises sur l'injustice, sur le privilége, sur le rapt moral des consciences, se promettent follement l'éternité.

(1) Démosthène avait introduit à Athènes une réforme dans les impôts, surtout en ce qui regardait l'équipement de la flotte. Il disait lui-même qu'il n'y avait rien que les riches ne lui eussent donné pour l'engager à ne pas proposer cette loi. « Il fallut, ajoute Rollin, avoir beaucoup de courage pour se mettre au-dessus de ces plaintes, et pour hasarder de se faire autant d'ennemis qu'il y avait de citoyens puissants dans la ville. » Il est à peu près hors de doute que cette réforme, ou du moins la haine qu'elle inspira, n'ait été pour quelque chose dans la mort de Démosthène.

VI.

PHILOPÈMEN — FIN DE LA GRÈCE.

Il y a deux choses dont le déclin annonce la fin prochaine des nations : la religion et la liberté.

La Grèce baissait visiblement. Je n'en veux pour témoignage que le silence de la défaite mêlé au silence des dieux. Les Athéniens furent obligés de recevoir, d'après les traités, la garnison macédonienne, qui entra dans une de leurs villes pendant la fête des grands mystères. Voyant l'invasion souiller leurs temples, apercevant ça et là des armes et des uniformes étrangers qui se confondaient dans l'éclat de cette cérémonie, les Athéniens ne purent retenir leurs larmes, ni se défendre d'une rougeur pénible.

« Hélas ! se disaient-ils en comparant leurs souvenirs au présent, autrefois, dans nos plus grandes adversités, les dieux se manifestaient à nous pendant ces saintes cérémonies ; ils se faisaient entendre par des visions et des voix. Nos ennemis eux-mêmes en étaient effrayés. Aujourd'hui à la même solennité les dieux voient tranquillement le plus grand des malheurs qui devait arriver à la Grèce ; ils voient sans s'émouvoir l'étranger insulter nos murs et le songe de notre indépendance s'évanouir. »

Voilà quels étaient les caractères de la décadence de la Grèce : le ciel ne lui parlait plus ; ses dieux étaient insensibles à ses malheurs ; ses dieux se mouraient.

La perte de ses institutions et de sa nationalité était liée à la maladie de ses croyances.

S'il faut dire ici toute notre pensée, Socrate n'avait pas été étranger à ce résultat. En ébranlant la base des croyances religieuses et des dogmes, la philosophie ébranla en même temps la base des institutions civiles sur laquelle la nationalité grecque était assise. Que faire à cela ? Il y a des moments où, quand les nations sont destinées à périr, le progrès lui-même contribue à dissoudre leur existence matérielle.

Nul ne voudrait faire sciemment cette œuvre, nul ne voudrait de propos délibéré porter les mains sur la mère patrie ; mais, quant à l'œuvre elle-même, je la déclare quelquefois nécessaire ; il faut que les nations et les individus finissent pour verser leur âme, leur vie matérielle et morale dans l'humanité. Que parlé-je de finir ? Elles ne finissent pas, elles continuent.

La mort n'est pour les nations qu'un déplacement, une transformation de la vie.

Sous ce rapport Socrate ne fit encore qu'exercer son métier d'accoucheur, il tira des flancs de la société ancienne en travail une idée nouvelle, seulement il arriva à cette idée ce qui arrive quelquefois aux enfants trop forts : ils font mourir leur mère.

La réforme philosophique et religieuse tua la société grecque.

Athènes se releva un peu de sa défaite, mais non jusqu'à la liberté. C'est que la défaite, l'invasion étrangère, était encore le moindre de ses malheurs. Vaincue, toutes les nations peuvent l'être ; mais il y en a qui sont incapables de se vaincre elles-mêmes, de vaincre leurs divisions et leurs ran-

cunes ; là est le mal irréparable. Plus les nations déclinent, plus elles se précipitent dans l'injustice et dans l'ingratitude. Les Athéniens firent mourir Phocion, comme ils avaient banni Démosthène. Ils en furent quittes pour lui ériger, après sa mort, une statue.

On a dû remarquer comme chaque grand homme qui mourait à Athènes ajoutait, pour ainsi dire, un idéal à l'histoire de la nationalité grecque. Les Athéniens avaient dans leur ville un olympe de dieux de bronze, dont chacun était la personification du Courage, de la Philosophie, de l'Éloquence, de la Liberté. Cette tendance à diviniser les grands hommes dans le sentiment de la patrie aurait été pour les Grecs une sauvegarde contre les ravages du temps et une garantie contre les maux de l'invasion, si d'autres causes plus fortes et plus nombreuses n'étaient venues malheureusement combattre ces conditions de durée et d'indépendance nationale.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de Sparte, c'est qu'elle n'existe plus que de nom. Moralement elle était effacée du monde.

Quand les peuples en sont là ; quand les éléments qui composaient l'ancienne société tendent à se dissoudre chez une nation, il arrive quelque chose d'extraordinaire et de fatal : l'apparition de races inconnues qui apportent avec elles la terreur.

Les Grecs n'avaient probablement jamais entendu parler des Gaulois, nos pères, quand tout-à-coup un Brennus (non pas celui qui s'avança jusque dans Rome) se montra sur les frontières de la Panonnie. Ces barbares (c'est le nom que leur donnaient les Grecs et les Romains) avaient été chassés de leur pays par le besoin, par la faim, par l'accroissement des habitants. Un instinct les poussait à se ruer sur la civilisation. En quelques jours de marche, les voilà qui arrivent aux Thermopyles.

Ils découvrent le sentier qu'avaient pris autrefois les troupes de Xercès pour passer ces montagnes et que les Grecs, cette fois encore par une fatalité incroyable, avaient oublié de garder. Les voilà au cœur de la Grèce.

A leur approche, les peuples étaient saisis de frayeur. On n'a pas d'idée de l'épouvante que les Gaulois jetèrent sur leur passage. Les Grecs se vengèrent d'avoir eu peur en les chargeant d'une foule de calomnies. Leurs historiens accusent ces barbares de toutes sortes de crimes et d'impiétés. A les entendre, ce Brennus marcha vers Delphes pour piller le temple d'Apollon : « Il est juste, disait-il, que les dieux fassent part de leurs richesses aux hommes, qui en ont plus besoin qu'eux, et en font un meilleur usage. »

Dans les dieux de la Grèce, notre ancêtre Brennus personnifiait les croyances religieuses et les institutions civiles qui avaient fait des richesses sociales le privilége de quelques-uns. Il venait, lui *fils de la terre*, protester par le glaive contre ces *enfants du ciel*, qui faisaient remonter leur naissance jusqu'à Jupiter et qui profitaient du sang divin qui coulait dans leurs veines pour opprimer les autres hommes.

Ces barbares étaient les précurseurs des révoltes qui devaient agiter le monde moderne. Leurs figures, leurs armes inconnues firent sur les Grecs de la décadence l'impression de terreur que firent en 89 les ouvriers de nos faubourgs, les brigands armés de piques sur les Athéniens de la cour.

C'étaient les mêmes hommes, la même race.

Oui, c'était cette vieille race celtique d'où est sorti chez nous le peuple, le vrai peuple (les classes privilégiées sont nées des invasions); qui ne quitte le sol que pour porter au loin dans ses ravages un principe de justice et d'égalité; chez laquelle le sentiment de la liberté est invincible.

La Providence, cachée derrière les causes historiques, derrière la loi de solidarité, avait appelé ces barbares. Ils viennent, ministres aveugles du droit, ils viennent porter la terreur dans ces races privilégiées (les Grecs et les Romains) qui n'ont profité de leur supériorité naturelle ou acquise que pour asservir les autres races.

Les armées de Brennus enveloppèrent dans leur marche les déshérités du vieux monde, les pauvres, les esclaves, les mécontents, tous ceux auxquels la société grecque avait oublié de donner une patrie, une famille, un champ. Ainsi la force des Gaulois s'accroissait de tout ce qui se trouvait de misère sur leur chemin. En quelques jours leur nombre fut considérable. Ce qu'ils voulaient, ces hommes ne le avaient pas au juste. Ils venaient sans y avoir réfléchi. Ils venaient résoudre en barbares, par la destruction et le pillage, par le glaive et la torche, ces problèmes délicats du travail libre et de la répartition des richesses, que nous leurs fils, nous les Gaulois du XIX^e siècle, nous voulons résoudre par le raisonnement, par la démonstration et sans contrainte. Ce qu'ils portaient, ces afnés de la France, ces grossiers précurseurs de nos révolutions modernes, ce qu'ils portaient dans les flancs tumultueux de leur armée, c'était... (j'hésite à le dire), c'était le socialisme.

Qu'on nous appelle à présent des barbares! nous nous en moquerons bien: barbares, cela veut dire aujourd'hui Français, cela veut dire peuple. Tant pis pour les étrangers!

L'esprit nouveau, l'esprit national qui est aussi l'esprit révolutionnaire, s'est conservé dans cette vieille race gauloise, dans cette couche inférieure plus ou moins recouverte par les invasions successives; c'est là que réside la base, l'assise, le fondement de la civilisation moderne.

La frayeur de la vieille société grecque à la vue des soldats de Brennus, la panique de ces institutions assises sur l'esclavage du travail, sur le privilège des forts, sur la possession de l'homme par l'homme, tout cela s'est perpétué à travers les siècles, tout cela dure encore. Seulement cette peur est aujourd'hui sans motifs; nul ne songe maintenant au pillage ni à l'incendie. Les barbares sont devenus des citoyens, ils sont entrés dans la propriété foncière en 92 par la vente des biens du clergé; ils sont entrés au 24 février dans la souveraineté nationale par le suffrage universel. Tout ce qu'ils demandent c'est de pénétrer, chaque jour, plus avant, sans armes ni violence, dans le recouvrement de leur droit.

J'ai connu ce Brennus en 1848, il se nommait alors Blanqui. Il fit si peur qu'on l'envoya prisonnier à Vincennes.

Les Grecs, comme s'il n'eût pas suffi dans cette circonstance des foudres ordinaires de l'histoire, appellent à leur secours le merveilleux. L'horreur qu'inspirent ces barbares est partagée par toute la nation. A les entendre, devant ces sacriléges, ces impies, ces ennemis de la propriété et de la famille, les éléments se soulèvent; le tonnerre, la grêle se disputent l'honneur de les détruire; le sol sous leurs pieds s'entr'ouvre, les rochers se détachent de leur base et les écrase. Ce que j'aperçois de plus clair et de plus réel à travers tout ce tremblement de terre, c'est la peur que les barbares,

nos ancêtres, firent aux Grecs, peur qui suivit ces derniers jusque dans la victoire.

Brennus, dans ce désastre, donna un exemple de dévouement sauvage. Blessé lui-même, il donna l'ordre de tuer tous les blessés qui pouvaient embarrasser la retraite. Ne voulant pas survivre aux débris de son expédition, croyant assurer par sa mort la vie des siens, il s'enfonça lui-même le fer dans la poitrine et mêla son sang à la défaite.

Les Grecs croyaient leur honneur intéressé à l'extermination complète de ces barbares; aussi inventèrent-ils de raconter à la postérité que tous ou presque tous avaient péri sous leurs armes, sous la colère des dieux.

Moi, historien, moi successeur de ces Gaulois qui effrayèrent la Grèce civilisée, je ne puis, tout en désavouant leurs ravages, me défendre pour mes ancêtres d'un intérêt de race, d'un intérêt de famille. Ce que les Grecs avaient de mieux à faire pour prévenir les progrès de cette irruption, ce n'était pas de détruire les barbares, les Celtes qui fondaient sur eux l'épée haute, ces terribles enfants des forêts qui réclamaient eux aussi leur part des richesses sociales. Non, c'était de les convertir à l'ordre par leurs bienfaits, par un sentiment éclairé de justice et de fraternité humaine; c'était surtout d'enlever de leurs institutions ces inégalités qui faisaient la force des barbares; c'était de soulager ces pauvres, ces esclaves, ces nécessiteux dont le mécontentement s'allia, dit-on, à l'armée de Brennus et la fit si menaçante.

Faute d'avoir absorbé dans son mouvement social cette race nouvelle qui l'eût peut-être régénéré, la Grèce tomba sous la domination romaine qui l'asservit. Ce fut son châtiment. Les Gaulois, en se retirant ou en mourant, laissèrent sur la nation grecque cette vengeance.

Si l'on en croit quelques historiens, les débris de cette expédition se portèrent en Asie, où ils devinrent la souche d'une petite nation, une des premières qui reçut le christianisme. Ces vieux Celtes, dont les âpres fureurs ne demandaient qu'à être éclairées par la justice, modérés par le sentiment du devoir, portaient en quelque sorte dans leurs veines l'Évangile du monde nouveau.

Les nations finissent comme les individus par un retour aux caractères de leur enfance. Le premier état de la Grèce avait été la dissémination des forces, le dernier fut la division. Je lis dans Thucydide: « Ce qui démontre la faiblesse des anciens temps, c'est qu'évidemment, avant la guerre de Troie, la Grèce ne fit rien en commun. Je crois même qu'elle n'avait pas encore tout entière ce nom d'Ellade qu'elle porte aujourd'hui. » L'unité de la Grèce s'était dessinée au siège de Troie. Cette unité se maintint et s'accrut pendant les beaux siècles. Sparte et Athènes avaient tour à tour servi de centre à la civilisation hellénique. Quand ces deux villes eurent perdu leur liberté, l'état d'isolement où elles étaient tombées s'étendit à toutes les autres provinces. C'est alors que la division se mit dans les alliés et que la Grèce retourna à son point de départ, à ce fractionnement originel qui avait été la condition de son premier âge et la cause de sa faiblesse. Les peuples déclinent quand diminue le sentiment de l'unité et de la personnalité nationale.

Un phénomène assez certain, c'est qu'au moment d'expirer, le génie et le caractère d'une nation se retirent dans un homme, le dernier. En Grèce, cet homme fut Philopoemen.

Rien de mélancolique et de fatal comme ces gloires qui apparaissent au déclin des peuples, soleil d'automne, dernier reflet de la lampe, dernier souffle de la nature qui rassemble, avant de s'éteindre, toutes ses forces.

La domination romaine commençait à pénétrer en Grèce par toutes les brèches de cette ancienne puissance qui s'écroulait de moment en moment. Les gouverneurs des villes flétrissaient l'un après l'autre devant les menaces ou les offres des Romains : force et corruption leur réussissaient séparément ou tout ensemble. Ils enveloppaient déjà le pays. Philopœmen entreprit de couvrir les dernières libertés de la Grèce par la ligue des Achéens.

Cette ligue des Achéens était une puissante confédération armée, dans le sein de laquelle Philopœmen chercha à faire entrer tout ce qui était en état de défendre la Grèce par le courage ou par la parole.

Rien de plus grand, mais rien de plus triste, que cette lutte d'un homme contre l'ensemble des causes qui ont prononcé l'arrêt de mort sur son pays.

A travers mille péripéties et mille obstacles, la puissance romaine, poussée désormais par un vent favorable, était approchée tout près du bord, où il fallait que sa fortune se terminât.

Philopœmen le savait ; mais il crut de son devoir, de son honneur, il crut que la Grèce devait aux républiques futures ce grand exemple, de résister jusqu'au bout, sans espoir, à l'envahissement de son territoire, à la perte de ses libertés. Réveiller chez les siens le sentiment de la nationalité mourante ; se porter au devant de tous les coups que recevait chaque jour l'indépendance de la patrie ; détruire les tyrannies intérieures qui appelaient les tyrans du dehors au cœur de la Grèce ; éteindre entre les alliés les divisions qui faisaient la force des ennemis ; payer de sa personne et de son bras dans toutes les occasions pour ranimer chez ses concitoyens l'antique valeur : c'est à cela que s'occupait Philopœmen. Il avait toutes les vertus qui manquaient aux Grecs de la décadence, le courage, le désintéressement, la simplicité des mœurs.

Une maîtresse d'auberge, avertie que le général en chef des Achéens venait loger chez elle, se donnait grand mouvement et grande inquiétude. Pour comble d'ennui son mari ne se trouvait pas alors dans la maison. Au même moment, un homme arriva, vêtu d'un pauvre manteau. L'hôtesse, à son accoutrement, le prit pour un des domestiques du général qui l'avait devancé et qui venait lui apprêter son logis. Alors la femme de le prier, sans autre façon, de l'aider à la cuisine. L'homme posant incontinent son manteau se mit à fendre du bois. Sur ces entrefaites le mari revient ; voyant alors notre homme à l'ouvrage : « Ho ! ho ! que veut dire cela, seigneur Philopœmen ? — Rien autre chose, lui dit Philopœmen avec un accent dorique, sinon que je porte la peine de ma mauvaise mine.

Il ne dédaignait pas d'exercer ses forces aux travaux manuels. Ayant un bien situé à une lieue de la ville, il s'y rendait le soir, après souper. La nuit venue, il se jetait sur une méchante paillasse où il reposait. Au point du jour, il s'en allait avec les vigneron ou avec les laboureurs tailler les vignes, toucher les bœufs, manier la charrue, bêcher la terre ; vers midi, il s'en retournait à la ville, où il vaquait aux affaires publiques avec les officiers et les magistrats.

Philopœmen avait d'abord été attiré vers les exercices de la lutte, dont les Grecs faisaient grand cas ; mais ayant

connu de plus près les mœurs et la manière de vivre des athlètes, il ne témoigna plus que du mépris pour une force qui ne servait point à la défense du pays.

La Grèce l'aima comme le dernier homme qu'elle eut portée dans sa vieillesse. Aussi augmenta-t-elle sans cesse son autorité, comme ces mères qui prodiguent leur tendresse et ne savent rien refuser aux enfants qu'elles ont mis au monde dans un âge avancé. Philopœmen était le dernier né de la Grèce ; elle l'eût gâté, si son caractère n'eût été de trempe à résister aux dangers et aux caresses.

Philopœmen montra son courage dans plus d'une occasion ; je n'en rapporterai qu'une. Pour encourager ses soldats à charger vigoureusement l'ennemi, dans un moment de trouble, il saute en bas de son cheval ; tout appesant par ses armes et sa cuirasse, il marche à pied, non sans peine, à travers des chemins raboteux, pleins de ruisseaux et de fondrières. Il eut alors les deux cuisses percées par un javelot, tellement que le fer passait de l'autre côté. Philopœmen ainsi cloué, ne pouvait faire un pas. Cependant le combat était en sa plus grande fureur. Voyant la mêlée et craignant que l'ardeur des soldats ne vint à se ralentir, s'ils n'apercevaient pas leur chef à leur tête, Philopœmen se mourait d'impatience. Il n'y avait personne là qui osât mettre la main à l'ouvrage pour le dégager.

Philopœmen eut alors recours à un effort désespéré ; par un mouvement brusque, retirant l'une de ses cuisses, avançant l'autre, il rompit la hampe du javelot en deux, dans un écart. Ensuite il arracha les deux tronçons. Se sentant alors délivré, il met incontinent l'épée au poing et s'en va, parmi les combattants, au premier rang, affronter l'ennemi ; ce trait d'audace renforça le courage des troupes et décida le succès de la bataille.

Un sculpteur, notre ami David (d'Angers) a immortalisé cette action dans une statue de marbre qui se voit au jardin des Tuileries. Il fallait le ciseau d'un sculpteur républicain pour exprimer les traits de ce courage patriotique ; pour donner au dernier défenseur de la Grèce mourante cet air de menace et de défi ; pour célébrer le gladiateur de la liberté, qui tombe, en faisant le beau, sur le cadavre de sa patrie.

L'action de Philopœmen était contraire à l'avis des officiers supérieurs et même à l'ordre du roi Antigone qui présidait cette bataille. Il y a des moments où la fidélité est dans la désobéissance.

Antigone en jugea ainsi. Après que la bataille eut été gagnée, il demanda au chef des troupes macédoniennes, pour le tenter, qui l'avait poussé à charger la cavalerie avant le signal ; ce chef rejeta la faute sur Philopœmen. « Ce jeune homme, répliqua le roi, s'est conduit en grand capitaine, parce qu'il a saisi l'occasion ; et vous capitaine, vous avez agi en jeune homme. »

Cet Antigone, roi de Macédoine, voulut prendre Philopœmen à son service ; il lui fit des offres très séduisantes ; Philopœmen refusa : ce jeune héros n'appartenait qu'à son pays.

La Grèce, si dure envers quelques-uns de ses grands hommes, combla Philopœmen, vivant, d'adulation et d'honneurs. Elle s'admirait renâtre dans ce rejeton des anciennes gloires. C'était bien le sang de Thémistocle, de Cimon et d'Épaminondas. Étant entré au théâtre, à la tête de ses braves Achéens, vêtus de leurs manteaux de poupre, couverts de leur cotte-de-mailles, tous à la fleur de l'âge, « dis-

pos de leur personne, portant grand honneur et révérence à leur capitaine, et qui avec cela montraient secrètement une certaine gentillesse de cœur (1) », Philopœmen alla prendre place, avec les siens, dans l'enceinte. C'était l'assemblée des jeux néméens. Des acteurs, chantant sur des instruments de musique, se disputaient le prix. Celui qui tenait la scène dans ce moment-là, le musicien Pylade qui chantait sur la lyre un poème de Thimothée, intitulé les Perses, tomba sur ces vers :

C'est lui qui couronne vos têtes
Des rayons de la liberté.

Comme le musicien achevait, tous les Grecs qui étaient au théâtre assemblés pour voir les jeux, jetèrent de tous côtés leurs yeux sur Philopœmen. Un long applaudissement se fit entendre. La majesté de ces vers soutenus par une voix haute et grave fit une impression de joie mêlée de tristesse ; mais où la joie dominait. La présence de ce jeune homme qui couvrait alors la Grèce de son courage et de sa magnanimité inspira, un moment, à ces Grecs dégénérés la confiance que, sous un tel chef, ils pourraient remonter à la hauteur de leurs ancêtres. Les morts en tressaillirent dans leurs tombeaux et vinrent en quelque sorte mêler leurs battements de mains à l'acclamation générale.

Dernières lueurs d'un soleil couchant, qui paraît tout à coup se ranimer à l'horizon !

Le moment n'était pas éloigné où malgré ces gages tumultueux et imposants donnés par la Grèce assemblée au sentiment d'honneur et de patriotisme, la Grèce allait se réveiller province romaine.

Philopœmen, voyant l'irrésistible penchant qui entraînait ses concitoyens vers le luxe (l'amour du luxe est l'avant-coureur du déclin des nations), inventa de tourner du côté de la guerre le goût pour les ornements et les parures. Il apprit aux Grecs à mettre leur amour-propre dans l'éclat des armes. Tout en louant cette ruse ingénieuse, nous ne pouvons nous défendre d'une réflexion amère. La Grèce n'avait pas eu besoin de ces armes dorées pour vaincre dans les beaux jours : le fer lui avait suffi. L'ornement véritable du soldat c'est le courage. Quand il sent le besoin d'en ajouter d'autres à celui-là, c'est un signe que sa valeur faiblit. Il en est des armées chargées d'instruments de mort et de munitions de guerre comme de ces gouvernements chez lesquels le luxe des moyens de résistance ne fait que trahir, en voulant les masquer, l'impuissance et la faiblesse des pouvoirs.

En 92, nos soldats français n'ont pas eu besoin de ces ornements, ni de ces moyens de terreur empruntés à l'éclat des armes pour mettre à la raison les troupes de Brunswick. Quelques pauvres fusils, de mauvais sabres, ça et là un canon pris sur l'ennemi : c'en fut assez pour jeter l'effroi dans le cœur des armées royalistes.

A quoi bon parer le carnage et la mort ? la pourpre, l'or, l'argent, les broderies brillent avant l'action, mais tachés de sang, ces ornements ne font que rendre plus hideuses les blessures ; il en est de cela comme des parures de la coquetterie, qui mêlées au vin et à d'autres impuretés, ne servent qu'à faire paraître l'orgie plus dégoûtante.

J'admire davantage Philopœmen dans une autre circon-

stance. Il venait de délivrer Sparte de la plus exécable tyrannie qui fut jamais. Les Spartiates (ô Lycurgue où étais-tu ?), accoutumés comme tous les Grecs de la décadence à récompenser par de l'argent les services publics n'osèrent point lui offrir la somme qu'ils lui destinaient.

Le fait mérite d'être raconté avec quelques détails.

Une somme de soixante-douze mille écus ayant été votée par le conseil, il s'agissait de trouver quelqu'un qui portât cet argent à Philopœmen. Chacun alors de s'excuser et de décliner une pareille commission. Il n'y eut pas un seul des Spartiates qui, sur la connaissance qu'il avait du caractère de Philopœmen, osât entreprendre cette démarche. Enfin on chargea de cette corvée un nommé Timolaüs, qui était son hôte et son ami. Il partit ; arrivé à Mégalopolis, il logea chez Philopœmen ; mais il fut si frappé de ses propos, de la simplicité des ses mœurs, de la frugalité de sa vie, qu'il n'osa point lui ouvrir la bouche du projet de son voyage.

Il s'en retourna comme il était venu. Envoyé une seconde fois en ambassade pour le même objet, il ne fut pas plus hardi. Enfin à un troisième voyage, ce Timolaüs se hasarda, non sans peine, à lui toucher un mot de l'affection que lui portaient les Spartiates et du gage de reconnaissance qu'ils voulaient lui donner.

Philopœmen l'écucha tranquillement et avec bonté. Puis il se rendit lui-même à Sparte : « Je vous remercie, dit-il aux citoyens du conseil ; mais, ne donnez point votre argent à ceux que vous estimez ; conservez-le pour corrompre ceux qui vous nuisent, les méchants, tous ceux que vous voulez punir ou gagner, il vaut mieux, croyez-moi, fermer la bouche à ses ennemis qu'à ses amis. »

Philopœmen donnait à entendre par-là que si l'argent est bon à quelque chose, ce n'est qu'à acheter le silence et qu'à délivrer l'État de l'opposition de ces natures vénales qui greffent leurs convoitises sur toutes les calamités publiques. Cette politique peut sembler habile ; mais nous avouons lui préférer celle qui dédaigne de payer les ennemis et qui, forte de ses principes, de sa morale, fait ployer sous la terreur de ses lois ceux qui refusent de se rendre à sa justice et à ses biensfaits.

Cependant, malgré la valeur de Philopœmen et sa résistance héroïque, Rome ne laissait pas que de s'insinuer dans la Grèce. La domination étrangère pénétrait goutte à goutte, comme un poison subtil, dans les veines de ce grand corps affaibli, mourant.

Philopœmen fut le dernier souffle de la nationalité grecque.

Quand les nations touchent à leurs derniers moments, elles mettent sur le compte des dieux le mauvais succès de leurs armes : heureuses de retrancher ainsi leur faiblesse, leur manque de cœur derrière la fatalité. La Grèce se résignait à sa malheureuse destinée, la Grèce se laissait mourir. Ainsi le voulaient les dieux.

Philopœmen seul, selon une belle comparaison de Plutarque, faisait le métier d'un bon pilote ; avec un mauvais vaisseau, il résistait du mieux qu'il pouvait à la rudesse du temps et à la force des ondes : il cherchait, par un suprême effort, à tirer d'embarras ce vaisseau qui portait la liberté de la Grèce.

Le moment était venu où le pilote lui-même allait être enlevé.

Tombé entre les mains des habitants de Messène, dont

(1) Plutarque traduction d'Amiot.

il était en train d'assiéger la ville, Philopœmen fut conduit, les mains liées derrière le dos, à travers mille outrages, devant les autorités. Quelle fut la joie, quel l'étonnement des Messéniens quand ils apprirent cette nouvelle : Philopœmen est pris ! Alors d'accourir tous aux portes de la ville pour le voir arriver. Il arriva, en effet, mais traîné plutôt que conduit, accablé d'outrages, lié et garrotté ; à cette vue les coeurs se fendirent. « Voilà donc, disait le peuple, la récompense de tant de victoires qu'il a gagnées, de tant de services qu'il a rendus à la Grèce ! » Et les larmes coulaient.

C'est une des qualités du peuple, lui qui est malheureux, de compatir au malheur.

Comme toujours, la multitude mêlait de la philosophie à son attendrissement : « O infirmité de la nature humaine, où il y a si peu de confiance à placer que c'est moins que rien ; car qui eût dit que ce grand général dût finir ainsi ? » Ces propos mélancoliques couraient de bouche en bouche.

Le peuple disait à demi-voix qu'il fallait se souvenir des libertés que Philopœmen avait rendues en chassant de Messène le tyran Nabis. Ce Nabis était, en effet, le plus horrible roi que la terre eût porté, et elle n'en a guère porté que d'abominables. C'est ainsi que le peuple (la vile multitude) suppliait par ses larmes ou par son silence, en faveur du prisonnier.

Les grands tenaient un autre langage : « Il faut, disaient-ils, lui donner la question et puis ensuite le faire mourir comme un ennemi très dangereux. » Ils donnaient à leur cruauté des motifs qui, auprès des autorités, devaient passer pour de la sagesse : « Ce Philopœmen ne pardonne jamais quand on l'a une fois offensé. » Ils en concluaient qu'après avoir reçu une telle ignominie et avoir été prisonnier entre les mains de leur chef, Dinocrate, si Philopœmen venait à s'échapper par grâce et par tolérance, il deviendrait plus que jamais leur ennemi.

C'est encore le raisonnement dont se servent, de nos jours, les adversaires de l'amnistie politique, pour couvrir leur inhumanité. « Après les mauvais traitements, disent-ils, que les prisonniers ont subis de la part de l'Etat, après les outrages dont ils ont été abreuvis, après l'ingratitude dont

on a récompensé leurs anciens services, ils sortiraient de prison plus ennemis que jamais de la société. »

La conclusion est qu'il faut les tenir fort serrés, de peur que leurs plaintes ne remuent les entrailles du peuple. C'est cette même conclusion que les chefs du parti conservateur à Messène pratiquèrent envers Philopœmen. Ces grands et ces riches de Messène tenaient beaucoup à conserver leurs priviléges, mais très peu à conserver l'honneur de leur ville et leur nationalité ; car par la nature de leurs intérêts et par le mépris qu'ils faisaient des défenseurs de leur liberté mourante, ils s'alliaient aux Romains.

Le peuple seul était national.

Les principaux de Messène conduisirent ou plutôt enlevèrent Philopœmen (car il ne pouvait presque plus se soutenir) dans un caveau souterrain qui ne recevait aucune lumière du dehors, où il n'y avait ni verrous ni porte, rien qu'une grosse pierre avec laquelle on bouchait l'entrée du cachot : on appelait cet endroit *le Trésor*. Un tel nom donné à un tel lieu ! Dans ces temps de barbarie et de vengeance, la société tenait enfouis sous terre, comme une sorte de richesse, les tristes victimes sur lesquelles sa fureur compatait s'assouvir.

Et les Messéniens mirent des hommes armés autour de ce caveau pour le garder.

Cependant les soldats de Philopœmen, ne voyant pas revenir leur général qui avait été fait prisonnier à leur insu et par sur-



HÉLOÏSE ET ABEILARD.

prise, poussaient des cris et des sanglots. Ils le crurent tué. La mort seule ou la prison pouvait effectivement l'empêcher de se trouver à leur tête. Ayant appris que c'était la prison qui le retenait, ces braves Achéens se reprochèrent leur tranquillité. Ils se dirent que ce serait une indigne lâcheté s'ils abandonnaient, pour se sauver, leur capitaine qui avait tant de fois risqué sa vie et sa liberté pour les défendre. La nouvelle s'en répandit sur toute la ligue des Achéens. La grandeur de cette perte les plongea dans une douleur tempêteuse. Il fut décidé qu'une ambassade serait envoyée aux Messéniens pour réclamer Philopœmen. S'ils refusaient de le rendre, on aurait recours aux armes pour arracher par force ce que

l'on n'aurait pu obtenir par accommodement. Ainsi fut dit.

Cependant, Dinocrate sentit que perdre du temps c'était donner à sa vengeance les moyens de lui échapper ; le temps seul pouvait en effet sauver Philopœmen.

Pour prévenir l'opposition des Achéens, quand la nuit fut venue, à l'heure où tout le peuple de Messène se fut retiré (le *peuple*, entendez-vous?), il fit ouvrir le caveau et y fit descendre l'exécuteur des hautes-œuvres avec un breuvage empoisonné. Cet homme avait ordre de ne point sortir du caveau que le prisonnier n'eût bu. Philopœmen, au moment où cet homme entra, était couché sur un petit manteau. Il ne dormait pas ; mais il avait le cœur serré de douleur et l'esprit accablé d'ennui. Quand il vit de la lumière et cet homme auprès de lui, tenant dans sa main la coupe où était du poison, il releva languissamment la tête. Il était très faible ; car en tombant de cheval, au moment où il avait été pris, il avait perdu beaucoup de sang. Les insultes et les mauvais traitements auxquels il avait été exposé avaient achevé de lui ôter ses forces.

Ses forces étaient abattues, mais non pas son courage. Il se leva, à grand' peine, sur son séant. Il prit la coupe, mais avant de la porter à ses lèvres, il demanda à l'exécuteur s'il avait quelques nouvelles de ses compagnons d'armes et surtout de Lycorias, un brave. L'exécuteur lui dit que, d'après ce qu'il avait ouï dire, ils étaient presque tous sauvés. Un éclair de joie illumina les traits de Philopœmen. Il fit un signe de tête, et regardant cet homme d'un bon visage, il lui dit : « Tout va bien, puisque nous n'avons pas été malheureux en tout et partout. Merci ! » Sans ajouter un mot, il but tout le poison. Ensuite il se recoucha. La nature chez lui ne fit pas grande résistance au poison, tant son corps était faible et éteint. Un moment après, on n'entendit plus son souffle.

Philopœmen, avant de mourir, s'était pieusement informé du sort des siens ; mais il ne demanda pas de nouvelles de sa patrie, il savait qu'il l'emportait avec lui dans la tombe. La vie des grands hommes de l'antiquité est affligeante de monotonie ; c'est toujours la même histoire : après une vie glorieuse la mort violente ; après la mort l'apothéose.

La Grèce inconsolable fit à Philopœmen des funérailles magnifiques : n'eût-elle pas mieux fait de le conserver vivant, que de le pleurer mort ? Ce même Lycorias, dont Philopœmen avait demandé des nouvelles avant de boire le poison, ayant été élevé au rang de général, entra dans le pays, à la tête des siens qui mirent tout à feu et à sang. Il était bien temps, en vérité ! — La ville se soumit.

Ensuite, les Achéens ne songèrent plus qu'à rendre les derniers devoirs à leur général. Cette cérémonie ressemblait plutôt à un triomphe qu'à un convoi funèbre. La Grèce, en suivant ces cendres illustres, assistait à ses propres funérailles. Elle eut l'idée de mêler des lauriers à ce deuil général, comme si le souvenir de ses anciennes gloires nationales devait la suivre jusque dans la tombe.

Les prisonniers de Messène furent tous assommés à coups de pierres, autour de cette sépulture. L'ombre de Philopœmen, si elle eût pu se faire entendre, aurait demandé leur grâce.

Dans les idées des anciens, il fallait arroser de sang la cendre des morts. O sombre et barbare coutume qui s'est perpétuée ! C'est du sang, et quelquefois du plus pur, que les réactions mourantes versent, comme en Allemagne, sur le cadavre du vieux monde, inhumé dans sa victoire.

Ce deuil qui ressemble à un triomphe, ce triomphe qui ressemble à un deuil, je reconnaiss bien là l'illusion des pouvoirs en décadence, qui, touchant à leur terme, croient toucher à leur salut.

Comme toujours, la reconnaissance publique éleva beaucoup de statues à Philopœmen, après sa mort. Ces statues survécurent à la nationalité grecque. Aussi furent-elles exposées au caprice des vainqueurs. Un calomniateur romain voulut les faire abattre ; mais la conscience humaine, plus forte même que les haines de partis et que les excès de l'invasion, maintint ces statues. Jugé après sa mort par les Romains, Philopœmen gagna son procès et trouva grâce devant les bourreaux de son pays. Le patriotisme dont, malgré leurs défauts, les Romains étaient pénétrés, leur fit reconnaître que celui qui défend son pays acquiert des droits à l'estime même de ses ennemis.

Sur les statues la postérité n'inscrivit qu'un mot, mais ce mot dit tout : Philopœmen, le dernier des Grecs.

Nous ne prolongerons point l'agonie de cette grande et malheureuse nation qui s'éteint. Toutes les différentes histoires vont maintenant rentrer dans celle de Rome.

Toutefois (singulier phénomène qui se reproduira souvent dans la société !), ce ne fut point la conquête qui absorba la civilisation grecque ; ce fut la civilisation grecque qui absorba la conquête. La Grèce ne devint romaine que de nom : Rome devint grecque par le goût, par les arts, par les lettres, enfin par le sentiment du beau.

Quand une race victorieuse, mais inférieure, se superpose à une race vaincue, mais supérieure par ses caractères naturels ou acquis, la défaite ne change point les conditions morales et physiologiques de leurs rapports. La nation conquise, malgré la défaite matérielle, ne laisse pas que d'imposer aux conquérants ses mœurs, ses lumières, quelquefois sa langue ; elle ne laisse pas, si l'on ose ainsi dire, que de dominer la victoire même.

Si demain la Russie venait à fondre sur nous, ce n'est pas la France qui deviendrait cosaque ; ce sont les Cosaques qui deviendraient Français.

La civilisation ne descend jamais, ou du moins c'est pour remonter.

Ce qui est vrai des nations, l'est aussi de la société. Quand une idée politique, religieuse ou sociale, est supérieure en justice aux autres idées de son temps ; quand elle représente les aspirations du siècle, elle finit toujours par soumettre et par tourner à son service les armes mêmes qu'on lui oppose ; vaincue, elle se vengerait de la défaite, en dominant ses propres maîtres.

Avant de quitter la Grèce, notre pensée se retourne, pour ainsi dire, sur deux hommes, l'un que nous avons effleuré, l'autre dont nous n'avons pas même dit un mot : Thésée et Diogène.

Nous aimons Thésée pour ce qu'il laissa de lui dans le monde. Que laissa-t-il donc ? peu de chose, un tombeau. Oui, mais ce tombeau était un lieu de refuge, un asile pour les esclaves.

Heureux le citoyen dont les os peuvent devenir plus tard une protection envers les opprimés, dont la sépulture est un autel à la liberté !

L'autre (Diogène) n'a guère formulé dans le monde ancien

qu'une protestation, mais étrange, mais indélébile. Quel spectacle, au milieu de cette fastueuse Athènes, que ce philosophe qui avait reculé jusqu'à la barbarie par haine de la civilisation; que cet homme qui s'était fait chien par haine de l'humanité.

Du premier, il est resté un tombeau, du second un tonneau. — Ce tonneau ayant été brisé par des étourdis, en l'absence du philosophe, l'aréopage le rétablit.

Dans ce tonneau habitaient le désintéressement, le mépris des richesses et des délicatesses sociales, l'indépendance, vertus devenues déjà très rares au temps d'Alexandre.

Après avoir conquist toutes les douceurs et toutes les magnificences de la civilisation, il ne reste plus pour le génie et la volonté humaine qu'une chose d'exécution difficile, c'est de s'en passer.

Diogène (et c'est par là qu'il est grand) représente d'ailleurs dans son temps cette austérité de vie qui condamne les inégalités sociales: il habitait un tonneau, en attendant que tous les hommes habitassent des maisons.

Après de tels exemples, après tous les grands hommes qui l'avaient illustrée, la Grèce pouvait bien perdre sa nationalité; elle pouvait devenir, sous le nom d'Achaïe, une simple province romaine; mais il n'était au pouvoir d'aucune force humaine d'effacer son souvenir ni son influence dans le monde.

La race hellénique, et sous quelques rapports, le génie de la Grèce survécut à la perte de sa nationalité.

Au milieu des révolutions qui ont présidé dans l'origine à l'histoire de notre globe, quelques espèces animales ont péri, ce sont celles qui résistaient aux modificationsvenues dans la nature. Elles semblaient braver par leur immobilité le mouvement général des choses à la surface de la terre: « Vous pouvez me tuer, disaient-elles aux causes nouvellées qui transformaient les anciens mondes : me changer? je vous en défi! » Ces causes les ont tuées.

Il en est des peuples comme des anciennes races animales. Ceux qui résistent succombent, ceux qui céderent aux changements se perpétuent. L'œil de l'historien saisit la trace de leur type originel et de leurs transformations successives à travers les transformations mêmes de l'humanité.

La Grèce était une de ces nations souples et maniables qui trouvent dans la flexibilité même de leurs caractères une raison de durée; elle traverse les cataclysmes du monde ancien sans y laisser son existence, les servitudes du bas empire, sans y laisser les sentiments de la liberté; elle arrive jusqu'à nos jours où elle reparaît, en 1828, avec la langue de Démosthène et le patriotisme de Philopoemen.

L'HUMANITÉ.

J'ai plusieurs fois changé de noms, en passant à travers les siècles, les civilisations, les grands hommes; je me suis appelé Noé, Menès, Abraham, Moïse, Lycurgue, Pythagore, Socrate; j'ai renouvelé mon âme dans l'âme des civilisations qui se succédaient; je me suis incarné dans les sociétés de l'Inde, de l'Égypte, de la Perse, de l'Assyrie, de la Chaldée; mon esprit éternel a pris la forme de ces villes qui ont commandé à l'univers, Babylone, Memphis, Tyr; je viens d'être Athènes, je vais être Rome,

VII.

COMMENCEMENT DE ROME.

Une civilisation éteinte, une autre s'allume. Rome marque un progrès sur la Grèce. Il s'agit seulement de déterminer la nature de ce progrès.

Si l'on en croit les vraisemblances, les Romains descendent des Pélages et de quelques autres races plus ou moins connues. Le sang de la Grèce et celui de Rome auraient eu, de la sorte, une origine commune, une source commune.

Ces Pélages, établis en Italie, avant les temps historiques, étaient les débris d'une race martyre qui paraît avoir été maltraitée, chassée, dispersée, vaincue, en Grèce par les Hellènes, ailleurs par d'autres races conquérantes, et dont les infortunes n'ont pas même eu l'honneur de survivre dans la mémoire de l'humanité.

Le caractère d'un peuple se forme des éléments primitifs qui sont entrés dans sa constitution; il se développe par le mélange avec les races voisines; il s'achève par les alliances avec les nations étrangères.

Nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'intérêt et de pitié pour ces races sacrifiées qui, comme celle des Pélages, sont devenues la matière des sociétés futures. Pour les races, pour les nations, pour les hommes, c'est toujours la souffrance qui est féconde; c'est toujours la mort qui engendre.

Nous n'appuierons pas sur les commencements de Rome ainsi que nous avons fait sur ceux de la Grèce. On sait maintenant comment les nations se forment. Ce serait cependant trahir le but que nous nous sommes proposé (instruire le peuple) que de fuir l'aridité de certains détails, nécessaires à l'intelligence du caractère romain. Nous faisons trop d'honneur à la classe qui nous lit pour ne la croire capable que d'un intérêt de curiosité. Aujourd'hui le peuple pense et recherche dans ses lectures un intérêt sérieux. Il veut savoir. Ce n'est pas trop de toutes les richesses de l'érudition et de la philosophie pour se mettre au niveau de ses besoins, de ses lumières, de ses études.

L'histoire mêlée de beaucoup de fables et de ténèbres fait remonter la fondation de Rome à un Romulus (romper, la force), dont la vie est elle-même toute symbolique. Du reste, que son existence soit plus ou moins douteuse, que dans cet homme plus ou moins imaginaire les anciens aient personnifié une race, un principe, un événement, il n'importe. Ce qui est grave, c'est la naissance de ce peuple qui doit rattacher à ses destins les destinées mêmes de l'univers.

Les Romains se montraient curieux de donner à leur ville une origine singulière, et un fondement miraculeux pour en relever la grandeur.

Avant d'aller plus loin, il est convenable d'expliquer comment le merveilleux, qui joue un si grand rôle dans les commencements de l'histoire, a pu s'introduire, comment l'humanité s'est adorée elle-même dans certains hommes; comment et par quelle erreur des sens elle a pris pour une intervention divine ce qui était l'œuvre de sa propre force. Il faut recourir pour sonder ce mystère à un phénomène que

nous avons été à même d'étudier (voir nos études sur l'hallucination) (1).

Comme ces hallucinés (si nombreux encore de nos jours) qui prennent leur pensée pour une voix, pour un avertissement du ciel, qui détachent ainsi de leur être la partie supérieure et divine, l'humanité séparait d'elle-même dans les premiers âges la moitié la plus sainte et la plus héroïque de sa nature. De cet élément ainsi désassocié elle faisait un pouvoir mystérieux auquel elle soumettait sa foi et sa volonté, avec cette vénération aveugle qu'on rencontre encore de nos jours chez les hallucinés pour les bruits qu'ils croient entendre, pour les sensations extraordinaires qu'ils perçoivent. L'humanité ne reconnut pas qu'elle s'écoutait parler elle-même dans ces voix harmonieuses qui visitèrent son berceau; elle ne reconnut pas qu'elle se voyait agir elle-même dans ces grands événements dont, par une illusion des sens, elle rapportait la cause à une action surnaturelle.

Romulus, dit la légende, était né d'une prêtresse de Vesta, « laquelle, ajoute le grave Plutarque, avait été en grossesse par le Dieu Mars. »

On voit d'ici les deux éléments d'où procèdent toutes les sociétés anciennes, l'élément religieux et l'élément guerrier. Une famille de prêtres et une famille de soldats, qui finirent, comme nous le verrons dans la suite, par confondre leurs attributs, par marier leur puissance, telles furent, mythologie à part, les conditions d'où sortit Rome.

La coutume de *jeter* les enfants était et est encore dans les mœurs des races barbares.

Ce Romulus ayant été abandonné avec son frère Remus, une louve leur donna la mamelle.

Cette louve nous représente la Nature, qui est la première nourrice des races avant l'état de société, elles vivent, pour ainsi dire, attachées à son sein.

D'autres disent que cette louve était une prostituée (*lupanar*): vague souvenir de l'état de promiscuité aveugle dans lequel les sexes se confondent avant l'établissement des villes. Le mariage est une conquête de la société.

Le premier sentiment de Romulus fut d'appeler à lui tous les mécontents; tous ceux que l'état imparfait des sociétés voisines ou l'état de nature, plus insupportable encore, avait meurtris; des vagabonds, des brigands, « des serfs fugitifs qu'il débauchait lui-même en leur donnant hardiesse et courage de se dérober à leur maître, » voilà quelle bande d'hommes errait sur les bords du Tibre, retenue par l'amour du fleuve et des montagnes (*ipse fluminis amator et montium*); elle agitait dans son esprit les fondements d'une nouvelle ville, d'une cité vivante.

Ce sont les pauvres, les maltraités, les *gens sans feu ni lieu* qui font dans tous les siècles toutes les grandes choses. La raison en est bien simple: il ne faut point attendre, de la part des hommes qui sont contents de leur position, cet amour du changement, cette inquiétude morale qui préside à toutes les créations. Les déshérités au contraire sont poussés par l'aiguillon intérieur de la souffrance à chercher sans cesse quelque moyen nouveau de soulager leur misère; ils s'agitent, ils se tourmentent; ils trouvent. Ceramas de vauriens et de malfaiteurs que le désespoir conduit, jette les bases du plus grand État qui ait encore occupé la terre; il fonde Rome.

Rome est sortie d'une grotte de brigands; le christia-

nisme d'une étable, la Révolution française des mansardes et des chaumières.

Cette association naissante fut un refuge contre l'esclavage. Elle était l'arche dans laquelle se réfugiaient, au milieu d'un déluge de maux et de ravages, les éléments d'une population nouvelle, d'un monde nouveau. Comme l'arche, cette association était encore flottante; elle attendait l'ordre du ciel pour se fixer et prendre terre.

A vrai dire ce n'était pas même un peuple, mais une matière de peuple; l'unité manquait.

L'histoire de Romulus et de Remus rappelle singulièrement celle de Caïn et d'Abel; à l'origine toutes les histoires se ressemblent; c'est que l'humanité est alors partout la même.

La rivalité des deux frères nous indique assez l'antagonisme des deux races, l'une faite pour commander, l'autre pour obéir. Sur cette inégalité d'intelligence et de moyens se greffa une division, faible d'abord, mais qui devait se terminer dans le sang de l'un des deux rivaux.

Qui sera roi? Je me trompe: qui sera prêtre (*uter auspicaretur aut regeret*)? Cette question de préséance s'agit entre Romulus et Remus.

Les fonctions de la royauté étaient dépendantes des fonctions augurales, ou mieux encore, elles se confondaient dans une même dignité. La domination était une conséquence, une annexe du sacerdoce. Avant d'être chef le roi était prêtre; avant le trône, l'autel.

On s'en remet du soin de décider cette question de préséance à des corbeaux qui volaient dans le ciel; Remus en rencontre six; Romulus douze. C'est Romulus qui régnera.

La physionomie des nations se dessine, dès l'origine, dans le caractère des races: ces oiseaux de proie et de carnage (*assuetæ sanguine et predæ aves*) sont ici des symboles de cette Rome avide qui mettra son bec dans la chair de toutes les nations, ses ongles dans les trésors de toute la terre.

Il n'entre point dans notre intention de réveiller contre la bourgeoisie moderne des attaques, qui n'ont déjà plus pour elles le mérite de la nouveauté. Il y aurait d'ailleurs de l'injustice à refuser une sorte d'admiration à ces bourgeois du moyen-âge qui ont rongé peu à peu la noblesse et dépecé le sol; mais nous ne pouvons, sans manquer à l'histoire, garder le silence sur l'analogie qui existe entre les caractères de la nation romaine, rangée, patiente, ténace, régulière, avare, et ceux de la classe moyenne dans les sociétés modernes. Rome représente la bourgeoisie de race.

Vainqueur par l'augure, Romulus ne songea plus qu'à jeter les fondements de la nouvelle ville. Une charrue en traça les contours. C'est l'agriculture qui dessine le caractère des peuples libres.

Il faut du sang et du sang fraternel pour consacrer toutes les fondations, tous les commencements, tous les progrès de l'humanité.

L'antagonisme entre Romulus et Remus éclata sur une question de limites. Ceci nous donne à réfléchir. Chez les civilisations qui vivent dans l'infini, comme l'Inde, comme l'Égypte, l'individu ne possède pas, l'État possède pour tous: vous ne voyez alors ni bornes, ni fossés. La borne est le premier signe de la propriété combinée avec la personnalité humaine.

Remus enjambant, par manière de dérision, le fossé

(1) Paris, ou les sciences, les institutions et les mœurs. 2 volumes in-18.

que son frère avait tracé autour de la nouvelle ville, pour lui servir d'enceinte, est évidemment la figure d'une ancienne révolte contre le droit de propriété, ou si l'on aime mieux, contre le droit de limites. C'est tout un.

Sous tous les rapports le droit de limitation du sol marquait un progrès, c'était le commencement de l'état social; mais Remus (la race inférieure) protestait par avance contre les abus de ce droit. La borne est, comme nous venons de le dire, le premier signe de la propriété: quand cette borne s'immobilise (et c'est assez le métier des bornes que de rester en place), la société souffre.

Quoï qu'il en soit, Romulus, c'est-à-dire la propriété, l'empota. Les augures devinrent des mesuriers de champs (*agri mensores*).

Le sang de Remus versé sur ces fossés, sur les limites de Rome, n'en resta pas moins une semence de protestation et de réclamation éternelle: c'est de ce sang que sortirent les Gracches.

La fondation de Rome fut un acte religieux. A en croire Plutarque, on y procéda, selon toutes les cérémonies, ni plus ni moins que si c'eût été quelque mystère ou quelque sacrifice.

Toute fondation de ville est une nouvelle fondation du droit. On se figure à peine quel soulagement ce fut pour ces proscrits, ces vagabonds, ces enfants de la nature soumis à tous les caprices de la force, que de se réfugier sous des lois et des institutions.

On dressa (toujours selon le même Plutarque) l'horoscope de Rome, au moment de sa naissance. Qui en doute? — Cette fable astrologique nous enseigne que, pour les Romains, Rome n'était pas seulement une enceinte de murs, un assemblage de maisons et d'édifices publics; non, c'était une cité intellectuelle, une personne, un être dont la vie avait comme la vie humaine ses révolutions et son temps de durée.

Les Romains célébraient tous les ans, par des cérémonies publiques, cette nativité.

Une circonstance, vraie ou fausse, de cette fondation, mérite d'être rapportée. « On creusa une fosse ronde, dans laquelle on mit des prémices de toutes les choses dont les

hommes usent légitimement comme bonnes et comme nécessaires; puis on y jeta un peu de la terre dont chacun des étrangers était venu, et l'on mêla le tout ensemble. Cette fosse jouait un rôle dans les cérémonies religieuses. On l'appela du même nom que les Latins donnaient au monde. Ce fut autour de cette fosse que le plan de la ville fut tracé, comme pour désigner l'ambition de la race latine. Cette ambition était d'envelopper l'univers, avec ses trésors et ses produits, dans l'enceinte morale de Rome.

Les Romains convoitaient surtout deux choses: la terre et les hommes.

Rome était fondée; mais, c'était moins une ville qu'un simulacre de ville: les habitants manquaient.

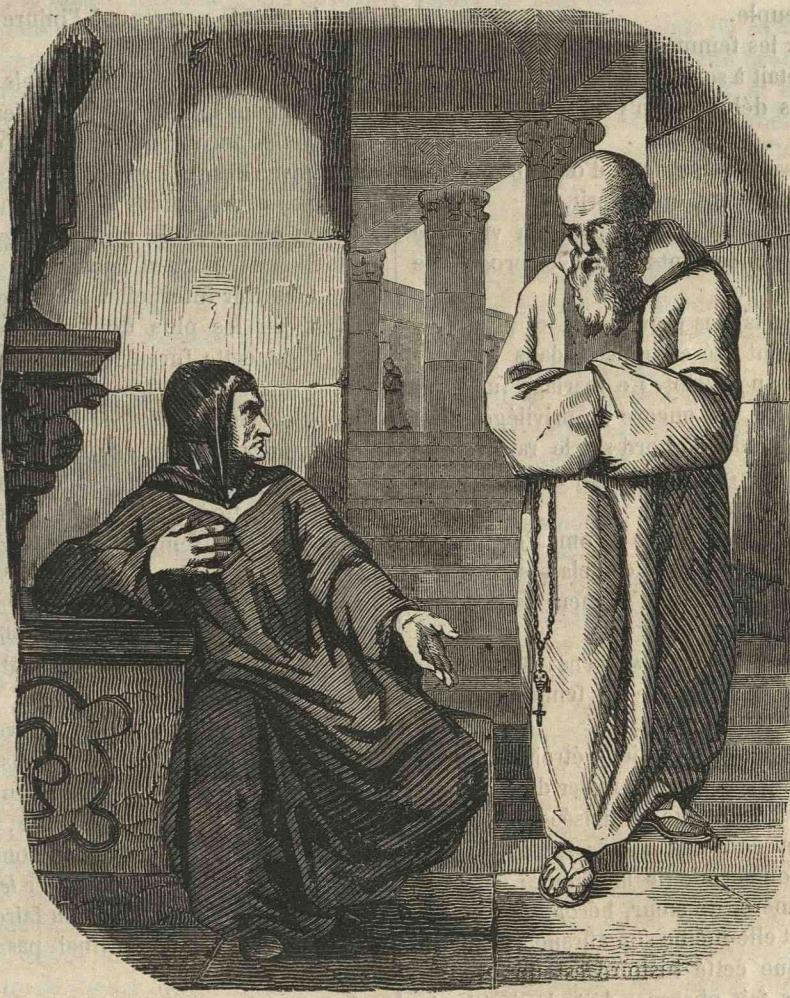
Romulus inventa le moyen de les attirer: c'était d'ouvrir un asile pour tous les affligés et les fugitifs. La société, dans l'origine, fut un temple. On se réfugiait à son ombre comme à l'ombre de Dieu.

Il y avait un hocage qui s'étendait entre les deux sommets du Capitole. Le sentiment religieux habite sous les arbres, au milieu du silence et des ombres mystérieuses. Rien qui ressemble à la Divinité comme une forêt. C'est là que Romulus établit son asile. Selon Plutarque, il éleva un temple « où il y avait franchise pour toute manière de gens qui le pouvaient gagner et se jeter dedans; car il ne rendait ni l'esclave à son maître, ni le débiteur à son créancier. »

Rome conserva, durant toute son existence politique, ce caractère d'asile. Entrer dans Rome, c'était entrer dans l'affranchissement, c'était entrer dans l'humanité et dans tous les droits qui lui appartenient. Aussi n'y entrat pas, dans la suite, qui voulait.

Ce qu'était Rome pour les citoyens, la société doit l'être aujourd'hui pour tous les hommes: un refuge, un asile, un temple.

Envisagée à ce point de vue, Rome n'était pas une simple ville; c'était une investiture du droit, une initiative de l'ancien monde à une vie nouvelle. Le baptême de Rome faisait des citoyens, des hommes libres. Rome était ainsi de fondation éternelle, incessante. A chaque étranger qui entrait



LE DANTE.

dans cette existence romaine, il semblait que la Ville re-commençait à naître.

Immatriculer le Monde à la Cité, ce sera l'œuvre latine durant des siècles.

Romulus attira dans la Ville plusieurs étrangers ; ces différentes races apportèrent avec elles des mœurs, des facultés, des origines différentes et, chose plus grave, des dieux différents. C'est, en effet, dans leurs croyances religieuses que les races diverses expriment le mieux l'idéal de leurs caractères physiologiques. Ce qu'étaient ces dieux, nous le dirons plus tard.

De tous ces éléments hétérogènes, le temps fit un corps, de toutes ces races un peuple.

Un peuple d'hommes : les femmes manquaient.

Le peuple romain en était à son origine où en était, selon la Bible, l'humanité à ses débuts ; il n'y avait qu'un sexe, Adam sans Eve.

Les femmes qu'on essaya vainement d'obtenir par des alliances et par des négociations, on les prit.

L'enlèvement des Sabines est une image de la violence qui préside, dans les commencements, à tous les progrès de l'humanité.

Les biens les plus naturels, les jouissances les plus légitimes et les plus calmes ont été conquises, dans les premiers temps, à la pointe du javelot. Le mariage fut de ce nombre. Avoir femme a été, est encore un privilége. C'est à étendre ce privilége, fondé d'abord sur le rapt, sur la force, assis plus tard sur le droit et enfin sur le devoir, que consiste la morale des sociétés.

La femme apparaît dans cette fable comme l'organe de l'alliance des races, le lien des sexes, des classes, des nations, le moule de l'unité humaine, l'élément de la durée et de la stabilité des États.

Avant cet enlèvement, disent les historiens, Rome n'en avait que pour une vie d'hommes. — La femme apporte avec elle l'avenir, la perpétuité.

Donner à l'alliance des peuples les liens étroits de la famille, rattacher la politique à la nature, mêler dans l'union du sang les intérêts des races jusque-là divisées, intervenir dans les guerres civiles au nom des noeuds sacrés du mariage, telle est la fonction sociale de la femme ; c'est par ses devoirs d'épouse, de mère, de sœur, héroïquement accomplis, qu'elle conquiert elle-même son affranchissement.

Ce qui montre bien que cette histoire est un mythe, c'est, comme nous l'avons fait observer déjà, la similitude qui existe entre Eve et les Sabines. La femme, réhabilitée par son caractère maternel, achève à Rome l'état social qui commence, comme elle acheva jadis l'humanité incomplète (1).

« Toutefois, dit Plutarque, il y eut plusieurs choses établies en l'honneur des dames, comme de leur céder le dessus quand on les rencontrerait par le chemin ; ne dire rien de sale ni de déshonnête en leur présence, ni se dépouiller point à nu devant elles... » Il ajoute qu'on réduisit leur travail à filer.

Les anciens ont consacré ici le souvenir d'un grand fait philosophique : la femme arrivant à faire reconnaître son existence morale, dans la légitimité de l'union des sexes. Mêlée jusque-là aux occupations de l'homme, confondue

dans les mêmes exercices, elle détache enfin sa personnalité ; elle se fait une manière d'être, un travail à elle ; ses devoirs religieusement accomplis lui donnent des droits, lui méritent des hommages. C'est, en quelque sorte, l'histoire de la naissance politique et sociale de la femme.

Selon les Latins, cet enlèvement fut l'origine des guerres (*et hæc statim causa bellorum*). On rencontre une femme derrière toutes les guerres de l'antiquité. Or les armes sont, dans les âges barbares, les instruments du progrès. Ceux qui gagnent alors le plus à la victoire sont quelquefois les vaincus, à l'offense les offensés. Témoin les Sabins, qui furent redévables de leur entrée dans Rome, c'est-à-dire dans le monde nouveau, à l'injure qu'ils avaient reçue dans la personne de leurs filles.

J'admire les traits sous lesquels ces femmes ravies interviennent dans la lutte entre les deux peuples. Les cheveux épars, elles accourent les unes d'un côté, les autres d'un autre, avec des cris et des pleurs ; elles se jettent à travers les armes et les morts couchés par terre, « comme *force-nées* ou *possédées* de quelque esprit. » Quelques-unes, la mamelle nue, portent leurs petits enfants entre leurs bras. Il faut les voir interPELLER tantôt les Sabins, tantôt les Romains, par les plus doux noms qui soient entre les hommes. C'est cette fureur de sentiment, c'est cette exaltation puisée aux sources les plus pures de l'amour maternel et filial, c'est ce caractère de femmes inspirées qu'on regrette de ne point retrouver dans le tableau, si remarquable d'ailleurs, du peintre David. — Comment résister à de si tendres sollicitations ? Les combattants frappés reculèrent et firent place aux femmes entre les deux armées. Leurs haines étaient désunies par ce lien d'amour. La paix fut faite. Les deux peuples n'en formèrent plus qu'un ; les Sabins habitérent la ville et apportèrent en manière de dot à leurs gendres les biens qu'ils tenaient de leurs ancêtres, *avitas opes*.

Il y avait maintenant des citoyens, des femmes ; il ne manquait plus que des institutions. Romulus se fit un conseil de vieux (*sénateurs, senes*), au nombre de cent. On les appelait aussi Pères. « Parce que, dit Plutarque, ils étaient pères d'enfants légitimes, ou comme les autres estiment, parce qu'ils pouvaient montrer leur père, ce que peu des premiers habitants eussent pu faire. » Quoi qu'il en soit, ce doux nom de père n'exprimait pas alors la tendresse, mais l'autorité.

Le caractère sacerdotal était lié au caractère patricien. Tout noble était prêtre. La religion, la justice, le pouvoir militaire, la royauté, la race supérieure absorba tout cela, au détriment des autres races qui se trouvèrent plus ou moins reléguées dans la multitude.

La première division des citoyens s'établit sur la guerre tout ce qui était en état de porter les armes était noble ; reste était peuple.

La seconde division des citoyens s'établit sur la propriété foncière. La terre, ce premier atelier du genre humain, devint la base de la hiérarchie sociale. Le plus ou le moins de matière appropriée donnait la qualité de l'homme. Les augeux (*agri mensores*) furent les premiers dispensateurs de cette noblesse territoriale. Il y avait d'ailleurs des terres sacrées qui communiquaient des droits, et des terres profanes qui n'en communiquaient pas. D'où l'ardeur des étrangers et des déshérités à franchir l'enceinte sacrée. La terre de Rome communiquait non-seulement des droits, mais des

(1) Voir dans les *Vierges sages* le chapitre intitulé : *Origine de la femme*.

vertus ; l'homme qui la possérait était un homme de bien, *homo frugi*.

Nous avons vu le pouvoir traverser successivement dans l'humanité trois formes : la théocratie, la monarchie, la démocratie.

Les transformations de la propriété suivent les transformations du pouvoir. Dans les théocraties, c'est Dieu qui possède la terre ; dans les monarchies absolues, c'est le roi ; dans les démocraties, c'est le peuple.

Mais les démocraties de l'antiquité n'étaient que des oligarchies ; Rome, en tant que cité légale, résidait dans un petit nombre de patriciens. En vertu d'une fiction qui s'est plus ou moins perpétuée, le maître travaillait dans chacun de ses travailleurs. Les hommes qu'il employait étaient ses pieds, ses mains, ses organes ; ce qu'ils faisaient, il était censé le faire. On nommait les pauvres des citoyens inactifs, *inopes* (d'*opus*, œuvre, action) ; non que ces pauvres ne travaillassent pas, au contraire ; mais leur travail appartenant à celui qui les faisait vivre, ils étaient censés dans l'État des membres inertes.

Ce parasitisme est surtout sensible dans l'institution des patrons et des clients. Il y avait dans l'État les majeurs et les mineurs. Ces derniers étaient tenus en tutelle par les premiers. Quoique les jurisconsultes romains s'efforçassent de donner aux rapports des patrons et des clients un air de bienveillance, il est clair que cette protection onéreuse était une injure à l'égalité.

Ce qu'il y avait de dur dans cette aristocratie, c'est que, fondée sur une distinction originelle des races, elle se perpétuait par la naissance. Les *grandes gens* (gentes majores), et les *petites gens* (gentes minores) formaient deux classes de citoyens dont la séparation était éternelle. Comment détruire une inégalité qui avait sa racine dans le sang ? Il eût fallu détruire la famille. On ne doit plus s'étonner que Socrate et d'autres philosophes n'aient pas alors reculé devant cette conséquence barbare. Ce qu'ils voulaient, ah ! ce n'était point couper ces liens sensibles et délicats qui tiennent du cœur de la mère au cœur de l'enfant ; c'était abattre les obstacles à l'unité sociale. La famille était à Rome un gouvernement dans le gouvernement. La paternité était une royauté. Il fallait déraciner ces tyrannies domestiques, si l'on voulait établir la cité sur des bases solides. Les philosophes se trompaient seulement sur les moyens et sur les nuances de ce progrès. L'œuvre du temps, l'œuvre de l'assimilation sociale devait être de fondre la famille dans l'État, sans altérer toutefois les conditions naturelles de son développement et ses droits sacrés.

On voit maintenant quelle était la situation des choses : d'un côté l'aristocratie qui possédait tout, de l'autre le peuple qui aspirait à tout.

Conquérir l'autel, conquérir la lance, conquérir le champ, conquérir la famille, conquérir le foyer, conquérir la vie matérielle, telle va être, à travers des luttes, des alternations infinies, des agitations politiques sans nombre, l'œuvre démocratique des siècles ; c'est sur cette œuvre que les martyrs de la liberté romaine, les martyrs du droit et de la justice sociale viendront l'un après l'autre verser leur sang.

Pendant longtemps la terre de Rome passa pour faire des hommes libres ; elle semblait avoir perdu cette faculté depuis quelques siècles ; mais elle l'a recouvrée tout-à-coup dans ces dernières années pour produire Mazzini et les autres défenseurs de la Révolution italienne.

Un dernier mot sur Romulus. Aujourd'hui, d'après nos idées, les rois sont nécessairement des ennemis du peuple. Il n'en a pas toujours été de même : il y a eu des époques où les peuples ont été trop heureux de mettre la puissance monarchique (bien faible alors) entre les envahissements de la classe sacerdotale et les quelques libertés qui leur restaient. La royauté a été (qui le croirait ?) un progrès dans son temps : elle a délivré les classes asservies de la domination des prêtres.

Ce qui caractérisait à Rome l'abaissement social de la multitude, ce n'était pas encore de manquer de terre, c'était de manquer de Dieu : le droit du sacrifice lui était interdit ; l'autel lui était fermé.

Il paraît que Romulus (la royauté) voulut protester au nom du Peuple contre cette propriété des choses saintes que l'aristocratie s'attribuait, et en vertu de laquelle elle excluait les profanes du droit commun ; il étendit, comme on disait dans un certain temps, la main sur l'encensoir. Ce fut sa perte (1).

Une tradition rapporte que Romulus était en train de haranguer le peuple, quand soudain le ciel se charge de nuages, le tonnerre éclate. Le peuple se retire. Les sénateurs se serrent les uns contre les autres. Dès que l'orage fut passé et le temps redevenu clair, on chercha vainement le roi : il avait disparu.

On sait qu'en histoire les orages sont des révoltes.

L'aristocratie romaine avait fait comme le parti de la réaction après 1848. Chez nous aussi, les patriciens laisseront passer l'orage en se serrant. Quand, à la suite de cette grande commotion sociale, le peuple fut pour ainsi dire rentré chez lui, on chercha des yeux la Révolution, et on ne la retrouva plus. A l'exemple des sénateurs romains, nos modernes constituants en avaient emporté chacun un morceau sous leur robe.

Le fondateur de Rome devait signer de son sang l'œuvre commencée : cette œuvre était l'initiation lente du genre humain à la propriété et à la liberté par le sacrifice. Rome était douée d'une puissance d'expansion et d'absorption merveilleuse. Nous la verrons sans cesse joindre et incorporer à son existence celle des nations vaincues. Heureuse défaite ! C'est en passant par Rome, en recevant ses lois, ses croyances, sa langue, ses lumières, son sang, que les peuples de l'antiquité, les peuples barbares, arriveront des ténèbres du monde ancien aux clartés du monde moderne. Elle enfante incessamment des citoyens, des hommes libres. Si elle dépouille de leur nationalité les races conquises, elle les revêt des caractères de son type idéal. Entrer dans Rome, dans les droits qu'elle communique, dans la civilisation qu'elle personnifie, c'est le vœu de toutes les misères, de toutes les idées démocratiques et militantes. Le christianisme mettra quatre siècles à pénétrer dans la cité par une trace de sang ; mais Rome prise, l'univers est soumis.

Le paysage d'Italie, c'est la Grèce, plus les volcans. Le génie romain ne diffère également du caractère grec que par l'action : il pousse sans cesse sur le monde la lave de ses conquêtes et de ses progrès.

L'action envahissante, l'idée unie à la force, l'unité par

(1) Ce que nous rapportons ici de Romulus, quelques historiens l'attribuent à Tullus Hostilius ; il n'importe : les deux histoires se touchent par tant de traits de ressemblance que ces deux personnages paraissent n'en faire qu'un.

les armes, la liberté par le privilége, l'initiation par la Cité, l'affranchissement des vaincus par l'adoption des vainqueurs : voilà Rome.

SUITE DES TEMPS FABULEUX. — BRUTUS. — EXPULSION DES ROIS. — HORACIUS COCLÈS. — MUCIUS SCOVOLA.

Au commencement, Rome fut possédée par des rois (*principio Romam reges habuère*); les nations ne s'appartiennent qu'à un certain âge social, quand le sentiment du droit les a mises sur la trace de leur personnalité.

A chacun des noms propres qui marquent l'évolution de l'ère monarchique chez les Romains se rattachent des progrès que les rois, bien entendu, n'ont pas accomplis par eux-mêmes, mais qu'ils se sont appropriés en vertu de cette fiction : l'honneur de ce que le peuple fait revient à celui qui le gouverne. C'est ainsi que l'on dit chez nous le siècle de Louis XIV, comme si Molière, Bossuet, Fénelon, Pascal, Domat, Boileau, Corneille, Racine, Lesage, Perrault, avaient pensé dans le cerveau du *grand roi*.

Numa représente l'élément religieux qui, succédant à la force et à l'action, adoucit les mœurs, jette le fondement des lois, développe les institutions naissantes en les couvrant de la paix. Ce Numa, symbole de l'aristocratie sacerdotale, qui avait ressaisi le pouvoir, après l'assassinat de Romulus, institua les fêtes du dieu Terme, pour que les limites des possessions fussent inviolables. Le principe religieux introduit dans la propriété le caractère d'immobilité et de perpétuité, qu'il imprime à tous ses ouvrages.

Numa c'est la consécration des bornes.

Sous l'influence de l'esprit sacerdotal se rencontre éternellement le régime des castes. Numa distribua le peuple en corps de métiers, en communautés, dont chacune avait ses mœurs, ses priviléges. Les historiens ont prêté à Numa l'intention d'éteindre par ce moyen un germe de division qui restait entre les Sabins et les Romains. Cette mesure tendait effectivement à dissoudre le sentiment de la nationalité, en donnant à chacun pour patrie la classe à laquelle il était incorporé, son métier, sa chose. Nous ne nions pas que la politique n'ait déterminé la conduite du prêtre-roi dans cette circonstance délicate; mais au-dessus de la politique, au dessus de la volonté même des législateurs, plaignait l'influence du dogme. Parquer les hommes, faire de la société un damier, tracer entre les conditions civiles des limites, grouper les travailleurs par catégories, de manière à les identifier à leurs instruments de travail, c'est l'universelle aspiration des théocraties. On appelle cela *régler* les destinées humaines; soit, mais c'est l'infirmité des esprits courts ou enchaînés que de prendre la règle pour l'ordre.

Les traits de ressemblance entre le caractère de Numa et celui de Lycurgue sont frappants : l'un et l'autre figurent cette aristocratie sacerdotale, immuable dans son dogme et ses institutions, pacifique et dure, dompteuse d'hommes, qui tend par système à la communauté, mais à une communauté muette, où l'orgueil de caste se continue, où la liberté se perd dans la violence de l'organisation, où la personnalité humaine disparaît dans le travail ou dans la guerre : Numa succède à Romulus comme Lycurgue à Thésée, l'élément religieux qui accapare à l'élément belliqueux qui fonde les nations, les villes.

La mort tranquille de Numa contraste avec celle de Ro-

mulus qui fut violente. Numa s'éteignit dans le succès de son œuvre. Sa mémoire est restée célèbre. Tous les législateurs, tous les rois, tous les hommes, tous les mythes de l'antiquité qui ont servi les intérêts de l'aristocratie ou du sacerdoce ont été beaucoup mieux traités par l'histoire que les héros de la démocratie. La raison en est simple : les historiens appartenaient à la classe privilégiée, à celle qui d'abord fit la tradition. N'en est-il pas encore de même dans les sociétés modernes ? Pendant des siècles le supplice a été le moindre châtiment de ceux qui se dévouaient à la cause populaire ; l'insulte, le mépris, quelquefois même le silence de l'histoire venait les frapper après la mort. Jusqu'à ces derniers temps, combien la plume aristocratique des historiens n'avait-elle pas défiguré les grands caractères de la révolution française ? Le peuple qui voyait dans les livres les hauts récits et les portraits flattés des ennemis de la nation n'avait qu'à détourner les yeux, en disant, comme l'animal de la fable : « Oh ! si nous savions peindre ! »

Ici un conte : longtemps après la mort de Numa, à la suite d'une inondation qui avait remué l'intérieur des terres, des livres furent trouvés dans un coffre. Ces livres traitaient de matières religieuses. Un certain Pétilius, qui alors était préteur, ayant été chargé de lire ces manuscrits, dit au sénat que ces livres étaient dangereux parce qu'ils ne s'accordaient pas avec la religion établie. Sur ce rapport le sénat les fit brûler. Cette fable nous indique l'intérêt que prenaient les grands de Rome à maintenir le culte national contre les changements et contre la curiosité. Soustraire les mystères au peuple, c'est toujours le système des castes sacerdotales et aristocratiques.

Il est curieux de voir l'influence occulte d'une femme présider à cette vie de Numa et au développement du caractère romain, qui était pourtant un caractère mâle. Égerie, Vesta, deux figures mystérieuses ! Il est vrai que ces femmes n'ont rien de tendre, ni de souriant, au contraire : une chasteté froide, une austérité solennelle et farouche, une inspiration sombre, qui recherche les bois, le silence, les fontaines. Quelle plus délicieuse image cependant du rôle dévolu à la femme que ces vestales, gardiennes du feu sacré ! que font encore de nos jours les femmes dans la société ? elles gardent le feu, elles conservent l'amour. Le feu éteint, les nations s'éteignent.

Tullus Hostilius : passons ! Ancus Marcius, les Romains rapportent à son règne des constructions utiles, un pont sur le Tibre, le port d'Ostie, un mur et (ce qui l'honneur moins) une prison. Il est vrai qu'en revanche il fit creuser des salines au bord de la mer et distribua au peuple une grande partie du sel qu'on en tirait ; si nous rapportons ces détails, c'est pour confirmer une observation déjà faite : la reconnaissance des peuples pour les hommes qui les ont gratifiés des choses nécessaires à la vie. Ce grain de sel tombé dans la mémoire de Rome, en voilà assez pour conserver un règne.

A mesure que Rome s'étendait par les constructions et les accroissements de terrain, elle achevait sa physionomie. Quelle singulière harmonie met la nature entre les formes matérielles et les destinées des villes. L'éternité de cette cité toujours renaissante était, pour ainsi dire, inhérente à sa configuration géographique : la Rome aux sept collines, l'hydre à sept têtes.

A Tarquin l'Ancien l'honneur de ces grands travaux qui élevèrent Rome à la dignité d'une nation princière et grave,

des aqueducs, des égouts, des temples, des écoles. Il créa cent nouveaux sénateurs (*patres minores gentium*) qu'il tira des familles plébéiennes.

Servius Tullius diminua l'intervalle qui séparait les deux ordres. Un décret permit de rendre la liberté aux esclaves et, qui plus est, d'incorporer les affranchis au nombre des citoyens. Ce roi paraît avoir été favorable à la démocratie : aussi rencontra-t-il, comme Romulus, la mort violente. On connaît l'histoire de sa fille Tullie, portée dans un char et poussant sur le cadavre paternel les chevaux consternés.

L'histoire a chargé de crimes le règne de Tarquin le Superbe, non sans doute qu'il fut plus mauvais roi que bien d'autres ; il eut seulement le tort et le malheur pour lui d'être le dernier. La haine s'amasse lentement sur les institutions et tout d'un coup éclate. Les Romains personnifièrent, dans Tarquin, l'horreur que commençait à leur inspirer la domination d'un seul. La mémoire de Tarquin fut opprimée par ceux qu'il avait voulu asservir ; c'était justice. Les peuples se vengent de la royauté sur un roi. Tant pis pour celui qui accepte dans le rang suprême l'héritage des vices qui se sont assis, avant lui, sur le trône. Il est responsable pour lui-même et pour ceux qui l'ont précédé. Après s'être confondus dans son règne, les souvenirs de la monarchie se trouvent mêlés dans sa chute.

Une circonstance amena brusquement la ruine de cette puissance qui allait chaque jour s'accroissant, ce fut le viol de Lucrèce.

L'imagination des peuples, en attachant à la chute de Tarquin l'idée d'un forfait contre le droit, se montre ici conséquente avec la loi de l'histoire : derrière toutes les révolutions il y a une charte violée, une liberté, une justice violée.

Si un des effets de l'expulsion des rois n'eût été de clore à Rome l'époque symbolique ou fabuleuse, on croirait le caractère de Brutus inventé, tant on retrouve dans les principaux traits de ce personnage le caractère du peuple.

Il contrefait l'insensé, livrant sa personne à la risée du

prince, acceptant l'injurieux surnom de Brute. Couvert de ce manteau d'imbécillité, il attend.

Comment ne pas reconnaître à ces traits le peuple qui fait la bête, le Jacques Bonhomme du moyen-âge, le bouffon qui dans la personne des *sous* donnait à rire aux rois ?

Conduit à Delphes par les Tarquins dont il était le jouet plus que le compagnon, Brutus apporta, dit-on, au dieu un bâton de cornouiller creux et renfermant un bâton d'or, emblème mystérieux de son caractère. Cette image convient pareillement au caractère du peuple : écorce dure, raboteuse, grossière comme celle du cornouiller, cœur d'or.

Les jeunes fils de Tarquin eurent la curiosité de savoir auquel d'entre eux reviendrait le trône de Rome. Une voix répondit du fond du sanctuaire : « Celui-là possédera la souveraine puissance, qui le premier de vous, jeunes gens, baisera sa mère. » Les Tarquins exigèrent le plus rigoureux silence sur cet incident, à l'égard de Sextus leur frère qui était resté à Rome, afin qu'ignorant la prédiction, il perdit toute chance à l'empire. Touchante confraternité des enfants de roi ! Quant à eux, ils abandonnèrent à la fortune le soin de décider à leur retour lequel donnerait le premier le baiser à sa mère. Brutus assistait en silence à ces arrangements : on ne lui faisait pas l'honneur de se méfier de lui. Il revint avec ses compagnons qui s'en amusaient ; mais lui, donnant une autre

interprétation aux paroles de la Pythie, feignit de se laisser tomber et baissa la tête, la mère commune de tous les hommes

Il existe entre le peuple et la terre des affinités secrètes. des liens de famille ; c'est en bâissant cette mère, je veux dire en la cultivant, en lui donnant des soins et des caresses filiales, que le peuple recouvre tôt ou tard sa souveraineté.

Comment ne pas remarquer aussi l'analogie entre la tournure d'esprit de Brutus et celle du peuple ? Le peuple a une manière d'interpréter à lui ; il donne aux oracles de la sagesse humaine ou divine un sens particulier ; telle parole que vous croyez tombée dans le vide, il l'a recueillie,



JEANNE D'ARC.

il la féconde en silence, il la transforme. A la fin, il se trouve que les prophéties, les promesses du ciel adressées aux enfants des rois n'ont été faites que pour lui.

On donne à l'hébètement simulé de Brutus un motif tiré de son intérêt personnel ; il avait cru devoir recourir à ce déguisement d'esprit pour éviter la mort que Tarquin avait donnée à son père, Marcus Junius, et à son frère aîné. Les historiens qui parlent avec douleur ou avec mépris de la simplicité du peuple, de son ignorance, de sa bêtise, aux époques de despotisme et de barbarie, ne remarquent pas assez que cette lourdeur d'esprit a été un bienfait de la Providence ; c'est à ces dehors obscurs que le peuple a dû de traverser les mauvais temps et d'endormir les soupçons de la tyrannie.

L'exemple de Brutus, chez lequel l'idiotisme était volontaire et simulé, doit servir de leçon aux hommes politiques : il y a tels moments où les idées, les partis, les écoles doivent se taire et se voiler, pour ne point jeter l'inquiétude dans des pouvoirs divisés qui se rejoignent tout-à-coup, en haine de l'ennemi commun. Ce sacrifice est le plus dur de tous : il y en a beaucoup qui acceptent de signer de leur sang un acte d'héroïsme et d'éclat ; mais cette lente et muette immolation de soi-même, de son amour-propre, de sa réputation d'orateur, à un principe, voilà ce qui se rencontre rarement. On n'est pourtant pas homme d'Etat pour son plaisir ; quand on a l'honneur de se dire démocrate, on doit accepter, comme Brutus, tous les désintéressements, y compris celui de la gloire : on doit savoir perdre son esprit dans la lutte pour le retrouver dans la victoire du peuple.

L'acte de génie que la postérité admire le plus dans Brutus, c'est d'avoir joué l'imbécile.

Cette simplicité, dont Tarquin et les siens s'amusaient fort, voilà le piège auquel viendra se prendre la toute-puissance royale. Rire ! c'est le propre des tyrannies ou des majorités qui se croient fortes. Riez, messieurs ! La majorité de Louis-Philippe riait, elle aussi ; elle riait de la réforme électorale et des autres bouffonneries du parti de Brutus ; elle riait, et le 24 février elle avait disparu dans un orage !

Il y a d'ailleurs dans les classes élevées une adorable faute d'esprit, jointe à une certaine sécheresse de cœur, qui leur fait considérer comme une naïveté ou une folie de croire aux aspirations des masses, aux changements à introduire dans la société, aux progrès inévitables de l'opinion publique. Cette folie était sans doute celle de Brutus.

Cependant Tarquin ne rencontrait aucun obstacle à l'en-vaissement de toutes les libertés romaines. Le sénat n'était plus convoqué ; il ne se tenait plus aucune assemblée du peuple. De cette manière les emportements de la tribune ne se traduisaient plus en agitations dans la rue. Le nouveau pouvoir n'avait qu'à se féliciter des victoires remportées sur les mauvaises passions et du rétablissement de l'ordre. Il jouissait du fruit de ses efforts, il admirait les heureuses influences de son système sur la prospérité nationale et sur le développement des travaux publics, quand tout-à-coup une dernière violation du droit, à laquelle Tarquin était personnellement étranger, vint réveiller le peuple de son engourdissement, et jeta par terre en quelques heures cet édifice d'autorité absolue qui s'était si laborieusement élevé.

L'imagination des historiens n'a rien négligé pour donner aux circonstances du crime un air de réalité dramatique :

une chambre, le silence, une femme endormie, un jeune homme, Sextus Tarquin, appuyant une main sur le sein de cette femme : « Silence, Lucrèce ! » Celle-ci tirée toute tremblante de son sommeil, prières, menaces. Lucrèce oppose à cette horrible violence une vertu inflexible que la crainte même de la mort ne saurait vaincre.

Le caractère de Lucrèce est le type du caractère des femmes romaines à cette époque. Leurs qualités étaient l'humilité, la douceur, l'obéissance, l'honnêteté des mœurs, le silence. A Rome, les grands devoirs sociaux étaient enveloppés pour la femme dans les devoirs domestiques. Il ne faut plus alors être surpris si la révolution romaine sortit d'un lit profané.

Lucrèce rassemble le lendemain son père, son mari, ses parents, les principaux amis de sa maison, et leur découvre l'outrage dont elle vient d'être victime. On essaie de la consoler : « C'est la volonté qui pèche, non le corps. » Grande maxime qui s'applique à tout : les hommes d'Etat ont beau violer la lettre des constitutions, l'esprit reste pur ; c'est cet esprit de justice qui se dégage tout bouillant de l'affront et qui proteste contre eux.

Lucrèce s'enfonce un couteau dans le cœur et tombe morte aux pieds de son père et de son mari. Il faut du sang et du plus pur, du sang offert volontairement en sacrifice à l'honneur, au sentiment du devoir, pour sacrer au front les révolutions politiques.

Tandis que les témoins de cette scène tragique s'abandonnent à la douleur, Brutus retire de la blessure le couteau tout dégouttant de sang, et le tenant levé : « Par ce sang si pur ayant l'outrage royal, je jure — et vous pren你们 à témoins, ô Dieux ! — je jure de détruire par le fer, par le feu, Tarquin le Superbe, sa femme criminelle et toute sa race, et de ne plus souffrir de rois à Rome, ni eux, ni aucun autre. »

O serment de Brutus, tous les siècles te répètent sur le cadavre sanglant de la liberté que les rois et les fils de rois ont, pour ainsi dire, violé dans la personne de Lucrèce ! Nous jurons, nous aussi, nous les fils de 92 et du 24 février, nous jurons, non sur le poignard, mais sur l'épée, nous jurons de ne plus souffrir de rois en France, ni les Bourbons, ni aucun autre.

Manes de nos pères, ombres de 92, levez-vous et recevez notre serment !

Brutus passe ensuite le couteau à Collatin, puis à Lucrécius et à Valérius, qu'étonne un si prodigieux changement. Qui donc fait jaillir un esprit nouveau de la tête et de la poitrine de cet homme ? Quoi ! cet inspiré, ce vengeur, ce Dieu des offensés et des opprimés, c'est la Brute ! l'étonnement des grands de Rome, à la vue de cette transformation, me représente la surprise de la cour en 89, quand on vit Jacques Bonhomme parler par la bouche de Mirabeau.

Le serment de Brutus ressemble au serment du jeu de Paume.

Comme on leur prescrit, ils jurent. Alors toute leur douleur se tourne en rage. Brutus les appelle à détruire la royauté, ils le suivent. Le corps de Lucrèce enlevé de la maison, ils le portent sur la place publique.

Un cadavre de femme va devenir le piédestal de la République romaine. C'est aussi sur des cadavres qu'en 1830 et en 1848, le peuple de Paris a juré deux fois haine à la monarchie ; c'est la voix des morts qui a crié : Vengeance !

La nouveauté du spectacle attire les citoyens. L'indigna-

tion agite les cœurs, une horreur universelle se répand sur les visages. Chacun prend pour lui l'outrage que cette femme a subi, la douleur du père. N'avaient-ils pas tous été outragés dans leurs droits, dans leurs libertés, dans leur honneur de citoyens? Les offenses et les vengeances se mêlent. Il n'y a bientôt plus qu'un peuple d'outragés qui demande justice.

L'émotion déborde; mais d'un geste Brutus réprimande ces larmes et l'inertie de ces plaintes. Calme dans la colère, il propose le seul parti qui convienne à des Romains, à des hommes, celui de prendre les armes contre l'ennemi commun. La voix de Brutus remue les entrailles de la multitude. Dans cet homme que transfigure l'illumination soudaine de la liberté, le peuple se reconnaît. Comme Brutus, le peuple jette brusquement ce masque d'insouciance et de résignation stupide qui cause la sécurité des tyrans et qui provoque leur mépris; il suffit pour cela de la vue de l'injustice. Quand son sang est remué par une violation manifeste du droit, on voit alors l'inspiration jaillir comme un éclair sur son large visage. C'est encore de la folie, si l'on veut; mais cette fois, c'est la folie sublime du dévouement et de la vengeance.

La Révolution romaine se fait homme dans Brutus.

Les plus braves, parmi la jeunesse romaine, se présentent tout armés; le reste suit. Le crime s'était passé à Collatine, on marche sur Rome. Partout où cette multitude armée s'avance, frayeur et tumulte. Mais lorsqu'on voit Brutus et les premiers citoyens de l'État à la tête de cette colonne, on se rassure sur leurs projets quels qu'ils soient. On arrive dans les murs de Rome. De toutes les parties de la ville les citoyens accourent sur la place publique. Brutus harangue le peuple: ce n'est plus le même homme. Ce changement n'étonne pas moins à Rome qu'à Collatine. De ce rude et vil fourreau sort, acérées comme le glaive, l'intelligence et la parole qui doivent percer au cœur la tyrannie des Tarquins. Il raconte la violence exercée sur Lucrèce; il dit le despotisme orgueilleux de Tarquin, les travaux et les misères du peuple, de ce peuple enfoui dans des fosses, dans des cloaques.

Toutes les révolutions politiques s'appuient d'abord sur la question sociale, sur les griefs et les misères de la classe laborieuse: pourquoi faut-il que, le lendemain du succès, elles tournent le dos à leurs promesses, et qu'elles consacrent sous une nouvelle organisation du pouvoir ces mêmes injustices dont elles se sont servies pour détruire le régime précédent?

L'effet immédiat des grandes commotions populaires, c'est de réveiller chez l'homme le sentiment de sa dignité, chez les citoyens le sentiment national. Brutus demande à ceux qui l'écoutent si, eux Romains, ne sont sortis vainqueurs de la lutte avec les peuples voisins, que pour être transformés en ouvriers ou en maçons. L'erreur des peuples anciens était d'attacher une idée dégradante aux travaux de l'industrie. Les ouvriers de construction sont au moins aussi nobles que les ouvriers de carnage; mais, quand un pouvoir est justement condamné, tout se tourne contre lui, tout lui devient obstacle, tout jusqu'aux préjugés sur lesquels il s'appuyait lui-même pour se soutenir.

Entraînée par l'orateur, la multitude prononce la déchéance du roi et condamne à l'exil Tarquin, sa femme et ses enfants. Brutus marche au camp afin de soulever l'armée. Le roi comptait sur ce rempart de fer pour protéger

sa tyrannie. Vain espoir! On a beau parquer l'armée dans un camp, elle est soumise, quoi qu'on fasse, aux influences du peuple. Le couteau de Lucrèce avait fait tomber toutes les armes de la résistance: ce couteau, la royauté allait bientôt le sentir dans son cœur.

Tullie, la reine, s'enfuit de son palais, recueillant partout sur son passage les exécration de la foule; hommes, femmes invoquaient sur sa tête les furies vengeresses des parricides. — Nous avons vu de nos yeux avec quelle rapidité le peuple passe dans ces cas-là de la soumission aveugle au dédain et à l'insulte. Seulement, de nos jours, ce ne sont ni les cris, ni les exécration, ni les injures qui poursuivent la fuite des rois et des reines; c'est le silence.

La nouvelle du mouvement arrive dans le camp aux oreilles du roi. Surpris et effrayé, Tarquin accourt à Rome pour y étouffer la Révolution naissante. Il trouve les portes fermées. — **Ouvrez! — Qui est là? — Le roi. — Nous ne voulons plus de rois.**

On lui signifie son exil.

L'histoire doit être impartiale. On a beaucoup parlé des crimes de Tarquin; ces crimes qui auraient déterminé sa chute, je suis encore à les chercher. Serait-ce d'avoir supprimé le sénat, confisqué les libertés publiques, éloigné la multitude des affaires de l'État? Mais, à un certain point de vue, cela s'appelle faire du gouvernement, faire de l'ordre. Ces grands travaux publics qu'on lui reproche, on les admirait dans son prédécesseur, l'autre Tarquin. Violer une femme! Ce ne fut point son fait, mais celui de son fils Sextus, et ensuite si, au lieu d'être une dame de sang noble, Lucrèce eût été une obscure plébéienne; si même cette femme de cœur, punissant sur elle-même l'outrage fait à sa vertu, n'avait pas attiré, par cet éclat, la vengeance du peuple; si victime volontaire de la fidélité conjugale, son cadavre n'eût servi de drapeau à la haine de Brutus, le forfait de Sextus Tarquin eut passé comme tant d'autres que la clémence de l'histoire couvre chez les princes d'un pardon officieux.

Le crime de Tarquin (mais celui-là très réel), ce fut d'être roi, dans un temps où l'on ne voulait déjà plus de la royauté.

Toutefois, telle est la timidité du progrès, même après une révolution accomplie, que ce nom de roi devenu odieux, les Romains n'osèrent point l'abolir; ils le transportèrent à une magistrature sacrée, en instituant un **roi des sacrifices**.

C'est le sort des pouvoirs tombés que de se réfugier dans la religion des peuples. En France, nous n'avons plus de roi, mais nous avons encore un pape qui est à Rome; nous disons *citoyen* aux ministres et nous disons *monseigneur* aux évêques; cette hiérarchie féodale que nous avons détruite, avec ses vieux usages et ses priviléges, nous la retrouvons au pied de l'autel, parmi les flots d'encens et les adorations prosternées.

Le culte étant ainsi chez les nations le reliquaire des institutions déchues, on ne doit pas s'étonner des obstacles que les formes religieuses mettent au progrès des formes politiques.

Les rois furent détrônés à Rome dans la même année qu'Athènes secoua le joug des Pisistratites. Cette observation, que nous avons déjà faite et que l'histoire renouvelle à chaque instant, semblerait indiquer qu'il existe entre les nations des mouvements sympathiques, soumis à une cause

mystérieuse, puisque sans s'être concertées, les mêmes manifestations éclatent à la fois chez des peuples qui n'ont encore eu entre eux que très peu de rapports. Nous avons vu ce phénomène curieux se reproduire souvent dans les sociétés modernes. Il semble, surtout dans les temps de révolution, qu'un fluide magnétique européen coure de nation en nation, et mette dans toutes les têtes la même pensée, le même sentiment dans tous les cœurs. Ce qui se passe alors à Paris se passe, presque dans les mêmes conditions, à Rome, à Berlin, à Vienne, à Varsovie, à Milan. Faut-il conclure de là que l'humanité est une, et que malgré ces délimitations géographiques, nécessaires du reste à l'individualité des races et au développement des caractères nationaux, le même esprit, le même sang circule dans ce grand corps qu'agit, par de secrètes pénétrations, la même influence divine ?

Ce qui m'étonne, c'est de retrouver derrière ces deux révolutions deux femmes : Lucrèce et Leæna, l'épouse et la courtisane.

L'une croyait n'obéir qu'au devoir conjugal, l'autre qu'à l'amour ; toutes deux ont versé leur sang pour la liberté. -

Les Romains assemblés par tribus et par curies avaient porté le décret irrévocable contre la royauté. C'était véritablement l'ouvrage de la nation, puisque dans cette espèce de comices, les richesses n'étant comptées pour rien, tous les suffrages étaient égaux. Mais quand il fallut pourvoir au gouvernement de la République, les patriciens, attentifs à leurs intérêts, préférèrent les comices par centuriae, où la première classe l'emporta sur toutes les autres.

Les aristocraties veulent bien du peuple pour détruire ; elles n'en veulent pas pour reconstruire.

On se souvient, en lisant cette histoire, de la révolution de 1830 : l'aristocratie de la classe moyenne, qui dominait alors, voulut bien appeler la multitude pour renverser une monarchie de droit divin qu'elle détestait, et pour prononcer la déchéance d'un gouvernement qui blessait son amour-propre ; mais quand il s'est agi de remplacer ce qui venait de tomber, cette même bourgeoisie a éloigné le peuple de ses délibérations, et a confié à une Chambre, élue par le *pays légal*, le soin de reconstituer un nouveau pouvoir.

A Rome, l'État républicain succéda au monarchique ; le sénat et la noblesse profitèrent des débris de la royauté ; ils s'en approprièrent tous les droits. La révolution romaine ne fut ainsi qu'une révolution de forme ; le peuple fut écarté de la victoire par ceux-là mêmes qui l'avaient poussé à vaincre.

L'ancienne constitution du pays fut légèrement remaniée : au lieu d'un prince perpétuel on élut, pour gouverner l'État, deux magistrats annuels, tirés du corps des sénateurs, auxquels on donna le titre de *consuls*, pour leur faire connaître qu'ils étaient moins les maîtres de la République romaine que ses conseillers.

L'autorité souveraine résidait dans l'assemblée des vieux, dans le sénat-roi. Ce sénat fut lui-même retouché. Le nombre de ses membres fut porté à trois cents. Les nouveaux pères, choisis parmi les personnages de l'ordre équestre, furent nommés pères conscrits pour les distinguer des anciens. Le peuple vit avec joie cette intrusion de quelques citoyens nouveaux dans cette assemblée sacrée, dans ce noyau de l'aristocratie romaine, qui devait de siècle en siècle s'élargir et envelopper peu à peu la Ville, la nation, l'univers dans le cercle de ses adoptions successives. Cette

faible mesure, ces imperceptibles réformes satisfirent, du moins pour l'instant, la multitude. Le peuple se contente de peu : en fait de liberté, il ressemble beaucoup trop au chien de la fable qui quitte sa proie pour l'ombre.

La classe si nombreuse des prolétaires n'avait en effet conquis à l'expulsion des Tarquins qu'une ombre de démocratie, une ombre de liberté ; elle s'en aperçut trop dans la suite.

Le peuple est un artiste en révoltes ; il se plaint si justement dans son œuvre, il jouit si bien de sa victoire, il en savoure l'ivresse avec une volupté si délicate, qu'il oublie toujours de s'en assurer les fruits. Comment d'ailleurs demander au peuple romain, qui sortait à peine de la barbarie, une prévoyance de l'avenir, une habileté de conduite qui manque à des nations beaucoup plus avancées dans le sentiment du droit et surtout beaucoup plus averties par l'expérience ? Comment la plèbe romaine n'aurait-elle pas perdu aussitôt une conquête que la multitude en France a laissé échapper trois fois après trois révoltes ?

Est-il d'ailleurs besoin de le dire ? les révoltes politiques ne sont jamais sans influence sur les réformes sociales. Quoique la multitude romaine ait d'abord bien peu gagné à l'expulsion des rois, quoique l'écroulement de la monarchie n'entamât en rien la constitution aristocratique du pays ni les priviléges des riches, cependant l'obstacle aux progrès de la démocratie romaine et à l'amélioration du sort des classes pauvres s'abattit avec le trône des Tarquins. Les grandes luttes auxquelles nous allons assister, les violentes tempêtes du Forum, les agitations tribunitiennes, dont le résultat sera toujours d'arracher à l'aristocratie quelques concessions, quelques lambeaux de droits, n'auraient jamais pu se produire sous la royauté.

Le peuple avait l'instinct des résultats que contenait pour lui la République, quoique exploitée au profit de ses maîtres, quand, à la voix de Brutus, il prononça le fameux serment de ne souffrir jamais aucun roi à Rome, ni quiconque pourrait devenir un danger pour la liberté.

Les nations, surtout quand l'aristocratie les gouverne, n'enjambent pas résolument d'une forme à une autre ; elles apportent dans leurs changements politiques toute sorte de timidité et de réminiscence ; c'est ainsi que dans le passage de la monarchie à la république, Rome marqua sur ses constitutions nouvelles, sur ses pouvoirs nouveaux, la trace de ces précautions transitoires, qui rendent les progrès comme non avenus. Ce dont les nations se défont encore le plus difficilement, en pareil cas, c'est de l'idolâtrie du sang. Il semble qu'on doive chercher l'héritier du pouvoir déchu dans celui dont la naissance touche de plus près au trône. Ainsi fit la France en 1830 ; et dans une autre circonstance. Antérieure de plus de deux mille ans, Rome ne pouvait faire mieux. Elle choisit un des deux consuls dans la famille de Tarquin ; elle nomma Collatin, le mari de Lucrèce, qui, ayant plus souffert des violences du dernier règne, était plus intéressé que tout autre à la vengeance de l'outrage qu'il avait reçu.

Cette garantie ne parut pas suffisante à Brutus. Celui qui, pour tromper les soupçons de la tyrannie, avait su contrefaire le fou et l'imbécile, n'était pas d'humeur à s'endormir sur les dangers qui entouraient la liberté naissante. Ombrageux (il faut l'être dans les républiques), il vit un inconveniient et une menace pour la démocratie à ce que la race, le nom des rois occupât, sous le règne du peuple,

la première magistrature de l'État. Brutus convoque l'assemblée. Là, fixant sur Collatin des regards dans lesquels l'amour de la république l'emportait sur l'affection privée : « O Lucius Tarquin, s'écrie-t-il, nous nous en souvenons, nous aimons à le reconnaître, tu as chassé les rois, achève ; emporte d'ici un nom qui rappelle la royauté. Éloigne avec ta présence la crainte que tu inspires à nos institutions nouvelles. Va donc ! pars l'ami du peuple romain ; délivre la ville d'une inquiétude peut-être vainue ; mais tous les esprits sont persuadés que la royauté ne peut disparaître de Rome qu'avec la famille des Tarquins. »

L'étonnement qu'exerce chez le nouveau consul une motion si subite et si imprévue lui ôta d'abord la voix. Il allait enfin parler, lorsque les principaux de la ville le circonviennent ; ils appuient l'avis de Brutus ; ils entourent Collatin de leurs prières. Après quelques résistances bien naturelles, Lucius Tarquin, vaincu par l'autorité des sages, par le vœu unanime de ses concitoyens, abdique enfin le consulat dont ces mêmes citoyens l'avaient revêtu, dans un moment d'erreur et d'entraînement universel. Il sort de Rome. Brutus, en vertu d'un sénat consulte, fait prononcer par le peuple le bannissement de tous les membres de la famille des Tarquins.

Ce bel exemple de sacrifice, l'histoire le propose à tous ceux que la fatalité d'une naissance royale ou princière condamne à être, dans toute démocratie, un objet d'effroi pour les libertés naissantes, un obstacle au développement des institutions nouvelles, un drapeau d'intrigue pour les ambitions détrônées qui aspirent à remonter dans l'opinion publique.

Si l'on en croit l'historien Tite-Live, ce sacrifice médiocrement volontaire aurait été arraché à Collatin par la crainte et par la prévoyance de l'avenir ; il s'exécuta lui-même d'assez bonne grâce pour prévenir la justice du peuple qui, au terme de ses fonctions consulaires, aurait bien pu lui infliger, avec la perte de ses biens, un exil plus pénible et moins honorable. Le peuple romain, ce peuple si sage, si au-dessus des terreurs réelles ou imaginaires, avait alors peur d'un nom.

Les rois sont, avant et après leur chute, le tourment des nations ; assis sur le trône, ils agitent l'État par leurs violences et par leurs exactions ; chassés, ils troublent la paix publique par leurs intrigues, par les alarmes qu'ils causent aux intérêts du commerce et de l'agriculture, par les intelligences qu'ils se ménagent au sein même du gouvernement nouveau. C'est une question à débattre : si les rois, ces fléaux des peuples, sont plus dangereux par leur présence ou par leur absence ?

Tarquin, il est superflu de le dire, n'avait pas renoncé à ses droits sur la couronne. Voir dans la substance de leurs sujets, dans les priviléges du sang royal, dans l'empire qu'ils exercent sur les autres hommes, une propriété inaliénable, c'est l'éternelle folie de ceux qu'une révolution précipite du rang suprême. Cette autorité souveraine dont Tarquin s'était séparé lui-même par la violence et par le crime, il veut maintenant la ressaisir dans le sang de la guerre civile et au milieu des horreurs de l'invasion. Comme Hippocrate, chassé d'Athènes, Tarquin va demander protection aux cours et aux armées étrangères.

Il existe entre les rois la même solidarité qui existe entre les peuples. A chaque trône qui s'écroule, tous les autres trônes s'ébranlent. L'injure reçue par l'un d'eux, de la part d'une nation qui ressaisit l'exercice de sa souveraineté, est une injure personnelle pour chacun de ces maîtres orgueilleux. Les rois se confondent dans le principe d'autorité, comme les peuples dans le principe de liberté. Il ne faut donc pas être surpris de voir Porsenna s'associer à la disgrâce de Tarquin.

Les Tarquins ne pouvaient plus vivre dans une condition privée ; le nom qu'ils portaient, odieux ou non, réveillait autour d'eux le souvenir d'une défaite. Ce qui montre, en effet, combien les rois sont hors nature, c'est que le sort des princes détrônés est inqualifiable ; êtres déclassés, êtres sans rapport à rien, ils deviennent alors pour les autres et pour eux-mêmes un embarras. On ne sait même plus quel nom ni quel titre leur donner, tant ces titres conventionnels et ces dignités fastueuses, dont on les couvrait, tombent, pour



SAVONAROLE.

ainsi dire, et s'éteignent dans leur chute. Par une fatale punition de la justice divine, ils restent des êtres d'exception jusque dans l'exil, jusque dans l'opprobre, et subissent ainsi la peine de s'être séparés de l'humanité.

Robespierre avait bien raison quand, parlant des dangers que les rois accumulent autour des démocraties naissantes, il ajoutait, avec un plissement de lèvres amer, avec un sourire dédaigneux : « Je ne parle pas de leurs armées ! »

— Non, ce ne sont pas les machines de guerre dont la tyrannie dispose, ce ne sont pas les chars, les javelots, les lances, que les peuples libres ont le plus sujet de redouter; au fer ils répondent par le fer: les armes les plus dangereuses, celles contre lesquelles ne se tient pas toujours assez en garde la loyauté des nations récemment affranchies, ce sont la perfidie et la trahison. Ces armes, Tarquin ne pouvait manquer de s'en servir.

Les révolutions politiques abattent les pouvoirs monarchiques; mais, dans les commencements surtout, elles passent par-dessus les mœurs sans les réformer; or, c'est dans les mœurs, c'est dans l'attachement aux richesses, c'est dans l'amour des plaisirs et de la débauche, c'est dans la corruption et dans le désir immoderé de parvenir, que réside la racine de la royauté. Cette racine, demeurant dans les cœurs intacte et toute vive, malgré le changement survenu dans les affaires, il faut bien s'attendre que l'esprit monarchique repoussera, le premier élan révolutionnaire étant calme, et que cet esprit portera des fruits séditieux.

Il y avait à Rome une jeunesse dorée. Cette jeunesse, qui appartenait aux premières maisons patriciennes, regrettait le gouvernement monarchique. Du même âge que les jeunes Tarquins, compagnons de leurs plaisirs, accoutumés à la vie des cours, ces sybarites trouvaient que leurs passions étaient plus à l'aise sous la royauté que sous la république. Depuis que les droits étaient égaux pour tous, ces jeunes *viveurs*, qui recherchaient toujours la licence, se plaignaient, entre amis, de ce que la liberté des autres s'était tournée contre eux en esclavage. — « Un roi, se disaient-ils, est un homme dont on peut tout obtenir, qu'on ait des droits ou non; un homme auprès duquel il y a toujours carrière à la faveur et au bienfait. Mais vos lois, c'est quelque chose de sourd, d'inexorable; plus favorables, plus utiles au pauvre qu'au riche puissant, elles ne font point, entre les personnes, ces différences dont nous profitions sous le dernier règne. » Voilà par quels raisonnements, ces enfants de l'aristocratie, blessés dans leurs intérêts et leurs priviléges, minaient à Rome le gouvernement républicain. Un ordre de choses fait pour tous, succédant à un ordre de choses fait pour quelques-uns, ne peut manquer, à aucune époque, de provoquer les regrets, les colères, l'opposition de ceux qui étaient compris dans les faveurs et les jolissances du régime déchu.

Les esprits étaient remués, à Rome, par ces ferment de discorde, lorsque des envoyés de la famille royale arrivèrent. Ils venaient réclamer les biens de Tarquin. L'avarice tient au cœur des rois et les suit jusque dans l'exil. Ce qu'ils voient dans la couronne, c'est surtout une propriété; cette propriété perdue, ils se rabattent sur la terre, sur les domaines privés, sur les douairies; que sais-je? De ce peuple mordu, dévoré, rongé aux os, et qui ne veut plus d'eux, ils cherchent à arracher encore un dernier morceau de chair.

Ges envoyés furent entendus dans le sénat. La discussion

dura plusieurs jours. Ne pas rendre les biens, c'était la guerre; les rendre, c'était donner des armes pour la faire. Avec les rois, tout est obstacle et danger. Cependant, ces envoyés ne cessaient d'agir dans la ville; ouvertement ils ne négociaient que la restitution des biens, secrètement ils ménageaient le retour de la royauté. Les agents de la politique étrangère profitaient du désordre et du malaise que leur démarche, unie aux sourdes menées de la réaction, jetait dans la ville, pour dégotter les Romains d'un nouvel ordre de choses si trouble: où était l'heureuse tranquillité dont on jouissait sous les Tarquins?

Ces envoyés trouvent, dans les débris de l'ancien parti royaliste, des dispositions favorables pour recevoir et aider leurs projets. A ces jeunes patriciens, que contrarie le régime des lois, ils font tenir des lettres de Tarquin. Il faut croire que ces talismans royaux ont une vertu bien efficace, puisque rarement les consciences douteuses y résistent. Un complot se forma. Les conjurés devaient ouvrir de nuit et en secret les portes de la ville aux Tarquins.

Les intrigues des agents royalistes s'appuyaient encore, il faut le dire, sur les griefs et les misères de la classe plébéienne, dont le sort n'avait point été amélioré par le changement opéré dans l'État, et que la république n'avait pas su intéresser au maintien des institutions nouvelles.

C'est à table, au milieu des fumées du vin et des viandes, que les royalistes conspirent. On souloit, ce jour-là, chez Vitellius. Échauffés, les jeunes patriciens s'entretenaient, sans témoin, de l'exécution de leur projet. Un de leurs esclaves, qui avait déjà eu vent de ce qui se passait, recueillit leur discours. Les convives n'avaient pas, en effet, songé à écarter les esclaves; un esclave c'était personne. Ce malheureux alla tout révéler aux consuls. On arrête les traîtres, et la conspiration est étouffée sans bruit.

O justice! O solidarité! Cet être que les grands ont avili, dont ils ne se méfient pas, tant ils ont effacé chez lui l'intelligence et les caractères de l'homme, qu'ils traitent comme un animal, comme un instrument de service, il est là, muet, attentif, couvrant, comme Brutus, sa vengeance sous le masque de la nullité: ces têtes de jeunes patriciens qui ne le regardent pas, lui, esclave, lui, chose, il les tient dans sa main; et comme ces maîtres l'ont dégradé sous leur mépris; comme ils ont oublié de lui donner une conscience, un cœur; comme ils ont tout fait pour étouffer en lui le sentiment de la dignité humaine, il les livrera, pour un vil gain, au bourreau.

Les classes dites supérieures recueillent dans les classes dites inférieures ce qu'elles y ont semé: ces jeunes Romains avaient semé l'abrutissement sur leurs esclaves; ils ont récolté la mort.

Cet espion rendit, sans aucun doute, un service à son pays, en donnant les moyens d'étouffer dans cette conspiration la guerre civile et les incalculables désastres que le retour des Tarquins aurait amenés dans les murs de Rome. Le malheur est que la société soit condamnée, pour se soutenir, à employer les vices et les bassesses qu'elle a formées elle-même dans les cœurs. La délation qui sauva Rome dans cette circonstance, qui la perdit plus tard, était un fruit immonde de l'esclavage.

Quant aux biens du roi, dont la restitution avait d'abord été décrétée par le sénat, on refusa de les rendre; on refusa même de les réunir au domaine public; on en aban-

donna le pillage au peuple, afin qu'ayant mis les mains sur les dépouilles royales, il perdit à jamais l'espoir de faire sa paix avec les rois. Cette politique est celle qui présida, dans notre première Révolution, à la vente des biens nationaux.

Le peuple romain venait de se venger, sur les biens de la famille royale, des complots qu'elle trama à l'intérieur contre le rétablissement de l'ordre et de la confiance publique : il restait un douloureux devoir à remplir, c'était de punir les citoyens coupables de trahison envers l'Etat. Quelle fut la surprise de Rome, quand, sur la liste des conjurés, saisie par les soins de l'espion entre les mains des conjurés eux-mêmes, on trouva les noms des deux fils de Brutus !

Le sang patricien que Brutus avait versé dans les veines de ses fils devait, malgré son caractère personnel, se retourner chez eux vers les affections de la puissance et de la famille royale. Consul et père, il devait expier dans cette alliance le contraste de sa nature républicaine et de sa naissance aristocratique.

Le supplice eut lieu sur la place publique; celui qui aurait dû être le premier éloigné de ces lieux et de ce spectacle, fut au contraire celui que désigna le sort pour présider à l'exécution. Brutus était là, calme sur sa chaise curule, dévoré en dedans par ses entrailles de père. Attachés au poteau, des jeunes gens de la plus haute noblesse attendaient la mort. A peine, si on les vit, tant les regards se portaient sur les deux fils du consul. Leur supplice excitait la pitié, leur crime l'indignation. Cependant, dans ce moment terrible, la pitié dominait. L'exécution commence. Les licteurs dépouillent les coupables de leurs vêtements, les frappent de verges. Pendant ce temps, le père, son visage, son maintien, était un spectacle pour la foule; on était avide de voir le sentiment paternel aux prises avec les devoirs de la sévérité républicaine. Nulle émotion, du moins en apparence; son visage était triste et ferme. Ses deux fils venaient de tomber sous la hache.

Brutus descendit de son siège après l'exécution, et promena sur la multitude assemblée au Forum un regard profond : ce peuple, ces citoyens, voilà désormais ses enfants. Douloureuse adoption et qui ne remplace pas toujours les liens du sang; mais, on n'est pas Brutus pour rien. Ce sentiment de paternité publique, cette fermeté d'âme qui refoule le sentiment de la famille, cet impitoyable amour de la patrie délivrée, voilà désormais les sauvages vertus de l'homme d'Etat, et qui doivent étouffer chez lui tout autre amour !

C'était un motif pour les Romains de détester d'autant plus la royauté, puisqu'elle coûtait de pareils sacrifices à la nature.

Mourir pour soi-même c'est peu; mais mourir dans ceux qu'on aime, mourir dans les siens, dans une jeune femme, dans une vieille mère, qui ne peut survivre au jugement de son fils et qui s'éteint dans les larmes, voilà le vrai supplice; c'est à ce supplice, le seul dur, le seul méritoire, que les hommes politiques doivent préparer leur courage.

Quelques historiens n'ont vu dans l'action de Brutus que l'horrible sang-froid d'une âme indifférente et stoïque; voire ainsi c'est ne rien comprendre aux lois de la nature humaine; si Brutus n'eût cherché ses fils, il ne les eût point immolés. Il fallait qu'il fût bien sûr de son cœur, de ses sentiments paternels, pour donner au peuple romain et pour se donner à lui-même le spectacle d'un dévouement

qui étonne toutes nos idées. Un tel sacrifice n'est possible qu'à celui qui aime.

Et nous, fils des temps modernes, nous qui jouissons d'un commencement de liberté, bien faible sans doute et bien douteuse, souvenons-nous, avec attendrissement, de ce que ce bien si médiocre qu'il soit a coûté à nos pères; souvenons-nous de l'horrible résolution de Brutus et de son cœur déchiré; souvenons-nous des hommes de 93, dont les entrailles romaines ont frémi plus d'une fois sous la toge, à la vue des sacrifices nécessaires qui affligeaient alors la nature, l'humanité; souvenons-nous, et jurons par les souffrances de ces vieux de défendre, d'accroître cette liberté si chère, pour laquelle ils ont versé plus que leur sang et donné plus que leur vie !

Il y avait de Sparte à Rome. Cette impassible fureur de dévouement à une idée était, si l'on veut, une affaire de race; mais, croit-on qu'elles n'étaient pas mères, elles aussi, ces femmes lacédémoniennes qui, voyant leurs fils couchés morts sur leur bouclier, ne songeaient qu'à la patrie vivante ! Oh ! elles adoraient leurs enfants, ces fortes femmes, et c'est parce qu'elles les adoraient qu'elles osaient faire à la République le sacrifice de leur douleur. Moins aimés, elles les eussent pleurés davantage, pour s'épargner aux yeux du monde et à leurs propres yeux un doute sur leur sensibilité. L'héroïsme du dévouement est impitoyable et terrible, il choisit la place du cœur la plus tendre, la plus facile à s'émouvoir, et c'est là qu'il se porte avec le fer et le feu, avec la volonté de ne laisser rien paraître de ses larmes.

Les émissaires du roi qui avaient été les agents de cette conspiration, dont les infâmes manœuvres coûtaient à Rome le meilleur de son sang, furent renvoyés sains et saufs; la patrie ne fait pas aux étrangers, aux esclaves des rois, l'honneur de les punir. Elle réserve ses amours et ses rigueurs pour ses enfants, pour les hommes libres, sur le dévouement desquels elle croyait pouvoir s'appuyer. A ceux-là les faveurs de la hache ! Pour les autres, le mépris et l'exil.

Toutes les tentatives rétrogrades ont du moins cela de bon, qu'elles finissent toujours par procurer quelques franchises au peuple. L'esclave, qui avait dénoncé la conspiration, fut mis en liberté. On croit qu'il se nommait Vindictus; l'histoire l'appelle la Vengeance !

Brutus venait de payer la dette de sa naissance aristocratique en donnant à son pays le sang de ses fils; il lui devait encore sa propre vie. Tarquin, voyant le triste succès de ses intrigues, déchu de ses espérances comme il l'avait été du trône, se rua dans la haine et dans la fureur. Il faut le voir parcourant l'Etrurie, cherchant à lier sa cause à celle des autres rois, revendiquant son peuple, sa chose, au nom de ce qu'il appelle son droit. A l'entendre, son règne a été le plus heureux du monde; il n'a eu en vue que l'agrandissement de Rome et que la prospérité nationale. Une poignée d'agitateurs l'a renversé par surprise. Il trace le plus triste tableau de cette révolution sans motif et sans grandeur: ses biens livrés au pillage, ses services méconnus; sa race vouée à l'exécration et à l'exil. L'offense qu'il a reçue s'adresse à tous les autres rois; il les somme, au nom des liens du sang et de la couronne, de lui prêter leur concours. Il excite contre Rome, contre sa patrie, le ressentiment de ces voisins si souvent défait et entamés par les armes romaines. — Marions nos vengeances, s'écrie-t-il; vous avez à châtier des vainqueurs insolents, moi à punir des sujets rebelles !

La ressemblance entre la situation de Rome, après l'exil des Tarquins, et celle de la France, après la déchéance de Louis XVI, est frappante. Le langage de Tarquin est celui des émigrés en 92, celui des émigrés royalistes de tous les temps et de tous les régimes qui, désespérant de soulever dans leur pays la guerre civile, cherchent à précipiter sur lui les armées étrangères.

Ce roi fit tant que les autres rois entrèrent en effet dans sa querelle. Tous les souverains se lient par une sorte de parenté, par l'uniformité des intérêts et des priviléges. Il y a la famille des rois et la famille des peuples. Les Tarquiniens tenaient à Tarquin par le nom et par les liens du sang. Ils épousèrent son offense et entreprirent de la venger. Deux armées enveloppèrent Rome.

Il faut pour résister à ces formidables coalitions un dévouement impitoyable et farouche. Le sang des fils de Brutus, qui fumait encore sur la place, conseilla les Romains sur ce qu'ils avaient à faire. Qui donc eût osé reculer d'un pas, quand le consul avait immolé à la patrie, à la liberté, à l'intégrité du territoire, son propre cœur!

Dans l'histoire, Rome représente l'action. Cette action avait été comprimée sous les rois ; à leur chute, le caractère national, jusque-là captif, étouffé, se produisit dans toute son énergie.

Il n'est rien comme la liberté reconquise pour redonner du cœur à une race guerrière. Les révoltes doublent le sentiment de la défense nationale. Les peuples vont mollement au secours d'un territoire qui est la propriété d'un seul, mais quand ce territoire est ou peut devenir la propriété de tous, quand surtout ce territoire est le sol d'une idée, le sol des libertés publiques, oh ! alors viennent les rois et leurs armées, on les attend. Que dis-je ? on marche au devant d'eux, on les rencontre, on les culbute. Nous autres Français, nous savons cette histoire.

Brutus avait pris les devants, et à la tête de la cavalerie romaine était allé reconnaître l'ennemi. Il rencontre Aruns Tarquin, fils du roi, qui commandait les légions étrangères. Rien qui mette en fureur les membres de la royauté déchue, comme quand ils voient les insignes du nouveau pouvoir qui leur succède revêtir les élus du peuple. Ce fut le sentiment d'Aruns en reconnaissant de loin le consul à ses licteurs. Sa colère s'enflamme. « Le voilà donc, s'écrie-t-il, cet homme qui nous a chassés de notre patrie ! Dieux vengeurs des rois, venez à mon secours ! » C'est l'habitude des prétendants d'appeler sur leur cause la protection du ciel, comme si la royauté n'était pas la première des impiétés, et comme s'ils ne faisaient pas injure à Dieu en lui confiant leur vengeance !

A ces mots, Aruns donne de l'éperon à son cheval, et le pousse vers le consul. Brutus sent qu'on vient sur lui. Aruns et Brutus, c'étaient deux principes qui allaient fondre l'un sur l'autre et se mêler arme contre arme, corps à corps, dans une lutte furieuse. Le consul s'offre avidement au combat. Ils se précipitent alors l'un contre l'autre avec rage. Nul ne songe à se couvrir contre les coups de son adversaire ; c'est à qui portera des blessures. Ils s'oublient si bien dans leur haine et leur vengeance qu'ils se percent en même temps d'un coup qui traverse leurs boucliers. Renvérés de cheval, tous deux expirent, attachés l'un à l'autre par leurs deux lances.

Ce fut le signal d'un combat dont les Romains se retirèrent en vainqueurs et les Etrusques en vaincus.

De grands honneurs furent rendus à la mémoire de Brutus. Les dames romaines prirent le deuil pendant une année. Elles voulaient célébrer par ce témoignage public le vengeur de la vertu outragée. Elles qui étaient mères, elles comprenaient encore mieux que les hommes ce qu'il en avait coûté à ce grand cœur pour immoler ses deux fils à la liberté naissante.

Le respect qu'on avait pour la mémoire de Brutus était si grand qu'il fit prendre en haine et en soupçon l'autorité de son collègue Valerius. Une vaste construction qu'il faisait élever au sommet d'une montagne éveilla sur la nature de ses projets les accusations les plus graves. Nous admirons ces défiances ; elles annoncent chez un peuple le sentiment de ses droits et la passion de ses libertés : on n'est point jaloux des femmes qu'on n'aime pas. Le consul fait assembler les citoyens : les faisceaux s'abaissent devant la multitude. C'est la première fois que nous voyons les honneurs souverains rendus au peuple.

Valerius protesta de la pureté de ses intentions, de sa haine implacable pour les rois et pour ceux qui voudraient les continuer ; il fit mieux, il démolit sa maison. Nous n'incriminons pas ses motifs ; mais c'est assez l'habitude des hommes et des pouvoirs qui succèdent, dans les temps de révolution, à la royauté déchue, que d'obéir dans les commencements aux volontés du peuple. Puis, à mesure que l'ardeur révolutionnaire se calme, que les haines et les ombrages s'endorment, que l'autorité se fortifie, on repousse outrageusement ce même peuple devant lequel s'abaissaient les faisceaux, on oppose alors à ses volontés, à ses soupçons, à ses craintes souvent trop fondées, le dédain et la force.

Ce consul démolissant sa maison me représente assez bien un certain roi faisant gratter les fleurs de lis, après 1830, pour obéir à l'émeute, et quelques années après, faisant mitrailler au cloître Saint-Méry cette même révolution dont il avait humblement subi les volontés.

Valerius ne mérite pourtant pas qu'on lui attribue cette politique lâche et tortueuse. Il proposa quelques lois utiles qui effacèrent les soupçons, comme celle qui dévouait aux dieux infernaux la tête et les biens de quiconque formerait le projet de se faire roi. Cette conduite lui valut le glorieux surnom de Populaire.

Si les Romains s'inquiétèrent si vivement, et cette fois à tort, de la construction d'une maison sur un lieu élevé ; comment les Parisiens qui, étant plus modernes, doivent avoir plus que les Romains la jalouse de leurs droits et de leurs libertés, ne se seraient-ils pas émus dans ces derniers temps, en voyant s'élever sur leurs têtes de puissantes bastilles avec des soldats et des bouches à feu entre les pierres !

Cependant les Tarquins s'étaient réfugiés chez Porsenna, roi de Clusium. C'était toujours de leur part le même système et la même tactique : ils représentaient à leur frère quel intérêt personnel il avait à ne point laisser dégénérer en habitude cette audace de chasser les rois. Les motifs dont il appuyait ses instances sont ceux qu'on emploie de nos jours, qu'on emploiera dans un siècle, si dans un siècle il y a encore des rois à détrôner. -- La liberté, disait-il à Porsenna, a bien assez de charme par elle-même. Si les rois ne mettent pas à défendre l'autorité l'ardeur que les peuples mettent à conquérir leurs droits, c'en est fait d'eux et de la puissance royale ; les rangs seront bientôt confondus ; plus de distinction, plus de suprématie ; rien qui

s'élève au-dessus des autres hommes. Ce sera la fin des monarchies, de cette magnifique institution, la plus belle chose qui soit entre les hommes et les dieux. — On voit que les arguments, reproduits de nos jours par la Sainte-Alliance, ne sont pas neufs; ils n'en sont pas pour cela moins dangereux.

Cette fois la terreur répandue dans Rome fut extrême. Le bruit court de bouche en bouche que Porsenna s'avance à la tête d'une armée formidable. Le nom de ce roi, la valeur bien connue des Etrusques, tout concourt à jeter l'épouvante dans la ville. Le sénat tremble; pour la première fois, ces fiers patriciens sentent l'inconvénient qu'il y a de ne point appuyer les libertés publiques sur le bien-être des masses. Le moyen d'intéresser les citoyens à la défense du territoire, c'est de les intéresser aux bienfaits de la société. Ce que les patriciens redoutaient le plus, ce n'était pas les ennemis du dehors, c'était les ennemis du dedans. La ville était sourdement remuée par les influences royalistes. Ces influences trouvaient dans la misère du peuple, dans la privation de ses droits civils et politiques, dans son abaissement involontaire, un auxiliaire puissant, qui pouvait servir à lui enlever ses dernières libertés. Les royalistes espéraient que, par crainte ou par attrait d'un vil gain, la multitude effrayée ou séduite ouvrirait elle-même les portes à Tarquin. Le sénat comprit le danger. L'égoïsme, dans cette extrémité, le rendit juste.

Comme tous les pouvoirs menacés par un pouvoir plus fort, il fit au peuple des avances, des concessions. Ce que le sentiment de l'égalité, ce que la révolution romaine n'avait pu obtenir de ces riches patriciens, la crainte le leur arrache. Le monopole du sel, qu'on vendait à un taux excessif, est retiré aux particuliers et réservé à l'État. On affranchit le peuple des droits d'entrée et en général de tout impôt. On pourvoit par des approvisionnements et des achats à la nourriture des citoyens. Associer les pauvres au danger commun en les associant aux bienfaits de l'ordre nouveau, c'était la politique du sénat consterné. Cette politique, je ne la blâme pas puisqu'elle servit à briser les intrigues et

les forces de la royauté, à vaincre les horreurs d'un siège et la famine, à remplir les derniers des citoyens comme les premiers d'une même haine contre l'ennemi commun. Ce que je condamne, c'est que, le danger passé, on retire au peuple ces immunités et ces franchises qu'on lui avait accordées, pour s'assurer son concours.

C'est l'effet ordinaire des attaques de la royauté, que de surexciter les forces et le courage du peuple. Menacée de retomber sous la domination des Tarquins, la nation romaine manifesta son grand cœur et son désintéressement de la vie. Heureuses les nations qui, après avoir recouvré leur liberté, ont encore à soutenir une lutte plus ou moins longue contre les retours de la monarchie et les mouvements de l'étranger. Les révoltes faciles, suivies d'une résignation forcée de la part des souverains déchus, ont pour effet d'endormir les peuples dans le sommeil de la victoire et d'appauvrir les moyens de défense nationale contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre l'esprit de réaction.

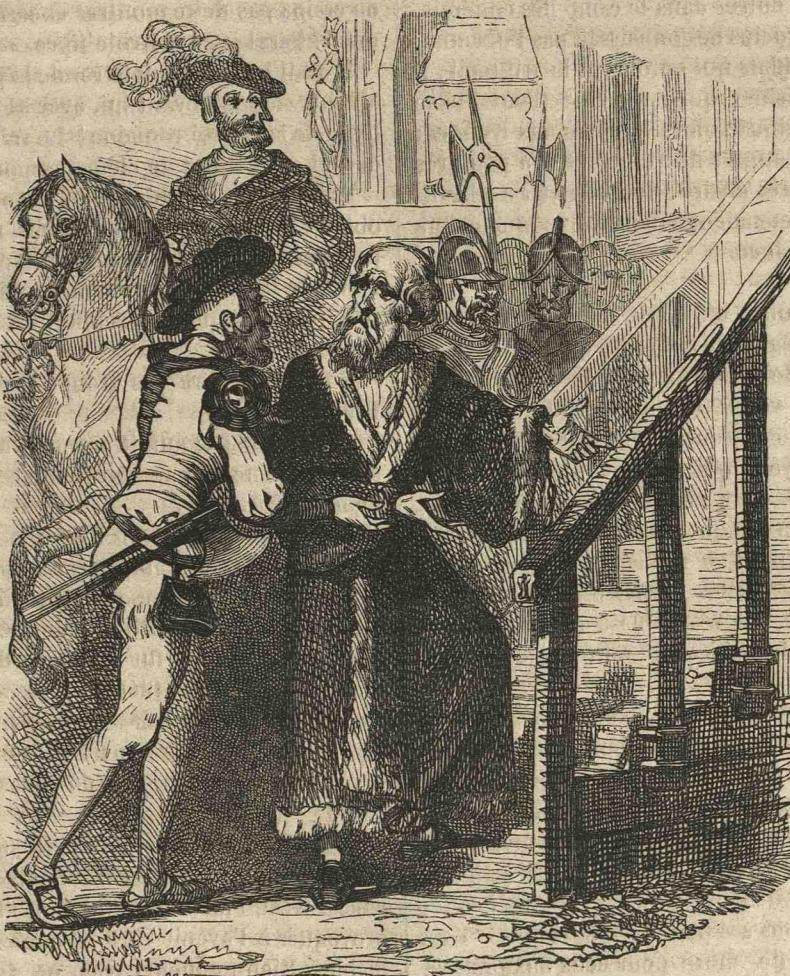
Les armées étrangères s'avancent, rasant comme par la main Porsenna et la royauté. Rome veille. L'enceinte de la ville est garnie de postes nombreux. Malgré ces précautions, elle allait être surprise; un pont de bois qu'on avait oublié de défendre allait donner passage à l'ennemi, si un homme ne s'était rencontré là. Horace Coclès est son nom. Dans ce jour il

fut le seul rempart de Rome et de la liberté.

Seul, il défend le pont contre le choc des assaillants; le pont rompu, il se précipite dans le fleuve, en invoquant le dieu du Tibre. Une statue à Horace Coclès!

Repoussé dans cette première attaque, Porsenna ne lâche point sa proie. Comme un vautour aux ailes ouvertes, la royauté presse la ville par les armes, par la faim; du haut du mont Janicule, elle menace de fondre sur Rome. La voyez-vous couver la ville d'un regard sinistre et plein de convoitise! Cette armée ennemie qui pesait sur ses remparts, sur ses défilés, le peuple de Rome la soutint dans son choc, la chassa.

Le succès de cette héroïque résistance fut partout dû au



THOMAS MORUS.

courage moral et à la fermeté d'âme. Porsenna avait des soldats; Rome avait des citoyens.

Cependant, le blocus continuait toujours et la cherté des grains augmentait la disette; quoique la concorde fût rétablie entre les citoyens par les mesures sociales que le sénat avait été contraint d'employer, on avait lieu de craindre d'un instant à l'autre la division, la fatigue, le découragement. Un homme pourvut à tout cela. Nul ne contribua plus à la délivrance que Mucius, un jeune patricien qui, après avoir consulté le sénat et avoir en quelque sorte couvert son dévouement, son sacrifice, d'une sanction légale, prit sur lui tout le poids de la guerre.

Le sénat approuve; il cache un fer sous ses vêtements et part. Traverser le Tibre, entrer dans le camp des ennemis, c'est l'affaire d'un jour. Mucius ne connaissait pas Porsenna. Mêlé dans la foule des soldats qui entourent le tribunal, il n'ose demander à ses voisins: qui est le roi? C'eût été se trahir lui-même. On distribuait alors la solde aux troupes; un secrétaire était assis auprès du roi, revêtu à peu près des mêmes ornements, très affairé, donnant accès à beaucoup de soldats qui l'entretenaient à demi-voix: Mucius tue le secrétaire au lieu du prince.

On l'arrête.

Amené au pied du tribunal, effrayant, non effrayé, il promène autour de lui des regards tranquilles qui clouent Porsenna sur son siège: « Je suis Romain, dit-il; mon nom est Mucius. Ennemi, j'ai voulu tuer un ennemi. Je ne suis pas le seul qui soit dans ces sentiments. J'ai derrière moi une longue suite de citoyens qui réclament le même honneur. Si tu veux entrer dans cette lutte, apprête-toi à combattre pour ta tête à chaque heure, à chaque pas. Tu renconteras un poignard et un ennemi jusqu'à sous le vestibule de ton palais. Nous, jeunesse romaine, nous te déclarons cette guerre. Tu n'as plus à craindre ni armes, ni combats. L'affaire se passera entre toi et chacun de nous. »

A mesure qu'il parlait, la pâleur et la colère se répandaient sur le visage du roi. Comme tous les hommes qui tremblent, Porsenna menace. Son premier mouvement est de punir le téméraire; les rois croient toujours avoir raison, par la terreur et le supplice, des dangers qui les menacent. Il ordonne de faire périr dans le feu Mucius, si ce jeune Romain ne se hâte de lui dévoiler quelles embûches nébuleuses sont dressées sous ses pas. Alors Mucius: « Vois combien le corps est peu de chose pour ceux auxquels la liberté est tout. » A ces mots, il plonge sa main droite dans un brasier allumé pour le sacrifice.

Porsenna, assassiné par la peur, regardait d'un œil froid et consterné brûler cette main; elle ne semblait pas appartenir à Mucius, tant celui-ci se montrait calme, insensible à la douleur et menaçant.

Si la royauté marquait, comme on l'a cru dans les âges d'ignorance et de barbarie, un caractère de supériorité sur les autres hommes, qui était roi dans ce moment-là: Porsenna ou Mucius?

O puissance du sacrifice! cette main brûlée, c'est la puissance de Porsenna qui tombe; c'est la terreur dont il marquait entouré qui s'évanouit; c'est la force matérielle anéantie par la force morale; c'est toute une armée détruite par un homme. Il y avait assez d'autres mains dans Rome pour défendre les remparts; mais, il n'y avait que celle-là qui, toute calcinée, put jeter l'épouvante dans le cœur du roi et

déconcerter ses projets. Ce membre retranché coûta plus cher à Porsenna qu'à Mucius.

Tuer le roi c'eût été peu, l'intimider à la bonne heure.

Mucius laissa dans l'humanité ce grand exemple; il montra ce que peut une volonté maîtresse du corps, qui ne regarde ni aux souffrances, ni à la perte de ses membres, il mit en pratique cette terrible maxime: Si votre œil, si votre main, si votre pied est utile à la patrie, arrachez-le, coupez-le et jetez-le loin de vous; il vaut mieux entrer dans la cité boiteux, borgne et manchot, que de perdre, en conservant tout le reste, la liberté qui est la vie même du sentiment national!

Cependant Porsenna frappé: « Qui es-tu donc, toi qui ne crains pas de te montrer encore plus ton ennemi que le mien? Pars! je te renvoie libre. »

Il avait hâte de se délivrer de la présence de cet homme; Mucius était là devant lui, avec sa main consumée; le fantôme de la liberté romaine! Le roi se sentait petit et faible devant cela. Il usa de clémence pour se grandir un peu.

Mais Mucius: « Puisque tu honores le dévouement, tu vas obtenir de moi pour tes biens un aveu que tu n'auras point arraché par tes menaces. Nous sommes trois cents, l'élite de la jeunesse romaine, qui avons juré ta mort. Le sort m'a désigné le premier, les autres viendront à leur tour. »

Porsenna retira ses troupes et sortit du territoire de Rome.

Quelque chose aurait manqué à la Révolution romaine, si, commencée par une femme elle n'eût fini par une femme.

Une Clélie qu'on avait livrée en otage à Porsenna et qui se trouvait dans le camp des Etrusques, se met à la tête de ses compagnes, traverse le Tibre au milieu des flèches ennemis; ramenées à Rome saines et sauves, elle les rend à leur famille. Le roi fut si étonné de ce trait d'audace qu'il mit l'action de cette Clélie, dit Tite-Live, au dessus du courage des Coelès et des Mucius. On lui décerna une statue équestre; c'était une nouveauté à Rome que de voir au haut de la voie sacrée l'image de cette fille montée sur un cheval (1).

Brutus, Coelès, Mucius, Clélie, autant de noms, auxquels se rattache à Rome la liberté fondée. Le propre des actions d'éclat c'est, en s'inscrivant dans l'histoire des peuples, de provoquer à l'avenir des dévouements, des sacrifices semblables. Rien ne meurt, rien ne s'efface; il y a du sang de Brutus dans toute l'histoire romaine; il y a de l'énergie de Mucius dans toutes les mains qui se sont dévouées au salut de la patrie; il y a de la résolution de Clélie dans toutes les femmes romaines qui ont servi la liberté; les traits de courage particulier s'inoculent à la nation, à l'humanité, et deviennent pour les âges des engagements, des exhortations à l'honneur, des nécessités héroïques. Le temps ne fait que graver dans les cœurs ces empreintes sacrées.

Le peuple romain en avait fini avec les rois; il allait

(1) Nous devons confier un scrupule au lecteur: ces beaux traits ont sans doute été embellis par l'imagination des historiens. — L'histoire se fait dans l'humanité par une sorte d'évolution embryogénique; une seconde création passe sur les germes déposés dans la mémoire des peuples, les seconde, les développe, les transforme; ce n'est point une raison, selon nous, pour reléguer dans le silence les récits plus ou moins fabuleux par lesquels l'humanité se raconte à elle-même tous ce qu'elle a fait ou tout ce qu'elle aurait voulu faire.

maintenant entrer dans un nouvel ordre de luttes, pour conquérir ses droits, ses libertés, son bien-être.

Rome vient de terminer sa révolution politique; elle va commencer sa révolution sociale.

LE PROLÉTARIAT ROMAIN. — ÉTABLISSEMENT DES TRIBUNS DU PEUPLE. — VIRGINIE.

Il y avait trois espèces d'hommes dans la société romaine :

- I. Les grands qui étaient représentés par le sénat.
- II. Les prolétaires, ainsi nommés de *proles*, comme si toute leur fonction dans l'Etat eût été de faire des petits. Cette matière humaine n'avait ni nom, ni personnalité, ni droits politiques. Elle faisait nombre, voilà tout.

III. Les esclaves. Ceux-là ne comptaient pas. Assimilés en tout aux animaux les plus vils, ils étaient vendus par tête ou par troupeau. On ne soupçonnait pas qu'il pût y avoir à leur égard de lois obligatoires.

Les prolétaires étaient au-dessous de la cité, les esclaves au-dessous de l'humanité.

Ces trois éléments de la population romaine avaient été fortement remués par la guerre contre les rois. Nous avons vu que la crainte du danger avait même arraché aux patriciens des concessions. Ce danger passé, le peuple retomba dans son isolement, dans sa misère. On avait recherché ses services; on oublia de les payer.

La royauté était abolie, mais l'esprit de la royauté n'était pas éteint, il était passé dans le sénat. Délivrés de la prérogative royale qui limitait leurs prétentions et leurs convoitises, les grands voulaient absorber dans leur ordre toute l'autorité du gouvernement. Le peuple romain était essentiellement agriculteur et guerrier; il ne connaissait d'autres instruments de travail que la charrue et l'épée. Tous les arts mécaniques étaient ignorés à Rome, ou abandonnés aux esclaves et aux étrangers. Or, comme les grands tenaient la terre, ils n'eurent pas de peine à tenir aussi la puissance.

Misérable, le proléttaire était obligé, pour vivre, lui, sa femme et ses enfants, de recourir à l'avarice des grands. Il empruntait. On prenait hypothèque sur son petit champ, sur sa tête et sur celle des siens. L'échéance arrivait; comment payer? L'usure rognait son coin de terre; l'usure s'attachait à ses os comme la rouille au fer. Et ensuite? — Hélas! il finissait par tomber, avec toute sa famille (la famille du proléttaire n'était qu'une annexe, une dépendance de lui-même) sous la main, l'inexorable main du créancier, qui lui infligeait le supplice des esclaves.

La loi disposait que le partage des terres conquises aurait lieu entre tous les citoyens; mais les grands, chargés seuls de l'exécution de la loi, disposant des emplois publics, des influences et de tous les pouvoirs réels de l'Etat, trouvaient le moyen de s'approprier la meilleure partie de ces terres et d'accroître chaque jour leur opulence comme ils accroisaient la misère des petits.

La guerre sociale s'engagea tout d'abord entre le créancier et le débiteur.

Le peuple romain était sorti de la main des rois; il lui restait, pour achever son affranchissement politique, à sortir de la main des riches.

La domination nouvelle des pa

accablante pour le proléttaire que celle des rois; elle le circonvenait, elle le serrait à la gorge, elle était de tous les jours et de tous les instants; elle ne lui laissait ni repos ni trêve; elle le tenait lié par des contrats, *nexus ob aes alienum*. Ce qui montre combien cette usurpation des grands était calculée, c'est que l'aristocratie conserva le masque jusqu'à la mort de Porsenna. Elle craignait, si elle pesait trop tôt sur le peuple, un retour de sa part vers la royauté. Mais le roi mort, elle ne garda plus aucun ménagement et se rua dans l'envahissement, tête haute.

Le droit du créancier dans lequel viennent se résumer en s'aggravant tous les autres droits de la richesse; cette main qui s'alourdit du poids de toutes les autres mains. voilà ce qui s'appuie à l'épaule du pauvre diable et qui l'écrase.

L'usure donnait aux patriciens des hommes et de la terre, les deux choses dont la race romaine fut avide. L'aristocratie foncière spéculait sur la faim du peuple pour l'attirer dans sa possession. Le débiteur devenait en effet le gage de son créancier qui pouvait prendre sa chair à défaut d'argent. S'il y avait plusieurs créanciers, on se partageait l'homme.

Les pauvres étaient les parasites des riches, et les riches à leur tour vivaient sur les pauvres; ils en mangeaient.

Le peuple romain n'était pas si simple qu'il ne s'aperçût du piège dans lequel on l'avait attiré, en le faisant passer de la tyrannie des rois sous la tyrannie du capital. Le nouveau maître en voulait à sa personne, à son champ. Or l'industrie n'existant pas, tous les droits, tous les pouvoirs, tous les avantages résidaient à Rome dans la propriété foncière; la terre faisait la loi. Un homme dépouillé de son champ n'était plus un homme.

La royauté, en tombant, s'était pour ainsi dire incorporée à la terre; s'approprier cette terre, c'était se sacrer roi. De là l'ambition des patriciens et leur avidité sans borne. Accroître l'étendue du champ et le nombre des esclaves destinés à le cultiver, c'était accroître son importance dans l'Etat. On comprend comment les possesseurs du sol, admis au partage de la souveraineté déchue dans la mesure de la richesse et en proportion de leurs terres, furent regardés par le peuple comme les successeurs directs des Tarquins.

L'effet nécessaire des inégalités sociales, c'est d'introduire la division dans l'Etat. Rome était comme partagée entre deux nations. Elle formait comme deux villes différentes: l'une remplie de richesses et d'orgueil, l'autre de misère et de rébellion sourde. Comme il y avait deux peuples, il y avait deux langues latines: la langue des riches, *lingua nobilis*, et la langue des pauvres, *lingua plebeia*.

Quand les intérêts se divisent à ce point, un conflit n'est pas loin d'éclater. Il ne manque plus que l'occasion.

Un vieillard couvert de tous les insignes de la misère se précipite dans le Forum. Son vêtement est triste, son visage plus livide encore que son vêtement. Sa barbe épaisse et ses cheveux donnent une expression farouche à ses traits. Quoique déformé par l'âge et la souffrance, on le reconnaît pour un ancien centurion. On rappelle, en s'attendrissant sur son sort, les honneurs et les hauts faits de sa vie militaire. Lui-même montre, en découvrant sa poitrine, les cicatrices qui témoignent de sa valeur. On l'entoure, on lui demande d'où lui vient cet extérieur attristé? — « Pendant que je servais, dit-il, contre les Sabins, ma récolte a été détruite par les dévastations de l'ennemi; ma ferme brûlée; mes effets pillés; mes troupeaux enlevés. Obligé de

fois plus

payer l'impôt dans une détresse aussi grande, force me fut d'emprunter; mes dettes grossies par les intérêts me dépouillèrent d'abord du champ de mon aïeul, puis bientôt de tout le reste. Enfin le mal rongeur est arrivé jusqu'à mon corps. Saisi par mon créancier, je n'ai point été jeté seulement dans l'esclavage, mais dans une prison, dans un lieu de torture. »

Il faut que la misère publique s'incarne dans un homme pour soulever l'indignation, la pitié de tous, et pour révéler dans un fait particulier la profondeur du mal dont souffre une nation tout entière. Ce vieillard en haillons, pâle et maigre, c'est le peuple romain, c'est la détresse générale qui prend une forme, une voix; c'est l'idée qui se fait drame.

Un grand cri s'élève dans la ville. Les débiteurs s'élancent de ça de là sur la place. Partout la sédition rencontre des soutiens. Plusieurs même d'entre le peuple qui n'avaient ni dettes, ni créances, se mêlent à l'indignation publique et au tumulte. Les révoltes commencent par le mécontentement de quelques-uns et s'achèvent par la justice de tous. Un sentiment de solidarité enveloppait dans ce moment-là tous les intérêts des prolétaires romains dans un seul intérêt, dans une même cause.

Quelques patriciens étaient alors sur la place. Il fallut toute la protection et toute l'autorité des consuls pour les couvrir; la multitude n'écoutait plus que sa vengeance. Le sénat se rassemble, mais lentement. Les uns, parmi les sénateurs, craignaient; les autres croyaient de leur dignité de ne pas paraître. Le peuple cependant fermenta. Il accuse l'absence systématique des sénateurs dans un moment où leur présence pouvait tout calmer par de sages et utiles mesures. Enfin les Pères, avertis du danger, se décident à se rendre dans le sénat. Le peuple se masse autour du lieu des séances. Sans peser sur les délibérations, toute cette multitude attend, animée et bruyante, un remède à ses maux.

Le plus grand désordre règne dans le sénat. Au sein de cette assemblée que presse la multitude, il se forme à l'instant même deux partis, celui du mouvement et celui de la résistance. La faction des riches se déclare hautement pour le maintien de ce qui est. Il ne faut pas souffrir une diminution d'autorité. Les nobles disent au sénat que le gouvernement lui appartient, et qu'il serait trop bon d'abandonner ses pouvoirs à une bête féroce, à cette populace effrénée, dont les hurlements arrivent jusque dans l'enceinte sacrée. Assigner pour causes à la misère du peuple la paresse, la misère, c'est l'éternelle excuse que se donnent à elles-mêmes les aristocraties. Si le peuple romain est écrasé de dettes, à qui la faute? A lui-même: qu'il travaille! Ce même peuple demande l'abolition des dettes. Ne serait-ce point porter atteinte à la sainteté des contrats que de consentir une mesure si exorbitante? Les lois s'y opposent (comme si au-dessus de lois écrites il n'y avait pas les droits de l'humanité!). On ne peut introduire aucun changement dans les rapports des particuliers entre eux. Toute innovation serait un danger pour la république. Ainsi parlait le génie conservateur.

Au milieu de ces débats tombe, comme la foudre, une nouvelle qui jette partout la terreur: les Volsques viennent assiéger Rome; la patrie est en danger.

A Rome, comme chez nous en 92, ce fut la guerre étrangère qui servit à pousser la question sociale; la crainte de

l'ennemi; c'est l'aiguillon que la Providence attache au flanc des nations pour déterminer leur mouvement et pour vaincre les intérêts qui s'opposent à la réforme des sociétés.

La République romaine, menacée par les haines intempestives qui s'étaient élevées entre les patriciens et les plébéiens, n'était guère préparée à recevoir les Volsques. La politique de la guerre était celle du sénat; la politique de la paix était celle du peuple. Les prolétaires se disaient: A quoi bon prendre les armes? Après avoir vaincu l'ennemi, nous recevons nous-mêmes à notre retour l'esclavage que nous allons porter chez les nations voisines? Quelques-uns d'entre eux trouvaient l'invasion préférable à l'état de choses qu'une prétendue liberté leur avait fait. Un peuple est bien près de secouer le joug quand il se trouve plus maltraité auprès de ses concitoyens qu'auprès des ennemis. A Dieu ne plaise que nous approuvions ce sentiment égoïste qui eût pu ouvrir les portes de Rome aux assiégeants; mais la faute n'en était-elle pas aux patriciens qui, séparant les intérêts du pauvre des intérêts mêmes de la république, avaient ainsi mis en danger la cause de la patrie, la cause de la défense nationale?

Se fera inscrire qui voudra! Que les riches courrent seuls le danger de la guerre, eux qui en recueillent seuls les fruits. Ainsi parlait la plèbe romaine. C'était à qui s'exempterait de fatigues et de travaux, dont le résultat devait être de sauver les priviléges des patriciens, en sauvant le territoire.

Cependant le sénat céda quelque chose, il défendit de retenir dans les chaînes aucun citoyen romain; de saisir ou de vendre les biens d'un soldat tant qu'il serait à l'armée; enfin d'arrêter ses enfants ou ses petits-enfants. Quoique ces concessions fussent bien minces, le peuple se tint pour satisfait; au fond il ne cherchait qu'un prétexte pour verser son sang au service de cette Rome qu'il aimait toujours malgré ses injustices et ses rigueurs. Les Volsques comptaient sur les dissensions du peuple et du sénat pour s'introduire dans la ville; ils trouvèrent des citoyens unis pour la défense commune.

Ce lien ne pouvait manquer de se rompre bientôt; la guerre terminée, les divisions reparurent. Ce qui indignait les plébéiens, c'est le peu de cas qu'on faisait de leur personne. En masse, le peuple était estimé à Rome, il disposait dans les élections et les assemblées publiques d'une certaine autorité; on le ménageait avec de grands égards; mais le plébéien en particulier était peu considéré. La souveraineté du peuple n'est pas un dogme nouveau dans le monde; Athènes et Rome le connaissaient; ce qui n'existe ni dans l'une ni dans l'autre de ces républiques, c'est la souveraineté du citoyen. Le développement de la personnalité humaine et politique, tel est le caractère des progrès nouveaux qui dessinent la configuration morale des sociétés chrétiennes.

Le danger passé, les sénateurs reprirent leur système de conservation à outrance. Cependant, le peuple qui venait de faire acte d'autorité dans la guerre, dont l'épée encore teinte de sang avait sauvé la ville, le peuple retomba dans la main des riches. A qui s'adresser pour adoucir une servitude que les circonstances rendaient farouche? — Aux prêtres? — La religion n'était à Rome que la consécration des intérêts. — Au sénat? — Il regardait d'un air inflexible des misères dont il était l'auteur. Poussés au désespoir par

cette politique de résistance, les plébéiens recoururent à la révolte. La loi n'était plus écoutée : dès qu'ils voyaient traîner en justice un débiteur, les pauvres d'accourir ; les bruits, les clamours, empêchaient d'entendre l'arrêt du consul ; l'arrêt était-il prononcé, personne n'obéissait ; à la force on opposait la violence.

Les attroupements, les conférences secrètes, tout annonçait dans Rome un mouvement du peuple. L'obstination d'un des consuls à braver l'opinion publique fut prise par les grands pour de l'énergie et de la fermeté. La licence du peuple vient de son désœuvrement : qu'on l'enrôle ! Les consuls montent sur leur tribunal : ils appellent par leur nom tous les jeunes gens : silence. Alors la foule, aussi nombreuse que dans une assemblée générale : « Il faut rendre la liberté au peuple avant de lui donner des armes ; nous voulons combattre pour la patrie, pour des citoyens, non pour des maîtres. Que le sénat remplisse ses engagements ; qu'il vienne au secours de la misère publique, et nous irons défendre contre l'ennemi une ville dont il possède toutes les richesses ; sinon, non. »

Comme il arrive en pareil cas, la faction des riches se tenait à l'écart. Elle se déchargeait sur le gouvernement du soin de la défendre. Elle agissait de manière à ce que toute la haine publique retombât sur cette autorité qui sauvegardait ses priviléges. Lâche et honteuse tactique !

Cependant, chaque jour des scènes de violence annonçaient une sédition prochaine. Dans l'intérieur du sénat qu'agitait un orage intérieur, formé par les orages de la place publique, tous les avis se produisaient tumultueusement, à l'exception de celui qui pouvait sauver tout. Pour la première fois dans le monde, le parti de la résistance fit entendre ce cri : « la légalité nous tue ! » Le peuple a trop de droits. Moins libre, il serait moins exigeant. Créons une dictature.

Cette magistrature violente fut créée. Dans quelles circonstances, grands dieux ! De tous côtés l'ennemi s'approchait ; les Volsques, les Eques, les Sabins venaient de prendre à la fois les armes et marchaient sur une ville qu'ils avaient livrée à tous les vents de discorde. La guerre étrangère fit cesser les guerres intestines ; comme la première fois le peuple, après quelques résistances, se soumit au danger commun et vainquit.

Même ingratitudo pour ses services. La paix au dehors réveilla l'irritation au dedans. Des rassemblements se formèrent, des sociétés secrètes. Il y a des moments où la force du peuple est dans l'abstention et la retraite. Les plébéiens, voyant que le sénat, loin d'apporter un remède à leurs maux, ne songeait qu'à leur enlever les droits qui leur restaient encore, prirent le parti de se retirer sur le Mont-Sacré, au-delà du fléuve Anio, à trois milles de Rome.

Nous avons déjà fait remarquer l'attraction de la démocratie pour les montagnes.

là, sans aucun chef, les plébéiens restèrent tranquilles durant quelques jours, dans un camp fortifié par un retranchement et par un fossé, ne prenant que ce qui était nécessaire pour leur subsistance, n'étant point attaqués et n'attaquant point. Le peuple, dans cette circonstance mémorable, fit l'apprentissage de son autorité souveraine. Nous reverrons plus d'une fois, dans des occasions semblables, la masse des citoyens se gouverner par elle-même, sans chef ; c'était l'ordre sans le pouvoir.

Le désorouet et l'effroi étaient au contraire dans la ville.

Présent, les riches oppriment le peuple ; absent, ils le craignent. La terreur des patriciens, en apprenant la retraite du peuple sur le Mont-Sacré, n'est comparable qu'à celle des bourgeois quand ils virent se former, en 1840, la formidable coalition des ouvriers. Le peuple qui fait grève, pour nous c'est le travail qui se retire ; à Rome, c'était l'instrument de guerre qui se dérobait.

Que fût devenue la puissance romaine, si une armée ennemie se fût alors jetée sur la ville ? La grandeur du danger abaissa bien des résistances. Quelques patriciens néanmoins, inflexibles sur le principe d'autorité, proposèrent d'armer les esclaves et de leur donner la liberté, plutôt que de se soumettre aux prétentions d'une tourbe insolente, qui tenait Rome effrayée et docile sous le poids de son exil. — C'est ainsi que la royauté, au moyen-âge, se servit plus d'une fois du peuple pour détruire la noblesse qui lui résistait. Une puissance menacée par une autre puissance rivale, quoique inférieure, cherche en pareil cas à susciter dans les bas-fonds de la société une force nouvelle dont elle fasse son satellite, son rempart. Ce qui gagne en définitive à ces antagonismes, c'est la liberté !

Le parti de l'autorité, malgré son orgueil et sa violence, fut contraint de capituler. Il députa vers le camp des insurgés un envoyé du sénat, homme éloquent et cher au peuple, à cause de sa naissance plébéienne. Introduit dans le camp, Ménénus Agrippa (c'était son nom) ne fit que raconter le fameux apologue des membres et de l'estomac. Débri cyclopéen du langage figuré des premiers âges, cet apologue était à la fois une leçon et une critique : singulière fonction que s'attribuait la classe privilégiée de Rome ! Être le ventre, et comme tel absorber sans agir. Quant à l'équilibre que son ministère était censé rétablir parmi les membres et les organes de la société, il est évident qu'il s'en acquittait fort mal, puisque à côté de l'estomac plein, du ventre arrondi, les bras (c'est-à-dire le peuple) étaient grêles et privés de nourriture.

De cet apologue conservé dans la mémoire et dans le langage des peuples est sans doute venue l'épithète de *ventrus*, que le libéralisme appliquait sous la Restauration aux membres de la majorité royaliste.

Quoi qu'il en soit, le peuple qui s'apaise et se contente de peu, fut sensible à la démarche du sénat. Il éprouva ce mouvement de joie mêlé de fierté que connaît le peuple de Paris quand, après une lutte pacifique, il apprit, le 23 février, que le ministère de M. Guizot était renversé, que la volonté du vieux roi avait fléchi. L'orgueil de ces patriciens s'était abaisse jusqu'à traiter avec des séditieux. Le peuple croit avoir tout obtenu quand il humilie ses maîtres. Triste et imprudente revanche prise sur le mépris des grands, mais dont la victime n'est jamais l'humilié.

On s'occupa de jeter les bases d'une conciliation sérieuse. Le peuple qui ne suit dans de telles circonstances que les entraînements de son cœur, satisfait de la déinarche du sénat, serait rentré dans Rome sans condition, s'il ne se fût rencontré là un homme de tête et d'énergie. Il se faisait surnommer Brutus comme l'autre ; seulement c'était le Brutus socialiste. Ce que l'autre avait entrepris pour délivrer Rome de ses droits, il était prêt à le faire pour délivrer les plébéiens, ses frères, de la tyrannie de l'usure.

Ce Brutus, outre l'abolition des dettes, demanda l'établissement d'une nouvelle magistrature qui serait tirée du peuple. Cette demande parut d'abord extraordinaire. Le

parti conservateur, représenté dans le sénat par un certain Appius, éclata en menaces et en prédictions sinistres. Comme cependant le peuple était toujours absent et armé, le sénat, redoutant les suites d'une division qui pouvait devenir funeste à ses intérêts, craignant que la révolution sociale n'entrât dans Rome l'épée haute, crut utile de capituler. La création de deux tribuns du peuple fut consentie, malgré les efforts du parti de la résistance.

A l'origine, les attributions de ces nouveaux magistrats étaient bien bornées; tout leur pouvoir était dans un mot: *veto*, je m'oppose!

Veto, c'est le mot par lequel commence à Rome la puissance du peuple et par lequel finit chez nous, en 91, celle de la royauté!

Un rempart vivant, un obstacle aux envahissements de l'aristocratie, qui élevât à la fois contre les forces du parti de l'autorité un tribunal et une tribune, voilà ce que le peuple avait cherché à Rome. La liberté se fit Verbe dans ces nouveaux magistrats dont la personne fut déclarée inviolable et sacrée.

Après avoir sacrifié aux dieux sur la montagne, le peuple rentra dans Rome à la suite de ses tribuns et des députés du sénat.

Sortir de la main du prêtre et de l'usurier, en conquérant le droit de sacrifice et le droit de propriété, c'était toute l'émancipation que réclamait la multitude à Rome.

A peine, le peuple fut-il rentré dans la ville, que l'agitation sociale recommença. L'abolition des dettes et des contrats, c'était bien pour le passé; mais l'avenir? Les esprits, dans les sociétés mal faites, c'est-à-dire où le bien-être de quelques-uns pèse sur le malaise de tous, se remuent longtemps à la recherche d'une formule: cette formule trouvée, toutes les forces vives du mouvement, toutes les inquiétudes s'y réfugient. A Rome cette formule fut la *loi agraire*.

La loi agraire, c'était comme le cri de: *Vive la Charte en 1830*; comme la *réforme électorale* au 24 Février, comme l'*organisation du travail* après la révolution de 1848, comme le *vote universel*, au moment où nous écrivons ces lignes. Des drapeaux rien de plus; mais derrière ces drapeaux, qui prennent toujours leur prestige dans un droit violé, dans une liberté supprimée, marche l'armée de l'esprit humain.

« Il est vraisemblable, dit M. Michelet, que sous le nom vague de loi agraire, on aura confondu deux propositions très différentes: 1^o celle de faire entrer les plébéiens en partage du territoire forcé de la Rome primitive, à la possession duquel tenaient tous les droits de la cité; 2^o celle de partager également les terres conquises par tout le peuple et usurpées par les patriciens. »

Jusqu'ici nous avons vu toute l'autorité entre les mains du sénat et des grands; avec la création des tribuns, nous allons voir s'exhausser insensiblement et comme par degrés le sol de la démocratie. A mesure que l'autorité se déplace la propriété se déplace. Le peuple qui s'élève vers ses droits et vers le gouvernement, s'élève aussi, quoique à travers mille orages, vers la possession de la terre.

La disette, ce fléau qui accuse la mauvaise constitution de la richesse publique, venait de temps en temps affamer la ville. J'admire que ces plaies dont souffrent les nations deviennent quelquefois des remèdes à un ordre de choses détestable. C'est une homœopathie sociale. Le mal est en

économie politique l'ennemi du mal, car il force à ouvrir les yeux sur les causes de l'injustice et de la misère.

Il serait difficile d'exprimer la surprise, l'indignation et la colère de l'aristocratie romaine, la première fois que la loi agraire fut proposée. Ce n'était rien moins à ses yeux qu'un bouleversement des conditions sociales, un cataclysme de la fortune publique. Il n'y eut point assez d'anathèmes pour frapper cette proposition qui coûta la vie à son auteur. Les patriciens qui avaient débouillé l'État et les particuliers des terres conquises à la guerre, voyaient avec une sainte horreur qu'on discutât leurs droits. Pour peu qu'on les pressât sur l'origine de cette propriété, ils étaient bien forcés de convenir qu'elle était entachée d'usurpation; mais une longue prescription couvrait l'injustice des premiers maîtres; ces terres passées successivement en différentes familles par succession ou par vente, n'y aurait-il pas de la violence à les remettre en partage? C'était ruiner la base de tous les contrats et confondre toutes les fortunes. — Le sénat et la noblesse romaine, qui voyaient le fondement de leur puissance ébranlé par cette loi, auraient volontiers dévoué les auteurs de la proposition aux dieux infernaux.

Nous avons entendu, avec surprise, M. Thiers confondre, dans un de ses discours, la loi agraire avec le communisme. — Si quelque chose ressemble peu au communisme, c'est la loi agraire. Bien loin de partager les terres, le communisme veut au contraire ramener toutes les propriétés particulières à une propriété unique, à la propriété de l'État. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette différence qui est radicale; on est libre de penser du communisme ce que l'on veut; quand on en parle, on devrait au moins se donner l'air de l'avoir étudié. Ignorance ou mauvaise foi, M. Thiers, en confondant deux principes si distincts, je dirai même si opposés, a montré que dans ses attaques dirigées contre les écoles socialistes il ne cherchait point à frapper juste, mais à soulever les passions de la majorité.

Comme toute idée nouvelle, la loi agraire fut scellée dans l'imagination du peuple par le martyre. Cassius qui l'avait proposée fut puni de mort, son propre père fut, dit-on, son accusateur devant le sénat.

L'inquiétude des plébéiens se détourna un instant de la *loi agraire* pour se porter sur une autre idée. Ce que réclamaient ces hommes, traités jusque-là comme des *choses* dans la société, c'était un *Code* qui déterminât leurs droits. Le développement de la conscience coïncide chez les nations avec le développement de la liberté.

Les patriciens résistèrent longtemps à cette demande; la morale politique est l'ennemie la plus dangereuse des usurpations et des priviléges; l'évoquer, la faire sortir des nuages où elle sommeillait; déchirer le voile de la justice; ruiner à Rome les bases de la force sur laquelle reposait la domination des grands, voilà ce que les sénateurs appelaient une curiosité impie, une innovation qui devait porter le trouble dans l'État. Ils céderent pourtant: dix hommes (ce titre n'appartenait alors qu'aux patriciens, *decem viri*) investis de tous les pouvoirs, furent chargés de rédiger et d'écrire ces lois. Rome s'adressa pour cette œuvre à la Grèce, comme la Grèce s'était adressée à l'Egypte. Cette filiation des sociétés, des jurisprudences, des religions, des philosophies, des littératures des arts, serait extrêmement intéressante à suivre dans un livre spécial, où l'on traiterait de l'origine et des transformations de la pensée humaine.

La loi fut faite ; mais l'autorité de ces législateurs prit bientôt un caractère de tyrannie. Le patricien Appius, qui personnifiait à Rome le parti de la résistance, devint, au titre près, le chef des décemvirs. La République allait être enveloppée dans la domination d'un seul. Les droits du peuple étaient supprimés, méconnus. La noblesse romaine applaudissait sans doute à l'élévation d'un homme qui sauvegardait ses intérêts, ses priviléges ; qui s'était fait la borne du mouvement socialiste, qui avait refoulé la loi agraire et les tumultueux instincts de la populace dans le silence des prisons. La multitude au contraire détestait cet Appius qui avait confisqué les libertés publiques et qui semblait animé dans tous ses actes d'une fureur royale, *regio quodam furore* (Florus). Toutefois le peuple ne remuait pas encore. Les révoltes ont beau être faites dans les esprits ; les pouvoirs existants ont beau être condamnés, on ne s'aperçoit de rien, jusqu'au moment où une circonstance imprévue, dramatique, trace au mécontentement populaire une ouverture pour éclater.

La révolution politique s'était élevée à Rome sur le cadavre de Lucrèce ; la révolution sociale s'éleva sur le corps de Virginie.

Cet Appius (l'aristocratie romaine incarnée dans un homme) dut sa perte à cette brutale et violente passion qui avait entraîné les Tarquins dans l'exil. Après avoir abusé de tout ; après s'être étendue, par un horrible sentiment de possession, sur les hommes et sur les choses, la tyrannie, qui se croit maîtresse absolue du droit et de la force, s'attache à violer ce qu'il y a de plus faible, de plus sacré, la femme.

Les décemvirs qui avaient réellement succédé aux rois, qui devaient la puissance aux mêmes causes et qui la faisaient servir aux mêmes intérêts que la monarchie, devaient finir, ô Providence ! dans la même catastrophe ; l'outrage et le meurtre d'une femme avaient chassé les Tarquins ; les violences exercées sur l'honneur d'une vierge devaient ruiner la puissance de l'aristocratie, de ce décemvirat, dans lequel résidait maintenant la royauté.

Les faits sont connus : Appius amoureux d'une fille du peuple ; le père de cette jeune fille, Virginius, un soldat, un centurion ; Virginie promise à Icilius, ancien tribun, homme passionné, et qui plus d'une fois avait fait preuve de courage pour la cause du peuple. Tels sont les trois personnages de ce drame historique.

Appius eut recours aux formes ordinaires de la séduction, les présents, les promesses. Une femme s'entremit dans cette négociation auprès de la nourrice de Virginie ; c'était une de ces femmes d'intrigues, dont le métier était bien connu à Rome, qui traîquent dans toutes les grandes villes sur la beauté des jeunes filles, créatures parasites de la débauche, que le riche méprise et qu'il flatte ; qui ont dans leurs manières, dans leurs propos, dans leur nature de serpent, toute l'industrie qu'il faut pour verser le poison dans la vertu, la corruption dans la fleur. Ce n'est pas l'homme qui perd la femme, c'est la femme. Comment d'ailleurs qualifier chez l'homme la lâcheté de ces attaques qui se dissimulent, qui se cachent derrière une autre, qui s'adressent à ce qu'il y a de plus infâme et de plus vil dans un sexe pour perdre ce que ce même sexe a de plus charmant et de plus honnête !

La nourrice de Virginie repoussa les artifices de cette entremetteuse.

Trouvant toutes les voies de la séduction fermées par l'honneur de la jeune fille et par l'amour qu'elle portait à un autre homme, Appius eut recours à la violence.

Virginie se rendait au Forum (c'était l'endroit où se tenaient les écoles des lettres), quand tout à coup un homme jette les mains sur elle ; fille de son esclave, esclave elle-même, il lui ordonne de le suivre ; si elle résiste, il l'entraînera de force. Fâche, tremblante, la jeune fille ne se défend que par ses larmes ; mais sa nourrice invoque le secours des Romains ; on s'amarre. Les noms si populaires de Virginius, son père, et d'Icilius, son fiancé, volent de bouche en bouche. La foule devient aussitôt amie.

Le lecteur a deviné que ce personnage nouveau est un client d'Appius, un brutal ministre de sa passion criminelle, homme prêt à tout, effronté, sans cœur, tel enfin qu'il faut être auprès des grands pour devenir les auxiliaires de leurs plaisirs.

Ce qui m'indigne chez cet Appius, c'est la poltronnerie des puissants, jusque dans l'immoralité. — Si tu aimes cette fille, misérable ! si tu en veux, si une aveugle et fatale passion te pousse vers elle, aie donc, au moins, le courage de la prendre ! Mais non, tu te masques derrière les attaques des ignobles officiers de tes désirs ; tu achètes avec de l'or ces sentiments bas, ces services immondes dont l'avarice des grands a développé le germe dans le cœur des pauvres. Tu n'oses pas te découvrir et tu veux déshonorer !

Cependant, attendri par la beauté de la jeune fille, indigné par la violence qui lui est faite, le peuple murmure.

Claudius alors : « A quoi bon cette multitude ameutée ? Je veux agir par le droit, non par la force. » Il appelle Virginie en justice. On arrive devant le tribunal d'Appius. C'était porter la cause devant un juge impartial. On devine la fable du client : cette fille est son esclave, il la réclame. Les lois sont là.

Non content de faire asseoir un coupable amour sur le siège de la justice, Appius couvre sa sentence d'hypocrisie ; il n'est rien qu'on ne puisse autoriser par des textes ; il établit que le demandeur ne pouvant faire le sacrifice de ses droits jusqu'à plus ample éclaircissement des faits, il lui est permis d'emmener la jeune fille.

Le loup se prépare à entraîner la brebis dans son antre.

Numitorius, oncle de la jeune fille, Icilius, son fiancé, surviennent ; la foule leur ouvre un chemin. Au même moment le licteur : « L'arrêt est prononcé. » C'était la formule sacramentelle qui précédait l'exécution du jugement.

Avis aux matérialistes de la loi, à ceux qui confondent le droit absolu avec les sentences de la justice humaine.

Cependant les femmes entourent Virginie ; elles lui font un rempart de leur personne, de leur intérêt compatissant, de leurs larmes.

Icilius, malgré l'arrêt signifié par le licteur, s'avance. « C'est par le fer, s'écrie-t-il en arrêtant sur Appius des yeux enflammés, qu'il faudra m'éloigner d'ici, si tu veux couvrir du silence l'infamie de tes desseins. Cette vierge sera ma femme. Je dois veiller sur son honneur. Appelle les licteurs, prépare les verges et les haches ; l'épouse future d'Icilius ne demeurera point hors de la maison de son père. Appuyez la tyrannie sur nos dos et sur nos coups ; mais, du moins, épargnez la pudeur de nos femmes ! J'en appelle à ce peuple qui m'écoute ; nos enfants, nos épouses sont-elles nées pour subir le despotisme de vos désirs, ô grands de Rome ! »

La multitude était émue ; en présence de cette fille du peuple menacée par la brutalité du décemvir, il se souvient que l'on a tout dernièrement ruiné le tribunat et l'appel au peuple, ces deux remparts de la liberté romaine. Il se dit que, ces boulevarts détruits, la corruption des grands, leur fureur pénétrera jusque dans l'intérieur des familles, inquiétera jusqu'à la vertu des femmes.

La lutte paraissait imminente. Appius écarte le danger en rejetant sur les opinions politiques d'Icilius, ancien tribun du peuple, les violences de son langage. Cet homme cherche à provoquer une émeute. Ce n'est point Virginie, ni l'honneur d'une femme qu'il défend, ce sont les passions révolutionnaires qu'il veut exciter. Son indignation est un masque ; agitateur, il cache, sous une apparence de jalouse, les sentiments de haine et de rivalité qui l'animent envers le triumvir, homme d'ordre.

Le peuple ne savait que penser. Cependant Virginie est remise provisoirement en liberté.

On va chercher Virginius au camp. Il arrive le lendemain, malgré les ordres d'Appius, qui avait écrit et qui avait fait tous ses efforts pour le retenir éloigné. Cependant la ville était suspendue au dénouement de ce drame. A la première clarté du jour, on se rend au Forum. Virginius, en vêtements de deuil, conduisant sa fille, les habits en lambeaux, accompagnée de quelques matrones et d'une foule de défenseurs, paraît. Ses propos fendent les cœurs : « Il n'est point de soldat plus intrépide que lui à la guerre ; mais de quoi lui servent ses services, ses blessures honorables, si, pendant la paix, la violence des grands ose sur ses enfants ce que l'honneur des filles a le plus à redouter dans les villes prises d'assaut. »

Le plus éloquent, ce n'était pas encore ce père racontant sa douleur, c'était le silence des femmes qui regardaient Virginie et qui pleuraient.

Appius raidit contre les dangers de la situation toutes les forces d'un caractère opiniâtre et dominateur. La passion avait troublé son esprit ; le pouvoir avait égaré son cœur. Il monte sur son tribunal et adjuge la jeune fille en qualité d'esclave à son client. C'était se la donner à lui-même.

Stupeur et silence. L'étonnement scelle toute cette multitude au pavé du Forum comme un peuple de statues.

Voici que Claudius, le client du décemvir, l'instrument vil, mais courageux, de ses ténébreux desseins, s'avance au milieu des femmes pour saisir Virginie. Un sanglot et des cris lamentables le reçoivent. Mais le père : « C'est à Icilius, s'écrie-t-il, que j'ai fiancé ma fille ; je l'ai élevée pour le mariage, non pour la honte. Te plait-il de te ruer indistinctement, comme les animaux, sur le premier objet venu de ta passion ? Si ces citoyens qui m'entourent le souffriront, je ne sais ; ils ne le souffriront pas, je l'espère du moins, ceux-là qui ont des armes ! »

L'homme auquel Virginie est adjugée insiste pour qu'on lui remette sa marchandise, sa chose, son esclave. Le groupe des femmes et celui des défenseurs le repoussent. Tumulte, cris, imprécations. A la voix du héraut, le silence se rétablit.

Appius continue son système de fourberie. Ce sont les passions démagogiques, les mauvaises doctrines ; ce sont les suppôts de la loi agraire, du partage des biens, qui ont élevé cette tempête. Il a eu connaissance de leurs manœuvres et de leurs projets perturbateurs. Ces incorrigibles ennemis de l'ordre n'ont cessé de conspirer toute la nuit

Les sociétés secrètes agitent Rome. En présence de si graves dangers, son devoir, à lui, chef des triumvirs, n'était-il pas de prendre des précautions pour que la tranquillité publique ne fût pas troublée. Préparé à la lutte, il est descendu au Forum avec des hommes armés, non pour tourmenter les citoyens paisibles, mais pour réprimer les entreprises de ceux qui essayaient de troubler la ville. Il saura maintenir la dignité des pouvoirs dont il est revêtu. Ainsi ce que le peuple a de mieux à faire, c'est de ne bouger point. « Va, licteur, écarte cette foule, ouvre au maître un chemin pour qu'il puisse saisir son esclave. »

Son ton est si impérieux, si courroucé ; il balaie si puissamment la foule d'un geste, que toute cette multitude, accoutumée au respect de l'autorité, s'écarte d'elle-même : Virginie demeure là tremblante, abandonnée, seule.

Il la tient. Une sombre joie éclate sur ses traits féroces et luxurieux.

Alors Virginius, voyant sa fille sur le point de tomber entre les mains de ses ravisseurs : « Appius, dit-il en adoucissant le son de sa voix, pardonne à la douleur d'un père l'amertume de mes reproches ; je te demande de dire à ma fille et à sa nourrice un dernier mot. » Appius consent par son silence. Le malheureux père tire à l'écart sa fille et la nourrice, près d'un temple, dans un endroit qu'on appela plus tard à Rome *les Boutiques neuves*, et là : « Mon enfant, s'écrie-t-il, par ce moyen, le seul dont je dispose, je te rends ta liberté. » En achevant ces mots, il lui plonge dans le sein un couteau qu'il vient de prendre sur l'étal d'un boucher.

Tirant alors ce couteau tout sanglant du sein de sa fille inanimée, et levant ses yeux vers le tribunal : « Appius, s'écrie-t-il, par ce sang je dévoue ta tête aux dieux infernaux ! »

C'était la répétition du terrible serment qui était tombé des lèvres de Brutus sur la tête des Tarquins.

Le sang d'une femme avait fécondé la révolution politique ; le sang d'une jeune fille féconde la révolution sociale.

Les plébéiens eurent leur idéal comme les patriciens avaient eu le leur dans Lucrèce, mais plus pur, plus désintéressé. La Lucrèce du peuple est une vierge. Elle n'obéit pas, comme la femme de Collatin, à des considérations de rang, de naissance ; elle ne cède pas à son ravisseur dans la crainte d'avoir un esclave couché dans son lit, à côté d'elle, cadavre contre cadavre ; à l'accusation d'adultère, dans des conditions qu'une femme libre ne pouvait envisager sans horreur, elle ne préfère pas l'adultère même ; elle ne cherche pas à réparer sa faiblesse par ce je ne sais quoi de dur et de forcé dans la vertu qui convient peu au caractère de la femme ; non, victime innocente et résignée, Virginie consent au sacrifice : elle ne se tue pas, elle meurt.

Le premier mouvement est de s'étonner que ce couteau, Virginius ne l'ait point destiné au bourreau de sa fille. Qu'il fût oui ou non conseillé dans cette action par la politique de la vengeance, toujours est-il qu'il découvrit le meilleur moyen d'assurer la perte de son ennemi. L'assassinat, quoique légitime dans cette circonstance, aurait remis l'intérêt du côté du décemvir. Il y a des moments où le plus grand mal qu'on puisse faire aux dominations établies sur la violence et sur la ruse, ce n'est pas de les attaquer, c'est de faire peser sur leur tête la responsabilité des souffrances qu'on s'impose pour la liberté. Vous qui travaillez à ren-

verser une tyrannie inébranlable par la base, voulez-vous réussir inévitablement, sûrement? Ne tuez pas: mourez!

Dans cette sombre tragédie où se détachent les notes de la nature, les plus fortes et les mieux accentuées, — le père, l'amant, le séducteur, la fille, — on sent palpiter, malgré soi, le cœur de l'histoire. Une idée de femme se mêle deux fois dans l'esprit des Romains à l'idée de la liberté reconquise. Il existe, en effet, dans l'amour de la patrie, de la gloire nationale, de la république, une sorte de passion sexuelle, si l'on ose ainsi dire, qui mêle la nature avec l'idéal et l'idéal avec la nature.

Que la révolution sociale se soit produite à Rome, si l'on peut s'exprimer ainsi, par la plaie d'une vierge; que l'idée d'une réforme puissante soit sortie d'un jeune sein convoité par un riche et ouvert par le couteau; que le mépris des droits de la femme aient tracé le chemin à la vengeance populaire, je ne vois rien là qui m'étonne. Il y avait, sachez-le bien, du droit de jambage dans la Révolution française. Oui, de tous temps, l'immoralité des grands, le marchandage des sexes, la possession violente ou calculée des filles du peuple par les favoris de la richesse ou de la naissance, telle a été la cause dominante, quoique occulte, des changements dans les États. Les hommes politiques, je le sais, ne regardent pas à cela; ils mettent les causes de la grandeur ou de la décadence des pouvoirs dans le plus ou moins de résistance habile, dans les surprises et les coups de main, à leur aise! mais pour moi je suis convaincu que, si une réforme sociale, profonde, doit prochainement éclater chez nous, comme je le crois, elle sortira surtout de la déplorable condition que nous avons faite aux femmes, de leurs souffrances, de leur abaissement, des tentatives auxquelles les expose l'inégalité des fortunes, de l'esclavage qui les entoure, sous la forme de la misère, et qui étend partout sur elles ses mains immorales.

La femme est le moule des révolutions, moule invisible, mystérieux, inaperçu jusqu'ici; car l'histoire n'a vu, jusqu'à cette heure, que la matière des faits et que les accidents des choses. La femme est le moule des changements, des

réformes, parce que sa tête, son cœur surtout est un puits de souffrances, un puits de larmes, et que dans ces profondeurs ténèbreuses du sentiment s'accomplit le mystère de toutes les régénération politiques ou sociales.

Revenons à Rome et suivons le dénouement de ce drame. Icilius et Numitorius soulèvent le corps sanglant. Les femmes le suivent avec des cris. Belle dans son innocence, plus belle encore dans la mort, Virginie parle au cœur de mères. Mais les hommes réclament tout d'une voix la puissance tribunitienne et l'appel au peuple. Icilius, lui-même mariant son amour, sa vengeance, son indignation à la politique, n'a plus d'intérêt à défendre que celui de cette multitude dépourvue de ses droits; c'est elle qu'il épouse, voilà désormais sa femme!

La lutte s'engage furieuse. Appius disposait de toute la force organisée: police, finances, armée. Le peuple n'avait que son droit et la parole. Telle est la puissance morale de cette parole et de ce droit qu'Appius, au milieu de tous les remparts de la force perd, la tête, le courage; il se réfugie dans sa maison, voisine du Forum, à l'insu de ses adversaires et la tête enveloppée de sa robe. Cet Appius est un modèle de ces caractères râides, insolents, provocateurs, tant qu'ils se sentent le pied affermi sur la base de l'autorité, mais qui, cette base leur manquant, tombent avec une faiblesse méprisable.

Le retour de Virginie au camp produit une émotion dans l'armée. Les soldats marchent en ordre vers la ville et occupent le mont Aventin. La foule accourt. Le peuple convient de réclamer sa liberté et de créer des tribuns. Du reste point de violence. Il ne manquait plus qu'un chef; on en nomme deux: Valère et Horace.

Le bandeau déchiré, les yeux du peuple aperçoivent dans les ombres du souvenir tous les crimes d'Appius, l'assassinat de Siccius Dentatus qui parlait hardiment et combattait de même, son hideux libertinage, son mépris de la multitude, son orgueil et son insolence dans le pouvoir; heure terrible et suprême du jugement dernier des règnes, où toutes les taches se révèlent à la lumière!



GALILÉ.

Le sénat s'assemblait tous les jours, mais sans s'entendre ; l'initiative était passée au peuple. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de remarquer l'inertie et l'impuissance des assemblées au milieu des mouvements politiques.

Cependant, l'armée mêlée au peuple faisait toujours grève. La constance est l'élément du succès dans les révoltes. Se retirer, faire le vide, cette politique dont on a tant parlé dans ces derniers temps et que le peuple a pratiquée chez nous, sans trop s'en trouver mal, cette politique, dis-je, n'est pas nouvelle ; on voit qu'elle était connue à Rome. Citoyens et soldats imitaient dans cette nouvelle retraite la modération de leurs pères. Une telle résistance calme inquiétait prodigieusement l'aristocratie romaine. Rome n'était plus qu'une vaste et étrange solitude ; n'étaient quelques vieillards dans le Forum, plus personne. — On vit alors ce que c'était qu'une ville sans peuple. « Est-ce pour les toits et les murailles que vous ferez des lois ? » disait un orateur au sénat.

Il y avait un autre spectacle non moins fait pour surprendre les regards, c'était l'autorité abandonnée, se débattant elle-même dans le vide et dans l'isolement : on voyait dans le Forum plus de licteurs que de citoyens en toge ; tous les moyens de répression et rien à réprimer. Nous avons eu quelquefois à Paris l'équivalent de cette scène, dans ces jours où l'on voyait ça et là des fusils, des canons, des soldats, au milieu de nos rues désertes ; la ville emplie par les armes dans des intentions que nous ne voulons point pénétrer ici, et abandonnée par le peuple ; la résistance partout, l'émeute nulle part.

Le sénat délibère sous la pression de cette solitude et prononce la déchéance des décembres. Une seule chose était à craindre, c'est que leur personne ne fût massacrée, tant était grande la haine qu'ils inspiraient. Valère et Horace, qui avaient commencé le mouvement, allaient le terminer. Envoyés par le sénat pour parlementer, ils sont accueillis par des cris de joie. Icilius parle au nom de tout le peuple. C'est lui qui pose les conditions : il exige le rétablissement de la puissance tribunitienne et l'appel au peuple, une amnistie générale, la tête des décembres. Tout fut accordé, hormis les têtes. Les deux délégués donnèrent quelques bonnes raisons de ce refus : — Il faut se contenter de recouvrer sa liberté sans nuire à celle des autres ; il n'est point permis d'être cruel, même en haine de la cruauté, ni tyran envers les tyrans. Cette politique sage prévalut, malgré l'opposition bien juste d'Icilius. Le peuple se montra dans cette circonstance ce qu'il est toujours dans l'histoire, magnanime. Malgré tant de besoins et une multitude si grande le champ d'autrui fut respecté. Le désintéressement et la probité des plébéiens fut de la part du sénat l'objet de félicitations enthousiastes. Cette comédie se renouvela après tous les grands mouvements politiques ; on flatte, non sans raison, le peuple qui a eu la société tout entière sous la main et qui l'a rapportée intacte entre les mains de ses propriétaires ; mais, le danger passé, on agit bientôt envers lui comme si on voulait le faire repentir de sa modération et de sa délicatesse.

Les décembres déposèrent leurs pouvoirs sur le Forum aux acclamations de la foule.

Les tribuns nommés furent Virgilius, en tête de la liste ; après lui Icilius et Numitorius, amant et oncle de Virginie. Nous avons vu de même, après le déshonneur et le meur-

tre de Lucrèce, les auteurs de l'insurrection entrer dans le consulat. Les deux révoltes se répètent.

Les nouveaux tribuns furent revêtus d'un caractère inviolable, — non cette inviolabilité fictive que la toute puissance d'une assemblée peut vous enlever en un instant, mais une inviolabilité réelle, profonde, consacrée par des cérémonies religieuses.

En fait, le peuple ne venait de reconquérir que ce qu'il avait perdu, le rétablissement des tribuns et l'appel au peuple ; en droit, les conséquences du mouvement devaient être beaucoup plus étendues ; cette insurrection pacifique fit tomber les derniers remparts que le sénat, assiégié sur toute la ligne, opposait encore aux envahissements de la démocratie.

Après les violences des triumvirs qui avaient voulu faire revivre sous leur gouvernement toutes les prérogatives, tous les abus de la monarchie, après surtout l'attentat d'Appius, on devait s'attendre à une révolution sanglante et vengeance ; il n'en fut rien ; ceci doit nous donner une grande confiance dans les mobiles qui dirigent l'humanité ; les situations les plus graves et les plus compliquées, celles que les esprits sérieux envisagent avec terreur pour l'avenir, se dénouent quelquefois, au moment où l'on s'y attend le moins, par une solution simple et naturelle, sans perturbation, sans représailles, par la seule victoire du droit sur la force et de la justice sur l'usurpation armée.

L'autorité des triumvirs fut renversée ; mais la loi qu'ils avaient faite resta. Cette loi, qui le croirait ? est un monument élevé à la démocratie. En voici un des articles : « Ce que le peuple a décidé en dernier lieu, est le droit fixe et la justice. »

Il se trouva (comme il arrive presque toujours) que la tyrannie avait travaillé pour la liberté.

Après toute révolution, le peuple s'environne de ce qu'il appelle des garanties ; une loi détermina que tout agresseur des tribuns ou des édiles (deux magistratures populaires) verrait sa tête dévouée aux dieux infernaux et ses biens confisqués au profit du temple de Cérès, de Liber et de Libera.

Il faudrait écrire des volumes pour montrer le lien qui unit ces divinités protectrices du peuple ; il faudrait montrer comment le pain et le vin (Cérès et Bacchus ou Liber) sont en quelque sorte les gardiens de la liberté ; mais le sujet de notre ouvrage ne comporte pas ces développements, *non est his locus*. Du jour où l'on étudiera la mythologie des Grecs et des Romains au point de vue socialiste, on y découvrira des merveilles.

Ce qui étonne, c'est de voir le peuple, vainqueur par sa retraite, mettre cette victoire sous la protection de ces mêmes croyances religieuses, de ces mêmes influences sacerdotales, qui avaient consacré les abus du pouvoir sous les rois, sous les consuls et sous les triumvirs. Cette erreur dans laquelle le peuple tombe après toutes les révoltes est respectable sans doute, car elle témoigne chez lui de ses sentiments pieux, de son attachement au dogme national. Pourquoi faut-il que cette confiance soit presque toujours trompée, et que les révoltes populaires, en croyant rendre hommage à Dieu, ne fassent le plus souvent que confirmer entre les mains de leurs ennemis une autorité sacrée, dont les grands et les prêtres se servent plus tard pour faire la guerre aux intérêts de la démocratie ?

Le peuple était descendu du mont Aventin (la liberté descend toujours des montagnes) apportant avec lui, dans les flancs tumultueux de son armée pacifique, non la vengeance, mais la justice.

Cependant Appius insultait encore par sa liberté personnelle aux mères de Virginie, à l'honneur des vierges plébériennes que sa lubricité avait outragé dans la fille d'un soldat, aux libertés publiques dont il s'était porté le bourreau; le châtiment de cet homme était réclamé par les sentiments de la nature et par la morale des sociétés.

C'est une grande page de l'histoire romaine : Appius comparait dans le Forum devant Virginius, — l'accusateur et l'accusé, le patricien et le plébérien, le crime et le châtiment, le pouvoir déchu et la liberté naissante.

Appius s'avance : autour de lui une escorte de jeunes patriciens, des clients, des satellites, enfin tout ce qu'un pouvoir tombé garde encore de dévouements intéressés, d'espérances parasites, d'ambitions incorrigibles et implacables. La vue de ce cortège fait naître des impressions bien contraires. Les uns, comparant le sommet à la chute, s'attendrissent sur ce changement de fortune, *quantum mutatus ab illo*; les autres voient dans la présence de cet homme, si différente qu'elle soit de l'ancienne, un souvenir et un reflet de son infame tyrannie.

Virginius avait assigné Appius. Après toutes les révolutions les rôles changent ; les pouvoirs anciens avaient appelé le peuple à leur barre ; c'est le peuple qui appelle maintenant les pouvoirs à son tribunal.

Alors Virginius : « Appius Claudius, je te fais grâce pour tous les forfaits qu'au mépris des dieux et des lois tu as accumulés l'un après l'autre pendant deux ans. Pour un crime seul je te ferai, si tu ne choisis un défenseur, conduire aux liens ; ce crime (est-il besoin de le rappeler ?) c'est d'avoir, contre les lois, refusé la liberté provisoire à une personne libre. »

Ici c'est le père qui parle. Dans les actes regrettables qui suivent les révolutions, il y a, croyez-le bien, des vengeances qui prennent racine dans les sentiments de la nature, dans les droits outrageés de la famille : en 93, plus d'un paysan vengeait sur le château seigneurial, livré aux flammes ou au pillage, l'honneur de sa fille séduite, de sa femme souillée. Ce n'est pas pour rien que la nature a gravé dans le cœur du peuple cet attachement aux siens, ce sauvage amour de la famille, que vous ne retrouverez pas, on a beau dire, chez les classes aristocratiques : elle a voulu que ce sentiment si vif, que cette affection du sang fût, dans les classes plébériennes, le rempart de la liberté.

Appius est condamné d'avance ; il cherche des yeux un défenseur et ne rencontre autour de lui que des visages qui l'accusent. Déjà l'officier chargé d'arrêter les criminels étend les mains sur lui. — « J'en appelle, s'écrie Appius ! » — C'était la formule par laquelle on invoquait les garanties de la liberté provisoire. Seulement ces mêmes garanties, Appius ne les avait-il pas violées envers cette jeune fille qui, elle aussi, implorait le secours des lois. — J'en appelle ! Voilà donc cet Appius réduit à recourir à cet appel au peuple qu'il a lui-même supprimé, détruit, à réclamer des droits qu'il a foulés aux pieds, à se réfugier dans des libertés qu'il avait abolies. Aussi, dit l'histoire, sa voix se perdit dans le silence, *silencium fecit*.

Décemvirs de toutes les époques, ministres de toutes les réactions, organes de l'autorité, quelle que soit sa forme,

réfléchissez-y à deux fois avant de toucher aux droits du peuple : prenez garde ! Ces libertés que vous enlevez aux autres, vous en aurez un jour besoin pour vous-mêmes ; ces garanties que vous effacez, elles seront nécessaires dans la suite pour vous couvrir ; cette constitution que vous ébranlez, vous serez trop heureux de vous y donner rendez-vous ; ce suffrage universel que vous détruisez, vous l'invoquerez à votre tour... Il sera trop tard : comme Appius, vous ne rencontrerez autour de vous que le dédain et le silence !

Malheur à ceux qui, par une résistance insensée, se placent hors la loi commune, hors l'opinion publique, hors la société : le jour viendra où ils imploreront la justice qu'ils ont méconnue et où ils la trouveront muette.

L'ex-décemvir ne cessait pourtant de rappeler les services qu'il avait rendus à la démocratie. C'est là seule planche de salut qui reste aux hommes d'État après le naufrage de leur autorité. Il invoquait ses lois, encore debout au moment où l'on mettait l'auteur dans les prisons, ses lois favorables à la liberté et à l'égalité des citoyens. — Le caractère de cet Appius n'est pas rare chez les hommes politiques. On trouve toujours et partout dans les rangs de la résistance des esprits avancés : interrogez-les sur les principes, ils sont d'accord avec vous : ils veulent le progrès, l'extinction du paupérisme, la participation de tous aux fruits du travail, que sais-je encore ? C'est plaisir de les entendre raisonner. Suivez-les dans la pratique : vous verrez que tous leurs actes sont contraires à toutes les réformes.

Oh ! les raisons ne manquent pas dans leur bouche pour justifier ce contraste. Ils vont aussi loin qu'on peut aller dans l'idéal ; mais les temps ne sont pas venus, mais les multitudes ne sont pas mûres pour la liberté. Il faut encore conserver quelque temps sur le peuple, en l'aggravant même, le fardeau du pouvoir ; il faut s'armer des vieilles institutions comme d'un rempart contre les impatiences de l'esprit nouveau. Plus tard on verra ; plus tard, quand les passions seront calmées, quand l'ordre sera rétabli, on fera des concessions au progrès. — Les malheureux ne s'aperçoivent pas qu'ils tournent dans un cercle vicieux : pour que les irritations s'apaisent, pour que l'ordre, comme ils l'entendent, se rétablisse, il faut que les mesures de compression cessent.

Tous ces raisonnements n'aboutissent qu'à un aveu d'impuissance ou d'hypocrisie. A ces Janus politiques, dont une face est tournée vers le progrès, l'autre vers la résistance, nous préférerons, pour notre compte, ceux qui, mettant leurs doctrines d'accord avec leurs actes, regardent résolument, carrément en arrière, et qui reculent, si l'on peut ainsi dire, des deux pieds.

Appius fut conduit en prison, où il se donna la mort. Les autres décemvirs furent punis par l'exil et par la confiscation de leurs biens. Claudius, l'infâme ministre d'une passion brutale, fut cité et condamné. Les mères de Virginie, après avoir erré pour demander justice autour de tant de maisons, quand il ne resta plus de coupable à punir, trouvèrent enfin le repos, et la liberté respira.

Après une révolution accomplie, il ne faut pas de vengeances, mais il faut des exemples. Quand, le lendemain d'un mouvement populaire, on voit les hommes qui, par leur entêtement et leur fureur de résistance, ont précipité la fortune publique dans cette grande tempête, revenir librement dans la ville, sans jugement, sans avoir fait amende honorable au principe du gouvernement transformé ; quand

on les voit, mieux encore ! insulter par leur présence, par leurs écrits, par leurs intrigues, à l'ordre nouveau qui les couvre de sa clémence et de sa magnanimité, oh ! alors on peut dire qu'il n'y a pas eu de révolution, ou que cette révolution a été confisquée par les ennemis de la morale publique !

Consternée, l'aristocratie romaine regardait passer cette justice du peuple. C'était la première fois que le châtiment élevait sa main vers ces régions élevées, que la naissance et la fortune mettaient, pour ainsi dire, au dessus de ses coups. Les patriciens voyaient toutes ces mesures avec peine, mais sans y mettre obstacle. La terreur les tenait en respect, quoique le sang n'eût pas coulé. Profiter de cette stupeur de l'aristocratie, de cette terreur morale, pour arracher des réformes utiles et pour fonder le règne des lois, c'est ce que firent les tribuns à Rome, mais timidement. Ils laissèrent cette frayeur se dissiper et l'orgueil des patriciens se raffermir.

Les révoltes n'ont qu'un tort, c'est d'avoir peur de leur œuvre. Dès le lendemain de leur avénement, elles cherchent à se faire pardonner l'audace qu'elles ont eue de naître.

Un fait, plus important qu'il ne semble au premier coup d'œil, consolida dans la Ville la victoire que le peuple venait de remporter sur l'aristocratie romaine ; ce fut l'inscription, sur des tables d'airain, des lois faites par les décemvirs. Quoique ces lois ne fussent pas toutes, il s'en faut, à l'avantage du peuple, quoiqu'elles fussent d'ailleurs démenties journellement dans la ville par la pratique de la justice, dont les patriciens disposaient presque seuls, malgré le texte écrit, ces oracles du droit gravés sur le bronze et posés sur les monuments publics, n'en représentaient pas moins un progrès ineffaçable dans les institutions et dans les mœurs.

Trois mots inscrits sur nos monuments publics, trois mots démentis par tout ce qui se passe sous nos yeux, voilà ce qui nous reste à cette heure de la révolution du 24 février ; mais ces trois mots n'en constituent pas moins une conquête très réelle, la conquête du principe, la conquête du droit. Toutes les réactions peuvent gratter ces trois mots granitiques de leurs ongles impuissants ; elles peuvent les couvrir de plâtre ou de boue ; ces trois mots n'en indiquent pas moins le chemin de l'avenir, de l'avenir qui appartient, quoi qu'on fasse, à la liberté, à l'égalité, à la fraternité sociale.

CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION SOCIALE. — MARIAGE ENTRE LES FAMILLES PATRICIENNES ET PLÉBÉIENNES. — LES GRACCES.

La troisième sédition qui éclata dans Rome eut pour objet la dignité des mariages. Le peuple romain vient de conquérir la loi, il veut maintenant conquérir la famille.

Pour le prolétaire romain le mariage n'existe réellement pas. Instrument de provocation charnelle, quand la fille plébéienne échappait à la lubricité des grands, c'était pour tomber dans un esclavage à deux, femme sans droits d'un homme sans nom, *chose* d'une *chose*.

Canuléius, tribun du peuple, proposa une loi relative aux mariages entre les familles patriciennes et plébéiennes. On voit d'ici son idée : *parme* la séparation entre les deux

ordres n'était pas seulement dans les lois, dans les institutions, dans les mœurs, cette séparation était dans le sang. Il y avait réellement dans la ville deux races, deux nations, deux espèces humaines. Joindre les familles plébéiennes aux familles patriciennes par des unions légitimes, c'était abattre ce mur d'orgueil qui entretenait la division entre les classes. La femme est le terrain vivant de l'assimilation des races : c'est en elle et par elle que viennent se fondre les caractères naturels ou acquis des différents groupes de la famille sociale. Envisagé à ce point de vue, le mariage libre, égal pour tous, est le moule physiologique du progrès et de l'égalité. Toutes les différences d'origine s'absorbent, non sans laisser une trace, dans l'union du sang qui amène entre les hommes l'union des droits et des lumières, la solidarité des intérêts (1).

Avec quelle indignation ce projet de loi fut accueilli par le sénat et par la noblesse romaine, on le devine. Jamais innovation ne rencontra pareille résistance. Cramponnés à leur vieux droit, les patriciens le défendirent vaillamment. Ce n'était qu'un cri d'horreur : la pureté de leur sang souillée, les droits de toutes les races confondus, quel scandale ! Jamais on n'avait vu un pareil bouleversement. Les patriciens se disaient que cette brèche faite à leur autorité, à la distinction de leur origine, il n'y aurait plus moyen de s'opposer ensuite aux envahissements de la démocratie. La femme noble une fois conquise par les plébéiens, tout était conquis. Religion, gouvernement, propriété même, tout allait tomber entre les mains de la multitude.

Canuléius n'était pas homme à reculer ; il avait derrière lui les tumultueux instincts de la démocratie romaine qui fermentaient ; il se sentait fort et appuyé. Ce qui faisait d'ailleurs la puissance du peuple, c'était l'ennemi toujours debout. A ces fiers patriciens qui résistaient, les plébéiens posaient ce terrible ultimatum : Vous nous accorderez le droit que nous demandons ou nous refusons de prendre les armes !

Les patriciens voulaient la guerre, c'étaient eux qui avaient un intérêt personnel à la conquête du globe : à eux revenaient les dépouilles des peuples, tachées de sang ; mais (ô Solidarité, toujours je te retrouve !) les conditions qui amenaient entre leurs mains les richesses des nations soumises étaient précisément celles qui, par un juste retour des lois divines et humaines, les dépouillaient de leurs privilégiés.

Le tribun du peuple convoque une assemblée. Le sénat fait entendre par l'un des consuls la voix de la résistance. Ses raisons sembleraient encore neuves de nos jours à force d'être vieilles : « Les barbares, s'écrie-t-il, ne sont pas à l'extérieur, ils sont dans nos murs. Ce sont ces intraitables démagogues auxquels on accorde tout et qui réclament toujours. Voyez-vous l'audace ? Les voilà maintenant qui veulent mêler les rangs, effacer toute distinction, porter la confusion dans les fortunes. Le moyen, après tout, que ces perturbateurs mettent un frein à leurs prétentions funestes, dans un temps où les séditions heureuses rapportent des récompenses, des titres à la célébrité ? Où allons-nous ? Ne vaut-il pas mieux courir les chances d'une lutte que de subir la loi de ces agitateurs et que de se voir dépouiller par eux. Quand on leur a cédé une fois, il faut céder en-

(1) Voir, dans la *revue des Deux-Mondes* de 1847 et de 1848, nos travaux intitulés de *l'Influence des races sur la civilisation*.

core, céder toujours. Résistons vaillamment. La même société ne saurait contenir deux principes aussi contraires, celui de l'ordre et celui de la révolution : il faut que l'un des deux périsse ; il faut abolir ou l'autorité ou la liberté ; mieux vaut s'y prendre maintenant que plus tard, si nous devons opposer les armes à leurs desseins de bouleversement. Ne laissons pas escalader la citadelle et le Capitole, ces deux remparts du gouvernement ; ne laissons pas envahir la majesté de nos priviléges. »

A cela, *Candileius*, c'est-à-dire le peuple, répondait : « L'opposition que ren-
-contrent nos démar-
-ches ne nous étonne
-pas. Vous voulez per-
-pétuer la division entre
-les citoyens : le mariage
-dont vous parlez tant
-et que vous honorez
-peu, n'est pour vous
-qu'un instrument de
-distinction entre les
-classes. Vous avez beau
-feindre, c'est là le fond
-de votre pensée. Vous
-nous jugez indignes de
-vivre avec vous dans
-la même ville, entre
-les mêmes murailles ;
-à plus forte raison rou-
-giriez-vous de nous ad-
-mettre dans le lit de vos
-filles et de nous asso-
-cier à votre sang ! A
-votre aise ! Nous de-
-mandons la liberté du
-mariage, entendez-
-vous ? Y a-t-il là de
-quoi bouleverser le ciel
-et la terre ? De quoi se
-jeter sur un tribun du
-peuple comme vous
-l'avez fait presque tout
-à l'heure dans le sénat.

Vos violences prou-
-vent votre faiblesse et
-la sainteté de notre
-droit. Ah ! sans doute,
-vous nous regardez
-comme des êtres infé-
-rieurs ; vous nous empêcheriez, si vous le pouviez, de par-
-tager avec vous la lumière. Vous vous indignez que nous res-
-pirions le même air, que nous parlions, que nous ayons
-figuré humaine. Il faudra pourtant bien en prendre vot-
-re parti : le peuple veut posséder vos femmes ; il veut
-s'initier par l'amour et par le sang à cette supériorité de
-race, fictive ou réelle, que vous défendez comme un droit,
-que nous attaquons somme une injustice.

« Tout ce que nous demandons par là, c'est que vous nous
-admettiez au nombre des hommes et des citoyens. »

La lutte fut vive. Le sénat tint bon. Il sentait que lâcher
-le mariage, c'était abandonner au peuple le dernier rempart
-de ses prérogatives.

Provoquer l'émeute, c'est la tactique de tous les pouvoirs qui se sentent faibles, qui ont peur du droit, et qui ne voient d'autre moyen de salut pour la résistance que de s'appuyer sur une victoire matérielle. Le peuple romain ne tomba point dans ce piège : « Le parti le plus fort sera aussi le plus modéré. Nous ne remuerons pas. Vous en serez pour vos frais de provocation à la guerre civile. Il n'y aura pas de lutte, patriciens de Rome ! Vous avez beau tenter notre courage : nous méprisons vos défis. Disons mieux : nous vous déflons à notre tour de nous enlever ce calme, qui est le signal de votre per-
-te. »

Le tumulte éclata sur le mont Janicule, mais c'était un tumulte d'idées, une agitation morale ; nulle voie de fait. Le peuple, qui avait déjà fait deux fois l'essai de sa puissance sans recourir aux ar-
-mes, restait enveloppé dans son droit, comme dans une forteresse.

Calomnier les intentions du tribun, dénaturer les vues du peuple, l'aristocratie romaine n'y manqua pas. Elle accusa l'immoralité d'une telle proposition ; elle compara les mariages demandés à des accouplements entre les animaux sauvages : *Ferarum ritu vul-
-gentur concubitus ple-
-bis patrumque*. C'est toujours, comme on voit, le même système. Quand, de nos jours, les socialistes réclament, non le renversement de la famille (infâme mensonge inventé par des ennemis sans pudeur), mais la participation de tous à la famille, quand ils

veulent abolir, non le mariage, mais le monopole du mariage ; quand ils réclament, au nom de la justice et de la morale, le mariage accessible à tous, égal pour tous, on leur répond par de grossières et banales injures ; on les accuse de vouloir renverser tous les principes sur lesquels repose la société. Comme si la société pouvait, sans se condamner elle-même, admettre chez quelques-uns un droit qu'elle refuse au plus grand nombre ! Comme si c'était ébranler les fondements du juste et de l'injuste que de chercher le moyen de donner aux unions sexuelles, avec la sanction de la loi, certaines garanties de bien-être, bases matérielles sans doute, mais nécessaires au déve-
-nement de cette institution sacrée



CAMPANELLA

La querelle se termina par la défaite des patriciens : le sénat consentit à la présentation de la loi sur les mariages. Appius, en destinant à ses plaisirs une vierge plébéienne, fit tomber, sans le vouloir, sans le savoir, l'obstacle qui s'opposait à l'union charnelle des deux ordres. C'est le sort des priviléges que de se suicider dans l'excès de leur injustice.

A la question de races se joignait, dans l'esprit des patriciens, une question religieuse qui les animait contre la nouvelle loi. On se souvient en effet que les Romains appartenaient, suivant leur naissance, aux grands ou aux petits sacrifices ; il y avait là une distinction toute sacerdotale qui séparait les hommes en deux catégories et qui donnait pour fondement à cette division sociale le dogme ! Si vous permettez aux plébéiens d'entrer dans les familles patriciennes, disaient les adversaires de la loi, vous allez mêler les sacrifices.

Les grands à Rome tenaient l'autel, et c'est de l'autel qu'ils tiraienr les motifs de leur supériorité, les moyens de domination sur le peuple.

Dès que les unions ne furent plus limitées par la nature du sang, ni par la qualité des sacrifices, dès que les deux ordres purent se mêler dans des alliances légitimes, le mariage s'éleva : il acquit une dignité nouvelle ; le rôle de la femme, jusque-là passif, se dessina ; on vit se former, au sein de l'union des sexes, la dualité dans l'unité. L'homme ne fut plus seul.

La famille, comme nous l'avons dit, n'existant primitive-
ment à Rome que pour les patriciens, et encore se montre-
t-elle à nous sous les traits durs de l'esclavage. En vertu de
ces sombres dogmes qui forment le caractère de toutes les
religions de la nature, le père absorbait la femme et l'enfant.
Sous l'influence du mouvement démocratique, la séparation
succède à l'enveloppement. La femme se détache, ensuite
l'enfant. L'un et l'autre revêtent peu à peu les caractères
d'une personnalité, assujettie il est vrai, mais qui du moins
existe.

La loi sur les mariages passa ; mais la résistance des nobles se porta, et intraitable cette fois, sur un autre point que l'opinion publique assiégeait. Le peuple avait quelques magistratures, le tribunat, l'édilité ; il voulut envahir le consulat. Le même Canuleius demandait que l'un des consuls fût choisi parmi la multitude. C'était mettre la démocratie au sommet de l'État. Les grands de Rome qui avaient cédé sur la question des mariages se barricadèrent ici derrière leur vieux privilége. — « Où s'arrêtera-t-on ? Le peuple vient d'enjamber la division des ordres, il veut maintenant escalader les magistratures. N'est-ce point profaner le pouvoir que de le laisser tomber dans la main de ces séditieux, de ces agitateurs ? Qu'en feront-ils ? Nous mourrons plutôt mille fois (serment de M. de Montalembert) que de voir la démagogie arriver aux affaires et s'emparer des destinées de la Ville ! Ce serait un sacrilège. »

Alors la voix du peuple : « Quel sacrilège voulez-vous dire ? La nomination d'un consul plébéien vous effraie, vous révolte ; votre vieux sang patricien se soulève contre une pareille innovation. Vous ne voulez pas de changement dans les choses, ni dans la forme de l'État, nous le savons ; mais, est-ce que vous vous flattez par hasard d'immobiliser la vie des nations, selon votre bon plaisir ? Le pouvoir a déjà traversé plusieurs formes, depuis la naissance de Rome ; il a traversé la royauté, le consulat, la dictature, le trium-

virat, croyez-vous que, dans l'existence de la Ville éternelle, il ne soit pas destiné à se modifier encore ? Vous avez vu apparaître bien des choses nouvelles que nos pères n'avaient ni prévues, ni soupçonnées ; nos descendants en verront surgir bien d'autres : ce qui ne s'est jamais fait se fera dans la vie de l'humanité. Cessez donc de vous réfugier dans la tradition, comme dans un mur, pour vous opposer à tous les changements inévitables, à toutes les réformes amenées par le progrès des lumières. Que demandons-nous ? L'égalité devant la loi et devant les charges publiques. Vous nous accusez de fomenter des troubles et des divisions dans la ville ; nous vous renvoyons, ô patriciens, cette accusation dénuée de justice ; qui donc entretient la division, si ce n'est le parti qui veut séparer les ordres et les intérêts en deux camps ? Qui donc soutient la cause de l'ordre et de la concorde, si ce n'est le parti démocratique qui veut confondre les rangs, les intérêts, les magistratures dans l'unité ? Perturbateurs, vous l'êtes : c'est vous qui troublez la tranquillité publique par votre fureur de résistance, par votre attachement à des droits qui ne sont plus que d'odieux priviléges, par votre haine des améliorations et des changements utiles. Nous voulons partager, non vos terres, mais vos honneurs, mais votre influence sur les affaires de l'État, mais vos droits à l'existence, mais votre liberté politique. Si vous nous refusez, nous vous refusons à notre tour de payer l'impôt du sang ; cherchez des soldats pour défendre vos trésors, vos propriétés ; pour couvrir ce territoire que fécondent nos sueurs et dont vous recueillez tous les fruits ; nous ne remuerons pas. »

Les patriciens ne voulurent point consentir à ce que le consulat fût souillé par l'envahissement des plébéiens ; mais, comme le mont Sacré, le mont Aventin et le mont Janicule étaient toujours là, trois têtes de révolte perpétuellement dressées sur la Ville, ils accordèrent la création de tribuns militaires, revêtus de tous les pouvoirs du consulat, et pris indifféremment dans les deux ordres.

Le mur de résistance était forcé ; par la brèche qu'avaient ouverte la loi sur les mariages et la création des tribuns militaires, entrèrent successivement dans la place bien d'autres prétentions démocratiques. Le peuple (ce fut une guerre de plusieurs siècles) occupa, l'un après l'autre, tous les grades les plus élevés du commandement militaire, toutes les magistratures sociales ; il arriva finalement, non sans peine, au pontificat.

La dernière citadelle qu'il lui fallut escalader, dans ce siège où la persévérance finit par mettre toutes les armes de son côté, ce fut l'autorité religieuse. Une fois maître des sacrifices, maître de l'autel, maître de Dieu, il fut maître de tout.

Tiberius Coruncanius, homme nouveau, le premier des plébéiens parvenu à cette fonction suprême, ouvrit à Rome une école publique de jurisprudence. Le voile du temple était déchiré. Cette science du droit, autrefois mystérieuse, interdite aux profanes, la voilà qui, grâce à l'initiative d'un pontife démocrate, pénètre dans toutes les classes. Le peuple brise le sceau de ce livre qui était déposé sur l'autel.

Les aristocraties agissent envers la multitude comme le Jéhova de la Bible envers le premier homme ; ce qu'elles tiennent à éloigner de ses regards et surtout de ses atteintes c'est l'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre du droit : elles défendent " le peuple, sous de grandes menaces,

de manger le fruit de cette science ; car, se disent-elles, si le peuple venait à goûter de ce fruit, il serait semblable à nous, il connaîtrait le juste et l'injuste. Un tel peuple ne serait plus gouvernable.

Quoique nous répugnions à mêler l'ordre politique et l'ordre religieux, nous ne pouvons omettre la suite de ce rapprochement : quand Dieu, dans la Bible, a reconnu que par le fait de sa désobéissance l'homme s'est emparé de la science du bien et du mal, il perd, si l'on ose ainsi dire, l'espoir de le gouverner, et ne voit plus d'autre moyen que de se communiquer à lui, de s'incliner en lui, en un mot, de se faire homme.

L'aristocratie romaine, la science du droit envahie, n'avait pas d'autre ressource que d'abdiquer ses titres à la domination et de se faire peuple.

La questure, la censure, le consulat, tout était tombé entre les mains de la multitude. Si nous en croyons les historiens, la femme n'aurait point été étrangère à cet envahissement des magistratures par le peuple. La douleur d'une fille de Fabius, en se voyant exclue des honneurs de la République, tandis que sa sœur, femme d'un tribun militaire, en était comblée, contribua, dit-on, à forcer l'entrée du consulat. Les femmes supportent encore moins que les hommes les différences et les inégalités sociales. Par les chagrins de leur amour-propre froissé, par la mélancolie qu'elles portent alors autour d'elles, par les sentiments biliux qu'elles mettent dans le cœur des hommes, elles servent quelquefois de mobiles à ces grandes agitations sociales qui remettent le repos et l'égalité dans l'État.

Il y a un livre à faire, dont je recommande le sujet et le titre à quelque philosophe socialiste : *De l'action occulte des femmes dans l'histoire*.

Les magistratures étaient conquises ; le mouvement ne devait pas même s'arrêter là ; il devait franchir toute limite ; les plébésiens devaient arriver dans la personne de leur chef à l'empire ; derrière les plébésiens, les étrangers ; derrière les étrangers, les barbares ; derrière les barbares, les affranchis et les esclaves. Ce sénat si bien gardé, si vaillamment défendu par l'orgueil des patriciens et par son antique privilégié, le sénat lui-même sera forcé : tous y entreront, oui, tous, jusqu'au cheval de Caligula. Implacable ironie d'un fou qui, non content d'humilier dans sa personne les formes du pouvoir, veut encore les livrer dans tout ce qui l'entoure au ridicule !

Toutes les situations occupées à Rome par des plébésiens naguère méconnus : certes, après une telle victoire, le cœur de la démocratie dut se gonfler dans sa joie et dans le sentiment de sa force. Hé bien, faut-il le dire ? malgré tout ce grand travail, rien n'était fait. Il n'y eut guère plus de liberté réelle ; il n'y eut guère moins de misère publique sous le règne d'éplébésiens que sous celui des patriciens. Grave enseignement que nous recommandons ici aux méditations des penseurs !

L'erreur des oppositions c'est, le lendemain de la victoire, de vouloir se faire gouvernement. L'histoire n'est qu'une longue condamnation de cette erreur et de l'obstacle qu'elle apporte aux développements de l'humanité. Toutes les doctrines, toutes les réformes sociales viennent expirer de siècle en siècle contre ces changements d'autorité, qui, loin de détruire l'ordre ancien, le perpétuent. Le vice ici n'est pas dans les hommes (comme on est trop aisément porté à le croire), le vice est dans les choses. Que ce soit les pa-

triciens ou les plébésiens qui le tiennent, le pouvoir est toujours le pouvoir.

Si, pour réformer la société, il suffisait à l'idée militante de s'emparer du gouvernement, la victoire serait en vérité trop facile. Il n'est pas de cause plus ou moins juste, il n'est pas de parti dans une nation, qui, appuyé sur les misères sociales, n'arrive, un moment propice étant donné, à jeter les mains sur les affaires publiques. On se tromperait étrangement si l'on croyait que cette violente entrée au pouvoir fut l'inévitable signal d'une transformation si souvent annoncée. Il n'en est rien. Nous sommes toujours portés à croire les résistances facultatives : c'est une erreur ; elles sont forcées. Les partis, en arrivant aux affaires, ne sont pas libres de vouloir ou de ne pas vouloir ; ils obéissent fatallement à des nécessités inéluctables, qu'ils n'ont ni prévues, ni consenties. On voit alors les volontés les plus libérales, les esprits les plus novateurs, flétrir ; on les voit s'envelopper avec leur système dans la lourde étoffe de l'autorité.

Croire qu'en escaladant les magistratures la démocratie arriverait à se constituer dans l'État, c'est une erreur qui était bien permise aux Romains ; elle leur a même de beaucoup survécu ; mais, c'est pour être éternellement le jouet de cette illusion que les nations s'épuisent en mouvements stériles. Aujourd'hui, nous voyons plus clair dans l'histoire de Rome que les Romains eux-mêmes ; aujourd'hui, nous pouvons assigner au problème tumultueux de l'émancipation sociale une solution que ni les tribuns, ni les agitateurs du mont Aventin n'ont soupçonnée. Cette solution la voici : Il ne s'agissait pas de conquérir les magistratures, ni même l'autorité ; il ne servait de rien que le peuple personnifié dans un homme occupât les charges publiques, qu'il tint même le sanctuaire ; il ne faut pas que le peuple soit par ses délégués ; il faut qu'il soit par lui-même. Ce qui importait, c'est que tout homme, tout citoyen attirât à lui l'exercice de l'autorité souveraine ; c'est que chacun fût à lui-même son tribun, son questeur, son consul, son pontife. Toute la question est là.

Pontife vient de *pons* (soit parce que les anciens pontifes étaient des faiseurs de ponts, soit parce qu'ils présidaient à l'entretien des voies sur le Tibre) ; cette étymologie a quelque chose de mystérieux et de sacré. L'exercice de la souveraineté sacerdotale est un lien, une transition. Le prêtre est le trait-d'union entre le régime théocratique, où Dieu appartenait à un seul, et la démocratie réelle, où il doit appartenir à tous.

Nous ne suivrons pas le peuple romain dans sa conquête de l'Italie, et plus tard dans sa conquête du monde : incorporer à son existence nationale toutes les races, c'était les incorporer à la civilisation. Rome exerça, sous ce rapport, pendant des siècles, l'apostolat du glaive. Elle laissa de son sang dans cette œuvre. Si quelque chose effraie, c'est de voir la solitude qu'une guerre éternelle faisait dans les rangs des citoyens. Ce vide, des étrangers accourraient le remplir. La capitale de l'humanité, la capitale du monde était douée d'une force d'absorption surprenante. Les murs de Rome faisaient des Romains.

Nous retournerons seulement nos regards en arrière sur l'expédition des Gaulois en Italie. Toutes les fois que les vieux Celtes, nos ancêtres, apparaissent dans l'histoire ancienne, mon sang remue. Le génie moderne de la France, je veux dire l'initiative, résidait en germe dans ces barbares.

La démocratie romaine poursuivait lentement, et par voie d'accessions successives le cours de ses progrès, quand la brusque apparition de ces hordes gauloises menaça de confondre l'autorité du sénat, les droits des patriciens, les propriétés sacrées, dans un cataclysme qui devait engloutir la vieille société tout entière. Brennus pénètre dans Rome, massacre les sénateurs sur leur chaise curule, *brûle le bâton augural* (Plutarque). A cette société assise sur les droits du fort, il renvoie sa propre sentence : « Malheur aux vaincus ! *va victis !* »

Ces fiers Gaulois étaient animés contre la société romaine par ces prérogatives de race que les patriciens s'attribuaient sur les autres hommes. Ils venaient détruire, ces Proudhons armés, toute autorité divine et humaine. Ils venaient réaliser l'anarchie. Barbares, qui le nie ? mais ces barbares étaient poussés à leur œuvre de démolition par un sentiment de justice. Tous les abus qu'ils venaient attaquer par le fer et par le feu, ces prétendus droits de la naissance, ce droit divin incarné dans les sénateurs et les patriciens, ce droit de propriété inhérente au sang, tout cela tombera plus tard, sans violence (ce qui vaut mieux), devant les progrès de la conscience et de la raison.

O patriciens, vous aurez beau trôner superbement sur vos chaises curules; vous aurez beau compter sur vos sentinelles et vos forteresses, le moment viendra où toute cette majesté, toute cette surveillance ne vous sauvera point : vous aurez beau faire un appel aux oies; vos oies, cette fois-ci, ne sauveront pas le Capitole !

Le Capitole, maintenant, c'est le privilégié.

Ce que les Gaulois venaient faire, la démocratie romaine le fera, non complètement; mais après la démocratie romaine viendra la démocratie française, issue du même sang, de la même filiation d'idées, qui reprendra son œuvre et qui la conduira plus loin. L'épée de Brennus ne sera point inutile à cette victoire du principe; elle pésera, sans aucun doute, dans la balance des destinées sociales; mais cette épée même, le droit de la force, finira par être brisée.

Répondre au privilégié par la révolte, à la force par la violence, à la propriété par le pillage, attiser le feu avec une épée, c'est le caractère des âges de transition, où l'autorité s'appuyant sur la violence on lui oppose la barbarie; mais la lutte doit se résoudre sur un autre terrain que celui des faits; la solution dernière de tout est dans les intelligences. Déplacer la fortune, la puissance, ce n'est rien faire. Jeter dans le plateau des révoltes tout l'or du vieux monde, néant ! A cet or enlevé par la victoire, les réactions indignées répondent par le fer; c'est toujours à recommencer. Le déplacement, le partage des biens, choses vaines ! Il faut en venir à mettre l'égalité à la racine des choses, l'égalité devant l'instrument de travail, l'égalité devant le crédit, l'égalité devant les éléments de production. — Ceci nous amène naturellement à la loi agraire et à Tiberius Gracchus.

Mais, auparavant, un dernier regard sur cette initiation du monde étranger, du monde barbare, à l'existence du monde romain. De toutes les conquêtes de Rome, celle qui eut le plus d'influence sur ses destinées, ce fut la conquête de la Grèce, puisqu'elle y laissa une partie de sa nationalité. Nous l'avons dit : ce ne fut pas la Grèce qui devint romaine, ce fut Rome qui devint grecque. Malgré son droit de victoire, elle prit la langue, les lois, les arts de la civilisation hellénique. Rome changea de mœurs; chose plus grave ! elle changea de dieux.

Ce n'est pas la dernière fois que nous verrons dans le monde la force prise à ce qu'elle croit prendre.

Le changement de religion, à la suite du succès des armes, indique évidemment que la défaite morale fut pour les Romains. Il y aurait beaucoup à dire sur les divinités primitives de Rome. Leur origine étrusque, celtique, pélasgique, qu'importe ? Toujours est-il qu'elles appartenaient plus ou moins à l'antique famille des religions de la nature. Ce qui m'effraie, quand je me promène dans nos musées où dorment les anciennes figures des croyances, c'est le silence des dieux. Toutes ces divinités à la bouche fermée, aux yeux qui ne regardent pas, ne m'annoncent rien de rassurant. A voir l'air de menace et de violence répandu sur ces visages de pierre, on comprend l'impression de terreur que la nature, avec ses orages, ses forêts, ses déluges, dut causer aux premiers habitants du globe. Ces traits ne durent pas; avec le temps, ces dieux si farouches s'adoucissent; ils deviennent (qu'on nous passe le mot) de *bons enfants*; ils entrent dans la participation de nos joies, de nos faiblesses, de nos craintes. C'est la période humaine des croyances.

A Rome, cette période coïncide avec l'intrusion des dieux étrangers. Comme toutes les races viennent s'agréger à la race romaine, de même les divinités de toutes les nations viendront recevoir dans la ville sacerdotale le baptême de la foi, le droit de cité religieuse. Un seul dieu rencontrera de la résistance, un seul n'entrera qu'à la suite d'une lutte furieuse et sanglante, c'est celui que le monde adore depuis tantôt dix-huit siècles, Jésus le crucifié !

. Avec le génie hellénique s'introduisit à Rome la philosophie. Grâce innovation dont les prêtres et les sénateurs envisagèrent tout de suite les conséquences ! La raison philosophique intronisée dans les écoles, c'était le sanctuaire forcé; c'était le ciel interrogé dans ses mystères; c'était la science aux prises avec la tradition; c'était la base antique des croyances, sur laquelle reposait le vieux droit patricien, bouleversée; c'était la fin de l'autorité religieuse et le commencement de la liberté humaine.

Un mot, un seul mot de la littérature. La langue romaine se modifia sur la grecque. Il en fut de même du goût. Une observation importante à faire, c'est que les deux nations de l'antiquité, chez lesquelles les arts et les lettres atteignirent le plus haut degré de perfection, dont les œuvres impérissables servent encore de modèles aux artistes et aux écrivains modernes, Athènes et Rome, étaient deux républiques.

Revenons à la question sociale.

On avait limité le taux de l'intérêt; on voulait même limiter les revenus. Il ne restait plus aux riches que le droit du créancier sur le débiteur. Ce droit même va leur être enlevé. Il leur sera ravi dans des circonstances analogues à celles qui détruisirent la prérogative royale et la puissance du décembvirat. Ce sera toujours le crime des privilégiés qui initiera le peuple à une liberté nouvelle.

Un usurier, nommé Papirius, retenait chez lui un jeune homme qui s'était livré pour la dette de son père. Ces circonstances, qui auraient dû faire naître dans le cœur de Papirius la pitié, ne firent qu'allumer chez lui une passion infâme. Dans cette fleur de jeunesse, il vit un supplément à prélever sur les intérêts de sa créance. Le séduire, il l'essaia d'abord; ses discours et ses instances furent accueillis par le mépris. Dédaigné, il menace. Il remet sans cesse

sous les yeux de Publius (c'est le nom du jeune homme) son affreuse misère. — Changez les temps, les mœurs, et dites si ces moyens de séduction ne sont pas ceux qu'emploient encore de nos jours les usuriers de l'industrie dans nos fabriques, afin de tenter la vertu des jeunes ouvrières, liées, elles aussi, par leur malheureuse condition sociale ! (Tous les économistes signalent ce fait.) Heureuses celles dont on peut dire avec Tite-Live qu'elles songent plus, dans de telles circonstances, à leur dignité de femme qu'à leur état présent !

Cependant l'usurier perd patience ; il ordonne qu'on dépouille ce jeune homme de ses vêtements et qu'on le frappe de verges. Déchiré de coups, Publius réussit à s'échapper par la ville. La foule s'amassee ; l'âge du débiteur, l'infamie et la cruauté du créancier enflamment tous les cœurs d'indignation. Cette vue produit sur la multitude l'impression du cadavre de Lucrece et de Virginie, victimes d'un libertinage néfaste. Le peuple fait un retour sur lui-même, sur le sort qui l'attend, lui et ses enfants, si les riches continuent d'avoir le droit de mettre la main sur les pauvres. Le tumulte augmente de moment en moment. Les consuls assemblent le sénat. A mesure que les sénateurs entrent dans le lieu des séances on leur montre le corps tout déchiré du jeune homme.

Ce jour-là fut brisé, par l'attentat et la violence d'un seul, un des plus forts liens de la servitude morale. Les assemblées n'accordent jamais que quand les multitudes exigent. L'asservissement pour dettes fut aboli par le sénat. On céda cette fois encore à la place publique. Les biens du débiteur devaient désormais répondre de sa dette, non son corps.

C'est dans le sang de leurs victimes, dans leurs coupables désirs, que viennent expirer successivement tous les priviléges, toutes les tyrannies.

Malgré les nouvelles lois, la condition du proléttaire romain était toujours lamentable. Les lois et les institutions sont de faibles barrières, quand ceux dont ces institutions et ces lois doivent réprimer les excès disposent des charges publiques et du gouvernement. Ils trouvent toujours le

moyen d'écluder, en pareil cas, une constitution qui les gêne. — Cependant les esprits étaient alors suspendus à la solution de ce problème économique ; la limitation des fortunes.

Quand de tels problèmes se soulèvent dans une nation, c'est que les causes du mal ont pris un développement funeste. Si l'on parlait à Rome de borner à cinq cents arpents les propriétés patrimoniales des riches, c'est que ces derniers avaient ajouté maison à maison, champ à champ, et qu'ils semblaient ainsi vouloir habiter seuls sur la terre.

L'ancienne noblesse, la noblesse du sang, n'existe presque plus à Rome. A l'aristocratie de naissance, éteinte dans les guerres, dans les mariages, dans les révoltes, avait succédé une aristocratie d'argent, mille fois plus dure et plus intractable que l'autre. La nouvelle noblesse mettait à acquérir des terres, des maisons, des richesses, cette avidité romaine qui tenait de l'aigle et du corbeau. Ce que l'avarice des grands de Rome voyait dans la guerre, c'étaient les dépouilles. Quand l'ennemi leur manquait, ils se rabattaient, les serres ouvertes, sur l'ennemi intérieur, c'est-à-dire sur la race proléttaire.

On vit alors un spectacle effrayant et lugubre : la solitude.

La physiologie, cette science qui est la racine de toutes les autres, nous apprend que dans le mélange de deux races très inégalées, la plus forte, en un temps donné, absorbe la plus faible. On vit se réaliser à Rome,

par un concours de circonstances politiques et sociales, cette terrible dépopulation des pauvres par les riches. La classe inférieure avait disparu ; sans terres, sans propriété, sans moyens de vivre, elle avait péri dans le naufrage de ses droits. Remplacée à Rome par les affranchis, les esclaves, les étrangers, elle n'avait laissé que de rares débris de son désastre. Ces débris, protestation vivante de la misère, promenaient çà et là leurs plaintes. Derniers habitants d'un monde qui manquait sous leurs pieds, ils se souvenaient de leur existence, des services qu'ils avaient rendus à l'État, de leur sang répandu sur tous les champs de bataille, de leur gloire, avant que le déluge des richesses leur ait pris l'air qu'ils respiraient, la terre sur laquelle ils appuyaient



MOLIÈRE.

la charrue, le soleil auquel ils réchauffaient leurs membres fatigués.

Ceci nous fait souvenir des retraites du peuple sur le mont Sacré ou sur le mont Aventin; le jour vint où il se retira si bien de Rome, qu'il ne revint plus.

« En réalité, dit M. Michelet dont l'autorité est si grave, la richesse donnait la puissance dans toutes les assemblées de Rome. Les maîtres de l'État étaient les riches. Ils dominaient les comices, recrutaient le sénat, remplissaient toutes les charges. »

Contre un pareil état de choses, contre un système de propriété dont les abus et les développements n'allaient à rien de moins qu'à détruire une moitié de l'espèce humaine, il fallait, pour l'honneur de la justice, qu'un homme protestât et mourût: cet homme fut Tiberius Gracchus.

Cornélie! En donnant une telle mère aux Gracches, la nature les prédestinait à de grandes choses. Il fallait que les deux défenseurs, les deux avocats sérieux de la cause populaire, sortissent à Rome d'une femme riche, non en parures, mais en vertus. La femme, dans l'exercice de ses devoirs de mère, d'épouse; la femme embellie de toutes les dignités de son sexe, voilà en quelque sorte la source à laquelle la démocratie puise ses inspirations, son cœur. En mêlant son nom à celui des deux martyrs de la liberté romaine (*Cornelia, mater Gracchorum*), la fille de Scipion montra ce que peut sur les destinées sociales le sang d'une mère, ce que peut surtout l'éducation du premier âge confiée aux femmes.

Il y a dans l'histoire de l'humanité des rapprochements de nom, fortuits sans doute, mais que l'écrivain ne doit pas omettre. La fille du menuisier Duplay, empreinte, elle aussi, des grâces sévères de la beauté romaine, à laquelle Robespierre attachera son cœur, dans le cours de son orageuse vie, s'appellera (j'attache de l'intérêt à cette circonstance) Cornélie!

C'est une erreur admise dans l'école, que de se représenter les tribuns du peuple sous des traits farouches: les cheveux droits, les joues gonflées, les poings fermés et menaçants. Tiberius Gracchus était, au contraire, un jeune homme doux, agréable, tranquille, aux manières élégantes, beau de visage, le prince de l'éloquence, *eloquentia facile princeps* (*Florus*).

Il n'y a rien dans toute cette culture qui nous surprenne. Le peuple est académicien, le peuple aime chez ses hommes, chez les orateurs dans lesquels il a placé sa confiance, son idéal, l'exquise perfection du style et des manières. Il lui faut des lettrés. Ces brutalités de diction, ces familiarités de langage dont, par une habitude contraire, le goût blasé de nos salons se montre quelquefois curieux, sont généralement mal reçues de la multitude. Malheur surtout aux courtisans de popularité qui, par un artifice et un calcul misérable, imaginent de transporter à la politique le patois des halles! Quand on a l'honneur d'écrire ou de parler pour le peuple, il faut éléver sa pensée et son style à la hauteur des régions les plus littéraires. Robespierre, quoique sec, avait toutes les délicatesses du langage. C'était un puriste. L'homme de notre siècle, le plus répandu, le chansonnier selon le cœur du peuple, Béranger, est précisément le poète qui met le plus de recherche et de coquetterie dans ses vers. Une parole châtiée, de la finesse et de l'esprit dans le mot, une diction ornée, telles étaient les qualités de forme

que l'ouvrier des clubs applaudissait, rue Bergère, dans Auguste Blanqui.

Tiberius Gracchus dut à sa naissance et à un traité de paix dans lequel il intervint, de fixer sur lui l'attention publique. Mû par un sentiment de justice, son intérêt tomba sur cette plèbe romaine, chassée de ses terres. Il se dit que c'était une honte de voir le peuple vainqueur des autres peuples, le propriétaire du monde, exilé de ses foyers par l'avarice des riches.

Il vit tout de suite l'obstacle aux progrès du socialisme romain, c'était cette assemblée souveraine, unique, hérititaire, qui personnifiait dans chacun de ses membres les priviléges de la richesse et de l'usure: Tiberius Gracchus jura haine au sénat.

Conformer ses mœurs aux intérêts de la cause qu'il allait défendre, cela lui fut facile; car il était naturellement sobre.

La multitude romaine témoignait à Tiberius une bienveillance particulière. Le peuple mesure ses affections et ses sympathies pour un homme à la haine que les aristocraties montrent envers cet homme. C'est le secret de toutes les popularités. O ennemis de la cause démocratique, vous croyez nous nuire en livrant nos personnes aux attaques, aux injustices, aux violences de la calomnie: Vous nous servez!

Tiberius Gracchus comprit, néanmoins, que ce sentiment d'estime serait impuissant à retenir les fureurs de l'aristocratie qu'il allait soulever contre lui, s'il n'enveloppait sa personne et son idée dans une magistrature populaire.

Quelle autre magistrature pouvait-il choisir que le tribunat? Ce pouvoir, si faible dans le commencement, avait fini par devenir insupportable aux sénateurs. Ces magistrats populaires avaient porté leur autorité jusqu'au point de faire emprisonner des consuls et de condamner des dictateurs à l'amende. Comme toutes les charges qui s'appuient sur la défense et la conquête des droits, celle des tribuns était destinée à s'accroître avec les progrès de l'opinion publique.

L'esprit d'opposition à Rome, comme ailleurs, se formait dans un mot: Non!

Veto! cette négation incessante était la limite des envahissements du sénat: jusqu'ici le progrès dans le monde n'a pu s'affirmer; il a dû, dans tous les siècles, se contenter de se défendre; il a été réduit au rôle de Satan, au rôle de *Celui qui dit non*.

Il a fait avancer la lumière par l'ombre, l'affirmative par la négative.

Tiberius ne voulait se servir de l'autorité que comme d'un instrument. Ce qu'il poursuivait dans le pouvoir, c'était son idée. Cette idée lui était venue en traversant la Toscane: il trouva le pays presque désert: ceux qui labouraient la terre ou qui gardaient les troupeaux étaient pour la plupart des esclaves et des étrangers. A la vue de ces campagnes privées de leurs habitants et qui semblaient comme envahies par des barbares, Tiberius ressentit une douleur toute romaine. Il forma dès lors une résolution gigantesque, un dessein qui devait attirer sur lui-même et sur son frère des maux infinis: il se proposa de ressusciter cette fameuse loi agraire qui était l'épouvante des riches et des puissants de Rome.

L'opinion publique l'encouragea dans son dessein: on trouvait à Rome, tous les jours, contre les murailles, dans

les portiques, sur les sépultures (les tombeaux servaient alors de bornes à la propriété), des placards dans lesquels on engageait l'ami du peuple, Tiberius Gracchus, à faire rendre aux pauvres citoyens romains les terres dont l'aristocratie s'était emparée.

Si l'on en croit quelques historiens, les conseils de Cornélie n'auraient pas été étrangers à cette grande entreprise de Tiberius Gracchus, dans laquelle il laissa son existence vérissable, mais qui mit sur son nom le cachet de l'immortalité populaire. La femme intervient dans toutes les questions de justice où il s'agit de cueillir le fruit du travail et de le partager.

Obtenir le tribunat ne fut pas difficile à un homme qui avait une éloquence douce et naturelle, des manières insinuantes, un air persuasif et le génie du monde le plus fleuri et le plus cultivé. Il ne songea plus, quand il tint cette magistrature, qu'à abaisser le sénat et qu'à rétablir l'égalité dans les conditions sociales.

Ses ennemis, ou du moins les adversaires de ses principes, ne trouvant rien à reprendre dans sa conduite ni dans ses mœurs, ne lui reprochaient qu'un vice, l'ambition. C'est encore le seul mobile que supposent de nos jours les patriciens aux chefs de la démocratie et des écoles socialistes : vous êtes des ambitieux ! Nous avons quelque peine à nous expliquer cette accusation. Ambitieux de quoi ? Ambitieux de l'outrage, ambitieux de la prison, ambitieux de l'exil, ambitieux de la mort ! — O patriciens de Rome, nous sommes rassurés sur votre compte, cette ambition-là ne sera jamais la vôtre !

Si par ambitieux on prétend dire que nous poursuivons de nos désirs, de nos convoitises, le bonheur de tous, que nous voulons asseoir la liberté, l'égalité, sur les bases immuables de la richesse publique, que nous désirons attacher à cette œuvre notre nom et notre influence, soit : oh ! pour cette ambition-là, nous l'avons ! nous ne chercherons pas à nous en défendre : nous sommes ambitieux du bien-être de l'humanité.

Rien donc on ait plus parlé que de la loi agraire ; rien qui soit moins connu. Nous avons dévoilé l'erreur de ceux qui confondent le partage des terres avec le communisme. Le partage, ainsi qu'on l'entend d'ordinaire, n'est d'ailleurs pas ce que Tiberius Gracchus avait en vue. Il ne voulait pas, comme Lycurgue l'avait fait à Sparte, diviser la propriété foncière, par portions égales, entre tous les citoyens. Ce qu'il voulait, c'était remettre, entre les mains des plébéiens, des terres qui avaient été injustement détournées de leur destination par les intrigues de l'aristocratie romaine.

Le peuple romain, comme nous l'avons dit, vivait de l'agriculture et de la guerre : nulle industrie.

C'était un ancien usage, quand les Romains avaient vaincu leurs ennemis, que de leur enlever une partie de leur territoire : une moitié se réunissait au domaine public, l'autre se vendait.

Les terres appartenant au domaine public étaient affermées, moyennant une très faible redevance annuelle, aux pauvres citoyens, à ceux qui n'avaient point d'héritages. Si quelque chose dans l'antiquité ressemble au socialisme, c'est ceci : l'État propriétaire, l'État confiant au patriottisme de ses membres des terres dont chacun d'eux doit recueillir les fruits en proportion de son travail.

Dans l'idée des économistes romains, la distribution de ces baux de terres conquises sur l'ennemi était un moyen

de prévenir les funestes conséquences du paupérisme.

Si c'est à cette institution que s'adressent les critiques de M. Thiers et des autres adversaires du socialisme, à la bonne heure, nous les acceptons ; toute l'antiquité est là pour nous couvrir contre ces misérables attaques et pour reconnaître que cette intervention de l'État, prenant sur un fonds commun, la terre, cet instrument de travail, et le prêtant au travailleur, a été dans l'enfance de l'économie sociale un remède efficace contre la misère.

Les grands cependant ne pouvaient voir cette belle surface de terres et de moissons sans y mordre, n'osant point envahir ouvertement la part des pauvres, ils trouvèrent le moyen de l'attirer par ruse en leur possession. Voici comment ils s'y prirent ; ils haussèrent les redevances, et les haussèrent si fort et si excessivement, que les pauvres ne pouvant faire la condition aussi bonne qu'eux, les terres furent données aux riches.

Dépouillée de cette espèce de fermage qui faisait tout son bien, la multitude des citoyens pauvres se révolta. Les tribuns prièrent au tumulte l'autorité de leur parole et du droit. On fit alors une loi dont nous avons parlé, une loi qui limitait à cinq cents arpents la quantité de terre réunie au domaine public, que chaque citoyen pouvait posséder.

L'avidité des riches trouva le secret d'échapper cette loi : ils se servirent de créatures, pour obtenir sous des noms de personnes supposées, des arrangements avec l'État. L'aristocratie romaine tenait ainsi par des mains attachées à son service le domaine de la République. La loi était violée dans son esprit, mais respectée dans la lettre : cela suffisait aux commissaires qui, gagnés par des présents ou intimidés par l'influence des premières maisons de Rome, fermaient les yeux sur des abus tolérés. Les plébéiens qui occupaient les terres du domaine public n'étaient plus, au sud de tout le monde, que des prête-nom, des masques derrière lesquels se cachaient, pour satisfaire à la lettre de la loi, les possesseurs sérieux : aussi disait-on communément *un tel pour un tel*. Le prolétariat servait de voile aux envahissements de la richesse.

Qu'arriva-t-il ? La richesse appelle la richesse ; la misère appelle la misère. Au bout de quelques années, l'Italie se trouva déserte. Les pauvres ne se souciant plus de nourrir ni d'élever leurs enfants, la race des ouvriers libres ne tarda point à disparaître. Les riches faisaient cultiver leurs terres par des barbares et des esclaves. La race proléttaire était devenue à Rome une race antédiluvienne, une race perdue.

L'état des choses était trop mauvais pour qu'on n'y cherchât point un remède. Cette réforme, un nommé Caius Lælius, ami de Scipion, eut l'idée de l'entreprendre ; mais il recula bientôt devant les dangers d'une telle blessure faite à l'avarice des riches. Plutarque se donne la peine de nous apprendre « que les gros de la ville lui furent contraires. » Voyant la résistance qu'il rencontrait de la part des riches, craignant de soulever une sédition et une guerre civile, il abandonna son projet. Pour cette cause il fut surnommé Lælius le sage ou le savant (*sapiens*). Je l'appellerais plus volontiers Lælius le lâche : il m'est impossible de trouver un autre mot pour caractériser la faiblesse de ces hommes d'État qui, après avoir reconnu la justice d'une mesure, s'arrêtent devant les obstacles et les colères que cette mesure radicale doit provoquer dans les rangs des conservateurs.

O toi qui viens alarmer les priviléges, tu dois t'attendre

au déchaînement de toutes les infortunes ; tu n'as plus qu'à choisir entre cette alternative : si tu recules, la honte ; si tu avances, la mort !

Plus courageux que Lœlius, le fils de Cornélie foulà aux pieds cette sagesse et cette habileté du monde qui n'est au fond qu'un vil égoïsme ; dès qu'il fut nommé tribun il découvrit sa pensée. L'aristocratie romaine éclata : il tint ferme. Voulant mettre les dieux du côté de la démocratie, il fit approuver la publication de la loi agraire par le pontife Crassus.

Jamais loi si douce ni si gracieuse (Plutarque) n'excita tant de fureur. Quand on compare, en effet, le remède à la gravité du mal, le caractère modéré de cette mesure à l'injustice et à la violence qu'elle venait réparer, on est surpris de l'opposition que rencontre le projet de Tiberius Gracchus ; si l'obstination de toutes les aristocraties et surtout de l'aristocratie d'argent à maintenir intacts ses priviléges n'était souvent mise en relief dans l'histoire, nous croirions volontiers cette fois à une supercherie de la part des historiens. Le moyen de croire, en effet, que devant la dépopulation de l'Italie, devant l'extinction d'une race, devant l'anéantissement du travail libre, la noblesse romaine se retranchât derrière une fin de non-recevoir absolue, inflexible ? Cela fut pourtant : on criait aux grands : Le peuple s'évanouit ! le peuple meurt ! Et les grands de répondre : Qu'il meure !

Que demandait Tiberius Gracchus ? Une chose juste : c'est que les terres fussent remises aux mains des citoyens pauvres qui n'en avaient pas, et qui avaient besoin d'aide pour vivre. L'amnistie, l'indemnité, il ne négligea rien pour entourer la nouvelle mesure de tous les adoucissements qui pouvaient la rendre moins insupportable aux riches. Ce fut peine perdue. On l'accusa d'introduire dans la république un nouveau ministère des héritages, de mettre la société en combustion, de renverser les bases de la famille et de la propriété.

Si le projet de Tiberius Gracchus était entaché d'un caractère de partialité, c'était plutôt en faveur des riches qu'en faveur des pauvres ; car, non-seulement il jetait sur le passé un voile d'oubli et de prescription, mais encore il donnait, dans le présent, aux anciens envahisseurs de la fortune publique des avantages qu'ils n'accordaient point, il s'en faut de beaucoup, aux déshérités. Les riches ne lui surent aucun gré de ces ménagements et lui en voulurent à mort.

En tout cela, où est le communisme ? M. Thiers se trompe deux fois, la première en prenant la loi agraire pour un partage, quand ce n'était, en réalité, qu'une restitution de terres ; la seconde, en accusant les socialistes de vouloir de l'égalité à la toise.

La loi agraire, dans le sens où l'applique M. Thiers, n'a paru qu'une seule fois dans l'histoire ancienne, à Sparte. Le socialisme de Lycurgue, imparfait comme l'état de choses sur lequel il se proposait de réagir, ne vit d'autre remède aux excès et aux abus de la propriété que le morcellement. Quel rapport entre ce système et celui des communistes ? aucun. Le partage suppose la propriété individuelle : or cette propriété le communisme la nie.

Qu'il serait quelquefois bon de connaître les doctrines sociales avant de les critiquer !

La réforme de Tiberius Gracchus n'avait d'autre but que de ramener la propriété de l'État à son point de départ ;

l'État, moyennant une indemnité, rentrait dans un bien qu'il n'avait jamais aliéné ; il allait procéder, non à un nouveau partage, mais à un fermage nouveau. Le sang de Remus, ce sang national qui avait coulé sur une question de limites, sortait, pour ainsi dire, tout fumant de la terre envahie par l'injustice des riches : le peuple, ou du moins ce qui restait du peuple, allait sauter le fossé.

Tiberius Gracchus soutenait sa cause, qui était excellente, avec une force d'arguments et un éclat de parole qui en eût sauvé une mauvaise, si le cœur des riches n'eût été défendu contre les traits de son éloquence par une triple cuirasse d'égoïsme. Le peuple était répandu autour de la tribune aux harangues. L'orateur : « Les bêtes sauvages qui vivent dans l'Italie ont au moins leur gîte, leur tanière où elles se retirent ; mais les hommes qui combattent et qui meurent pour cette patrie sont contraints d'errer çà et là, avec leurs femmes et leurs enfants, sans séjour, sans maison où ils se puissent abriter. Les capitaines romains, pour encourager leurs soldats, les adjurent de combattre vaillamment pour les sépultures, les temples et les autels de leurs ancêtres. Ironie ! Il n'y a pas un seul de tous ces braves citoyens qui sût montrer ni un autel domestique, ni une sépulture de famille : les os de leurs pères dorment on ne sait où, comme ceux des animaux sauvages. Les pauvres gens vont à la guerre combattre et mourir pour les délices, la richesse et les superfluités de leurs concitoyens. Quelle dérision ! On les appelle les maîtres de la terre habitable, quand ils n'ont pas un seul pouce de terre qui soit à eux ! »

Ce début si touchant fit couler les larmes de la multitude.

« Est-ce là, s'écrie l'orateur, est-ce là ce que vousappelez la République ? N'est-ce pas à cause de cette monstrueuse inégalité des biens que nos pères n'ont pu souffrir les rois, ni la monarchie ? Croit-on que le seul nom des Tarquins ait fait la grande aversion de nos pères ? Non, ce que nos ancêtres ont voulu détrôner, c'est la misère. Ce qu'ils ont voulu chasser de notre ville, avec la personne des rois, c'est cette disproportion de biens, immense et odieuse, que la faveur répandait prodigialement sur quelques-uns, tandis que les autres, la masse, voyaient s'élargir autour d'eux le cercle du travail et de la disette ! »

La République, loin de porter un remède aux souffrances et aux plaies vives de la multitude, n'avait servi, en concentrant l'autorité dans les patriciens et dans le sénat, qu'à constituer une aristocratie d'argent, mille fois plus avide et plus intolérable que la royauté même.

Qu'opposaient à de tels discours les adversaires de la loi ? le silence. Ils ne disaient rien ; ils agissaient.

C'est le tort des partis qui ont pour eux la raison, la justice, la foi, l'éloquence, que de trop se confier quelquefois aux forces de la parole.

Les riches formèrent entre eux la conjuration des intérêts. Résister en force aux arguments de Tiberius Gracchus, ils ne l'osaient ; ils eurent alors recours à de honteux artifices pour éluder la justice de son ordonnance.

L'opposition d'un seul tribun à une loi portée et consentie par tous les autres suffisait pour la rendre nulle et pour enchaîner l'initiative de ses confrères. Les grands n'avisèrent de salut pour eux que dans cette division. Ils trouvèrent leur homme ; c'était un collègue de Tiberius Gracchus, qui tenait aux intérêts du sénat par le *lien de l'intérêt par-*

ticulier; car il possédait lui-même beaucoup de ces terres prohibées par les termes de l'édit : c'était Octavius.

On voit que la tactique n'est pas nouvelle : entraver les réformes sociales en jetant la division dans le parti du mouvement; se servir pour cette œuvre de discorde des hommes qui appartiennent à la démocratie par le cœur, à l'aristocratie par la fortune, et qui, le moment d'agir étant venu, se rangent du côté de leurs intérêts contre leurs opinions.

Irrité de la mauvaise foi des riches (1), de leur avidité insatiable que rien ne pouvait flétrir, de la résistance qu'ils opposaient à une réforme sage et modérée, de l'obstacle sournois qu'ils avaient élevé dans la personne de son collègue, Tiberius Gracchus proposa une nouvelle loi où il retranchait l'indemnité et ordonnait aux riches de sortir, sans délai, des terres du domaine. Cette nouvelle loi fut plus agréable au peuple que la première, mais l'apréter avec laquelle le tribun traitait, cette fois, les intérêts de toute une classe et les droits acquis mit contre lui les propriétaires, les riches, les créanciers. Il devait succomber sous le poids de ces haines.

Lycorgue à Sparte n'avait pas reculé devant les droits acquis de la propriété, il n'en avait pas moins été loué pour la hardiesse et l'heureux succès de son entreprise; à Rome l'abolition générale des dettes était évidemment une blessure faite à la sainteté des contrats; cette mesure n'en avait pas moins été jugée utile et sage, puisqu'elle sauva la Ville et l'aristocratie elle-même d'une guerre sociale. Tiberius Gracchus se dit qu'il ne reculerait pas davantage. Il y a tels moments où, pour prévenir des malheurs et pour ramener la justice, il faut passer outre à certaines conventions et combattre la loi par la loi.

Tiberius Gracchus ne cessait de couvrir de son éloquence le nouveau projet contre les attaques passionnées de ses adversaires et contre les discours de son collègue, Octa-

vius. Sans cesse à la tribune, il parlait avec douceur, avec véhémence, avec entraînement. Il remuait les citoyens aux entrailles. Il haranguait la multitude des pauvres; malheureusement il ne haranguait plus guère que des ombres. Mais les riches, dont il voulait vider les mains, ne pouvant souffrir qu'on remît chaque jour leur injustice au grand jour, l'accompagnaient de leurs regards farouches et de leur silence.

La résistance cherchait, comme toujours, à se rendre populaire, en faisant la critique de la nouvelle loi. — « Si nous nous opposons à cette réforme, ce n'est ni par obstination, ni par égoïsme, c'est au contraire dans l'intérêt de la multitude. Des perturbateurs égarent le bon sens du peuple. Les pauvres n'ont pas de plus dangereux ennemis que ces tribuns qui les flattent et qui, si on les laissait faire, entraîneraient la société dans un abîme. Le peuple a plus à perdre que nous à des innovations qui auront pour résultat de suspendre la fertilité des terres, de tuer l'industrie agricole, d'affamer l'Italie. » La conclusion était que la loi agraire se montrait plus hostile aux intérêts du pauvre qu'à ceux du riche.



MAZANIELLO.

périences infructueuses dans lesquelles il doit avorter?

Tiberius, voyant qu'il avait épuisé les voies de persuasion, crut que, pour dompter une aristocratie opiniâtre et rebelle, il fallait recourir à des moyens de terreur : il lança en conséquence cet édit formidable, par lequel il interdisait tous les magistrats de la ville, et suspendait l'exercice de toute juridiction et de tout emploi, jusqu'à ce que le peuple, réuni en assemblée générale, eût approuvé ou réprobé la loi. Cet édit fut un coup de foudre sur les riches.

La ville était dans la consternation et la stupeur. On ne saurait exprimer la douleur du sénat qui voyait s'élever si haut contre lui la puissance souveraine du peuple et de ses

(1) C'est dans ces termes irritants que nous trouvons le problème posé par tous les historiens latins : les riches et les pauvres, antithèse terrible, qui témoigne de l'enfance des idées économiques et de la sauvage opposition des citoyens entre eux.

tribuns. Tous les services publics étaient désorganisés. Il n'y avait dans la ville ni autorité, ni justice, ni administration. Il y a des moments où, par la faute de la résistance, les choses arrivent à un tel état de trouble et de confusion, qu'il n'y a plus de remède au désordre que dans l'anarchie.

Désorganiser pour réorganiser, c'est la politique des vrais révolutionnaires. C'était celle de Tiberius Gracchus.

Tiberius scella lui-même de son propre cachet les portes du temple de Saturne, où étaient les coffres de l'épargne. Ordre fut donné aux questeurs et aux trésoriers de ne laisser entrer ni sortir aucunes sommes. Ainsi tous les paiements furent suspendus. Il fallait voir les riches amortir l'éclat de leurs vêtements, se promener par la ville, avec un visage morne et dans un extérieur négligé, réformer leur table, témoigner dans leur contenance et dans leurs discours la tristesse que leur causait cette ordonnance du tribun. C'est un spectacle bien digne de nous faire réfléchir, dans toutes les commotions sociales, que ce changement subit répandu sur les visages et sur les fortunes. Il faut que la source des richesses, dans la constitution des sociétés anciennes et modernes, soit bien éventuelle et bien précaire, puisque la moindre inquiétude suffit à la tarir.

Quelques jours de chômage dans le mouvement des finances, et voilà toutes ces fortunes privées sur les dents !

Le peuple de Rome n'envisageait pas ce changement sans une secrète joie. Ce sentiment est naturel : nous sommes pourtant très loin de l'approuver. Nous autres socialistes nous révons l'égalité dans le bien-être, non dans le malaise. Nous ne voulons pas appauvrir les riches : nous voulons enrichir les pauvres.

Cependant les grands de Rome, les Malthusiens de l'antiquité, ne pouvaient se consoler du coup qui venait de frapper leurs priviléges. Tiberius Gracchus était pour eux un monstre, un ennemi public, un *partageux*. La société, armée dans chacun de ses membres, pour la défense morale, avait le droit de courir sus et de l'exterminer par toutes les voies honnêtes, c'est-à-dire par le poison, par le fer, par le bâton. Averti du danger qu'il courait, sachant que les riches avaient aposté des gens pour le tuer, Tiberius Gracchus, au su de tout le monde, porta sous sa robe une sorte de dague très courte, un *dolon*.

Tiberius Gracchus considère que la guerre est engagée. En révolution il faut agir révolutionnairement; le tribun viole la puissance tribunitienne, fait déposer par le peuple son collègue Octavius dont le *veto* l'arrêtait, abat, avec un empottement qui ne connaît plus de frein, toutes les résistances légales ou illégales.

Avant d'en venir à ces extrémités, Tiberius tente toutes les voies de conciliation, mais il les trouve fermées. Cet appel au peuple, que les royalistes de nos jours considèrent comme supérieur aux constitutions, et comme ayant le droit de les réformer, il l'invoque, il lui soumet son projet de réforme. Caresses, prières, menaces, il n'épargne rien auprès de son collègue, ni auprès du sénat, pour flétrir une résistance qu'il regarde comme funeste au sénat lui-même. « Serez-vous, leur dit-il, l'obstacle au soulagement et à la liberté du peuple; ne voulez-vous pas enfin ouvrir les yeux sur les véritables intérêts de la République, et peut-être sur les vôtres propres. Egoïstes, soyez-le du moins avec intelligence : n'irritez pas des réclamations justes que vous apaiseriez par des sacrifices; ne soulevez pas contre vous, contre votre autorité, des besoins que vous pourriez

calmer en faisant ce qu'il faut pour les satisfaire, mais qui, déchaînés, ne connaîtront plus de bornes à leurs ravages. Vous me prenez pour un agitateur, c'est, au contraire, moi qui diffère et qui retiens la vengeance du peuple. J'ai la main pleine de tonnerres ; cette main ne me forcez pas à l'ouvrir. »

Ces raisons et mille autres ne firent nulle impression sur le parti des riches, ni sur le sénat. Le lendemain, le peuple s'était rassemblé, Gracchus fit déposer son collègue. C'était une grande nouveauté dans Rome que cette dégradation d'un tribun par les mains du peuple. Tiberius, il faut le dire, fit tout ce qui était en son pouvoir, afin d'adoucir ce que cet acte de violence avait de trop humiliant pour l'amour-propre de son confrère : « Donnez votre démission, lui disait-il, faites ce sacrifice à l'intérêt du peuple, à votre gloire. » Mais, Octavius, intimidé par la présence des riches, par leurs menaces; entraîné d'ailleurs par sa propre obstination : « Achevez, dit-il à Gracchus, votre ouvrage. »

C'était pitié que de voir tirer par force de la tribune un homme revêtu de la dignité tribunitienne. Le peuple, que l'obstination d'Octavius indignait, voulut se précipiter sur lui; mais les riches accoururent à son aide. Il se retira, triste, seul. Cependant la fureur du peuple grossissait en roulant, pour ainsi dire, sur elle-même. Un serviteur fidèle, qui se mettait au-devant de lui pour parer les coups, eut les yeux crevés, contre la volonté de Tiberius Gracchus, qui accourut en grande hâte, quand il entendit le bruit.

Devant la dignité du tribunat, livrée dans la personne d'Octavius aux violences et aux insultes de la multitude, nous croyons utile de renouveler ici nos réflexions sur les obstacles que le pouvoir, quel qu'il soit, même placé dans des conditions populaires, apporte au progrès des idées démocratiques. Ce *veto*, dont les séditieux du Mont-Sacré avaient armé la puissance tribunitienne, pour résister aux envahissements des patriciens, se retourne maintenant contre le peuple.

L'édit passa. On nomma trois commissaires pour faire l'enquête de la distribution des terres publiques. Le choix de ces trois commissaires montra l'absolu pouvoir que Tiberius avait sur l'esprit du peuple, puisqu'on l'élu lui-même, son beau-père et son frère Caius Gracchus. Ce fut un tort : les réformateurs devraient toujours s'effacer devant la victoire de leur idée.

Tiberius pouvait se faire le chef du mouvement social; il se fit le chef d'un parti. Cette faute donna des armes contre lui aux sénateurs, aux grands, aux riches, qui ne manquèrent point de dire : la faction de Gracchus.

Toutes les haines de l'aristocratie romaine s'étaient donné rendez-vous sur la personne du tribun : ces haines, Tiberius Gracchus s'en vanta d'abord, il s'en para; c'était son ornement, sa force; mais les événements le forcèrent à craindre pour sa sûreté. Un de ses amis étant mort avec des indices de poison, le peuple s'émut sur le sort qui attendait Tiberius et voulut voir dans cet empoisonnement la main du sénat. Tiberius profita de cette émotion pour accroître sa popularité; vêtu de deuil, il conduit ses enfants par la main; il supplie le peuple de les adopter, de les protéger, eux et leur mère; car après les haines qu'il a soulevées contre lui, il ne doit pas espérer de vivre. « Citoyens, dit-il en montrant ces jeunes têtes, voilà vos fils. »

Les obstacles que Tiberius Gracchus rencontrait sur le chemin des réformes étaient en effet de nature à découra-

ger la volonté la plus intrépide. Pour ruiner la puissance du sénat, il aurait eu besoin de s'appuyer sur l'ordre des chevaliers, sorte de classe moyenne, sorte de bourgeoisie riche, qui jalouxait sourdement les priviléges de la noblesse. La chose eût été faisable, si d'un autre côté cette classe moyenne, dont les intérêts étaient liés à ceux de la noblesse et du sénat, n'avait pas redouté les envahissements de la démocratie. Ce qu'elle ne pouvait surtout pardonner à Tiberius Gracchus, elle qui tenait la meilleure partie des terres publiques, c'était cette abominable loi agraire, dont il s'était fait l'organe. Le sénat était orgueilleux, violent, dominateur, il humiliait les autres ordres; mais du moins il équivrait de sa puissance comme d'une forteresse le principe de la propriété. — En deux mots, l'ordre des chevaliers romains se serait rallié à une révolution politique; mais il avait peur d'une révolution sociale.

Partagé entre ses haines et ses intérêts, il finissait par abandonner ses haines et par sacrifier son amour-propre.

Dans cet état de choses, les difficultés naissaient, pour ainsi dire, sous les pas de Gracchus. Il personnifiait la réforme agraire; mais cette réforme, comment l'avait-il obtenue? N'était-ce point par l'infraction des lois? Les adversaires de cette mesure ne manquaient pas de lui reprocher son origine révolutionnaire. C'était un coup d'Etat contre la propriété. Où a-t-on jamais vu que le salut public autorise à déposer un collègue, à effacer le caractère d'une magistrature aussi sacrée que celle du tribunat? La déchéance d'Octavius, telle était la thèse des attaques que le sénat dirigeait contre l'ainé des Gracches. A soutenir cette thèse les sénateurs appelaient et excitaient, sous le masque, les avocats, les argutieux, les formalistes, tous ceux pour qui l'injustice même est sacrée tant qu'elle s'enveloppe sous la loi. L'effet de cette tactique ne fut pas médiocre. Il se trouva un certains Annius, « homme, dit Plutarque, qui n'était ni bon, ni honnête, » mais subtil. On le savait rompu à l'escrime de la parole. Ce fut l'orateur qu'on mit en avant pour perdre Tiberius.

Que nous font maintenant ses arguments? Ce qui est triste à dire, c'est que sa parole habile, ses raisonnements, l'art qu'ont les rhéteurs de déplacer le terrain de la discussion, d'embarrasser leur adversaire par des questions vives et serrées, tout cela fit impression sur la multitude. Elle en fut comme toute changée. La destitution d'Octavius, à laquelle pourtant elle avait consenti et prêté les mains, lui sembla, quand l'orateur eut parlé, un outrage à la dignité des tribuns du peuple. Cette mobilité dans l'opinion des masses fait toute la force des réactions politiques. L'ennemi du peuple, c'est le peuple.

Le sort des réformateurs qui se font hommes d'Etat est tout ce qu'il y a au monde de moins heureux; ils sont pris, en effet, dans cette alternative cruelle: ou d'avoir les mains liées, s'ils se conforment à la jurisprudence établie, ou de violer les lois qui sont évidemment faites contre eux, contre leur idée, et de s'entendre éternellement reprocher cette violation comme un principe de désordre.

Tiberius Gracchus, quoique exercé au métier de la tribune, quoique prompt à la réponse, fut si démonté par les questions de son adversaire, qu'il se retira une fois en silence, le visage confus. Le terrain était mauvais pour soutenir la controverse. En droit, Tiberius avait raison, car le premier devoir de la société est de venir en aide à ses membres qui souffrent et de leur procurer les moyens de

vivre: en politique, il avait tort; car le respect des lois et des convenances est la première obligation de l'autorité.

L'orateur le plus parfait de son temps, Tiberius, ne retrouva sa présence d'esprit et son éloquence accoutumée que le lendemain de l'attaque. Encore, remarquez-le bien, il ne sauva sa situation et sa conduite personnelles qu'en sacrifiant l'autorité. On n'avait jamais vu pareille inconséquence: un tribun offrant le tribunat en holocauste à la multitude; un homme d'Etat abaissant le pouvoir devant la souveraineté du peuple! Il faut l'entendre parler lui-même: — « Le tribunat, je l'avoue, est saint et inviolable, mais à quoi tient son caractère sacré? Sinon à ce qu'il est particulièrement dévoué à la protection du peuple, élu par le peuple. Mais, s'il arrive qu'il se retourne contre son origine, contre son principe; s'il se trouve qu'il fasse tort à la multitude, qu'il s'oppose aux intérêts généraux, qu'il devienne un obstacle, une borne au mouvement, oh! alors il retranche lui-même sa puissance, il s'abdique. Ses prérogatives et ses droits, il les perd, il les annule. Tout homme d'Etat qui ose agir contre l'autorité souveraine du peuple donne volontairement, et par le fait même, sa démission. Les pouvoirs que le peuple lui a donnés, il est libre de les retirer, quand le magistrat veut se servir de ces pouvoirs au préjudice de celui qui les lui a confiés. Il n'y a pas de mandat qui ne soit révocable. La dignité royale paraissait venir de Dieu; il semblait que le roi tirât de lui-même son autorité, et cependant en vertu de la souveraineté populaire, vous avez détrôné les Tarquins, vous avez aboli la monarchie. Ce que vous avez fait pour les rois, vous ne pourriez pas le faire, sous la République, pour les fonctionnaires qui trompent votre confiance et qui contreviennent à vos volontés? Cela n'est pas soutenable. Ce que je dis du tribunat, je le dis de toutes les magistratures profanes et sacrées. Qu'y a-t-il, dans toute la ville de Rome, qui soit plus vénérable que l'ordre des Vestales? Et cependant, si l'une d'elles manque à ses devoirs, la conscience publique lui enlève son caractère religieux et l'enterre toute vive dans une fosse. Après ces exemples, quand des femmes couvertes de Dieu peuvent être dépouillées de leur sacerdoce par la volonté de tous, quand les rois peuvent être chassés par leurs sujets, est-il donc raisonnable qu'un tribun puisse se servir impunément de l'inviolabilité que lui donne le peuple pour offenser des droits et des libertés inviolables? Non, mille fois non. Il perd tous ses droits du jour où il veut abolir la puissance dont il tient la sienne. Vous le voyez, citoyens, il n'y a pas un seul magistrat, dans une République surtout, qui ne se puisse légitimement déposer. Il en est des fonctions publiques comme des offrandes consacrées aux dieux; qui a jamais défendu de transporter ces offrandes d'un autel sur un autre? De même le peuple est libre de transférer et de déplacer, comme il lui plait, les magistratures d'un homme sur un autre homme. »

Je ne sais comment les sénateurs romains accueillirent la justification de Tiberius Gracchus. Assurément ces principes étaient solides; mais quel spectacle nouveau donnait au peuple un pareil langage dans la bouche d'un homme revêtu de la première dignité de l'Etat! Ce n'était rien de moins que le suicide de l'autorité. Quoi? Déclarer que la fonction est tout, l'homme rien; établir en principe que le gouvernement est une administration au service du peuple, que les magistrats sont des commis nommés par le souverain et révocables; mais c'était détruire à Rome la

base de tous les pouvoirs ! Ajoutons que dans la situation où s'était placé Tiberius Gracchus, c'était se détruire lui-même.

Quand viendra en effet la lutte suprême, Tiberius aura besoin de se réfugier dans le tribunat, comme dans un palladium ; hé bien, cette magistrature il la trouvera diminuée, battue en brèche par ses propres arguments ; cette inviolabilité dont il aura besoin de se couvrir comme d'un mur contre la fureur de ses ennemis, il aura contribué lui-même à l'affaiblir. Il a livré au peuple le secret de la dépendance de l'autorité, ce secret que les rois, les consuls, les tribuns avaient au contraire enseveli, avant lui, dans les ténèbres du temple, dans les profondeurs de l'abîme ; mais en livrant ce secret, il a aussi livré sa force. Tiberius Gracchus tombera victime du dogme qu'il vient d'inaugurer. Cette mobilité des magistratures, au gré de la volonté du peuple, c'est très beau comme principe ; mais ce principe le tuera.

Ceci nous montre encore une fois que les hommes de progrès n'ont rien à faire dans le gouvernement. Leur place n'est pas dans la victoire, elle est dans la lutte ; arrivés aux affaires, ils compromettent leurs doctrines, ils compromettent l'autorité en la découvrant, et se perdent'eux-mêmes, sans sauver la cause du peuple. L'exemple de Tiberius Gracchus nous semble merveilleusement propre à éteindre les illusions qui pourraient encore rester sur ce point dans les âmes honnêtes, mais ambitieuses, que tente le mirage du pouvoir. Ils croient, ces réformateurs, qu'ils gouverneraient pour le bien de tous ; erreur ! ils ne gouverneraient pas même pour leur idée ; ou s'ils tentaient de le faire, ils périraient à l'œuvre.

Après avoir soulevé tant de haines, Tiberiusse crut perdu s'il n'obtenait un second tribunat. Il ne songea plus dès lors qu'à se faire continuer ses pouvoirs. Nouvelle faute : c'est le propre des situations fausses que de créer aux hommes la difficulté d'en sortir.

Quelques amis conseillaient à Tiberius de tenter les voies de conciliation et d'accommodement. On l'engageait à se ménager avec les deux ordres. Tiberius rejeta cet avis : « Croyez-vous, disait-il à ceux qui lui proposaient ces transactions, que de légers adoucissements ramèneront l'esprit et le cœur de tant de grands que j'ai réduits à une petite fortune ? Non, ils ne perdront jamais le désir de se venger. Quand on a tiré l'épée contre le privilége, on doit se résoudre à jeter le fourreau. Au point où j'en suis venu, je n'ai plus d'autre rempart, d'autre refuge que dans l'amitié du peuple, auquel je me suis dévoué. »

Tiberius Gracchus fit sagement. En capitulant, il n'eût point sauvé sa tête ; mais, il eût perdu son honneur, l'intégrité de ses convictions, le droit de s'estimer lui-même. Il fut au contraire poussé aux partis extrêmes par la résistance du sénat. Il lui arriva ce qui advint aux hommes de notre grande Révolution, ce qui adviendra toujours à ceux qui luttent contre des aristocraties puissamment organisées et têtues, il dépassa son but ; il franchit les limites de sa volonté propre. A l'arbitraire consacré par le temps, il opposa l'arbitraire de la justice et du droit ; il combattit avec l'apréte des institutions immobiles par des mesures révolutionnaires. Chaque jour il faisait un nouvel édit en faveur du peuple.

Son administration était toute démocratique. Ceux qui avaient manqué de respect à un citoyen, quelque vil

qu'il pût être, étaient traduits devant un tribunal ; Tiberius Gracchus estimait que dans une république, dans un État libre, il n'y a pas de membre si vil, d'existence si basse sur laquelle ne reluise la majesté du peuple souverain.

Il permit d'en appeler du jugement de tous les magistrats devant le peuple, juge en dernier ressort de toutes les causes, et le seul dont la sentence n'est jamais cassée.

Le sénat voyait toutes ces mesures nouvelles avec empêtement. Ce fut bien autre chose quand Tiberius, dont l'idée fixe était l'abaissement de l'aristocratie romaine, voulut joindre aux sénateurs, qui jusqu'alors avaient eu seuls l'autorité de juger, pareil nombre de chevaliers avec une égalité de pouvoir. Cependant le sénat faisait le mort. Il attendait que le peuple se fût désaffectionné de Tiberius pour le perdre.

Cette haine du sénat envers le tribun était très injuste. Était-ce la faute de Tiberius Gracchus si la querelle des patriciens et des plébéiens était devenue la querelle des riches et des pauvres ? — Était-ce sa faute si entre l'aristocratie et le peuple, il n'y avait plus comme autrefois une question de puissance, mais une question de propriété ? — Était-ce sa faute si l'injustice des uns devenait, par un retour inévitable, l'injustice des autres ? — Enlever de la République l'extrême richesse et l'extrême misère, n'était-ce point aracher la racine de ces divisions qui perdent et dévorent les sociétés ?

On eût dit, à entendre les conservateurs romains, que ces misères dans lesquelles pétillaient comme dans la cendre les étincelles de la guerre civile, c'était Tiberius Gracchus qui les avait faites !

Provoquer la haine des citoyens entre eux, c'est un mal sans doute ; mais c'est un mal aussi de croire que cette haine tienne à des discours. On a tort d'agiter la misère contre la richesse, mais on a tort aussi d'accuser les orateurs des mouvements que font naître dans la société les abus qu'ils signalent.

Le vrai moyen de calmer les divisions, de conjurer les chances de la guerre civile, ce n'est point d'endormir le feu, c'est de l'éteindre, en versant sur ce feu les réformes et les améliorations sociales.

Le jour était venu où l'on devait recueillir les voix et les suffrages du peuple. Les présages étaient sinistres. Tiberius ne s'arrête pas à ces superstitions qui glaçaient de ridicules frayeurs les Romains. Il se rend aux comices.

On s'étonne, en vérité, de l'indifférence du peuple pour un homme qui s'était si vaillamment dévoué à sa cause : l'erreur de Tiberius Gracchus fut de vouloir mêler des intérêts inconciliables. « Les pauvres, dit très bien M. Michellet, virent en lui l'ami des chevaliers qui retenaient leurs biens ; les sénateurs et les chevaliers l'auteur des lois agraires qui les forçaient de restituer. Il ne fut soutenu de personne. » Tiberius échoua sur cet écueil où tant d'autres rêveurs ont échoué : l'alliance de la classe moyenne et de la multitude.

Il fut pourtant accueilli ce jour-là par le peuple avec de grandes démonstrations de joie. Dès qu'il parut, ce furent des acclamations, des empresements, des marques de tendresse pour sa personne. Il s'assit. On commença de procéder aux voix qui se donnaient fort tumultueusement. Au milieu des opérations du scrutin, un Fluvius Flaccus, sénateur, mais conscientieux, fend la foule et glisse dans l'oreille du tribun quelques mots à voix basse. Alors Tiberius

à ses partisans et à ses amis qui l'entouraient : « On vient de m'avertir que les riches ont résolu de me tuer; ils ont réuni pour cela une quantité d'affranchis et d'esclaves armés, qui viendront bientôt ici avec eux. »

Cette révélation cause un mouvement : les amis de Tiberius ceignent aussitôt leurs longues robes, rompent les javelines que les licteurs portaient dans leur main pour éloigner le peuple, et en saisissent les tronçons pour se mettre sur un pied de défense. Les spectateurs éloignés, qui ne comprenaient rien à cette scène de violence, s'étonnent, et leur étonnement ajoute au tumulte.

A travers cette confusion les bruits les plus étranges courrent : « Il va déposer ses collègues. Il va faire un coup d'État. On dit qu'il vise à la dictature. »

Tous ces bruits se croisent, s'entrechoquent; les flots de cette multitude s'élèvent, s'apaisent, se courroucent. Qu'y a-t-il donc ? Tiberius Gracchus, ne pouvant faire entendre sa voix au milieu de cette tempête, et voulant montrer par signe la nature du danger qui le menaçait, porte les deux mains à sa tête.

Aussitôt ses ennemis de s'écrier : « Le tribun demande un diadème; il marque lui-même la place du banneton royal. »

On sait comme une nouvelle se transforme en passant par les bouches de l'envie et de la haine publiques.

Il aspire au rang suprême! c'est l'insinuation que les royalistes dirigèrent au 9 thermidor contre Robespierre.

Cette calamité ne pouvait manquer de faire fortune à Rome. Scipion Nasica, fameux par ses richesses, ennemi personnel de Tiberius Gracchus, compris pour un espace de terres considérable dans la nouvelle loi, grand amateur des priviléges du sénat qu'il voulait sauvegarder contre les entreprises de la démocratie, se lève. Le sénat feint une grande irritation. Cette assemblée qui avait fait revivre, en les absorbant, les droits et les abus de la royauté, éclate en fureurs à la nouvelle qu'un particulier veut s'attribuer l'exercice de la souveraine puissance. — Ce sentiment eût été honorable, s'il eût été sincère.

Nasica somme le consul de venir au secours de la chose publique. « A mort le tyran ! » Le plus grand trouble règne dans le sénat.

Ce consul répond en termes sages et modérés. Il réprimera toute entreprise séditieuse; seulement, il est d'avis que cette répression doit se renfermer dans des formes convenables. — Si quelqu'un vise à la tyrannie, il le frappera sans aucun doute; mais avec la loi.

Ce langage parlementaire irrite l'impatience de l'Assemblée; elle veut non juger, mais punir. Ce qu'elle réclame du pouvoir, c'est un coup de main. Nasica s'emporte, et, prétant une voix passionnée à un débat si irritant par lui-même : « Puisque le consul ne fait pas son devoir, puisqu'il refuse de secourir la République en danger, à moi ceux qui veulent conserver l'autorité des lois ! qu'ils me suivent ! »

Il dit, tire sur sa tête le pli de sa robe, et s'en va droit au Capitole.

Les sénateurs, les riches le suivent en désordre. Ils chassent devant eux tout ce qui se rencontre sur leur chemin. Les arrêter, nul ne l'ose, car c'étaient les plus dignes et les plus notables personnages de la ville. La multitude regarde, murmure et fuit.

Ces grands étaient suivis de leurs valets, de leurs esclaves, tous armés de leviers et de bâtons; chemin faisant, ils ramassaient les éclats des tables, les pieds des chaises, qui tombaient là et là

dans cette mêlée, rompues, brisées.

Cependant la tête de la colonne avait ouvert la foule. Bientôt ce fut une confusion tempétueuse, un sauve-qui-peut général. Le peuple, en fuyant, renversait par terre tables, bancs, hommes, et ceux-ci tombaient sur ceux-là qui étaient tombés. On ne vit jamais dans l'histoire du peuple scène plus triste ni plus humiliante.

La multitude, dont le caractère dominant est toujours et partout le courage, a néanmoins de ces jours de panique; il semble (je ne sais quel vent souffle alors du ciel ou de l'enfer) que ces citoyens dont le sang gagne les batailles, dont les bras sont intrépides à la guerre, n'aient plus, dans ces moments-là, de cœur que pour la fuite.



LE GAZETIER DE HOLLANDE.

Serait-ce que les hommes ne sont braves que sous les armes ?

Tiberius, voyant la solitude et le vide se faire autour de lui, abandonné des siens, se décide, triste et déconcerté, à fuir. Il suit le flot; entraîné, il entraîne. Quelqu'un le prend par sa robe pour l'arrêter, il la laisse entre les mains de ses ennemis. C'était pitié que de voir courir en chemise ce grand homme.

Tout courant, il se renverse la face la première contre d'autres qui étaient déjà renversés. Comme il se relevait, un de ses collègues le frappe d'un débris de banc à la tête. Après celui-là, d'autres le frappent encore, et parmi eux un Lucius Rufus qui eut le courage, plus tard, de s'en vanter.

Ainsi mourut, en silence, la face collée contre terre, le plus éloquent des tribuns du peuple.

Cette terre qu'il avait enlevée à la tyrannie des riches, cette terre pour l'affranchissement de laquelle il périsseait victime de son dévouement, reçut son dernier souffle.

La vengeance des sénateurs ne s'épuisa pas sur son cadavre. Outre ceux qui étaient morts dans ce désordre, foulés par les pieds des fuyards, trois cents amis de Tiberius Gracchus furent assommés à coups de bâtons et de pierres.

Le corps du tribun fut refusé à son frère qui demanda la grâce de l'ensevelir de nuit; ce corps fut jeté avec les autres dans le Tibre.

La réaction ne s'arrêta point encore à ces actes d'inhumanité; elle traqua les partisans de Tiberius Gracchus et de la loi agraire: les uns furent bannis, les autres mis à mort. On ne garda même point à leur égard ces formes de la justice qu'on respecte envers les plus grands crimes et les plus odieux scélérats.

La mort de Tiberius Gracchus avait eu le caractère d'un guet-apens; les actes qui suivirent cette mort ressemblèrent à de la vengeance. — Ce fut, fait observer Plutarque, la première sédition entre les citoyens de Rome où le sang coula, depuis que les rois avaient été chassés de la ville. Toutes les autres dissensions, si graves qu'elles fussent, s'étaient terminées pacifiquement. Le sénat par crainte du peuple, le peuple par respect du sénat, étaient entrés à la fin dans des voies d'accommodement. Il ajoute que Tiberius Gracchus, dans cette circonstance, aurait facilement cédé à l'autorité du sénat, si le sénat eût procédé envers lui par voie de remontrance et non par brutalité. « Mais cette conspiration, ajoute-t-il, fut exécutée contre lui par la haine et rancune que lui portaient les riches. »

En effet, le terrain de la lutte s'était déplacé; c'est ce qui la rendit violente. Remus avait déjà répandu son sang, comme nous l'avons vu, sur une question de limites. Romulus lui-même, tout meurtrier qu'il fût de son frère, laissa son autorité, sa vie, dans une question de partage. « Ce qui irrita les Pères contre lui, dit Plutarque, c'est qu'il (Romulus) fit distribuer à ses soudards, sans le consentement du sénat, des terres conquises sur l'ennemi. » Tant qu'il s'était agi d'un changement dans la forme de l'État, les séditions politiques s'étaient dénouées pacifiquement, mais toutes les fois que la révolution sociale voulut toucher à la propriété, le sang coula.

La réforme agraire de Tiberius Gracchus, quoique relativement juste, est très loin de nous présenter les caractères d'une mesure économique à l'abri de tout reproche. Nous passons les objections de détail; mais il ne suffit pas de

donner de la terre aux pauvres; la terre ne produit pas d'elle-même, elle ne produit que sollicitée par des instruments de travail; la terre ne produit qu'en proportion des avances qu'on lui a faites. Ces avances, où l'ouvrier rustique aurait-il été les chercher? Dans l'emprunt? — Le voilà retombé sous la main des riches, sous la main de l'usure, lui et son champ.

Évidemment cette mesure était incomplète. Pour affranchir la situation du prolétaire romain, il fallait autre chose que de la terre, il fallait des institutions de crédit: or, ces institutions, nul ne songeait alors à les créer.

La loi agraire de Tiberius Gracchus était, néanmoins, plus humaine que les autres mesures prises par les économistes du sénat pour venir en aide à la classe souffrante. Une de ces mesures, la seule peut-être, c'était la colonie ou le *droit de mourir à l'étranger*. Ce système de bannissement imposé à la misère, nous le retrouverons plusieurs fois dans l'histoire moderne; et toujours nous condamnerons les sociétés qui, dans leur imprévoyance, dans leur candeur, ne trouvent pas d'autre remède aux ravages du paupérisme, que l'exil.

Caïus Gracchus recommença les vertus, les fautes et les malheurs de son frère, avec plus de talents et d'éclat, je le comparerais volontiers à Robespierre jeune. Même dévouement fraternel à une idée commune, même fin tragique.

Caïus, avec des différences dans le caractère, continua l'œuvre de Tiberius: aussi violemment que l'aîné était doux, il fut le premier des Romains qui commença de se promener par la tribune aux harangues, en parlant; son langage était figuré, pompeux; il se laissait quelquefois aller, malgré lui, à sa passion, à son courroux, jusqu'à hauser aigrement la voix, à dire des injures et à confondre les paroles sur ses lèvres frémissantes. Pour corriger cet empörtement, il avait derrière lui un joueur de flûte, qui modérait par le ton de l'instrument les éclats de la voix et la ramenait à des notes plus douces.

Caïus Gracchus n'avait environ que vingt ans, quand son frère fut tué. Selon Plutarque, la cause qui empêcha leur entreprise de réussir, c'est que leur action personnelle, divisée par le temps, ne put se réunir l'une à l'autre; s'ils se fussent rencontrés tous les deux, ajoute-t-il, du même âge, le concours de leurs facultés si puissantes et si diverses aurait assuré le succès de leur réforme. C'est l'éternelle mélancolie des partis vaincus que de chercher les causes de leur défaite dans la mésintelligence ou dans l'isolement des chefs.

Cependant le peuple commençait à être mécontent de la mort de Tiberius Gracchus. Il se reprochait sa lâche désertion. Quand Caïus parut, c'était comme si le sang de son frère eût parlé par sa bouche.

On juge de la faveur qui l'accueillit: cette faveur était à la fois un souvenir et une justice.

Couvrir l'Italie de routes magnifiques, repeupler les villes, encourager la renaissance des arts: certes, une pareille œuvre devait flatter le génie national des Romains! Comment se fait-il que Caïus Gracchus, dont le génie exécutait ces grands travaux, n'ait recueilli, dans sa trop courte existence, que les bouffées d'une popularité inconstante? Il faut bien le dire, les réformes dont Caïus s'était fait à Rome le continuateur étaient trop avancées pour son temps; sa loi agraire blessait non-seulement la noblesse, mais la bourgeoisie; le droit de cité qu'il voulait accorder à tous les Italiens blessait le peuple de Rome: il se trou-

vait avoir heurté de front, en haut, en bas, au milieu, tous les priviléges. On ne vit pas longtemps à ce métier-là.

Le sénat lui continua la haine qu'il avait jurée à son frère ; mais cette fois, chose étrange ! il s'avisa d'une tactique à laquelle les assemblées songent rarement : chaque fois que Caius rendait un édit favorable au peuple, le corps des patriciens s'efforçait d'y ajouter encoré et de le surpasser en démocratie. Le peuple donna dans ce piège et se désaffectionna du tribun.

Il y aurait peu d'oppositions qui résisteraient à une pareille guerre, si les gouvernements avaient l'esprit de l'entreprendre ; mais, Dieu merci ! c'est un plan de campagne dont ils n'abusent pas.

La popularité de Caius Gracchus eut des alternatives singulières ; diminuée par l'absence, rétablie par le retour, elle s'éteignit tout à fait dans une sédition, que les riches avaient provoquée, et où ils l'amènerent pour avoir raison de sa personne et de ses doctrines qui les gênaient.

Il avait promis aux ordres du sénat plus de résistance qu'il n'en put tenir. C'est l'inévitable écueil des chefs de parti que de s'avancer, pour l'honneur de leur cause, sur un terrain de principe, que les nécessités matérielles les forcent ensuite, non sans préjudice pour leur cause, d'abandonner. Il avait poussé le cri : aux armes ! Ces armes, il fallut les prendre ; mais, avant d'en venir à une telle extrémité, il avait amoindri son autorité morale, en tolérant, de la part du sénat, des empiétements, qu'il s'était engagé tout d'abord à ne point souffrir.

« Ce que les intérêts particuliers ont de commun, dit Jean-Jacques, ne compense jamais ce qu'ils ont d'opposé. » — A Rome les intérêts de la classe intermédiaire n'étaient pas les intérêts du peuple ; les intérêts du peuple n'étaient pas ceux des Italiens auxquels Caius voulait communiquer le droit de suffrage dans l'élection des magistrats, droit qui était particulier aux naturels de Rome. Balancer les intérêts contradictoires, c'était le moyen de les mécontenter tous, en voulant les satisfaire. Grande leçon pour les réformateurs !

Ce n'est pas dans les intérêts qu'il faut chercher un terrain de conciliation, c'est dans le sentiment du droit et de la justice.

Le sénat, voyant se former l'orage auquel il avait donné rendez-vous, fit un décret par lequel le consul était revêtu de pouvoirs extraordinaires, à cette seule fin de préserver la ville, d'exterminer les tyrans et de pourvoir par tous les moyens au salut de la patrie.

Le consul ordonne aussitôt à tous les sénateurs de prendre les armes ; il déclare à tous les chevaliers qu'ils aient à se trouver le lendemain au Capitole, avec deux de leurs serviteurs armés. C'était le signal de la guerre.

Caius vit le danger qui menaçait sa tête ; il chercha autour de lui des moyens de résistance au sénat ; il n'en trouva point. Le peuple avait disparu.

C'est alors que, prévoyant pour lui-même le sort de Tiberius, il s'arrêta sur la place devant la statue de son père et la regarda d'un œil fixe, sans dire un mot. Après quelques moments de méditation, il se prit à pleurer, poussa un grand soupir et passa. Quelques historiens ont ajouté des paroles à cette scène muette, les barbares ! Le silence est ici bien plus touchant.

Ce n'était pas sur lui-même qu'il pleurait ce grand cœur, c'était sur l'insensibilité du peuple qui se laissait prendre

ses droits, ses libertés, ses défenseurs, sans même opposer une lutte.

La douleur de Caius, sa conversation muette avec son père, tout cela remue quelque compassion dans le cœur des témoins de cette scène. Les plébéiens allaient se disant les uns aux autres qu'ils étaient bien lâches de faillir ainsi à la révolution et d'abandonner un tel homme.

On monta la garde de nuit devant sa maison. Les sentinelles étaient mornes. Aucun bruit : les citoyens veillaient tour à tour et en silence, comme dans les calamités publiques.

Quand le jour se leva, Caius sortit de sa maison en robe longue ; il ne voulut point s'armer. Soldat d'une idée, il estimait sans doute que c'eût été compromettre cette idée, le pouvoir démocratique dont il était revêtu, les libertés auxquelles il avait dévoué sa vie, que de donner personnellement le signal d'une lutte violente, dans laquelle, vu son peu de résolution, le peuple devait bientôt succomber.

Comme il sortait de son logis, sa femme l'arrêta à la porte ; le retenant d'une main, tenant de l'autre son enfant : « Hélas ! Caius, lui dit-elle, tu ne vas pas maintenant, comme à l'ordinaire, pour haranguer le peuple sur la place, ni pour proposer des lois nouvelles. Je sais tout ; j'ai deviné ton silence. Tu vas à une guerre d'assassins : ils te tueront, comme ils ont tué ton frère Tiberius Gracchus. Je n'aurai pas même la consolation de porter ton deuil, ni de réclamer ton cadavre. Les malheureux en feront ce qu'ils ont fait de l'autre. Ton corps, il me faudra supplier le Tibre ou la mer de me le rendre... Sans armes ! Tu vas donc pour mourir ! Pas autre chose ; puisque tu as toi-même jugé inutile de prendre soin de ta personne. Et moi ? que veux-tu que je devienne ? » Licinia pleurait, conjurait, montrait son enfant. Caius, sans lui répondre, se retire doucement d'entre ses bras ; elle veut le reprendre par la robe, et tombe toute raidie à terre. Alors Caius la relève, la baise évanouie sur le front, la remet entre les mains des esclaves et s'en va.

Peuple, voilà donc comme ils t'ont aimé ces martyrs de la liberté romaine ! Je n'ajoutera point, en montrant deux cadavres : Voici comme tu les as récompensés de leurs services ! que d'autres reprochent au peuple son indifférence pour la conquête ou la défense de ses droits, son ingratitudo pour les hommes qui se sacrifient au triomphe de sa cause ! Comme le peuple est la première victime de cette insouciance, moi, je n'ai pas la force de l'en blâmer. Les hommes de l'aristocratie qui, mus par un sentiment de justice, descendent vers le peuple, vers ses misères, vers ses souffrances, doivent s'attendre à trouver dans ces régions muettes et obscures de la multitude les vices que la division des classes et l'antagonisme des fortunes y a fait naître. Cette indifférence, fille de l'ignorance et du désespoir, ils n'ont point le droit de s'en plaindre. En mourant, les Gracches payèrent dans leur personne la dette qu'ils avaient contractée, comme patriciens, envers l'injustice de leur caste.

Fulvius, l'auxiliaire de Caius, avait distribué à la multitude des armes prises sur les Gaulois. — Par quel hasard les armes de nos pères se trouvent-elles être constamment dans l'histoire les armes de la liberté !

Du haut du mont Aventin où le peuple s'était réfugié, Gracchus apercevait le Capitole si fatal à sa famille.

Caius désespérant, sans doute, de la lutte ; voulant éparg-

gner le sang du peuple; ayant encore confiance dans la justice de sa cause, dit à Fulvius : « Tu as un enfant, envoie-le au sénat porter des propositions de paix et d'accommode-ment. » — C'était, ajoute Plutarque, un fort beau petit garçon. Il partit avec un caducée à la main.

Cet enfant se présenta d'une manière respectueuse, les larmes aux yeux, devant le consul et le sénat. Il porta les paroles de réconciliation que Fulvius et Caïus lui avaient apprises. Quelques sénateurs étaient touchés, mais en petit nombre. Le consul répondit à l'enfant qu'il ne fallait pas espérer de gagner le sénat par de belles paroles et par des démarches sentimentales. « Si les insurgés, ajouta-t-il, ont des soumissions à nous faire, qu'ils viennent eux-mêmes; qu'ils se présentent ici comme sujets de la loi et comme criminels! le sénat verra ensuite s'il leur doit le pardon ou le châtiment. »

L'enfant reporta à son père ces paroles si dures. Caïus voulut se rendre dans le sénat; mais ses amis l'en détournèrent. Fulvius fut d'avis de renvoyer son jeune fils. Les sénateurs retinrent l'enfant et le mirent à mort.

L'enfance, les affections les plus tendres du cœur humain, de la famille, tout cela n'est plus rien devant le courroux des assemblées que domine le sentiment de la résistance et de la peur.

Les insurgés furent forcés sur le mont Aventin. Ils ne tinrent point contre les traits des Candiots et prirent la fuite. Fulvius, en homme de cœur, fut obligé, quoique frémissant de rage, de se mêler à la déroute. Fuyant, il se cacha dans une vieille étuve, où il fut tué avec son autre fils.

Caïus ne voulut point prendre part au combat. Désolé de voir un si sanglant désordre, il se retira dans le temple de Diane. Là il voulut se défaire de la vie. Deux de ses amis lui arrachèrent son épée des mains. Ils l'engagèrent à échapper par la fuite à ses adversaires. On dit qu'avant de quitter cet asile, Caïus se mit à genoux, et que, tendant ses deux mains jointes à l'image de la déesse : « Diane, s'écrie-t-il, que ce peuple pour qui je me suis sacrifié, qui n'a répondu à mon dévouement que par l'ingratitude et la trahison, ne sorte jamais de l'esclavage où le retiennent l'avarice des grands et sa propre mollesse! »

Vraie ou fausse, cette imprécation (qui n'est d'ailleurs pas dans le caractère de Caïus) tomba lourdement sur la tête du peuple romain qui, après la mort de Gracchus, roula de servitude en servitude.

Le mauvais succès de son entreprise avait détaché de Caïus, l'un après l'autre, tous ses amis. Il était demeuré seul avec un esclave, errant, poursuivi, malade. Personne ne vint à son secours; on ne lui prêta pas même un cheval pour échapper à ses ennemis qui le serraient de très près. Il se jeta dans le bois des *Furies*. Là, son esclave le tua et se tua après lui. Sa tête avait été mise à prix : le consul avait promis de payer l'équivalent du poids en or. On la jeta dans une balance. Il se trouva qu'elle pesait dix-sept livres et demie. Le misérable qui la livrait avait tiré toute la cervelle et l'avait remplacée par du plomb. — Ainsi se termina la destinée de ce grand tribun qui, après avoir partagé les opinions de son frère et son dévouement à la liberté, partagea sa mort.

Le parti vainqueur osa faire bâtir un temple qu'il dédia, sans rougir, à la Concorde. On ne parla plus dans la ville que de conciliation et d'ordre. Quelle conciliation, grand Dieu! que celle qui tombait alors sur trois mille cadavres

jetés dans le Tibre, sur des banissements infinis, sur des vengeances atroces!

Le peuple ne tarda point à regretter les deux frères; il fit éléver des statues à ceux qu'il n'avait pas su défendre; on consacra les lieux où ils avaient été tués.

Cornélie, leur mère, supporta magnaniment cette calamité. Elle avait elle-même encouragé Tiberius et Caïus à ne point subir la loi du sénat; elle les avait excités dans cette lutte qui se termina si fatalement pour l'un et pour l'autre; elle racontait dans sa vieillesse les actions et la mort de ses deux fils. C'était un spectacle bien grave et bien touchant que cette femme, chargée d'ans et d'infortunes, qui, tombée de ses rêves, de ses affections, gardait encore dans sa chute la majesté de sa solitude. On eût dit la Liberté qui, privée elle aussi de ses derniers enfants, vivait encore pour les ensevelir dans la mémoire des siècles.

Après la mort des Gracches, la race romaine alla toujours s'affaiblissant. C'est le sang du peuple qui conserve les nationalités. Quand ce sang s'épuise sur les champs de bataille, quand il s'appauvrit dans la misère, c'en est fait, les sociétés les mieux défendues se laissent bientôt envahir par le flot des influences étrangères.

On se demande si ce que les Gracches ne purent arracher par la force à l'aristocratie d'argent, ils l'auraient obtenu par les voies de persuasion et d'accommode-ment. Hélas! les faits répondent contre notre attente; les faits répondent que les deux tribuns épisèrent toutes les ressources de l'éloquence, avant d'en venir, bien malgré eux, à une lutte, et que cette lutte qu'ils n'avaient ni désirée, ni provoquée, se termina par la ruine du prolétariat romain.

Séditieux, c'est le nom que l'histoire, tout en respectant leurs intentions, tout en honorant leur génie et en déployant leur fin tragique, attache aux deux Gracchus. Ici comme ailleurs l'histoire se trompe. Séditieux? si vous appelez ainsi ceux qui veulent enracer l'ordre dans les intérêts, qui en rattachant les bras au travail les désarment par la violence, qui au-dessus des divisions et des luttes sociales font planer le principe de solidarité humaine, quel nom alors donnerez-vous à ceux qui, comme les sénateurs de Rome, perpétuaient dans la misère des classes inférieures les causes du désordre et de la guerre civile?

Personne aujourd'hui ne veut de la loi agraire; personne dans les sociétés modernes, assises sur d'autres bases, ne songe à faire une enquête sur l'origine des propriétés, ni à quereller la terre sur ses anciennes préférences: le problème est ailleurs; le problème est dans les institutions de crédit que toutes les écoles socialistes veulent établir, chacune à son point de vue, et dont le résultat général serait d'affranchir le travail, d'affranchir la terre, et de porter les forces laborieuses vers l'agriculture.

Caïus Gracchus n'envisageait point la question de si haut; mais en coulant, son sang prépara toutes les réformes dont la terre sera le théâtre.

C'est toute la consolation et la force des martyrs que de renaitre dans la succession féconde de l'humanité: « Ainsi périt le dernier des Gracches, mais, frappé par la main des nobles du coup mortel, il jeta de la poussière contre le ciel, et de cette poussière naquit Marius!... »

D'autres naîtront encore, qui résoudront le problème, non par le glaive, mais par le raisonnement et la foi.

Il ne faut point mêler les époques. Les causes et les conditions du prolétariat étaient à Rome très différentes de ce

qu'elles sont dans les sociétés modernes. Les pauvres et les riches n'avaient point entre eux ce lien de l'industrie qui a changé leurs rapports. Il ne faut pas s'étonner que dans l'état de division où étaient alors les intérêts, une tentative, même appuyée sur la justice, n'ait rencontré que des résistances. Il ne faut surtout rien en conclure de désespérant pour la marche de l'esprit humain, ni pour les conquêtes pacifiques du socialisme. L'animosité qui s'attacha tout d'abord à la personne des Gracches, et qui ne s'épuisa même pas sur leur supplice, nous la retrouverons de siècle en siècle, quoique affaiblie, sur la tête de tous les hommes qui ont voulu améliorer les conditions de la société, arracher une erreur, extirper la racine des divisions entre les citoyens, réconcilier les intérêts et les cœurs dans l'unité, éléver sans perturbation et sans violence le peuple vers la jouissance de ses droits : ces hommes, on les a, dans tous les temps, brûlés, liés, poursuivis, hués, calomniés. On l'a fait à Rome contre les partisans de la restitution des terres ; on l'a fait dans le monde entier contre les chrétiens : on le fait à cette heure contre les socialistes. — Paysans, ouvriers, mes frères, on nous hait parce que nous vous aimons !

LA GUERRE DES ESCLAVES. — SPARTACUS.

En remuant la société romaine jusque dans ses fondements, la lutte des riches et des pauvres excita un autre élément de la population qui jusqu'ici n'avait point paru à la surface des guerres civiles, placé qu'il était en dehors du droit, en dehors de l'humanité : je veux parler des esclaves.

On naissait ou on devenait esclave : les soldats ennemis pris à la guerre étaient vendus à l'enchère, une couronne sur la tête. On les appelait *servi* (conservés). On voit par là que l'esclavage, cette institution barbare, qui nous semble à juste droit outrageante pour la conscience publique, a été dans l'origine une mesure d'humanité.

Une partie de ces esclaves était employée dans les travaux domestiques, dans le commerce, dans les manufactures, dans les mines. Ils représentaient à Rome la production. Tout ce qui se faisait dans la société se faisait par leurs mains.

Le seul travail qui fût exécuté par des hommes libres, par des salariés, c'était le travail de la terre ; encore dans les derniers temps les propriétaires faisaient-ils cultiver leurs champs par leurs esclaves.

Le nombre des esclaves à Rome et dans l'Italie était immense. Sénèque nous apprend que quelques particuliers riches en avaient plusieurs milliers. Je me figure l'étonnement et la rage de ces propriétaires si l'on fût venu leur dire : « Le monde un jour se passera d'esclaves. Cette forte et antique institution de l'esclavage, que vous jugez nécessaire au maintien de la société, à la production des richesses, sera détruite. Dans quelques siècles d'ici, cette terre d'Italie ne sera peuplée que par des hommes libres, et loin de s'arrêter devant cette révolution sociale, l'esprit humain, la civilisation, le travail, reprendront au contraire, sur la terre, une énergie nouvelle ! »

C'était une spéculation à Rome que d'instruire dans la littérature et dans les arts les jeunes esclaves dont l'esprit annonçait des dispositions heureuses. Cette industrie con-

tribua en grande partie à l'immense fortune de Crassus. L'Ordre invisible qui préside aux destinées sociales se sert toujours des convoitises du privilégié pour détruire le privilége. C'est en effet par ces esclaves instruits que la liberté est entrée peu à peu dans la race des esclaves. Orner sa propriété, c'était un calcul, une bonne affaire, puisqu'on la vendait ensuite à plus haut prix ; mais le moment vint où cette propriété s'éleva si avant dans les conditions de la dignité humaine, qu'elle échappa, comme par miracle, à la main des propriétaires.

Une espèce d'esclaves à Rome était destinée aux jeux publics. Ces jeux formaient une partie du culte ; ils étaient sacrés. De ces jeux ou de ces spectacles, les plus recherchés par les Romains, c'étaient les combats de gladiateurs.

Les gladiateurs étaient gardés et entretenus dans des écoles par des maîtres appelés *lanistæ*, qui les achetaient, et les dressaient. On les apprenait à s'entretuer agréablement, pour le plaisir des spectateurs. Le nombre d'hommes qui périssaient dans ces combats est incroyable. L'imagination s'attriste en songeant combien de beaux corps, sains et robustes, sont tombés dans ces officines de carnage ! Leur sacrifice, il faut le dire, n'a pas été inutile. Ils ont contribué à payer de leur mort la rançon de l'esclavage. Le sang des martyrs, semence de liberté !

L'attrait des Romains pour de tels spectacles ne peut se comparer qu'à la fureur des Espagnols pour les combats de taureaux. Je trouve dans les *Confessions* de saint Augustin un récit qui peint d'une façon merveilleuse l'espèce de délire attaché à ces représentations barbares. Saint Augustin avait un ami, grand coureur de spectacles. Il croyait l'avoir guéri d'une folle ardeur pour les jeux du cirque, quand cet ami, ayant changé de pays, se retrouva plus passionné que jamais pour les spectacles des gladiateurs.

« Voici comment la chose arriva. Quelques jeunes gens de ses amis, et qui étudiaient le droit comme lui, sortant un jour de dîner ensemble, le trouvèrent dans leur chemin, et entreprirent de le mener avec eux à l'amphithéâtre. C'était un de ces jours funestes, où l'on se fait un plaisir de voir répandre le sang humain. Comme il avait une extrême horreur pour ces sortes de cruautés, il résista d'abord de toute sa force ; mais les autres usant de cette espèce de violence qu'on se fait quelquefois entre amis, et l'entraînant malgré lui, il leur dit : « Vous pouvez entraîner mon corps et me placer parmi vous à l'amphithéâtre ; mais, vous ne disposerez pas de mon esprit ni de mes yeux, qui ne prendront assurément aucune part au spectacle ; ainsi j'y serai comme n'y étant point ; et par ce moyen je me mettrai tout à la fois au-dessus de la violence que vous me faites et de la passion qui vous possède. » Mais il eut beau dire, ils l'emmenèrent ; peut-être même ce fut en partie pour voir s'il pourrait s'en tenir à ce qu'il leur avait dit.

« Enfin ils arrivèrent et se placèrent le mieux qu'ils purent : pendant que tout l'amphithéâtre était dans le transport de ces barbares plaisirs, Alipe défendait à son cœur d'y prendre part, et se tenait les yeux fermés ; plutôt à Dieu qu'il se fût aussi bouché les oreilles ! Ayant été frappé d'un grand cri, que quelque chose d'extraordinaire qui venait d'arriver dans le combat avait excité parmi le peuple, la curiosité l'emporta : ne voulant que voir ce que c'était, persuadé que quoi que ce pût être, il s'en détournerait et le mépriserait après l'avoir vu, il ouvrit les yeux. C'en fut assez pour faire à son cœur une plaie bien plus mortelle

que celle qu'un des combattants venait de recevoir et pour le faire tomber bien plus dangereusement que ce gladiateur, donc la chute lui avait fait ouvrir les yeux. Ce fut par à que son cœur, où il y avait bien plus de présomption que le force, et qui était d'autant plus faible qu'il avait compté sur lui-même, se trouva blessé tout d'un coup. La cruauté y glissa dans le même moment que ce sang qu'on venait de répandre frappa ses yeux, il les y tint attachés, buvant la fureur à longs traits sans s'en apercevoir et se laissant enivrer à ce plaisir barbare et criminel. Le voilà attaché au spectacle comme les autres, mêlant ses cris avec les leurs, s'échauffant et s'intéressant comme eux à ce qui se passe.

« Il sortit de là avec une telle ardeur pour les spectacles qu'il ne respirait plus autre chose; non seulement il était prêt à y retourner avec ceux qui l'y avaient amené, mais il y menait à son tour ses amis. »

Si nous avons cité ce passage de saint Augustin, c'est pour montrer combien ces jeux homicides étaient dans les mœurs des Romains, comme ils leur tenaient au cœur. Il fallait des esclaves pour letr avail, il en fallait pour la boucherie.

Il y avait dans la ville de Capoue un nommé Lentulus Batiatus, qui faisait métier de nourrir et d'entretenir un grand nombre de gladiateurs, la plupart Gaulois et Thraces.

Ces hommes étaient enfermés chez lui, non qu'ils eussent commis aucun crime, mais parce que, les ayant achetés, il avait le droit de les faire combattre à outrance les uns contre les autres.

Ce Batiatus était entrepreneur en carnage, industrie fort connue à Rome et très lucrative, partant très honnête.

Parmi ces gladiateurs, il s'en trouva deux cents qui délibérèrent entre eux de s'enfuir; mais leur conspiration fut découverte. Ils allaient être livrés aux plus atroces traitements, quand soixante-dix-huit, plus déterminés que leurs compagnons et résolus à tout pour prévenir la vengeance de leur maître, se jetèrent dans la boutique d'un rôtisseur. Broches, couperets, couteaux de cuisine, ils saisissent tout. Ces instruments, destinés à dépecer les animaux pour satisfaire la gourmandise des nobles, vont devenir entre les mains de ces hommes, traités eux aussi comme des animaux de basse-cour, les premières armes de la guerre des esclaves, *bellum servile*.

Ils se jettent hors de la ville. Le hasard leur fait rencontrer sur le chemin des charriots chargés d'armes que l'on transportait de Capoue dans une autre ville. Ces armes étaient précisément celles dont ont coutume de se servir les gladiateurs. On arrête ces charriots; on les pille. Ceci fait, ils se dirigent sur un lieu naturellement fortifié. Là ils choisissent trois chefs dont le premier est Spartacus, né en Thrace, de la race de ceux qui vont errant avec leurs troupeaux de bêtes par le pays, sans jamais s'arrêter ni jeter leurs racines en aucun lieu.

Il avait le cœur grand; à une force de corps remarquable il joignait de la prudence, de la douceur et un fond de bonté peu commune dans un barbare. Sa nature contrastait avec sa fortune. Il était en tout très supérieur à la triste condition dans laquelle il était tombé.

Sa femme était de la même nation que lui; elle faisait le métier de devineresse, possédée qu'elle était par l'esprit prophétique de Bacchus. Cette femme était encore avec lui, quand il prit la résolution d'échapper par la fuite et la ré-

volte à l'abominable industrie de l'entrepreneur des spectacles. Elle le suivit.

Voilà l'histoire. Maintenant, à côté de cette poésie des faits déjà si riche par elle-même, il y a la poésie des illusions, moins réelle, mais non moins vraie, avec laquelle il faut quelquefois composer. L'imagination populaire se représente, je crois, ce premier acte de la vie de Spartacus autrement que ne nous le raconte Plutarque, déjà si porté aux inventions romanesques. Nous allons y ajouter ce que le sentiment révolutionnaire des masses cherche, en l'idéalisant, dans la personne de Spartacus. Ici l'histoire devient du drame.

Changeons les situations, les lieux, les incidents: si la réalité y perd, la vérité historique y gagnera peut-être. Nous sommes à Capoue ou à Rome, qu'importe. — L'intérieur de l'école où s'exercent les gladiateurs. — C'est le jour du combat. Ils attendent, soigneusement lavés et frottés d'huile, le moment de descendre dans l'amphithéâtre. — Le lanista (le maître) fait distribuer les glaives à ses esclaves.

SPARTACUS, s'adressant aux siens.

Ce glaive, compagnons, qu'ils ont mis dans nos mains,
Tournons-le contre Rome et contre les Romains!
Au moins, si nous avions des foyers à défendre,
Si de nos vieux tombeaux nous protégions la cendre,
Si c'étaient seulement des hommes inconnus
Que dans nos jeux sanglants cherchent nos glaives nus:
Mais non, ce sont partout des amis et des frères
Dont nous couvrons les yeux de voiles funéraires,
C'est notre cœur ému qu'il nous faut refouler:
C'est notre propre sang que nous faisons couler!
Nous entr'égorgier tous pour les plaisirs de Rome,
Pour l'honneur d'un patron et pour le gain d'un homme,
Oh! c'est trop d'innocence et c'est trop de bonté:
Combattons pour nos droits et pour la liberté!

(*On entend les murmures de l'amphithéâtre; les spectateurs s'impatientent.*)

L'ennemi, le voici: c'est ce peuple adultère;
Ce maître ambitieux des peuples de la terre.
Il attend notre sang, il en est altéré,
Et nous ne mourons pas assez vite à son gré.

(*Les murmures redoublent.*)

LE MAITRE D'ESCLAVES.

Hé bien! qu'attendez-vous? Il faut que l'on se tue.

SPARTACUS.

La louve a soif et faim: — Rugis, bête tétue,
Tu n'auras pas nos os!

(*Se tournant de nouveau vers ses compagnons.*)

Il est sous votre main
Ce roi des nations, ce grand peuple romain,
Aigle emporté là-haut dans sa course éternelle,
Qui gelait l'univers sous le vent de son aile!
Nous le tenons, amis: avec lui tomberont
Ceux que le despotisme a marqués sur le front.
Quel serait, en vivant, notre sort? Oui, nous sommes
Les animaux de ceux qu'on appelle des hommes;
Le pain même, le pain manque à nos appétits;
Nous n'avons pas d'enfants, nous avons des petits.
Nous voyons, au milieu d'un commerce sauvage,

Croître devant nos yeux un nouvel esclavage ;
Nos misérables fils, en mourant à leur tour,
Mauditront leurs aieux et leur fatal amour.
Patriciens de Rome, à l'âme abjecte et vile,
Reste impur et flétris de la guerre civile,
Vous qui ne conservez de vos aieux éteints
Que des vertus de cire et des visages peints !
Rien ne descendra donc pour vous réduire en poudre,
Vous et vos monuments ! — Oh ! si j'étais la foudre ! ..

(Aux siens.)

Amis, que craignez-vous ? — Leurs armes, leurs soldats ? —
Souvenez-vous de Sparte et de Léonidas !
Par un vain appareil vos âmes sont trompées :
Mesurons donc nos coeurs et non pas nos épées !
La Thrace est mon pays : élevé sur ces monts,
J'ai d'un air libre et pur abreuvé mes poumons ;
Si, malgré tout je tombe, il faut que l'on me voie
Mourir comme un lion, mes ongles sur ma proie.
Le signal est donné ; le sort en est jeté :
Combattions pour nous-même et pour l'humanité !

(Ils se précipitent, le glaive au poing dans l'amphithéâtre.)

SPARTACUS, aux spectateurs étonnés.

Hé bien, qu'attendez-vous, ô citoyens de Rome ?
Vous comptiez voir mourir dans des jeux qu'on renomme
L'esclave Spartacus, chose vile, à vos yeux !
Cherchez d'autres plaisirs.

UNE VOIX.

Esclave, crains les dieux !

SPARTACUS.

Vos dieux, que dites-vous ? ils ont dans leur audace
Mis le crime si haut qu'on l'adore à leur place :
Vos dieux, je les défie, et rien qu'à leurs forfaits,
Grands de Rome, on voit bien que vous les avez faits !
Accourez, accourez, dans l'ardeur qui vous pousse,
Pour signer notre sort d'un mouvement du pouce (1).
Les rôles sont changés, ainsi que les pardons ;
Vous venez pour nous voir : c'est nous qui regardons !
Vous voulez notre mort, nous voulons votre chute :
Sur un autre terrain nous transportons la lutte ;
Car vos gladiateurs refusent le trépas :
Ceux qui devaient mourir ne vous salueront pas !

Rentrons dans la lettre de l'histoire.

La guerre commença. Quelques hommes d'abord sortirent de Capoue et se jetèrent sur les esclaves pour les reprendre. Ils furent battus : les gladiateurs les déboulèrent de leurs armes, laissèrent celles qu'ils portaient, comme barbares et comme indignes désormais de leurs mains libres et belliqueuses.

Nous n'entrerons pas dans toutes les péripéties de cette lutte qui porta la terreur jusque dans Rome, jusque dans le sénat. Les esclaves fugiifs choisirent le mont Vésuve comme un autel pour y consacrer les prémisses de la guerre. Assiégés, ils descendirent, par une manœuvre habile, jusqu'aux racines de la montagne, et au moyen d'une brusque

(1) Si quelque gladiateur était blessé, le peuple s'écriait : « *Habet, il en tient !* » Le blessé abaissait les armes pour déclarer qu'il se reconnaissait vaincu ; mais son sort dépendait alors du caprice du public. Les spectateurs consentaient-ils à le sauver, ils fermaient leur pouce ; ils l'extendaient, s'ils voulaient sa mort.

sorcie, enlevèrent le camp des Romains qui ne s'attendaient à rien de semblable.

Les voilà maintenant qui parcourent la Campanie : les villages, les bourgs, les villes, ils dévastent tout. C'est la vengeance qui marche ; malheur à tout ce qui se rencontre devant elle ! De moment en moment, il leur arrivait des renforts ; d'une bande ils étaient devenus une armée. Des boucliers, ils en fabriquent eux-mêmes grossièrement avec des peaux de bêtes ; des glaives, des traits, ils en forgent avec les fers qui, dans les prisons, chargeaient les membres des esclaves. Il leur fallait une cavalerie, ils la prennent dans des troupeaux qu'ils domptent : des enseignes, des faisceaux, ils les ravissent sur l'ennemi et viennent les porter à leur chef.

Cet esclave voulait se venger des attributs de la domination en les transportant à lui-même et aux chefs de son armée. Quelques-uns de ses capitaines étant tombés dans une bataille, il leur consacra des funérailles royales ; il fit combattre les captifs autour du bûcher ; comme s'il eût voulu en quelque sorte expier dans la personne de ces citoyens libres le déshonneur de son ancienne profession. Spartacus avait un but : avilir la puissance, en s'en revêtant, lui et les siens ; réhabiliter l'ignominie en la jetant sur ceux qui l'avaient injustement humilié et qui l'humiliaient encore à Rome dans la personne de ses frères, les esclaves.

Des bouviers, des pâtres, tous agiles et *prompts à la main*, des gladiateurs, des serfs, des vagabonds, voilà de quels gens se recrutait l'armée de Spartacus. Elle ramassait, chemin faisant, toutes les misères, se les attachait, s'en fortifiait, et poussait toutes ces souffrances armées à l'assaut de la société romaine.

Un instant Spartacus eut l'idée de tourner vers Rome ses armes, de surprendre la Ville. L'idée seule d'un pareil coup de main jeta la consternation parmi les habitants. Spartacus eut tort de ne point suivre son inspiration ou celle de sa femme. Les causes comme la sienne ne se sauvent que par l'audace. Il fallait frapper la puissance romaine à la tête.

La division est dans le sénat : on délibère tumultueusement. Les jeunes patriciens sont d'avis d'envoyer des forces considérables contre les rebelles : les vieux gémissent de voir souiller les armes de la république dans une guerre semblable. Quoi ! envoyer des hommes contre des esclaves. De leur temps, on aurait eu raison de cette espèce de facieux avec des menaces et des coups de fouet.

L'armée de Spartacus était composée de trois corps de nations, des Thraces, des Germains, des Gaulois. Dans l'histoire ancienne, comme dans l'histoire moderne, toutes les fois que s'agit quelque part une tentative de liberté, toutes les fois que du sang coule pour la rédemption sociale, nous sommes là, dans la personne de notre race.

Il en coûta à l'amour-propre romain d'appeler de tels gens des ennemis, *hostes* ; il le fallut cependant. Ce ne fut pas trop de toutes les forces de la République pour accabler cette révolte. Malgré la rougeur que de telles mesures faisaient monter au visage des nobles, le sénat, voyant le danger qui menaçait toute l'Italie, envoya les deux consuls à cette expédition, comme à l'une des plus difficiles et des plus périlleuses guerres que l'État eût encore soutenues. Quelques modernes, se confiant sans doute dans l'éclat du nom romain, se refusent à croire que le bruit des armes remuées par des esclaves ait ainsi rempli toute l'Italie. Cette

incrédulité historique ne nous semble pas raisonnée ; les auteurs latins, par amour-propre national, étaient intéressés à dissimuler le progrès et l'importance de cette guerre ; ils ne l'osent. A travers leur récit embarrassé, comme à travers un voile de honte, on aperçoit distinctement le bruit, le mouvement, la frayeur, répandus ça et là, jusque dans Rome, par la marche et la victoire de ces légions tumultueuses.

Ils viennent, ils viennent ces vengeurs de l'humanité, ils viennent rejeter sur le front des hommes libres ce mépris et cette dégradation dont on a, par un horrible abus de la force ou de la ruse, couvert leurs têtes maudites. Le glaive d'une main, un bout de chaîne dans l'autre, ils répondent à la guerre par la guerre, à la violence par la violence. C'est la *jacquerie* de l'antiquité.

Les temps n'étaient pas venus. La tentative de Spartacus fut un de ces tremblements de terre qui déchirent tout-à-coup le voile des sociétés et qui mettent à nu les souffrances, les misères cachées dans les profondeurs des civilisations les plus orgueilleuses. Ce ne pouvait pas être alors une révolution. Cette guerre d'esclaves à hommes libres devait se décider encore une fois au profit des hommes libres qui, bien que moins nombreux, disposaient de la force organisée et de toutes les forces morales du vieux monde.

Les esclaves remuaient dans l'*ergastulum*, mais timidement, sourdement, ils étaient tenus. Comprenaient-ils d'ailleurs bien qu'il s'agissait de leurs droits, de leur liberté ? La liberté, qu'en eussent-ils fait, habitués qu'ils étaient à vivre sous la main de leur maître ?

Ce ne fut pas la défaite qui perdit l'armée des fugitifs, ce fut la victoire. Elle leur donna cet orgueil bien naturel chez des hommes qui ne sont point habitués à se sentir les maîtres. Ces esclaves passèrent, comme toujours, de la soumission forcée à l'insubordination. L'usage légitime de la liberté a seul pour effet d'apprendre à obéir.

Triste était cependant la situation de cette armée, rejetée par les troupes de Crassus aux extrémités de l'Italie. Elle se trouva comme prisonnière entre les monts. Il fallait s'ouvrir un chemin ou par la mer ou à travers l'armée ennemie. Spartacus délibéra ; il était d'avis de jeter la guerre en Sicile. Les moyens de passage lui manquèrent.

Crassus faisait un jour tirer une tranchée : les esclaves fugitifs cherchaient à contrarier l'exécution de cet ouvrage ; ils arrivent et chargent avec furie les soldats romains qui travaillaient. Ce n'était d'abord qu'une escarmouche. Au secours des combattants accourent de part et d'autre des combattants nouveaux. Spartacus, voyant ainsi s'engager, malgré lui, une action générale, se décide à ranger toutes ses forces en bataille. Quand l'armée est debout et prête à en venir aux mains, on lui amène son cheval, sur lequel il devait combattre. Mais lui, dégaînant son épée : « Si je suis vaincu dans cette bataille, je n'aurai plus que faire de mon cheval ; vainqueur, j'en trouverai de plus beaux et de meilleurs chez l'ennemi. » Et il le tua.

Il est probable qu'en même temps Spartacus montrait aux siens les montagnes, la mer, tous les obstacles contre lesquels ils étaient acculés.

Et ce grand Océan, que je prends à témoin,
Cet Océan vous dit : vous n'irez pas plus loin !

C'est la manière des barbares que de supprimer derrière

eux tout moyen de retraite, tout moyen de fuite, et de se mettre ainsi dans la nécessité d'avoir du courage.

Spartacus fit des prodiges de valeur. Il se portait en avant dans la mêlée pour joindre Crassus et le combattre d'homme à homme ; mais il ne put y réussir. Il tua de sa main deux centeniers romains qui lui tinrent tête. A la fin, tous ceux qui combattaient à ses côtés, après avoir fait bonne contenance, s'enfuirent. Lui, demeura ferme. Environné de tous côtés, frappé partout, opposant aux coups son courage, sa force, son épée, mais accablé par le nombre, mais mis en pièces, il tomba.

Cette fin était inévitable. Spartacus n'est dans le monde ancien qu'une protestation, la protestation de la force contre la force. Spartacus, percé par devant, entouré des cadavres de son armée, entraînant dans sa ruine la dernière espérance des esclaves, est la plus terrible figure de l'impuissance du monde romain à réaliser, par ses principes, par ses efforts, les droits de la nature humaine.

Un pauvre vieillard s'avance dans l'amphithéâtre, au moment où les glaives vont se croiser. Il met ses mains sur sa poitrine ; il conjure les spectateurs, les gladiateurs eux-mêmes, de ne point ensanglanter l'arène. Il parle du respect de la vie humaine, de l'âme immortelle, créée à l'image de Dieu, des droits et des devoirs de la société. Il demande doucement à ces Romains de la décadence, s'ils sont des bêtes féroces ou des hommes, qu'ils aiment à boire le sang ! « Ce sang, s'écrie-t-il, ne vous appartient pas ; croyez-vous par hasard l'avoir acheté, en entrant, pour une vile rétribution ; non, ce sang appartient à l'humanité ! » Comme ses cheveux blancs, ses larmes, ses mains mutilées faisaient impression sur l'auditoire, il se hasarde à parler d'un Dieu inconnu, mort du supplice des esclaves, sur une croix, dont le sang a coulé, dans un petit coin du monde, pour que le sang des autres esclaves, ses frères, ne coule plus.

Les glaives tombent de la main des combattants ; les femmes crient : Pitié ! Les combats de gladiateurs sont abolis.

Ce que n'avait pu faire la force d'âme de Spartacus, ni le délire de son armée, une idée, en cheveux blancs et en haillons, le fait.

Spartacus n'est pas mort. Il renaît, après dix-neuf siècles, non homme, mais statue. Il sort de la révolution de 1830, encore toute bouillonnante ; il jaillit, idée de marbre, sur un piédestal de granit, au milieu du jardin des Tuilleries, en face du palais des rois. Sa main brandit le glaive ; son pied foule un morceau de chaîne brisée. Pendant dix-huit ans, il couve, le front baissé, une idée de vengeance contre un règne de corruption et d'avilissement national. Cet esclave menace l'esclavage moderne. Il veut briser la chaîne du besoin qui retient aujourd'hui ses frères les travailleurs, dans la captivité non de l'homme, non de la terre, mais des instruments de travail.

La liberté succombe ; elle ne meurt pas. Spartacus aujourd'hui, c'est le peuple de Paris.

On assure qu'au matin du 24 février, au moment où la ville s'armait pour la lutte, on vit la statue s'animer, son regard vivre, son glaive s'agiter dans le ciel, et ces mots



Imp. Lacour

Rouget

J.-A. Beaucé

SPARTACUS.

J. BRY AINÉ, ÉDITEUR.

tombèrent de ses lèvres : « Le combat de dix-huit siècles recommence entre le droit et la force : esclave, lève-toi ! »

Au moment où le théâtre était supprimé par les représentations de ce grand acteur, qu'on nomme le Peuple, au moment où le spectacle était dans la rue, un seul souvenir, un seul personnage antique put mêler sa voix à la grande voix des événements, ce fut Spartacus (1).

Il y a des hommes dont la destinée est d'appartenir à la révolution éternelle.

Vous tous qui souffrez dans le monde, vous qui mourrez, que vous tombiez sous la balle, sous la faim ou sous le travail, vous êtes les membres de l'initiation humaine ; en vous et par vous, le peuple s'avance doucement vers la conquête de ses droits ; vous êtes la matière des transformations successives de la société : honneur à vos os ! Ces ossements flétris, rongés par la dent des bêtes féroces, par la rouille du champ de bataille ou par la chaîne du gibet, ces ossements sont les germes de la liberté des peuples.

VIII.

CATILINA. — FIN DE LA SOCIÉTÉ ROMAINE.

Le cadre étroit dans lequel nous sommes forcés de renfermer notre récit, nous oblige à passer les têtes les plus imposantes de l'histoire : Marius, Sula, Pompée, César.

La conjuration de Catilina appartient à une époque de décadence ; quand la corruption a rongé toutes les âmes, quand le venin des mauvaises mœurs a pénétré dans le sang de la nation, les tentatives, par lesquelles on veut réagir contre un état de choses déshonorable et contre l'injustice publique, portent elles-mêmes toutes sortes de souillures.

Nous sommes d'ailleurs très éloigné d'accepter, sur Catilina, le jugement des historiens. C'est un procès dont l'acte d'accusation seul nous est parvenu.

Salluste, qui a écrit la vie de ce grand conspirateur, était

un parvenu, un riche ; il a traité Catilina en ennemi. Cicéron, dont les discours, ou pour mieux dire, dont les invectives sont restées, était l'ami des chevaliers, des marchands d'argent : un intrépide bavard, le père des avocats, qui ne se montra très éloquent qu'une seule fois, le jour où ses membres furent déposés sanglants sur la tribune aux harangues. — Ce jour-là, du moins, il ne parla pas.

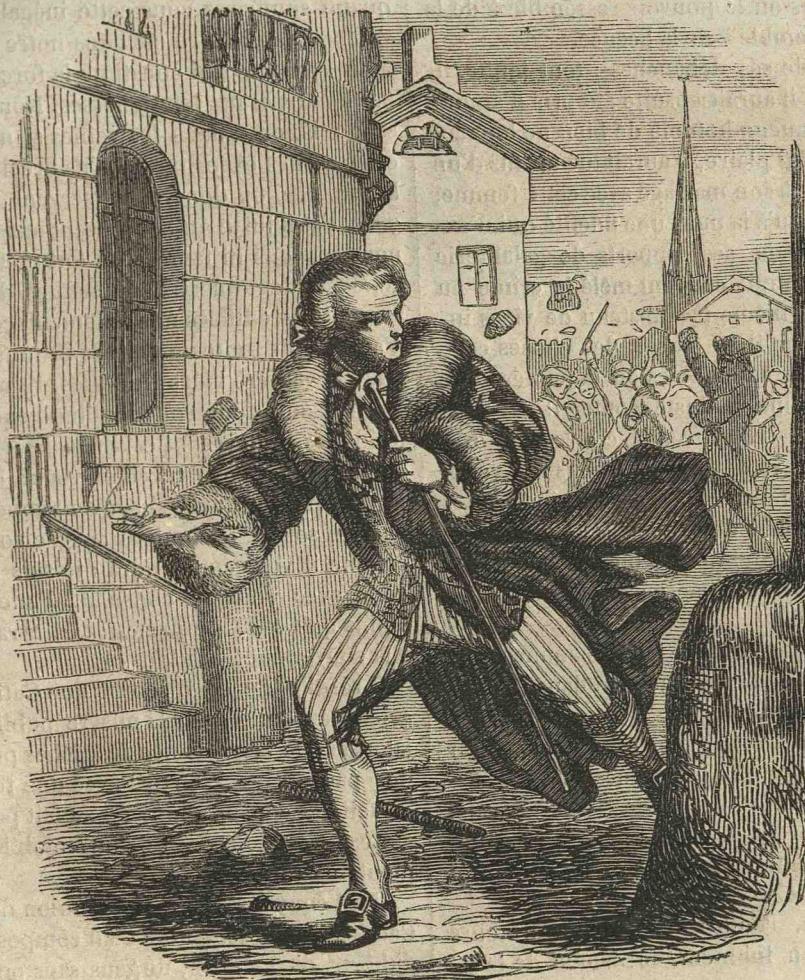
Notre doute sur les crimes qu'on reproche à Catilina et ses affidés s'abrite ici derrière une autorité assez grave, celle de Napoléon. L'empereur, étant à Sainte-Hélène, venait de relire le roman de Salluste. Il ne pouvait admettre, lui qui se connaissait en hommes, les grossières calomnies dont le parti vainqueur avait souillé à Rome le chef de l'insurrection compromise. Dans cet amas de vices et de forfaits inventés par l'imagination féconde des historiens, il ne voyait que les accusations banales dont on accable, en pareil cas, toutes les factions qui échouent.

Lucius Catilina (c'est un ennemi qui parle) était d'une grande force d'âme ; à quel point il supportait la faim, le froid et les veilles, il est difficile de le croire ; cet homme semblait par instant avoir oublié son corps. Prodigue de son bien, éloquent d'un genre d'éloquence à lui, esprit vaste, il concevait toujours des projets immodérés, des désirs sans borne. Il voulait le pouvoir, dans quelle intention ? C'est ce que l'histoire ne dit pas.

Chez lui la souveraineté du but excusait tous les moyens. Naturellement inquiet, il était rendu encore chaque jour plus agité par le mauvais état de ses affaires privées, par ses dettes qui s'accumulaient. Poussé par ses inclinations à remuer l'État et à répandre au dehors le trouble qui était dans son âme, il était encore excité à agir par le sentiment d'indignation et de fureur que faisait naître dans cette énergique nature la vue de l'injustice publique. La corruption, l'avarice et le luxe des grands, tels furent de l'aveu même de Salluste les mobiles extérieurs qui entraînèrent Catilina dans la guerre civile.

L'excès des richesses et du gouvernement ; l'ambition, traînant à sa suite les violences et les rapines ; le besoin

(1) On se souvient de la tragédie de notre ami, Hippolyte Magen, jouée avec succès à l'Odéon.



ROUSSEAU A MOTTIERS.

d'envahir sur le bien et sur le travail des autres ; des convoitises énormes ; le désir immoderé de s'accroître, d'ajouter à son domaine ici une maison, là un champ ; l'esprit d'industrie qui scrute les entrailles du globe, qui fouille les mers, non au profit de tous, mais pour satisfaire aux appétits de quelques riches ; les propriétés particulières devenues plus fastueuses que les temples et que les autres propriétés de l'État, — tel est le tableau des mœurs romaines que Salluste, quoique conservateur, nous a tracé : c'est cette société que Catilina voulait détruire ou réformer.

Qu'il ait pris dans les vices de son temps la matière de sa conjuration, soit ; mais il lui eût été difficile de les prendre ailleurs. Dans les époques où le pouvoir ressemble à de la corruption, la liberté ressemble à de la licence.

On a beaucoup parlé de ses débauches : tout jeune, il aurait séduit une vestale ; il aurait ensuite été pris d'amour pour une Orestella, dont aucun homme de bien ne loua jamais que la beauté. Pour lui plaire, il aurait tué un fils d'un autre lit qui faisait obstacle à son mariage avec cette femme ; il lui conserva du reste jusqu'à la mort une fidélité qui n'excluait pas l'inconstance. Dans ses rapports de galanterie avec d'autres femmes, il aurait souvent mêlé le crime au libertinage ; il ne se serait même pas abstenu de vices infâmes. Plusieurs ont cru qu'il se passait des choses contraires à la pudeur dans les assemblées où la jeunesse de Rome se trouvait chez Catilina. Salluste ajoute, il est vrai, que c'était un bruit, *fama*. — Le moyen de croire à ces exagérations quand nous avons vu de nos jours, sous nos yeux, des hommes dont la prison avait usé les sens, incapables même de participer aux plaisirs de la table, ni aux amusements des autres hommes, quand nous avons vu, dis-je, ces austères chefs de parti assimilés par leurs ennemis politiques à des coureurs d'orgies !

Salluste va jusqu'à dire que Catilina faisait commettre à ses partisans des crimes inutiles, uniquement dans l'intention de leur entretenir la main.

Les caractères mêmes de sa figure étaient interprétés par les ennemis de Catilina au profit des haines qui s'acharnaient sur sa personne : il avait le teint pâle, — le remords ! Il avait les yeux caves et bordés de taches livides, — la débauche ! Il avait la démarche inégale, tantôt lente, tantôt précipitée, — le désordre de son esprit !

La vérité est que Catilina, comme tous les conspirateurs de la décadence, portait en lui-même le démon de la liberté.

Salluste lui attribue le projet d'opprimer la République ; on sait quel abus les partis font de certains mots en les retournant les uns contre les autres ; cette République romaine, Catilina prétendait au contraire la délivrer en la débarrassant des nobles qui la tenaient sous leur main.

Aux conspirateurs il faut un point d'appui ; que Catilina ait cherché ce point d'appui dans les vices, dans les misères, dans les ambitions jalouses et farouches, c'est regrettable, sans doute ; mais est-ce bien Catilina et les siens qui étaient coupables ? N'est-ce point faire le procès à la société romaine, qui avait laissé se développer ces éléments impurs ? N'accusez pas de leur existence les reptiles qui pullulent dans la fange, accusez le marais !

Entretenir en particulier ceux que la fatalité ralliait à sa cause, Catilina n'y avait pas manqué ; mais les circonstances devenant chaque jour plus pressantes, il les convoqua tous à une assemblée secrète. Réunis, il les fit passer dans l'en-

droit le plus reculé de sa maison ; là, tous les témoins étant écartés, il leur dit :

« Depuis que quelques particuliers se sont assujetti la République, ce n'est que pour eux que les rois étrangers et les tétrarques paient le tribut, que les peuples fournissent les contributions. Le reste, braves et bons citoyens, nobles ou non nobles, nous avons été relégués dans la vile multitude (*vulgaris fuisse*). Sans crédit, sans autorité, nous sommes à la discrétion de ceux qui trembleraient devant nous si la République était libre. Puissance, honneur, richesse, ils ont tout ; à nous, cependant, ils nous ont laissé les périls, les affronts, la flétrissure, la misère. Jusqu'à quand souffrirez-vous cette inégalité, citoyens ? Si nous le voulons, la victoire est dans notre main : jeunesse, ardeur, nous avons ce qui constitue la force. Chez eux, tout a vieilli par les ans et par les richesses. Nous, nous n'aurions pas du sang d'homme dans les veines si nous souffrions chez eux ces fortunes excessives, qu'ils précipitent dans la mer pour la combler, ou dont ils se servent pour aplaniir les montagnes. Est-il juste qu'ils ajoutent maison à maison, tandis que nous n'avons ni famille, ni toit pour loger nos pénates ? Ils achètent des tableaux, des statues, des vases ciselés ; ils renversent les édifices nouvellement construits, ils en élèvent d'autres ; de toutes manières ils tourmentent l'argent, sans pouvoir vaincre leurs richesses. Et nous ? dans l'intérieur de nos maisons, nous trouvons l'indigence ; hors de nos maisons, les dettes. Le présent est mauvais, l'avenir plus fâcheux encore. Que ne vous réveillez-vous ? La voici, la voici, cette liberté que vous avez si souvent appelée de vos vœux ! Osez ! chef ou soldat, je combattrai avec vous ; servez-vous de moi comme il vous conviendra : je suis prêt. Consul, je partagerai avec vous le consulat. J'attends votre concours, à moins que vous ne préfériez la tyrannie de quelques-uns à la souveraineté de tous. »

Il résulte de ce discours que Catilina aurait appuyé ses griefs particuliers sur la misère publique, sur la haine et la jalouse que l'abondance des riches provoquait dans le cœur des pauvres. — L'envie ! avec une telle force pour levier, on fait une conspiration, on ne fait pas une révolution.

Les révoltes ont un autre mobile plus noble : le sentiment du droit.

Il est convenu que cette réunion de citoyens à laquelle Catilina ouvrirait son âme était composée d'impudiques, d'adultères, d'efféminés, de gens sans nom qui traîquaient du remords et de la veru, quand ils ne vivaient pas du crime. En fut-il ainsi, que cela ne prouverait encore rien contre son idée. Il ne faut pas juger les idées politiques par leur cortège, mais par leur valeur intrinsèque. Dans tous les temps, les causes les plus saintes ont souvent traîné à leur suite des hommes perdus de dettes, des prostituées, des publicains, des voleurs. La pureté des nouvelles doctrines n'a point été altérée par le commerce de ces impurs. Un tel ramas d'êtres perdus de réputation et de mœurs ne prouve qu'une chose, c'est que les souffrances, d'où qu'elles viennent (et toute dégradation morale est une souffrance), se rallient, avec une sorte d'ardeur, à l'idée d'un changement.

Salluste est plus dans le vrai, quand il nous dit que c'était des hommes riches en misères, *quibus abunde omnia erant*, sans espérance légitime, et dont toute la fortune était placée dans un bouleversement social. Nous demanderons encore une fois : à qui la faute ? s'il se trouve des malheureux prêts à se mêler, non sans courir de risques, dans toutes

les agitations populaires, leur existence seule n'accuse-t-elle pas l'indifférence des gouvernements qui n'ont pas su les rattacher à l'ordre par le lien des intérêts et du bien-être.

On posa les conditions de la victoire : l'abolition des dettes, la proscription des riches, l'occupation des magistratures et des sacerdoce par le peuple. — « De tous les projets qu'on attribue à Catilina, fait très bien remarquer M. Edgard Quinet, il n'en est point qui n'ait été repris par l'un des empereurs. »

Après son discours, Catilina voulant faire prêter serment à ses amis, leur présenta des coupes remplies de vin. On ajoute qu'à ce vin était mêlé du sang d'homme; que chacun, après avoir juré, en goûta, comme cela se pratique dans les mystères. — Catilina aurait eu recours à une criminelle libation pour s'assurer la fidélité des siens, et pour les attacher à lui, à son projet, par le lien d'une complicité fatale. Mais Salluste est contraint lui-même d'avouer que cette fable était une invention, un artifice de Cicéron et de ses amis, qui, voyant plus tard l'opinion publique désavouer leur conduite envers les conjurés, crurent adoucir la sévérité de l'histoire à leur égard, en chargeant leurs victimes de toutes sortes de forfaits imaginaires.

À ce compte, ce ne serait pas Catilina qui serait infâme ; ce serait Cicéron.

Ce qu'il y a tout au plus de vrai dans cette scène arrangée à dessein, c'est que les amis de Catilina, après s'être engagés au silence, promirent, la main étendue sur une coupe, de confondre leurs efforts dans une action commune, que la coupe circula ensuite de bouche en bouche, et que dans ce breuvage ils virent le signe d'une indissoluble fraternité : une même âme, un même sang.

Catilina entretenait un ancien commerce de galanterie avec une femme noble, du nom de Fulvie. Le mauvais état de sa fortune l'ayant contraint de modérer pour elle ses dépenses, elle paraissait refroidie à son égard; alors Catilina, de faire le glorieux, de lui promettre monts et merées. D'autres fois, il la menace, si elle se refuse à ses empresements, de la tuer. Etonnée d'une férocité de mœurs qui ne lui était pas habituelle, cette femme aurait ainsi pénétré la cause de ce changement et le dessein de Catilina. Tout heureuse d'avoir surpris un tel secret, elle aurait alors raconté à plusieurs ce qu'elle savait de la conjuration, mais en taisant, par un reste de délicatesse, le nom de l'auteur.

Nous n'opposerons au récit de Salluste qu'une difficulté, mais sérieuse : c'est qu'il n'y avait pas jusqu'ici de conjuration, ni de conjurés.

Quelques hommes qui se rassemblent autour d'un chef de parti, pour s'entendre entre eux sur les moyens de le faire parvenir au consulat, où est donc ici la conspiration ? Selon toute vraisemblance, Cicéron profita de quelques bruits perfidement semés, grossis par le merveilleux populaire, pour faire croire à un complot qui n'existe pas. En politique habile, il se servit du danger qu'était censée courir la République, pour éléver un piédestal à sa candidature. Cette manœuvre lui réussit : il fut nommé consul. — Il ne fallait pas moins que la crainte pour vaincre la résistance des patriciens et pour abaisser l'obstacle qu'opposait leur amour-propre à l'élevation d'un homme nouveau. Les privilégiés menacés se refugièrent derrière Cicéron, quoique cet homme appartînt à la classe moyenne, quand il leur fut démontré que son caractère et ses talents nouaient seuls les couvrir contre l'ennemi.

Ce fut la crainte du parti de Catilina qui fit à Rome la fortune politique de Cicéron. Faire croire à des périls imaginaires, à des conspirations sourdes, à l'existence d'un parti qui rêvait le massacre, le pillage et l'incendie, c'était se rendre possible, indispensable même ; c'était le moyen d'effacer dans la peur du danger commun les nuances particulières qui le séparaient de la majorité des suffrages. Beaucoup d'hommes d'État, et des plus fameux, n'ont dû dans tous les temps leur importance qu'à cet artifice.

Catilina venait d'échouer dans sa candidature. Les conjurés, selon Salluste, en furent ébranlés ; mais leur chef ne fit que redoubler de fureur et d'activité. On dit que dans le même temps il s'associa un grand nombre de gens de toute condition, même des femmes, qui s'étaient d'abord enrichies dans la débauche, mais qui, l'âge étant venu, n'avaient su modérer ni leur train ni leurs passions, et s'étaient alors jetées dans les dettes. Catilina se flattait d'attirer par leur entremise les hommes que ces femmes tenaient sous la puissance de leurs charmes, de gagner les esclaves et de brûler la ville.

A tous ces *on-dit* il y a une réponse bien simple, c'est d'abord Napoléon qui nous la fournit : « Quelque scélérat que fût Catilina, il devait avoir un objet ; ce ne pouvait être celui de gouverner dans Rome, puisqu'on lui reprochait d'avoir voulu y mettre le feu aux quatre coins. » (Mémoires de Sainte-Hélène.)

Autre contradiction : cette fois c'est M. Edgard Quinet qui parle : « Une seule chose pourrait sauver Catilina ; c'est la seule qu'il n'osera pas : armer les esclaves. » (Le génie des religions.)

Parmi ces créatures artificieuses, dont Catilina était censé se servir comme d'instruments pour arriver à ses fins, Salluste nomme une Sempronia, femme d'un génie viril. Elle avait à se louer de la fortune du côté de la naissance, de la beauté, de son mari, de ses enfants. Instruite dans les lettres grecques et latines, elle excellait à la danse et à la musique. D'un esprit prêt à tout, elle savait faire des vers, manier la raillerie et le badinage, donner à la conversation un ton tantôt sévère, tantôt facile ou même provocant : à beaucoup d'enjouement elle mêlait beaucoup de charme. Tous ces dons, tous ces talents, qui chez une autre femme auraient passé pour des qualités, ne pouvaient manquer de lui être imputés à mal, du moment qu'elle fréquentait Catilina. Aussi l'historien Salluste, avec sa gravité ordinaire, avance-t-il (toujours sans preuves) que cette Sempronia avait nié des dépôts et trempé ses mains dans des assassinats.

Cependant Catilina n'avait point perdu tout espoir d'arriver par les moyens légaux : il briguit le consulat pour l'année suivante. Cicéron, homme de ruse et de dol, le minait incessamment. Cette ruse consistait à prêter aux partisans de Catilina des projets atroces, à tenir Rome suspendue entre la crainte et la confiance ; à effrayer les intérêts matériels, en leur montrant dans Catilina un ennemi de la paix publique. Aussitôt la ville changea de figure. Une subite tristesse se répandit sur tous les citoyens. Les femmes, toujours les premières à s'affliger dans les grandes calamités, désespéraient presque d'elles-mêmes et de l'État. Chacun jugeait du danger par la grandeur de sa crainte. Le luxe avait fait place au deuil, la sécurité publique au trouble et à l'inquiétude, la joie, fruit d'un long calme, à la consternation et à la stupeur. On voyait dans les mouvements

des citoyens cette précipitation et ce désordre, avant-coureurs des grands changements politiques ; le passant se défaît du passant.

Cependant Catilina, fort de sa conscience ou poussé par une rare audace, se rend dans le sénat. La vue de cet homme augmente l'inquiétude des uns, la haine des autres. Cicéron, redoutant sa présence, ne trouve rien de mieux que de l'accabler par une de ses foudroyantes harangues : « Jusques à quand... » Catilina ne se laisse point déconcerter : baissant la tête, il demande d'une voix soumise qu'on n'ajoute pas légèrement foi aux calomnies qui venaient d'être lancées contre lui. « Sa naissance, la vie qu'il avait toujours menée, lui donnaient, disait-il, de justes espérances de parvenir à tout, en n'usant que de voies légitimes. Quelle apparence qu'un patricien qui, marchant sur les traces de ses ancêtres, avait comme eux rendu des services à la République, eût intérêt à la renverser, tandis qu'un Cicéron, citoyen de Rome par emprunt (1), en serait le conservateur ! » A ces mots le sénat de l'interrompre, de lui donner les noms de *parricide et d'ennemi de l'État*. Des invectives ne sont pas des raisons. La majorité du sénat romain ne faisait que manifester dans son empörtement la faiblesse de ses accusations et la violence de ses haines.

A la vue de ces passions déchaînées contre lui, Catilina se serait écrié : « Puisque mes ennemis me circonviennent, me poussent dans l'abîme, j'éteindrai par des ruines l'incendie qu'ils ont allumé (2). » Et il sortit.

Il n'est pas encore décidé si Catilina conçut lui-même l'idée d'une conspiration contre la société romaine, ou bien s'il y fut précipité par l'obstination et la malveillance des grands à son égard. Au point où en étaient venues les animosités du sénat, il est certain que Catilina était perdu, s'il n'eût attaqué.

Rentré dans sa maison, il agite dans son cerveau beaucoup de projets et roule les plus sombres réflexions. Enfin il prend un parti désespéré. Bien avant dans la nuit il part de Rome, pour se rendre au camp de Manlius.

Ce Manlius s'était mis à la tête d'un parti de débiteurs que la violence des créanciers, l'infortune et les mauvais traitements avaient en quelque sorte bannis de la Ville. Ils venaient d'adresser à un membre du sénat un manifeste très convenable : « Nous ne voulons faire tort à qui que ce soit. Nous ne prétendons ni au gouvernement, ni aux richesses, sources de toutes les guerres et de toutes les divisions entre les hommes. Nous ne demandons que la liberté. Nous supplions le sénat de nous rendre l'appui des lois. Nous revendiquons le droit établi par nos pères, celui de conserver notre corps libre, après avoir perdu tout le reste. Ne nous réduisez pas à chercher dans l'emploi des armes, le moyen de venger notre sang. »

Catilina de son côté donnait les mêmes assurances pacifiques. « Ma conscience, écrivait-il, ne me reproche aucun

tort. Provoqué par d'injustes affronts, ne pouvant résister, dans Rome, à la cabale de mes ennemis, privé du fruit de mes travaux et de mon industrie, je me suis chargé, selon mon usage, de la cause commune des malheureux. Ce n'est pas le mauvais état de mes affaires qui m'a engagé à prendre le parti de la retraite ; c'est un sentiment de résistance à l'injustice. »

Les nobles, qui étaient poussés par leurs griefs et leurs animosités personnelles aux mesures extrêmes, déclarèrent Catilina et Manlius ennemis de l'État, et publièrent une amnistie pour quiconque les abandonnerait avant un jour marqué. Malgré deux décrets du sénat, il n'y eut pas un seul homme parmi cette innombrable multitude qui voulut ni révéler la conjuration par l'attrait des récompenses, ni quitter le camp de Catilina. Cet exemple de rare dévouement et de fidélité à un homme montre bien que cet homme était alors le drapeau des intérêts de la classe souffrante.

Salluste est forcé de convenir que toute la *populace* de Rome approuvait les desseins de Catilina. Rejeter les motifs de cet attachement sur l'amour de la nouveauté, sur la jalouse, sur l'ignorance, c'est recourir à une source d'explications banales qui n'expliquent rien. Que les petits citoyens de Rome fussent mécontents de leur sort, que, dans l'impatience de leur malheureuse condition, ils désirassent voir l'État bouleversé de fond en comble, je le crois ; mais l'aveu du mal prouve que la conspiration de Catilina s'appuyait sur des griefs sérieux. Salluste est dans le vrai quand il dit : « Ceux qui n'ont rien portent toujours envie aux honnêtes gens qui possèdent. Les déshérités se nourrissent de troubles et de séditions ; leur indigence ne leur laisse rien à perdre. » Fort bien ; mais, pourquoi le sénat romain ne songeait-il pas à soulager cette misère publique, dans laquelle tous les agitateurs trouvaient la matière des mouvements du Forum ? Pourquoi ? — C'est que cette recherche des moyens de remédier à la guerre civile aurait demandé des études, des sacrifices, et que les sénateurs, dans leur épais égoïsme, aimait mieux s'en remettre à la société du soin de sauver la société.

Calomnier les grandes villes, c'est le propre de toutes les aristocraties haineuses. Salluste n'y manque pas. Rome, à l'entendre, était alors la sentine de toute l'Italie. Les jeunes gens, qui, dans les campagnes, vivaient péniblement de leurs mains, préférant le repos de la ville à un travail ingrat, étaient venus fondre sur la Ville comme sur une proie. Ils se nourrissaient comme bien d'autres des malheurs publics. — Que répondre à cela ? Toute chargée qu'elle fut de vices et de misères, Rome était toujours Rome, c'est-à-dire la tête de la civilisation.

La lutte que Catilina soutenait contre l'aristocratie romain réveilla l'antagonisme entre le peuple et le sénat.

L'historien finit par l'emporter sur l'homme de parti ; Salluste jette le masque. « La plupart des nobles, dit-il, s'opposaient au mouvement, en apparence pour défendre le sénat, en réalité pour soutenir leurs intérêts. Car, pour le dire en un mot, tous ceux qui dans ce temps-là agitèrent la République sous des noms honnêtes, les uns comme s'ils défendaient les droits du peuple, les autres pour augmenter l'autorité du sénat, ne combattirent que pour leur élévation particulière. Le bien public était un prétexte, un leurre. Les deux partis ne gardèrent aucune réserve ; ils se montrèrent également cruels dans la victoire. » Cet aveu,

(1) Le sens littéral serait résidence : *Inquilinus*. Il y avait, pour ainsi dire, deux cités romaines, l'une matérielle dans laquelle on s'implantait par le domicile, l'autre morale, dans laquelle on n'entrant que par le droit. Cicéron était citoyen romain par le fait du domicile.

(2) Le désordre des métaphores trahit ici le trouble qui régnait en ce moment dans l'esprit de Catilina. Entre un abîme, un incendie, des ruines, nul rapport : ces paroles annoncent que Catilina ne se possérait plus. Ceci justifierait le jugement de Salluste, *sapientiae parum, peu d'empire sur lui-même*.

dans la bouche d'un ennemi de Catilina et de la démocratie romaine, est bon à recueillir.

Le privilège des vainqueurs, dans les luttes civiles, consiste surtout à salir la mémoire du vaincu. On ne doit donc s'attendre, en ce qui regarde Catilina, à aucune justice historique.

Catilina eut, un instant, l'idée de lier sa cause à celle des Gaulois qui supportaient, non sans frémir, la domination romaine. Cette idée l'honore. En appeler à nos ancêtres pour soutenir la cause des malheureux, la cause de la liberté, c'était rendre instinctivement hommage au génie de l'avenir. Il comptait, ajoute Salluste, sur le caractère belliqueux de cette race, pour l'amener à ses desseins. Les Gaulois, soumis par les armes de Rome, avaient à se plaindre de l'avarice des magistrats et de la dureté du sénat qui n'apportait aucun soulagement à leurs maux. Catilina entrevit l'espoir de marier ses intérêts et ceux de son parti aux intérêts de cette nation vaincue, accablée de dettes. Leur situation était la même; ils voulaient les uns et les autres se délivrer de la tyrannie de l'argent.

— Malheur aux sociétés qui, à l'exemple de la société romaine, font de leurs citoyens des étrangers, par la manière dont elles les traitent, et qui leur donnent ainsi le droit de s'associer aux armes ennemis contre la mère Patrie.

Les Gaulois se décidèrent, contre leurs sympathies, pour le parti du sénat. Leur inclination guerrière, les dettes de leur nation, les grands avantages qu'il y avait à espérer de la victoire, tout les faisait pencher du côté de Catilina; mais voyant d'un autre côté dans l'organisation de l'aristocratie romaine une puissance mieux affirmée, ils laissèrent une espérance incertaine pour une alliance plus sûre, et se rangèrent, quoique malgré eux, du côté de la fortune.

Cependant Catilina avait envoyé dans l'intérieur de la Gaule des émissaires qui agirent avec plus d'ardeur et de précipitation que de sagesse. Leurs assemblées de nuit, leurs transports d'armes, leurs mouvements et leurs démarches turbulentes causèrent plus de frayeur aux Romains

que de danger réel. Il fallut renoncer à soulever les barbares. La trahison s'en mêla et fit tomber les envoyés de Catilina dans un piège.

Perdant de ce côté le secours sur lequel il comptait pour venir à bout du sénat et pour miner la résistance des nobles, Catilina ne cessait de se ménager dans Rome des intelligences. Absent, il exerçait une pression sur la ville par ses amis, par son nom, par la crainte qu'inspirait son ombre. Faut-il le dire? un des prestiges de Catilina, c'était d'avoir toujours voilé son dessein. De toutes les intentions qu'on lui prêtait, pas une peut-être n'était la sienne. Il avait cependant un but, et ce but il le cachait. De là sa force.

Au point où cet homme était arrivé dans l'opinion publique, on ne pouvait le perdre que par la calomnie: c'est effectivement à la calomnie que les consuls et le sénat eurent recours pour détruire l'influence de Catilina. On donne à la conspiration et à l'alliance de Catilina avec les Gaulois des développements que n'avaient pas les démarches de ses envoyés. On lui prête sur la Ville des desseins monstrueux. Le feu est impopulaire, le feu n'est d'aucun parti; c'est par le feu que Catilina est accusé de vouloir réduire ses ennemis et de s'ouvrir un chemin dans Rome. «Le projet de l'incendie, dit Salluste, parut à la multitude d'une cruauté excessive et surtout très ruineux pour elle, parce qu'on eût ruiné

par là ceux dont tout le bien est dans l'entretien journalier de leur corps. » On voit que Cicéron et le sénat avaient frappé juste.

On produisit, au moyen de promesses et de séductions, des témoins à charge qui révélèrent des faits inouïs: Catilina devait massacrer, dans Rome, tous les gens de bien et se joindre aux ennemis qui s'avançaient pour traîner la Ville selon les lois de la guerre. Vraies ou fausses, ces dépositions étaient de nature à faire impression sur la multitude. Le tableau de ces crimes était fait pour désaffecter le peuple de la personne et du parti de Catilina. Le résultat fut tel qu'on l'avait prévu. Les dispositions changèrent subitement; le peuple témoigna partout l'horreur que lui in-



ÉLIE DE BEAUMONT.

spiraient les desseins de Catilina et se mit à porter Cicéron aux nues. C'est là ce qu'attendait la noblesse.

Il fut convenu, de ce jour-là, que Cicéron était le sauveur de la République, que la société venait d'échapper à une ruine certaine, que le parti du sénat avait défendu la liberté et les lois contre des factieux qui voulaient opprimer l'État.

Cicéron, en homme habile, ne négligeait aucun des moyens qui pouvaient accroître dans les imaginations la gravité et l'étendue de la crise : il dispose des corps-de-garde ; il assemble le sénat ; il remplit la ville d'arrestations et d'alarmes. Il compte sur l'effet de ces mouvements pour augmenter son importance et pour ajouter, s'il se peut, à la haine d'une cause politique, dont le résultat est de troubler le repos des citoyens, d'intimider les fortunes, de gêner la liberté des plaisirs.

Dans le sénat on tenait le langage le plus extraordinaire. Appeler au secours de l'ordre les intérêts les plus grossiers, les attaches de l'égoïsme, c'était l'artifice oratoire de Caton : « O vous, s'écriait-il, qui avez toujours moins cheri l'État que vos palais, vos maisons de campagne, vos statues et vos tableaux, c'est à vous que je m'adresse ! Au nom des Dieux, si vous voulez conserver les objets dont vous êtes épris, de quelque œil qu'on doive les regarder ; si vous voulez ménager la sûreté de vos plaisirs, sortez de vos plaisirs et songez enfin à la République. »

Des deux côtés on invoquait la liberté : ici au nom des misères dont on voulait secouer le joug ; là, au nom des priviléges qu'on entendait conserver.

Caton, ressuscitant une loi des suspects, empruntée aux plus mauvais jours de la république romaine, concluait à la mort contre des citoyens qui venaient d'être arrêtés comme coupables d'appartenir au complot. Leur crime étaient venu d'avance : ils avaient résolu de porter l'incendie, le massacre et d'autres fléaux dans la ville.

Le petit nombre (c'est Salluste qui le dit) triompha encore cette fois de la multitude.

Comme on craignait quelque mouvement du peuple, le consul ayant obtenu, sur l'avis de Caton, un décret du sénat, fait tout préparer, avant la nuit qui s'approche, pour l'exécution des suspects : il dispose des corps-de-garde dans la ville. Après s'être assuré de la fidélité des postes, il conduit lui-même Lentulus en prison et y fait mener les autres par des préteurs. Dans la prison, après avoir un peu descendu vers la gauche, on trouvait, à douze pieds de profondeur en terre, un cachot entouré de fortes murailles, et couvert d'une voûte en pierres. Terrible était la figure de ce lieu repoussant par son odeur, par ses ténèbres, par son inuite tristesse. Quand on y eut fait entrer Lentulus, les exécuteurs, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu, l'étranglèrent. Ainsi périt, sans jugement (nous ne saurions donner ce nom au décret du sénat), un patricien d'une famille illustre, qui avait été revêtu de la dignité de consul. On fit mourir de même Céthégus, Statilius, Gabinius et Céparius.

Tandis que ceci se passait à Rome, Catilina, dont les troupes réunies à celles de Manlius montaient tout au plus à deux mille hommes, voyant approcher l'armée d'Antoine, gagna les montagnes et feignit de marcher, tantôt vers Rome, tantôt vers la Gaule, évitant toujours d'en venir aux mains. Encore les trois quarts de ses soldats étaient mal armés : des lances, des dards ou des pieux, ils prenaient ce

que le hasard leur présentait. Catilina se flattait, si ses complices réussissaient à Rome, de voir son armée se grossir, au premier jour, de nombreuses recrues. C'est dans cette confiance qu'il avait rejeté les esclaves qui étaient d'abord accourus vers lui en grand nombre. Il aurait d'ailleurs craint de nuire à sa cause, en paraissant la confondre avec celle d'une troupe d'esclaves fugitifs. — Faute énorme ! Ce qui perd toujours les chefs de parti, dans l'exécution de leur œuvre, c'est ce qu'ils veulent conserver du privilégié, et ce qu'ils partagent eux-mêmes avec le préjugé commun.

La nouvelle du supplice de Lentulus et des autres conjurés jeta, dans le camp de Catilina, la stupeur, le découragement, la désertion. Se voyant réduit à cette extrémité, il emmène par des montagnes escarpées, jusqu'au territoire de Pistoie, ce qui lui restait de soldats. Il n'abandonne pas son projet de se sauver dans la Gaule par des moyens détournés. C'est sur notre patrie qu'il fixe ses yeux et ses pensées, comme sur une terre de liberté.

Sa marche fut coupée par les légions de Météllus Celer et par l'armée d'Antoine. Ainsi, Catilina se vit entouré d'ennemis et de montagnes ; sans ressources du côté de Rome, où ses projets avaient avorté ; sans espérance de fuite ni de secours, il jugea alors que le meilleur parti est de tenter le hasard d'un combat et d'en venir aux mains avec Antoine.

Salluste, pour satisfaire aux usages de son temps, nous représente Catilina assemblant ses soldats, et lui met dans la bouche le discours obligé. Du temps de Rollin (l'élément naïf en histoire) on prenait au sérieux cette rhétorique ; mais depuis M. Michelet (l'élément critique) on ajoute moins de foi à ces harangues composées avec art. Quoi qu'il en soit, les sentiments que l'historien prête à Catilina ont dû être à peu près les siens : vendre chèrement sa vie ; s'ouvrir par le fer, s'il était possible, un chemin à travers les armées qui l'enfermaient comme dans des murailles vivantes ; enflammer le courage de ses soldats par l'attrait des biens que le succès garantit, la fortune, la gloire, la liberté.

J'augure que Catilina ne leur dit qu'un mot : « Soldats, la victoire seule peut vous rendre votre patrie ! »

Où Salluste nous semble maladroit, comme homme politique, c'est quand il fait dire à Catilina que les armées envoyées contre lui et contre ses partisans allaient se battre pour maintenir la puissance de quelques particuliers. Rien n'était plus fait, sans doute, pour donner de la confiance aux insurgés ; mais un tel secret, l'aristocratie romaine était intéressée à l'ensevelir dans les entrailles de la terre.

Ce qui résulte, en effet, de cet aveu et de tous les faits de cette histoire, c'est que l'armée de Catilina, quoique composée d'une poignée d'hommes, représentait réellement les intérêts de la masse des citoyens, tandis que les immenses forces envoyées pour le combattre, servaient à Rome les intérêts d'une minorité rapace.

Le signal est donné, Catilina ordonne à ceux qui ont des chevaux de les quitter afin d'animer davantage ses soldats, en rendant le péril égal ; il quitte lui-même le sien, et range ses troupes selon la disposition du terrain. Il avait à la tête de la première cohorte l'aigle dont Marius s'était, dit-on, servi dans la guerre contre les Cimbres.

L'armée de l'ordre était commandée par Petreius. Antoine, pris d'une attaque de goutte, s'était remis sur son lieutenant du soin de ranger ses troupes. Ce chef traita les insurgés de brigands (latrones) ; il eut la maladresse d'ajouter

sans armes (inermes), ce qui diminue considérablement la gloire de ses soldats, puisqu'ils se trouvent avoir combattu des hommes sans moyen de défense.

Le combat fut acharné. M. Michelet fait observer, avec beaucoup de sens, que les invectives adressées par Cicéron au cortège de Catilina ne s'accordent guère avec le courage que ces *impudiques*, ces *efféminés*, ces *adultères*, ces *mignons*, firent paraître dans cette terrible bataille. On quitte les javelots : c'est au glaive que va se décider l'affaire. Des deux côtés, valeur égale. Catilina, suivi des plus déterminés, se tient au premier rang. Secourir ceux qui plient; pourvoir à tout; beaucoup combattre lui-même; souvent frapper l'ennemi; il remplit à la fois tous les devoirs d'un brave soldat et d'un grand général. Petreius ne s'attendait pas à cette résistance. Il lui fallut déployer toutes ses forces pour accabler les *brigands sans armes*. Ce fut le nombre qui l'emporta. Manlius et les autres chefs de l'insurrection avaient été tués; Catilina se voit presque seul. « Dans cette extrémité, dit Salluste, par un courage digne de sa naissance et du rang qu'il tenait autrefois, il se précipite au travers du plus épais bataillon, et, combattant toujours, tombe percé de coups. »

On le voit, l'historien grand seigneur ne veut pas faire hommage de la valeur de Catilina à la cause qu'il soutenait, ou même tout simplement à sa nature; non, si Salluste lui accorde ce qu'avec la plus entière malveillance il ne peut lui refuser, le courage, il se venge d'un aveu qui lui coûte, en rapportant les motifs de ce courage à la naissance de Catilina, au sang aristocratique dont la source, quoique viciée, n'était pas tout à fait tarie dans ses veines.

On vit encore mieux, après le combat, quelle avait été l'audace et la fermeté d'âme dans l'armée de ce redoutable chef. Presque tous les soldats couvraient de leur corps le poste qu'il leur avait assigné. Leurs blessures étaient toutes par devant. Pour Catilina, on le trouva loin des siens, fort avant dans un bataillon ennemi, au milieu d'un monceau de cadavres. Il respirait encore. Le caractère d'âpre résolution qu'il avait eu vivant, il en retenait les principaux traits dans la mort.

Catilina était bilieux, nerveux : c'est à ce tempérament accentué qu'il dut l'agitation de son esprit, la perversité de ses mœurs et la puissance morale qu'il mit au service d'une cause bonne, mais souillée. Avec son caractère, avec les éléments impurs dont il était condamné à se servir, Catilina ne pouvait être que l'homme d'une conspiration. Il nous en coûte de mettre parmi les martyrs de la liberté ce grand cœur, mais cette vie tachée. Ce qui nous rassure, c'est l'idée que sa mémoire a été salie à dessein par le parti victorieux. Tout en admettant jusqu'à un certain point le dérèglement de ses mœurs, le moyen de croire des accusations sans preuves, quand ces accusations se trouvent dans la bouche même de patriciens que Catilina avait effrayés. Il lui arriva dans Rome ce qui advint chez nous à Robespierre et à Saint-Just, tant que ce fut l'aristocratie qui tint la plume de l'histoire.

Ce qui nous frappe, c'est que du temps de Catilina la liberté n'était déjà plus possible à Rome; les éléments d'une révolution sociale ne pouvaient plus s'y produire que sous la forme bâtarde d'une conspiration; la force ne manquait pas au droit, mais le droit à la force; les principes s'étaient effacés devant les intérêts, tellement que Catilina, tout en mourant pour les libertés publiques et pour la cause des

opprimés, parut ne servir que son ambition et ses projets de vengeance personnelle.

Ici un contraste : Au moment où Spartacus et Catilina venaient de tomber, le glaive dans le sein, sous le choc des armées romaines; au moment où ces deux protestations de la force venaient d'échouer, malgré toutes les ressources du courage et de l'intrigue, un petit enfant allait naître à Bethléem, dans une étable. Cet enfant, qui n'était ni patricien, ni citoyen de Rome, un barbare, devait délivrer les esclaves que Spartacus avait exercés à la guerre civile, et donner au monde le modèle de cette égalité sociale que Catilina avait cherchée vainement dans les batailles. Sans glaive, sans autre arme que la parole, il devait ramener les premiers disciples à la vie commune, au désintéressement des richesses, à la fraternité des rapports, au respect des lois qui font de l'humanité une grande famille. Certes, si Spartacus ou Catilina, ces intrépides soldats de la liberté romaine, avaient rencontré au bord d'un puits ce blond rêveur causant avec une femme de Samarie, ils n'auraient eu que de l'indifférence ou du mépris pour un fou qui voulait affranchir les opprimés et régénérer le monde avec une idée. L'œuvre du Christ a pourtant été plus solide et plus efficace que la leur; son sang, quoique répandu sans gloire sur un gibet, a fécondé plus de germes dans l'humanité que celui de ces grands agitateurs, si pompeusement tombés sous les armes. Nous ne voulons pas, Dieu nous en garde, faire le procès à la force; elle a plus d'une fois prêté utilement ses mains à l'idée; elle a joué son rôle dans les grandes révolutions qui ont changé les États, les sociétés humaines; mais, si la force est féconde, c'est quand elle s'accouple au droit. Autrement les plus grands sacrifices, les plus sombres dévoûments, soumis à la loi des corps bruts que dirige une fatalité aveugle, viennent se briser contre cette fatalité même.

IX.

PASSAGE DU MONDE ANCIEN AU MONDE NOUVEAU.

Reportons-nous avec un grand artiste (1) au berceau du christianisme. Douze hommes se réunissent sur une montagne où saigne depuis quelques jours l'instrument du supplice. Leur maître a été obscurément mis à mort par les grands de la Judée, comme faux prophète et comme séducteur. Ses doctrines, contraires à la religion et à la morale des Juifs, ont été frappées à Jérusalem par le shanédrin, ainsi que les doctrines de Socrate l'avaient été par le tribunal d'Athènes. Ces douze disciples, unis par la foi en la parole de leur maître, comme par un lien indissoluble, vont se séparer dans le temps et l'espace pour annoncer au monde la grande nouvelle. Quel moment! ne sentez-vous pas derrière cette montagne le paganisme qui tremble et le vieux monde qui se bouleverse. Ces douze *insensés* vont donner à la civilisation tout entière la forme de la croix.

Il faut le dire, la mort de Jésus-Christ fut un événement inaperçu et ignoré du monde antique. Cela se passait dans un coin de la terre méprisé des Romains. Le cri du fils de

(1) On se souvient sans doute d'avoir vu ce tableau de M. Gleyre à l'exposition de 1843.

l'homme mourant n'arriva pas jusqu'aux oreilles distraites de cette société plongée dans l'ardeur fiévreuse des convoitises et des délices sensuelles.

Il est toujours triste d'assister par la pensée à ces époques de décadence ou de transition. La lumière ne s'est pas encore faite ; elle se fera. Mais en attendant les pierres de l'ancien édifice religieux et social se détachent ; on les entend tomber une à une dans le silence des ténèbres. — Mon Dieu, abrégez ces mauvais jours ! — Non, il faut que les lois de la nature et de l'humanité s'accomplissent. Il faut que le renouvellement soit précédé d'une dissolution lente, fatale, profonde :

Dans ces heures de malaise et de tremblement, une partie de l'humanité s'enveloppe en Dieu ; l'autre s'ensevelit dans la matière.

Chaque jour apporte un élément nouveau de décomposition à la société qui rit et qui meurt ; temps affreux, où la vie se retire peu à peu, où la nation malade s'ensevelit dans l'autorité, comme dans un linceul, où la corruption gagne tous les membres de ce grand corps, où les ténèbres s'étendent lentement sur les consciences ! Il n'y a plus alors qu'un Dieu, mais adoré de tous, l'inconnu.

Rome réalise dans ses derniers moments ses rêves de démocratie, mais sans atteindre à la liberté. Le règne de la liberté ne s'établit pas dans la fange.

Les caractères du peuple romain s'étaient effacés dans la lutte. Les forces morales de la nation étaient épuisées. Le cercle de ses développements était fermé. Il fallait à l'esprit humain une religion nouvelle, un principe nouveau, pour franchir la limite à laquelle s'arrêtait fatidiquement la société romaine.

Le caractère qui distingue la civilisation moderne et qui la sépare des civilisations anciennes, c'est le concours des faibles, des simples, des ignorants, aux affaires publiques. L'antiquité n'avait pas regardé à la femme, à l'enfant, à l'esclave. Tout cela était pour elle comme n'étant pas. Aujourd'hui les mères, dans leur instinct touchant, appellent volontiers *mon Jésus* le nouveau-né qu'elles bercent entre leurs bras. — Telle est, en effet, l'idée la plus juste qu'on puisse se faire du Christ. C'était l'enfant du Père, l'agneau qui venait bêler au monde une foi nouvelle, un Dieu nouveau. Avec lui et à sa suite devaient entrer par le sentier étroit tous les petits.

Le règne de Dieu, selon l'Evangile, c'est le règne des humbles, la cité des rédemptions sociales. Confondre les grands par les petits, la science par l'instinct, la sèche raison qui analyse par l'inspiration qui devine, voilà tout le génie populaire des temps modernes. En politique, en religion, en art, un élément venu d'en bas (l'élément naïf) rajeunira ce qui était en haut et qui se mourait. Oui, de nos jours, le peuple c'est l'enfant Jésus assis dans le temple et enseignant les docteurs. Place à cet enfant qui s'avance, en modeste tunique de lin, et qui trouvera la langue même des savants muette de stupeur devant la sagesse tout ingénue de ses réponses !

Le miracle du christianisme, c'est d'avoir trouvé un Dieu dans la souffrance, dans l'abaissement, dans l'affliction.

En même temps que la société romaine, épuisée, luttait contre ses vices, contre ses causes de ruine, contre son impuissance, elle sentait se développer dans son sein le germe d'une croyance nouvelle. Ce germe, elle fit tout pour l'étouffer, pour le noyer dans le sang. Les vieilles sociétés se rai-

dissent toujours contre ces renouvellements de la foi, et elles ont raison de le faire ; car on n'a pas vu jusqu'ici un peuple traverser d'une religion à une autre sans périr.

D'abord le paganisme social n'opposa aux progrès du christianisme que la dérision et l'insulte. Le moyen que les grands de Rome, auxquels Jupiter était favorable, s'inquiétaient beaucoup de la mort d'un charpentier juif qui se disait Dieu. Des dieux, il y en avait tant à Rome ! A mesure que les Romains avaient soumis un peuple, ils ramaient prisonniers, parmi les autres dépourvus, les dieux de la nation vaincue. Rome était ainsi le Panthéon de la terre.

Suétone n'est pas même fixé sur le nom des nouveaux sectaires. Cela s'appelle *christians*, *christins*, *chrétins*, on ne sait quoi. Tacite, le grave Tacite les confond avec les juifs ; il les accuse dédaigneusement de pratiques imaginaires et ridicules.

Ce qui éveilla contre eux les persécutions violentes, c'est l'idée qu'on leur prêta de vouloir abolir l'esclavage. Cette idée était tellement dans l'esprit des dogmes nouveaux qu'on s'étonne de la lenteur qu'elle met à se développer. Les premiers apôtres et leurs successeurs recommandaient bien aux esclaves la soumission envers leurs maîtres ; mais, cette réserve démontrerait, à défaut d'autres preuves, que les principes chrétiens ébranlaient l'institution même. Il suffit, pour s'en convaincre, de raisonner : le caractère de l'esclave dans l'antiquité c'était d'être une chose, d'appartenir à son maître, âme et corps ; il n'y avait pour lui ni morale, ni religion, rien qui pût le soustraire, même partiellement, à la main (*mancipium*) de celui qui l'avait acheté. La nouvelle croyance, en placant une âme immortelle, une conscience dans ces êtres assimilés désormais aux autres hommes, les enlevait nécessairement à leur condition dégradante. Il y avait désormais dans chacun de ces esclaves tout un ordre de devoirs et de rapports avec Dieu sur lesquels le maître n'avait pas d'empire. L'esclave cessait d'être un être *appropriable* ; captif, lié à la chaîne, il était libre dans la partie la plus humaine, la plus vivante de sa nature. L'âme émancipée devait, en un temps très court, entraîner le corps vers la délivrance. Alors l'esclavage tomberait.

On ne s'imagine pas aujourd'hui quelle effroyable terreur l'idée de l'abolition de l'esclavage répandait alors dans la société romaine. Il y avait dix esclaves contre un homme libre. Détruire l'esclavage, c'était détruire le travail ; car tous les ouvrages industriels se faisaient par la main des esclaves. On n'entrevoit pas sans horreur cette révolution. C'était la fin de la société, la fin du monde.

Le système de résistance appela toutes les forces à son secours. Les chrétiens furent déclarés ennemis des dieux et des hommes. On ne vit plus dans ces infâmes novateurs que les agents d'une révolution sociale, à laquelle il fallait s'opposer par tous les moyens. Le feu, le gibet, la roue, la dent des bêtes féroces, tout fut employé pour tourmenter cette secte audacieuse et récalcitrante. Il fallait en finir. L'épée, la sainte épée se désaltéra dans ce sang maudit. Néron se servait de chrétiens dans ses fêtes en guise de flambeaux. Cruelle épigramme adressée par le roi du passé à la lumière nouvelle ! — Ces flambeaux animés éclairaient, en se consumant, l'agonie du vieux monde persécuteur.

Le Colysée déborde de sang chrétien. C'est le combat des bêtes contre l'Esprit. Les bêtes mangent ; mais à force de

se gorger de cette chair chrétienne, elles finissent par devenir chrétiennes elles-mêmes. C'est une loi physiologique; la résistance en dévorant l'idée nouvelle finit par s'emplir de cette idée.

C'est par là que toutes les révolutions triomphent; attaquées, elles nourrissent de leur substance les persécuteurs, jusqu'au jour où la compression elle-même arrive à s'absorber dans ses victimes.

Le sacrifice est dans le monde intellectuel un acte analogue à l'alimentation. Comme la nourriture communique peu à peu ses qualités aux organes qui se l'assimilent, de même les doctrines avalées, si nous osons ainsi dire, transforment lentement, mais sûrement, les réactions qui les mangent.

Jamais, à aucune époque de l'humanité, on ne vit une pareille fureur de dévoûment; jamais la chair ne s'offrit plus sainte, ni plus joyeuse à la flamme, au glaive, à la gueule des bêtes féroces. C'était une rage de mourir. La liberté, non il est vrai sous les traits qu'elle présente à cette heure, mais spirituelle, mystique, désintéressée de la terre et de ses jouissances, soutint contre l'esclavage et contre le matérialisme antique une des plus terribles luttes que le monde ait encore admirées. Tandis que le passé réunissait toutes les forces de la résistance, l'idée chrétienne faisait appel à toutes les énergies du sacrifice. Pour émousser le glaive, pour lasser la force, c'est à qui donnera sa vie ! — Nous voici ! nous voici ! répondent aux provocations du vieux monde les saintes cohortes de la foi nouvelle. Et le cou des vierges, et la chair des martyrs, et les ossements des vieillards, tout dit au glaive : Prends-moi !

L'abîme est ouvert, il boit le sang; mais, un jour l'abîme dit : C'est assez ! — Il avait tant bu qu'il en avait mal au cœur.

La folie de la croix a pris toutes les consciences. C'est à qui fiancea le nouveau monde avec le ciel par les liens sacrés du supplice. Le tombeau est un autel. De faibles, de tendres femmes disent au gibet : Tu es mon bien-aimé, et à la roue : Tu es ma sœur ! La mort, cette vieille et laide fi-

gure, a revêtu dans la croyance à l'immortalité un attrait fatal, une beauté irrésistible et toute puissante.

Les noms, nous les passons ; il faudrait des volumes pour les contenir. L'Église, en dépouillant les tables de la proscription romaine, en a fait un volumineux martyrologue qui se lit encore au réfectoire dans les séminaires et les couvents.

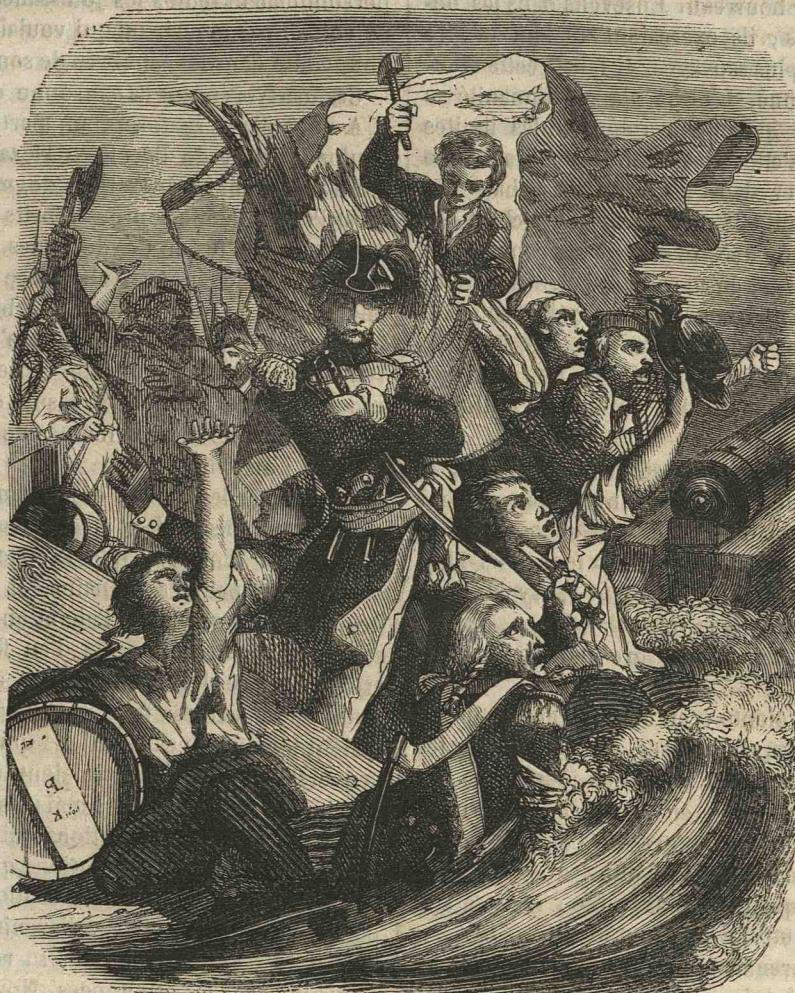
Tous les jours de l'année sont chargés d'une commémoration funèbre. Ces sombres éphémérides apprennent aux chrétiens ce que la victoire de leurs principes a coûté de sang à l'humanité.

Les ignorants, les savant, tous y passent, surtout les simples, les malheureux, les déshérités, tous ceux pour lesquels la terre était mauvaise, et qu'un sublime instinct avertissait de se dévouer au salut de leur race, à l'affranchissement des esclaves et des réprouvés. Il ne faut pas croire que toute cette multitude chrétienne fut exempte des souillures du vieux monde. Elle avait ses vices et des plus grossiers. Tertullien nous apprend qu'il se passait dans les prisons toutes sortes de choses contraires à la pudeur. Les tables de communion étaient déshonorées par l'ivrognerie et par l'intempérance. Il n'y a rien de surprenant à ce que les sectateurs d'un dieu né dans une étable fussent des gens de la classe médiocre ; ils apportaient à la foi nouvelle l'ignorance et les mauvaises habitudes que leur condition avait inoculées en eux.

Dans les commencements surtout, il y avait une lutte entre la doctrine et les éléments malsains sur lesquels cette doctrine devait agir. Le feu purifia tout.

La lutte fut longue, avec des alternatives et des mouvements en sens contraires. A la victoire succéda la réaction, à Constantin, Julien l'Apostat. Ce Julien était un sage, un philosophe, un homme d'État. La face tournée vers le passé, il voulut conserver le paganisme, conserver la société romaine. Il y perdit son temps, sa réputation, sa vie. C'était pourtant un grand esprit. Julien recommença le rôle de ce soldat grec qui, au milieu de l'action, les deux bras coupés, retint une galère avec ses dents.

Tout mutilé qu'il fut, le paganisme lui semblait de force



LE VENGEUR.

à retenir le mouvement, à retenir la société qui dérivait. Sa résistance fut héroïque et digne d'une meilleure cause. Il appuya sur le système de la force. Tout ce que le génie des réactions peut faire pour ramener le passé dans les institutions et dans les mœurs, il le fit. On connaît sa fin. Cette fin sera celle de tous les hommes qui veulent lutter contre le progrès, contre l'idée de l'avenir. Blessés à leurs propres armes, accablés par la force morale contre laquelle ils se raidissent, emportés par la défaite du vieux monde, ils jeteront eux-mêmes leur sang et leurs entrailles vers le ciel, en s'écriant : « Révolution, tu as vaincu ! »

Quand le bourreau manquait, les premiers chrétiens se faisaient eux-mêmes leur bourreau. Ensevelis dans les déserts, dans les catacombes, ils exerçaient sur leur propre corps les traitements les plus sauvages. Il fallait cette réaction à la sensualité païenne. L'ordre dans l'humanité se rétablit par les extrêmes; quand elle a dépassé les limites de la jouissance, il faut qu'elle se jette dans la souffrance. Le monde devait se régénérer dans les larmes. La chair des uns réparaît, en se châtiant elle-même, ce que la chair des autres avait accordé de trop à ses plaisirs, à ses convoitises. Les solitaires de la Thébaïde, en se roulant sur des lits d'épines, rachetaient cette civilisation romaine qui se couchait sur des lits de rose. Savez-vous d'ailleurs ce que faisaient les chrétiens, les imitateurs du crucifié, les tourmenteurs de leurs membres ? Ils formaient des organes à la liberté nouvelle.

Non, ce supplice volontaire, non, ce martyre de l'humanité, qui s'enivrait du calice, n'a pas été inutile : au moment où la force morale s'éteignait dans les débauches, dans le scepticisme, dans le sommeil des sens, les fous de la Thébaïde ont obtenu ce qu'ils cherchaient, sans le savoir, dans la souffrance, un dégagement de la volonté.

L'humanité venait d'affirmer sa nature matérielle ; elle allait affirmer son âme.

La liberté est dans la volonté : en augmentant cette volonté, par la répression des convoitises, en l'élevant sur les ruines du corps, en lui sacrifiant jusqu'aux jouissances les plus étroitement liées à la vie, en faisant de l'esprit le tyran de la matière, ces furieux apôtres de l'obéissance ont été, sans le savoir, les martyrs de la révolte.

Alors, c'était la chair qui était souveraine ; résister à la chair, c'était résister à l'autorité du vieux monde.

Il n'y avait pour les premiers chrétiens que deux manières de rétablir la justice dans la société, c'était ou d'éteindre la misère ou de se l'approprier. Pour éteindre la misère, il eût fallu des connaissances économiques et des principes qui leur manquaient. Ce qu'ils ne pouvaient abolir chez les autres, ils le prirent pour eux-mêmes. Ils se firent les mendiants de l'humanité. Ils inventèrent une pauvreté telle qu'on n'en vit jamais une semblable sur la terre. Se privant de tout, ils embrassèrent, en les dépassant même, les souffrances de tout ce qui souffrait. Par horreur de cette civilisation qui sacrifiait tout aux jouissances de quelques-uns, ils reculèrent jusqu'à l'état sauvage, jusqu'à la nudité, jusqu'à la mort.

L'amour de l'ignominie, l'amour de la honte, si contraire qu'il soit à la nature humaine et aux fins de la Providence, devint leur passion dominante : ne pouvant éléver à eux tous les abaissements, ils descendirent vers les humiliations et les mépris. Ils firent de l'opprobre leur vêtement, leur chair. C'était, nous le déclarons, prendre le problème au

rebours ; mais du moins c'était grand, c'était généreux. Ce qu'ils avaient fait pour la misère, pour l'abaissement, ils le firent pour la servitude. Voyant la liberté se perdre dans la licence, ils la cherchèrent dans l'abnégation, dans l'obéissance, dans le renoncement à soi-même, comme ils avaient cherché toutes les richesses dans la pauvreté.

Le monde nouveau défiait le vieux monde, le bravait. C'était un parti pris de contradiction, où le paganisme romain avait mis le bonheur, le christianisme naissant plaçait l'infortune, la souffrance. « Vous n'êtes pas du monde, » avait dit le maître. Et les disciples s'avançaient tout saignants, contre les voluptés de Rome, contre ces dieux qui personnifiaient toutes les jouissances, contre ce passé qui ne voulait pas mourir ou qui voulait, du moins, envelopper l'humanité dans les ténèbres de son agonie.

Ces martyrs étaient la couronne d'épines de l'humanité.

A côté d'eux se forma un parti de conciliation. Nous voulons parler de l'école d'Alexandrie. Le polythéisme mourant voulut régénérer ses dogmes dans la foi nouvelle. C'est l'éternelle illusion des esprits savants et modérés que de tendre à la fusion des doctrines. Ils rêvent de conserver ce qui fut en le renouvelant dans ce qui sera. Ce qu'ils cherchent, c'est le trait d'union. Hé bien ! ils le chercheront éternellement ; ce trait d'union n'existe pas. Entre le polythéisme et le christianisme, entre le vieux et le nouveau monde, entre Apollon et Jésus, entre les principes de la société romaine et les principes de l'Évangile, nul lien, nul rapport : un abîme.

Embaumer les anciens dieux dans un sentiment de vénération, tout en sacrifiant aux nouveaux, ce serait le charme des esprits timides. Hélas ! cette consolation n'est pas donnée aux pauvres humains. Il faut choisir. Malgré les déchirements que jette l'abandon du passé dans les consciences, il est nécessaire d'en finir avec les anciennes croyances, avec les formes mortes, avec les dogmes pétrifiés, avant de rattacher sa foi à une religion nouvelle. Eux seuls étaient logiques, ces chrétiens qui, dans leur zèle impie, renversaient les idoles, violaient les autels, troublaient les sacrifices. Ils mouraient ; mais les dieux aussi mouraient.

Les linceuls des institutions qui tombent ne peuvent pas servir de langes aux institutions qui naissent. Qui n'a regretté, dans les époques de transition, de ne pouvoir faire sa paix avec le passé et avec l'avenir ? Impossible ! Ce serait trop beau d'envelopper dans sa religion les ruines et les souvenirs avec les espérances. Non, l'inexorable raison des choses ne le souffre pas : les philosophes, les rêveurs, les poètes auront beau poursuivre cette alliance à travers les subtilités brillantes de l'école, ils ne l'atteindront jamais. Entre l'inspiration et la science, il n'y a point de pacte à conclure.

Revenons un instant au pied du tableau de Gleyre, dont nous parlions tout à l'heure. Il y a, nous en convenons, plus d'un rapport entre l'époque de la décadence romaine et le temps où nous vivons.

Ce tableau est de circonstance. La doctrine répandue dans le monde par les douze apôtres, a souffert après dix huit siècles l'injure du doute. La conscience humaine replongée dans les ténèbres, s'agit et tressaille dans l'inconnu, comme si un nouveau christianisme allait se manifester. Une religion, de tout point nouvelle, serait un monstre que l'intelligence même ne saurait concevoir ; mais les principes se transforment ; les lois du monde idéal

se perfectionnent en se combinant à la société; les dogmes s'incarnent dans la science du droit et dans les institutions économiques. C'est là que nous en sommes. Les âmes croyantes et poétiques de notre siècle ont, comme les anciens disciples du Christ, leur point de réunion dans la sphère élevée des doctrines nouvelles. La lumière est sur les montagnes; elle ne peut tarder à descendre.

Nous ne nous étendrons point sur le caractère primitif du christianisme, ni sur les liens qui le rattachent à la démocratie. C'est un travail que nous avons entrepris ailleurs, et qui serait ici superflu; nous ne voulons pas non plus mêler deux ordres d'idées distinctes, l'ordre de science et l'ordre de foi, la religion et la politique. Mais, il est cependant difficile de ne pas toucher quelques points superficiels de cette ressemblance entre les principes du christianisme à son origine et les principes du socialisme.

Un des fondateurs de la théologie chrétienne et de l'église primitive, saint Paul, soutient une doctrine extraordinaire: « Que pour enlever l'inégalité, dit-il, votre abondance supplée à la pauvreté des autres, afin que votre pauvreté soit soulagée par leur abondance, et qu'ainsi tout soit réduit à l'égalité. » Est-ce clair? Comme s'il craignait que sa pensée ne fût pas encore suffisamment comprise, le même socialiste (c'est saint Paul que je veux dire) appuie son raisonnement d'une comparaison familière aux juifs: « Selon ce qui est écrit de la manne, celui qui en recueillit beaucoup n'en eut pas plus que les autres, et celui qui en recueillit peu, n'en eut pas moins. »

Mais, c'était encore trop, pour les chrétiens, que cette distinction des riches et des pauvres; pour réduire, comme dit saint Paul, toutes les conditions à l'égalité, ils établirent entre eux la communauté des biens. Hâtons-nous de dire que cette communauté était volontaire; les riches vendaient leur bien et venaient librement en apporter le prix entre les mains des apôtres qui se trouvaient être ainsi les économies de l'association fraternelle.

Saint Paul, ce grand docteur, avait jeté les yeux sur les rapports du capital et du travail: « Un laboureur qui a travaillé, dit-il, doit le premier avoir part à la récolte des fruits. » Si ces principes sont déjà très hardis pour notre société, que devaient-ils donc sembler à la société romaine? A Rome, grâce au système d'usure que les détenteurs du sol appliquaient à leurs fermiers et aux ouvriers de la terre, le laboureur n'avait droit à la récolte des fruits que le second, le troisième, ou le quatrième; le plus souvent même il n'y avait point part du tout.

Ce séditieux apôtre de l'égalité (c'est toujours saint Paul, le grand converti, que je veux dire) s'écriait en s'adressant aux premiers chrétiens: « Considérez, frères, qui sont ceux qui ont été appelés à la foi. Il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissants, et peu de nobles. »

Quoique né dans l'aristocratie juive, saint Paul n'en condamnait pas moins, au nom des doctrines de son maître, les nobles, les usuriers et les exploiteurs du travail, qu'il nommait dans son langage énergique des *voleurs d'hommes*: « Vous ne lierez point, disait-il à ses coreligionnaires, la bouche du bœuf qui foule le grain, et celui qui travaille est digne du fruit de son travail. »

L'égalité devant Dieu, l'égalité devant l'usage des biens temporels, l'égalité devant la naissance et devant les professions sociales, cet esprit qui est celui de l'Evangile, nous le retrouvons dans tous les premiers fondateurs de l'Eglise.

« Si vous avez égard, s'écrie saint Jacques, à la condition des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi comme en étant les violateurs. »

Nous ne démontrerons pas davantage un fait, désormais hors de doute: si la nouvelle croyance n'avait pas satisfait aux aspirations de la masse souffrante, à un sentiment de justice et de réparation universelle; si cette religion du Calvaire n'avait été qu'un frein passé à la bouche des malheureux et des déshérités pour les retenir dans l'obéissance, résumé dans ces deux mots: « s'abstenir et respecter; » oh! si le christianisme n'eût été que cela; si au milieu du déluge de maux qui submergeaient le monde païen, il n'eût fait entendre que le sec langage de la compression et de l'abnégation morale, s'il eût ajourné tous les droits à la vie future, le christianisme n'eût jamais franchi les limites de la Judée; car, il n'eût point été inspiré de Dieu.

Ce qui a fait tourner les yeux du peuple vers cette doctrine, qui se levait du côté de la Galilée, ce sont les espérances qu'elle agitait dans ses mains percées de clous; c'est l'appel mélancolique fait aux travailleurs et aux opprimés; c'est l'aurore d'un monde meilleur pour le pauvre, pour la femme, pour l'enfant; c'est en un mot l'avènement religieux de la démocratie sur la terre. Otez cela, que resterait-il? — On raconte qu'un peintre chargé de représenter dans un tableau l'entrée de Jésus à Jérusalem, rougissant pour son maître de l'humble monture qu'on lui connaît, imagina de lui donner un cheval, comme aux triomphateurs romains. Ce peintre pouvait être un homme de talent, mais il ne comprenait rien à ce mystère d'abaissement et de simplicité qui est tout le christianisme. Otez l'âne, ôtez la crèche, ôtez la croix, vous aurez un philosophe, un grand homme; vous n'aurez pas Jésus-Christ.

On se méprend en général sur la nature des obstacles que rencontra le christianisme dans l'empire romain. J'en ai vu qui, se plaçant au point de vue de nos idées modernes, s'imaginent que l'incrédulité des païens et leur résistance portèrent sur la divinité de Jésus. Ils se trompent; là n'était pas du tout le nœud de la difficulté. La doctrine de l'incarnation était répandue dans tout l'Orient, avant la naissance du Christ. Le fond de la religion grecque et romaine était l'anthropomorphisme. Toutes les fois que le sénat avait voulu se débarrasser d'un roi, d'un grand homme ou d'un grand empereur qui le gênait, il l'avait mis au rang des dieux. Un Dieu-homme n'était donc pas une nouveauté, au contraire. Il n'y a rien là qui dût surprendre, ni révolter la foi, très large et très facile d'ailleurs, des anciens. Le ciel était si peuplé de dieux qu'un de plus ou de moins ne comptait guère. Il y a mieux: une tradition qui s'étendait de l'Orient à l'Occident annonçait pour le temps d'Auguste la naissance d'un enfant qui devait ramener sur la terre les siècles d'or. Virgile s'est fait dans sa quatrième églogue l'écho harmonieux de ces pressentiments. Les Juifs attendaient, de leur côté, un messie, un envoyé. Ainsi toute la terre était préparée à recevoir, sans opposition et presque sans étonnement, la nouvelle de l'apparition d'un nouveau culte.

D'où vint donc la résistance?

La résistance vint de ce que ce Messie se montra sous des traits qu'on n'attendait pas. Les uns se le figuraient venant à la suite d'un cataclysme terrestre, parmi les tonnerres et les éclairs, enfin précédé par tous les ministres de la création et dans l'imposante majesté qui convient à

un Dieu ; les autres se le représentaient plus modestement sous la forme d'un roi, d'un conquérant, d'un héros, plus joyeux que Bacchus qui soumit l'Inde, plus beau qu'Apollon, plus terrible que Jupiter, plus éloquent que Mercure, plus riche que Plutus, plus intrépide et plus victorieux que Mars. Au lieu de cela que vit-on ? un enfant dans une crèche, un homme sur un âne, un pendu sur une croix.

Le moyen de trouver un dieu dans toute cette paille, dans toute cette abjection, dans tout ce sang répandu sur un vil instrument de supplice !

Nous avons dans notre histoire moderne un fait analogue ; l'un éclairera l'autre. Avant 89, il y avait beaucoup d'esprits de bonne foi qui attendaient une réforme dans la société française. C'étaient des hommes de mouvement, des hommes de progrès, des philosophes. Ils se croyaient préparés à tous les changements ; mais quand on leur montra la Révolution sous les traits de la démocratie ; quand ils virent le gouvernement aux mains des ouvriers et des hommes en vestes ; quand ils virent l'autorité retournée et ses insignes tombés en dérision ; ils firent comme les Juifs et les Romains quand on leur montra le Messie, avec un haillon de pourpre sur le dos et un roseau à la main, ils s'écrièrent : *Non novimus, nous ne connaissons pas cela !*

Que le Christ mourût, passe encore ; mais sur une croix ! Là était le scandale, là était la folie contre laquelle se récriait le vieux monde.

On voit maintenant d'où venait la résistance païenne. Ce n'est pas tout : ces dieux du paganisme, quoique nés à différentes époques et venus de différents pays, vivaient les uns avec les autres en bonne intelligence. Ils représentaient tous les convoitises de la chair, les intérêts et les jouissances matérielles ; il y avait de la sorte entre eux un lien d'unité, un lien de famille. Cela faisait groupe. Le nouveau dieu, au contraire, était intolérant et farouche ; il voulait vider l'Olympe et s'y mettre seul. En effet ce dieu était un principe ennemi, le principe de l'esprit contre la chair. On comprend dès lors que la guerre s'engagea entre les anciens dieux et celui qui voulait, non partager avec eux l'empire du monde, mais les remplacer.

On rencontre encore de nos jours beaucoup de gens qui consentiraient à voir s'étendre la jouissance des privilégiés et la famille des privilégiés s'accroître ; mais quand on leur parle d'un principe absolu qui doit au contraire détruire tous ces privilégiés et réduire le monde à l'égalité, oh ! alors ils n'y entendent plus et, comme les païens, ils se tournent avec une sorte de fureur contre la doctrine nouvelle.

Le christianisme parvint néanmoins à s'emparer de toutes les positions de la société. A quel prix, nous l'avons dit ; au prix du sang. Alors ce que Jésus-Christ avait prévu arriva. Le vin nouveau mis dans les vieilles outres, c'est-à-dire dans les anciennes institutions, les fit éclater ; la pièce de drap neuf, cousue au vieux vêtement de la société romaine, augmenta le déchirement de cette société qui était usée.

Mais là n'est pas ce qui m'étonne. Ce qui me surprend, c'est de voir le principe nouveau, après une lutte qui se termine à Constantin, s'absorber dans cette société romaine, qu'il avait si énergiquement combattue, accepter les institutions, les lois du passé, et disparaître, en quelque sorte, dans la victoire.

Quoi ! le christianisme se fonde, il y a dix-huit siècles ; la

conscience humaine tressaille à sa voix ; les peuples, qu'agitent des instincts et des aspirations infinies, renversent leurs idoles pour suivre la foi nouvelle ; après une lutte qui sert à constater leur impuissance, les rois lui apportent leur couronne, les riches, leurs trésors. Qu'attendez-vous ? que l'Église règne, que le christianisme refasse le monde politique, la société, à l'image de l'Évangile ? Hé bien ! non ; rien de tout cela n'arrive. Ici se représente un fait extraordinaire, un vainqueur qui se retire de sa victoire, une révolution qui se termine par l'alliance avec l'ordre de choses qu'elle devait renverser, une opposition qui, après une lutte très longue et très ardente, s'enveloppe dans les formes mêmes du principe qu'elle vient de détrôner.

Rome demeura païenne jusque sous la croix.

Loin de régénérer les rapports des citoyens entre eux, loin de réformer les institutions contre lesquelles le sang du Christ et le sang de ses disciples avait coulé, loin de faire comme l'annonçaient les prophéties, *une terre nouvelle et un ciel nouveau*, l'Église, devenue maîtresse du terrain par la chute des anciens dieux, ne songea plus qu'à consacrer les mêmes intérêts et qu'à couvrir de sa protection les mêmes privilégiés, dont le paganisme s'était constitué le défenseur.

Ce ne fut pas la société romaine qui se transforma dans le christianisme ; ce fut le christianisme qui se transforma, par sa victoire, dans la société romaine.

Jamais déception ne fut plus grande ; jamais ceux qui croient qu'une doctrine va développer ses conséquences quand elle soumet les pouvoirs établis et quand elle se fait gouvernement, n'ont été plus trompés dans leurs calculs et dans leurs espérances naïves. Non, encore une fois, le problème n'est pas là. Depuis que nous suivons la marche de la liberté dans le monde et dans l'esprit humain, nous avons vu constamment les doctrines, en apparence les plus subversives, se calmer dans le succès et avorter par la victoire. Après quelques changements superficiels, nous avons vu l'Église encenser sous d'autres noms et d'autres formes ces inégalités sociales contre lesquelles tout à l'heure le christianisme lançait l'anathème. Nous avons vu l'avenir se réfugier, tout honteux et tout surpris de sa conquête, sous le manteau de ce passé qu'il dévouait naguère à la justice divine.

Si des esprits de bonne foi résistent encore à cette expérience, nous les déclarons incorrigibles. Qu'aveuglés, ils cherchent sans cesse à introduire dans la société, par l'enfuissement de la force et des charges publiques, les principes nouveaux dont ils sont maintenant les martyrs ; qu'épris de justice et d'ambition à la fois, ils veuillent incarner le socialisme dans la dictature et dans les grands pouvoirs de l'État, libre à eux ; mais ce n'est pas nous qui les suivrons dans cette voie. Le vieux mécanisme social, si on ne le renverse, est toujours plus fort que les dogmes et les doctrines nouvelles qui l'attaquent : du jour où il ne peut plus les comprimer, il les absorbe. Le poids des influences païennes tomba sur le christianisme vainqueur et l'accabla plus sûrement que n'avait fait la persécution même.

On peut chercher les causes de cet avortement ; nous allons en indiquer seulement quelques-unes.

Une des causes de cette défaite dans la victoire fut, sans contredit, l'insuffisance du christianisme comme doctrine sociale. L'Église n'avait guère été jusque-là, vis-à-vis du monde païen, qu'une négation sublime : négation du ma-

riage et de la famille, — le célibat; négation de la propriété, — le cloître; négation de l'industrie, — la mortification. On ne gouverne pas une société avec de tels éléments. Aussi le premier mouvement du christianisme, après avoir saisi le pouvoir, fut de reculer interdit, embarrassé, et de laver ses mains, comme Pilate, en disant : « Je lave mes mains des iniquités qui se commettent sur la terre, et des maux dont souffrent les populations maltraitées; mon royaume n'est pas de ce monde. »

Une autre cause plus générale de l'impuissance de l'Eglise à modifier la société romaine est dans la contradiction même du pouvoir et de la liberté. Si demain le socialisme était déclaré doctrine de l'Etat, il serait aussi incapable de réformer les institutions et de réaliser ses principes que le fut le christianisme en devenant religion de l'Etat. Vous ne ferez jamais servir au mouvement les organes de résistance. Il y a là un malentendu contre lequel tous les efforts humains viendront se briser.

S'inoculer à ce vieux monde romain qui avait, pour ainsi dire, le paganisme dans le sang, c'était se condamner à une œuvre stérile, c'était même abdiquer son initiative sur la terre. Mais c'est l'incurable faiblesse des doctrines persécutées que de se précipiter dans le pouvoir comme dans une porte de salut. Erreur! ce qu'elles gagnent en tranquillité elles le perdent alors en influence. Elles règnent, mais elles sont gouvernées.

Il ne fallait pas que le christianisme remplaçât l'ancienne religion de l'Etat; il fallait en finir avec l'Etat. Tout ce que l'Evangile pouvait faire, c'était de recommencer la société.

Se constituer le médiateur entre l'ancien et le nouveau monde, c'était couvrir de sa responsabilité tout un ordre d'injustices que le temps allait, bon gré mal gré, entraîner dans son cours. Pour conserver la société romaine, que l'Eglise avait si bien contribué à détruire, il était trop tard; pour en former une nouvelle, il fallait mettre à l'écart ce principe d'autorité avec lequel elle traitait maintenant, après l'avoir tant combattu.

L'alliance du christianisme avec les peuples avait été na-

turelle; l'alliance du christianisme avec les rois, avec les puissances de la terre, fut illogique, forcée, monstrueuse. L'Eglise altéra dans cette union la pureté de ses doctrines, elle se condamna à se débattre pendant des siècles dans un cercle de contradictions fatales, et tout cela sans sauver le pouvoir, sans sauver la société romaine.

Les doctrines jeunes ont de l'affinité pour les races jeunes. Il fallait au christianisme le sang des barbares, ce sang maté par l'ombre des forêts vierges.

Examinons la valeur historique de ce mot, dont on a tant abusé : *les barbares*.

Il existait une race

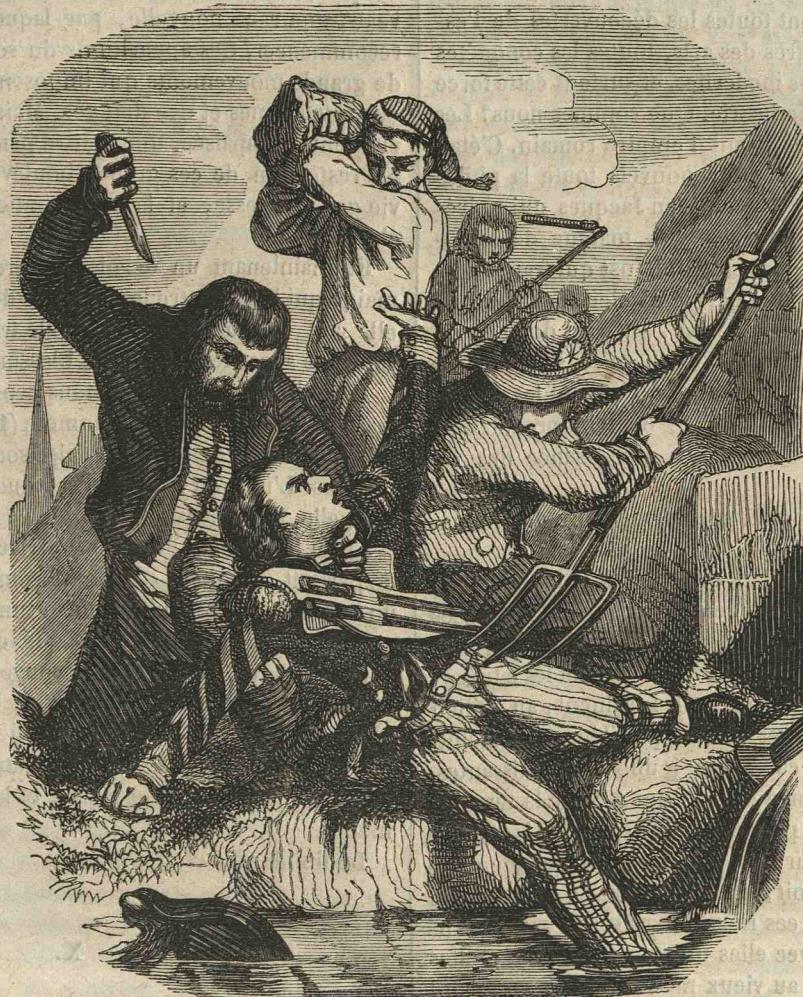
égoïste, dure, envahissante, qui suçait jusqu'à la moelle les os des nations vaincues, qui absorbait dans sa grandeur et dans sa force la substance de tous les autres peuples; qui traitait les mers comme ses esclaves et la terre comme son patrimoine; qui avait pris elle-même pour symbole caractéristique de sa puissance un oiseau de proie: c'était la race romaine (1). — Elle avait cet esprit de conquête, qui n'est au fond que l'esprit de rapine. Après avoir bien satisfait ses convoitises sur les dépouilles du monde entier, elle avait fini par s'énerver dans la victoire. Le ver de la corruption la rongeait au cœur. La défaillance se mit dans ce grand corps, dont les membres mal liés couvraient toute la terre. Cependant des forêts du nord sortent des hommes dont les

Romains ignoraient même l'existence. Ils viennent avec des traits heurtés et des figures inconnues, ils viennent par bandes innombrables, comme des corbeaux et des vau-

(1) Quoique plusieurs éléments soient entrés dans la composition de la race romaine, c'est l'élément pélisque qui traça le caractère de la nation.

Cet élément pélisque était celui qui dominait à Sparte, comme l'élément hellénique à Athènes.

On voit maintenant la racine de cette communauté de mœurs entre Sparte et Rome, de cette primitive austérité, suivie d'une corruption rapide, de ce sauvage amour de la guerre, de ce mépris pour le travail, pour l'industrie et pour les arts libéraux, mépris commun aux deux peuples.



BARRA.

tour. Rome, surprise dans le sommeil des jouissances matérielles, Rome qui avait bu l'or et le sang des races étrangères, Rome pousse alors un cri d'effroi : « Les barbares! voici les barbares! »

Pourtant ces barbares, comme on les appelait, étaient des hommes ; ils apportaient avec eux les éléments d'une civilisation nouvelle : ils venaient remplacer les forces épuisées des vieilles races ; ils venaient régénérer le sang de cette société romaine qui tombait en dissolution. Ah! sans doute leur avénement fut tumultueux, imprévu, effroyable. Ne craignez rien : ce mouvement, cette agitation, ce désordre, c'est bien la fin d'un monde, mais c'est aussi le commencement d'un monde nouveau.

De ces barbares sortiront toutes les découvertes de l'esprit humain, tous les progrès des arts, toutes les conquêtes de la liberté dans les temps modernes, et surtout cette force nouvelle qu'on nomme l'industrie. Que sommes-nous? Les fils des barbares qui détruisirent l'empire romain. C'était un barbare que ce Descartes qui renouvela toute la philosophie ; c'était un barbare que ce Jean-Jacques qui pulvérisait les pouvoirs de son temps sous la massue de sa logique ; c'était un barbare que ce Saint-Just qui frappait au cœur les aristocraties avec une parole d'acier. Tout ce qu'il y a eu de grand depuis douze siècles, est sorti du sang de ces barbares qui, dans leur instinct divinatoire, s'intitulaient eux-mêmes les *fils de Dieu* (Visigoths). Ils étaient les enfants de l'inconnu, les instruments de ce dessein providentiel qui préside à la décadence et à la renaissance des sociétés.

La barbarie, c'est la condition intermédiaire de l'humanité qui se renouvelle.

En serions-nous aujourd'hui où en était le monde politique et social à la chute de l'empire romain? Les races aristocratiques ont longtemps absorbé dans l'Europe moderne la substance des autres races. L'isolement les a tuées : affaissées sous leur impuissance, elles traînent, au milieu des richesses acquises, les restes d'un privilége qui s'éteint. A côté d'elles s'agitent ces races jeunes, envahissantes, laborieuses : « A moi la mer! dit l'une. A moi la terre! à moi le feu! » Elles se partagent ainsi toute la nature qu'elles couvrent de leur travail et qu'elles fécondent de leur ardeur. Barbares! soit, on est libre de les appeler comme on voudra ; mais ces races ouvrières, agricoles, industrielles, apportent avec elles un sang généreux ; elles viennent inoculer la vie au vieux monde ; elles verseront un élément nouveau dans les veines de notre société qui, sans elles, ne serait plus qu'un cadavre.

Accourez, chers barbares ; sortez de ces rues étroites, malsaines, inhabitables, forêts ténébreuses, où vous avez été régués, pendant des siècles, l'implacable égoïsme des forts et des victorieux ; venez prendre votre part de soleil et de bien-être. Quelques autres, hommes de peu de foi, s'épouvantent à votre vue, qu'ils poussent le cri romain : « Les barbares! voici les barbares! » c'est leur affaire. A votre approche, ils croient, comme les païens effrayés, que le monde va finir pour eux. Nous qui ne partageons pas leur manière de voir, nous qui, appuyés sur les lois de l'histoire, embrassons d'un coup d'œil les transformations et les mouvements qui les précèdent, nous ne tremblons pas. Venez! Seulement ce n'est pas la torche à la main, comme les Huns et les Vandales, que vous envahirez la terre, c'est par la force des principes, c'est avec la charrue ou l'instrument

de travail que vous établirez sur le monde la souveraineté du droit populaire.

Ces nouveaux barbares changeront la face des sociétés modernes, comme leurs ancêtres ont changé la face du monde païen ; ils mettront l'égalité à la place du privilége ; le crédit à la place de l'exploitation ; l'association et l'échange à la place de la concurrence, comme les anciens barbares ont mis le christianisme à la place des faux dieux.

Les géologues expliquent la formation de notre globe par des soulèvements successifs. Cette théorie s'applique aussi bien à l'histoire, c'est-à-dire à la formation de l'humanité. Quand un monde a fait son temps, on voit tout-à-coup se soulever, comme au sein des mers, un terrain nouveau, une race nouvelle, par laquelle la civilisation vient recommencer. Ces apparitions du sol ne se font pas sans de grands mouvements qui imposent au globe tout entier des cataclysmes et des déluges. Mais, quand la fureur des éléments est apaisée, tout rentre peu à peu dans l'ordre ; il ne reste rien de ces grands bouleversements, rien que la vie qui progresse, et la configuration des choses qui s'achève.

Et maintenant un dernier regard sur cette société romaine qui lutte contre les ennemis du dedans et du dehors : elle voit d'un œil mourant mille traits la frapper et mille bouches sucer le sang de ses blessures.

Ce qui nous assure que nous avons été dans le vrai, en traitant des destinées de l'homme (1), c'est l'analogie parfaite qui existe entre la mort des sociétés et la mort des individus. L'une ou l'autre n'est que le prélude d'une vie nouvelle, d'une existence amplifiée par le sacrifice.

Enfin le moment décisif est arrivé. Mille ennemis, venus de partout, attaquent ce colosse romain que ronge au cœur un ennemi plus terrible encore, un mal intérieur plus dévorant même que la guerre. Cette lutte est affreuse. C'est à qui mordra le flanc de la ville souveraine et déchue. Alaric saisit Rome entre ses griffes et la lâche. Attila rôde à ses portes, la flaire et s'en va. Genséric lui enfonce ses dents dans la chair, et la laisse morte sur place. Odoacre la détruit, comme ferait une hyène, et la ronge jusqu'aux ossements.

Ici finit la ville éternelle.

X.

L'ITALIE AU XIII^e SIÈCLE. — DANTE.

Nous voilà dans le monde moderne.

Entre l'ancienne et la nouvelle société, un homme va nous servir de transition : c'est Dante.

Cet homme est le reflet de deux mondes. Il appartient en même temps à la civilisation latine et au moyen-âge.

Les deux belles figures de Virgile et de Béatrix sont les personnifications de cette alliance, encore sensible au treizième siècle, entre le génie de l'antiquité et le génie des temps modernes.

Ce n'est point un des moindres traits de la haute intel-

(1) *De la Vie Future au point de vue socialiste*, ouvrage dans lequel on explique les transformations du globe et de l'humanité.

ligence du Dante que d'avoir choisi une femme pour représenter la civilisation chrétienne.

Les deux grands génies de l'épopée moderne, Dante et Milton, apparaissent à deux époques de transition, l'un entre l'antiquité qui finit et le moyen-âge qui commence, l'autre entre le moyen-âge qui se termine et l'époque actuelle qui s'annonce par la Réforme.

Entrons donc dans l'étude du Dante.

L'homme intérieur se développe sous l'influence des causes extérieures, qui sont :

I. Le mouvement intellectuel et religieux de son époque.

II. Les événements politiques auxquels il est mêlé comme acteur et comme témoin.

III. La nature de sa condition sociale et les particularités remarquables de sa vie.

I. MOUVEMENT INTELLECTUEL ET RELIGIEUX DU XIII^e SIÈCLE.

Il y a de la société romaine à la société italienne un intervalle que nous allons combler en quelques mots. Nous avons laissé le catholicisme reculant devant l'œuvre démocratique qu'on attendait de lui, et cherchant, pour ainsi dire, dans l'alliance avec l'ennemi le moyen de se faire pardonner sa victoire.

L'épreuve se renouvelle. Une première fois le catholicisme pouvait s'excuser de son impuissance, comme doctrine sociale, sur la constitution même de l'autorité romaine, sur le caractère et les mœurs de cette nation qui avait vieilli dans l'esprit du paganisme; mais après la chute de l'empire romain, après l'invasion des barbares, l'Eglise se trouva la seule autorité morale, la seule puissance organisée qu'il y eût dans le monde. Les circonstances ne pouvaient être plus favorables pour imprimer à la société naissante les principes de liberté, de justice, d'égalité qui sont écrits à chaque page de l'Evangile. Hé bien ! non cela ne sera pas. L'Eglise adoptera, en se l'assimilant, le principe des distinctions sociales fondées sur la propriété de la terre. Loin de dominer le mouvement des civilisations nouvelles et de l'attirer vers les conséquences démocratiques des dogmes religieux, c'est, au contraire, l'Eglise qui est dominée par les institutions latines, les mœurs latines, la langue latine. Elle enveloppe sa nudité dans les dépouilles du vieux monde.

On trouve plusieurs fois dans les légendes du moyen-âge l'aventure d'un diable qui, ayant étranglé un ennemi qui lui résistait, se loge dans le corps de cet ennemi, et finit par prendre ses mœurs, ses inclinations, sa manière d'être. Cette histoire est une figure du catholicisme qui, après avoir tué la société antique, n'imagine rien de mieux que de s'incarner dans les institutions païennes, et si, l'on ose ainsi dire, dans les organes de son adversaire.

Au XIII^e siècle, la société était double; il y avait l'ordre spirituel et l'ordre temporel, l'Etat et l'Eglise, le Pape et l'Empereur. Toutefois, le clergé tendait toujours à confondre les pouvoirs. Le dogme cherchait à envelopper la politique, non pour la transformer (nous avons vu que le catholicisme n'avait point dans ses doctrines sociales les

éléments de cette transformation), mais pour s'approprier le gouvernement du monde.

Dante, quoique opposé, comme nous le verrons tout à l'heure, à cette union des deux principes, ne laisse pas que d'obéir malgré lui à la tendance de son siècle, quand il enveloppe sa pensée, l'histoire de son époque et l'humanité tout entière dans le dogme de la vie future.

Dante n'a pas même pris en lui-même le sujet de son poème : Ce sujet lui a été fourni par les préoccupations générales de son temps. Le clergé, voulant établir son autorité sur une base surnaturelle, ne trouvait rien de mieux que la crainte de l'enfer et que l'attrait des récompenses éternelles, pour dominer les consciences. A quel point cette crainte était poussée au XIII^e siècle, on se l'imagine difficilement. M. Edgard Quinet nous représente la terreur comme le fond de la religion des Romains ; cette terreur leur avait survécu ; elle avait passé dans les dogmes de l'Eglise, dans ses monuments, et surtout dans le cœur des populations chrétiennes.

A n'examiner les choses qu'au point de vue humain, on est forcé de reconnaître qu'il y avait dans cette exploitation de la peur un calcul habile et une politique conforme aux desseins de l'Eglise. La crainte seule de l'enfer pouvait dompter les indomptables barbares, dont l'audace menaçait le ciel bas de la Germanie. Il fallait ce coup de foudre sur la tête de ces Titans du Nord.

Nous trouvons dans l'histoire de Florence, patrie de notre poète, la relation d'un mystère dramatique auquel Dante n'assista point ; mais dont il eut connaissance par ceux qui l'avaient vu représenter. Le sujet de ce drame avait laissé des traces profondes dans l'esprit public, tant les imaginations étaient alors frappées par cette sombre vision de l'éternité. Ce sujet était celui de la *Divina commedia*. L'enfer, le purgatoire et le paradis marquaient sans doute la division des trois actes.

Ainsi le théâtre, l'Eglise, tout ramenait l'homme vers ses fins dernières ; on sortait des terreurs de l'an mil où le genre humain pensa devenir fou dans l'apprehension que lui causait une ancienne prophétie sur la mort de notre globe. Cette terreur ne s'était point évanouie au treizième siècle, elle persistait dans les consciences. Profiter de cette panique, dont toute chair était atteinte, pour établir l'influence du sacerdoce ; humilier les pouvoirs temporels en les mettant sans cesse en présence de leur néant ; confondre toutes les grandeurs humaines, par cette simple parole adressée à l'homme revêtu d'une autorité civile : Tu mourras ! c'était la politique de l'Eglise au XIII^e siècle.

Le prêtre triomphait, l'enfer dans une main et le paradis dans l'autre.

Ce qui n'est pour nous dans la *Divina commedia* que l'invention d'un puissant génie, était pour les imaginations du XIII^e siècle une réalité formidable. On raconte que deux femmes, voyant un jour le Dante passer dans les rues de Vérone, à une époque où son poème de l'enfer avait déjà fait du bruit, le regardèrent avec une attention mêlée de terreur. L'une de ces femmes dit à sa voisine : « Tenez, voilà cet homme qui est venu de l'enfer pour nous en donner des nouvelles. — Son teint et sa barbe, reprit l'autre, sont encore noirs de la fumée de ce lieu. » Et ces deux femmes parlaient de bonne foi, *da pura credenza*.

Le Diable et l'Enfer, voilà les deux frayeurs du moyen-âge. Je l'ai vu, dit l'un ! J'y suis descendu, dit l'autre ! L'épou-

vante allait jusqu'à troubler les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat ; la forme du diable, sa voix, son odeur, sont choses décrites et connues, presque vulgaires au treizième siècle. Qui n'a point aperçu alors le bout de sa corne ou de sa hideuse queue ?

Hé bien, c'est sous ces hallucinations provoquées par le fantastique du dogme, c'est sous le manteau du diable que se réfugie dans ces temps d'ignorance (chose remarquable !) l'opposition religieuse et politique. Tous les savants, les hérétiques, les réformateurs ou simplement les libres penseurs (ce que Bossuet appelle les *libertins*) ont commerçé avec l'enfer. Leur esprit hante les sombres lieux. C'est même de ces colloques souterrains que Dante rapporte des paroles d'anathème contre les pouvoirs de l'Église. Le Croyant (c'est Dante que je veux dire) fait par avance la besogne du juge suprême. Il appelle son siècle à son tribunal ; il partage ses contemporains en deux catégories ; il met les bons à sa droite, les mauvais à sa gauche, puis confondant sa justice dans la justice divine, il récompense les uns et punit les autres. Malheur à l'hypocrite ! malheur à l'opresseur du peuple ! malheur aux ennemis du poète ! Sa sentence les frappera d'immortalité.

Encadrer l'histoire ou pour mieux dire la critique de son temps dans un dogme immuable, c'était le moyen d'agrandir et de fixer son jugement sur les choses. Quel changement ! Ce n'est plus un Gibelin qui parle, un habitant de Florence, un Italien du XIII^e siècle ; c'est un homme qui appartient par ses croyances à toute l'humanité.

Transporté hors des conditions de son époque, Dante cesserait d'être Dante ; car rien ne subsiste de grand ni de beau hors des conditions rigoureuses de l'harmonie, et moins que tout autre chose le génie poétique. Dante est la personnification de ces temps inspirés où la poésie ne s'est pas encore dégagée du dogme. Comme l'Église cherchait à lier la politique à la religion, de même la théologie enveloppait alors toutes les connaissances humaines. Dante ne pouvait échapper dans la configuration de son poème, vaste encyclopédie du XIII^e siècle, à cette autorité des mystères. Sa libre imagination se joue dans la métaphysique sacrée comme celle des anciens poètes grecs. Si nous avions à définir Dante par voie d'analogie, nous l'appelions l'Orphée du catholicisme.

Nous venons d'expliquer le poète et son œuvre par l'ère religieuse où Dante vécut. Le même peuple ne se ressemble pas d'une époque à l'autre ; il y a une tournure d'esprit, un mouvement d'idées, une physionomie morale, qui est propre à chaque âge de l'histoire ; c'est là ce que nous appelons le caractère d'un siècle.

II. ÉVÉNEMENTS POLITIQUES DE L'ITALIE AU XIII^e SIÈCLE.

Pour quiconque a fixé sur la lutte des Guelfes et des Gibelins un regard philosophique, c'est un fait constant qu'au XIII^e siècle commence cette grande lutte entre le pouvoir et la liberté, entre l'Etat et l'Église, qui doit se dénouer successivement par la réforme, par la renaissance, par la philosophie du XVIII^e siècle et par la révolution française.

Les Guelfes tenaient pour le pape, et les Gibelins pour l'empereur.

Il faut le dire, la papauté était alors avec les peuples. Elle étendait sur la démocratie italienne une main tutélaire.

Dante se déclara d'abord pour le pape et contre le parti de l'empereur. Dans la suite, il changea de religion politique. Il nous répugne d'attribuer un tel changement à cette versatilité de conscience qui déshonore trop souvent les artistes et les hommes d'Etat.

La question était alors mal posée : si, dans le présent, la papauté conservait un reste de fidélité aux traditions évangéliques ; si, en sa qualité de pouvoir spirituel, elle intervenait quelquefois entre les rois et les peuples de manière à sauvegarder la liberté, elle n'en était pas moins, par son alliance avec le principe de l'autorité, une menace pour l'Italie et pour toutes les sociétés du moyen-âge qu'elle cherchait sans cesse à envelopper sous son manteau théocratique.

En se donnant au pape, l'Italie du XIII^e siècle n'échappait à la domination impériale que pour tomber, les pieds liés et les mains jointes, sous cette immobile domination de l'Église, qui, depuis sa victoire, avait emprunté au monde païen toutes les prérogatives de la force et de la souveraineté.

Mais il faut reprendre les choses de plus haut et retracer les événements qui avaient amené dans l'Italie du XIII^e siècle l'antagonisme des deux pouvoirs, la lutte du pape et de l'empereur.

Les révoltes politiques de l'Italie au moyen-âge furent déterminées par le démembrement de la monarchie carolingienne.

Un exemple remarquable de la force des institutions et de leur tendance à renaître après les grandes révoltes de l'humanité, c'est l'empire romain qui se transforme, après sa mort, dans l'empire de Charlemagne. La couronne, le globe et l'épée, rien n'y manque. C'est bien l'ombre du passé.

L'écroulement de cette monarchie carolingienne morcela l'Europe en une multitude de petites puissances indépendantes les unes des autres. De cette espèce d'anarchie on ne sortit que par la féodalité. L'organisation du pouvoir en Italie fut telle que dans les autres contrées européennes : des duchés, des marquisats, des comtés, dont les uns étaient nommés comtés urbains et les autres comtés ruraux.

Un caractère particulier de l'histoire du moyen-âge, c'est la puissance que reprend la terre après le renouvellement de l'ancienne société par les barbares. Dans les derniers temps de Rome, le sol fuyait en quelque sorte sous les pieds des Romains. Après les mouvements successifs de l'invasion, quand les populations nouvelles furent fixées, la terre revêtit de nouveau les mêmes prérogatives, les mêmes facultés humaines et divines qu'elle avait dans l'ancienne cité romaine. Elle devint, comme à l'origine de la puissance latine, la base et la mesure des divisions sociales. Le caractère des hommes, leur condition civile, fut tracé au moyen-âge dans la configuration même du sol : la terre possédait l'homme autant qu'elle en était possédée.

Nous voyons même reparaitre au XIII^e siècle l'antique distinction des terres sacrées et des terres profanes. Les terres de l'Église jouissaient d'immunités particulières et de prérogatives dont les autres propriétés foncières ne bénéficiaient pas.

Nous retrouvons de même, dans la division des comtés urbains et des comtés ruraux, cette solennelle distinction du sol romain en terres qui communiquaient le droit de cité et en terres qui ne le communiquaient point.

Au XIII^e siècle, les comtés urbains et ruraux apparte-

naient quelquefois partie à un évêque et partie à un comte : d'autres étaient abandonnés tout entiers à des évêques.

Ces comtes et ces évêques rendaient la justice, levaient les troupes, commandaient les armées, enfin exerçaient toutes les fonctions du gouvernement.

Il ne faut pas dire que l'autorité a manqué au clergé du moyen-âge pour incarner dans la société civile les conséquences des dogmes religieux et des préceptes évangéliques ; cette autorité a été au contraire plus loin qu'on ne le suppose. En France, le droit de justice a été exercé par l'Eglise jusqu'à Philippe de Valois. Il y avait dans chaque diocèse un officiel nommé par l'évêque. Cet officiel devait être prêtre. Qui tient la justice tient l'épée. L'Eglise était donc maîtresse de la société civile, maîtresse absolue.

Ce qui a manqué à l'Eglise, c'est l'intelligence de sa mission populaire. Pour réformer les éléments de la société païenne, encore toute vivante sous l'invasion des barbares, il fallait se retirer des jouissances et des priviléges de cette société. Le clergé fit le contraire : en mêlant ses intérêts à ceux de l'ordre temporel, il se condamna volontairement à s'absorber dans le principe de la force, dans le matérialisme politique. En vain, mue par un sentiment de justice, par une réminiscence de son origine démocratique, l'Eglise voulut-elle de temps à autre protester contre les abus et les excès du pouvoir séculier ; en vain étendit-elle quelquefois entre les rois et les peuples une main armée de paix ; en vain réclama-t-elle (dans des circonstances très rares d'ailleurs) en faveur des opprimés et des faibles ; ce rôle qui lui était inspiré par sa conscience, par la force même des dogmes chrétiens, elle ne put jamais le soutenir.

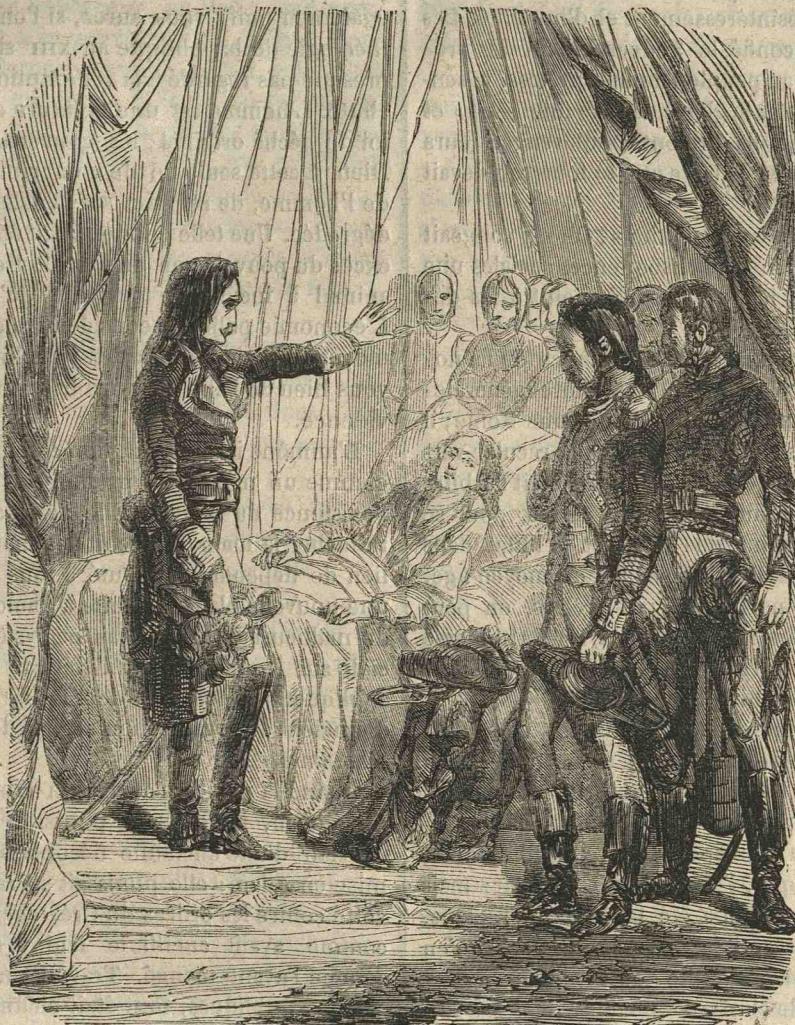
Ce qui fait l'impuissance des gouvernements, c'est la contradiction entre le principe dont ils tirent leur origine et les intérêts auxquels ils servent de protection. Par ces motifs, le gouvernement de l'Eglise devait être condamné à ne rien produire. Ce n'est pas tout que d'avoir des prérogatives, il faut avoir le moyen de s'en servir. Le clergé avait au XIII^e siècle droit de justice ; mais, pour exercer ce droit, il

lui fallait un code. Ici naît la difficulté. Le clergé applique-t-il à la connaissance des crimes le droit romain qui ordonne de punir, ou le droit évangélique qui ordonne de réformer ? L'évêque sera-t-il prêtre ou juge ? — L'antagonisme qui se montre cette fois entre les principes et les choses se reproduit dans toutes les autres circonstances où l'Eglise exerce une fonction séculière.

L'erreur de l'Eglise fut de vouloir faire du christianisme une doctrine d'autorité. Rien dans le monde ne se prêtait moins, il faut le dire, à une telle entreprise. L'Evangile est une négation constante des doctrines sur lesquelles reposaient au moyen-âge tous les gouvernements. « Que celui qui veut dominer sur vous, disait Jésus-Christ, soit le dernier de tous et comme votre serviteur. »

Si les prêtres du XIII^e siècle avaient pu refaire le christianisme, il est hors de doute qu'ils en eussent effacé les caractères démocratiques ; mais le moyen de revenir sur l'histoire, sur les principes mêmes de la foi chrétienne, sur la lettre si parlante de l'Evangile ? Bon gré, mal gré, il fallait accepter dans Jésus-Christ un ouvrier-dieu. Placés dans cette alternative, dominés par l'esprit d'une religion qui improuvait les inégalités sociales, participant eux-mêmes au bénéfice de ces inégalités, les prêtres, revêtus de l'autorité séculière, engageaient, au sein même de l'Eglise, une lutte incessante entre les doctrines dont ils con-

servaient le dépôt et les magistratures publiques dont ils convoitaient la jouissance. En vain s'imaginèrent-ils sortir de cette contradiction en reléguant dans un avenir mystérieux les espérances et les promesses faites à l'humanité par le Libérateur ; en vain séparèrent-ils dans l'ordre de foi ce qu'ils confondaient, eux, dans l'exercice du pouvoir ; en vain ajournèrent-ils à l'autre monde la réparation des injustices commises sur la terre ; en vain imaginèrent-ils d'échapper à la logique et à la conscience qui les pressaient, en faisant, du *royaume de Dieu*, si nettement défini dans l'Evangile, une sorte de société mystique, sans liaison aucune avec les intérêts de la société civile. Toutes ces subtilités ne pouvaient sauver l'alliance du principe chrétien et



MORT DE HOCHÉ.

de l'autorité, tant cette alliance était peu conforme à la nature des choses.

C'est sur cette union contradictoire de la croix et du glaive, du trône et de l'autel, que toutes les hérésies viendront l'une après l'autre exercer leur critique. Rien de plus opposé à la politique des gouvernements que l'esprit de l'Evangile. Il suffit, pour s'en convaincre, de raisonner. Le pouvoir se doit à lui-même de se maintenir ; ses armes naturelles sont la force, la ruse, les richesses. Or, l'emploi de ces armes profanes est formellement interdit aux chrétiens par la parole du maître ; l'esprit du christianisme est un esprit de douceur, de désintéressement et d'humilité. Les évêques, auxquels était confié le gouvernement des provinces italiennes, lisaiient au peuple, comme prêtres, la sentence du Christ : « Remettez le glaive dans le fourreau, » et puis, en qualité de comtes, ils tiraient, pour venger leurs injures personnelles, ce même glaive que le fourreau devait ensevelir.

Le moyen d'accorder ces contradictions ? On n'y songeait même pas. Il y a dans certaines inconséquences sociales une telle raison d'être, que la logique ne suffit point à les détruire.

A quel point existait au XIII^e siècle l'alliance de la noblesse et du sacerdoce, c'est ce qu'on ignore généralement. Il faut remonter aux origines de l'ancienne Rome ; il faut retrouver la race des prêtres-rois ; il faut reculer vers ces siècles du paganisme où le pouvoir augural était l'arbitre des distinctions sociales et du partage des terres, pour se faire une idée de l'union intime de l'Église et de l'Etat, dans le passage de la société romaine à la société du moyen-âge. Quoique tous les nobles ne fussent pas prêtres, on peut dire, sans forcer en rien la vérité des choses, que la noblesse était au XIII^e siècle une incarnation du sacerdoce. Le sang de l'Église tenait à l'aristocratie de race.

Les partisans de ce régime disent que l'Église, en se mêlant à l'exercice de l'autorité, n'a pas peu contribué, dans les siècles de barbarie, à rendre cette autorité plus douce, plus libérale envers les peuples. Nous ne nions pas absolument que l'influence du principe religieux n'ait modifié, dans un sens démocratique, l'exercice du pouvoir ; mais nous soutenons que cette action a été légère, superficielle, quelquefois même imperceptible ; nous soutenons qu'en s'associant au principe païen, dont le gouvernement n'était que l'émanation directe, le christianisme abdiquait son initiative et trompait les espérances de l'humanité.

Deux influences contribuèrent, en se croisant, à faire dévier le christianisme de la marche que lui avaient imprimée les premiers siècles de l'Église. — D'une part, le paganisme, qui avait bien pu s'évanouir, comme croyance religieuse, devant la lumière de la foi nouvelle ; mais qui n'en restait pas moins incarné dans les institutions romaines. — De l'autre part, une recrudescence du mosaïsme.

Tout en s'assimilant le principe mosaïque, tout en le transformant dans ses dogmes et dans ses pratiques, l'Église devint plus juive qu'elle ne l'aurait désiré. Ceci est inévitable. On subit toujours un peu soi-même la loi qu'on impose aux autres. Dans toutes les révolutions l'idée triomphante s'associe, malgré elle, à l'idée détrônée. C'est surtout dans la politique, dans le maniement des affaires de l'Église, que l'on retrouve la trace de la synagogue. Le Dieu de Moïse est un dieu monarchique : il n'est lié vis-à-vis de la nature par aucune loi, il ne se laisse atteindre que

par la prière, une prière humble et soumise ; il châtie incessamment la création, en lui imposant des prodiges et des miracles qui bouleversent à chaque instant la constitution du monde. C'est sur cette notion de la divinité que se forma, sans aucun doute, au XIII^e siècle, l'idée du pouvoir : un maître, libre envers ses sujets ou ses vassaux ; un gouvernement qui ne relève que de la force et du caprice ; une autorité qui n'est accessible qu'à la demande, à la supplique, aux génuflexions.

Si à cette notion de la divinité réfléchie dans l'idée du pouvoir vous ajoutez le dogme de la déchéance (dogme également juif), vous aurez, si l'on ose ainsi dire, toute la théologie de la politique au XIII^e siècle. Le moyen-âge n'a presque pas regardé à la rédemption, il n'a regardé qu'à la chute. L'homme est une créature déchue, courbée sous la loi du péché originel ; les gouvernements sont institués de Dieu, à cette seule fin de comprimer les mauvais instincts de l'homme, de réfréner ses penchants, de châtier sa nature dégradée. Une telle opinion était faite pour justifier tous les excès du pouvoir : on ne saurait trop lier la bouche de cet animal à inclination perverse qu'on nomme le peuple. L'économie politique considérait alors la misère comme un moyen d'expiation. Gardez-vous bien d'y toucher : gardez-vous bien de l'abolir : vous iriez contre les vues de la Providence.

L'aumône intervenait, non comme un soulagement, mais comme un moyen de prolonger l'épreuve en conservant l'existence du pauvre. Elle avait d'ailleurs pour effet de rattacher la main qui reçoit à la main qui donne. C'était un lien de dépendance ajouté à tous les autres liens ; c'était une nouvelle plaie qui, faite à l'amour-propre déjà si blessé du malheureux, complétait ce système de mortification sociale sur lequel reposait l'idée de gouvernement. On peut appliquer à la politique de l'Église l'épithète que les Grecs donnaient à l'organisation sociale de Lycurgue : *Dompteuse d'hommes*.

Quand la justice n'avait rien à reprendre dans les actions du citoyen, la société le punissait d'exister ; elle punissait sa chair d'une ancienne désobéissance, d'une faute commise en Adam ; elle punissait sa raison d'une antique révolte contre les ordres du Créateur ; elle punissait la femme comme ayant cueilli le fruit ; elle punissait l'homme comme l'ayant mangé. Travail, impôt, service militaire, charges publiques, tout était châtiment. Le meilleur gouvernement, au point de vue du dogme mosaïque, devenu au XIII^e siècle le dogme de l'Église, était celui qui primait le mieux et qui effrayait davantage. — Du Rédempteur, il n'en est presque plus question dans cette sombre théologie sociale.

La société était faite, non pour assurer le bien-être de ses membres, mais pour les dérober par les châtiments temporels aux atteintes de la justice divine.

L'organisation féodale de l'Italie au XIII^e siècle était assise, comme nous l'avons vu, sur la conquête de la terre. Les chefs de cette puissante famille de nobles étaient presque tous de race germane ; mais peu à peu ils devinrent Italiens de mœurs et de langage.

Les comtes ruraux habitaient des lieux fortifiés. Ils séjournait sombres et seuls dans des châteaux entourés de fossés, de ponts-levis et de sentinelles. A côté d'eux, les habitants des campagnes vivaient pauvres, opprimés, serfs. Ils faisaient partie du château, et étaient vendus avec lui.

Il faudrait des volumes pour apprécier le caractère de cette révolution : au milieu des mouvements qui amenèrent la fin de l'empire romain et le commencement des sociétés modernes, l'esclavage s'était transformé dans le servage. L'homme n'était plus la propriété de l'homme : il était devenu la propriété de la terre.

Les habitants des villes présentaient alors un contraste frappant avec les habitants des campagnes : les populations urbaines avaient conservé leur liberté. On retrouve dans leurs constitutions une réminiscence des institutions romaines.

Dès le XI^e siècle la classe bourgeoise, en Italie, était nombreuse, riche et aspirait à se gouverner elle-même. Tous les autres peuples de l'Europe avaient un chef qui était à leur portée, un homme qui vivait de leurs mœurs, un enfant de la nation. Il n'en était pas ainsi de l'Italie. Un prince étranger qui séjournait par-delà les Alpes, qui ne mettait jamais le pied sur le sol national qu'à la tête de ses hordes germaniques, dont les visites étaient marquées par des ravages, un ennemi, non un roi (alors les peuples faisaient une différence entre ces deux mots), tel était le suzerain de la féodalité italienne.

Au commencement du XIII^e siècle une grande révolution s'était silencieusement accomplie. Nous ne retrouvons plus en Italie que des vestiges de féodalité. Plus de ducs, plus de comtes, ou du moins si leur nom restait, leur pouvoir avait disparu. Les villes les avaient chassés.

La tête même de cette organisation féodale avait été atteinte. On ne connaissait plus que de nom la puissance germanique. L'Italie avait secoué le joug de la conquête.

Comment tout cela était-il arrivé ?

Quoique Germains de race, les ducs et les comtes étaient devenus Italiens par leur séjour en Italie. La terre latine avait conservé cette force d'absorption qu'elle exerçait, du temps de Rome, sur les races étrangères. Les seigneurs féodaux s'habitèrent à détacher leurs intérêts de ceux de l'empire. Bien plus, ils ne tardèrent point à voir dans le Prince germanique un suzerain jaloux, incommodé, et s'il faut tout dire, un étranger. Par ambition, par calcul, ils auraient voulu se soustraire à la main qui les couvrait d'une protection onéreuse, humiliante. Mais leur conduite ne répondait pas à leurs sentiments. Si par goût ils inclinaient vers la séparation, d'un autre côté leurs rivalités, leurs guerres mutuelles rappelaient sans cesse les armées allemandes sur le sol de l'Italie.

Les opprimés avaient recours à l'empereur, car dans les âges de barbarie, où la liberté n'est que le droit du plus fort, c'est l'instinct des pouvoirs faibles que de s'adresser au pouvoir central, pour s'y réfugier comme derrière un abri, un rempart. Le Prince germanique s'empressait de faire intervenir son autorité. C'était le moyen de reconquérir des droits qu'il sentait lui échapper. Voyant la répugnance de la féodalité italienne pour leur souveraineté, les empereurs guettaient toutes les circonstances d'affermir leur influence en Italie. C'est dans cette intention qu'ils avaient choisi des évêques pour dépositaires de leur puissance. Dans ces âges de foi et d'ignorance, l'autorité se consolidait, du moins pour le présent, en s'appuyant sur l'Église. Ces évêques-comtes exerçaient une double magistrature, qui enveloppait à la fois tous les devoirs de la vie civile et religieuse. Leur domination, tempérée dans l'exercice par le caractère de leur ordre, était à la fois moins

violente et plus forte que celle des comtes laïcs. Ils régnait comme prêtres sur les consciences, comme seigneurs sur les rapports de la vie publique.

Cependant l'Italie s'agitait. Le peuple des campagnes disséminé, privé de secours, était incapable de tenir tête à une tyrannie fortement organisée ; mais le peuple des villes se réunit, se groupa autour de quelque plébien enrichi par le commerce et résista, non sans succès, à ses féodaux. Cette lutte commença en Italie dès le XI^e siècle, entre la bourgeoisie et la noblesse. En 1013 le peuple, uni à la classe moyenne, avait levé l'étendard de la révolte, et en 1080 les nobles dispersés, chassés, vaincus, s'étaient réfugiés dans leurs maisons de campagne.

Chacun des deux partis chercha, dès lors, un point d'appui dans une autorité centrale : la noblesse tourna les yeux vers l'empereur et le peuple, vers le pape.

Cette alliance du peuple et de la papauté s'explique par plusieurs motifs. L'Église avait beau lutter, depuis quelques siècles, contre les doctrines d'égalité qui avaient présidé à son berceau, elle n'en avait pas moins conservé un fond de démocratie, qu'il n'était pas au pouvoir des hommes ni des institutions de lui ravir. Une religion ne peut abjurer entièrement son origine ni le texte même des livres sur lesquels s'appuie son autorité. Les peuples se sentaient donc portés d'instinct à une alliance avec le représentant visible de Jésus-Christ.

La politique de l'Église était connue : ce n'était point une politique de liberté ; mais elle respectait certains droits. En intervenant dans les affaires des Francs, la papauté avait toujours agi dans des vues qui ne manquaient pas de grandeur. Elle voulait refaire une société fixe, une famille religieuse obéissant à un seul chef, et elle avait cru que l'état politique de Charlemagne pouvait favoriser cette unité. Mais l'empereur mort, la monarchie se disloqua. Les princes d'Allemagne héritèrent de ce beau nom d'empereur sur lequel brillait un dernier reflet de Rome, et mirent leur gloire à le conserver.

Ces empereurs devinrent de fait les juges de la dignité papale, les arbitres du saint-siège. Ils déposèrent et nommèrent des évêques. Le clergé (1) se trouva opprimé et le peuple malheureux.

Une lutte s'engagea entre les deux pouvoirs, lutte sérieuse. L'empereur eut pour lui dans cette guerre les chefs de la féodalité italienne, les évêques nommés dans les comtés : du côté du pape on vit se ranger le peuple.

La lutte fut longue : elle se termina par une transaction qui, sauf quelques légères formalités envers le pouvoir allemand, assura l'indépendance de l'Italie.

Vers la fin du XI^e siècle on vit se former sur toute l'étendue de l'Italie de petites républiques gouvernées par les magistrats électifs, qui portaient le nom de consuls. La durée de leurs fonctions était fixée à un an. Le mode de leur élection consistait à ce qu'ils fussent nommés par une réunion de citoyens délégués à cet effet. Ils étaient choisis dans la classe des nobles populaires et exerçaient toutes les attributions du gouvernement. Cependant on leur avait adjoint un conseil qui entrait en participation des fonctions consulaires.

(1) Il y avait deux clergés, l'un qui avait fait cause commune avec le gouvernement impérial, l'autre avec le mouvement démocratique : c'est de ce dernier qu'il s'agit.

Ces gouvernements nouveaux n'étaient ni calmes, ni réguliers ; ils étaient troublés par les masses populaires qui étaient devenues en Italie des forces réelles. La multitude, jusque-là enveloppée dans la classe bourgeoise et dans les mouvements de l'Église, tendait à se détacher. Ces masses populaires déclarèrent une guerre sérieuse aux seigneurs féodaux, exterminèrent les uns, soumirent les autres et les réduisirent à l'état de vassaux. Quelques nobles cantonnés dans leur forteresse, située sur une crête d'un difficile accès, se maintinrent seuls, la lance au poing, au milieu des ruines générales de l'aristocratie italienne.

La domination allemande était donc entièrement abolie de fait, lorsque en 1150, Frédéric I, surnommé Barberousse, essaya de faire revivre les prétentions de son royaume sur l'Italie. Il descendit sur ce malheureux pays, par la marche de Vérone et la Lombardie. Les papes lui résistèrent pendant trente années. Une grande énergie de ressources se manifesta de chaque côté ; la lutte eut des chances diverses. En 1183 la paix fut conclue. Les droits respectifs de l'Empire et du Peuple furent établis sur des bases nouvelles. Le peuple accepta quelques obligations envers l'Empire, mais non exorbitantes.

Encouragée par ce demi-succès, la multitude continua la guerre à la domination féodale. Les populations italiennes qui avaient adopté la forme du gouvernement républicain, se partageaient en deux catégories bien distinctes : le peuple, *il popolo* et les grands *i grandi*. On distinguait parmi ces derniers les grands populaires qui étaient des plébéiens enrichis et les grands féodaux. La multitude avait le droit de voter dans les assemblées publiques, et ainsi elle retenait toujours la principale part du commandement. Le parti démocratique l'emportait de tous côtés.

On voit maintenant d'où est venue cette dénomination de Guelfes et de Gibelins.

Le parti des Gibelins était composé de ceux qui tenaient pour le régime féodal et pour l'empereur ; le parti des Guelfes était formé des citoyens qui tenaient pour le pape et pour la forme républicaine.

Les choses en étaient là, le parti démocratique triomphait sur toute la ligne, quand Frédéric II s'efforça de reconstruire l'échafaudage de la féodalité italienne. En 1220, le parti gueule reprit du terrain. En 1230 les papes laissèrent Henri VI, empereur d'Allemagne, pénétrer dans l'Italie. Alors la cause de la liberté nationale fut perdue.

Si maintenant nous cherchons comment les papes ont pu succomber dans une lutte où ils avaient pour eux le droit, les masses populaires, les avantages du territoire, nous ne trouverons d'autre cause à cette défaite que l'alliance de la papauté avec le principe monarchique. En s'incarnant dans le pouvoir, en permettant à une partie de ses membres de cumuler les fonctions ecclésiastiques et les priviléges féodaux, en mettant la croix sous la protection du glaive, l'Église s'était enlevé à elle-même les armes spirituelles, les seules qui fussent alors capables de décider la victoire en faveur de l'Italie.

A l'alliance sincère, réelle, efficace des peuples et de l'Église, il n'y avait alors qu'un obstacle, mais invincible : l'autorité.

La papauté avait beau faire, elle devait incliner tôt ou tard du côté des intérêts auxquels, par ambition, elle s'était associée ; résister au pouvoir quand on est soi-même le pouvoir, c'est une lutte qui peut avoir sa grandeur, mais

qui se termine toujours par une déception. Le temps est logique ; il faut qu'il restitue aux choses leur caractère, leur véritable rôle dans les destinées humaines. La papauté devait non-seulement succomber dans cette guerre de rivalité avec l'empire ; mais encore elle devait réclamer tôt ou tard l'assistance de ce bras séculier contre lequel s'élevaient alors l'opposition italienne et l'amour-propre de l'Église.

Si la papauté avait sincèrement voulu entrer dans le mouvement national, si elle avait résolu de faire alliance avec le Peuple contre l'empereur, avec les républiques contre la monarchie, il fallait qu'elle commençât par se démettre elle-même de sa royauté temporelle ; il fallait qu'elle abjurât le glaive et la couronne entre les mains de la démocratie italienne. Autrement, elle n'était ni assez forte pour couvrir le mouvement populaire, ni surtout assez conséquente avec elle-même pour transporter la lutte sur son véritable terrain. Elle défendait les peuples et elle les craignait. Pour émanciper l'Italie il eût fallu susciter un immense mouvement populaire ; or dans ce mouvement la papauté avait tout à perdre, comme pouvoir matériel. Balancée entre deux principes contraires, entre l'ordre et la liberté, Rome devait reprendre définitivement dans le monde moderne, après quelques hésitations, le rôle des pouvoirs religieux dans le monde ancien ; elle devait se déclarer pour la cause de l'ordre.

C'est en effet à partir du XIII^e siècle, à partir de la lutte des Guelfes et des Gibelins, que les destinées de la papauté, ébauchées par Léon III, l'an 800 de l'ère nouvelle, se déclinent irrévocablement. Loin de conclure avec les peuples un traité d'alliance que tous les principes de la religion chrétienne semblaient lui dicter, l'Église practise au contraire avec les pouvoirs les plus forts ; loin de résister désormais aux envahissements de l'autorité, elle couvre ces envahissements d'une consécration divine. Elle devient le principe de l'ordre par excellence, le symbole de la conservation et de l'immobilité. Tellement que, quand tous les pouvoirs, ébranlés par l'esprit philosophique des temps modernes, par la lettre même de l'Évangile, par le principe de liberté, tomberont un à un sur le sol de l'Europe féodale et monarchique, l'Église demeurera seule parmi ces ruines, qu'elle bénira de ses vieilles mains et qu'elle s'efforcera de rejoindre, en les restaurant, au principe d'autorité religieuse.

Ces connaissances historiques étaient nécessaires pour pénétrer dans l'étude de la *Divina commedia*. Voilà donc le sujet du poème à demi découvert, et Dante expliqué, du moins en partie, avant même que nous ayons touché à la vie de l'homme. Aux éléments extérieurs de son œuvre, au mouvement religieux et politique de son siècle, ajoutons maintenant le poète, avec les principales circonstances de sa biographie.

III. HEURS ET MALHEURS.

Deux événements dominent la vie du Dante : son amour pour Béatrix et son exil de Florence.

Dante avait neuf ans quand il rencontra Béatrix. Elle avait à peu près le même âge. On l'appelait de son petit nom Bice.

Elle apparut brillante de couleurs douces et nobles, vêtue comme il convenait à une jeune fille. « Dès lors, s'écrie-t-il,

l'amour s'empara de mon âme. Cet amour prit sur moi une telle *seigneurerie*, par la force que lui donnait mon imagination, que je dus obéir complètement à tous ses caprices. Il me commandait quelquefois de chercher ce jeune ange; aussi dans mes simplicités j'allais cherchant cette femme, et je la voyais sous des traits si gracieux et si aimables, que certes on pouvait dire d'elle ces mots d'Homère : Elle ne paraît pas la fille d'un mortel, mais d'un Dieu. »

Après le bonheur d'aimer, rien de plus touchant au monde que l'expression naïve, délicate et poétique de cet amour.

Peu de temps après, Dante rencontra de nouveau Béatrix, elle était vêtue de blanc, *bianco vestita*, et accompagnée de deux jeunes filles plus grandes qu'elle. (Comme les moindres détails se gravent dans une mémoire amoureuse !) Elle passait dans une rue où Dante s'était arrêté plein de crainte. Inspirée par une ineffable courtoisie, elle le salua si gracieusement qu'il crut voir toutes les délices de la bénédiction. C'est à la neuvième heure du jour que le salut lui fut adressé, et ce fut aussi la première fois que ses oreilles, surprises de tant de charmes, furent frappées des paroles de la jeune fille. Il se réfugia comme enivré dans le coin le plus retiré de ses chambres. Là, pensant à ce salut, Dante céda à un profond sommeil, durant lequel il eut une vision.

Cette jeune fille de son invisible main lui avait ouvert les portes dorées de l'idéal et du merveilleux.

Ses amis le questionnaient sur le nom de celle qui lui était chère : il les regardait, soupirait et ne répondait rien. Il la voyait en lui-même couronnée de *tranquillité gracieuse*. Dans son cœur habitait une bénédiction qui surpassait ses forces. Un salut, un regard de Béatrix, c'en était assez pour mettre Dante hors de lui-même. « Ce regard, dit-il, me parut le dernier terme de la félicité. J'étais tellement pénétré de sentiments doux, que mon plus cruel ennemi, dans ce moment-là, n'aurait pu me déplaire. Rien de pénible, rien de douloureux ne pouvait entrer dans mon âme. »

Dante mit successivement sa beauté en *sonetti*, en *cantzone*, en *madrigali*. — Il résulte d'un passage de la *Vita nuova* que le poète lui aurait promis de l'immortaliser dans un ouvrage de longue haleine ; il tint parole. En sorte que la *Divina commedia*, ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, pourrait passer à la rigueur pour l'*ex-voto* d'une passion amoureuse, à laquelle, vu l'âge des deux amants, se mêlait, non sans charme, beaucoup d'enfantillage : c'était un amour dans toute sa fleur.

Un jour Béatrix s'aperçut du trouble où son amant était devant elle. Les femmes les plus jeunes et les moins exercées ne se trompent point à cela. L'amour du Dante, quoique voilé de honte et de timidité, n'était d'ailleurs pas difficile à découvrir au tremblement de ses yeux. Elle le vit et s'en moqua. Ce fut un coup de stylet.

Dante, blessé des plaisanteries de sa maîtresse, se retira chez lui pour se livrer à sa douleur. « Là, dit-il, au bout de quelque temps, je m'endormis sur mes larmes comme un enfant qu'on vient de châtier. »

Les poètes ont été généralement malheureux en amour. Dédaignés, repoussés, persifflés, trompés, ils ont promené toute leur vie des sentiments mélancoliques sur des objets sans âme. La Providence a sans doute ses raisons pour leur imposer ce martyre du cœur. Les cordes de la poésie s'amolliraient dans un bonheur trop parfait. Il faut, pour les

tenir sans cesse en haleine, ces harmonieux enfants de la terre, que la beauté réelle passe sous leurs yeux, ironique et fugitive, comme une ombre, de manière à ne point voiler la beauté supérieure et idéale qui les attire vers l'infini.

Un jour Béatrix refusa le salut à Dante. Décidément le poète était congédié de son cœur. Elle le regardait, dit-on, comme trop jeune pour elle. Le moyen d'aimer un enfant de son âge, presque un frère ?

Béatrix, quelque temps après, fut accordée en mariage au fils d'un ami de son père. Avait-elle oublié le poète, lui qui depuis s'est si magnifiquement souvenu ? Eut-elle plus tard des regrets de son mariage ? Conserva-t-elle au fond du cœur quelque remords lent à paraître, mais qui finit, un jour, par dévorer la vie ? On ne sait ; ce qui est certain, c'est que, peu de temps après, elle mourut.

Dante devait avoir vingt-deux ans quand Béatrix se maria. Ce qu'un tel événement jeta de trouble et de désespoir dans son cœur, on le devine sans lire la *Vita nuova*, cette simple histoire où le poète a écrit ses infortunes. L'état de Dante était alarmant. Le malheureux faisait peur de tristesse et de consommation. Ses amis lui donnèrent le conseil d'épouser une autre femme.

Dante fit ce qu'on lui conseillait, il se maria. Il entraînait sans doute plus de dépit et de tristesse dans cette union que de sentiment. La pauvre Gemma était une de ces femmes dont on se sert pour en effacer une autre.

Il est hors de doute que Dante n'ait été attiré à la poésie par un amour malheureux ; Béatrix lui étant ravie sur la terre, il voulut la poursuivre jusque dans le ciel, avec les ailes de la foi et de l'imagination.

Ainsi, nous voyons apparaître, au seuil du moyen-âge, un sentiment inconnu du monde ancien, du moins sous les mêmes formes, qui, lié au sentiment religieux dont il est un rayon, un écoulement, éclaire d'une tiède et douce lumière la vie intime, qui inspire les destinées nouvelles de l'humanité, et qui pénètre de son influence toute l'histoire des temps modernes : l'amour.

Par une touchante réminiscence du cœur, Dante donna le nom de Béatrix à une fille qu'il eut de son mariage avec Gemma.

Il donna un autre gage de souvenir et de fidélité à la dame de ses rêves ; cette Béatrix qui, vivante, l'avait repoussé avec raillerie, comme un enfant, qui, par sa légèreté de cœur ou sa soumission aveugle aux circonstances, avait jeté tous les tourments de l'enfer dans le cœur du poète, Dante se vengea d'elle en l'emparadisant dans ses divines rimes.

Voilà donc la première influence sous laquelle se forme le génie de Dante, l'amour. Une femme dont le souvenir le poursuit d'un monde à l'autre, qui lui perce le cœur d'un rayon mélancolique, dont la belle et triste figure s'embellit encore par l'éloignement et l'absence, qui se purifie dans la mort des dernières souillures de l'humanité, qui revêt dans les croyances du temps l'auréole de la gloire impérissable, tel est le génie familier qui inspire les pensées du Dante et qui préside, témoin invisible, aux sentiments de toute sa vie.

Dante avait attaché son cœur à deux objets, une amante et une ville : la femme meurt, la ville le repousse.

Recherchons maintenant les influences qu'amena sur l'esprit de Dante son exil.

Nous dirons à Dante ce que nous avons dit ailleurs de

Socrate : que nous font à nous, enfants du xix^e siècle, des querelles politiques vieilles de six cents ans ? Que nous importent les *Güelfes* et les *Gibelins*, les *blancs* et les *noirs* ? Ce n'est pas dans ses rapports avec les partis et les événements de son siècle qu'il faut juger un homme comme Dante, c'est dans ses rapports avec le mouvement de l'humanité.

Ces partis et les événements auxquels se lie la vie du poète italien sont cependant nécessaires pour nous donner les mobiles de son œuvre. Dante, après avoir exercé des magistratures et des fonctions publiques, fut chassé de Florence par une faction populaire. C'est alors que Dante, sous la pression des sentiments qu'excitait chez lui son exil, changea d'opinion politique : de Guelfe il se fit Gibelin.

Nous n'aurions jamais eu l'idée d'admettre ce transfuge parmi les martyrs de la liberté, si l'étude approfondie de son œuvre et de son influence sur le mouvement de l'esprit humain, au moyen-âge, ne nous eût convaincu que, malgré les tâches de sa vie politique, Dante appartenait par ses tendances à l'église de la démocratie.

Vu de près, vu dans le milieu où il a vécu, Dante est un homme d'autorité ; vu à distance, vu dans le milieu où s'agitent depuis le xiii^e siècle les questions religieuses et sociales, Dante est un homme de liberté.

Par la tournure de son esprit, si l'on ose ainsi dire, par les traits aquilins de sa figure, Dante appartenait à la dignité impériale ; par élévation de caractère, par pressentiment de l'avenir, il se déclarait en même temps contre les envahissements de l'Église romaine, il s'opposait à cette alliance des peuples et de la papauté, qui, vu les intentions du Saint-Siège, devait se terminer par l'asservissement clérical de l'Italie. Entre une tyrannie et une tyrannie, il choisissait celle qui, n'absorbant pas le principe religieux dans ses attributions, devait peser moins lourdement sur les progrès de l'entendement humain.

L'exil déchira le cœur du Dante. Il avait laissé à Florence sa femme, ainsi que le reste de sa famille mal disposée à la fuite à cause du jeune âge. « Il n'eut pas, ajoute Boccace, auquel nous devons ces détails, d'inquiétude pour Gemma, parce qu'il la savait alliée par la parenté à quelques-uns des chefs du parti contraire ; mais lui, infortuné, il errait incertain là et là. Sa femme vivait mesquinement avec ses enfants, pauvre, obligée de recourir à une industrie inutile. »

Il y avait en lui du Gibelin et du Guelfe, du *grande* et du *poplo*, du proscrit et du maître.

Le sort de cet exil nous touche, lui qui usait la semelle de ses chaussures à gravir le perron incommodé de l'étranger, qui, frappé au front d'un signe entre les autres hommes, promenait en Italie, en France, le destin fugitif et la figure souffrante du génie ; dont toute la personne avait été confisquée par la haine et l'injustice de ses concitoyens ; qui n'avait rien en propre, pas même le pain de chaque jour, car il le recevait de la pitié de ses hôtes ; pas même sa tête, car elle était condamnée au feu par le conseil de Florence : pourtant la condition de cet homme si dénué, si souffrant, était digne d'envie. Ce proscrit était l'arbitre de son siècle devant la postérité. Qu'est-ce que l'avenir saurait de plusieurs personnages de Florence, si Dante ne leur eût pas fait les honneurs de sa haine ? La vengeance des poètes diffère de celle des rois, elle ne tue pas, elle fait vivre.

C'est une colère terrible que celle du Dante ; on frémît

et on jouit en même temps de le voir remuer dans les flammes éternelles tout ce tas de mauvais prêtres, de mauvais gouverneurs de ville, de mauvais citoyens. Le Gibelin ne se contente pas d'ébranler la domination temporelle du Saint-Siège : il met ses dents, avec une sombre fureur, dans la cervelle des papes. Il mange de la papauté au fond de l'enfer.

Au milieu de ses colères inspirées par un sentiment de justice, Dante était pris aux entrailles par l'amour du pays, par le souvenir de Florence, par les attendrissements de l'exil ; il écrivait alors à ses concitoyens cette parole touchante : « *Popule mi, quid feci tibi*, ô mon peuple, que t'ai-je fait, pour m'avoir privé du ciel et des affections de la patrie ! »

L'exil est un moyen dont se sert la Providence pour mêler les races et pour promener sur le monde les idées de l'avenir.

Dante visita la France. Il suivait à Paris les écoles de Théologie, rue du Fouare. Il fut, dit-on, témoin de quelques actes du procès des Templiers.

A Paris, le Gibelin dut se fortifier dans son sentiment d'opposition aux empiétements de Rome ; car la terre de France contenait déjà, au xiii^e siècle, le germe de ces libertés gallicanes, que le génie de Bossuet défendit plus tard contre le zèle des ultramontains.

On accuse Dante d'avoir poussé la main de l'étranger sur son pays. La vérité est que l'empereur d'Allemagne ayant paru en armes devant Florence, Dante le suivit de ses vœux dans cette expédition sur l'Italie. Nous ne voulons point excuser ce sentiment inexcusable : la patrie est toujours la patrie ; ingrate, on la maudit, mais on aimerait mieux mourir que de la voir tomber au pouvoir de l'ennemi. Aucune politique n'autorise à favoriser, même indirectement, l'invasion du territoire national.

Cependant Dante croyait sans doute faire acte, sinon de bon citoyen, au moins de philosophe. Au-dessus de ces querelles de partis qui divisaient la Péninsule, au-dessus des factions qui agitaient Florence, au-dessus même de la nationalité italienne, cet esprit dogmatique voyait planer quelque chose de plus grand, de plus sacré encore, la séparation de l'Église et de l'État, l'affranchissement de la raison humaine.

Dante croyait que l'intervention de l'empereur d'Allemagne était nécessaire pour opposer aux entreprises de la papauté une limite insurmontable. « Dante dans sa *Monarchie*, dit M. Artaud, n'a pas exilé de la Péninsule l'autorité pontificale ; il la soumet seulement à l'autorité de son Henri VII. Le pape peut continuer de *regerre* à Rome, pourvu que César ait le droit d'*imperare*. »

De cette opinion du Dante, il est curieux de rapprocher celle de Napoléon.

Bonaparte écrivait en 1806 à Pie VII : « Votre Sainteté est souveraine de Rome ; mais, j'en suis l'Empereur. »

Au reste, que Dante ait seulement voulu faire prédominer la dignité impériale sur les pouvoirs de la papauté, ou bien qu'il ait voulu réduire le chef de l'Église à l'exercice de ses fonctions spirituelles, toujours est-il qu'il résultait de son système une diminution d'autorité pour la cour de Rome. Quoique flottant, quoique rallié en dernier lieu à un parti qui détachait ses intérêts de la cause du peuple, Dante n'en accomplit pas moins, à la fin du xiii^e siècle, une mission d'affranchissement pour l'humanité, en séparant

les deux pouvoirs, en isolant le pontife du souverain, le successeur de Jésus-Christ du successeur des Césars.

Il fallait que l'attachement de Dante à la liberté de conscience, à la liberté religieuse, fût bien fort, puisqu'il lui sacrifia même le sentiment national.

On a posé dans les derniers temps cette question : Dante était-il hérétique ? La solution de ce problème intéresse aujourd'hui très peu l'humanité. Ce qui est certain, c'est que Dante a fait de l'opposition au pape, c'est que tout en respectant dans le chef de l'Église les pouvoirs qu'il avait reçus de Jésus-Christ, il a frappé les droits qu'il croyait tenir de son épée ; c'est que dans un temps où l'Église était étroitement liée à la vie civile, il a fait en Italie la part des croyances et celle des opinions nationales.

Mettre un pape en enfer, détacher ainsi la responsabilité humaine de l'inaffabilité des pouvoirs religieux, si ce n'était point s'engager dans la voie du schisme, c'était du moins montrer aux hérésies et aux critiques des époques subséquentes le point vulnérable sur lequel elles devaient frapper. Sous ce rapport Dante se montrait, sans le savoir, le précurseur de Luther.

Sa conscience était engagée dans les sombres dogmes du catholicisme, mais sa raison n'y tenait plus que par un fil ; ce fil devait se rompre dans l'humanité, et alors... Mais n'anticpons pas sur les événements de l'histoire.

Dante avait eu d'abord l'idée d'écrire son poème en vers latins. Les beaux esprits de son temps, les doctes, les lettrés faisaient les dédaigneux à l'endroit de la langue vulgaire. Ou, comme ils disaient alors, barbare. Que serait-il resté de l'idée de la *Divina commedia*, si Dante avait cédé au préjugé de son temps ? Que serait devenue toute cette sève si, par une malheureuse condescendance, ou par un faux orgueil, le poète l'avait rattachée à l'arbre mort de la latinité ? Les priviléges de langue ne sont, ni plus fondés en droit, ni moins stériles que les priviléges de toutes les aristocraties. C'est dans l'idiome populaire que tous les grands écrivains Français, Bossuet, Corneille, La fontaine, ont puisé l'élément de leur style.

Quoique fidèle au dogme catholique, Dante transforme ses joies ou ses peines dans les châtiments ou les récompenses qu'il décrit. C'est ce que nous mêlons de personnel à nos croyances qui fait le charme de la poésie.

Ne chercher l'explication de la *Divina commedia* que dans le cœur du poète, on trouve que les trois actes de ce grand drame surnaturel correspondent aux trois principales divisions de sa vie : son enfance et son amour de Béatrice, — le paradis ; son passage au gouvernement de Florence, au milieu des troubles et des factions, — le purgatoire ; son exil, — l'enfer.

Seulement l'ordre est retourné : dans la *Divina commedia* c'est le paradis qui termine, dans la vie du poète, c'est l'enfer. Un autre poète a dit que Dieu avait mis le plus beau de la vie :

Tout au commencement.

Le sujet de la *Divina commedia*, quoique inspiré par des réminiscences, par des sentiments personnels ou religieux, est avant tout un sujet social. Alors, comme toujours, la société n'était qu'une empreinte du dogme. Le monde visible s'était constitué à l'image du monde invisible. Cette grande division des trois zones surnaturelles, on la retrou-

vait sur la terre dans la division des trois ordres, le peuple, la bourgeoisie, la noblesse.

Beaucoup de damnés, quelques éprouvés, peu d'élus, voilà toute la société du moyen-âge.

Quoique le mérite de la *Divina commedia* soit resté un mystère pour le siècle où ce poème fut écrit, Dante n'en jouissait pas moins d'une certaine considération qui s'attachait à ses talents. Il est plus facile de refuser la justice aux grands hommes, que de leur refuser son attention. Le siècle qui voit naître un des prophètes de l'humanité peut bien le méconnaître et le renier en face jusqu'à trois fois, mais la voix de la conscience, jointe à la voix du coq, ce chantre de l'aurore et de l'avenir, tout dit : c'est le maître, *magister adest* !

Quand le peuple, qui a le sens intime des choses, voyait passer ce vieux roussi avec sa cape noire, ses cheveux en désordre, sa barbe longue, quand les femmes et les petits enfants se le montraient du doigt en disant : « Voilà l'homme qui vient de l'enfer ! » Quand on interrogeait avec une curiosité inquiète les traces que le commerce des sombres lieux avait laissées sur son visage, Dante avait beau être errant, fugitif, pauvre, il n'en était pas moins celui qui devait survivre à son époque, il n'en était pas moins le poète, titre que lui donnait dès lors toute l'Italie.

Dante avait la conscience de sa valeur personnelle, il se sentait l'âme de sa ville, l'âme de son siècle, quand se levant, un jour de discussion orageuse, au milieu du sénat de Florence, il prononça cette parole mémorable :

S'io vo chi sta, et s'io sto chi va ?
Si je m'en vais qui reste, et si je reste qui s'en va ?

Malgré cette gloire naissante, Dante n'était pas heureux. Après avoir promené sur toutes les connaissances de son temps la vaste inquiétude de son esprit, après avoir parcouru le monde naturel et surnaturel, il était las, oui las au physique et au moral, las de penser et de marcher. On raconte que s'étant arrêté dans une église pour s'y reposer, Dante y resta jusqu'au soir. Le frère chargé de la fermeture des portes vint alors lui demander ce qu'il cherchait, car l'œil du poète annonçait toujours l'agitation de son âme ; Dante le regarda fixement et lui répondit : la paix !

Dante avait quarante-six ans, quand il mourut.

Voici le portrait que nous en a laissé Boccace : « Dante fut d'une stature moyenne ; il avait le visage long, le nez aquilin, les yeux plus grands que petits, le menton allongé, la lèvre inférieure débordant la lèvre supérieure ; il avait le teint brun, la barbe et les cheveux épais, noirs et crépus. Sa figure était mélancolique et pensée. »

Quoique naturellement grave, il s'égayait quelquefois et chantait à table d'une voix forte.

Dante est une des grandes figures de l'humanité. Nous aurions cru manquer au but de ce livre, en négligeant de signaler son influence sur le mouvement des libertés religieuses et philosophiques. Hérétique ou non, on peut le considérer comme le précurseur de toutes les réformes qui ont tendu, depuis le XIII^e siècle, à circonscrire la religion dans les consciences et à la séparer des intérêts humains.

Guelpes et Gibeins se trompaient également, les uns en cherchant l'unité de l'Italie dans le pouvoir pontifical, les autres en poursuivant cette même unité dans l'intervention

d'un prince étranger ; l'unité de l'Italie, il fallait la chercher dans le principe républicain et dans le développement du sentiment national.

Quoique dans le faux, Dante ne s'est point mépris sur les intentions de la cour de Rome. Il a prêté les armes de la poésie (ce ne sont pas les moins dangereuses) pour combattre les envahissements du pouvoir spirituel sur le temporel ; il a rappelé au pape, en termes obscurs et comme on pouvait le faire au XIII^e siècle, qu'il était évêque de Rome, Père de l'église catholique, mais qu'en fait de couronne, le Christ ne lui avait légué que la couronne d'épines.

L'influence de cette première attaque à la puissance matérielle de la papauté est sensible dans toute la suite de l'histoire. Le caractère du Dante a passé dans les veines du peuple italien. Son idée préside aux destinées de la Péninsule. Il y a de la poésie du Dante dans la dernière révolution d'Italie : il y a de la poésie du Dante dans le style imagé de la Constituante romaine ; il y a de la poésie du Dante, de la poésie faite homme, dans Garibaldi.

Avec le temps, la puissance des papes est devenue la vassale de cette puissance étrangère qu'elle balançait au moyen-âge. Ce résultat était inévitable. L'affaiblissement des croyances religieuses, la fausse position qu'avait prise le chef du catholicisme, en s'associant aux intérêts de l'autorité, tout devait donner raison à Dante contre la souveraineté temporelle des papes. Le gouvernement au XIII^e siècle était une trace d'idolâtrie : en appuyant sur cette trace, l'Eglise, fille du Crucifié, l'Eglise qui avait détruit les idoles, pendant quatre siècles, faisait une œuvre inconséquente et anormale.

Dans le monde ancien les grands pouvoirs de l'État sont des dieux, le gouvernement est une incarnation de l'Olympe : l'organisation de la force militaire, — Mars ; le commerce, — Mercure ; les finances, — Plutus ; les relations maritimes, — Neptune ; la justice, — Thémis ; l'unité centrale des grands pouvoirs, — Jupiter. En acceptant tout ce paganisme social, en le revêtant d'une sanction religieuse, en mettant le sceau de la croix sur cette charpente du vieux monde, l'Eglise se condamnait à disparaître plus tard dans l'édifice monarchique de l'Europe.

Plus le principe chrétien était ennemi de la matière, plus le contact des intérêts païens devait lui être fatal.

Quand, après une révolution qui avait détruit chez elle la royauté, la France, par une fatalité politique dont nous donnerons ailleurs les raisons, tourna dernièrement ses armes contre la République romaine et alla rétablir cette souveraineté temporelle des papes, contre laquelle protestait déjà la liberté de conscience au XIII^e siècle, qui trouvait-elle debout sur les remparts de la ville éternelle ? l'ombre du Dante.

Cette grande ombre couvrait la liberté romaine violée par les baïonnettes étrangères.

Le peuple est poète. Il s'aime lui-même dans ces prophètes de la lyre, qui chantent les destinées sociales et religieuses de l'humanité. Dante retrempera tôt ou tard dans sa veine énergique la race romaine amollie par le régime des cours et des eunuques ; le hardi penseur qui osa précipiter la tiare au fond de l'enfer, détruisra tôt ou tard les pompes et les dignités mondaines de l'Eglise, dont la religion chrétienne n'eut pas besoin, il y a dix-huit siècles, pour convertir le monde à la fois des douze pêcheurs.

XIII.

LA FRANCE AU XII^E SIÈCLE. — ABÉLARD ET HÉLOÏSE.

Qui de nous en visitant, dans ses jours de mélancolie, le cimetière de l'Est, n'a point remarqué, parmi des tombes modernes, mais à l'écart des grandes sépultures qui insultent à l'égalité, un monument aux formes gothiques, dont la pierre noircie par le temps, toute couverte de mousse, a revêtu un caractère religieux ? Promeneur, à genoux ! C'est là que reposent Héloïse et Abélard, que ni le temps, ni les événements, ni les hommes n'ont pu séparer jusque dans le dernier sommeil. L'amour a été plus fort que la mort.

Les médecins physiologistes qui se sont voués à l'étude des maladies mentales ont fait une observation intéressante. Dans la plupart des cas de guérison, la convalescence s'annonce beaucoup moins par le retour de l'intelligence, que par le retour des sentiments affectueux. Le malade aurait beau montrer une rectitude de pensée toute nouvelle chez lui, que, s'il n'éprouve point le besoin de répandre son amour sur une femme, sur des enfants, cet état d'amélioration n'est que fugitif et illusoire. C'est le cœur qui trace le chemin à la raison, quand la raison est sur le point de revenir.

Nous voyons se reproduire quelque chose d'analogique dans l'histoire.

Depuis plusieurs siècles la raison humaine s'était voilée ; l'âme s'était jetée dans une lutte insensée contre les sens ; la vision des mystères et de l'éternité avait pénétré la chair chrétienne d'un tremblement infini ; l'humanité avait vu Dieu à travers son délire ; le culte de l'impossible, de l'absurde, *credo quia absurdum*, avait remplacé l'étude de la philosophie ; c'était la folie de la croix, folie nécessaire, folie sublime, — mais enfin, folie.

Le retour à la raison devait être marqué par les mouvements du cœur humain. Au milieu de ce grand désordre des facultés, l'amour s'était troublé comme tout le reste. Au lieu d'embrasser l'univers dans ses épanchements, le christianisme naissant s'était montré dur, inexorable envers la création ; il avait frappé de ses malédictions et de ses haines la matière. Cependant l'humanité ne pouvait vivre dans ce transport violent de l'âme en Dieu. Il fallait en revenir à la nature, à la logique, au bon sens.

Du XI^e au XII^e siècle, l'esprit humain cherche à retrouver sa voie ; la pensée malade tend à se rectifier dans la philosophie ; mais, encore une fois, ce retour à la raison devait être précédé par une modification de l'amour. Il fallait que l'homme redevint homme, après avoir cherché, mais vainement, à se faire esprit.

C'est alors qu'Abélard parut.

Parler d'Abélard après Dante, cela semble reculer ; mais dans un livre comme celui-ci nous tenons moins compte de l'ordre des temps que de l'ordre et de la succession des idées. Qu'on consulte la chronologie, cette horloge de l'histoire, quand il s'agit des faits, rien de mieux ; mais l'échelle des temps, si parfaite qu'on la suppose, ne donnera jamais la mesure des progrès de l'humanité. Si nous avons placé l'Italie avant la France, Dante avant Abélard,

c'est que l'Italie est le terrain d'assimilation du vieux et du nouveau monde; c'est que Dante est le fil conducteur entre l'antiquité et le moyen-âge.

L'antiquité avait sombré sous le déluge des Huns et des Vandales, mais non sans laisser partout de ses débris dans les institutions, dans les mœurs, dans la littérature, dans les sciences. Ces débris, nous les retrouvons en France, comme en Italie; quoique moins nombreux. Dès l'origine de notre nation, le génie celtique, enveloppé, il est vrai, dans la langue et les formes latines, traça la physionomie, un peu barbare, d'une civilisation qui ne ressemblait plus à celle des Grecs ni des Romains.

Les aventures d'Abélard et d'Héloïse sont connues, très connues. Il n'y a pas encore deux années, on lisait à l'angle du quai Napoléon cette inscription qui arrêtait les yeux sur une maison d'apparence assez moderne :

HÉLOÏSE, ABÉLARD HABITÉRÈNT CES LIEUX,
DES SINCÈRES AMANTS MODÈLES PRÉCIEUX.

1118.

Depuis, j'ai cherché ces deux mauvais vers et ne les ai plus retrouvés; ils avaient disparu sous une couche de badigeon; mais l'émotion qu'excite dans tous les coeurs sensibles la mémoire d'Abélard et d'Héloïse, de leurs malheurs, ne s'est point effacée avec l'inscription qui couvrait ces murs.

La tradition rapporte, en effet, à cette habitation, plusieurs fois renouvelée depuis le XII^e siècle, l'honneur d'avoir logé les deux amants, d'avoir assisté à leurs tendres entretiens, d'avoir abrité de son ombre protectrice, mais non hélas! impénétrable, ce que le monde n'aurait jamais dû savoir.

Abélard n'avait encore montré de passion que pour l'étude; c'était un professeur fameux; il donnait à la philosophie un vêtement nouveau; ses leçons étaient sur les lèvres de tous les étudiants, quand une circonstance que l'histoire n'explique pas lui fit rencontrer une très jeune fille, qui demeurait dans la Cité, avec son oncle, chanoine de Notre-Dame.

La science ne remplit pas longtemps tout le cœur. Le célèbre Abélard réunissait dans sa personne toutes

les conditions qui réussissent auprès des femmes, un nom connu, une mâle beauté de visage, un génie qui dépassait son siècle: aussi déclare-t-il lui-même, avec plus de vérité que de modestie, que n'importe la femme à laquelle il eût alors adressé ses avances, il n'avait point à craindre de refus, *nullam vererer repulsam*.

Orpheline et pauvre, mais fort versée dans la science littéraire, instruite aux langues anciennes, Héloïse considéra comme un grand honneur qu'un professeur si fameux dans les écoles voulût bien lui donner des leçons. Fulbert,

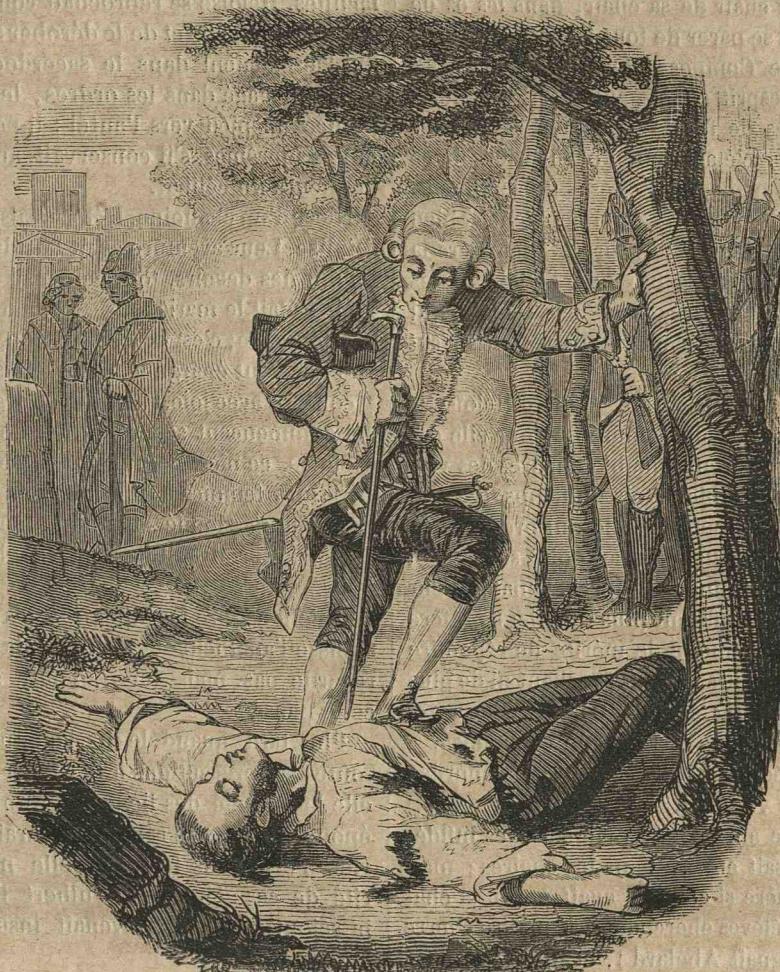
l'oncle, avait mis son amour-propre dans sa nièce: la perspective des progrès qu'un élève devait faire entre les mains d'un tel maître le décida sans peine à former une liaison qui favorisait ses desseins, et, quelques amis intervenant, il consentit à recevoir Abélard dans sa maison.

La chose s'arrangea d'abord sur les proportions les plus mesquines: le prix d'une pension à recevoir d'Abélard ne fut pas un attrait médiocre pour l'esprit de Fulbert, homme avide, homme d'église. Posséder Abélard, sa science et son argent, c'était tenir deux trésors à la fois. Tous les droits les plus larges furent commis au maître sur son élève, y compris le droit de la battre.

Qui aime bien châtie bien. Abélard usa de la permission qui lui était donnée par Fulbert, pour cacher son jeu sous une sévérité pédantesque et pour graver ses leçons d'une manière frappante dans le cœur de son élève. Héloïse entraînait à merveille dans ces ruses amoureuses; elle y apportait, toute innocente qu'elle fut, cette fourberie délicate dont les femmes trouvent le secret dans leur faiblesse, dans les principes de l'éducation qu'on leur donne.

C'est toujours une question qu'on s'adresse en pareil cas: était-elle belle? — Abélard, qui en parle sans doute avec cette réserve et cette modestie que les vrais amants mettent à parler de leur maîtresse, nous répond: *Per faciem non infima*, sa figure n'était pas à dédaigner.

L'amour, en nous identifiant à l'objet aimé, nous donne pour cet objet les mêmes sentiments d'humilité, vraie ou fausse, que nous aurions pour nous-même.



LE MARECHAL NEY.

Toujours est-il qu'Héloïse était la femme qu'Abélard avait rêvée, si toutefois, en sa qualité de professeur, de chanoine de Paris, il rêva jamais à une femme avant de connaître la nièce de Fulbert. On sent, à la franchise de leurs sentiments, à la tendresse de leur liaison, à l'enivrement de leur commerce, *dont la douceur surpassait la suavité de tous les parfums*, que l'amour était pour les deux amants chose toute nouvelle.

Le même mot latin signifie à la fois aimer et étudier, *studere*. Jamais le rapport de ces deux termes ne fut plus intime que dans la liaison de ces deux coeurs. Abélard connut l'ineffable bonheur qu'il y a d'écrire ses pensées dans une femme, dans la chair de sa chair, dans les os de ses os. L'amour se plaît à se parer de tous les ornements de l'éloquence et de la poésie. Composer des vers, réciter ceux des anciens, initier son esprit raisonnable à ces élégances de style, à ces délicatesses de forme, qui sont comme les *fleurs du jardin d'amour*, c'était toute l'occupation de ce grave philosophe, devenu maître aux choses du sentiment. Héloïse remplissait près de lui ce rôle qui convient si bien à la femme, l'inspiration. Ève, elle attirait Adam vers la science par ce sentiment de la beauté que l'étude ni les écoles ne donnent pas. C'est le caractère de la femme qui aime que de faire l'homme semblable à Dieu. *Eritis sicut dii.*

Il paraît que, déposant un instant aux pieds d'Héloïse le fardeau de la scholastique, Abélard composa pour elle des vers d'amour, et, chose plus remarquable encore, des vers dans une langue inculte, véritable patois du temps, d'où est cependant sortie la langue française. Ce qui prouve que, dès qu'on touche aux sentiments vrais, au point sensible et vivant du cœur humain, les langues mortes, malgré leur nombre et leur richesse, ne suffisent plus ; on leur préfère un langage informe qui a du moins le mérite de répondre à la vie par la vie. Rien d'ailleurs de plus touchant ni de plus doux que ce bégaiement d'une langue naissante en harmonie avec le bégaiement d'une passion qui commence.

Coupable, on ne voit point qu'Héloïse eût des remords : en a-t-on quand on aime vraiment ?

La science, cette autre amante, se plaignait des infidélités d'Abélard. Il paraissait encore dans les chaires ; mais son enseignement, naguère si-coloré, avait perdu la chaleur de l'inspiration. Ses élèves cherchaient le maître Pierre (c'est ainsi qu'on désignait Abélard), et ne le retrouvaient plus. Son esprit était ailleurs, son esprit n'habitait plus l'école. La cause de cette préoccupation qui glaçait les leçons et la parole du maître ne tarda point à être connue. Les mystères de la maison qu'habitait Abélard dans la Cité furent pénétrés. L'amour du maître et de l'élève n'était plus un secret pour personne, excepté pour l'oncle, qui, averti depuis longtemps par le bruit public, commença cependant à ouvrir les yeux. Il était temps.

Séparés, les deux amants pleuraient sur leur malheur, quand Héloïse s'aperçut qu'elle était grosse. Avec l'exaltation de la joie, Héloïse écrivit cette nouvelle à son maître, le consultant sur ce qu'il y avait à faire. Une nuit, en l'absence de l'oncle, il entra furtivement dans la maison, et, comme ils en étaient convenus, il emmena Héloïse. Parvenus au terme de leur voyage. Il l'établit chez sa sœur, où elle demeura jusqu'à ce qu'elle mit au monde un fils qui reçut d'elle le nom de Pierre Astrolabe.

Ici commencent les chagrins d'Héloïse : aux yeux du monde

dans lequel vivait la nièce de Fulbert, ce n'est point l'acte qui fait le mal, c'est la publicité qu'on lui donne.

Au point de scandale et de notoriété où les choses en étaient venues, il n'y avait qu'un moyen pour apaiser Fulbert et sortir d'une situation critique, le mariage. Ce parti le plus sage, cette réparation si juste fut d'abord repoussée. Par qui ?... Par Héloïse. Cette héroïque femme, s'oubliant elle-même, ne songeait à rien sinon au tort et au dommage qu'allait souffrir la réputation d'Abélard. Il était alors convenu qu'un homme doué de grands moyens appartenait à l'Église. C'était seulement là qu'il pouvait trouver un milieu favorable à son ambition et au développement de ses facultés. Héloïse se reprochait comme un larcin de prendre Abélard pour elle et de le dérober ainsi aux hautes destinées qui l'attendaient dans le sacerdoce. Quoiqu'il ne fût pas encore engagé dans les ordres, le maître Pierre avait déjà avancé un pied vers l'autel : il pouvait aller jusqu'aux dignités suprêmes, s'il conservait, au moins en apparence, les honneurs du célibat.

Nièce d'un chanoine, Héloïse raisonnait au point de vue de l'Église. Leur aventure avait fait du bruit, mais le scandale, l'oubli des devoirs, tout cela était peu de chose ; ce qui était mal, c'était le mariage. — Le mariage entraînait le divorce avec l'Église ; c'est ce divorce que, dans sa générosité naïve, Héloïse veut épargner à son amant. Être sa maîtresse, elle y consent avec joie, même avec orgueil, mais être sa femme ! Là commencent ses remords. Ce que nous admirons dans Héloïse, ce n'est point cette basse et muette résignation de certaines femmes à une position dégradante, c'est le dévouement passionné, hautain, héroïque à un amour que la société réprouve. Elle met sa gloire à immoler son honneur.

Qu'elle souffre les injustices, les mépris du monde, qu'elle subisse l'anathème et les mauvais traitements, Héloïse n'y regarde pas, mais lui !... Toute sa sollicitude s'attache à cette pensée.

Plus tard, quand le mariage fut conclu, Héloïse mettait toutes ses précautions à le cacher. Si l'on divulguait devant elle la sainteté des liens qui l'unissaient maintenant à son époux, Héloïse se récriait et jurait avec imprécations que rien n'était plus faux, qu'elle n'était pas sa femme. Irrité de ces démentis, Fulbert l'accablait d'outrages, et le séjour commun devenait insupportable. Il fallut fuir encore.

La fuite, le cloître, telles furent les barrières qu'Héloïse crut devoir opposer, de concert avec Abélard, aux emportements de Fulbert. Ce furent précisément cette retraite, ce mystère, qui, éveillant dans cette âme bassement féroce des soupçons étranges, précipitèrent sa vengeance. On sait le reste.

L'événement auquel nous venons de faire allusion porta dans l'âme d'Héloïse et d'Abélard l'abattement, la honte, le désespoir. Il ne restait plus à Abélard d'autre ressource que de mourir au monde, mais il ne voulut point mourir seul. Il tint à envelopper dans son malheur la liberté d'Héloïse. On frémît en songeant que le voile tomba cette fois sur des passions toutes vives, sur un cœur que l'amour de Dieu ne put jamais enlever à son amant.

Aucun sentiment religieux ne conduisit Héloïse au pied de l'autel ; au lieu des paroles sévères de la Bible, au lieu des prières de l'Église, elle ne trouvait sur ses lèvres que des réminiscences païennes. Les poètes l'assisterent dans

cette démarche suprême, non les saints. L'érudition qui avait été le lien de son amour avec Abélard la suivit jusque dans le sanctuaire. Ce n'est point aux victimes résignées de la vie monastique, à ces saintes femmes dont l'Église a consacré le nom, qu'Héloïse identifie sa douleur et son infortune; non si elle se compare à une autre, c'est à une femme de l'antiquité, à l'épouse de Pompée, à Cornélie. D'une voix entrecoupée par les larmes, elle récite les vers de Lucain : « O grand homme, ô mon époux, toi dont mon lit n'était pas digne, voilà donc le droit qu'avait la fortune sur une si noble tête! Pourquoi, par quelle impiété t'ai-je épousé, si je devais te rendre misérable? Accepte aujourd'hui la peine que je subis, mais que je subis volontairement. »

Au moment d'abaisser le voile entre elle et le monde, Héloïse, on le voit, n'avait encore qu'une pensée dans le cœur, Abélard.

Les voilà donc séparés, ces deux amants dont l'esprit s'était rencontré dans la science : entre eux les murs du cloître, l'habit religieux, un vœu solennel. Héloïse n'avait pas encore vingt ans.

Abélard, religieux à Saint-Denis, à Maisoncelle, cherchait de son côté, dans la vie régulière du cloître, le moyen d'apaiser son cœur et de guérir la blessure faite à son amour-propre d'homme. Seul, livré à lui-même, il transporte, si l'on ose ainsi dire, son tempérament au cerveau. Ramené par le malheur à l'étude, au silence, il s'éprend d'un ardent amour pour la théologie, qui embrassait alors toutes les autres sciences dans la science de Dieu.

Son enseignement reprit de l'éclat. Attirés par la réputation du maître, par ses infortunes trop connues, les étudiants affluèrent. Le génie d'Abélard renouvelait les connaissances de son temps. Dans cette sèche scholastique, il mit un cœur. On trouvait dans son cours ce qui manquait aux autres professeurs, la vie. Cette supériorité, il la devait à la nature, il la devait aussi à ses malheurs. Au son de sa voix, à l'élégance passionnée de son discours, à la mélancolie répandue sur son visage, à l'attrait que lui seul savait donner aux matières les plus épineuses, tout le monde sentait (chose rare alors dans les écoles) que cet homme avait aimé.

On a beaucoup écrit sur le caractère d'Abélard, sur son ambition, sur son indifférence oubliouse envers Héloïse (elle qui se souvenait si ardemment); il est certain que si Abélard fut dépassé, en amour, par l'abnégation et la fidélité d'Héloïse, il le fut surtout, après leurs malheurs, par le dévoûment et les regrets de cette femme.

La gloire attire la persécution. Abélard ne tarda point à être atteint par les rivalités jalouses, impuissantes. Son enseignement prétait, il faut le dire, à la critique de ses ennemis, non qu'il ne fut éminent par la forme et par l'érudition, mais on pouvait trouver à reprendre dans son orthodoxie. Ce qu'on reprocha tout d'abord à cet enseignement, ce fut la nouveauté. Il est dans les habitudes de l'esprit savant d'avoir horreur du progrès. Tout ce qui n'a point été écrit par les maîtres est suspect aux yeux des doctes. La science marche, les yeux tournés vers le passé. Si par hasard des nouveautés se produisent, avec quelque faveur, à la lumière poudreuse des écoles, ce sont des nouveautés flétries en naissant, des nouveautés qui ont des rides.

Dès le début de sa carrière, Abélard rencontra des obstacles dans la constitution de l'enseignement; posséder la science, c'est peu; il faut encore la communiquer se-

lon les règles. L'enseignement était alors chargé de prohibitions; un système de douane pesait sur l'échange de la pensée humaine. Il fallait prendre des grades, remplir des formalités, obtenir des priviléges pour avoir le droit de faire parvenir ses leçons à l'oreille des auditeurs. Abélard s'était affranchi de ces servitudes, d'où l'orage.

Cet orage fut encore provoqué par la nature même de l'enseignement.

Quand, en face des colères de l'Église, on place les doctrines du maître, quand on considère aujourd'hui quelles légères déviations l'enseignement d'Abélard imprimit à l'orthodoxie, le premier mouvement est la surprise; mais, si l'on y réfléchit mieux, on trouve que ces imperceptibles réformes dans les méthodes et dans l'art de raisonner devaient aboutir au schisme, ou, encore mieux, à la philosophie moderne.

Un des premiers, dans l'école, Abélard fit scission avec ce fameux axiome sur lequel reposait tout l'édifice du catholicisme, *credo quia absurdum*; il essaya d'introduire la méthode dans des doctrines qui par leur caractère échappaient à toutes les mesures du fini; à la fidélité au dogme, il opposa, par une innovation qui n'était pas sans gravité, la fidélité à la raison: que cette tentative fut illogique, impie, coupable même, au point de vue catholique, l'avenir le prouvera surabondamment; mais il fallait que la raison humaine traversât cette période d'inconséquence; il fallait qu'elle entreprît de lier ce qui est inconciliable, avant de s'avancer vers la séparation nécessaire de la raison et de la foi.

Cette alliance du raisonnement et du dogme devait avoir des conséquences énormes; Abélard était logiquement contraint d'ouvrir les portes de l'autorité, en matière de foi, aux philosophes et aux saints Pères; dès lors, le mur de séparation était abattu; l'Église, c'était l'humanité.

La preuve, c'est que dans ses leçons il mettait sur la même ligne Aristote, Platon, saint Augustin; il voulait établir par cette alliance un christianisme philosophique, deux mots qui hurlent d'effroi de se voir accouplés, deux termes entre lesquels le trait d'union n'existe pas. Qui dit christianisme, dit une doctrine qui se joue de la raison humaine, une folie qui s'absout en Dieu de ses inconséquences; une sorte de défi porté à la sagesse des sages, à la science des savants; qui dit philosophie, dit et affirme la pensée de l'homme avec toutes ses conséquences, son antagonisme, son opposition à la pensée divine. La première de ces deux forces nie la liberté; la seconde refuse une aveugle soumission à l'autorité, elle résiste à cette sauvage abnégation des facultés et des sentiments que le Créateur a imprimés dans le cerveau humain.

Dégager la nature assez subtile des erreurs dont l'enseignement d'Abélard était souillé, aux yeux des orthodoxes du XII^e siècle, ce serait aujourd'hui chose vaine et superflue; il nous suffira de dire que dans ses épanchements philosophiques Abélard était surtout amoureux de la forme humaine de Jésus-Christ; cette forme, cette nature humaine, il la faisait adorer à Héloïse, la femme de ses pensées, l'ombre de sa théologie. Les femmes par sentiment, par imagination, s'attachent surtout aux conditions extérieures de l'Etre; dans le Verbe fait chair, ce qu'elles comprennent surtout, c'est la beauté charnelle, c'est l'homme.

Que maître Pierre fut alors le précurseur de Descartes, de Leibnitz, de Fénelon chez lequel le cœur se montra

hérétique, si la tête fut orthodoxe, il n'y a pas de doute à cela ; mais, il n'en est pas moins triste de voir avec quel acharnement le clergé du XII^e siècle se ria sur cet homme, dont il reconnaissait, malgré lui, les intentions pures et la supériorité morale.

Le caractère du christianisme, aux yeux des ascètes, c'est la raison abîmée en Dieu ; le mystère est si naturel à la foi du chrétien qu'il ne cherche point à approfondir ; il se soumet. Abélard venait établir l'édifice religieux de ses croyances sur la base du raisonnement, base humaine, aux yeux de l'Eglise, base ruineuse. Les moyens dont il se servait pour appuyer sa doctrine étaient aussi suspects que la doctrine même. Abélard était éloquent ; nul orateur de son temps ne pouvait lui tenir tête, mais était-ce dans des talents naturels, dans des ornements empruntés à l'antiquité païenne, que la doctrine révélée devait chercher des moyens de séduction. L'attrait tout humain que rencontraient les nouveautés d'Abélard, rendait la condamnation nécessaire. L'Eglise ne pouvait souffrir qu'on habillât ses dogmes avec les oripeaux et les brillants de cette courtoisane qu'on nomme la Raison.

Abélard n'était point une hérésie ; mais c'était une impulsion. Quoique l'on trouve dans ses livres plus d'une proposition téméraire, nous sommes encore à nous demander sur quel point précis de doctrine cet homme s'est séparé de la tradition de l'Eglise. Ce que le concile de Soissons a voulu frapper dans Abélard, ce n'est pas tant une *erreur* qu'une tendance. Par la nature de son enseignement, il donnait aux mystères un goût nouveau ; il initiait des masses d'étudiants à sa méthode ; il versait sur les populations émerveillées cette lumière qui vient encore moins de l'esprit que du cœur.

Or, il faut bien le dire, dans tous les temps, les castes sacerdotales ne voient point d'un œil favorable la lumière se répandre. Elles aiment le boisseau. Au XII^e siècle, la théologie était une science réservée, cachée dans les ténèbres du temple, dans le mystère des cloîtres. Cette science, Abélard l'avait transportée au grand jour des écoles. Il s'était même affranchi des entraves qui gênaient alors la liberté de l'enseignement. Ce fut sa perte.

L'orthodoxie voulut humilier la raison dans son plus éloquent défenseur au XII^e siècle. La doctrine de maître Pierre fut condamnée par le concile sans débat contradictoire, le livre brûlé en présence de tous, et l'auteur renfermé à perpétuité dans un nouveau couvent. « Jugé sans discussion, dit M. Charles de Rémusat, convaincu sans examen, on le força de jeter de sa propre main son livre dans les flammes. Il le regardait tristement brûler... » Quand on se représente ce triste tableau, on songe, malgré soi, à la vieille figure d'Abraham immolant son propre fils.

On éprouve, en retracant une telle histoire, ce serrement de cœur qui prend tous les hommes animés d'un sentiment de justice, quand ils voient la force broyant la pensée.

Téméraire et faible, Abélard fut abattu, comme un enfant, par ce coup de foudre ecclésiastique. Désormais sa vie ne fut plus qu'une plaie. Blessé dans son amour-propre, dans le travail de ses jours et de ses nuits, dans le fils de son intelligence, il mêla, par un mélancolique souvenir, les malheurs de sa jeunesse aux tristesses de sa condition présente. C'est le résultat de tous les événements douloureux, que de remuer chez l'homme les cendres du cœur.

Abélard avait eu deux maîtresses : Héloïse et la théolo-

gie. L'une lui attira le plus grand des affronts ; la seconde, en déchaînant contre lui la persécution, le réduisit à l'impuissance, à la misère, à la captivité. Malgré ces catastrophes, qui n'eût voulu être aimé par Héloïse et admiré de son siècle comme le fut Abélard ?

Deux hommes représentent les deux idées de leur temps : Abélard et saint Bernard, l'examen et l'autorité.

Tout ce qu'on peut imaginer d'austérités réunies sur un corps débile par une volonté de fer, voilà saint Bernard. D'homme, il avait cherché à se faire esprit. Il avait des yeux, mais il leur avait appris à ne pas voir ; des oreilles, mais il leur défendait d'entendre les bruits du monde ; des sens, mais il leur interdisait de sentir. En voyage, il avait marché tout un jour sur le bord d'un lac sans l'apercevoir. Le monde extérieur était roulé pour lui dans le linceul du Crucifié.

Cet homme était né pour être l'antagoniste d'Abélard et de ses doctrines.

Son cœur était aussi sec que son visage. Animé d'un zèle farouche, d'une violence froide et concentrée pour tout ce qui ressemblait à de l'examen, il ne pouvait souffrir dans l'ancien amant d'Héloïse cette indépendance d'arguments, cette mollesse de rhétorique et cette délicatesse de sentiments que laisse toujours dans le cœur de l'homme la trace d'une femme aimée.

Le feu de la persécution brillait à travers cette figure cave, rendue transparente par le jeûne et les veilles. Une sainte intolérance le consumait. Il couvait sous une apparence de mort les plus sombres défiances contre tout ce qui portait atteinte au principe d'autorité. De l'autorité, il n'en voulait pas pour lui-même, homme triste et nu, il en voulait pour l'Eglise. Ses passions, il les avait mâtées, comprimées, vaincues. Il n'en avait oublié qu'une, mais dominante et terrible, qui s'alimentait dans le silence de la ruine de toutes les autres : la haine.

Oui, Bernard haïssait tout ce qui ne pensait pas avec la tradition, dont il se croyait être l'organe vivant ; l'enfer n'était pas seulement dans ses croyances, il était encore dans sa nature ; cet homme avait besoin de damner quelqu'un ou quelque chose. « Vous remplissez les devoirs pénibles et difficiles, qui sont de jeûner, de veiller, de souffrir, écrivait un jour Pierre à Bernard, et vous ne pouvez supporter le devoir facile qui est d'aimer. »

Aimer, ce mot profane n'était pas fait pour les oreilles, ni pour le cœur d'un tel ascète ; il n'aimait pas même Dieu, il le craignait.

Cet homme devint l'ennemi déclaré d'Abélard, ennemi puissant. Par esprit, par tempérament, par devoir, cet homme se croyait obligé de faire la police des cours, des écoles, des sanctuaires. Il était l'espion de Dieu sur la terre.

Un sûr instinct lui disait que maître Pierre était une lumière capable de mettre le feu à l'Eglise : de preuves, il n'en avait aucunes ; de témoignages contre lui et contre ses doctrines, aucun ; mais les hommes de la nature de saint Bernard devinrent un homme *au flair*, à l'imperceptible mouvement de ses idées les plus secrètes. Il avait reconnu dans la direction qu'Abélard imprimait à la science de Dieu une direction dangereuse par sa nouveauté. Sous l'habit de la foi, il avait pressenti la raison humaine. Et Bernard ne se trompait pas.

Reportons l'antagonisme de ces deux hommes aux formes de l'antiquité. Abélard trouvant Prométhée, toujours

lié au roc, toujours saignant, toujours dévoré au foie par le bec du vautour, s'était attendri, comme Vulcain, sur le sort de cet *ami des pauvres mortels*; il avait cherché, par une piété nouvelle, à desserrer ses liens. Alors Bernard d'accourir, d'apporter au secours de Jupiter des arguments anciens, mais péremptoires, de nouer plus étroitement la chaîne et d'appuyer sur les clous. Il ne fallait pas que le géant soufflât; le saint avait deviné que du jour où ce géant pourrait agir, parler, vivre enfin, il ébranlerait le monde. Alors la prophétie s'accomplirait; alors Jupiter, c'est-à-dire l'autorité en matière religieuse, serait détrôné.

Pierre et Bernard représentaient dès lors dans l'Eglise gallicane deux partis; Bernard était à la tête du clergé gouvernemental; Pierre ralliait à sa cause la jeunesse des écoles, le clergé libéral, encore moins nombreux dans ce temps-là qu'aujourd'hui. C'était Pierre qui devait succomber. La fin de sa vie fut abrégée à l'éponge de fiel. Il s'éteignit dans le silence, dans la disgrâce et dans les larmes, martyr de la liberté de discussion et de la liberté d'enseignement.

Cependant, Héloïse ne cesse de refouler dans la solitude un cœur qui ne veut pas mourir. Son Dieu à elle, c'est Abélard. Jamais l'idolâtrie des sentiments ne survécut plus entière à la chaste observance des devoirs monastiques. Elle répand sa douleur dans des lettres admirables. Le latin, cette langue morte, se rani me sous le feu de sa passion. Le temps n'apporte pour elle aucun soulagement à la maladie de l'absence. Tout ce que l'ombre des cloîtres, tout ce que le silence des exercices religieux, tout ce que l'âge peut verser d'oubli et d'apaisement sur un cœur qu'agite l'amour, ne parvient point à endormir celui d'Héloïse. Il semble au contraire que ses désirs s'irritent par la continence. Comme saint Jérôme qui se roulait sur un lit d'épines, elle s'enveloppe dans les austérités du cloître, mais sans calmer des aspirations dont l'ardeur survit à l'amortissement de la chair.

Cependant le zèle de saint Bernard rôdait toujours autour de la pensée de Pierre, *querens quem devoret*. « A voir tant d'efforts empreints de tant de haine, de ressentiment

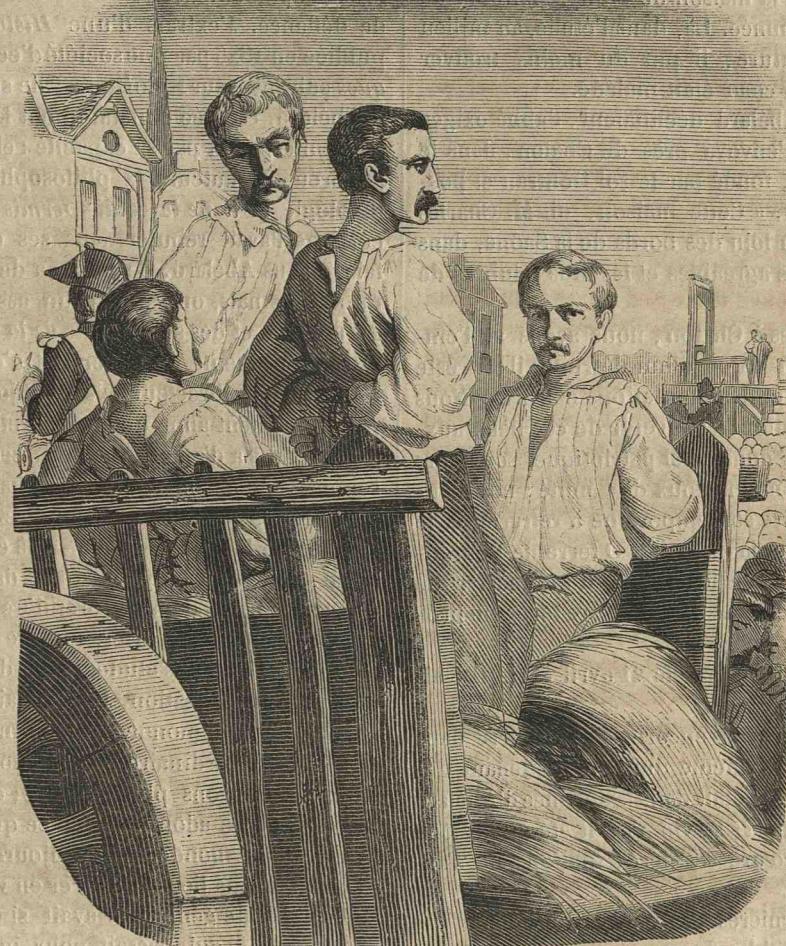
et d'orgueil, dit M. Charles de Rémusat dont le témoignage ne sera pas suspect, on se dit qu'il est heureux pour saint Bernard d'avoir été un saint. Quiconque penserait et agirait ainsi pour un intérêt quelconque de ce monde, même pour celui d'une politique équitable et légitime, serait accusé de méchanceté dans la tyrannie. » — Ce saint Bernard, c'est pourtant l'esprit de l'Eglise.

Abélard se sépara du principe sur lequel reposait toute la foi catholique; il voulut relever l'intelligence humaine prosternée devant les dogmes et les mystères; il se déclara contre cette soumission muette qui admet sans comprendre; il voulut appeler la raison au secours de croyances qui se refusaient, avant lui, à l'examen; au fond, Abélard avait tort; sa tentative était illogique, mais il fallait passer par cette transition, par cette alliance impossible de la raison et de la foi, avant d'arriver à la séparation radicale de la religion et de la philosophie.

La grande préoccupation d'Abélard, c'était la Trinité; sur ce point de doctrine toutes les critiques se donnerent rendez-vous contre lui. Il est probable, quoique l'idée ne soit pas très nettement formulée dans ses livres, que maître Pierre, avec d'autres novateurs, plus ou moins hérétiques, envisageait ainsi la succession des personnes divines: Dieu le Père, la création; Dieu le Fils, l'humanité; Dieu le Saint-Esprit, la dernière transformation de l'amour sur la terre.

Héloïse, abbesse à vingt-neuf ans du Paraclet, témoigne dans ses lettres que, de concert avec Abélard dont elle suivait toutes les inspirations, elle attendait un Consolateur pour l'humanité. L'Esprit saint, suivant les caractères que lui attribue le Nouveau-Testament, est l'esprit des temps modernes, il inspire les ignorants, il fait parler les simples, il enseigne dans le silence, et apprend à tout deviner par le cœur.

Cependant Abélard s'était aigri dans la souffrance. Cet homme apparaît au XII^e siècle comme une première incarnation de J.-J. Rousseau, tant il y a de ressemblance dans leurs malheurs, dans la confession publique de leurs fautes,



LES SERGENTS DE LA ROCHELLE.

dans le ton sentimental et raisonnable de leur esprit pénétrant, dans la faiblesse de leur caractère et la témérité de leurs points de vue. En voyant s'assombrir peu à peu ces deux existences si éclairées à leur aurore, en voyant s'éloigner la petite maison de la Cité, comme s'éloignent les Charmettes dans le souvenir de Jean-Jacques, on éprouve je ne sais quel mélancolique serrrement de cœur, surtout quand on considère en même temps l'injustice des hommes. Abélard, nature faible et confiante, était devenu ombrageux dans la persécution. Comme Jean-Jacques, comme tous les hommes que tourmenta la police de l'Église ou des gouvernements, il avait fini par s'inquiéter du bruit des feuilles.

Abélard s'était retiré à la maison de Cluny, non loin de Mâcon, une abbaye renommée. Là, dans l'étude, au milieu d'une belle et riche nature, il put du moins trouver quelque repos ; mais son cœur était malade.

Comme les forces d'Abélard déclinaient, l'abbé exigea qu'il changeât d'air, et l'envoya près de Chalon, dans le prieuré de Saint-Marcel, fondé par le roi Gontran et possédé par l'ordre de Cluny. « Cette maison, dit M. Charles de Rémusat, s'élevait, non loin des bords de la Saône, dans une des situations les plus agréables et les plus salubres de la Bourgogne. »

Dans un de nos voyages à Chalon, nous avons vu l'emplacement de cette maison aujourd'hui détruite ; il est resté l'église, quelques ruines et des plantations d'arbres. Nous n'évoquons pas sans émotion le souvenir de ces lieux auxquels se rattachent pour nous de si patriotiques souvenirs mêlés aux souvenirs non moins doux de l'amitié ; nous aurions une page de l'histoire contemporaine à retracer, si le cœur ici ne faisait trembler la main (1). O terre de Bourgogne, tu étais digne de recevoir les restes d'un martyr de l'intolérance religieuse, terre de liberté, terre forte qui produis des convictions à ton image !

Abélard mourut à Saint-Marcel, le 21 avril 1142. Il était âgé de soixante-trois ans.

Au dernier siècle, on voyait encore son sépulcre dans l'église de Saint-Marcel, le même qui est maintenant déposé au Père-Lachaise (2). Il était dans la destinée d'Abélard d'errer encore après sa mort ; sa vie n'avait été qu'un long voyage de l'esprit et du cœur ; ses pérégrinations ne s'arrêtèrent pas au tombeau.

On ne sait rien des dernières années d'Héloïse.

Par les tendresses ineffables de son cœur, par l'élévation de son génie, cette femme incomparable qui mettait l'amour au-dessus du mariage, Héloïse a été une protestation vivante contre son siècle, contre les liens d'une société qui, contrariant chez elle et chez son amant la nature, faisait d'une passion sainte, légitime, une passion coupable.

(1) C'était le dimanche qui précédait les élections ; c'était, si je me souviens bien, le jour de Pâques : je ne vis pas sans attendrissement l'enthousiasme de ces campagnes démocratiques, qui semblaient saluer dans la résurrection du Christ la glorieuse transformation de nos destinées sociales.

(2) Pendant la Révolution française, l'abbaye de Saint-Marcel fut visitée par la colère du peuple, qui dévasta l'église et le cimetière ; mais le tombeau d'Abélard fut respecté. Ce monument funèbre, échappé à la main des destructeurs, demeura pendant quelque temps dans une cour de ferme derrière un tas de fumier. C'est là que M. Boyset de Chalon, médecin, grand-père de notre collègue de Saône-et-Loire, ayant rencontré ce tombeau, l'acheta et l'envoya au musée des Augustins (aujourd'hui l'École des Beaux-Arts), d'où il fut plus tard transporté au cimetière de l'Est.

L'influence qu'elle exerça sur Abélard fut souveraine ; cette esclave soumise inspira son maître ; elle ouvrit dans le cœur du philosophe des sources vives qu'il ne soupçonnait pas lui-même. Elle ne fut pas étrangère à ces erreurs fécondes qui tracerent l'impulsion des temps modernes. Il fallait Héloïse à Abélard pour lui découvrir ce grand mystère de la régénération sociale : la liberté par l'amour.

Un dernier mot sur les deux grandes figures auxquelles se rattache pour nous le mouvement religieux et social du XII^e siècle. Il est bon qu'on sache l'opinion des orthodoxes sur Abélard et sur Héloïse. Le parti clérical n'a point encore pardonné à leurs malheurs, à leur repentir, à leur douloureuse expiation. Ils sont demeurés, l'un et l'autre, un objet de défiance. J'extrais d'une *Histoire de l'Église gallicane*, publiée en 1826 par une société d'ecclésiastiques, les *remarques* suivantes sur Héloïse : « Elle survécut plus de vingt ans à Abélard, estimée constamment la merveille de son siècle par son esprit et par sa capacité : elle savait le latin, le grec, l'hébreu, les auteurs, la philosophie et beaucoup plus de théologie qu'il ne lui était permis d'en savoir. Nulle difficulté ne l'avait rebutée dans ses études, parce qu'elle les faisait sous Abélard. Ce qu'on a de ses lettres justifie sa réputation ; mais, on y voyait un assortiment bien singulier du langage et des sentiments de la tendresse avec le langage et les sentiments de la vertu. Qu'elle consultât Abélard en maître ou en directeur, c'est toujours un mari et un mari passionnément aimé qu'elle entretient. »

Ce qu'il y a d'amertume sous ces lignes, on le devine aisément, quand on connaît les habitudes doucereusement perfides des écrivains à robe noire.

Qu'il y a loin de ce jugement à celui que Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, adressait dans une lettre à Héloïse : « J'étais encore dans la première adolescence, lui dit-il, lorsque j'entendais parler, non de votre piété, mais de votre application à des études, qui, dès lors, vous préparaient une grande réputation. J'apprenais qu'il y avait une fille engagée dans le monde, qui en méprisait les amusements et les plaisirs ordinaires, par la noble passion qui l'attachait à des occupations plus relevées ; et quoique vous ne vous fussiez encore adonnée qu'à ce qu'on appelle la science et la sagesse du monde, il est toujours vrai que vous n'en donnez pas moins lieu d'admirer en vous une supériorité d'inclination et de génie qui avait si peu d'exemples. Animée d'un courage qui passait pour incompatible avec le goût badin et l'éducation molle de votre sexe, et qu'à peine l'on trouvait dans le nôtre, vous n'avez pas seulement surpassé toutes les femmes par votre érudition, vous avez presque plus fait que tous les hommes. Mais, quand il a plu au Seigneur de vous discerner selon ses vues, et de vous appeler par sa grâce, de quel accroissement et de quelle perfection de connaissances ne vous a-t-il pas enrichie ? Ce n'a plus été qu'à méditer sur l'Évangile que vous avez fait usage de votre raison ; qu'en approfondissant saint Paul que vous avez étudié la nature. Jésus-Christ est devenu votre Platon et le cloître votre académie... ce que je ne dis pas pour vous flatter, mais pour vous affirmer dans la possession du plus excellent de tous les biens. »

Ce Pierre-le-Vénérable, ami d'Abélard et d'Héloïse, dont il console les peines, est, dans ces siècles d'intolérance et de barbarie, une des plus belles créations de l'histoire.

Héloïse, industrieuse dans sa douleur, trouva le moyen d'attirer le corps d'Abélard au Paraclet. En les réunissant

sur la terre, l'amour ne rejoignait que des cendres ; mais sous ces cendres mortnelles couvait l'étincelle d'une passion qui devait se rallumer ailleurs.

Comme Georges Sand, Héloïse fut une de ces femmes supérieures dont les aventures, les talents et les lumières emplissent tout un siècle. L'admiration qu'on leur donne est mêlée d'un sentiment plus doux.

Abélard n'a point à se plaindre de l'intolérance ni des sévérités de la justice à son égard : il ne fut point brûlé.

Si les doctrines seules durent alors passer par les flammes, si la vie de l'homme fut épargnée, il ne faut pas du reste en faire hommage à la clémence de saint Bernard, ni à la tolérance religieuse du XII^e siècle. Ce qui le sauva du bûcher, ce fut la confiance de l'Église dans son autorité immuable. Elle regardait alors son pouvoir sur les consciences comme si solidement établi que, tout en veillant sur sa sûreté par un examen et une condamnation des doctrines qui lui semblaient coupables, elle ne mettait pas encore dans ses jugements cette inexorabilité qui naît de la peur. Tout-à-l'heure, quand sa domination morale sera ébranlée, quand des nouveautés dangereuses s'agiteront sous les habits mêmes de la foi, oh ! alors nous verrons l'Église catholique diriger le bras séculier sur les hérétiques, sur ceux qui troubleront la tranquille jouissance des priviléges religieux.

Abélard est un des premiers saints de cette Église dissidente où l'on adore en esprit et en vérité ; où la raison, créature de Dieu, est remise en possession de ses droits ; où la liberté de conscience s'abrite derrière la liberté de discussion ; où, tandis que l'orthodoxie s'arrête à la chute, au péché originel, le sentiment religieux s'attache à la rédemption humaine et sociale.

Au développement de toute liberté religieuse est lié le développement d'une liberté politique. C'est au moment où la raison s'agitait dans ses liens, c'est au règne de Louis-le-Gros, que se rapporte l'émancipation des communes, berceau de la classe moyenne.

Les mauvais traitements et les violences que les seigneurs féodaux exerçaient envers les bourgeois des villes donnèrent lieu à l'établissement des communes. On nommait ainsi des associations bourgeois dont les membres étaient obligés de se secourir mutuellement contre ceux qui entreprendraient de les opprimer. Au besoin, ils prenaient les armes pour la défense de leur liberté et de leurs droits. Ces associations existaient avant Louis-le-Gros. Ce prince, voyant que l'autorité royale était fort avilie sous le règne de Philippe I^{er}, son père, et voulant mettre un frein aux révoltes et aux violences des seigneurs particuliers, donna permission à plusieurs villes d'établir des communes.

On voit que si, suivant l'usage, le roi régnant imprima son nom à l'affranchissement des communes, la royauté fut tout-à-fait étrangère à cette création ; elle n'eut que la peine de la consentir. C'est le mouvement même de la population qui apportait les classes inférieures à la lumière, au bien-être et à la liberté.

Ces communes avaient des droits et des obligations. En vertu des liens moraux que l'intérêt commun faisait contracter, les habitants d'une même ville composaient un corps qui avait une juridiction, des échevins, un maire, un tribunal, un sceau, une cloche, un beffroi. Les communes étaient obligées d'aller à la guerre quand le roi l'ordonnait ; et alors les citoyens, avec le curé et la bannière de l'église

en tête, se rendaient à l'armée. Ces associations, en mettant les armes à la main des bourgeois et des artisans, ébauchèrent au XII^e siècle la puissance du tiers-état, qui, en 1789, fera la révolution française.

On voit se dessiner dans la création des communes cette alliance de la classe moyenne et de la royauté, dont Louis XI sera l'expression vivante, alliance sans laquelle la bourgeoisie n'aurait jamais pu se débarrasser de la noblesse. Ces deux puissances nouvelles, la classe moyenne et la royauté, s'unirent en haine de l'ennemi commun ; l'une et l'autre éprouvaient le besoin de se défendre contre la féodalité ; l'une et l'autre se sentaient faibles et réclamaient du secours.

La cité romaine, en se transformant dans la société nouvelle, fournit à coup sûr l'élément de ces libertés municipales, qui contiennent le germe de toutes les autres libertés.

Ce que l'antiquité ne pouvait transmettre, ce qui est un fait exclusivement propre à notre histoire, c'est le développement de l'industrie auquel se trouve lié, dans les villes, le développement des droits politiques. A Rome et dans toutes les sociétés anciennes, l'organisation du travail par la main des esclaves s'opposait à la formation d'une classe intermédiaire, dont les intérêts, combinés avec les progrès du commerce et de la prospérité nationale, pussent devenir, dans la suite des temps, une des forces réelles de l'État.

Dans nos campagnes, où le travail était demeuré asservi, le progrès fut plus lent ; mais, hâtons-nous de le dire, il n'en fut pas moins réel que dans les villes. Tant que les libertés nationales ne s'appuient que sur l'industrie et le commerce, elles reposent sur des bases étroites et chancelantes. Pour que ces libertés soient solides, il faut qu'elles s'enracinent au sol. C'est au développement du travail et des intérêts agricoles que s'associe désormais le progrès de nos institutions démocratiques.

L'industrie et le commerce, deux forces humaines auxquelles le mouvement catholique fut tout-à-fait étranger, contribuèrent plus qu'on ne le croit généralement à séparer la société civile de la société religieuse. Rendons pourtant justice aux doctrines de l'Église qui, par une tradition constante, s'opposa, dans ces temps de barbarie, au fléau de l'usure. Le concile d'Auch, tenu en 1308, avertit les curés de maintenir la décretale du Sexte qui condamne les usuriers. Il définit l'usure : *tout ce qu'on reçoit dans le prêt au-delà du capital.*

XIV.

PROGRÈS DE LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE.

LES TEMPLIERS. — JACQUES DE MOLAY.

Un ordre militaire s'était établi à Jérusalem l'an 1118. Beaudoin II, roi de Jérusalem, logea ces religieux près du temple de Salomon, d'où leur vint le nom de Templiers. Cet ordre s'accrut en peu de temps et acquit des biens immenses dans toute la chrétienté où il se répandit. Guillaume de Tyr dit que les chevaliers du Temple étaient comparables aux rois par les richesses.

Ces grandes richesses éveillèrent les convoitises des souverains et des papes. Est-ce au désir d'envahir les biens des Templiers qu'il faut rapporter les premières attaques contre l'ordre et les calomnies dont on se servit pour le détruire. L'histoire n'a guère donné que ce motif à la conduite du pape et de Philippe-le-Bel envers les Templiers. L'Église n'était point alors insensible, il faut le reconnaître, à la possession des biens temporels, et le pouvoir monarchique ne lui cédait point en avidité; mais, même dans un siècle de barbarie, ces convoitises n'auraient point osé se produire, si le double principe d'autorité n'avait trouvé le moyen de les appuyer sur des griefs sérieux. Ce sont ces griefs que l'on ignore.

Le dernier siècle s'est pris d'enthousiasme et de piété pour la mémoire des Templiers. L'école de Voltaire était ravie d'embaumer dans les honneurs du martyre tous les hommes sur lesquels l'Église avait déchaîné les fureurs du bras séculier. Nous rendons hommage à un tel sentiment de justice et de réparation historique; mais, encore, faut-il que ce sentiment soit éclairé. Or, jusqu'ici, nous ne craignons pas de le dire, la lumière manque.

Les mœurs des Templiers ont été l'objet des plus graves accusations. Il est clair que des religieux, dont la vie se passait au milieu des camps, devaient mêler aux pratiques de leur ordre toutes sortes de brigandage et de gaillardise. On connaît l'ancien proverbe : *Boire comme un Templier*. Mais, cette dépravation de mœurs, inséparable du métier des armes, l'Église l'avait respectueusement couverte de son silence et même de son estime, tant que les Templiers se bornèrent à défendre les intérêts des chrétiens contre les infidèles.

A supposer d'ailleurs la conduite des Templiers aussi peu régulière qu'on veut bien le dire, ce désordre ne serait pas leur fait; mais celui des institutions que l'Église et la cour de Rome avaient approuvées. Par son alliance au principe d'autorité, l'Église s'était condamnée à se servir elle-même de la force. La création des ordres militaires fut une des conséquences de ce pacte.

L'existence de prêtres-soldats n'est pas un fait nouveau dans l'histoire. A Rome, on ne séparait guère ces deux choses, la lance et l'autel; mais une alliance qui paraît naturelle dans un ordre de faits où l'existence civile, comme à Rome, est enveloppée par le culte, devient une alliance monstrueuse, quand la religion et la politique ne s'accordent pas. Or, l'Église avait eu beau faire, elle n'avait pu effacer le contraste qui subsiste entre ses doctrines et l'emploi de la force matérielle. Que les soldats-prêtres se crusent seuls le droit de sacrifier, avec des mains d'autant plus pures qu'elles étaient plus souillées de sang, cela était bon à Rome, vis-à-vis de divinités féroces. Mais, dans les sociétés chrétiennes, comment associer le caractère religieux à ce sauvage esprit de guerre, à ces mœurs relâchées et brutales, qui constituent le caractère du soldat? Tirer l'épée au nom de celui qui a dit : Remettez le glaive dans le fourreau!

L'institution des Templiers suivit dans ses progrès la marche de toutes les sociétés humaines. Les peuples font d'abord la guerre pour détruire, — Hercule; ils la font ensuite pour acquérir, — l'expédition des Argonautes.

En latin le même mot signifiait primitivement se battre et voler, *latrocinari*; la guerre n'est en effet qu'une main mise sur les biens de l'ennemi; il y a du brigand dans

l'organisation de tous les conquérants fameux. On ne doit donc pas s'étonner que les Templiers, dont le courage n'a été mis en doute par personne, aient attiré en leur possession des biens considérables.

Flatter la sainte épée, ce fut d'abord la tactique de l'Église et de l'État qui, voyant dans les Templiers des hommes de cœur, de braves soldats, espéraient s'aider de leurs services pour arriver à des fins politiques; mais bientôt cette épée devint si forte qu'elle fit peur au pape et aux rois. C'est alors qu'on résolut de la briser.

Ce qui nous reste à chercher, ce que les historiens n'ont pas dit, c'est la nature du mystère, jusqu'ici impénétrable, qui motiva la destruction de l'ordre. Il faut se mettre en présence des faits: anéantir une association à la fois religieuse et guerrière, qui s'appuyait sur ses richesses et sur son épée, n'était point alors une entreprise facile. Pour agir il faut que le pape et le roi de France, Philippe-le-Bel, aient reconnu qu'il y avait péril en la demeure, c'est-à-dire que les Templiers menaçaient par leurs doctrines, soit l'orthodoxie, soit la constitution politique de l'Etat.

Et d'abord, y avait-il un secret? Il est difficile d'en douter; la plupart des dépositions établissent, en effet, que sous le voile des pratiques communes aux autres sociétés religieuses, les Templiers couvraient un mystère qui n'appartenait qu'à leur ordre, voici comment s'exprime Raoul de Presles : « Quand j'étais à Laon, je me liai d'affection avec le prieur templier de cette ville, nommé frère Gervais de Beauvais. Je lui ai très souvent ouï dire, même en présence de plusieurs et cela plus de cent fois, quatre, cinq ou six ans, avant la prise des Templiers, que dans cet ordre il y avait un point si singulier et tellement secret qu'il aimeraient autant qu'on lui coupât la tête que de le révéler; que de plus, il y avait dans le chapitre général un autre point d'un secret si important que si par malheur son ami de Presles ou le roi même le voyait, les frères assemblés les tuerait sans remords. J'ai souvent aussi entendu dire au même frère Gervais qu'il avait un recueil des statuts de l'ordre, qu'il montrait aux étrangers; mais qu'il en avait un autre qu'il ne ferait pas voir pour tous les biens de la terre. »

Ainsi l'ordre du Temple était une société secrète.

La révélation du mystère des Templiers (puisque mystère il y a) aurait été amenée comme toujours par de faux frères. Deux chevaliers du Temple, condamnés à une prison perpétuelle, l'un pour hérésie, l'autre pour différents crimes, auraient déclaré le secret de l'ordre aux ministres du roi. C'est généralement des prisons que sort la voix des délateurs. L'attrait de la liberté agit en pareil cas sur les âmes basses pour tirer la révélation des complots qui existent, souvent même pour en supposer qui n'existent pas.

Le roi, chez lequel les richesses des Templiers éveillaient, depuis longtemps, des sentiments de jalousie et d'inquiétude, n'entrevit point, sans une secrète joie, un excellent prétexte pour leur arracher les biens qui faisaient leur force et pour rompre dans les mains de ces hérétiques une épée qui commençait à contrarier la sienne. Il est probable, en outre, que ce secret, sur lequel toutes les histoires gardent le silence, était de nature à éveiller dans le cœur du roi de noirs soupçons sur les intentions des Templiers. La découverte de ce complot contre la sûreté de l'Église ou de l'Etat demeura quelque temps cachée. Le roi en parla secrètement au pape. Il fallait en effet l'accord des

deux grands pouvoirs qui réglaient alors les destinées du monde, pour qu'on osât s'attaquer à un ordre aussi considérable que celui des Templiers. Le gouvernement de l'Eglise n'était pas, à ce qu'il paraît, moins menacé que le gouvernement du roi par la nature des révélations faites aux ministres de Philippe-le-Bel. Un historien fait dire au délateur que ce secret était « d'une telle importance, que le roi devait en tirer plus d'avantage que de la conquête d'un nouveau royaume. »

Les Templiers, ayant eu connaissance de l'accusation qu'on formait contre eux dans le silence, portèrent leurs plaintes au chef de l'Eglise. Ils réclamaient une enquête. Le roi crut, dit-on, l'irrésolution du pape. Il est probable qu'il craignait encore davantage une alliance des Templiers avec la cour de Rome. Il eût été, en effet, d'une habile politique pour l'Eglise d'appuyer ses prétentions et ses intérêts temporels sur une force organisée, comme l'était celle des chevaliers du Temple. Le roi devança ces éventualités par un acte d'énergie. Un tel coup d'Etat (car la mesure prise contre les Templiers avait alors ce caractère) fut, dit-on, conseillé à Philippe-le-Bel par son confesseur, frère Imbert, dominicain et inquisiteur de France. On assure que plusieurs Templiers, avertis des desseins du roi, se disposaient à enlever leurs biens et à s'évader de France, quand on les arrêta.

Si, comme on est autorisé à le croire, les Templiers avaient des statuts politiques, une direction, un but, il est curieux de se demander ce que leur intervention, jointe à la puissance de la cour de Rome ou aux entreprises des infidèles, aurait alors amené de changements dans les affaires de l'Europe.

Les circonstances de leur arrestation témoignent de la crainte qu'inspiraient au gouvernement d'alors les Templiers. Le roi fit porter à tous les baillis et sénéchaux du royaume des lettres secrètes, avec défense, sous peine de mort, de les ouvrir avant un jour marqué. Ces lettres contenaient l'ordre de se mettre en armes, de saisir tous les Templiers du district et de les transporter, sous sûre garde,

dans les forts. Les volontés du roi furent exécutées le 13 octobre 1307.

On arrêta même le grand-maître de l'ordre, qui était arrivé depuis peu de Poitiers, au Temple à Paris. C'était Jacques de Molay, gentilhomme de Besançon. Il revenait de Chypre, où il s'était distingué dans les guerres contre les infidèles.

Le roi s'empara aussitôt du Temple, dont la tour était fameuse. Il y prit son logement, y déposa son trésor avec les chartes, et fit saisir dans le royaume tous les biens des

Templiers, qu'il mit sous sa main.

Toute la question est de savoir si, en agissant ainsi, Philippe-le-Bel répondait à un complot par un complot.

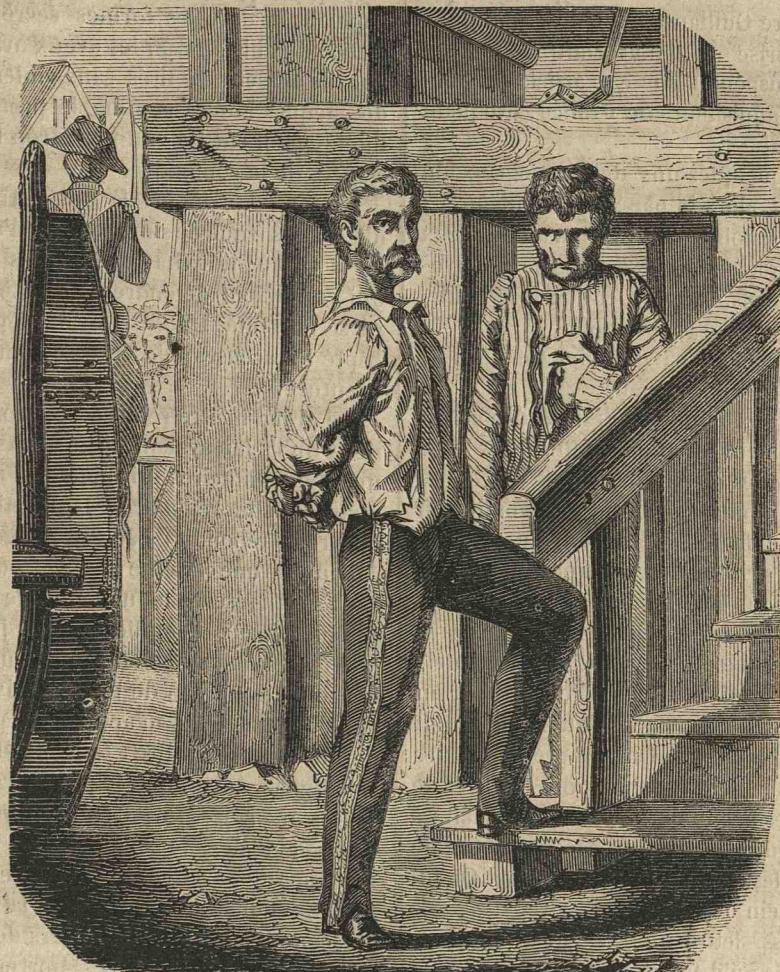
Que Philippe-le-Bel ait vu dans les biens des Templiers une proie à conquérir, sa conduite, l'empressement qu'il mit à s'établir en leur lieu et place, les actes arbitraires qui suivirent son coup d'Etat, tout le prouve surabondamment; mais, si grande que fut alors l'avarice des rois, il me semble difficile d'admettre qu'un homme faible (l'histoire nous a laissé cette idée du caractère de Philippe-le-Bel) se soit porté à ces excès, sans y avoir été provoqué par des craintes, qui prenaient leur source dans des révélations inquiétantes pour son autorité.

Nous ne suivrons pas la procédure ouverte contre les Templiers dans tous les détours obscurs et sinistres de

la justice au XII^e siècle.

Les informations n'amènèrent aucun résultat ou des résultats si vagues, qu'il semble que les deux parties évitaient la lumière. On accusait les Templiers de rénier Jésus-Christ à leur réception dans l'ordre, de s'abandonner entre eux aux libertés les plus infâmes, d'adorer une espèce d'idole qui avait une grande barbe, un regard terrible, quatre pieds et qui était alors à Montpellier, de se livrer à d'autres pratiques superstitieuses et sacriléges. Ces aveux avaient été arrachés par la crainte ou par des promesses.

L'inquisiteur, Guillaume de Paris, était toujours à la tête des informations : on sait quel groupe de sombres angoisses s'agitait alors sous ce mot d'apparence si légale et si



LE GÉNÉRAL BERTON.

inoffensive. Dès le début des procédures, plus de soixante Templiers avaient succombé.

Le pape intervint et arrêta tout. L'ordre des Templiers étant un corps religieux, et dépendant immédiatement du Saint-Siège, le roi n'aurait pas dû s'en constituer le juge, ni confisquer leurs biens et arrêter leurs personnes. Ce fut l'objet d'une lettre adressée par Clément V à Philippe-le-Bel. Rome, comme nous verrons tout à l'heure, ne tenait pas à sauver les Templiers, au contraire ; mais, elle tenait à établir la dualité de ses droits dans une affaire où le roi de France s'était empressé d'agir seul, pour recueillir tous les bénéfices de la destruction de l'ordre. Le pape marqua son mécontentement contre Guillaume de Paris, l'inquisiteur ; il traita cette entreprise d'attentat contre l'autorité du Saint-Siège ; puis il suspendit sur cet article les pouvoirs des prélates et des inquisiteurs de France, évoquant toute l'affaire à son tribunal.

Le roi céda. Il envoya quelques-uns des principaux du Temple à Poitiers où était alors le pape. Ces malheureux comparurent en plein consistoire. On évoqua contre eux les aveux que leur avait arrachés la persistance des interrogatoires, le silence des prisons, le tourment de la solitude. L'inquisiteur n'avait pas épargné la torture.

Le pape, satisfait d'avoir établi sa participation dans les conséquences du procès, leva la suspense qu'il avait fait signifier aux ordinaires et aux inquisiteurs de France. Il se réserva seulement le jugement du grand-maître.

Les histoires ecclésiastiques disent qu'à partir de ce jour le roi *mit sa réputation* à montrer le grand zèle dont il était animé pour les intérêts de la foi, en serrant de près les Templiers dans toutes les prisons du royaume.

Cependant les informations continuaient. Les Templiers étaient affaiblis par les veilles, par la question et par la captivité. Ils ne pouvaient presque plus se tenir debout. Quelques-uns, des principaux, qui devaient être conduits au pape, étaient dans un tel état de maladie, qu'ils ne purent souffrir le voyage, même à cheval. On comprend que des hommes, dans une semblable disposition du corps et de l'esprit, donnèrent tous les aveux qu'on leur demandait.

Le grand-maître de l'ordre, Jacques de Molay, fut tiré de prison et amené devant les commissaires du pape. On lui demanda s'il avait le dessein de défendre l'ordre. Il répondit : « Qu'il n'était pas aussi lettré qu'il conviendrait pour remplir cette charge ; mais qu'il ferait de son mieux, quelque difficile que lui semblât cette défense entre ses mains, étant prisonnier du pape et du roi, n'ayant rien, pas même quatre deniers, à employer pour établir des preuves, et n'usant, comme les autres chevaliers, que des choses qu'on leur fournissait. » Il concluait en demandant secours et conseil, n'ayant auprès de lui, pour l'aider de ses lumières, qu'un pauvre frère servant.

On lui répondit qu'il se souvint qu'en matière d'hérésie et d'infidélité, il fallait procéder simplement, sans avocats et sans l'éclat de la forme judiciaire.

Ceux qui attaquent chaque jour à la tribune ou ailleurs les formes de la justice en 93, devraient savoir une chose, c'est que la terreur politique a été alors un reflet de l'ancienne terreur religieuse.

Il fallait du moins que le grand-maître, en sa qualité de défenseur, eût connaissance de l'acte d'accusation. On lui exposa les faits en langue vulgaire. Quand on lui lut les dépositions et les aveux qu'il était censé avoir faits contre son

ordre, en présence de trois cardinaux commis par le pape, pour tenir la place de Sa Sainteté, il se signa deux fois, témoigna son étonnement et son indignation, puis se souvenant de sa profession militaire et cherchant d'une main vaillante la place de son épée : « Si les commissaires devant qui je parle étaient d'autres gens, je saurais bien répondre autrement. »

Cette parole se perdit sous les sombres voûtes. Les commissaires lui dirent : « Qu'ils n'étaient point personnes à recevoir des défis militaires. »

C'est ainsi que le grand-maître, en traitant de calomniateurs ceux qui prétendaient alléguer ses propres aveux, en appelait, malgré les formes secrètes de la procédure, à la justice de l'histoire. Si les aveux avaient été obtenus, si surtout ils eussent été tirés sans violence de la bouche même de Jacques Molay, comme le prétendent les écrivains catholiques, il eût été vraiment trop facile, dans cette circonstance, de le confondre.

L'appariteur renouvela une formalité qui trahissait plus d'hypocrisie que de sincère désir d'arriver à la connaissance de la vérité ; il invita, comme les jours précédents, ceux qui voudraient défendre l'ordre à comparaître. Personne ne se présenta. L'Église savait bien d'avance que nul (excepté les accusés) n'oserait se compromettre dans une telle aventure.

Le grand-maître remercia les commissaires ou juges du délai qu'ils lui avaient accordé. « C'était là, disait-il, dans un style militaire, lui mettre la bride sur le col. » Mais quand il fallut répondre à la question, s'il voulait défendre l'ordre, il répondit : « Je suis un gentilhomme sans lettres : j'ai ouï lire une certaine missive apostolique qui disait que le pape s'était réservé le jugement de ma personne et de celles des principaux Templiers ; ainsi je m'en tiens là. Je suis prêt à aller me sister en la présence du pape ; mais étant mortel et ayant peu de temps à vivre, je vous prie d'engager Sa Sainteté à m'appeler au plutôt : je n'ai d'ailleurs qu'un mot à lui dire : Je tâche d'honorer Jésus-Christ et son Eglise, autant que je puis. »

Des mémoires furent rédigés par les Templiers, répandus ça et là dans le royaume. Ils traitaient de mensonges les accusations faites contre eux et les aveux de leurs frères, réduits par la crainte ou la torture à se déclarer coupables. « L'ordre des chevaliers de la milice du Temple est pur et fort éloigné de ces horreurs qu'on lui reproche. Nous sommes tous en mesure de le défendre. Quant à ceux des Templiers qui, vaincus par les souffrances ou séduits par les promesses, ont déposé des mensonges contre eux-mêmes, ce sont ou des gens timides et lâches, à qui la crainte de la mort et l'épreuve des tourments ont arraché ces fausses dépositions qui ne peuvent tirer à conséquence, ni contre l'ordre, ni contre eux ; ou bien, ce sont des misérables, corrompus peut-être par argent ou par sollicitations, par promesses ou par menaces. Cela est si notoire, que nous avons droit de demander pour Dieu, qu'on nous fasse justice, qu'on nous délivre d'une longue et si cruelle oppression, et que dès à présent on nous admette aux sacrements de l'Eglise. »

C'est le moment de placer un mot sur la plus grave des accusations portées contre l'ordre du Temple ; nous voulons parler de ces abominations renouvelées de Sodome, auxquelles on ne cesse de faire allusion dans les procédures juridiques. Que des ordres religieux aient pratiqué ces vices

infâmes, nous ne savons ; mais, il est constant que l'ordre des Templiers, par la liberté dont il jouissait, n'étant ni cloîtré, ni soumis à toutes les convenances de la vie monastique, devait être plus exempt que tout autre de telles souillures. Il y avait sur le chemin de la Terre-Sainte et ailleurs assez de filles d'auberge, assez de femmes infidèles, pour épargner à ces soldats-prêtres des désordres contre nature, qui ne naissent, en général, que de la séquestration des sexes. On doit donc regarder comme invraisemblables les accusations, dénuées de preuves, à l'aide desquelles on perdit cet ordre si considérable par l'éclat de sa valeur et de ses richesses. Si le principal grief était supposé, que dire des autres ? Que dire de cette idole à barbe que les Templiers étaient censés adorer sous le voile des pratiques religieuses ?

Les principaux de l'ordre ne cessaient de s'offrir à prouver leur innocence. Il demandaient : « Que les apôtres de l'ordre fussent mis en prison, jusqu'à ce que la vérité ou la fausseté de leur témoignage fût connue ; que dans les interrogatoires des Templiers on n'admit pas de laïques, afin que leur présence n'intimidât pas les accusés, gens très accessibles aux influences de la peur. » Ce dernier trait peut sembler étrange ; rien qui soit pourtant plus conforme à ce que nous savons de la nature humaine. Nous avons vu jurement des *hommes d'actions*, qui ne baissaient pas la tête devant la mitraille, se troubler en présence des juges et montrer devant les formes de la justice une faiblesse, une hésitation, qui contrastait avec leur courage bien connu. Il faut distinguer le courage de la fermeté d'âme.

« Chose inconcevable, ajoutent les Templiers en faisant allusion à leurs frères qu'on avait séduits et corrompus, chose injuste, qu'on s'en rapporte plus à des faussaires gagnés à prix d'argent, qu'à ceux mêmes qui ont tant supporté de maux, et qui ont expiré dans les tourments avec la palme du martyre. »

On n'est martyr que d'une idée, d'une foi religieuse ou sociale : quelle était cette idée, cette foi, cette doctrine ? Plus je regarde à l'esprit général du XIII^e siècle, aux circonstances du procès, aux rapports des Templiers avec l'Orient, plus je demeure convaincu que le voile du Temple n'a pas été jusqu'ici déchiré. Cet ordre avait pris aux anciennes sociétés de l'Inde, de la Perse, de l'Égypte, le principe des initiations. Il y avait des statuts qu'on ne découvrait pas, un mystère qu'on taisait, un secret dont la possession, limitée aux principaux de l'ordre, était entourée de menaces sévères. De certaines circonstances du procès, de certains aveux, il résulte que les Templiers s'étaient appropriés en Orient une doctrine composée de débris de sabéisme.

L'Église n'avait pas alors à lutter seulement contre les hérésies, elle avait à résister aux antiques religions mortes, il est vrai, depuis plusieurs siècles, mais dont les fantômes la poursuivaient jusque sur le terrain de ses victoires.

C'est le sort de l'épée que de tomber sous la puissance des idées qu'elle combat. En poussant l'ordre du Temple vers la Palestine, l'Église crut faire un acte politique, un acte de conservation ; car la chrétienté était alors menacée par les armes des infidèles. Mais il arriva que cette milice religieuse, tout en gardant la croix et les pratiques extérieures, renonça, sous quelques rapports, à l'esprit des institutions catholiques. Elle se laissa gagner par les dieux de l'ancien monde dont elle exterminait les habitants.

Il y avait alors un groupe d'idées vagues, de connaissances confuses, de traditions mêlées et de réminiscences obscures qu'on enveloppait sous le terme ancien de cabale. Pour comprendre à quel point la cabale était odieuse à l'Église, il faut se dire que sous ce voile se réfugiait alors l'opposition religieuse, la pensée humaine. Des débris de cultes, des doctrines détachées de leur base, après le vaste écroulement du monde oriental, des pratiques bizarres survivant à des dieux disparus, tout cela n'était au fond ni bien solide, ni bien terrible ; mais, dans toutes ces ruines s'agait un esprit nouveau de liberté ; c'est de cet esprit que l'Église avait peur.

Les Templiers *cabalaient* ; là était un de leurs crimes aux yeux du pouvoir ecclésiastique. Je veux dire que, par leur affiliation aux anciens mystères, les chevaliers du Temple se rattachaient à une direction morale et religieuse qui n'était pas celle de l'Église romaine. Que l'usage des Templiers fut de marcher sur le crucifix à leur entrée dans l'ordre, nous ne le croyons pas, malgré les aveux arrachés, il est vrai, par la torture ; mais si le renoncement à Jésus-Christ ne revêtait pas ces formes positives et brutales, il est certain que par les tendances hétérodoxes de leur enseignement secret, par l'alliance du christianisme avec les anciennes religions de l'Orient, par leurs pratiques plus ou moins infectées de magisme, les chevaliers du Temple altéraient directement ou indirectement la cause qu'ils appuyaient de leur épée.

L'invasion de l'Occident par l'Orient est un des faits les plus importants du moyen-âge. Contre ce déluge de doctrines plus ou moins mystiques, plus ou moins matérialistes, l'Église se défendit à outrance. Que les Templiers rejetassent les infidèles dans l'intérieur de l'Asie, qu'ils rétablissent la liberté des communications avec la Terre-Sainte, qu'ils délivrassent le tombeau de Jésus-Christ, c'était bien ; l'Église favorisa de ce côté leurs entreprises et s'applaudit de leur zèle militaire ; mais l'Église voyait plus haut et plus loin que les conquêtes matérielles ; l'Église savait que les nations ne sont pas vaincues tant que leurs dieux sont debout. Ces dieux de l'Orient, elle les craignait plus encore que les armes des infidèles, et elle ne put jamais pardonner aux Templiers d'avoir fait alliance avec eux.

Voilà pour les doctrines religieuses ; voici pour les tendances politiques.

L'ordre du Temple paraît avoir été conçu sur les proportions de l'institut de Pythagore ; il impliquait le désintéressement des membres et leur sacrifice aux intérêts de la corporation ; leur influence occulte se répandit partout ; il est vrai que les lumières et les sciences n'y étaient point représentées comme dans les initiations qui se cachaient à l'ombre des temples égyptiens ; mais, si les chevaliers étaient pour la plupart des gentilshommes sans lettres qui s'occupaient plus à exercer leur main qu'à orner leur esprit, ils disposaient en revanche d'une force à peu près souveraine dans les âges barbares, celle des armes.

On conçoit que l'existence d'une si puissante organisation militaire, qui n'obéissait absolument ni au roi ni au Saint-Siège, fût pour ces deux autorités l'objet de défiances incessantes. Cette franc-maçonnerie armée, ayant des statuts à elle, soumise à une direction impénétrable, appuyée sur ses richesses et sur la terre, pouvait devenir un obstacle sérieux aux desseins de la cour de Rome et des monarchies

européennes. Il ne lui manquait en vérité qu'un grand maître, doué de quelque génie et d'une force d'âme assez commune pour imposer son influence à la société. Philippe-le-Bel craignit-il que Jacques de Molay ne fût cet homme ? Je serais tenté de le croire.

Cette association secrète présentait les avantages et les inconvénients de l'institut de Pythagore ; nous ne croyons pas même qu'elle eût jamais pu devenir un instrument de liberté ; mais, dans un temps où la pensée humaine étouffait sous le dogme, où la pression de l'Église était un obstacle au développement de la science, où le principe d'autorité avait supprimé le droit de discussion, l'ordre des chevaliers du Temple, en étendant une épée sur l'Orient et en donnant, dans ses rits secrets, asile aux dieux proscrits, affirmait à sa manière le réveil de l'esprit humain..

Il y aurait de l'ignorance à chercher dans ces âges reculés de notre histoire les éléments d'opposition qui existent maintenant en France ; il y aurait surtout de la naïveté à chercher cet esprit d'opposition sous les formes qui servent aujourd'hui à le manifester. Les libertés passent, comme tout le reste, par une série de formations successives. Quand on étudie l'embriogénie humaine, on éprouve une sorte de confusion à voir les enveloppes que le principe de notre être a traversées, avant d'arriver au terme de ses évolutions intra-utérines. Eh bien, il en est de même de toutes les créations de l'histoire et de l'humanité.

Dans les premières ébauches de nos libertés religieuses, dans les enveloppes grossières et superstitieuses sous lesquelles s'opérait alors le travail de la raison humaine, dans les langes vivants qui ont protégé la discussion et l'examen au moyen-âge, il est pénible pour notre orgueil de reconnaître le germe des développements qui ont amené plus tard la réforme, la renaissance, la philosophie et la révolution française.

Les sociétés secrètes sont, dans ces siècles d'autorité, les ténébreux laboratoires au sein desquels s'accomplit l'œuvre des transformations sociales, philosophiques et religieuses ; c'est au milieu des erreurs les plus déshonorantes souvent pour la raison humaine, au milieu des rêveries puériles et ridicules, au milieu des ruines de toutes les doctrines mortes, que se forme, dans l'ombre, le noyau toujours croissant des nouveautés qui finissent par dévorer la résistance du dogme.

Revenons au procès des Templiers. Voici le tableau que ces malheureux ne cessent de tracer de leurs souffrances, dans les mémoires adressés aux juges : « On nous a tous pris en France, jetés dans les fers à l'improviste, menés à la boucherie comme des brebis, tourmentés de manière que les uns sont morts, d'autres ont perdu la force et la santé pour toujours, d'autres enfin ont été contraints de déposer faussement contre l'ordre et contre eux-mêmes : on leur a enlevé ainsi jusqu'au plus précieux des biens, le libre-arbitre. » Ils concluaient en protestant de leur innocence.

Un concile provincial fut tenu à Paris en 1310 par l'archevêque de Sens, Philippe de Marigni. Il dura quinze jours. On y jugea les Templiers. Cinquante-neuf chevaliers de l'ordre furent brûlés à Paris dans la campagne derrière l'abbaye de Saint-Antoine. On avait commencé par dégrader les prêtres. Ensuite on déterra les ossements d'un certain Jean de Thur, Templier, et on les jeta au feu. La justice d'alors était si acharnée envers les hérétiques qu'elle les poursuivait même au delà du tombeau ; elle trouvait

encore à reprendre et à punir là où l'arrêt de la justice divine avait passé.

Tous, en mourant, rétractèrent les aveux que la violence des tourments, le jeûne, la solitude, les interminables instructions des commissaires leur avaient arrachés.

Il y eut un autre concile à Vienne sur le Rhône, auquel le roi de France assista, à droite du pape, sur un trône *un peu plus bas*. Le pape prit pour texte de son discours ces mélancoliques paroles de l'Écriture : « Les impies ne se relèveront point dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes. » Tout le monde adressa intérieurement cette sentence aux Templiers.

Voici le sort qu'on décida de réservier aux Templiers qui vivaient encore : « Ceux qui auront confessé leurs erreurs seront traités avec indulgence. Pour les impénitents et les relaps, on les *traitera à la rigueur*. Ceux qui, après la question même, auront persisté à nier qu'ils soient coupables, seront mis à part... » On se demande ce qu'il pouvait rester de ces malheureux *après la question même*, c'est-à-dire, après un système d'emprisonnement et d'angoisses qui faisait d'un homme accusé un lambeau sanglant.

Jacques Molay et trois autres principaux commandants de l'ordre avaient été réservés au jugement du pape. Clément V désigna des commissaires pour statuer sur leur sort. On entend assez ce que cela veut dire. Un échafaud fut dressé sur le parvis Notre-Dame, le lundi 18 mars 1314 ; montés sur les planches de ce théâtre d'ignominie, les quatre chefs de l'ordre entendirent alors prononcer à haute voix l'arrêt de la justice ; on les condamnait à une prison perpétuelle. La sentence prononcée, les juges croyaient tout fini, quand un des cardinaux qui assistaient à cette cérémonie étrange, s'étant mis à prêcher le peuple et à lui inspirer l'horreur des hérétiques, deux des Templiers réclamèrent. Étonnement, silence. Ils protestèrent à haute voix contre la confession qu'on leur attribuait. Devant ce peuple surpris, muet, qui ne comprenait pas encore, ils soutinrent avec fermeté qu'ils n'étaient point coupables. Les cardinaux interdits, furieux, les remettent entre les mains du prévôt de Paris, qui était présent, afin qu'il les *représentât le lendemain*.

Cependant, le roi, qui se trouvait dans son palais, eut connaissance de cet incident. Soit crainte des révélations qui pouvaient sortir de la bouche de ces malheureux, soit emportement d'une colère trompée dans ses desseins, sur le soir du même jour, il fit conduire les deux Templiers intraitables dans une petite île de la Seine, qui était entre le Jardin du roi et les ermites de Saint-Augustin. Ils y furent *brûlés aux flammes*.

Horreur ! non-seulement la justice alors frappe, mais à force de tourments, de menaces sinistres, elle veut encore avoir raison sur ceux qu'elle atteint.

Les deux Templiers, dont l'un était Jacques de Molay, soutinrent la rigueur de ce supplice en protestant jusqu'à la fin contre les aveux qu'on leur prêtait. Avec une constance et une fermeté qui surprinrent les assistants eux-mêmes, si peu initiés qu'ils fussent encore à la signification de tels événements, les deux principaux de l'ordre affirmèrent leur innocence jusqu'en face de la mort. Le grand-maître surtout se montra supérieur à tous les tourments. Cependant quelques amis, vrais ou faux, entouraient le bûcher ; ils sollicitent Jacques Molay de conserver ses jours ; ils le pressent de livrer à la justice des aveux qui, n'étant point libres,

n'engageaient guère sa conscience, ni l'honneur de l'ordre. Il secoue obstinément la tête. « Prêt à finir, dit-il, je n'ai plus besoin d'une vie qu'il me faudrait acheter par un mensonge. »

Jacques de Molay et son compagnon, le frère du dauphin d'Auvergne, moururent, enveloppant dans les flammes le secret de leur conscience et l'honneur d'un ordre qu'ils avaient illustré par leur courage.

Au pied de ce bûcher, là, dans la foule, se tenait triste, debout, terrible, enveloppé dans sa cape et dans son silence, le Florentin ennemi des papes et de la France papiste, l'homme revenu de l'enfer, Dante. Il avait suivi d'un œil alarmé les principales scènes de cet horrible procès. Aux tourments dont il avait été le témoin, à la question infligée devant lui à plusieurs reprises, son imagination frappée avait emprunté ce luxe de supplices qu'il déploya plus tard dans son enfer poétique. Il était là, lui, la vengeance ! lui, la postérité ! lui, la justice des siècles !

On rapporte que, sur le bûcher, Jacques de Molay, déjà envahi par les flammes, fut saisi de l'esprit prophétique : « Clément V, pontife de Rome, s'écrie-t-il d'une voix forte, je t'adjure à comparaître au tribunal de Dieu dans quarante jours, et toi, Philippe-le-Bel, roi de France, je t'attends au même tribunal, dans l'année. »

Ce qui est certain, c'est que l'événement justifia la prédiction. Le roi, âgé seulement de vingt-cinq ans, fut trouvé mort dans son lit, un jeudi, le 7 de septembre. De là, ce prince fut surnommé l'*Ajourné*. Clément V aussi mourut.

Ajourner au tribunal de Dieu, au tribunal de la justice sociale et de l'histoire, au tribunal des événements politiques, au tribunal des révolutions, tous les pouvoirs qui maltraitent la pensée et qui persécutent les lois, tous les hommes, dépositaires de la force, qui appellent le feu contre les doctrines de l'avenir, c'est l'éternelle inspiration des martyrs de la liberté; c'est leur force et leur joie dans le supplice; c'est leur supériorité sur les bourreaux, sur les crâtres et sur les rois.

La nuit qui suivit la mort du grand-maître et de son compagnon, on enleva le reste de leurs ossements, comme si c'eût été des reliques : ces ossements furent inhumés dans un lieu saint.

Touchante piété de la multitude qui, par un instinct surprenant dans ces âges d'ignorance, ayant compris que la liberté de conscience était violée dans la personne des Templiers, entoure leurs débris mortels de soins qui se cachent et de furtifs honneurs; car alors les actes de dévouement et de réhabilitation posthume cherchaient les ténèbres !

Cependant, les Templiers étaient persécutés à feu et à sang dans tout le royaume. On n'épargna rien pour déraciner une fondation qui avait tant de racines sur le sol. L'ordre fut détruit en France, en Espagne, en Angleterre, partout.

L'épée de la milice du Temple avait d'abord été recherchée par le pape et par les rois qui se la disputèrent; mais quand le pouvoir religieux et le pouvoir civil eurent reconnu que cette épée ne leur appartenait ni à l'un ni à l'autre; quand ils virent qu'elle travaillait pour elle-même, ils s'entendirent pour la briser. C'est l'histoire de toutes les épées qui se croient nécessaires et qui se trouvent prises entre deux intérêts rivaux.

La destruction de l'ordre des Templiers, dans les conditions où elle se fit, demeure un des monuments de la férocité des cours de justice au XIII^e siècle.

L'inquisition y mit la main, une main implacable. Ce que l'Église voulait tuer dans l'existence de cet ordre, c'était le principe des institutions secrètes; ce que le pouvoir séculier voulait abolir, c'était une société qui, par sa richesse, par ses statuts, par la force de sa hiérarchie indépendante de la hiérarchie civile et religieuse, en était venue à constituer un État dans l'État.

Sans rien forcer, on peut dire que les Templiers ont dévoué leur vie à l'indépendance telle qu'on pouvait la comprendre au XIII^e siècle. Dès l'origine, ils avaient été institués pour établir la première des libertés chez les peuples nouveaux, celle qui a immortalisé Hercule, Thésée, Oedipe, la liberté des communications par mer et par terre.



ARCOLE (1830).

En ouvrant à la chrétienté un chemin vers l'Orient, vers la Terre-Sainte, cette patrie de la foi, en protégeant, par les armes, la sécurité des pèlerins, en délivrant le tombeau de Celui qui avait délivré le monde, ils contribuèrent à étendre cette liberté de locomotion qui se lie chez les races à la conquête des libertés civiles et religieuses.

Dans leurs rapports avec l'Orient, ce berceau des connaissances humaines, ils s'initierent au principe des associations secrètes. Une idée très ancienne paraît avoir présidé à la fondation de l'ordre. Dans les antiques mystères, on trouve toujours l'humanité désignée sous la figure d'un temple. Ce temple s'élève séculairement sous la main des générations qui contribuent, l'une après l'autre, à le bâti. Les ouvriers de cette construction éternelle sont distribués par groupes, par séries. Ils travaillent hiérarchiquement à cet édifice vivant et impérissable, dont les pierres se renouvellent toujours. Pythagore, voulant donner une idée de l'ordre qui préside à la distribution des formes et de la matière sur le globe, avait coutume d'appeler Dieu le grand architecte de l'univers. L'humanité, fille de la création, est appelée à répéter dans ses œuvres cette puissance archéologique de l'idée universelle. Elle s'organise sur un principe d'unité ; elle se construit elle-même en quelque sorte ; elle s'élève en un temple majestueux, dont les proportions liées entre elles répondent, par la grandeur de l'art, aux proportions de Dieu dans la nature.

XV.

LES RÉFORMATEURS AVANT LA RÉFORME.

LES ALBIGEOIS. — LES VAUDOIS. — WICLIFFE. — JÉRÔME DE PRAGUE. — JEAN HUS.

« Lorsque j'étais étudiant en théologie à Erfurt, ma main tomba un jour dans la bibliothèque du monastère sur un livre des sermons de Jean Hus. Ayant lu sur ce livre les mots : *Sermons de Jean Hus*, je fus aussitôt enflammé du désir de connaître quelles hérésies il avait répandues. En parcourant ce livre échappé au feu et conservé dans une bibliothèque publique, je fus saisi de stupeur dans ma lecture, et rempli d'un étonnement difficile à décrire en recherchant pour quelle cause on avait brûlé un si grand homme, un docteur si grave et si habile à expliquer et à commenter les Écritures. Mais, le nom de Jean Hus était alors en exécration : je crus, si j'en parlais avec éloge, que le ciel tomberait sur moi et que le soleil voilerait sa lumière. Ayant donc fermé le livre, je m'éloignai le cœur triste, et je me disais en moi-même pour me consoler : « Peut-être a-t-il écrit ces choses avant de tomber dans l'hérésie. » J'ignorais encore ce qui s'était passé dans le concile de Constance ! »

Celui qui a écrit ces lignes est le grand réformateur qui devait venir après Jean Hus, Martin Luther.

Il y avait deux Églises : l'une qui avait pactisé avec César, l'autre qui était restée avec Jésus-Christ.

Conformer la religion aux ordonnances humaines ; ac-

commoder Dieu à la politique du monde ; se servir de la lettre comme d'un sauf-conduit, pour échapper à l'esprit, mettre la tradition au-dessus de la conscience et de l'Évangile ; c'est ce que l'Église dissidente reprochait à l'Église qui se disait orthodoxe.

Nous ne remonterons point à l'origine des hérésies. Il nous suffira de dire que ces hérésies étaient des partis dans l'Église. Ces partis exerçaient surtout leur critique et dirigeaient leurs attaques contre l'alliance du dogme et de la raison d'Etat.

La première hérésie qui ait fait couler beaucoup de sang sur la terre de France, est celle des Albigeois. Un mot suffit. Les Albigeois se séparaient de l'Église romaine par différents points de doctrine. Voici quelques-unes de leurs propositions. — I. Il ne faut point bâti d'église ; il faut plutôt détruire celles qui sont bâties, puisque la prière est aussi bonne dans une taverne ou une place publique, qu'au pied de l'autel. — II. Le pain bénit et consacré par les mains d'un prêtre ne diffère pas du pain bénit et consacré par des mains laïques. — III. L'aumône n'est point une bonne œuvre, parce que les chrétiens devant agir de manière à ce qu'il n'y ait parmi eux ni riches ni pauvres, on ne doit avoir ni les moyens de faire l'aumône, ni l'occasion de l'exercer.

Ils ajoutaient que l'Église romaine était une caverne de brigands : *Speluncam latronum esse*.

Les vaudois, ainsi nommés d'un certain Pierre Valdo, de Lyon, professaient, quoique plus modérés, les mêmes doctrines. Ils y ajoutaient un point essentiel, c'est qu'il n'y a aucune raison légitime d'ôter la vie à son semblable. Ils se déclaraient donc contre la peine de mort en matière criminelle.

Ces deux hérésies témoignaient d'un mouvement démocratique dans l'Église. La conséquence de toutes ces nouveautés était l'abolition des priviléges du clergé, la diffusion du sacerdoce. — Tout homme est prêtre ; tout chrétien a le droit de consacrer en mémoire de Jésus-Christ ; il n'y a d'autre culte que celui de la conscience.

Cette doctrine surprit et irrita les évêques. — Ce qui les révolta davantage, c'étaient les emportements des nouveaux hérétiques contre l'épiscopat et contre l'aristocratie du clergé. Ils disaient que saint Paul avait marqué fort exactement les qualités que devaient avoir les évêques et les prêtres qu'on ordonnait dans l'Église, et si ces qualités leur manquaient, que ce n'étaient ni des évêques, ni des prêtres, mais des loups ravisseurs, des hypocrites, des séducteurs, qui aimait à être salués dans les places et assis les premiers dans les festins ; qui voulaient qu'on les appelât maîtres contre le précepte de Jésus-Christ ; qui portaient des habits blancs et brillants, avec des anneaux d'or et des pierreries aux doigts ; ce que Jésus-Christ ne leur avait point ordonné. De ces reproches et de quantités d'autres, ils concluaient que bien loin d'avoir des évêques ni des prêtres dans ceux qu'on honorait d'un pareil titre, on n'avait que des pontifes et des ministres tels que les traîtres qui avaient livré Jésus-Christ.

Le plus grand ennemi de l'Église c'était l'Église. Nous apportons dans l'examen des faits un esprit dégagé de toute prévention, mais il nous faut bien reconnaître que le coupable n'est pas toujours celui qui se sépare de l'unité. C'est dans les abus du pouvoir religieux, dans l'attachement aux richesses, dans l'amour des dignités et des satisfactions

de la chair, dans la négligence des fonctions sacerdotales, dans l'oubli des principes chrétiens et des devoirs du ministère sacré, que les hérésies puisaient alors la matière et la force de leurs attaques. Si, cédant à la voix qui l'avertissait, l'Eglise romaine eût fait au XII^e siècle un retour et des réflexions salutaires sur elle-même ; si, reconnaissant qu'elle s'était écartée des préceptes et de l'esprit de l'Evangile, elle eût témoigné l'intention de revenir, par de sages réformes, à la simplicité de l'Eglise naissante, à la séparation de l'ordre religieux et de l'ordre civil, elle eût très certainement prévenu par ses actes les progrès de l'hérésie. Si au lieu de laisser aux dissidents l'avantage que leur donnaient les abus et les excès du pouvoir sacerdotal, le pape, abjurant pour lui-même et pour les autres des priviléges étrangers à l'esprit de son ministère, eût provoqué une révision utile, un renoncement au monde païen et aux œuvres de l'antechrist, la papauté n'eût point eu à souffrir Wicilfie, Jean Hus, Luther.

Le grand, le véritable hérétique, c'est ce Constantin qui, trouvant devant lui un ennemi intraitable, contre lequel ses prédécesseurs avaient épousé la rigueur des supplices, imagina de soumettre le spiritualisme chrétien, en l'enveloppant dans le manteau de sa puissance. Son système fut celui de tous les grands politiques et de tous les ambitieux, le système de Charlemagne et de Napoléon, absorber les résistances en les faisant entrer dans la participation à l'exercice de l'autorité. L'Eglise en consentant à se faire un instrument de règne, à servir des intérêts qu'elle avait jusque-là combattus, à couvrir des droits qu'elle avait niés, à s'assimiler des priviléges et des jouissances qu'elle avait condamnés *au feu éternel*, l'Eglise se préparait à elle-même, de la part des siens, une lutte, une protestation.

Cette protestation, les vaudois et les Albigeois la commencent dans le midi de la France. Supporter la discussion, l'Eglise ne le pouvait plus depuis qu'elle était doctrine d'Etat. Elle qui, militante, avait résisté à toutes les lumières de la sagesse antique, elle qui, pendant des siècles, avait défié Platon, Aristote, Sénèque, tous les maîtres de l'école païenne, la voilà maintenant qui tremble devant l'erreur et qui, pour un pauvre schisme, fait appel aux armes.

C'est la première page de notre histoire où l'on voie le glaive sévir, en matière de foi, sur des populations entières. — On n'avait pas encore éprouvé qu'il fallait des armées et tout l'appareil d'une guerre soutenue dans les formes pour maintenir l'autorité des dogmes catholiques. Terrible épreuve !

Le pape se mit lui-même à la tête de la croisade contre les Albigeois. Une indulgence plénière fut promise à tous ceux qui, par un *saint zèle*, prendraient les armes pour exterminer du pays ces *pestes publiques qui en voulaient tout ensemble aux corps et aux âmes*.

Nous n'achevons pas. Tout le monde connaît le sinistre dénouement de cet horrible drame. Des châteaux détruits, des villes incendiées, le tribunal de l'inquisition assis par la base sur des ruines fumantes, une sombre voie ouverte par le fer et par le feu à travers les gorges de montagnes, la trace de l'oiseau de proie marquée sur des rochers déserts, voilà ce que les écrivains ecclésiastiques appellent un *remède violent, mais nécessaire à l'erreur des Albigeois*.

Cette guerre de croyances n'abattit pas l'opposition religieuse ; car elle laissa debout les causes qui lui avaient

donné naissance. Les conséquences en furent déplorables. Le malheur de la compression, c'est d'appeler la compression ; les rigueurs provoquent des rigueurs nouvelles ; il faut, quand on a une première fois tiré le glaive, soutenir la force par la force,

Et laver dans le sang ses bras ensanglantés.

Pour encourager les fureurs du bras séculier contre les hérétiques, l'Eglise n'avait qu'un motif, qu'une excuse, c'est celle que les autorités païennes invoquaient contre les premiers chrétiens : il faut en finir avec les mauvaises doctrines. L'Eglise aurait dû savoir, par son exemple, que le glaive ne finit rien et que toutes les persécutions réunies contre elle, tous les obstacles de la force ne l'avaient point empêchée de changer la face du monde.

Appuyer Dieu sur la raison d'Etat, c'était recommencer la politique de l'ancienne Rome, cette politique aussi éloignée de l'Evangile que les peuples modernes le sont des peuples de l'antiquité.

Le tort de l'Eglise fut en effet de se laisser envahir par les influences de cette terre classique, dont les forces d'absorption gigantesques avaient déjà, une première fois, attiré le monde à l'unité romaine. Faire tenir l'univers, l'humanité, dans le tracé de la charrue que Romulus avait promenée autour de la Ville : tel était, nous l'avons vu, le rêve de l'ancienne catholicité latine. L'Eglise, en s'emparant des ruines de la vieille capitale du monde, fut saisie par les mêmes instincts, par les mêmes tendances, par les mêmes aspirations ; elle voulut absorber dans son mouvement le mouvement de la foi humaine.

L'Evangile disparut dans cette constitution, renouvelée de la constitution du monde païen. Les enfants de l'Eglise ne furent plus baptisés en Jésus-Christ, mais en Rome. Le droit de cité religieuse, conféré par l'Eglise romaine, remplaça l'ancien droit de cité politique. Le système des adoptions civiles, dont Rome avait le monopole, se transforma, entre les mains des papes, en un système d'adoptions spirituelles qui, liées à des bénéfices et à des dignités extérieures, devinrent autant d'éléments de la domination pontificale.

Cette domination avait été déjà, au XIII^e siècle, l'objet de vives attaques ; quelques esprits audacieux s'étaient dit : Dieu a parlé ; mais le droit d'interpréter la parole n'est pas le privilége d'un seul ; ce droit appartient à l'humanité.

On était en 1373, lorsque, dans un bourg de la Bohême, un enfant vint au monde, qu'on appela Jean Hus.

Sa jeunesse... passons ; nous n'avons que peu de détails intéressants. Jean Hus desservait en Bohême la chapelle de Bethléem. Un jeune Bohémien, au retour d'un voyage en Angleterre, rapporta d'Oxford les ouvrages de Wiclef ou Wicilfie. Jean les lut. Sa première émotion fut une pieuse épouvante devant cette liberté de penser qui ne lui était point encore familière. Il donna le conseil au jeune homme de brûler ces livres ou de les jeter dans la Moldau.

Il faut avoir passé par les crises morales et religieuses pour comprendre ce sentiment de terreur, ce trouble de l'âme, que verse dans les consciences élevées par les mains de l'orthodoxie la première lecture des ouvrages où l'autorité se trouve soumise à l'examen. On craint, on repousse cette lumière inquiétante pour le repos de la foi ; mais on a

beau faire, elle laisse sur l'esprit une impression de clarté qui ne s'efface plus.

Faire une révolution religieuse, Hus n'y songeait pas; il eût alors repoussé comme une tentation de l'esprit l'idée de renouveler les croyances de son siècle. Ce qui l'inclina sur la pente de l'hérésie, ce fut l'indignation d'une âme honnête à la vue des scandales et de la corruption de l'Église. La tendance de notre esprit nous porte à remonter des vices d'une institution aux abus et aux excès mêmes du principe. Hus suivit cette marche.

Dans ses sermons, il s'étudia d'abord à dépouiller le christianisme des ornements étrangers sous lesquels l'Église romaine l'avait travesti; il s'efforça de restituer à sa parole, à la morale, au dogme, cette simplicité des premiers temps qui avait gagné le monde à la foi des *douze pécheurs d'hommes*; il rajeunit si bien dans l'étude et l'esprit de l'Évangile l'enseignement des vérités religieuses dont la chaire retentissait depuis tant de siècles, qu'en Bohême il sembla que cette doctrine, toute nouvelle par son ancieneté, apparut pour la première fois sur la terre.

Il y avait dans les premières idées de Jean Hus quelque chose de plus désagréable à l'Église que l'hérésie même; il voulait qu'on ramenât le clergé à la discipline et aux bonnes mœurs, soit en le privant de toute intervention dans les affaires temporelles, soit en le dépouillant des biens dont il ferait un mauvais usage.—Jugez du scandale!

Des luttes qu'un esprit, placé dans des conditions si graves, eut à soutenir contre lui-même, des hésitations et des souffrances de son esprit, des déchirements de sa conscience, que dire à ceux qui n'auraient point traversé de telles épreuves? Quant à ceux qui les ont subies ces épreuves, il n'est pas besoin de les leur retracer: ils savent ce qu'il y a d'amertume dans la lie agitée de ce calice.

Un jour, en lisant la Bible, il tomba sur ce verset d'Ézéchiel: « Lorsque j'eus percé la muraille, il parut une porte; alors le Seigneur me dit: Entrez et voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu. » Hus ferma le livre. Après un silence durant lequel son esprit frappé s'adressait intérieurement les paroles bibliques: « Moi aussi, s'écrie-t-il, Dieu m'a suscité pour *percer la muraille*, afin qu'on découvrit la multitude des abominations du lieu saint. Il a plu au Seigneur de me faire sortir de l'endroit où j'étais, comme un tison arraché du feu. Esclave malheureux de mes passions, il a fallu que, comme Lot, Dieu m'ait tiré de l'embrasement de Sodome, et j'ai obéi à la voix qui me disait: *Percez la muraille!*... Je vis ensuite une porte, et cette porte était l'Écriture sainte, à travers laquelle je contemplai à découvert les abominations des prêtres et des moines, représentées sous divers emblèmes. Jamais les Juifs et les païens n'ont commis de si horribles péchés en présence du Christ, que ces mauvais chrétiens et ces prêtres hypocrites en commettent tous les jours au milieu de l'Église. »

Ces mystérieuses paroles d'Ézéchiel marquent la vocation de tous les réformateurs. Que font-ils ceux qui découvrent les abus de l'autorité religieuse ou civile, ceux qui révèlent les plaies et les misères de la société, ceux qui font pénétrer la lumière de l'avenir dans l'organisation du vieux monde? *Ils percent le mur!*...

C'est à percer ce mur qu'ont travaillé la réforme et la philosophie, que travaillent à cette heure la Révolution française et le socialisme.

Il y a dans les lettres de Jean Hus une autre figure de lan-

gage que j'affectionne: « Bède, dit-il, en parlant du Sauveur, rappelle cette parole, vous trouverez une ânesse attachée et son poulain avec elle; déliez-les et amenez-les-moi, et si l'on vous dit quelque chose, vous répondrez: le Seigneur en a besoin. » Jésus-Christ enseigne mystiquement aux docteurs, par ces paroles, que, s'ils rencontrent quelque obstacle, si quelqu'un les empêche de dégager les pêcheurs des liens du démon, de les attirer à Dieu en confessant la foi, ils ne doivent pas pour cela renoncer à prêcher sa parole, mais doivent, au contraire, continuer à l'insinuer dans les âmes; car le Seigneur a besoin de tels ouvriers pour édifier son Église. Et qui pourrait citer tout ce qu'ont dit les saints en nous enseignant qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes? »

Savez-vous maintenant ce que font les novateurs? Ils délient l'ânesse et l'ânon. Tout est là.

La crainte qu'on ne leur demande « à qui cette ânesse et cet ânon que vous déliez? » la crainte qu'on ne leur fasse affront, la crainte qu'on ne s'oppose à la liberté qu'ils prennent sur un objet qui est censé ne pas leur appartenir, tel est l'obstacle qui retient les beaux esprits, les sages, les prudents, tous les philosophes académiques, tous ces habiles selon le monde, qui, trouvant la raison humaine liée par le col à un anneau de fer, ne se permettent point de dénouer la corde, dans la crainte qu'on ne les accuse d'en-vahir sur le bien des autres et de se mêler de ce qui ne les regarde pas.

Honneur à ceux qui délient l'ânesse et l'ânon! Honneur à ceux que les convenances, le respect humain et les préjugés ne retiennent pas, quand il s'agit d'affranchir l'humanité au nom de la parole de Dieu! Honneur à ces croyants qui bravent les désagréments d'une résistance, les calomnies et les injures, pour obéir à leur vocation! Une force morale les pousse vers la liberté des autres. A ceux qui les chicanent sur la hardiesse qu'ils se donnent de détacher les consciences et les esprits, ils répondent fermement: Le maître l'a dit, le progrès l'ordonne.

Ce que nous aimons dans Jean Hus, c'est cette évangélique simplicité de langage qui répond à la naïveté des sentiments et à la droiture des intentions. Plus tard viendra Voltaire; plus tard l'esprit humain raisonnera, mais malheur à la pensée religieuse ou civile si jamais elle perdait ce double caractère des temps modernes: l'inspiration et la candeur!

Aux simples et aux insensés de la croix succèdent, dans le développement de la raison humaine, les simples et les insensés de la démocratie, ceux qui adorent naïvement Dieu dans le peuple et dans la nature, les doux et humbles de cœur, qui attendent le règne de Jésus-Christ sur la terre, les dévoués et les boucs émissaires qui, comme Jean Hus, se font hérétiques à cause de l'Évangile.

Dès sa plus tendre enfance, Jean Hus avait le pressentiment et le goût du martyre. On raconte que, lisant un soir d'hiver, au coin du feu, la vie de saint Laurent, son imagination adolescente s'exalta: il mit sa propre main dans les flammes. Interrompu soudain et interrogé par un de ses condisciples, il répondit: « J'essayais quelle part des tourments de ce saint homme je serais capable d'endurer. » On le voit, ce jeune athlète avait apporté en naissant une des vocations les plus extraordinaires, mais non une des moins utiles à l'humanité, la vocation de mourir pour la liberté religieuse.

Toute sa vie il vit se dresser sa croix.

Cette croix, il faut bien le dire, Jean Hus ne la rechercha point avec l'espèce de monomanie que mettent certaines ambitions malades à poursuivre une souffrance dont elles espèrent recueillir les fruits ; non, il n'attira point la persécution, il la reçut quand elle vint à lui ; son caractère était éloigné de toute vaine gloire et de toute crainte ; il ne jeta point de défi à la mort ; présente, il lui montra un bon et ferme visage. Si quelque chose pouvait confirmer ces paroles : « heureux les doux et les humbles de cœur, » ce serait la vie de Jean Hus ; car ses doctrines ont fini par posséder tous les pays où la réforme, la philosophie et la révolution ont étendu leur influence, c'est-à-dire toute la terre.

Nourri de la lecture de l'Évangile dont il avait fait la chair de sa chair et l'unique ornement de son esprit, il courut au combat, les yeux attachés sur Jésus qui a méprisé l'ignominie. Il résulte de quelques passages de ses lettres (1) que Jean Hus n'aurait pas toujours conformé ses moeurs à la pureté de l'Église primitive, il ne se serait point abstenu dans un temps de vêtements somptueux et de superfluïtés, il aurait fait usage des choses du monde, troublé qu'il était alors par un esprit d'orgueil opposé à Dieu. Avant de recevoir la prêtrise, il consumait beaucoup de temps au jeu d'échecs, et se laissait provoquer dans l'ardeur de ce jeu à la colère. Il se reproche encore d'autres vanités. Jean Hus se convertissait et s'amendait, à mesure que son esprit se séparait de l'autorité visible ; il s'était, si l'on ose ainsi dire, purifié dans l'hérésie.

Il en était venu dans sa conduite et dans ses préceptes à une austérité qui n'avait pourtant rien de rigide, ni de farouche. « Prends garde, écrivait-il à un de ses disciples, de ne point orner ta maison plus que ton âme. » — A ce compte, il y aurait plus d'un

riche et d'une petite-maîtresse qui serait bien mal meublé.

A ceux qui le pressaient d'exposer ses doctrines sur un plus grand théâtre, Jean Hus répondait avec une modestie imitée de son maître : « Mon heure n'est pas encore venue. » Mot profond qui est vrai des hommes, des nations et de l'humanité ! Pour toutes les révolutions, il y a une heure ; avant ou après cette heure, tous les efforts sont inutiles. Le génie, le dévouement, la force, ne décident des destinées du monde, que combinés avec les circonstances, dont à un moment donné, le concours se manifeste.

Un secret pressentiment, une sorte d'émotion intime, avertit les individus et les peuples quand cette heure est venue.

Cette heure n'était pas venue pour la réforme au temps de Jean Hus ; aussi fallait-il alors que cet homme mourût et qu'il ressuscitât dans Luther.

Il y aurait un beau livre à faire sur les incarnations successives de la pensée religieuse ou politique, nous verrions ce que nous avons vu ailleurs dans un autre ordre de faits naturels : les grandes créations historiques annoncées d'abord par des ébauches, par des essais. Des martyrs se succèdent qui apportent, en se renouvelant, les matériaux d'un progrès pour l'humanité. Ces existences enchaînées qui se lient les unes aux autres par une aspiration commune arrivent, après plusieurs avortements, à se résumer dans un homme qui est l'événement, qui est le succès,

qui est la forme. A celui-là, l'honneur et le fruit de ce que les autres ont semé ; il s'approprie leurs veilles, leurs souffrances, leur croix, et de tous ces éléments antérieurs, il fait sa personnalité ou mieux la personnalité de l'idée qu'il achève.

La grande et mélancolique figure de Jean Hus est une des dernières incarnations de la liberté de conscience ; après elle, ce n'est plus l'hérésie, c'est la réforme.

Le zèle des libertés religieuses s'associait dans le caractère de Jean Hus à un zèle non moins grand pour les libertés nationales. Il défendit, dans une circonstance qui lui attira des inimitiés puissantes, les droits, et si l'on veut, les priviléges de sa chère Bohême. Il imitait encore dans cette



Mettais

Rouget

ARMAND CARREL.

(1) Ces lettres, recueillies et traduites en latin par Luther, ont été publiées dernièrement par M. de Bonnechose, auteur d'une excellente histoire de Jean Hus.

conduite le patriotisme de son maître, de celui que Bossuet lui-même intitule *bon citoyen*, de ce Jésus, fils de Marie, qui, à la vue de Jérusalem, pleura en songeant aux dissensions et aux causes de ruine qui s'agitaient dans cette malheureuse cité. Lui aussi il eût voulu rassembler ses Bohémiens bien-aimés sous sa doctrine, comme une poule, ou pour me servir de la familiarité de son langage, comme une oie (1) rassemble ses petits sous ses ailes.

Cependant les livres de Wicliffe, mort depuis quelques années, en Angleterre, se propageaient dans la Bohême et dans l'Allemagne; on les brûla, mais les flammes de cette exécution ne faisaient que répandre dans les âmes l'incendie de la liberté.

Un mauvais pape régnait sur l'Eglise, Jean XXIII. Il excommunia Jean Hus et mit Prague en interdit, aussi longtemps que l'hérétique y séjournerait. On eut alors le spectacle effrayant au moyen-âge d'une ville sans culte et sans pratique religieuse; défense fut faite d'y dire la messe, de donner le baptême aux enfants et la sépulture aux morts. D'un mot, le chef de l'Eglise avait retiré Dieu. Cette sentence provoqua des séditions et des massacres dans la ville. Profiter de cette agitation des esprits, des colères de la multitude indignée, pour se mettre à la tête d'un mouvement contre l'Eglise, Luther l'eût fait, Jean Hus ne le fit pas.

Voilà pourquoi le monde ne dit pas Jean Hus, mais Luther.

Indécis, retenu par les derniers liens d'une conscience catholique, effrayé du rôle de révolutionnaire qui venait en quelque sorte le chercher, il fut dans cette circonstance ce que font les âmes timides et honnêtes, il ne songea qu'à se défendre, au moment où il pouvait attaquer. Hus se récrie, il proteste de son innocence; il en appelle à Dieu et à Jésus-Christ. De ce jour, sa mort fut résolue en principe. Il avait manqué à tuer l'ennemi; l'ennemi le tua.

Hus prit le parti de l'exil; il quitta sa chère chapelle où, dans l'exercice des devoirs de son ministère, il avait goûté, durant plusieurs années, le repos qu'il ne devait plus trouver sur la terre.

Il se réfugia dans le village où il était né, à Hussinetz. Là, comme Jésus-Christ son maître, entouré de gens simples et rustiques, il mêlait la parole grave de la bonne nouvelle à tous les bruits familiers de la nature, au chant du coq, au bêlement des troupeaux. Il choisissait ça et là ses comparaisons dans les objets qu'il avait sous les yeux, les oiseaux du ciel, les fleurs, les travaux de la terre, une source, un puits, des vaches. Dans l'esprit des braves gens qui l'écoutaient, c'était un émerveillement incroyable. « Quoi! c'est là cet hérétique, cette Bête de l'apocalypse, ce fléau de Dieu et des hommes, cette peste de l'âme et du corps, ce Jean Hus, puisqu'il faut l'appeler par son nom! Mais il est doux comme le plus doux des hommes; sa parole a un parfum de candeur et de sérénité qui nous charme; nous le comprenons, lui, car ce qu'il nous dit vient du cœur et va au cœur! Oh! si tous les prêtres étaient comme celui-là! »

Jean Hus était alors dans cette anxiété qui précède les grands sacrifices. Il était comme suspendu dans la lutte des deux principes qui se disputaient sa conscience; sa raison s'était détachée de l'autorité que son cœur protestait encore contre ce détachement. Il eût voulu accorder ses doutes avec la fidélité religieuse, l'examen avec la foi, la liberté

de discussion avec l'obéissance. Impossible! comme l'humanité dans les âges de transition, il eût voulu se retenir par les liens du devoir aux institutions dont il se séparait par le travail de l'esprit. Hélas! Ces contradictions n'aboutissent jamais qu'à l'impuissance et à la perte de l'homme qui, comme Jean Hus, ne sait pas choisir dès le début entre les engagements de son cœur et la voix de l'Esprit qui lui dit: Avance!

Jean Hus avait un ami, un disciple, Jérôme de Prague. Ce serait le cas de donner un démenti à la parole de Jésus-Christ (1), en disant que cette fois le disciple fut plus grand que le maître; mais ce démenti ne serait d'ailleurs pas tout à fait exact; plus grand par les dons de l'intelligence et de la parole, oui; plus grand par l'amour et par la pureté de son cœur, non.

On a lieu d'être surpris, en voyant alors l'humanité penser à la fois les mêmes choses dans le cerveau de Wicliffe, de Jérôme de Prague et de Jean Hus.

Ce Jérôme de Prague était violent contre Rome. Il ne cessait de découvrir dans ses discours la nudité de cette impudique, de cette prostituée des nations qui, disait-il, s'était enivrée à la vigne des voluptés mondaines.

On ne met pas le feu aux questions religieuses sans mettre le feu aux questions politiques. Des troubles, des séditions, telles furent les conséquences du schisme. La jeunesse de Prague tenait pour les nouvelles doctrines et pour la liberté de conscience.

Nous empruntons à M. Emile de Bonnechose le récit suivant: « Trois hommes avaient été jetés en prison par les magistrats de Prague pour avoir déclamé contre le pape et ses indulgences. Les étudiants s'ameutent; on prend les armes, et Hus, suivi de la foule du peuple et des écoliers, se dirige vers la maison de ville, et demande qu'on épargne la vie des prisonniers. Les magistrats délibèrent dans le trouble et dans l'épouvante; le conseil répond au nom de tous: — « Cher maître, nous sommes étonnés que vous allumiez un feu où vous courrez risque d'être brûlé vous-même. Il nous est fort dur de pardonner à des gens qui n'épargnent pas même le sanctuaire, qui remplissent la ville de tumulte, et qui, si l'on n'y met ordre, ensanglanteront nos rues. Néanmoins, retenez ce peuple; retirez-vous; on aura égard à ses vœux. »

« Deux mille hommes étaient en armes sur la place. « Retournez en paix dans vos demeures, leur crie Jean Hus; les prisonniers ont leur grâce. » La foule applaudit et se retire; mais, quelque temps après, le sang coule et s'échappe à grands flots de la prison. Les sénateurs avaient pris le parti le plus dangereux, celui d'inspirer de la crainte après en avoir montré. Un bourreau, secrètement introduit, avait tranché la tête aux prisonniers, et c'était leur sang qui coulait.

« A cette vue, il s'élève un furieux tumulte: on force les portes, on enlève les corps, on les transporte dans des linceuls sous la voûte de la chapelle de Béthléem. Là, on les enterrer avec de grands honneurs, tandis que des écoliers chantent en chœur sur leur tombe: « Ce sont des saints qui ont livré leurs corps pour l'Evangile de Dieu. »

« Hus se tait d'abord; mais au premier jour de fête solennelle, il monte en chaire et dit: « Ce sont des saints et des martyrs!... »

(1) Hus en bohémien signifie *oie*. Jean aimait à jouer sur ce mot.

(1) *Non maior est discipulus magistro suo.*

Le grand cri était jeté. Hus, comme on le voit, fut poussé à la révolte par la persécution, par ce sentiment d'humanité qui se soulève dans les coeurs honnêtes, à la vue de l'injustice; il le fut aussi par l'avarice du clergé. Jésus-Christ, dit-il aux prêtres, n'est pas venu comme un usurier pour engloutir les richesses du monde; mais vous, ses successeurs, vous qui, dans votre insatiable avidité des biens temporels, sucez par des dîmes la moelle des populations, qui êtes-vous donc?

En pactisant avec l'Etat, l'Eglise, il faut le reconnaître, s'était mise sous la dépendance des rois et des seigneurs temporels, qui vendaient les dignités à des prêtres ignorants ou indignes. La vénalité des charges ecclésiastiques était devenue un fait patent, incontestable. Les évêchés s'adjugeaient non au plus saint, mais au plus offrant, faut-il s'étonner alors des désordres qui se glissaient sous le ministère de l'autel? Hus voulut décharger l'Eglise de ce manneau des biens temporels qui servait à cacher la fornication et la simonie. Ce fut l'origine des violences qui empoisonnèrent sa vie et qui déterminèrent sa mort. « C'est, écrit-il lui-même, dans ses lettres, pour avoir condamné l'avarice et la vie déréglée des prêtres que je souffre par la grâce de Dieu une persécution qui s'éteindra bientôt avec moi. »

L'opposition de Jean Hus ne s'arrêtait pas aux matières religieuses. Quoique étranger par caractère au tumulte des places publiques, il fut entraîné par une déduction logique de ses principes vers les libertés civiles. Force lui fut de soumettre les ordres des rois à la raison et à l'examen, comme il avait déjà soumis à ces deux puissances individuelles les ordonnances de l'Eglise. On voit d'ici les conséquences; ce n'est rien de moins que la révolution politique et sociale liée à la révolution religieuse. L'autorité du dogme, en tombant, entraînait dans sa chute l'autorité des institutions monarchiques.

Jean Hus soutient dans ses lettres une excellente doctrine; il prêche, avec les apôtres, avec Jésus-Christ, la résistance aux pouvoirs constitués, dans le cas où ces pouvoirs attendent aux lois de Dieu.—Fort bien, mais qui décidera entre les rois et Dieu?—Je vous défie de répondre à cette question sans ouvrir le gouffre des révolutions politiques, c'est-à-dire sans appeler le peuple à intervenir, sans appeler la conscience individuelle en témoignage contre le principe d'autorité.

Nous aimons mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; c'est cette fameuse maxime qui, en élevant dans la conscience humaine tout un ordre de devoirs supérieurs aux prérogatives souveraines, a posé dans les temps modernes la base de toutes les résistances populaires. En 1789, en 1830, en 1848, le peuple a mieux aimé obéir à Dieu qu'aux hommes. La nation, mettant les ordres de Dieu, qui se révèle maintenant par le sentiment du droit, au-dessus de l'obéissance aux personnes, a détrôné des institutions religieuses et civiles contre lesquelles protestait la raison. C'est toute la philosophie révolutionnaire.

Après cela, on ne doit pas beaucoup s'étonner si, dans un temps où c'était un bienfait que de passer au feu les hérétiques, Jean Hus a été brûlé. Il y en a encore beaucoup qui tiennent sa condamnation pour excellente et qui regrettent de nos jours que la foi se soit affaiblie au point d'avoir laissé éteindre le bûcher. Nous ne leur en voulons pas. Il est seulement triste de songer que des chrétiens n'ont

point renoncé, contre la défense de leur maître, à faire descendre le feu sur les villes et sur les personnes.

Ce que Hus attaquait dans l'institution du Saint-Siège, ce n'était point cette unité visible, dans laquelle les chrétiens dispersés à la surface du globe se donnaient rendez-vous; non, c'était la domination d'un homme qui, ayant Dieu sous la main, se servait de l'infalibilité dont il était couvert, pour régner sur les consciences et pour mettre ses volontés ambitieuses à la place du dogme. Grâce à la constitution toute charnelle de cette autorité, Jésus-Christ, le médiateur, avait disparu: il n'était plus d'intermédiaire entre Dieu et l'humanité que l'Eglise, c'est-à-dire le pape.

Tout porte à croire que Jean Hus s'ignorait lui-même, c'est-à-dire qu'il n'avait pas conscience de la grande révolution religieuse qu'il annonçait, de l'homme dont il était le précurseur, de la réforme à laquelle il préparait les voies. Atteint de la passion de son temps pour les controverses religieuses, raisonnable violemment, chrétien fervent et sincère, il croyait émonder quelques branches sèches et parasites, il ne savait pas atteindre l'arbre dans sa racine; il ne savait pas que, lui mort, un grand vent soufflerait de l'Allemagne, et que l'arbre tomberait.

Il y aurait un livre à faire intitulé: *Les Révolutionnaires sans le savoir*.

Cependant Jean Hus était appelé devant le concile qui allait se tenir à Constance. C'était un grand mouvement dans toute la chrétienté; des cardinaux, des évêques, un pape, tous ruisselants d'or, tous heureux selon le monde, se dirigeaient par mille chemins, qu'ils emplissaient de leurs équipages et de leur suite, au moment où un pauvre et humble prêtre excommunié s'acheminait tout seul, à cheval, vers le terme du voyage.

C'est du pauvre excommunié que le monde aujourd'hui se souvient.

On s'étonne, à cette heure, de voir des républicains traqués, persécutés, condamnés au nom de la République; il y avait au moyen-âge une contradiction non moins extraordinaire, c'était de voir des chrétiens qui voulaient ramener l'Eglise à la pureté de la foi et des institutions apostoliques, traqués, persécutés, condamnés au nom de Jésus-Christ.

Jean Hus, dans ses lettres, nous retrace lui-même, comme on dit maintenant, quelques-unes de ses impressions de voyage: « Sachez que, depuis le jour où j'ai quitté la Bohême, j'ai voyagé à cheval et à visage découvert. A mon arrivée de Pernau, le curé m'attendait avec ses vicaires; lorsque je vins à lui, il but à ma santé une coupe de vin; lui et les siens m'écouterent dans un esprit de charité; il me dit qu'il avait toujours été mon ami. Tous les Allemands me virent avec plaisir dans la nouvelle ville. De là nous nous rendîmes à Weyden où nous fîmes une grande foule dans la surprise, et lorsque nous fûmes venus à Saltzbach, je dis aux consuls et aux anciens de la ville: Je suis ce Jean Hus dont vous avez sans doute entendu dire beaucoup de mal; me voici, assurez-vous de la vérité en m'interrogeant moi-même. Après beaucoup de questions, ils ont parfaitement accueilli tout ce que je leur ai dit... » Ce fut ainsi sur toute la route.

Jusqu'ici tout allait bien, parce que dans son voyage Hus s'adressait aux curés, aux vicaires, aux desservants et que la démocratie du clergé était pour des doctrines qui tendaient à bannir de l'Eglise de Jésus-Christ le luxe, les pri-

viléges, l'inégalité, les pratiques véniales. Il s'adressait aux bourgeois des villes, aux marchands, qu'une sourde opposition animait contre les abus et les excès des grands pouvoirs ecclésiastiques, auxquels une raison droite révélait le faible de certaines croyances superstitieuses ou intéressées. Il s'adressait au peuple, rassemblé sur les places, « regardant et s'informant qui était Jean Hus, » au peuple chez lequel l'esprit chrétien s'était fait chair. Ce bon peuple cherchait, dans son instinct naïf, à comparer ses souvenirs, il se demandait : — De nos prélates qui partagent avec César l'autorité civile ou de cet humble prêtre qui se rend au concile sur un mauvais cheval et qui distribue, chemin faisant, la parole, lequel ressemble le plus à Jésus-Christ ?

« Sachez, ajoute-t-il, que je n'ai point encore rencontré d'ennemis ; » c'est que Jean Hus n'était point encore à Constance au milieu du pape, des cardinaux et des évêques.

Il y arriva le 3 novembre 1412. Hus logea chez une pauvre veuve. On ne lit pas sans intérêt dans ses lettres quelques détails de vie intime où l'homme et le chrétien se montre aux prises avec les triviales conditions de la vie. « Il fait très cher vivre ici ; un lit coûte un demi-florin par semaine. Les chevaux sont à un haut prix... On donne sept florins d'un cheval qu'on achèterait pour sept gros en Bohême. Le seigneur Jean et moi, nous avons envoyé les nôtres à la ville de Ravensburg, à quatre milles d'ici, et je pense que je ne tarderai pas à manquer du nécessaire. Parlez de mon inquiétude à nos amis qu'il serait trop long de nommer et de rappeler tous... » Tandis que cet humble prêtre confessait ainsi sa détresse, on se demande quel train de vie menaient à côté de lui les princes de l'Église. Il paraît que la ville de Constance était remplie de leur luxe et de leur domestique. La pauvreté du serviteur de Dieu devait tuer le principe de ces richesses, en rappelant que le Christ avait défendu à ses apôtres d'user des biens et des jouissances de la terre.

C'était alors une grande et solennelle chose qu'un concile. Il n'y eut ni royaume, ni république, ni Etat, ni presque aucune ville qui ne fussent représentés à Constance. Ce n'est pas nous qui révoquerons jamais en doute la grandeur et la majesté de ces institutions catholiques. Le principe des assemblées consacrait dans l'Église le principe du progrès et des réformes. La constitution de l'Église, toute traditionnelle qu'elle fût, était incessamment révisée par les conciles. C'est ainsi que d'un simple germe fécondé, de siècle en siècle, par le développement de la pensée religieuse, était sorti un ensemble imposant de doctrines et d'institutions vivantes.

Il vint à Constance trente cardinaux, vingt archevêques, cent cinquante évêques et autant de prélates, une multitude d'abbés et de docteurs, et dix-huit cents simples prêtres. Parmi les souverains qui s'y rendirent en personne, on distinguait l'électeur palatin, ceux de Mayence et de Saxe, les ducs d'Autriche, de Bavière et de Silésie ; il s'y trouva en outre un grand nombre de margraves, comtes et barons et une foule de gentilshommes ; enfin l'empereur.

C'est devant ce redoutable tribunal qu'allait comparaître le pauvre Hus. Il envisage cet honneur ou ce péril, sans ostentation comme sans crainte. Mucius Scœvola de la liberté religieuse, il est prêt à confesser sa foi, même en présence du feu, *etiam igne ad audientiam posito*. Modeste, quoique ferme, il s'anime, il s'inspire lui-même par la grandeur de sa mission, par l'éclat de la lutte qu'il va sou-

tenir : « Le combat est proche, écrit-il à ses amis de Bohême ; il faut que la pauvre oie (1) agite ses ailes contre les ailes de *Béhémot* et contre cette queue de l'antéchrist qui enfante toujours l'abomination. »

On trouve dans le style barbare de Jean Hus un reflet des Ecritures. Abreuvé aux sources de l'inspiration biblique, visionnaire lui-même, il enveloppe ses critiques contre l'Église romaine et contre le clergé, dans cette étrange poésie des saintes lettres, qui frappait alors les imaginations populaires.

Nul n'est prophète dans son pays : c'est de la Bohême qu'étaient venues les premières dénonciations contre Jean Hus ; l'hostilité de ses compatriotes le suivit à Constance. Il avait d'abord joui de sa liberté dans la ville, mais, attiré dans un indigne piège, il fut surpris, arrêté et conduit en prison, chez les Frères Mineurs, dans le lac de Constance, hors des murs de la ville.

Cependant le concile allait s'ouvrir. On y préluda par une cérémonie religieuse dans la cathédrale. Après la messe Jean XXIII présenta une épée à l'empereur, l'exhortant à s'en servir pour la défense du concile. Quoi ! une épée, pour défendre la parole et l'autorité traditionnelle de celui qui a dit : Remettez le glaive dans le fourreau ; quiconque se servira de l'épée périra par l'épée !

On accuse ce pape, Jean XXIII, d'avoir suscité une accusation et les haines du clergé contre Jean Hus, pour détourner de sa propre tête la coalition qui se formait contre lui. C'est en effet la politique des pouvoirs menacés par les majorités récalcitrantes, que de faire diversion à l'orage qui les menace, en réunissant les haines et les frayeurs contre un ennemi commun, un ennemi qu'il faut perdre. Au moyen-âge cet ennemi était la raison humaine.

Les idées font leur chemin dans le monde par le martyre. Jean Hus était en prison, quand, devant le concile, la paupauté fut frappée d'un coup mortel ; au-dessus de toute dignité même papale on mit l'autorité des assemblées œcuméniques. C'était admettre dans l'Église le principe de la souveraineté populaire, en matière de foi.

Jean XXIII, accusé lui-même d'hérésie, de schisme, de simonie, de mauvaise administration des biens de l'Église et d'autres crimes énormes, échappa par une fuite honteuse à l'humiliation d'une défense et d'un jugement qui devait se terminer par une déchéance.

Cependant, ce concile, tout en limitant l'autorité des papes et en lui superposant celle de l'Église, de manière à faire dans l'ordre religieux une sorte de monarchie constitutionnelle, était impatient de frapper une opposition turbulente, dont Jean Hus était alors le chef. Il s'attaqua d'abord à un mort, à Wicliffe. Les os de ce docteur furent troublés par le concile, sous la terre bénite où ils reposaient en paix. Wicliffe fut cité à comparaître dans la personne de ses ouvrages. On le condamna. Ses os exhumés et réduits en cendre furent jetés dans la rivière de Lutterworth. Les cendres des martyrs, mêlées à l'eau des fleuves, deviennent pour les populations qui en boivent, comme une semence de liberté.

Jérôme de Prague, le disciple et l'ami de Jean Hus, fut aussi mandé par le concile. Il entra dans la ville sur un chariot, environné de gardes et enchaîné. Il parut ainsi chargé ou plutôt décoré de ses fers, devant ses juges.

(1) Nouvelle allusion au nom qu'il portait.

Ceux qui par des motifs d'*humanité* songent à remettre de nos jours la surveillance des prisons et l'exercice du régime pénitentiaire entre les mains du clergé, feront bien de lire et de méditer les lignes suivantes que nous empruntons à M. Émile de Bonnechose.

« La garde du prisonnier avait été confiée à Jean de Wallendrod, archevêque de Riga; ce prélat le fit conduire cette même nuit au fond d'une tour, dans le cimetière de Saint-Paul. Il ordonna qu'il y fût très rigoureusement enchaîné. Ses fers furent rivés à un poteau fort élevé, de manière qu'il lui était impossible de s'asseoir, et ses deux mains, passées dans des chaînes, pesaient sur son cou et tiraient en bas sa tête. C'est ainsi que les anciens auteurs et ceux qui l'ont vu nous l'ont dépeint dans sa prison. Il demeura deux jours dans cette situation cruelle, vivant de pain et d'eau, et sans que ses amis de Bohème connussent où il était. Enfin, Pierre-le-Notaire parvint à le savoir d'un de ses gardiens, et réussit à lui faire passer une meilleure nourriture.

« Cependant Jérôme tomba gravement malade, et comme il était en danger de mort, il demanda un confesseur. Ses liens furent alors un peu moins étroitement serrés. Il échappa, comme Jean Hus, à la maladie pour le supplice, et demeura une année entière enfermé seul dans ce lieu de douleur (1). »

C'était au tour de Jean Hus. Il comparut devant le concile. On le confronta avec les seuls témoins qui pussent déposer contre lui, ses livres. Quant à ses mœurs, il ne fallait point songer à les ternir, même par la calomnie. On lui demanda s'il reconnaissait ces livres pour siens; Hus les examina et dit: « Je les reconnaiss. »

La lecture commença. On lut un article et les noms de quelques témoins qui soutenaient l'accusation. Hus voulut répondre, mais il eut à peine prononcé une parole qu'il s'éleva dans toute l'assemblée une si furieuse clamour qu'il fut impossible de l'entendre... Le tumulte s'étant un peu apaisé, Hus fit appel aux saintes Ecritures, il s'éleva un cri général: Chacun dit: « Ce n'est point la question. » Les uns accusaient, d'autres se moquaient. Hus gardait le silence. Déjà ses ennemis triomphaient: « Il se tait, criaient-ils; il est évident qu'il a enseigné cette proposition hérétique (2). »

L'attitude du concile de Constance devant la doctrine de Jean Hus est celle de toutes les assemblées que la contradiction irrite. Le rire, les murmures, l'inattention, le tumulte, le rappel à l'ordre ou à la question, tout est bon pour étouffier en pareil cas, dans la bouche de l'orateur ou de l'accusé, la voix importune de l'avenir.

Luther, dans son fauve langage, nous a laissé une peinture animée de ce qui se passa dans le concile. Il se représente avec attendrissement le doux Hus, seul, dans l'importante assemblée des hommes les plus éminents et les plus

(1) *Jean Hus et le concile de Constance.*

(2) On peut voir dans les lettres de Jean Hus le récit de ce qui arriva devant le concile: « Et le concile se moquait, dit-il, lorsque dans l'audience publique, je citais la parole du Christ; tantôt il me reprochait de l'entendre mal, et tantôt les docteurs m'insultaient... Les seigneurs Wenceslas Duba, Jean de Chlum et Pierre-le-Notaire, vaillants champions et amis de la vérité, savent quelles clamours, quelles indignes railleries et quels blasphèmes s'éléveront contre moi dans cette assemblée. Étourdi de tant de cris: « Je pensais, dis-je, qu'il y avait dans ce concile plus de décence, plus de piété, plus de discipline... »

puissants, semblable à un agneau au milieu des loups et des lions.

Ce qui épouvante dans cette controverse sur les matières de foi, c'est que derrière toutes les raisons bonnes ou mauvaises, les adversaires de Jean Hus tenaient en réserve un dernier argument sans réplique: le bûcher.

Nous n'entrerons pas dans les discussions dogmatiques auxquelles donna lieu la présence de Jean Hus et l'acte d'accusation dirigée contre ses doctrines. On se soucie peu aujourd'hui de savoir si les universaux *a parte rei* appartiennent, oui ou non, à la chose dont ils sont les universaux, si, si... Mais, derrière ces subtilités s'agitaient les plus graves questions dont le monde s'occupe encore. Hus se faisait de l'Eglise une idée différente de celle des archevêques et des cardinaux qui assistaient au concile; l'Eglise infaillible pour lui, ce n'était pas cette organisation visible qui empruntait alors son éclat aux dignités et aux biens temporels; non, c'était la réunion de tous les croyants, les vivants, les morts, ceux qui ne sont pas encore nés, en un mot toute l'humanité; telle est, selon Jean Hus, l'Eglise, entre les mains de laquelle Jésus-Christ a déposé le droit de lier et de délier, de marquer les limites du vrai et du faux, de remettre les péchés et de faire parler Dieu.

Il résultait de cette doctrine qu'un pape *impie* n'est plus un pape, que les caractères sacerdotaux s'effacent quand les caractères de l'esprit et du cœur ne répondent plus à la sainteté des fonctions religieuses, que les membres du clergé n'appartiennent pas plus que ceux des laïcs au corps mystique de Jésus-Christ, surtout quand ils manquent aux devoirs de leur ministère. On devine l'opposition qu'une telle doctrine devait rencontrer dans le concile. Jean Hus eut beau envelopper la hardiesse de ses idées sous une grande douceur, quelquefois même sous une modération timide, les évêques, les cardinaux, les prélat s ne pouvaient entendre de telles nouveautés sans frémir. « Tous, dit Luther, s'agitèrent alors comme autant de sangliers; leur poil se hérissa, ils crispèrent leur front, ils aiguisèrent leurs dents... »

Cet homme si doux, modeste, presque humbile, montra une résistance inflexible, quand on lui demanda d'abjurer ses erreurs. Ce qu'il y avait de fort dans Jean Hus, c'était la conscience. On pouvait le brûler, on ne pouvait lui arracher un mensonge, ni une lâcheté. Il était invinciblement attaché à ce qu'il croyait.

« Au feu! au feu! » murmuraient sur leurs bancs les vieux évêques.

Tous ceux qui voulaient du bien à Jean Hus ne s'entremerirent point à le sauver, tant la chose était impossible; ils s'employèrent à obtenir de lui une rétractation, c'est-à-dire à lui enlever plus que la vie, l'honneur. Jean souriait amèrement de leur zèle.

Un de ses disciples l'ayant exhorté à persévéérer et à mourir, si, dans sa conscience, il croyait ne pouvoir abjurer qu'en se calomniant lui-même et en se parjurant devant Dieu, Hus versa un torrent de larmes: « Toi, du moins, s'écria-t-il, tu es mon ami! »

Le grand raisonnement qu'on faisait à Jean Hus pour désarmer sa résistance, est celui qu'on adresse à tous les réformateurs, à tous les hommes qui apportent dans le monde une idée nouvelle: « Vous croyez-vous donc plus sage que les évêques, plus éclairé que les docteurs qui sont les lumières de l'Eglise et qui vous ont condamné? » Con-

tre un tel raisonnement, il faut, je l'avoue, se couvrir d'une bien grande foi, d'une conscience bien pure, pour ne pas succomber à l'opinion du monde.

L'autorité des conciles était alors foudroyante. « Quand bien même, dit un docteur à Jean Hus, le concile prétendrait que vous n'avez qu'un œil, quoique vous en ayez deux, encore seriez-vous obligé d'en convenir avec lui. — Aussi longtemps que Dieu me conservera ma raison, répondit Jean Hus, je n'aurai garde de dire une telle chose, quand l'univers entier voudrait m'y contraindre. » — Hus est mort victime de l'oppression que les majorités se croient autorisées à exercer sur la raison individuelle.

Comme Jean qui vivait de sauterelles dans le désert, le Jean de la Bohême s'avouait qu'il n'était que le précurseur; il avait le pressentiment *d'un autre qui devait venir*: « Si l'oise, écrit-il, qui est un animal privé, un oiseau domestique, et dont le vol n'est pas très élevé, a rompu les lacs des faux christs, combien plus d'autres oiseaux qui planent au haut des airs, en annonçant la parole de Dieu, mépriseront-ils de semblables pièges. »

L'idée qui consolait Hus dans sa prison et qui élevait son cœur au-dessus de la crainte des supplices, est celle que les princes des prêtres, les docteurs et tous les anciens de la Judée, qui s'étaient jadis coalisés contre Jésus de Nazareth, assistaient au concile sous d'autres traits et qu'ils s'étaient pareillement ligués contre lui pour le perdre: « Mes ennemis dans le concile, plus nombreux que ne l'étaient ceux du Christ, sont parmi les évêques et les docteurs et aussi parmi les princes de ce siècle et les pharisiens... Les pontifes, les prêtres, les scribes et les pharisiens, Hérode et Pilate, et les habitants de Jérusalem ont jadis condamné la vérité; ils l'ont crucifiée; ils l'ont ensevelie; mais elle, sortant du tombeau, les a vaincus tous et a envoyé en son lieu douze préificateurs de la parole. »

Le pouvoir séculier, ignorant encore dans ce temps-là l'intimité des liens qui unissent la révolte contre le dogme à la révolte contre les lois humaines, s'était d'abord intéressé à l'hérésiarque; mais celui-ci ayant avancé qu'on avait le droit de rejeter un roi, quand ce roi se rendait coupable de désobéissance à la justice, la main qui protégeait Hus l'abandonna. Il fut alors livré à lui-même et à l'Église.

Dans un martyr, dans un docteur, dans un saint, on aime toujours à rencontrer un homme. Le cœur de Jean Hus palpite sous ses doctrines. Ce n'était point un de ces froids et secs raisonneurs dont toute l'existence est dans la tête. A partir de sa captivité surtout, la partie sensible et délicate de sa nature fond chez lui les glaces de la logique. Il aimait ses frères de Bohême, il aimait la nature, l'humanité; il eût même aimé vivre. De temps en temps, il est repris dans ses chaînes par des mouvements d'espérance résignée: « Le Seigneur a délivré Jonas du ventre de la baleine, Daniel de la fosse aux lions, les trois jeunes gens de la fournaise, et Suzanne de la sentence des faux témoins; il peut aussi me délivrer moi-même, s'il est avantageux pour sa gloire et pour la prédication de sa parole; si au contraire ma mort est agréable au Seigneur, que le nom de Dieu soit bénî! »

Erasme, dans ses premiers livres, a écrit que Jean Hus fut brûlé, mais non convaincu. C'est l'histoire de tous les martyrs, de tous les réformateurs. Il est plus facile de les tuer que de leur répondre.

Mais voici ce qui arrive: les idées auxquelles on ne répond pas, les idées que l'on ne réfute que par le glaive ou

par la torche, finissent par réclamer devant la justice de l'histoire et par avoir raison de leurs persécuteurs. « J'en appelle, avait dit Jean Hus, j'en appelle de la sentence du concile au tribunal de Jésus-Christ. » Il eût pu également en appeler au tribunal de l'opinion publique, au tribunal de l'humanité. « Les docteurs de Constance, écrivait un demi-siècle après le grand apôtre de la réforme, étaient convaincus que personne n'oserait jamais les accuser par la parole ni par la plume, et beaucoup moins encore honorer Jean Hus comme un saint et les condamner eux-mêmes, bravant ainsi les plus cruelles menaces. L'événement au contraire a vérifié, soit par moi, soit par d'autres, les prédictions de Jean Hus. »

Tout le monde catholique s'unissait aux prêtres du concile de Constance pour accabler ce pauvre captif qui souffrait à cause de la parole de son maître. Le grave Jean Jersson, qui lui-même condamnait les vices et les richesses du clergé, avait écrit contre les doctrines de Jean Hus. « Si je vis, dit celui-ci, je répondrai aux articles du chancelier de Paris; si je meurs, Dieu y répondra pour moi au jour du jugement. »

C'est sans doute pour s'associer à cette pensée si simple et si éminente de Jean Hus, que Luther écrivait plus tard, en parlant des membres du concile: « Celui qui était alors en face de leur tribunal siége maintenant en un lieu où il faut que ses juges se retirent devant lui. »

Cependant tout annonçait la résolution d'en finir avec l'hérétique; on croyait alors que c'était un moyen d'en finir avec l'hérésie. « Déjà, écrit Jean Hus à son ami le plus fidèle, déjà tous mes gardiens se sont retirés; on ne pourvoit plus à ma nourriture, et j'ignore le sort qui m'attend dans ma prison. » Enfin on vint à son secours, en l'envoyant mourir.

On ne lit pas sans attendrissement les dernières volontés de Jean Hus; pauvre, il donne à ses amis sur sa pauvreté même. « Reçois, écrivait-il à maître Martin, ma robe grise que j'ai réservée en souvenir de toi... Tu donneras ma robe blanche au curé mon disciple. » Deux robes, quelques livres, une petite somme d'argent, tels sont les legs qu'il destine, en quittant la terre, à ceux qui l'ont consolé et suivi dans la voie douloureuse. Il cherchait surtout à fortifier leur foi: « O mes fidèles, mes bien-aimés en Dieu, leur écrivait-il, ne vous laissez pas effrayer par la sentence que les hommes ont rendue contre mes livres; ils se disperseront ça et là comme des insectes ailés; leurs ordonnances dureront ce que durent des toiles d'araignée; ils essaient d'ébranler ma persévérance dans la parole de Christ, mais ils n'ont pu surmonter le courage dont Dieu m'avait armé. »

Il s'exhortait et se fortifiait lui-même dans sa patience, en jetant un coup d'œil douloureux sur l'histoire de tous les confesseurs qui, comme lui, avaient souffert pour la foi et pour la liberté: « Quelques-uns ont été, sans faiblir, sciés, trépanés, d'autres brûlés, dépouillés de leur peau, ensevelis vivants, lapidés, crucifiés, broyés entre des meules, traînés ça et là jusqu'à la mort, précipités au fond des eaux, étranglés, taillés en pièces, accablés d'outrages ayant leur mort, torturés par la faim dans les prisons et dans les châfnes... Ce serait chose étrange aujourd'hui que de rester impuni en attaquant la perversité des prêtres qui ne veulent supporter aucun blâme. Je me réjouis de ce qu'ils sont maintenant obligés de lire mes ouvrages où leur corruption est retracée, et je sais qu'ils les lisent avec plus d'attention

que les saints Évangiles dans l'ardent désir d'y découvrir des erreurs, » Cette joie est la dernière qui reste à tous les hommes persécutés pour leurs doctrines : on les brûle, mais on les lit.

Cette lecture, éclairée par les sombres lueurs du bûcher, les rend tôt ou tard les maîtres de ceux qui les ont condamnés et qui se croient supérieurs à la pensée humaine.

En vérité, c'est un étrange livre que le nôtre : depuis tantôt six ou sept mille ans, penchés sur le travail des générations martyrs, nous sommes occupés à recueillir goutte à goutte dans notre cœur, comme dans une coupe amoureuse, le sang qui coule des blessures et des plaies de la liberté humaine. Quand se terminera, mon Dieu ! cette épreuve horrible, quand l'agneau immolé cessera-t-il de saigner sur l'autel de la raison et de la conscience, quand viendra la fin de ces maux ?

Si nous disions que Jean Hus vit s'approcher sans angoisses et sans abattement, d'esprit le terme fatal, on ne nous croirait pas. Moins homme, en serait-il d'ailleurs plus grand ? « Celui, écrit-il, qui fut le plus patient et le plus intrépide, sachant qu'il ressusciterait le troisième jour, qu'il vaincrait ses ennemis par sa mort, et rachèterait de la condamnation ses élus, a cependant été troublé en esprit après la Cène, et il a dit : « *Mon âme est triste jusqu'à la mort.* » L'Évangile nous apprend qu'il trembla, qu'il gémit, qu'un ange le fortifia dans son agonie et qu'une sueur sanguine dé coula de son corps... » Ce qu'il y a de mélancolique et de poignant dans ces souvenirs rapprochés de la situation morale où se trouvait Jean Hus, il serait inutile de l'expliquer à ceux qui ne le sentiraient pas. Cette lettre, une des dernières, se termine par ces mots touchants : « Écrit en prison, dans les fers, la veille du jour de la Saint-Jean-Baptiste, qui a été décapité pour s'être élevé contre la corruption des méchants. »

Jean Hus avait demandé que le calice s'éloignât de lui ; le calice ne s'éloigna point.

Le jour de la dégradation arriva. Un cardinal présidait le concile ; l'empereur était présent avec tous les princes de l'empire et une foule immense était accourue à ce triste spectacle. On disait la messe lorsque Hus arriva, et on le retint dehors jusqu'à ce qu'elle fût achevée, de peur que les saints mystères ne fussent profanés par la présence d'un si grand hérétique. Une table fort haute avait été dressée au milieu de l'Église ; là étaient les habits sacerdotaux dont on allait revêtir Jean Hus pour l'en dépouiller ensuite. On le fit asseoir devant cette table sur un marche-pied assez élevé pour qu'il fût en spectacle à tous. Il fit une longue prière à voix basse... Les évêques revêtirent Jean Hus des habits sacerdotaux et lui mirent un calice dans la main comme s'il eût dû célébrer la messe. Il dit en prenant l'aube : « On revêtit notre Seigneur Jésus-Christ d'une robe blanche pour l'insulter, quand Hérode le fit conduire à Pilate. »

On lui enleva le calice des mains. Ses habits lui furent ensuite ôtés l'un après l'autre, et sur chacun d'eux les évêques prononcèrent quelques malédictions. On effaça les marques de la tonsure. Durant cette douloureuse cérémonie Jean Hus conserva la sérénité de son esprit et de son visage. Luther ajoute qu'en se voyant dépouillé des dignités de son ordre, Hus sourit avec une fermeté intrépide. Hus avait avancé plusieurs fois, dans ses ouvrages et ses discours, que les marques extérieures du sacerdoce ne con-

stituaient point la dignité du ministère, que les ornements d'un prêtre étaient ses vertus et ses mérites ; or, ces ornements-là, il savait que les mains de ses ennemis, si puissantes qu'elles fussent, ne les lui arracheraient pas.

On posa sur sa tête une couronne en mitre pyramidale où étaient peints des diables affreux, avec cette inscription : L'HÉRÉSIARQUE, et dans cet état les prêtres dévouèrent son âme aux démons ; mais Jean Hus recommanda son esprit à Dieu et dit tout haut : « Je porte avec joie cette couronne d'opprobre, pour l'amour de Celui qui en a porté une d'épines. »

Jean Hus dégradé n'appartenait plus à l'Église qui le couvrait jusqu'ici d'une sorte d'inviolabilité légale. Il y a au moyen-âge une horrible hypocrisie qui consiste à dissimuler la justice ecclésiastique derrière la justice séculière, la bouche qui condamne derrière le bras qui frappe. L'Église se lave les mains en disant : « Ce n'est pas moi qui verse ce sang ; » non, mais c'est elle qui le fait verser. Les prêtres tenaient à l'ordre séculier le même langage que les Juifs tenaient à Pilate : Notre loi nous défend de tuer personne, *non licet nobis occidere quemquam* ; mais comme il faut que cet homme meure, tuez-le pour nous !

En marchant au supplice, entre quatre valets de ville, Hus aperçut devant le palais épiscopal un grand feu : c'étaient ses livres qui brûlaient.

Hus sourit ; levant sa main vers le ciel, il dit avec confiance : *Vivo ego in aeternum*, on peut détruire les formes écrites sous lesquelles j'ai manifesté ma pensée, mais ma pensée est éternelle !

Le lieu choisi pour l'exécution était une prairie. Il y avait beaucoup de peuple. En y arrivant Hus se mit à genoux. Il pria longuement et saintement. Le peuple regardait. On lui demanda s'il voulait se confesser, Hus y consentit. Un prêtre, homme docte, s'approcha ; mais le prêtre ayant insisté sur l'obligation d'abjurer, Jean Hus refusa, disant qu'il ne voulait point acheter l'absolution par un parjure.

Hus voulut parler à la foule en allemand, l'électeur palatin s'y opposa : « Tu n'as point été amené ici, lui dit une voix, pour endoctriner le peuple, mais pour être brûlé. — C'est vrai, dit Jean Hus. »

Ayant obtenu la permission de parler à ses gardes, il les remercia des bons traitements qu'il en avait reçus.

Un poteau ayant été enfoncé en terre, on y attacha Jean Hus. Sa tête fut fixée au poteau par une chaîne souillée de suie. On mit des fagots sous ses pieds. Des bouches soufflèrent pour allumer le feu. Le ciel s'éclaira d'une lumière ensanglantée.

Quelques auteurs, plus ou moins dignes de foi, racontent que Jean Hus, pris sur le bûcher d'un mouvement prophétique s'écria : « Je suis le chant de l'oie, mais après moi viendra le chant du cygne. »

On se demande si, par sa fermeté, sa patience, son austérité morale, la pauvre oie de Bohême ne fut pas plus grande que le cygne gras d'Eisleben par son génie ; si sa voix n'est pas plus pure, quoique moins élevée ; si sa mort n'a pas chanté plus haut dans le monde que la vie du réformateur heureux... « Pourquoi Luther plutôt que Jean Hus, dit M. Blanqui (de Belle-Isle), Jean Hus, figure bien autrement importante que celle du moine augustin ; Jean Hus, caractère grandiose, existence ascétique, martyr sublime ! Est-ce donc le succès que nous chanterions dans Luther ? Devons-

nous régler nos vénérations sur la victoire et nos oubliés sur la défaite ? La différence entre ces deux hommes n'est que celle du triomphe à la chute ; car l'impulsion réformatrice vient de Jean Hus plutôt que de Luther. »

Jésus-Christ avait dit : Si les enfants se taisent, les pierres parleront. Ce sont les pierres, les pierres d'une prison d'Etat, les pierres de Vincennes, de Doullens, du mont Saint-Michel, de Belle-Isle qui rendent ici témoignage à Jean Hus. Touchant hommage d'un martyr à un martyr !

Le peuple avait regardé mourir Jean Hus en silence. Cette vie admirable s'était enveloppée dans le sacrifice, dans la prière et dans un voile de flammes. On l'aperçut encore quelque temps remuant la tête et les lèvres. Puis tout disparut dans le feu et la fumée. « Seigneur Jésus, je veux endurer avec humilité cette mort affreuse, à cause de ton Evangile ; pardonne à tous mes ennemis. » Ce furent ses dernières paroles.

On n'entendit plus rien, rien que la flamme qui pétillait et le vent qui tourmentait la flamme.

« On ne put rien gagner, disent les auteurs de l'histoire de l'Eglise gallicane, sur cet esprit plein de ses idées. Jean Hus soutint toujours qu'il ne pouvait se soumettre sans agir contre sa conscience, et il fit voir jusqu'au milieu des flammes une fermeté qui prouve que l'esprit de ténèbres a aussi ses martyrs et ses héros... »

Les hommes du parti clérical brûlent encore tous les jours Jean Hus par le consentement qu'ils donnent à la sentence du concile. Cependant les mêmes auteurs ajoutent : « On croyait intimider les disciples par le supplice du maître ; le contraire arriva. La mort de Jean Hus fut comme le signal de la révolte ; toute la secte prit les armes, donna des combats, remporta des victoires, et les maux qu'elle causa à l'Allemagne durèrent plus d'un siècle. » — Si ce contraire, comme vous dites, arrive toujours ; si la persécution, loin d'abattre et de désarmer les idées, leur donne une force nouvelle ; pourquoi donc persécutez-vous, ô révérends docteurs ? si le feu, au lieu d'éteindre les hérésies dans la cendre des hérétiques, ne fait que propager au loin la lumière de leurs doctrines, pourquoi donc alors les brûlez-vous ? Il faudrait répondre à cela.

Après tout, le concile de Constance était fort satisfait de lui-même et de ses œuvres : il avait condamné Jean Hus au feu, mais il avait canonisé sainte Brigitte.

L'Eglise, représentée à Constance par ses mandataires, avait brûlé Jean Hus ; elle avait rejeté, même après sa mort, ses os dans le feu et les parties de son corps que la flamme avait oublié de consumer, afin qu'il ne restât plus rien de l'hérétique. Ses cendres avaient été recueillies par la main du bourreau et précipitées dans le Rhin. O justice ! moins d'un siècle était passé sur le bûcher de Jean Hus, qu'un autre réformateur, plus hardi, plus puissant, jette à son tour la pensée de l'Eglise au feu, dans la bulle du pape, en lui criant aux grands applaudissements de la foule : « Bulle, tu as troublé le saint de Dieu ; que le feu éternel te trouble ! »

Jean Hus est une des grandes figures qui jalonnent la route historique du progrès. Il sut défendre courageusement jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort du bûcher, la liberté de discussion, la liberté de conscience, la liberté d'examen contre l'autorité sacerdotale. Sa trace reste mêlée à toutes les protestations qui suivirent la sienne. Devant la haute cour de Versailles, des réformistes qui, eux aussi,

avaient voulu secouer le joug théocratique de Rome, ayant été privés du droit de défense, — notre frère M. Madier de Monjau trouva d'instinct sur ses lèvres le nom et le souvenir de Jean Hus : « Il fut brûlé, s'écria-t-il, mais il fut entendu ! » Nous avons vu dans quelles limites cette éloquente parole est vraie.

S'ensuit-il de là que nous condamnions la sentence du concile ? Nous dirons de Jean Hus ce que nous avons dit de Socrate. Dans une société où l'ordre civil est assis sur le dogme, où la liberté d'examen ouvre fatallement la porte à toutes les autres libertés religieuses et politiques, où les institutions reposent toutes sur une foi aveugle, sur un consentement sans réserve de l'esprit et du cœur au principe de l'autorité, la doctrine de Jean Hus, si bénigne qu'elle fût à notre point de vue, et malgré le soin qu'il prit de la limiter dans sa défense à des proportions innocentes, devait être frappée par l'Eglise.

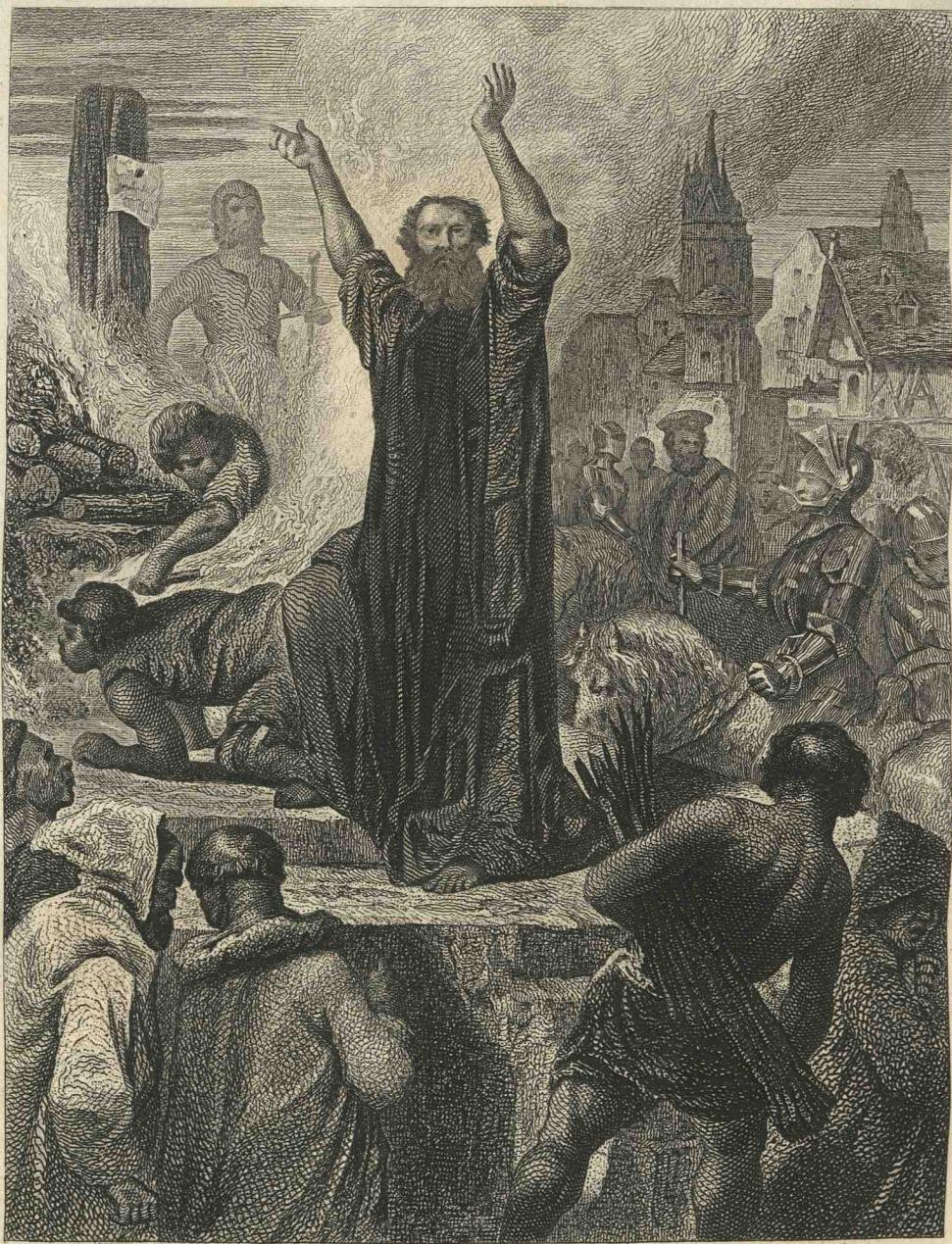
Jean Hus était plus hérétique, il faut en convenir, qu'il ne se le croyait lui-même. A l'entendre, il n'attaquait pas les institutions catholiques, il attaquait seulement les abus dont les avaient entachées l'avarice ou l'ignorance des prêtres. Cela est vrai ; mais, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil, toute autorité qu'on discute est une autorité perdue. Il était difficile de montrer la part des faiblesses et des passions humaines dans l'œuvre des successeurs du Christ, sans ébranler par la base l'institution du clergé. La liberté qu'il prenait d'ailleurs d'interpréter par ses propres lumières les Ecritures devait le conduire à d'autres libertés. Mettre l'autorité de la parole au-dessus de l'autorité matérielle des conciles, c'était renverser tout l'édifice visible des croyances.

Quelques esprits honnêtes, mais timides, déplorent qu'un homme si enflammé d'amour pour la doctrine chrétienne, n'ait point employé ses talents et le pouvoir d'une conscience intègre à l'œuvre de la réforme dans l'Eglise même, au lieu d'en sortir par l'hérésie. Le traducteur des lettres de Jean Hus fait à cela une très bonne réponse : « La réforme des abus, dit-il, pour être efficace et sérieuse, ne pouvait être accomplie par ceux qui avaient intérêt à les perpétuer, et la corruption de l'Eglise extérieure et visible était alors si profonde que pour la réformer il fallait en sortir. »

Les socialistes peuvent faire aujourd'hui la même réponse à ceux qui leur reprochent de se séparer de l'ancienne société, de ses institutions et de ses lois ; ce n'est jamais par ceux qui se lient aux intérêts du passé que l'humanité avance. Si Jésus-Christ n'avait pas renoncé à la synagogue ; s'il ne s'était pas mis en dehors, s'il n'avait pas encouru l'excommunication des siens, je doute qu'il eût modifié les abus du sacerdoce juif, mais il n'eût certainement point réformé la loi de Moïse.

Toutes les Eglises ont le droit incontestable d'exclure de leur sein les dissidents. Aussi, ce n'est point le jugement prononcé à Constance contre Jean Hus que je blâme, c'est cette alliance impie, déraisonnable, de l'ordre religieux et de l'ordre civil, qui ne permettait pas de condamner les doctrines d'un homme sans brûler sa personne. Le moment viendra, s'il n'est déjà venu, où les hommes reconnaîtront qu'il y a précisément dans la pensée quelque chose d'impersonnel, qui n'appartient qu'à l'humanité et à Dieu.

« Quant à Jérôme de Prague, disent les auteurs de l'histoire ecclésiastique que nous avons déjà citée, il y a encore moins à se récrier contre la sévérité du jugement qu'il subit



Victorin Nanteuil del.

Reville et Berthier sc.

JEAN HUS

à Constance que contre celui de Jean Hus. Son supplice fut celui du feu.

Il avait lutté contre la mort par une faiblesse qu'il se reprocha plus tard et qu'il expia de tout son grand cœur, celle d'avoir un instant abjuré les doctrines de son maître et ami, Jean Hus. Il rétracta sa propre rétraction. — « Mais c'est la mort que vous cherchez? — Je l'ai fuie trop longtemps, s'écria-t-il; c'est tout ce que ma conscience me reproche. »

Voyant un pauvre laboureur qui apportait un fagot pour le brûler, Jérôme s'écria : « O simplicité sainte! »

Lorsque le bois fut élevé au niveau de sa tête, comme l'exécuteur mettait le feu par derrière pour n'être pas vu (une délicatesse de bourreau) : « Advance hardiment, dit Jérôme et mets le feu devant moi; si je l'avais craint, je ne serais pas ici. »

Ainsi mourut un des hommes les plus éloquentes de son siècle, pour avoir refusé de souscrire à la condamnation de son maître et de son ami, martyr de la liberté des affections!

Ce que les orthodoxes reprochaient le plus aux nouveaux hérétiques, c'était d'être des hommes de rien. « Quelle témérité, s'écriait l'évêque, quelle insolente présomption dans ces hommes d'obscure extraction, de basse naissance, dans ces vils plébéiens, d'oser agiter le noble royaume de Bohême, soulever les barons et les princes et saper les antiques fondements de l'État, diviser les peuples, provoquer des dissensions entre les citoyens, diriger des bandes armées, s'entourer de satellites, commettre ou du moins occasionner des homicides et profaner des autels! »

Comme toujours les autorités mettaient sur le compte de l'idée nouvelle des désordres qui étaient le fait de la résistance.

A la vue de ces supplices dirigés contre la force morale, qui s'accroît au contraire par la persécution même, nous sommes tentés de nous écrier avec Jérôme de Prague, à la vue du paysan qui apportait son fagot au bûcher : *O simplicitas! Vous ne voyez donc pas, imbéciles tourmenteurs,*

qu'en brisant les liens de la personnalité humaine, la mort fait passer une idée nouvelle du cerveau d'un homme dans le cerveau de l'humanité!

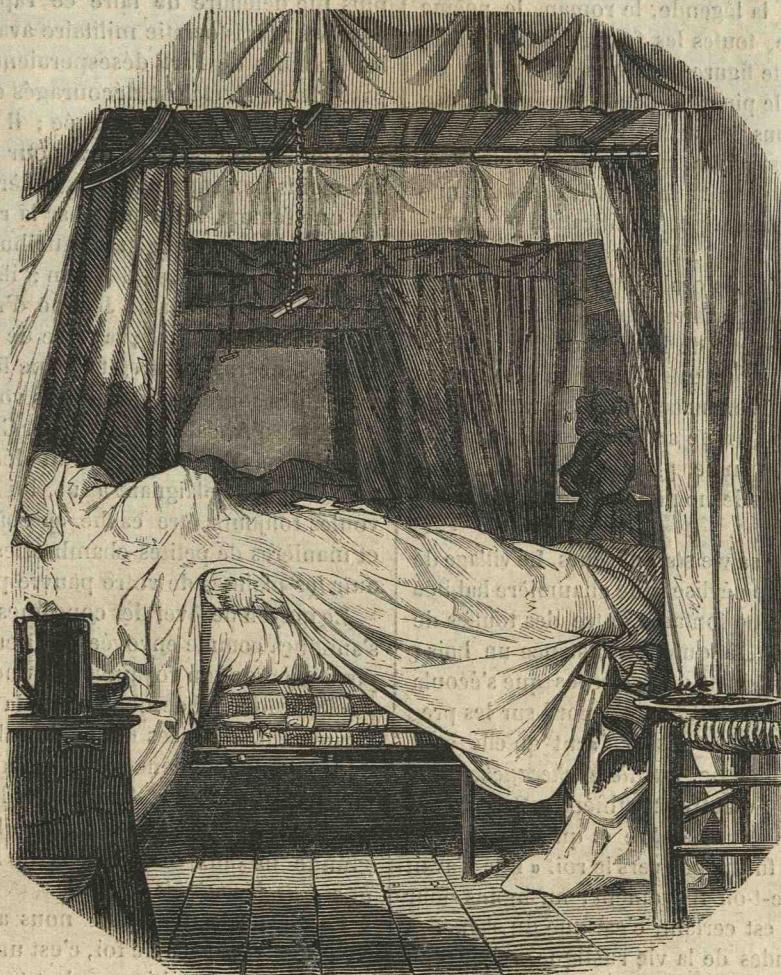
XVI.

JEANNE D'ARC.

En ce temps-là (1428), la France fut sauvée par deux femmes.

« Nous avons, raconte Brantôme, un très bel exemple de la belle Agnès, laquelle voyant le roi Charles VII amouraché d'elle, lui dit un jour que, lorsqu'elle était encore fille, un astrologue lui avait prédit qu'elle serait aimée et servie d'un des plus vaillants et courageux rois de la chrétienté; que quand le roi lui fit cet honneur de l'aimer elle pensait que ce fût ce roi valeureux qui lui avait été prédit; mais, le voyant si mol, avec si peu de soin de ses affaires, elle voyait bien qu'elle s'était trompée, et que ce roi si courageux n'estait pas lui, mais le roi d'Angleterre qui faisait de si belles armes et lui prenait tant de belles villes à sa barbe. « Je m'en vais le trouver, car c'est celuy duquel entendait parler l'astrologue. » Ces paroles piqûrèrent si fort le roi qu'il se mit à pleurer. Et de là en avant, prenant courage, et quittant la chasse et les jardins, prit le frein aux dents, si bien que, par son bonheur et vaillance, il chassa les Anglais de son royaume. »

Un autre chroniqueur dit : « En icelui an (1428), le jour dudit mois de mars, une pucelle de l'âge de dix-huit ans ou environ, des marches de Lorraine et de Barrois, vint devers le roi à Chinon. Laquelle était de gens de simple état et de labour; laquelle disait de moult merveilleuses choses, toujours en parlant de Dieu et de ses saints, et disait que Dieu l'avait envoyée à l'aide du gentil roi Charles.... Elle se mit en habits d'hommes et requit au roy qu'il lui fit faire armure pour soy armer, telles comme elle les deviserait, et lui baillât chevaux pour elle et ses gens; et



HEGÉSIPHE MOREAU.

ainsi fut fait. Et la tint le roi devers lui, jusques au mois de may, sans qu'elle allât nulle part. Et avant sa venue, le roi ni les seigneurs de son sang ne savaient quel conseil prendre. Et depuis, par son aide et conseil, vint toujours de bien en mieux. »

Le contraste de ces deux femmes, l'une maîtresse d'un roi, l'autre vierge, l'une perdue voluptueusement dans toutes les délicatesses de la cour, l'autre bardée de vertu et de fer, qui toutes les deux se sauvent et sauvent la France par l'amour, me rappellent cette chanson de Béranger : *Les deux Sœurs de charité.*

Il y a longtemps que tout a été dit sur Jeanne d'Arc. L'histoire, la chronique, la légende, le roman, le poème épique, la tragédie, l'ode, toutes les formes de la pensée humaine ont consacré cette figure héroïque; elle a été célébrée par le bronze, par le pinceau, par la musique; grâce à cette intervention de tous les arts, il y a deux Jeanne d'Arc, la Jeanne d'Arc historique, réelle, dont la vie, déjà très ornée de merveilleux, prêtait à la fiction, et une Jeanne d'Arc idéale, qui est devenue la personnification du sentiment national en France.

L'état de notre pays était déplorable. Il serait trop long de remonter aux causes qui avaient amené les victoires des Anglais et l'affaiblissement de la France. La détresse du royaume, tel est le fait important. L'invasion désolait nos campagnes, la France était menacée de disparaître de la carte des nations, si quelqu'un ne se fut présenté, dans ces temps de dissolution et de ruine, pour ressusciter la force nationale, qui s'évanouissait de moment en moment. Jeanne d'Arc parut.

Les commencements de sa vie sont obscurs. Le village de Domremy au xv^e siècle, une église, une chaumière habitée par la famille de Jeanne: une fontaine entre des touffes de groseilliers, un vieux hêtre, à quelque distance un bois; c'est au milieu de tels confidents de ses rêves que s'écoula l'enfance de la Pucelle. On n'est pas d'accord sur les premières années de sa vie: les uns écrivent qu'elle était chambrière dans une hôtellerie, *hardie à chevaucher chevaux et à les mener boire*; d'autres rectifient cette version, disant que toute sa vie elle fut bergère et qu'elle garda les brebis, jusqu'à ce qu'elle fut menée vers le roi. « Elle n'avait jamais vu cheval, ajoute-t-on naïvement, au moins pour monter dessus. » Ce qui est certain, c'est que du sein des campagnes et des habitudes de la vie rustique, sortit celle qui devait rendre la France à elle-même. L'amour de la patrie est fait du parfum des champs, des influences de la terre et des harmonies de notre cœur avec la nature.

Jeanne, quand elle alla trouver le roi, était petite de taille, *bien compassée de membres* et forte; elle avait la figure agreste, les cheveux noirs; au demeurant belle, mais de cette beauté aîpre et robuste que la terre des Gaules imprime à ses enfants. Une fille du peuple, une paysanne, voilà par quelles mains l'épée de la France va repousser les Anglais! Le génie moderne de notre histoire se dessine dans les circonstances au milieu desquelles apparut cette femme. Toutes les fois que l'existence nationale, que l'intégrité du territoire, seront mises en danger, nous verrons la défense jaillir du sein des classes agricoles. Jeanne d'Arc a une sœur dans notre histoire; cette sœur est la Convention.

Quand, menacée par l'invasion étrangère, mutilée par les intrigues royalistes, par les soulèvements de l'ouest et du

midi, la France fit appel, en 93, aux forces nationales, qui vint pour sauver le pays? Les paysans.

Sortie, en majorité, des énergies rustiques, elle avait gardé le souvenir de son origine, cette fière Convention qui, comme Jeanne d'Arc, sauvegarda, dans la défense du territoire, toutes les libertés nationales; au milieu de ses fureurs, elle avait des retours d'attendrissement vers les champs, vers les fuseaux, vers la volupté de la cabane; une main sur la hache, elle appuyait l'autre sur la charre.

Les circonstances au milieu desquelles le patriotisme des races agricoles se manifesta en 93, ressemblent si bien aux circonstances où l'on vit paraître Jeanne d'Arc, que je ne puis me défendre de faire ce rapprochement. Aux deux époques, l'aristocratie militaire avait donné sa démission; les hommes de l'art désespéraient de l'indépendance du pays; les chefs étaient découragés et sans force; la division était dans les rangs de l'armée; il fallut toute la foi populaire en l'avenir de la France pour dégager notre territoire des mains de l'ennemi. La première fois, le pays fut sauvé par une femme, la seconde par la révolution.

Les Celtes, nos ancêtres, attribuaient au caractère de la femme quelque chose de divin; ils personnaient en elle l'inspiration nationale; Jeanne d'Arc fut un reflet de ces croyances druidiques; la terre de France, si l'on ose ainsi dire, s'incarna dans cette jeune fille, bercée au bruit des vents, des sources et des autres voix de la nature.

Jeanne d'Arc alla donc trouver Charles VII. Ce roi, comme tous les rois de France, vivait défiant et seul. Un de ses conseillers, se plaignant à lui, lui écrivait un jour: « Vous voulez toujours être caché en châteaux, méchantes places et manières de petites chambrettes, sans vous montrer et ouïr les plaintes de votre pauvre peuple. »

Le moyen de lever des consignes si étroites? Jeanne d'Arc s'annonça comme envoyée de Dieu pour remettre le roi en possession de son royaume. Si une pauvre fille du peuple s'annonçait ainsi de nos jours à la porte des chefs du gouvernement, dans ces temps de calamité publique, au lieu de lui donner audience, on la conduirait pour toute réponse aux Petites-Maisons. A la vérité, les chroniqueurs nous apprennent que le roi ni son conseil n'ajoutèrent pas d'abord grande foi aux déclarations de la Pucelle: ils la tenaient une *folle dévoyée de sa santé*.

La vie de Jeanne d'Arc nous apparaît sous une double face: pour les âges de foi, c'est une inspirée; pour les âges de science et de critique, c'est tout simplement une hallucinée.

Ce n'est point le lieu de faire, à l'aide des documents que nous possédons, une analyse psychologique du caractère de la Pucelle. Et pourtant il y a ici un point délicat sur lequel la lumière n'a point encore été portée. Jeanne d'Arc était sous la dépendance de ses *voix*. Pour quiconque a fréquenté des asiles d'aliénés, rien de plus ordinaire que la présence de ce phénomène dans les cas de folie.

Généralement cet état pathologique est la conséquence d'une tension de l'esprit, d'une idée fixe, qui, après avoir envahi les facultés intellectuelles, finit par envahir les organes des sens. Chez de tels malades, les conceptions du cerveau se traduisent en bruits extérieurs. Ils ne pensent plus leur pensée, si l'on peut ainsi dire, ils l'entendent; quelquefois même ils la voient, ils la touchent.

Les circonstances au milieu desquelles se forment l'esprit et le caractère d'une personne ne sont pas étrangères à cette

maladie. Il est reconnu que la solitude, en donnant aux idées de prédilection, une fixité, une intensité particulière, doit nécessairement prédisposer les sens à ces erreurs, dont la science a retrouvé dans ces derniers temps la trace chez les plus grandes natures historiques.

Qui de nous dans son enfance ne s'est entretenu avec les arbres, avec les nuages, avec le son des cloches ? Qui n'a versé son âme dans l'âme de la nature ? Aux jours d'automne, quand le vent arrache des branches mortes aux arbres dépouillés, qui de nous ne s'est écouté lui-même dans les bruits tristes et plaintifs du monde extérieur ? Jeanne d'Arc, nature rêveuse, élevée au milieu du silence de la vie rustique, devait recevoir plus qu'une autre ces influences inévitables. Presque toujours seule, à l'église ou aux champs, « elle s'absorbait dans une communication profonde de sa pensée avec les saints dont elle contemplait les images, avec le ciel où on la voyait tenir ses yeux cloués. Cette fontaine, cet arbre, ces bois sanctifiés par une superstition vieille comme le monde, elle leur transmettait sa sublime inquiétude, et dans leur murmure elle cherchait à démêler les accents de son cœur (1). »

Jusqu'ici rien d'anormal ; mais, peu à peu, à force de s'isoler dans la contemplation de la nature et dans la prière, il lui arriva ce qui arrive à tous les extatiques : ses pensées, ses rêves, devinrent pour elle des êtres, les seuls dont le commerce lui fut agréable. Jeanne d'Arc se fit un monde invisible, peuplé des fantômes de son cerveau.

Deux ordres de croyances paraissent s'être imprimés aux sensations mystiques de cette jeune fille : d'une part les traditions druidiques, le culte des fées, les superstitions de la vieille Gaule ; de l'autre les pratiques de la religion chrétienne. Ses idées, en lui apparaissant dans un bruit, dans un attouchement, dans une vision des yeux, prirent constamment la forme des saints ou des saintes dont elle avait vu les images dans l'église de Domremy. Cette alliance intime des idées et des sensations, cette incarnation rapide de l'esprit dans les empreintes et les figures du monde extérieur, tel est le caractère du phénomène auquel la foi donne une origine surnaturelle, auquel la science inflige le soupçon de folie.

L'hallucination se lie, chez les personnes qui en sont atteintes, à un état particulier de la sensibilité. Si un médecin physiologiste faisait l'analyse du caractère de Jeanne d'Arc, il ne manquerait pas de rencontrer des indices pour conclure envers elle comme M. Lélut l'a fait envers Socrate. Quoiqu'elle fût d'une bonne constitution physique et d'une santé robuste, elle n'était point sujette, si l'on en croit les auteurs du temps, à l'infirmité des femmes. Ce qui confirme surtout l'analogie de son état avec celui des malades hallucinés, c'est la facilité et l'abondance des larmes. Ses contemporains témoignent l'avoir vue souvent et grandement pleurer.

Non seulement Jeanne d'Arc entendait des *voix*, mais ces *voix* étaient devenues pour elle une distraction nécessaire ; elle était triste, elle se manquait à elle-même quand ces *voix* se taisaient. Sans ces bruits, qui la fortifiaient, elle serait morte. Elle avait la maladie du pays de l'âme, la maladie du pays d'où lui venaient ces communications orales. L'intervention de ses *voix* se liait pour elle à certains bruits du monde extérieur, par exemple au son des cloches. Dans

un bois, quand le vent soufflait dans les feuilles, elle entendait aussi ses *voix* venir à elle. « Dans ces discours, dont le mystère bien entendu ne se déclarait qu'à elle seule, elle distinguait des intonations diverses à chacune desquelles elle attribuait son auteur. Elle nommait particulièrement saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite. »

Quand elle se présenta devant le roi de France, elle y avait été poussée par ses révélations. On s'explique comment ces voix, qui étaient, après tout, la voix de son esprit et de son cœur, prirent cette direction patriotique, et comment une jeune fille, qui entendait chaque jour parler des ravages de l'Anglais, transporta ses fantômes d'imagination à des entreprises militaires. Délivrer le pays était alors dans le cœur de tous les paysans qui avaient gardé l'amour des institutions et du sol natal : cette idée, l'idée de la France, se fit femme dans Jeanne d'Arc.

Ce qui nous surprend et nous touche dans la mission de Jeanne d'Arc, c'est l'harmonie entre son caractère, sa piété, ses moeurs et l'idée qu'elle représente ; à la religion des limites, il fallait une sainte ; pour défendre l'inviolabilité du territoire, il fallait une vierge.

Pour ce qui est du mystère physiologique, nous l'abandonnerions à la science, si l'histoire n'était elle-même intéressée à faire descendre la lumière dans le secret de ces organisations humaines, qui ont servi de mobiles aux événements et aux libertés nationales. Nous serions au désespoir de verser sur cette héroïque figure des ombres et des soupçons qui pourraient en diminuer l'éclat ; mais nous ne voyons pas ce que l'admiration gagne au merveilleux. Il ne faut pas non plus que notre impatience de tout ramener, dans ce temps-ci, à l'ordre naturel, nous aveugle sur la portée de certaines observations scientifiques. L'hallucination est un phénomène malsain : en détachant de notre personnalité les créations de notre propre cerveau, elle devient ainsi la source d'erreurs que la raison réprouve, c'est un fait ; mais de ce fait nous ne tirerons pas, en ce qui regarde Socrate, Jeanne d'Arc et d'autres visionnaires fameux, des conséquences trop rigoureuses. La science est encore si peu avancée, malgré ses admirables travaux, qu'elle n'a pas le droit de donner ses lumières pour limite à la nature. Les physiologistes (je parle des plus éminents) me font un peu l'effet de ces géographes de l'antiquité qui, dans leur naïve ignorance du globe, écrivaient sur la carte : « *Ibi deficit orbis*, ici finit le monde, » sans se douter que derrière les continents alors connus, il y avait l'Amérique, l'Océanie et d'autres mondes encore à découvrir.

Folie, soit ; mais il est certain que les erreurs de l'ouïe, du tact, de l'odorat, de la vue (car tous les sens de la Pucelle, d'après ses propres témoignages, étaient atteints par la modification de son cerveau), devinrent pour Jeanne d'Arc les mobiles des grandes facultés qu'elle manifesta dans la guerre. C'est pour avoir cru à une assistance particulière du ciel, dont l'impression pour elle était sensible à tous les moments de la vie, que Jeanne d'Arc triompha de la timidité qui lui était naturelle, et osa porter au roi ses conseils, son épée. Si jamais la France était menacée de nouveau par les armes étrangères, nous formons des vœux pour qu'il se rencontre encore une folle qui, du fond de sa chaumiére, apporte, non plus au roi, mais à la nation, le secours de son bras et de son admirable délire.

Il est impossible de mieux prophétiser la démocratie future : c'est du sexe le plus faible, d'une pauvre fille rus-

tique, d'une folle aux yeux de la science, que la fortune de la France se sert pour humilier la sagesse des vainqueurs et pour repousser les ravages de l'invasion. — Jeanne d'Arc était-elle inspirée, était-elle hallucinée? Il y a peut-être moyen d'accorder ces deux opinions. Si l'on admet (et rien, selon nous, ne s'oppose à cette conjecture philosophique) que le Créateur se sert des mobiles les plus suspects aux yeux de la science, qu'il se sert de la maladie, par exemple, pour susciter chez certaines natures des forces extraordinaires, des facultés inconnues, on reconnaîtra que Jeanne d'Arc, tout en obéissant aux illusions de ses sens, aux fantômes de son imagination, était inspirée de Dieu.

L'objection est prévue; elle nous a déjà été faite par M. Julien Rousseau (auteur des *Notions de Phrénologie*). Quoi, vous voulez mettre des fous à la tête du mouvement de l'humanité! Mais « c'est un blasphème gratuit adressé à la divinité, une accusation contre elle, d'inintelligence, d'impuissance et de cruauté, puisque ce serait faire supposer que la découverte des grandes vérités nécessaires au genre humain n'entre pas dans la destinée directe et normale de l'homme. » Cette objection ne nous effraie pas. Nous ne voulons pas dire que les volontés divines s'accomplissent sur la terre par les égarements de l'esprit; nous disons seulement que dans quelques cas, certaines maladies nerveuses, certaines lésions de la sensibilité naturelle, deviennent chez l'homme, combinées avec les croyances de son siècle, la source d'une exaltation qui, appliquée au sentiment religieux ou au sentiment national, réalise des merveilles.

Nous ne voyons pas en quoi la Providence dérogerait à la majesté de ses lois, parce que dans les âges de foi et d'ignorance elle se serait servie, pour sauver le sol de la patrie, de certains dévoûments hallucinés par leur propre enthousiasme. Les grandes découvertes, les grandes actions, exigent de grands sacrifices, quelquefois même le martyre de ce que les hommes, dans leur ignorance des rapports de l'homme avec l'infini, ont appelé la raison. — La raison n'est en effet qu'une limite.

En déchirant le voile sur un monde de sensations nouvelles, le magnétisme devrait rendre de nos jours l'esprit de l'homme circonspect dans ses doutes et dans la nature de ses jugements. Les voix chez Jeanne d'Arc n'étaient pas toujours l'écho de sa pensée; elles étaient plus souvent encore l'écho de ses pressentiments, l'écho de ses intuitions, l'écho de cet ordre de phénomènes qu'on désigne vaguement de nos jours sous le nom de *seconde vue*. On ne peut donc nier que la maladie des sensations ne fut chez Jeanne d'Arc l'origine d'un privilége sur les natures plus saines qui l'entouraient.

Un des charmes de la Pucelle, c'est de nous apparaître dans un demi-jour mystérieux, entre l'âge des croyances qui finit et l'âge de l'inspiration humaine qui commence. Elle dut à un ordre de perceptions étonnantes ces facultés qui, sans sortir de l'ordre naturel, semblent, du premier coup d'œil, appartenir au merveilleux de l'histoire.

Parmi les contemporains de la Pucelle, si la plupart l'ont crue directement inspirée de Dieu, d'autres, avec un bon sens qui étonne dans ces âges d'ignorance, attribuent sa vertu prophétique à une particularité de nature. Un Allemand l'appelle la *Sibylle de France*, « qui était sibylle pour lui aussi bien que l'Érythréenne ou celle de Cumæ. »

On a fait observer que ces facultés singulières n'étaient

relatives chez Jeanne d'Arc qu'à l'objet de sa mission, c'est-à-dire à la délivrance de son pays.

Ce qui trace l'impulsion de ce caractère, servi par des facultés si étranges, c'est toujours le sentiment national. Elle fut l'inspirée du droit.

A quoi bon raconter maintenant les hauts faits militaires de la Pucelle? Tout le monde sait qu'après avoir rencontré toute défiance dans les gens de la cour, elle remporta sur les Anglais une série de victoires qui donnèrent aux éléments de la nationalité française le moyen de se reconstituer. Ce qui est moins connu, c'est la résistance quela cour, le roi lui-même ne cessèrent d'opposer aux desseins de cette fille du peuple.

Les hommes d'État contrarièrent ses vues, gênèrent ses résolutions, et finirent par la perdre.

Quel nom donner à une politique, savante sans doute, qui, par attachement aux préjugés de caste, aime mieux se priver du secours inattendu qui lui arrive, et compromettre le salut du pays, que de devoir cette délivrance à l'intervention d'une vierge plébienne. Il importait peu à ces favoris du roi que la France fût sauvée, si elle ne devait pas l'être par eux.

Jeanne d'Arc n'eut pas seulement à lutter contre les Anglais, elle eut à lutter contre la cour. Un chroniqueur dit: « La Pucelle qui avait vu et entendu la manière que le roi et son conseil tenaient pour le recouvrement de son royaume, très mal contente de ce, trouva manière de soi départir d'avec eux; et sans le su du roi ni prendre congé de lui, elle fit semblant d'aller en aucun ébat, et sans retourner s'en alla à la ville de Lagny-sur-Marne. » Ce que Jeanne emporta de tristesse et d'amertume dans son cœur, on le devine à cette lecture. Il ne faut plus s'étonner qu'au milieu de l'éclat des armes, au moment de sa plus grande gloire, cette jeune fille, abreuée d'ennuis par l'opposition des nobles, tournât sans cesse ses yeux et ses souvenirs vers sa chaumiére, vers les joies tranquilles de la famille. « J'ai accompli, disait-elle, ce que Messire me avait commandé, qui était lever le siège d'Orléans et faire sacrer le roi. Je voudrais qu'il lui plût me faire ramener à mon père et à ma mère, afin que je gardasse mes brebis, et fis ce que je souhaitais faire. »

En lisant les intrigues, les manœuvres, les perfidies dont le parti de la cour se servit pour ruiner le prodigieux ascendant exercé par la Pucelle, le cœur se serre d'une indéfinissable tristesse; mais souvenons-nous de 1791, des dégoûts dont l'aristocratie abreuva Hoche, Championnet, Marceau.

Par le sentiment qu'éprouvaient les nobles, au début de notre première révolution, en voyant les fils de la roture se mettre à la tête des armées et gagner les batailles, on conçoit l'humiliation et le ressentiment secret des gentilshommes de Charles VII, quand ils se virent effacés par une jeune paysanne. Que Charles VII ait partagé cette malveillance envers la Pucelle, je ne m'en étonne pas. Ce que les rois défendent dans la guerre, c'est leur royaume, ce sont les droits que la couronne leur confère; quand ces droits leur sont maintenus par une main plébienne, ils éprouvent pour elle, au lieu de la reconnaissance, de l'antipathie et de la crainte. Ils redoutent que cette puissance ne s'impose à la leur, et s'irritent de devoir quelque chose à des créatures qui sont censées tout tenir de leur initiative.

La conspiration permanente des courtisans contre la Pucelle devait aboutir à un dénouement sinistre. Tous les historiens conviennent qu'elle fut trahie devant Compiè-

gne. Quelqu'un fut-il coupable d'avoir vendu Jeanne d'Arc ? On l'ignore; mais tout porte à croire que si cette trahison ne fut pas vénale, elle eut du moins pour mobile une basse jalouse. La Trémouille, dit un vieux chroniqueur, « eut envie des faits que faisait la Pucelle et fut coupable de sa prise. »

Il est bon d'ajouter que, par l'indépendance de son caractère, cette jeune fille avait provoqué contre elle, de la part des gens de cour, une hostilité croissante. « Elle ne voulait, disait-on, croire conseil, ains faisait tout à son plaisir. » Il est facile de découvrir sous cet aveu les inquiétudes et les alarmes de l'autorité royale qui craignit d'être débordée par l'influence de Jeanne. L'ascendant qu'elle avait pris sur les masses populaires la rendait impertinente.

Le complot était arrêté depuis longtemps. On se débarrassa d'elle le 23 mai 1430, à six heures du soir, en la jetant dans les mains des Anglais.

Aucune démarche sérieuse ne fut faite par Charles VII, ni par les grands du royaume, pour tirer de sa captivité une jeune fille qui avait protégé la couronne et les biens de l'aristocratie. Il y a plus : on peut dire que si Jeanne d'Arc n'eût pas été alors brûlée par les Anglais, elle l'eût été un peu plus tard par les Français. Nul, surtout quand il est issu du peuple, ne se montre impunément supérieur à son siècle, aux nobles qui, ayant tous les bénéfices du territoire, devraient aussi supporter les charges de la défense, aux ministres d'un roi faible, qui, ne sachant point se servir de l'autorité, ne veulent point qu'un autre s'en empare pour les sauver eux-mêmes et pour sauver le pays.

Jusqu'ici on n'avait vu dans le supplice de Jeanne d'Arc que la main de l'Angleterre; grâce à des recherches historiques plus récentes et plus approfondies on surprend aujourd'hui derrière son bûcher les mains de l'aristocratie française.

On s'explique maintenant comment le souvenir de la Pucelle est resté dans le peuple une religion.

Tandis que toutes les forces aristocratiques avaient fait

défection à la cause du droit; tandis que les généraux les plus renommés de leur temps désespéraient de l'issue d'une guerre qui traînait en longueur; tandis qu'un roi faible, cruel et voluptueux, s'abandonnait lâchement dans la retraite au découragement et à la mollesse, elle seule, *traînante à sa suite gens de basse condition*, avait relevé les courages et repoussé l'invasion du cœur de la France. Elle, la Jeanne ! elle, la multitude, sous les traits d'une jeune fille ! elle, l'âme démocratique des campagnes de la Meuse !

Elle avait si bien effacé son sexe sous la grandeur de sa mission et de ses entreprises militaires, que les auteurs du temps s'étonnent, avec une pieuse naïveté, de retrouver chez elle les signes de la femme; une voix douce, des formes délicates et deux seins qui paraissaient quelquefois sous l'armure, *ali quando videbat mammae ejus quæ pulchræ erant.*

Ce n'était point une femme, en effet, c'était la liberté du territoire sous une figure humaine.

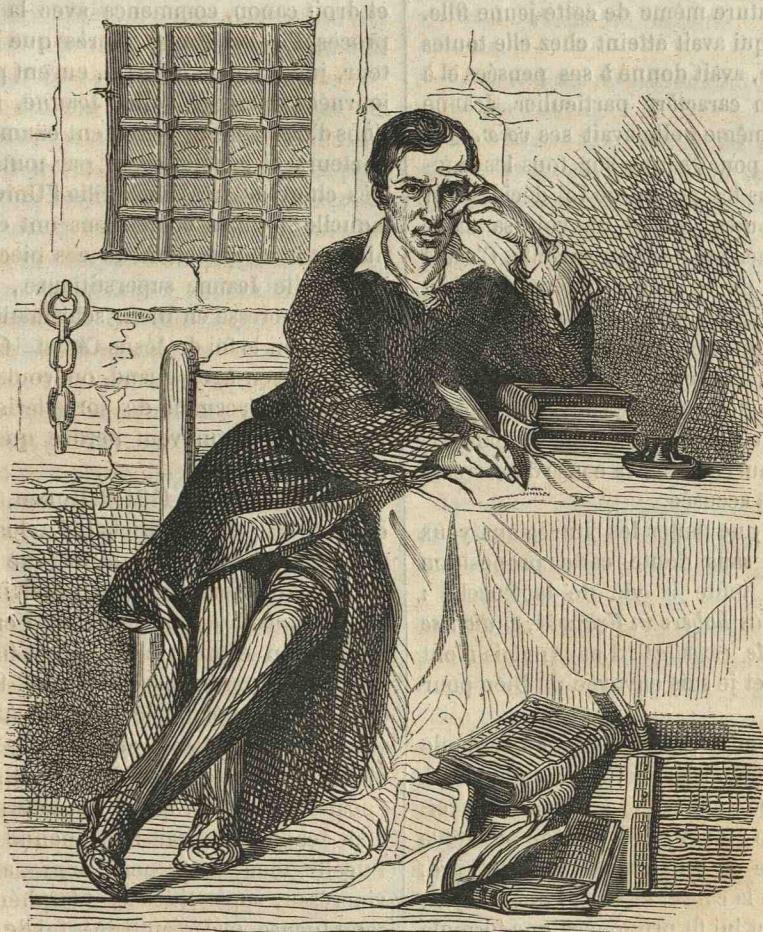
Faut-il s'étonner maintenant que cette figure ait été poétisée par l'admiration de ces mêmes classes agricoles et ouvrières, dévotes au culte des souvenirs, qui saluent, en quelque sorte, dans Jeanne d'Arc, leur patronne et leur sœur ?

Jeanne, prisonnière, fut d'abord jetée dans une cage de fer où elle vécut liée par le corps, les mains et les pieds. On la retint dans cet état depuis son entrée dans la ville de Rouen jusqu'au commencement

du procès. Sa prison s'adoucit alors, d'après les historiens; *elle n'eut plus que les fers aux pieds.*

M. Quicherat s'attache à démontrer que toutes les règles de la procédure employée à cette époque par les tribunaux de l'Inquisition ont été rigoureusement observées; nous le croyons sans peine : l'observation de ces règles donnait si facilement accès à l'injustice, à la violation de tous les droits ! Le procès de Jésus-Christ a été, lui aussi (quoi qu'en dise M. Dupin dans une savante brochure), conforme à la loi des Juifs. L'infamie n'est point, ici, dans l'infraction des juges aux usages de la justice, elle est dans l'innocence du condamné.

Les informations furent, à coup sûr, dirigées par un es-



LAMENNAIS.

prit d'hostilité : Jeanne fut jugée par ses ennemis. C'est à peu près ce qui arrive dans tous les procès politiques.

Le cas de Jeanne avait été qualifié de ceux que dénonce le cri public. Or, la procédure inquisitoriale réduisait presque à rien l'instruction de ces sortes d'affaires. Il suffisait, à la rigueur, de trois ou quatre témoins attestant la commune renommée. Il n'y eut point d'avocat au procès ; la loi en refusait aux hérétiques. La Pucelle fut condamnée sur les témoignages sortis de sa bouche.

Si déplorable que fût l'accusation d'hérésie portée contre Jeanne d'Arc, il fallait bien un prétexte quelconque à la haine et à la mauvaise foi de ses juges. Ce prétexte, il faut le chercher dans la nature même de cette jeune fille. La modification nerveuse, qui avait atteint chez elle toutes les manifestations de la vie, avait donné à ses pensées et à ses sentiments religieux un caractère particulier. Jeanne avait ses autorités en elle-même ; elle avait ses *voix*. Que cette révélation l'emportât pour Jeanne sur tous les commandements écrits, sur tous les points de foi décidés par l'Eglise, on ne saurait en douter, quand on voit sa naïve confiance dans l'action immédiate de Dieu sur elle. C'est le propre des extatiques que de se rendre indépendants du monde extérieur et des opinions établies. La vivacité des perceptions intérieures donne en outre à l'expression de leurs idées, de leurs sentiments, un tour individuel et pittoresque, dans lequel l'orthodoxie trouve souvent à reprendre. C'est là, et non comme le dit M. Quicherat dans l'ignorance de termes, qu'il faut chercher la cause des erreurs de foi dont Jeanne d'Arc fut accusée.

Une hérésie, plus grave que toutes les autres aux yeux des casuistes anglais, fut sans doute cette proposition mal sonnante qui résume toute la vie de la Pucelle : « *Dicit Anglicos nullum jus habere in Franciā, et dicit se missam a Deo ut illos inde expellat* : Les Anglais n'ont aucun droit sur la France, et je suis envoyée de Dieu pour les chasser. »

La justice d'alors n'en voulait pas seulement à la vie de l'accusé, elle en voulait à sa conscience, à son honneur, à ses idées ; le tuer, c'était peu : elle tenait à le faire abjurer. On prépara, dans la ville de Rouen, une estrade où monta Jeanne d'Arc ; à côté d'elle se tenaient Guillaume Erard, l'appariteur, les greffiers de la cause, et autres gens de justice : un groupe sinistre ! On lui fit prononcer une formule de rétractation ; on lui présenta ensuite un papier sur lequel, d'une main tremblante et brisée, elle fit une croix en manière de signature. Dans ce papier, elle s'accusait elle-même d'avoir enfreint l'Écriture-Sainte et les lois de l'Église, d'avoir simulé ses apparitions, d'avoir porté à tort l'habit d'homme et exercé de son chef le métier des armes.

A la vue de ce papier, à la vue de cette croix, conservée dans les pièces du procès, le cœur se serre ! Cette fille de dix-neuf ans, réduite à un cachot, chargée de fers, menacée des flammes, tourmentée jour et nuit par d'insupportables obsessions, cède d'une voix mécanique ; elle dit ce qu'on lui dit de dire ; d'une main abandonnée, elle signe ce qu'on lui dit de signer. — Vous voyez bien qu'elle était coupable, conclut la justice, en triomphant de cet aveu arraché par la menace et la violence.

Jeanne ne tarda point à se repentir de cette faiblesse. Les voix de sa conscience lui reprochèrent d'avoir trahi la vérité contre elle-même. Elle retira sa rétractation et racheta sa faute par le sacrifice de sa vie.

Tandis que la cour oubliait Jeanne d'Arc dans sa prison, le peuple se souvenait. « Il n'y eut qu'une voix pour l'élever au-dessus de tous les saints. On lui dressa des statues dans les églises ; des oraisons furent composées, des messes chantées en son honneur. Ce culte, peu goûté du gouvernement, peut-être aussi du clergé, cessa, comme je l'ai dit, par sa mort (1). »

Aux yeux du haut clergé, Jeanne d'Arc avait été condamnée dans les formes. Qu'exigez-vous de plus ? « ... Lequel évêque ayant adjoint avec lui le vicaire de l'inquisiteur des erreurs et hérésies, et ayant appelé avec eux grand et notable nombre de solennels maîtres et docteurs en théologie et droit canon, commença avec la gravité qui était due le procès d'icelle Jeanne. Après que l'évêque et ledit inquisiteur, juges en cette partie, eurent par plusieurs et diverses journées interrogé ladite Jeanne, les confessions et asser-tions d'icelle furent minutieusement examinées par lesdits maîtres docteurs et généralement par toutes les facultés de notre très chère et très aimée fille l'Université de Paris, devers laquelle lesdites confessions ont été envoyées. Par l'opinion et la délibération de ces pièces, lesdits juges trouvèrent icelle Jeanne superstitieuse, devineresse de diables, blasphémeresse en Dieu, schismatique et errant par moult de sorts en la foi de Jésus-Christ (*Chroniques du temps*). »

Au moyen-âge, quand on voulait se défaire d'une personne on l'accusait de sorcellerie ou d'hérésie ; à cette heure, quand on veut perdre quelqu'un, on l'accuse de communisme.

C'était le 30 mai 1431, à Rouen, sur la place du marché, devant l'église Saint-Michel. La justice avait choisi cet endroit pour que l'exécution fût vue d'un très grand peuple. La peine de mort, ce jour-là, revêtit toutes les pompes dont elle s'habillait au moyen-âge. Vers l'heure de midi, fut amenée du château cette jeune fille sur laquelle tous les yeux se portèrent avec curiosité. Son visage était triste et calme. Le feu était prêt. On lut à Jeanne *diverses choses*, selon l'usage. Ensuite elle fut liée au poteau. Sur sa tête était une mitre avec ces mots écrits : « Hérétique, relapse, apostate, ydolatre. » Sur un tableau devant l'échafaud où était Jeanne, on lisait : « Jehanne qui s'est fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse de peuple, devineresse, superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, pré-somptueuse, malcréante de la foi de Jésus-Christ, vanteresse, ydolatre, cruelle, dissolue, invocatressse de diables, apostate, schismatique et hérétique. »

Toute la sensibilité de Jeanne se réveilla dans ce moment suprême. Elle pleura.... Ses ennemis calomnièrent jusqu'à ses larmes, qu'ils attribuèrent méchamment au repentir de ses fautes.

Son corps fut réduit en cendres : les cendres furent jetées au vent, hors la ville.

De ce bûcher, de cette sentence, de cette cérémonie de justice, il n'est resté qu'une coupable aux yeux de l'histoire, l'Angleterre.

Nous avons vu que, derrière le bras des Anglais, était la main de l'aristocratie française, qui, selon toute vraisemblance, avait livré la Pucelle, qui s'abstint de toute démarche pour la tirer de prison, qui, par une lâche condescendance, se dissimula dans les embuscades de ce ténébreux procès.

Il n'est guère de martyr des temps modernes qui n'ait été

(1) Quicherat, aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc.

comparé à Jésus-Christ. Il semble que toutes les grandes souffrances de l'humanité se rapportent, avec des traits frappants de ressemblance, à la figure du Calvaire. Mais il y a dans la vie de Jeanne d'Arc des analogies plus directes qui font de la vierge de Domremy une sorte de Christ féminelle. Comme le Supplicié de Jérusalem, elle se sacrifia pour son peuple, elle fut trahie par un des siens, livrée entre les mains des princes des prêtres et des pharisiens qui la déclarèrent séditieuse et digne de mort, exécutée par les chefs de l'Église, sous la surveillance des soldats étrangers.

L'incarnation de Jeanne d'Arc rappelle si bien celle du Verbe fait homme, qu'elle figure au procès comme un des chefs d'accusation; on lui reprocha d'avoir dit: « Je suis ici envoyée de Dieu, le roi du ciel, *corps pour corps*. »

A peine Jeanne d'Arc fut-elle brûlée que « onques depuis, dit un vieil historien, les Anglois ne prospérèrent en France; ains en furent déjectez, ensemble de tous les pays circonvoisins, à leur grante honte et confusion. » Ce résultat est celui qu'attirent sur toutes les dominations injustes les forfaits et les iniquités de la compression. Nous ne voulons pas ici renouveler de vieilles querelles nationales; mais, entre l'Angleterre et nous, il y a un obstacle que ses entreprises militaires ne franchiront jamais; cet obstacle n'est point la Manche, ce ne sont point les fortifications de nos ports; cet obstacle, c'est le bûcher de Jeanne d'Arc!

Tous les écrivains qui ont célébré, en France, cette poétique figure appartenaient à la classe populaire: tous ceux qui l'ont salie appartenaient aux tendances aristocratiques. La *Pucelle* de Voltaire n'est pas seulement une œuvre immorale, c'est une œuvre anti-nationale et réactionnaire.

La gloire de Jeanne d'Arc n'est pas une personne: elle appartient à la nation française; elle appartient surtout à ces classes ouvrières et agricoles dont la Pucelle fut la manifestation glorieuse. « La sainte du moyen-âge que le moyen-âge a rejetée (le moyen-âge théocratique et féodal) doit devenir celle des temps modernes. Elle a confessé par sa mort bien des sentiments pour lesquels il convient qu'il y ait encore des martyrs. Sortie des derniers rangs du peuple, elle vint faire valoir, non sa personne, mais le dessein qu'elle n'osait s'attribuer à elle-même, de relever un grand peuple abattu (1). »

Cette sainte a déjà trouvé son temple et son grand-prêtre: *l'Histoire de France* par M. Michelet.

Si jamais les mêmes circonstances renaissaient, si la liberté de nos limites était de nouveau menacée; si l'invasion avait débordé nos frontières, la démocratie française nous devrait une seconde édition de Jeanne d'Arc. Oui, de ce qu'il y a de plus faible et de plus humble; oui, des chaumières et des ravins, sortirait une résistance qui désespérerait l'ennemi. On verrait les femmes de nos bourgs, inspirées par la fureur divine, chasser les étrangers à coups de fourches. Une main rustique, peut-être même la main d'une jeune fille, dirait aux flots courroucés de l'invasion: « Vous n'irez pas plus loin! »

(1) M. Quicherat.

XVII.

LES MARTYRS DE LA SCIENCE.

GALILÉE. — ANDRÉ VÉSALE. — SALOMON DE CAUS. — DENYS PAPIN.

Nous l'avons dit ailleurs: l'Église est ennemie de la science.

Ce sont deux révélations qui se contredisent et se ruinent l'une par l'autre.

Au moyen-âge, toutes les découvertes de l'industrie, toutes les spéculations de la science, toutes les inventions des arts utiles, étaient suspectes de magie; toutes les idées nouvelles inquiétaient la foi. L'évêque Virgilius fut excommunié et condamné comme hérétique pour avoir assuré qu'il y avait un autre demi-monde, longtemps avant que Colomb en eût fait la découverte.

Nous voyons la théocratie moderne résister au mouvement et au progrès des connaissances humaines avec la même tenacité que mettaient les prêtres de l'Egypte à lutter contre les innovations. Prométhée n'a rien gagné à la chute de Jupiter.

De toutes les sentences fulminées par l'Église contre les découvertes de la science, il n'en est pas de plus significative que celle dont fut atteint Galilée.

Nous passerons sur les services que cet esprit investigateur rendit aux arts mécaniques. Le mouvement réglé et périodique d'une lampe suspendue au haut de la voûte, dans la cathédrale de Pise, c'en fut assez pour lui donner l'idée d'une horloge destinée aux observations astronomiques. Bien des lampes avaient, avant Galilée, mesuré le temps par leurs oscillations; bien des pommes étaient tombées des arbres, avant Newton; on n'en avait conclu ni à la construction d'une horloge, ni à la loi de l'attraction des mondes. La nature avertit; mais c'est le génie seul qui invente.

Pour avoir renouvelé la doctrine de Copernic, il arriva plus tard, à Galilée, ce qui était arrivé à Jean Hus, dans un autre ordre de faits, quand il renouvela la doctrine de Wicliffe. Les promoteurs d'une idée échappent quelquefois à la persécution, non que l'intolérance les épargne plus que d'autres, mais parce que les conséquences de cette idée n'étant point encore connues, on ne leur fait pas l'honneur de les croire dangereuses.

L'Église suspectait généralement les observations astronomiques. Un prédicateur avait choisi pour texte d'un de ses sermons ce verset qui était à l'adresse du maître et de ses disciples: « *Viri Galilai, quid statis aspicientes in cœlum?* » hommes de Galilée, pourquoi regardez-vous dans le ciel? » Le firmament, ce vaste manuscrit sur lequel le Créateur a tracé les caractères de sa puissance en lettres splendides, c'était une impiété, selon les ecclésiastiques, de le consulter. Il fallait s'en tenir aux livres approuvés par le Saint-Siège, à la tradition écrite. Toute autre recherche était pécheraine.

Galilée voulut calmer l'orage qui se formait contre lui,

en donnant ses raisons ; inutile. L'Église a horreur de la discussion philosophique : elle est condamnée à croire malgré l'évidence. Toutes les démonstrations ne sauraient rien prouver contre le dogme.

Galilée entreprit d'établir que l'Écriture pouvait se concilier avec ses nouvelles découvertes sur la constitution de l'univers. C'était la profession de foi d'un catholique, mais aussi d'un savant qui cherche à ruser avec sa conscience et avec les institutions de son temps. Ces ménagements ne pouvaient satisfaire personne.

Cependant le bruit se répandit que Galilée soutenait cette incroyable doctrine : « Ce n'est pas le soleil qui tourne ; c'est la terre. » Pour le coup, l'audace était trop forte. Le savant fut cité à Rome en personne.

Pour concevoir à quel point la théorie du mouvement de la terre et les nouvelles observations astronomiques étaient désagréables à l'Église, il faut se reporter au premier chapitre de la Genèse. Dans l'idée des Juifs, idée que l'Église s'était appropriée, notre globe était le centre de l'univers. C'est pour lui que les étoiles avaient été faites, c'est pour lui que le soleil avait été lancé dans l'espace. L'égocentrisme de notre planète, son indépendance des autres mondes, le satellitisme des autres astres, tout cela était devenu un dogme de foi. Dieu, dans la création, n'avait regardé qu'à notre terre.

A cette prétendue domination du globe terrestre sur tout le système astronomique, la science venait donner de terribles démentis. Elle venait établir entre tous les mondes créés des liens de dépendance auxquels notre terre n'échappe pas plus que les autres astres. En promenant de monde en monde les yeux de l'esprit, elle démontrait que la puissance du Créateur s'était répandue là et là dans l'espace, et que notre planète, loin d'être le terme de tous les mouvements sphériques, était au contraire soumise aux lois qui règlent la mécanique céleste.

Le système astronomique des Juifs était conforme à leur système religieux et politique. Par un individualisme de race, que l'Église transporta plus tard à ses institutions, le peuple de Moïse s'efforçait de ramener à son histoire l'histoire de tous les autres peuples. C'est en quelque sorte pour lui seul que le monde existait. Il n'y avait de Dieu sur la terre que le Dieu d'Israël. Le genre humain, perdu dans les ténèbres de l'idolâtrie, était, aux yeux des Hébreux, comme s'il n'était pas. Ce parti pris d'exclusion, Moïse l'avait étendu, dans sa Genèse, à la construction de l'univers. Tout avait été fait dans la création en vue de la terre, objet et fin dernière des libéralités du Créateur, comme dans l'humanité tout avait été préparé en vue du peuple juif. Un globe privilégié à une nation privilégiée.

Héritière des traditions juives, Rome, qui avait élargi le cercle, mais qui ne l'avait point effacé, Rome accepta cette idée d'un monde solitaire autour duquel gravitait, comme les cardinaux, les évêques, les docteurs, autour du pape, toute l'Église des sphères célestes. Ebranler cette idée, c'était, selon elle, ébranler la hiérarchie des puissances qui entretiennent l'ordre dans l'univers.

Il s'élevait contre l'opinion de Galilée une autre difficulté théologique, tirée du mystère de l'incarnation. Comment croire que Dieu ait donné son fils pour racheter le monde, si ce monde que nous habitons, loin d'être le point central de l'univers, n'est qu'un des innombrables atomes qui tournent et poudroient dans l'infini ? En vain saint Paul

et les docteurs de l'Église d'Orient, placés plus à portée des observations astronomiques, avaient-ils insinué que le sang du Christ, répandu sur le Calvaire, avait été de monde en monde, lavant et régénérant toutes choses. Cette idée, trop grande pour tenir dans les limites de la foi catholique, avait été abandonnée par l'Église. Il fut décidé que Dieu était mort pour les habitants de notre globe, ni plus ni moins.

Les partisans de l'ancienne théologie voyaient toute leur science attaquée par cette théorie du mouvement de la terre et par les conséquences que l'esprit raisonnable ne manquerait pas d'en tirer. Ils résistèrent. Dans tous les temps, il y a deux sciences : l'une vivante, l'autre morte, qui est l'obstacle éternel au développement et aux découvertes de l'esprit humain.

Une assemblée de théologiens, nommée par le pape, porta la déclaration suivante : « Soutenir que le soleil est placé immobile au centre du monde est une opinion absurde, fausse en philosophie et formellement hérétique, parce qu'elle est expressément contraire aux Écritures ; soutenir que la terre n'est point placée au centre du monde, qu'elle n'est pas immobile, et qu'elle a même un mouvement journalier de rotation, c'est aussi une proposition absurde, fausse en philosophie et au moins erronée dans la foi. »

En présence de cette déclaration rédigée par des hommes graves, des hommes instruits, selon les lumières du vieux monde, le moyen de s'étonner que d'autres hommes, instruits et graves, traitent aujourd'hui d'absurdes, dans un autre ordre de faits, des doctrines qui, comme celles de Galilée, ont le tort de renverser tous les fondements de leur science ? Ce qu'on peut dire sans nuire en rien aux connaissances ni au caractère de ces grands théologiens, de ces grands économistes, c'est qu'ils ne sont pas conformés pour percevoir les idées nouvelles ; ces hommes, si considérables qu'ils soient, ont des places mortes sur le cerveau.

La première impression de Galilée en lisant cette déclaration fut celle de tous les réformateurs qui rencontrent une résistance à leur système : il resta confondu d'étonnement. Les hommes disaient Non, mais la nature disait Oui : qui croire ? Il est clair que Galilée se décida intérieurement pour le témoignage des faits, pour le témoignage de sa raison. La vérité hérétique ? Cela le surpassait.

Ruser avec le pape, surprendre son autorisation par un moyen détourné, se couvrir de Rome contre Rome même, Galilée, esprit souple, fin et adroit, l'essaya : malgré ses manœuvres, malgré l'intercession du grand-duc de Toscane, le savant fut déféré à l'Inquisition. Il fallut se rendre à Rome.

Galilée avait alors soixante-neuf ans.

« J'arrivai à Rome, écrit-il lui-même dans une lettre, le 10 de janvier, et je fus remis à la clémence de l'Inquisition et du souverain pontife, Urbain VIII, qui avait pour moi quelque estime, quoique je ne susse pas rimer l'épigramme et le petit sonnet amoureux. »

Quoique la clémence fut le moindre défaut de ce redoutable tribunal, on eut d'abord quelques égards pour la personne du savant.

« Le père Lancio, commissaire du Saint-Office... me montra, ajoute Galilée, un grand désir que je réparasse le scandale que j'avais donné à toute l'Italie en soutenant l'opinion du mouvement de la terre. »

Ce père Lancio était la personnification du génie de l'immobilité. A toutes les raisons mathématiques, à toutes

preuves décisives, que le grand vieillard ne cessait de lui donner, il secouait invariablement la tête, et ne répondait pas autre chose, sinon : « *Terra autem in aeternum stabit, quia terra in aeternum stat.* »

C'était pourtant un homme savant.

Galilée comparut enfin devant le conseil. — « J'exposai mes preuves, dit-il ; mais pour mon malheur, elles ne furent pas saisies ; et quelque peine que je me donnasse, je ne pus jamais venir à bout de me faire comprendre. On coupait tous mes raisonnements par des élans de zèle... Je n'eus pour toute réponse que des haussements d'épaules. »

C'est la même réponse qu'obtiennent encore de nos jours les successeurs de Galilée, quand, au nom des observations de la science, ils défendent devant l'Assemblée nationale ou devant l'Institut, la loi du mouvement social : il y a pourtant dans ces grands tribunaux politiques des esprits capables, des intelligences ornées ; mais ce sont des moules fermés à la matière des idées nouvelles.

« On m'opposait toujours, dit-il, le passage de l'Ecriture sainte sur le miracle de Josué comme la pièce victorieuse de mon procès. »

Dans tous les temps, on se sert pour refouler les doctrines nouvelles de certaines croyances religieuses, de certains textes obscurs, consacrés par l'interprétation sacerdotale : à ceux qui veulent abolir la misère, on répond encore à présent par ces mots du Christ : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. »

Galilée céda. Par quels moyens cette soumission fut-elle arrachée ? On a prétendu qu'il avait été mis à la question. Cela semblerait désigné par ces mots *rigosum examen* qui se trouvent dans le texte de son jugement, et qui, dans le style inquisitorial, n'annoncent rien de rassurant. Ce qui est certain, c'est que Galilée ne se rendit point aux démonstrations du Saint-Siège, mais à la crainte du bûcher.

Sans doute, la conduite de Galilée ne fut pas exempte de faiblesse ; nous la trouverons bien mesquine, si nous la comparons à celle de Jacques Molay, de Jean Hus, de Jérôme de Prague et de tant d'autres qui aimèrent mieux

recevoir la mort que de donner un démenti à leur conscience. La science aurait peut-être le droit de renier à son tour ceux qui l'ont reniée devant les erreurs et les préjugés de leur siècle ; mais il ne faut pas exiger des grands hommes plus de dévouement que ne le comporte leur nature.

On lui dicta son abjuration. « Moi, Galilée, dans la soixante-dixième année de mon âge, étant constitué prisonnier et à genoux devant Vos Éminences, ayant devant mes yeux les Saints-Evangiles que je touche de mes propres mains... j'abjure, je maudis, je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre. »

A genoux devant Vos Éminences, lisez : à genoux devant l'erreur !

La corde au cou, les pieds nus, Galilée récita, dans la posture humiliée d'un pénitent, la formule que nous venons de transcrire. On raconte qu'après son abjuration, frappant du pied la terre, il dit tout bas : *E pur si muove*, et pourtant elle s'agit !

Et pourtant elle avance cette société que vous voulez comprimer sous des lois stationnaires ! et pourtant elles agitent le monde religieux émoral ces doctrines que vous déclarez hérétiques ! et pourtant elles tournent ces institutions auxquelles les ennemis du progrès avaient refusé le mouvement ! toutes les abjurations du monde ne feront rien à cela.

Quoique Galilée soit à nos yeux un lâche martyr, on peut se faire une idée de la violence de sa douleur, en voyant reniée par sa propre bouche une loi qui était la conviction de toute sa vie. Les découvertes de la science rencontrent généralement dans leur auteur un esprit moins porté au sacrifice que les découvertes de l'ordre religieux ou social. On peut donner à cela une raison bien simple : les lois de la nature, contredites par l'ignorance, arrivent toujours à triompher des obstacles qu'on leur oppose, tandis que les vérités religieuses, politiques, ou sociales, dont l'évidence est soumise à une démonstration moins sensible, ont besoin de s'affirmer par le martyre.

Cette expiation achevée, on prohiba les ouvrages de Galilée ; on le condamna à la prison pour un temps indéfini.



GODEFROY CAVAGNAC.

23

et on lui ordonna pour punition salutaire de réciter les sept psaumes de la pénitence durant trois ans.

On se demande quel rapport avaient les sept psaumes de la pénitence avec le mouvement de la terre, et comment Galilée pouvait revenir de son opinion, fût-elle fausse, en faisant écho aux douleurs de David. Cette manière de réfuter les erreurs me rappelle l'histoire d'un jeune novice qui, ayant été proposer ses doutes en matière de foi à son supérieur, en reçut pour toute consolation cette réponse : « Jeunez ! »

Galilée vécut le reste de ses jours sous la surveillance de l'Inquisition. Plusieurs fois il reçut de ce tribunal des lettres menaçantes à cause des études auxquelles il s'appliquait encore. Ses liaisons avec les savants d'Allemagne lui étaient imputées à mal. Dans ces solitudes éthérees, qui raccotent la gloire de Dieu, *cœli enarrant gloriam Dei*, l'Eglise craignait toujours que la science n'allât chercher les éléments d'un nouveau culte, fondé sur la révélation matérielle des propriétés infinies.

Accablé d'années et d'infortunes, Galilée observait encore. Il jetait ça et là sur le ciel un regard furtif, regardé qu'il était lui-même par l'œil de l'Inquisition. A chaque instant, il craignait de voir se rallumer dans l'ombre les restes de ce bûcher qu'il avait détruit par son abjuration solennelle.

Il mourut à 74 ans. On voit son mausolée à Florence.

Depuis que le mouvement de la terre a été mis hors de contestation par les calculs de la science, le clergé mondain a profité de la porte que Galilée lui-même avait ouverte pour accorder le miracle de Josué avec la nouvelle doctrine. Il a dit que Josué, raisonnant au point de vue des connaissances de son temps, avait commandé au soleil de s'arrêter, mais qu'en réalité c'était la terre qui avait fait une pause. Cette explication subtile n'a point satisfait les sévères théologiens, les prêtres à convictions mornes. Leur foi a résisté aux démonstrations mathématiques. La voûte céleste laisserait plutôt tomber ses caractères de feu, qu'ils ne laisseraient tomber une lettre des Saintes-Écritures. Pour ceux-là, ce n'est point la Bible qui a tort, c'est la science.

Au fond, nous avouons préférer l'opiniâtre confiance de ces vieux dans la tradition et l'autorité à un système d'interprétations qui témoigne toujours de l'affaiblissement des croyances. Accommoder la Bible à la science moderne, soutenir que Moïse en donnant à la création six jours de durée a voulu dire six époques, mettre dans le texte sacré le mouvement de la terre à la place de celui du soleil, tout cela est bon au point de vue raisonnable; mais la vraie foi ne s'arrange pas de ces concessions faites à l'esprit philosophique. La saine orthodoxie donne raison au texte de la Bible contre toutes les découvertes de la science; elle dit à la terre : je te défends de tourner, puisque Josué et l'Inquisition ont dit que tu ne tournais pas ! Elle dit aux fossiles que la géologie tire des entrailles du globe : « Vous en avez menti ; rentrez dans les profondeurs du néant ; le monde a été créé en six jours ; c'est écrit ! »

Un fait bien digne de remarque et qui n'a pourtant pas été observé, c'est que les découvertes scientifiques suivent les tendances religieuses, philosophiques, sociales de l'humanité. Au xvi^e siècle, la lutte était entre le principe de l'autorité et le principe du mouvement; — Galilée découvre le mouvement de la terre.

A côté des sciences exactes, positives, expérimentales, il y avait au moyen-âge des sciences qui, sous un voile d'illusions, recouvreraient cependant des études sérieuses; nous voulons parler des sciences occultes.

Ce que l'autorité sacerdotale reprochait à ces sciences, c'était de renouveler le principe de l'idolâtrie, le culte des éléments. Les statuts synodaux de l'Eglise de Lyon articulent d'autres griefs; ils accusent les savants de vouloir parvenir par leur propre sagesse, sans l'intervention du Médecin, à la connaissance des lois de la nature et à la vision de l'essence de Dieu.

Ce groupe des sciences occultes a inquiété l'Eglise pendant des siècles. Comme pour le fait d'hérésie, elle eut recours au bras séculier, c'est-à-dire à tous les moyens d'extermination. On sait avec quelle rigueur la justice d'alors procédait contre les astrologues, les alchimistes, les sorciers. Le parlement de Toulouse en 1572, en condamna d'un coup quatre cents, qui furent livrés aux flammes. La supposition d'indulgence envers de tels criminels était un affront que les cours de justice ne supportaient pas aisément. « Bèze, écrit Florimond de Remond, n'était pas bien informé, lorsque en sa chaire il taxa naguères notre parlement de Bordeaux d'incrédulité et de peu de foi, parce que nous n'osions condamner les sorciers à mort; nos registres témoignent le contraire, et les arrêts célèbres que j'ai recueillis montreront qu'il n'y a Parlement en France où on les traite plus sévèrement qu'au nôtre. » Le parlement de Paris se vantait d'avoir condamné en trois mois un nombre presque innombrable de ces malheureux, *numerum pene innumerum*.

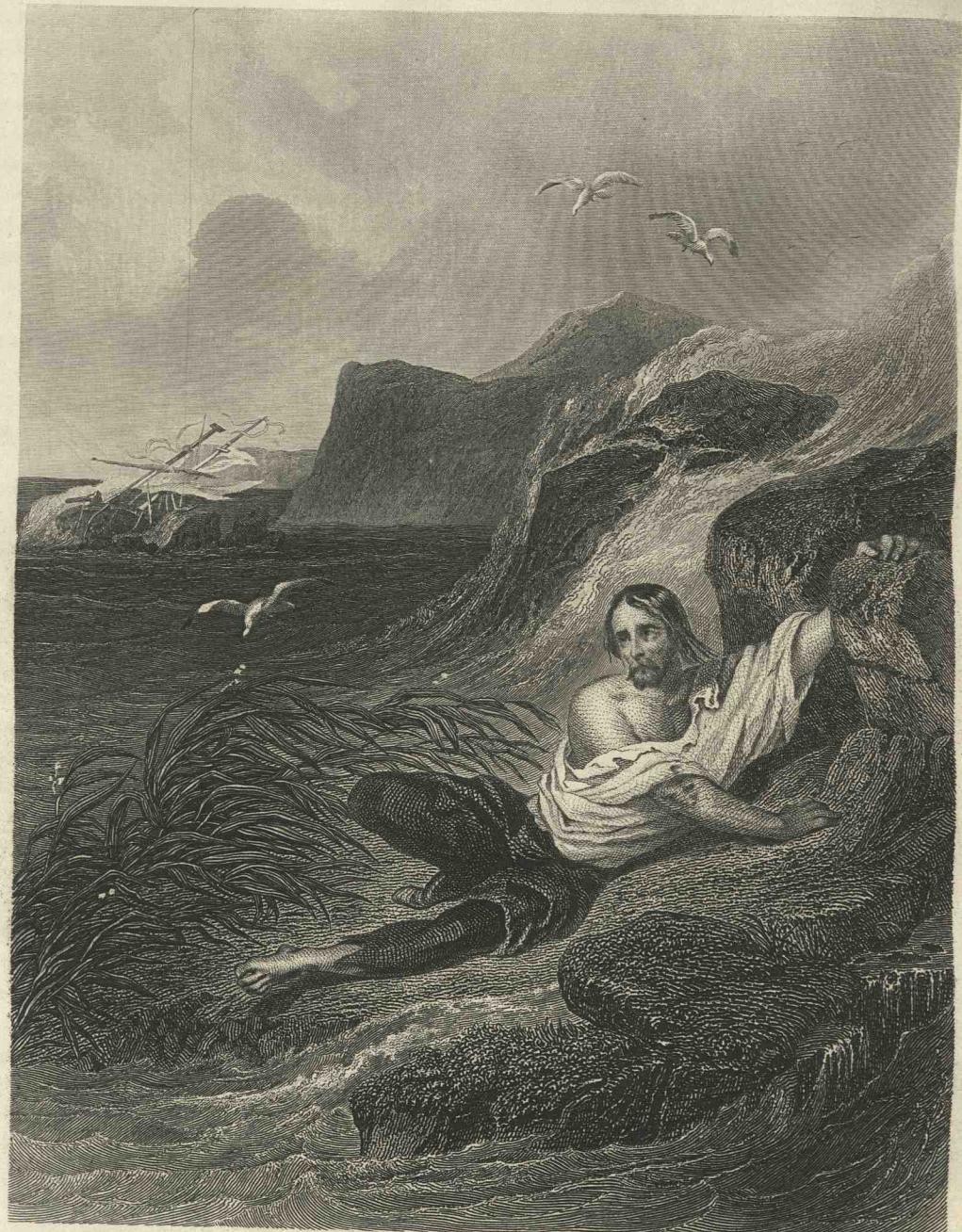
Cette violence de répression ne nous étonne pas. La forêt des sciences occultes, *selva selvaggia* était réellement, dans ces âges d'ignorance et de persécution religieuse, l'asile de la liberté de pensée.

Ce que l'Eglise poursuivait dans ces sciences illicites, c'était en apparence le merveilleux, la fable, la chimère, l'intervention du diable, mais c'était surtout et en réalité le principe des connaissances humaines.

Quand l'Eglise tolérait l'exercice d'une science, la médecine, par exemple, elle mettait des obstacles au développement des lumières et gardait, si l'on ose ainsi dire, l'entrée du temple. En tout, elle protégeait la tradition, l'autorité, contre l'esprit d'examen, d'observation et d'expérience. Elle ne permettait de regarder la nature qu'à travers les lunettes de l'antiquité.

Au moyen-âge, le fondement sur lequel reposent aujourd'hui toutes les études médicales, l'anatomie, n'existe pas. Un préjugé religieux, transmis de l'Inde et de l'Egypte, protégeait le cadavre contre la curiosité des observateurs. Il y avait les défenses les plus sévères contre quiconque leverait le voile de la mort sur la construction du corps humain. Ce voile, André Vésale le déchira et paya de sa vie une si audacieuse entreprise. Il osa disséquer l'homme que n'avait pas disséqué Galien.

Galien avait imaginé une anatomie basée sur les fonctions vitales. Ses conjectures passaient dans la science pour des oracles. Quand André Vésale eut mis la main au cadavre, la nature consultée dans le mystère et la profondeur des organes, comme l'antique sibylle dans son antre, donna plus d'un démenti aux calculs de Galien. L'école se récria. Galien s'était trompé, la chose était évidente; Vésale le dit; mais un Sylvius lui répondit : Il vaut mieux



Demaraire del.

Rivière et Garnier sc.

ANDRÉ VÉSALIE.

croire que la nature a dévié, que de mettre en doute l'infalibilité du médecin de Pergame.

Comme Galilée, André Vésale pérît victime du dogme de l'autorité, qui comprimait alors la science, la religion, la politique.

On avait beau faire, le voile du temple était déchiré. La tradition avait tort devant le cadavre. « Quelque grand que fut le génie de Galien, dit le savant M. Serres, comment eût-il pu déduire avec précision la forme et la disposition des organes de l'homme de la disposition et de la forme des organes des animaux ? On alla donc en avant : on décomposa l'homme, on sépara les unes des autres les parties qui entrent dans sa composition : cette séparation opérée, on les étudia isolément et collectivement en les considérant sous toutes leurs faces, et de ce labeur immense, sortit enfin l'anatomie descriptive de l'homme, ce miracle que l'on enfouissait depuis des siècles dans des tombeaux sans le voir. »

C'est une grande erreur de croire que le sentiment religieux soit intéressé à conserver l'ignorance. A peine le sceau, que la main des anciens cultes avait posé sur le cadavre, fut-il brisé par la main de la science, que loin de protester contre Dieu, l'anatomie amena les esprits éclairés à reconnaître d'enthousiasme l'existence d'une cause suprême. Une grande voix sortit de l'étude des organes dévoilés par le scalpel, une voix qui rendait hommage au Créateur. Le culte intérieur que fit naître la contemplation de l'homme fut exprimé par ce peu de mots : *Construictio hominis enarrat gloriam Dei*, la construction de l'homme raconte la gloire de Dieu !

Mais il faut bien le reconnaître, l'Église se souciait médiocrement de cette révélation nouvelle ; elle tenait fort peu à ce qu'on adorât Dieu dans ses œuvres, si on devait cesser, un jour, de l'adorer dans les rôts du temple ; le livre des mystères de la nature, ouvert par la main de Vésale et de Galilée, ne faisait que provoquer ses déstances, si ce livre devait porter atteinte à l'autorité des Ecritures. Ne venait-elle pas de condamner un Pierre d'Apono, pour avoir osé dire, l'hérétique ! le nécromant ! « que les œuvres de charité et de médecine étaient plus agréables à Dieu que le sacrifice de l'autel ! »

Quand l'heure d'une idée est venue, elle trouve partout des auxiliaires. Nous avons vu tout à l'heure le système de l'immobilité théocratique venir s'écrouler devant le mouvement de la terre ; maintenant c'est un cadavre qui se dresse devant l'autorité scientifique et religieuse, qu'il dit à Galien : Tu t'es trompé ! qui dit aux puissances ecclésiastiques : au lieu d'adorer Dieu dans la lettre, adorez-le donc dans ses œuvres, adorez-le dans l'esprit et la connaissance des lois qui président à la structure de l'univers, à la composition de l'homme !

Après avoir fait à l'homme une loi de la connaissance de lui-même, toutes les religions avaient reculé devant les conséquences du problème ; elles avaient enveloppé dans les bandelettes de la foi l'humanité, comme une momie. Vésale repoussa d'une main téméraire les ténèbres dont on avait couvert la figure de la mort : il secoua ce voile de terre sous lequel on s'empressait de dérober le mystère de la conformation humaine ; au cadavre pressé de retourner, entre les mains de l'Église, à l'état de poussière, il s'écria : « Arrête ! j'ai besoin d'apprendre de ta bouche muette les secrets et le mécanisme de la vie ! »

Vésale venait de découvrir un nouveau monde, l'homme. L'admiration fut universelle. Les élèves accoururent de toute part à ses leçons. Les professeurs descendaient de leur chaire pour l'entendre. Appelé à la cour de Madrid où affluaient les trésors du Nouveau-Monde, Vésale, qui était de Bruxelles, vécut au milieu des honneurs et des plaisirs.

Cependant l'Inquisition le guettait. Il ne devait pas être dit que cet homme eût impunément soulevé les voiles de la nature.

André Vésale, loin d'amoindrir les dangers de sa découverte, en s'enveloppant dans le respect des pratiques religieuses et des gens d'église, irrita les moines espagnols par ses éternelles plaisanteries sur leur ignorance, leur costume et leurs mœurs. Tout cela demandait une expiation.

On profita, pour le perdre, d'une circonstance malheureuse. Un gentilhomme de la cour ayant succombé, André Vésale fit l'ouverture du cadavre pour rechercher les causes de la mort. Le bruit courut qu'au moment où le scalpel avait touché le cœur, le gentilhomme avait fait un mouvement et donné signe de vie. Si invraisemblable que fût cette histoire, elle fit fortune. L'Inquisition demanda la mort du coupable.

Philippe II obtint difficilement que la peine fut commuée en un pèlerinage à la Terre-Sainte. Après une traversée laborieuse et un pénible voyage, André Vésale revenait, quand, surpris par une tempête, il fut jeté sur les côtes de l'île de Zante, où il mourut de faim.

Je me figure, d'après les idées du temps, la voix de la nature s'adressant à ce malheureux naufragé dans une ile déserte : — « Pourquoi m'as-tu regardé ? D'où te vint cette audace de plonger l'œil dans le mystère de l'organisme humain que tes semblables avant toi avaient respecté ? Expie maintenant la présomption de tes études. Les lois t'ont condamné ; mes flots n'ont plus voulu porter un si grand coupable ; ils t'ont jeté à la terre, qui elle-même refuse de te nourrir. Meurs ! »

André Vésale aurait réclamé par son absence, s'il eût été oublié dans notre martyrologue. Le lien entre la science et la liberté a été indiqué, il y a dix-huit siècles, par cette admirable parole de Jésus-Christ : « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera ! »

De toutes les sciences, il n'en est pas qui touche de si près à la solution du principe de liberté que l'anatomie et la physiologie. Comme le disait notre grand Balzac dans les prophétiques accès de la maladie qui le conduisit au tombeau : « La philosophie de l'avenir sera une physiologie perfectionnée. »

C'est aux sciences naturelles que les croyances épisées demandent aujourd'hui les éléments d'une rénovation religieuse.

Nous ne toucherions jamais le terme de notre voie douloreuse, *via dolorosa*, si nous nous arrêtiions à tous les hommes qui ont souffert pour accroître le domaine de nos connaissances et de nos moyens d'action sur la nature.

Une lettre attribuée à Marion Delorme, publiée il y a quelques années dans un recueil littéraire, a vivement ému les imaginations sensibles. La célèbre courtisane visitant l'hospice de Bicêtre, affecté dès lors au service des fous, aurait rencontré dans cet enfer de l'esprit, parmi toutes les figures du délire, un homme qui l'intéressa. La folie de cet homme était douce et tranquille ; elle consistait à dire qu'avec

un peu de vapeur, soumise à certaines lois de la mécanique, on remueraient les bateaux sur les fleuves, on ferait marcher sur terre les voitures. Le malheureux se plaignait de l'injustice des hommes qui l'avaient enfermé, sans se donner la peine de vérifier ses calculs. Il montrait des plans tracés sur le papier. — Je ne sais si cette infortune est vraie : ce que j'affirme, c'est qu'elle est conforme à l'histoire de tous les inventeurs. Les anciens avaient imaginé un Prométhée cloué sur le roc et dévoré par un vautour ; il manquait à l'idéal de la science un Prométhée dans une loge de fou.

En personnifiant de nos jours la découverte de la vapeur dans un homme traité de monomane, par son siècle et enfermé comme tel, la fiction n'aurait fait qu'obéir à la tradition invariable des temps anciens et modernes. L'humanité ne s'initie que par le sacrifice aux vérités nouvelles qui doivent fonder sa grandeur sur le globe.

Au reste, que l'idée du moteur auquel obéit de nos jours toute l'industrie ait pris naissance dans une loge de fou avec Salomon de Caus, dans un cachot avec le marquis de Worcester, dans l'exil avec Denys Papin, ou dans les embarras de fortune et les luttes domestiques avec James Watt, cette découverte est orthodoxe ; elle a été baptisée par la souffrance.

Tout en rapportant à la France, avec M. Arago, l'initiative d'une création qui doit renouveler le monde, nous nous garderons bien d'en arrêter tout le mérite sur un nom, Salomon de Caus, Worcester ou Denys Papin ; de telles découvertes qui demandent le concours de plusieurs hommes et de plusieurs idées tiennent en général au génie des siècles. Depuis longtemps l'activité humaine cherchait à s'affranchir du joug de la pesanteur et de la domination des distances ; or, quand un besoin est dans la science, il finit presque toujours par s'ouvrir une porte de sortie. Cette considération n'affaiblit en rien les titres de Denys Papin à notre reconnaissance nationale ; les anciens avaient élevé parmi les dieux les inventeurs de la bêche, de la fauille et de la charrue ; quelle place auraient-ils donc donnée dans leurs adorations à celui qui découvrit le moteur de nos vivantes machines ? Eh bien, il nous en coûte de le dire, cet homme qui à Thèbes, à Athènes, à Rome, après avoir subi l'exil et l'injustice de son siècle, eût du moins reçu les honneurs tardifs de l'apothéose, n'a pas même chez nous une statue.

La ville de Blois, fière d'avoir donné le jour à cet inventeur célèbre (nous y avons vu la maison où Papin est né), devait ouvrir une souscription pour réparer à son égard les rigueurs de la proscription et de l'oubli. La statue allait s'élever par les mains du sculpteur David ; il avait été convenu que cet hommage national, cet *ex-voto* de l'industrie serait placé sur le pont qui domine la Loire ; les bateaux à vapeur, forcés d'incliner leur tuyau mobile pour s'engager sous la grande arche centrale, auraient en quelque sorte salué de la tête le père de notre moderne navigation.

Ces intentions n'ont pas eu de résultat ; les honneurs promis à Denys Papin ont été différés ; la statue est restée dans le cerveau de l'artiste. L'obstacle devant lequel on a reculé, le voici : le haut du pont est occupé par une élégante aiguille de pierre surmontée d'une croix de fer. Le clergé de la ville n'a pas voulu consentir à déplacer le signe des croyances religieuses. Peut-être a-t-il vu, dans la substitution de la statue de Denys Papin à la croix du Sauveur, une image triste mais réelle, du mouvement de l'industrie qui

va remplacer ça et là les créations du passé, les monuments de la foi catholique.

Cette opposition cédera : il est temps de reconnaître que les grands hommes rentrent, eux aussi, dans les desseins de la Providence. Denys Papin était protestant ; vivant, il fut chassé de son pays par la révocation de l'édit de Nantes ; exilé, il a découvert une force motrice qui a fait révolution dans le monde industriel ; c'en est assez, sans doute, pour que l'intolérance se refuse à amnistier sa tombe. Le génie qui sert les intérêts de l'humanité est pourtant orthodoxe ; Dieu est avec la vapeur ; car Dieu est avec tout ce qui féconde la puissance de l'homme sur le globe.

O ville de Blois, toi qui as donné aux idées généreuses des marques de sympathie, toi qui as couvert dans ces derniers temps de tes suffrages les doctrines proscribes, tu dois encore deux statues à deux martyrs de l'intolérance religieuse, l'une à Denys Papin, l'autre à l'abbé Grégoire !

Il y aurait de la barbarie à calomnier ces puissantes machines dont la vapeur, âme matérielle de l'industrie, soulève à cette heure les bras gigantesques. Les machines sont socialistes ; si par suite de l'incurie des gouvernements et de l'imprévoyance de notre régime social, ces travailleurs d'acier font tout à coup une désastreuse concurrence aux ouvriers de chair ; si les machines jettent la perturbation dans les classes laborieuses dont elles remplacent les forces ; si la vapeur supprime avec l'activité humaine, les moyens d'existence, c'est un mal sans doute, mais un mal transitoire ; derrière ces désastres passagers, derrière ces ruines, très regrettables sans doute, que l'industrie sème sur le chemin de l'avenir, le philosophe entrevoit un résultat heureux, une conquête nouvelle, une augmentation de bien-être pour les masses ténèbrieuses qui aspirent aux bienfaits de la société.

Augmenter la production et la consommation ; réaliser cette pierre philosophale de l'économie politique, *la vie à bon marché* ; délivrer les bras de la servitude de la matière ; apporter aux forces humaines, jusqu'ici courbées par les lois de la pesanteur, quelque relâche ; développer, avec le repos, avec le bien-être matériel, les conditions morales du perfectionnement et de l'éducation publique ; tels sont les services que les machines, filles de la vapeur, sont appelées à rendre, surtout lorsque à ce moteur industriel déjà si puissant, se joindra un autre moteur bien autrement énergique : le principe de l'association et la liberté du travail.

Le dévouement croît dans l'humanité avec la civilisation qui monte. Nous avons vu dans le règne animal et dans l'état sauvage le dévouement, borné aux fonctions naturelles qui assurent la conservation de l'espèce. A mesure que la société se fonde, non seulement les forces humaines concourent librement à ce vaste sacrifice d'où sortent les richesses de la production ; mais encore les forces brutes, mais les éléments et les machines, prenant en quelque sorte une âme, une volonté, dans le mouvement général des intelligences, se dévouent à leur manière sur l'autel de l'industrie ; on les voit alors s'enchaîner au travail de l'être qui tient la place de Dieu, à ses conquêtes sur la matière ; l'univers n'est plus qu'un vaste atelier où tout concourt par l'immolation et le martyre au développement de la liberté humaine.



Demoraine

Rouget

SALOMON DE CAUS.

XVIII.

LES SOCIALISTES AVANT LE SOCIALISME.

SAVONAROLE. — CAMPANELLA. — THOMAS MORUS.
— JORDANO BRUNO.

« J'ai oublié de dire que moy étant arrivé à Florence, allant au devant du royaume, allai visiter un frère prescheur, appelé frère Hieronyme, demeurant à un couvent réformé homme de sainte vie, comme on disoit, qui quinze ans avoit demeuré au dit lieu. Il avoit toujours assuré la venue du royaume de France, disant qu'il étoit envoyé de Dieu, pour châtier les tyrans d'Italie et que rien ne pouvoit résister ni se défendre contre lui. Avoit dit aussi qu'il viendrait à Pise et qu'il y entreroit, et que ce jour mourroit l'État de Florence; et ainsi advint; car Pierre de Médicis fut chassé ce jour. Et maintes autres choses avoit preschées avant qu'elles n'advinssent, comme la mort de Laurent de Médicis. Il preschoit encore que l'État de l'Eglise serait réformé par l'épée. Cela n'est pas encore advenu; mais il en fut bien près. Le frère maintient encore que ce sera. Plusieurs le blâment de ce qu'il disoit que Dieu lui avoit révélé ces choses; d'autres y ajoutèrent foi; de ma part, je le répute bon homme. »

C'est dans ces termes que Philippe de Comines parle de Savonarole.

On s'étonne aujourd'hui en France de voir une République gouvernée par des royalistes; le monde eut sous les yeux, à dater de Constantin, un spectacle bien autrement singulier, celui d'une église chrétienne gouvernée par des intérêts païens, des doctrines païennes, une raison d'État qui était renouvelée du paganisme.

Le résultat d'un état de choses si contradictoire fut d'attirer la persécution sur tous les hommes qui avaient sérieusement embrassé la croix et qui en pressaient les conséquences,

sur tous les croyants qui, dans leur opposition naïve, réclamaient contre les tendances païennes du gouvernement ecclésiastique, contre l'alliance de l'Eglise et de l'État.

Savonarole fut de ceux-là. Il est mort, comme Jean Hus, victime de la conspiration des papes et des évêques contre la foi du Christ.

Nous avons un grand duel historique à raconter, celui de Savonarole et de l'Eglise romaine. Le moine n'est pas seulement un orateur, c'est une idée; c'est le dogme chrétien, c'est l'Évangile qui lutte contre les tendances du catholicisme idolâtre. Savonarole avait la figure de sa mission: quel contraste au milieu de Florence sensuelle et profane, que le visage pâle et décharné de ce frère! Son crâne dévasté surmonte une figure ascétique dont les joues sont dévorées par des jeûnes ardents, dont l'œil bleu roule dans une orbite osseuse. Son éloquence ressemble à son visage: Savonarole est l'homme des épouvantements bibliques;

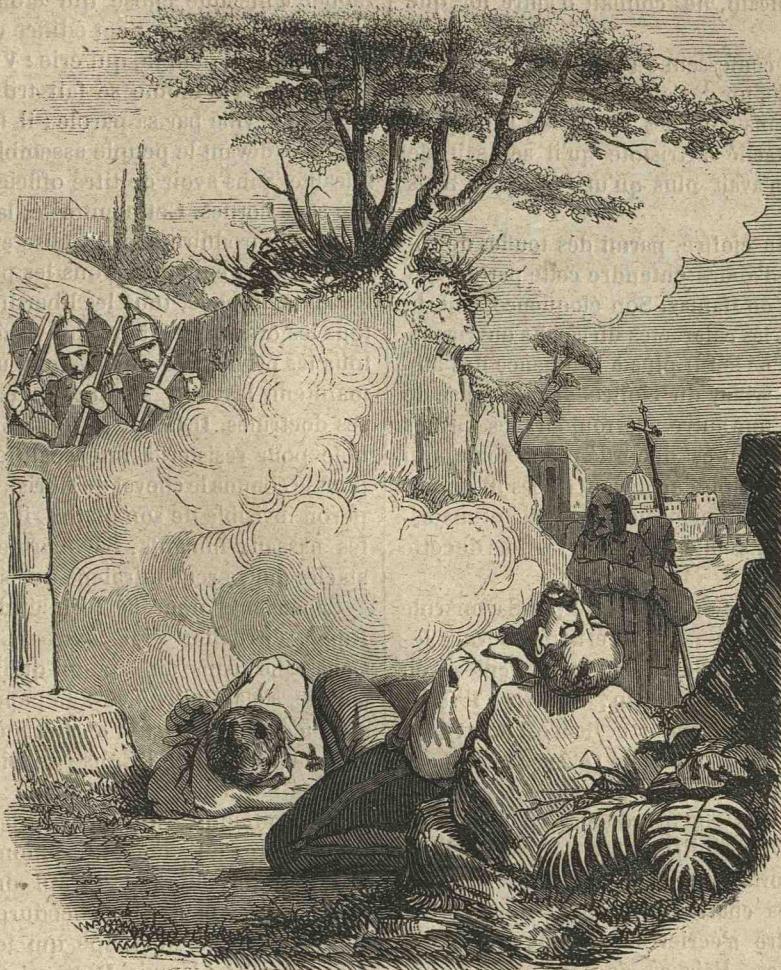
quand il lève sur Florence, comme pour la maudire, ses mains décharnées, ses mains à travers lesquelles passe la lumière; quand il tire de sa poitrine mortifiée une voix sourde et caverneuse, qui crie sans cesse: Malheur! malheur! il faudrait être sourd pour ne pas reconnaître dans cette voix le dernier râle de la foi chrétienne. L'Eglise évangélique, si différente de l'Eglise romaine, est là qui se lamente, qui menace, qui tonne, qui rappelle à elle ses enfants avec

les déchirements d'entrailles d'une mère abandonnée.

Florence avait été une des premières villes de l'Italie à entrer dans le mouvement de Rome. La liberté n'y existait plus que de nom. Le libertinage était au comble, un libertinage classique et littéraire, qui vivait sur une fastueuse imitation de l'antiquité.

C'est dans ces circonstances que du couvent des dominicains sortit une voix, qui criait: Réforme! Réforme!

Prenant les vœux de son cœur et de sa raison pour une révélation divine, frère Jérôme Savonarole annonçait comme prochaine une ère nouvelle de foi religieuse et de liberté. Il se croyait envoyé d'en haut pour introduire une réforme dans l'Eglise et dans l'État. Devant les seigneuries de Flo-



LE FRÈRE BANDIERA.

rence et tous les citoyens assemblés, il prêchait la crainte de Dieu, l'amour de la République, l'oubli des injures passées, l'égalité des droits pour l'avenir.

Cet homme était le représentant du socialisme chrétien.

Savonarole rencontrait un obstacle à ses desseins dans l'influence des Médicis, ces païens de la Renaissance. Ils cherchaient à ramener dans la politique, dans les arts, dans les lettres, dans les institutions sociales, le principe des jouissances sensuelles que le Christ avait combattu par sa mort. Savonarole se déclare leur ennemi; aux séductions principales de ces hommes, il oppose son autorité morale. Pendant des années, Florence, enveloppée dans la robe blanche du frère dominicain, ne connaît d'autre loi que celle de sa parole.

Amis et ennemis, tous confessent que ce fut une des grandes lumières de son siècle, un des apôtres de l'humanité.

Après avoir traversé sans goût les études de l'antiquité païenne, après s'être détaché d'Aristote qu'il accusait de sécheresse, Savonarole n'avait plus qu'une lecture, mais continue : la Bible.

C'est dans l'intérieur du cloître, parmi des touffes de rosiers, que Savonarole fit d'abord entendre cette parole qui avait le parfum des roses de Damas. Son éloquence avait le don des larmes. A sa voix, les cataractes du cœur s'ouvrirent. Bientôt l'étroite enceinte ne suffit plus à l'affluence des auditeurs. Il passe de l'intérieur du cloître dans l'église de Maria Novella, puis dans une autre, et toujours les larmes coulent, et toujours le vaisseau est débordé par la foule qui croît, qui monte, qui se précipite au devant de ses discours. L'ancienne cathédrale de Florence, quoique vaste et majestueuse, est elle-même impuissante à contenir les flots de cette multitude.

Nous avons entre les mains un livre écrit par Savonarole dans le silence du cloître, en face du crucifix devant lequel le frère prosternait ses méditations et ses veilles : eh bien, à côté des sermons du dominicain, ce livre, *Triumphus crucis*, est aujourd'hui lettre morte. Ce n'est point dans ses écrits, quoique empreints d'une piété rêveuse et enthousiaste, qu'il faut chercher Savonarole, c'est dans les accents passionnés de cette voix qui retentit d'écho en écho sous les voûtes monumentales du cloître ou de l'église, qui remue les entrailles, qui tord les cœurs, qui frappe les imaginations par les figures charnelles d'une éloquence biblique. Il faut l'entendre s'écrier en langue vulgaire : « Convertis-toi, Florence... Fais ce que je t'ai dit : crucifie-moi, lapide-moi ! Fais ce que je t'ai dit : tue-moi ! Je mourrai content. J'ai tout fait pour toi, parce que je t'aime à la folie. O mon Dieu ! ô mon Jésus crucifié ! oui, je suis fou de ce peuple : pardonnez-le-moi, Seigneur ! »

Savonarole n'est pas seulement un prédicateur admirable, c'est un tribun chrétien, Gracchus sous une robe de moine.

Florence, cette ville corrompue, devenait de jour en jour la plus modeste et la plus pieuse de l'Italie. Comme les courtisanes amoureuses, elle détachait ses voiles, ses ornements de tête, ses robes chargées de broderies et de fleurs, pour les jeter sur les pieds saignants du Crucifié. La lutte fut surprenante. Savonarole résiste seul à Florence, à son siècle, à l'humanité, qui veut sortir du dogme chrétien ; il résiste à l'Église romaine, qui, pactisant avec l'ancien monde, se prête, malgré ses paroles, à la résurrection de la chair dès cette vie. Il arrache à la peinture de la Renaissance

son pinceau tout trempé de couleurs païennes ; il déchire dans les mains du rhéteur des pages entachées de figures grecques ou latines ; il veut chasser de l'école les faux dieux. Un instant, il fut sur le point de l'emporter ; l'homme allait vaincre le siècle, arrêter à la doctrine du Christ le mouvement des arts, des lettres, des opinions religieuses et politiques. On n'avait jamais rien vu de semblable. Déjà un bûcher est dressé sur la place de Florence : la main du moine va brûler la poésie profane, l'art profane, la beauté profane, brûler le paganisme en effigie, brûler la cour de Rome, brûler la raison d'État, brûler l'alliance impie du Christ et des royaumes temporels. Ce vaste auto-da-fé d'un monde a quelque chose qui étonne. Le feu prend au bûcher, et consume tout cet édifice d'anathèmes, aux applaudissements du peuple, qui crie : Vive Jésus !

Désormais le moine se fait tribun. Ame d'un peuple, il possède la ville par sa parole ; il fait des lois ; il lit à la cathédrale, devant le peuple assemblé, une constitution républicaine. Sans avoir de titre officiel, il dispose d'une autorité sans bornes. Cette autorité, la réforme que Savonarole venait d'introduire dans l'Église et dans l'État, lui suscitent de nouveaux ennemis. Tous les partisans des Médicis, tous les amis du pape, tous les libertins, tous les fils de famille, tous les ordres religieux qui vivaient dans le relâchement, tous les privilégiés qui avaient un intérêt considérable à maintenir les abus, se tournent contre Savonarole et contre ses doctrines. Il fallait la toute-puissance de cette voix aimée pour résister à une coalition si forte. Mais quand, poussé comme le cheval du Christ, *cavallo di Christo*, par l'éperon invisible de son maître, il se précipitait dans l'arène, les naseaux fumants, Savonarole renversait tous les obstacles qui se rencontraient sur sa route.

Cependant l'orage se formait de moment en moment. A Rome, l'irritation était extrême. Un moine, Mariano da Genazzano, dans un sermon qu'il prêchait devant le sacré collège, s'était tourné vers le pape en s'écriant : « *Abscinde, abscinde hoc munstrum ab Ecclesia Dei*, retranchez, retranchez ce monstre de l'Église de Dieu. » Tout le monde avait nommé Savonarole.

L'excommunication ne se fit pas attendre. Savonarole la brave. Après un silence, il remonte dans la chaire pour les fêtes de Noël, attaque devant une assemblée plus nombreuse que jamais les procédures intentées contre lui et toute la conduite du pape qui les dirigeait. Ce pape était Alexandre VI : jamais Dieu ne fut plus monstrueusement représenté sur la terre.

Sommé de comparaître à Rome, Savonarole sourit : « Quoi donc ! s'écria-t-il, un mauvais pape pourra bouleverser toute l'Église, s'il le veut, et ses injustes sentences vaudront quelque chose ? Toutes ces excommunications sont aujourd'hui au plus offrant, et pour quatre livres, le premier venu peut faire excommunier qui bon lui semble. »

Quand on trouve de pareilles accusations contre Rome, jusque dans la bouche d'un moine, on peut en conclure que la voix de Jean Hus n'avait pas été étouffée dans les flammes.

Cependant l'influence du dominicain ne suffisait plus à contenir les partis qui agitaient la ville. Les Médicis voulaient reconquérir leur autorité. D'un autre côté, une religion épurée aux lumières de la raison et de la morale ne convenait guère à un peuple sensuel, qu'on avait habitué à croire par les yeux. Le clergé s'opposait à une réforme qui,

en le rapprochant de Jésus-Christ, l'éloignait de Rome et des intérêts matériels de l'Église. On vit alors les prêtres refuser les sacrements et la sépulture à ceux qui suivaient les prédications de Savonarole.

Plus chrétien que le chef de l'Église catholique, le frère ne cessait, dans ses sermons, de reprocher à la papauté son retour au paganisme, le scandale qu'elle donnait à l'humanité, les déments dont sa conduite affligeait les doctrines et les vrais disciples du Maître. Saint Pierre avait renié le Christ jusqu'à trois fois : son successeur le reniait volontairement et toujours.

Comment disculper Rome de cette accusation de retour à ses anciens dieux ? Les faits parlent avec Savonarole. On ne voit pas sans surprise un cardinal Bessarion écrire sous la pourpre : « Notre père s'est envolé aux cieux, dans un lieu de pureté, pour y danser avec les dieux célestes la danse de Bacchus, » Est-ce là le langage d'un prêtre de Jésus-Christ ? Plus tard, au couronnement de Léon X, on ne voit pas sans moins d'étonnement figurer dans la *Ville sainte* des statues d'Apollon, de Mercure, de nymphes, avec un grand nombre d'inscriptions mythologiques qui célébraient la prise de possession du Saint-Siège. Cette alliance du sacré et du profane, de l'élément chrétien et de l'élément païen, alliance masquée jusque-là du moins dans les formes, devait arracher des plaintes et des gémissements à toutes les consciences qui étaient demeurées pures dans la foi. C'était l'abomination de la désolation introduite dans le lieu saint. Ceux qui cherchent à justifier les chefs de l'Église, nous disent que sous cette couche mythologique Rome allait trouver l'art, et l'art sous des formes dont l'école chrétienne ne pouvait encore lui offrir que des ébauches, l'art de Michel-Ange, de Raphaël et du Titien. « Est-il donc surprenant, s'écrie un historien catholique, M. Audin, que pour dérober à l'antiquité ses secrets, l'intelligence se soit faite païenne ? » Non sans doute ; mais déclarer que cette renaissance mythologique était nécessaire, c'est avouer que le christianisme était incomplet, qu'il n'avait pas en lui-même les moyens de satisfaire aux conditions nouvelles du développement de l'esprit humain, puisqu'il est obligé de demander ce complément à son ennemi, au vieux paganisme détrôné par Constantin.

La rédemption de la pensée humaine par la forme, c'est l'œuvre pittoresque du seizième siècle ; mais, aux yeux d'un chrétien comme l'était Savonarole, il n'existe d'autre rédemption que celle de la croix. Figurons-nous donc le moine de Florence moins comme un homme de progrès que comme un homme de résistance, mais de résistance sincère et désintéressée ; nous comprendrons alors ses cris d'angoisse, ses emportements contre Rome, la ville des scandales mythologiques, la grande Babylone des nations, la prostituée des temps modernes. Il veut ramener l'Église, son siècle, l'humanité, aux institutions chrétiennes, à la foi des douze pêcheurs, au signe de l'égalité, à la réforme des richesses, au retranchement des abus et des superfluités mondaines. L'Église de Dieu, répétait-il sans cesse, a besoin de réforme ; elle sera fustigée ; elle sera renouvelée ; Rome, la tête de l'Église, sera rasée ; sous ce rapport Savonarole préludait à Luther.

Savonarole criait aux riches : « Apportez-moi des grains, du vin, des vêtements, pour ce pauvre peuple qui souffre de la faim, de la soif et du froid. » Ses connaissances théologiques avaient fait place à des études politiques ; le prê-

tre s'était absorbé dans l'homme d'Etat. Seulement il mêlait toujours l'Évangile et le langage figuré des cloîtres à ses doctrines sociales. Il parlait de salut, de rémission, de rédemption populaire, de résurrection dès cette vie.

Les factions civiles et religieuses ne cessaient de remuer contre lui. Savonarole crut devoir intimider les rebelles et sans doute aussi menacer Rome, en faisant un acte de sévérité. Le sang coula.

Prophète, juge, magistrat, législateur, dictateur spirituel d'une des premières villes de l'Italie, aucune couronne ne manque au front du moine florentin, pas même celle du martyre.

Après avoir vaillamment résisté aux factions, à l'aristocratie, au clergé, Savonarole était tombé entre les mains de ses ennemis, les prêtres, les Médicis et le *minuto popolo* qui obéissait, sans le savoir, aux influences de l'aristocratie florentine ; alors commença son interrogatoire. On dit qu'au premier tour de corde (c'était alors la manière d'interroger) Savonarole sentit son courage faiblir.

Cette faiblesse n'atteignit point sa mort qui fut belle. Ayant soif, il demanda à boire ; le geôlier lui apporta un verre d'une malpropreté dégoûtante, *molto scifo e fetente* ; le frère le repoussa du coude. Alors un cittadino prit le verre, alla le laver et l'offrit plein jusqu'au bord d'une eau frâche à Savonarole qui remercia. O inconstance des amitiés populaires ! Florence vit sans intérêt cet homme, naguère le Dieu de la ville, tomber au milieu de ces mêmes flammes où le moine, dans le temps de sa grandeur et de sa puissance, avait jeté le paganisme renaissant ; elle l'entendit d'un cœur sec pousser avec détresse ce même cri de : Jésus ! Jesus ! auquel la multitude avait fait écho dans un jour de victoire. Or, Jésus ne vint pas : il fallait que les destinées de l'humanité s'accomplissent ; il fallait que Dieu qui, selon le dogme catholique, avait laissé mourir son propre fils pour le salut du monde, abandonnât cet homme au courant de son siècle.

Savonarole fut le dernier chrétien ; il venait d'écrire son *Triumphus crucis* au moment où la croix allait disparaître, derrière les nuages de la Renaissance, peuplés de divinités sensuelles.

Après la chute de l'empire romain, l'Église s'était trouvée pour la seconde fois à la tête de la société ; qu'avait-elle fait ? Rien. Les peuples qui espèrent tournent les yeux vers la Rome nouvelle avec des cris d'angoisse et de détresse, qui leur répond ? Rien encore. L'ambition des papes, tout en maintenant et en réprimant les excès des pouvoirs monarchiques, ne songe qu'à transformer le principe d'autorité dans le chef de l'Église. Les vrais croyants, ceux qui protestent contre les tendances païennes de Rome, contre la raison d'Etat, Jean Hus, Savonarole, n'en rencontrent pas moins dans l'insuffisance des institutions et des doctrines chrétiennes une limite qui les arrête constamment sur la voie des réformes. On ne doit point s'en étonner ; l'esprit de l'Église primitive se manifeste dans les cloîtres, avec toute sa majestueuse simplicité ; qu'y voyons-nous ? Par le vœu de renonciation à toutes choses, cet esprit détruit l'activité humaine, l'éducation, l'industrie ; par le vœu d'obéissance passive, la liberté ; par le vœu de chasteté, le mariage, c'est-à-dire tous les éléments à l'aide desquels la société vit, respire, produit, se renouvelle.

Quand on connaît l'histoire de Savonarole, quand on regarde amèrement ce dominicain en robe blanche qui, plain

de son Dieu, s'agit, prêche, gouverne, affronte Rome et le bûcher pour ramener aux institutions chrétiennes le siècle qui s'en détache, pour rallier à sa voix de tribun et d'apôtre les instincts religieux d'un peuple qui l'applaudit la veille, qui le lendemain l'abandonne et le brûle, on ne peut guère se refuser aux douloureuses réflexions que font naître une tentative si malheureuse, et les conséquences qui la suivirent.

Toutes les fois qu'à la lumière mortifiée de nos cathédrales, j'ai vu se dessiner dans la chaire la figure longue et cénotique du père Lacordaire, son teint blême, les deux os qui font saillie sur ses joues creuses, je me suis toujours dit : Savonarole n'est pas mort. Cet homme, d'un rare talent oratoire, a rêvé de nos jours la même couronne spirituelle, la même œuvre de réaction chrétienne, à laquelle le dominicain de Florence sacrifia jadis son repos, sa pensée, sa vie. Continuateur de ce christianisme socialiste et philosophique, dont Savonarole a été au xv^e siècle l'éloquente figure, M. Lacordaire a eu, lui aussi, ses églises pleines, ses multitudes touchées aux larmes... un instant, les honneurs et les charges de la vie politique sont venus le trouver à la suite d'une révolution qui avait donné droit de cité à toutes les doctrines. Nous croyons que M. Lacordaire s'est mépris ; malgré ses efforts, malgré l'éloquence entraînante de cette voix qui meurt et se ranime tour-à-tour dans l'ombre de la chaire, malgré ses velléités de réforme, le nouveau dominicain lutte vainement contre une force de l'opinion qui a vaincu au xv^e siècle le frère du couvent de Saint-Marc ; il n'aura même, quoi qu'il fasse, ni l'influence, ni l'autorité morale, ni, Dieu soit loué ! la fin tragique de Savonarole.

Délivrée de ce moine austère qui criait sans cesse : Malheur à Ninive ! la papauté signe tranquillement son pacte avec les divinités du monde païen ; rien ne résiste plus, et le naturalisme, foulé aux pieds par les premiers siècles chrétiens, relève orgueilleusement la tête. On le voit s'introduire, en quelques années, dans les lettres et dans les arts, où il opère une révolution. La mortification est vaincue ; le moyen-âge s'efface sous l'antiquité renaissante. Ce mouvement était nécessaire, qui le nie ? En le favorisant, les papes ont servi les conditions du progrès ; mais si elle était conforme aux intérêts de l'humanité, cette tendance devait être fatale au catholicisme. La Renaissance amène la réforme, qui, à son tour, amènera la révolution française.

Le sang de Jean Hus, le sang de Savonarole, les deux derniers prêtres chrétiens, demandait justice contre Rome : Luther paraît. Ce qu'on ignore, ce sont les premiers tâtonnements de cet esprit fougueux dans la voie de l'insurrection. Tantôt il se soumet à l'Église, et tantôt il lui retire son obéissance, jusqu'à l'heure où la force des événements termine les hésitations de cette conscience agitée. Cet homme se sentait bien fort, non de sa propre cause, ni même de la cause de l'Allemagne, mais de la cause et du mouvement de l'esprit humain dont il fut, au xvi^e siècle, le porte-voix. Luther doit une grande partie de son succès au mot de liberté, dont il fit le titre de plusieurs de ses écrits. Ce mot, qui devait changer la face du monde religieux et politique, voilà tout le secret de l'audace surprenante du moine : on peut avec cela crier au pape : « Antechrist ! tu es donc bien bête de croire que l'humanité se laissera effrayer ? »

Aujourd'hui l'œuvre de Luther est dépassée. L'histoire,

qui a donné d'abord aux dissidents luthériens et calvinistes tant de noms singuliers, a fini par leur en conserver un qui dit tout : elle les nomme des protestants. — Leur mission (personne ne nie, du moins, la grandeur de cette œuvre) fut, en effet, de protester contre l'uniformité de la foi catholique au nom de la raison, au nom du droit de discussion et d'examen libre qui devait entraîner plus tard tous les autres droits.

A Savonarole devait succéder sur les bûchers de l'Inquisition un homme de la même robe, un dominicain, lui aussi, mais qui procède d'une tout autre filiation d'idées que le moine de Florence : nous avons nommé Jordano Bruno.

Savonarole avait été une protestation contre Rome, au nom de Jésus-Christ : Bruno est une protestation contre Rome, au nom du naturalisme.

Il n'est ni avec le pape, ni avec Luther, ni avec Calvin, ni même avec Aristote : il est avec la raison humaine.

Son portrait, nous le trouvons dans Hégel : « Le caractère dominant de ses écrits est une généreuse inspiration, l'élan soutenu d'une intelligence qui sent l'esprit habiter au dedans d'elle, qui sait et comprend l'unité de son être aussi bien que celle de tout être. Sa conscience est saisie, enlevée comme le cœur d'une bacchante. Elle déborde pour déployer une richesse éclatante et pour déployer l'objet même qu'elle contemple... Le vulgaire, le petit, le fini, ne lui convenait pas : il s'est élancé à l'idée sublime de la substance une et universelle. » Pour quiconque cherche la philosophie moderne dans Bruno, il la trouve, mais à l'état du chaos biblique : seulement sur ce tohu-bohu immense, sur cette confusion des éléments d'où va sortir un monde, on sent distinctement flotter l'esprit de Dieu.

Bruno avait cherché Dieu dans le monde extérieur, Dieu dans la nature, Dieu dans les choses : ce fut assez pour que l'Église le déclarât athée. Il ne voyait dans la succession des cultes qu'une révélation unique, dans toutes les religions qu'une religion qui se développe incessamment par le progrès de l'humanité, dans les philosophes anciens, les sibylles, les prophètes, les apôtres, que les organes du même esprit et les interprètes de la même divinité : c'en fut assez pour qu'on le brûlât.

Bruno refusait d'entendre la messe et d'approcher de la sainte table : il communiait à Dieu dans toute la nature.

Livré par Venise, après quelque résistance, aux mains de l'Inquisition romaine, Bruno traîna deux années dans les cachots du pape. Quel milieu, pour un philosophe amant de la création, que la morne et sévère sépulture d'une prison d'État ! Le jour étant venu de mourir pour ses idées, quoiqu'il tint à la vie extérieure par les attaches du cœur et de l'intelligence, il se résigna fièrement. On le mena en grande pompe au Champ-de-Flore, pour expier ses erreurs, c'est-à-dire en termes d'inquisition, pour être brûlé. Le feu devait purifier ses blasphèmes contre la foi. Après avoir entendu avec calme la longue sentence dont la justice d'alors faisait précéder ses rigueurs, en les motivant, un seul mot lui échappa : « Je soupçonne, dit-il en relevant bravement la tête, je soupçonne que vous prononcez cet arrêt avec plus de crainte que je ne l'entends. »

Mot profond. Le jour était venu où la persécution allait se trouver mal à l'aise devant ses victimes.

Les cendres de Bruno furent jetées au vent, selon l'usage, « afin qu'il ne restât sur la terre que la mémoire de son exé-

cution.» C'est au contraire le souvenir de sa mort qui a sauvé de l'oubli les doctrines du philosophe.

Devant le bûcher, dit-on, un crucifix fut présenté à Bruno, qui, loin de le porter à ses lèvres, détourna la tête. Oh ! ce n'est point l'image du doux Nazaréen que Jordano Bruno repoussait dans ce moment suprême, l'image de celui qui avait dit : *Vous êtes tous dieux, omnes dii estis* ; non, ce n'est pas la croix que l'ancien dominicain éloignait de ses lèvres : c'est l'usage impie que ses frères avaient fait de ce signe de rédemption en l'associant à toutes les violences, à tous les supplices, à tous les arrêts de mort.

Il mourut en récitant du cœur et des lèvres ces mots de Plotin : « Je fais un dernier effort pour ramener ce qu'il y a de divin en moi à ce qu'il y a de divin dans l'univers. »

Cette profession de foi d'un panthéiste n'absoudra point Bruno aux yeux de la Sainte-Inquisition, ni du parti clérical ; mais Celui qui mesure le culte qui lui est dû sur les facultés propres à chacun, qui a livré aux adorations des uns sa forme extérieure, aux autres sa vie cachée ; qui pour ceux-ci est présent dans l'esprit seul, pour ceux-là dans la matière et dans l'esprit, le Dieu de Pythagore et de Jésus ne se refuse point à ceux qui le cherchent, comme l'ex-dominicain, dans la sincérité du cœur.

Contre l'intolérance des hommes et, si l'on ose ainsi dire, contre les foudres du tribunal de Dieu, Bruno s'est couvert d'un argument que j'admire : « Nos opinions, avait-il dit, ne dépendent point de nous ; l'évidence, la force des choses, la raison, la volonté de Dieu, nous les imposent ; si nul ne pense ce qu'il veut, ni comme il lui plaît, aucun homme n'a le droit de contraindre un autre homme à penser comme lui ; chacun doit supporter avec indulgence, avec tolérance, les croyances d'autrui. La tolérance, foi naturelle, gravée dans tous les coeurs bien nés, fruit de la raison cultivée, est une exigence irrésistible de la logique aussi bien qu'un précepte de morale et de religion. »

Quand bien même Bruno se serait trompé ; quand bien même en présence de ces redoutables problèmes, Dieu et la nature, l'infini et le fini, son esprit se serait quelquefois troublé ; quand il aurait confondu ce que l'école d'Aristote distingue, n'y avait-il pas d'autres armes pour le combattre que celles de la persécution religieuse ? Nous dirons à l'Église ce que Camille Desmoulins disait à Robespierre : *Brûler n'est pas répondre*.

Hippocrate écrivait : « Le mal qu'un médicament ne guérit pas, le fer le guérit ; celui que le fer ne guérit pas, le feu le guérit ; celui que le feu ne guérit pas, il faut le déclarer incurable. » L'Église avait appliqué ce système de traitement à l'hérésie ; elle avait entrepris de la combattre par le fer et par le feu ; elle finit par en conclure que le mal était incurable : elle eût aussi bien pu reconnaître que c'était le remède qui était mauvais.

Les cheveux se dressent quand on songe à la multitude de martyrs que l'autorité ecclésiastique livrait aux brutalités du bras séculier. Ici, c'est le bûcher d'Étienne Dolet qui fume, là, celui de Michel Servet. Partout l'Église emprisonne, torture, brûle. Et ce sont les admirateurs de toutes les institutions cléricales, les hommes du parti catholique, qui viennent aujourd'hui s'élever contre 93, contre les hommes et le système de la terreur ! Qu'ils commencent par désavouer le passé sanglant de leurs doctrines ! qu'ils demandent pardon à Dieu des meurtres qu'ils ont commis en son nom ! qu'ils frappent leur front contre terre, en

criant à l'histoire : Grâce ! grâce ! Nous verrons ensuite à leur répondre.

Que parlé-je de sang ! Non, l'Église n'y mettait pas cette franchise ; elle se contentait d'inviter le bras séculier, c'est-à-dire la police, à punir le coupable avec tant de clémence qu'il se pourrait et sans répandre le sang, *ut quam clementissime et citra sanguinis effusionem puniretur*. Cette clémence, c'était de l'hypocrisie : cette horreur du sang (*eccllesia abhorret a sanguine*), cela voulait dire le bûcher.

Ah ! nous ne voulons pas rendre le christianisme responsable de ces crimes ; nous ne voulons pas faire remonter jusqu'à Jésus l'horrible abus qu'on a fait de ses paroles et les supplices qu'on a commandés en son nom ; l'Évangile, ce livre de tolérance et d'amour, proteste contre les infâmes violences de la justice ecclésiastique ; mais au moins qu'on ne vienne pas nous parler sans cesse des colères de 93 comme des seuls crimes de l'histoire ! qu'on ne vienne pas surtout nous dire que la Révolution française a donné au peuple le goût du sang ! Nous vous demanderons à notre tour si ces exécutions horribles, journalières, si ces auto-da-fé, si ces incendies de la justice humaine dans lesquels l'Église était mêlée, juifs, hérétiques, sorciers, athées, étaient bien faits pour adoucir les mœurs ? Nous vous demanderons si ce n'est point le lugubre reflet de ces scènes d'inquisition qui s'est prolongé sur 93 ? Nous vous demanderons si ce n'est point vous qui avez imposé à la Révolution la nécessité d'être terrible ? Ah ! de grâce, ne réveillez pas le passé ; ne remuez pas cette cendre : si tous les partis politiques ont aujourd'hui besoin d'oubli, vous en avez plus besoin qu'aucun autre !

L'inquisiteur qui avait fait mourir Jordano Bruno, était un cardinal qui, après avoir persécuté pèle-mêle, humanistes et protestants, s'écriait en apprenant les massacres de la Saint-Barthélemy : « *Quel celebre giorno lietissimo a cattolici !* Quel célèbre et heureux jour pour les catholiques ! »

Bruno, dans ce tourbillonnant seizième siècle, qu'il éclaire de sa mort et de ses doctrines, est le précurseur de Pierre Leroux.

Au moment de la renaissance, il fallait une philosophie nouvelle : au moment où le génie des arts, sortant de l'humide et morne compression du moyen-âge, cherchait Dieu dans la nature, dans la beauté, dans la réhabilitation de la chair, il fallait une philosophie d'expansion qui, d'accord avec la science, cherchât Dieu dans l'univers et dans la liberté humaine.

« Le travail, disait Bruno, est ce qui rapproche davantage les hommes de Dieu. » Il venait ainsi inaugurer un nouveau culte dans l'ordre social, le culte des forces et des activités humaines, qui, réunies, associées, groupées, concourent à réjouir la divinité, en faisant descendre sur la terre le bien-être, la paix, l'union.

Une observation : c'est de l'ordre de saint Dominique, proposé à l'Inquisition, destiné, par conséquent, à combattre sans pitié ni merci la liberté de penser, que sortent successivement Savonarole, Bruno, Campanella, tous les libres penseurs. Il en sera toujours de même : faites une institution bien puissante, bien sanguinaire, armée jusqu'aux dents contre les idées nouvelles ; de cet instrument de compression qui vit, qui fonctionne, qui broie les existences humaines comme du verre, sortiront tôt ou tard des forces au profit de ces mêmes idées ; ce que vous aurez cru établir contre la liberté, vous l'aurez institué pour elle.

Avant de parler de la *Cité du Soleil*, nous devons un souvenir à l'auteur de l'*Utopie*.

L'Angleterre était, surtout depuis Wicliffe, un foyer de mauvaises doctrines religieuses ou politiques.

Il y aurait un beau chapitre à ajouter à notre histoire, un chapitre intitulé : les martyrs des martyrs.

Pour quelques-uns qui ont eu le privilège de porter leur nom et leurs doctrines à la grande lumière du bûcher, combien d'esprits inquiets d'avenir se sont alors éteints dans le silence et l'obscurité ! Ce sont ceux-là, ce sont ces esprits opprimés par les circonstances, par l'oubli, par la timidité de leur caractère, que nous appelons les martyrs des martyrs. Leurs sourdes et muettes aspirations n'ont pas, en effet, été étrangères à l'avènement des progrès sociaux. Des fausses-couches et des avortements qui se produisent dans l'ombre la force providentielle des choses compose plus tard les grandes créations de la nature et de l'esprit humain (1).

Arrivons tout de suite à Thomas Morus. Nous ne dirons rien de sa vie qui appartient à l'histoire de l'Angleterre et aux luttes religieuses du xvi^e siècle. Ce n'est point le chancelier que nous cherchons, c'est le socialiste. Hâtons-nous de le dire, Thomas Morus fut moins un socialiste qu'un rêveur ; il ne conforma ni ses mœurs, ni sa conduite, à ces principes de tolérance et d'égalité qui se trouvent dans son *Utopie* ; n'importe, l'aristocratie anglaise ne lui pardonna point d'avoir écrit ce livre ; la ligue des intérêts masquée derrière la lutte des croyances religieuses l'envoya mourir sur un échafaud.

Avoir cet illustre chancelier sous les verrous de l'abbaye de Westminster, puis écrouté à la Tour de Londres, privé de ses droits de citoyen, dépouillé de ses biens, écrivant à Marguerite sa fille, à l'aide d'un morceau de charbon, on éprouve une pitié navrante et ironique pour les grandeurs humaines.

Il se divertissait à écrire dans sa prison un petit livre intitulé : *Expositio passionis Christi*, mais comme il achevait d'écrire ces mots : *Injecterunt manus in Jesum* (ils portèrent la main sur Jésus), on vint le chercher pour le conduire au supplice. Il fut saisi, lié, garrotté.

Vers neuf heures du matin, le condamné fut conduit sur la plate-forme de la Tour où l'échafaud avait été dressé pendant la nuit. La vue du noble vieillard causa parmi les rares assistants une douloureuse émotion. Sa barbe était longue et en désordre ; son excessive pâleur donnait à son visage un caractère inexprimable ; les yeux levés vers le ciel, la victime avançait lentement, tenant dans ses mains

(1) Nous avons reçu dans le courant de la publication de cet ouvrage la lettre suivante. « Je frappe à votre mémoire pour vous faire ressouvenir d'un des plus illustres et des plus oubliés martyrs de la liberté, je veux parler de John Ball, ce prêtre anglais, disciple de Wiclef, qui parcourait les campagnes, prêchant la liberté et l'égalité aux paysans, le dimanche après la messe, durant l'hiver de 1380-81... « Les choses n'iront bien en Angleterre, leur disait-il, jusqu'à tant que les biens seront de commun et n'y aura plus ni vilains ni gentilshommes. »

Nous remercions notre ami inconnu de son pieux souvenir pour un des vieux socialistes de l'Angleterre ; mais notre livre eût été un océan sans rivages, si nous n'avions limité nos recherches aux principales figures qui résument en elles le travail philosophique de chaque siècle. Parmi ces précurseurs que l'oubli a indignement couverts, John Ball est en effet un des plus intéressants ; mais nous sommes contraints de l'envelopper comme les autres dans cette inscription : Aux martyrs des martyrs.

une croix de bois rouge. More n'avait pour vêtement qu'une robe de bure, accoutrement grossier qui lui donnait plus de ressemblance encore avec Jésus-Christ (1).

Comme il sortait de prison, une femme émue aux larmes s'avança et lui offrit du vin pour le fortifier ; mais il repoussa doucement le verre : « C'est du vinaigre, dit-il, et non du vin que Jésus-Christ but sur le Calvaire. »

Parvenu au lieu de l'exécution, il pria l'un des valets du bourreau de l'aider à gravir les degrés de l'échafaud, en lui disant : « Aide-moi à monter, mon ami ; je n'importunerai personne pour descendre. » Quand il fut sur l'échafaud, il voulut parler à la multitude ; mais un des officiers s'y opposa. More se résigna au silence.

A son bourreau qui, selon l'usage, lui demandait de lui pardonner, Thomas Morus offre le baiser de paix et de charité : « Tu vas me rendre aujourd'hui, lui dit-il, le plus grand service que jamais homme m'aït rendu ; ce qui me fâche, c'est que j'ai le col très court et que je crains que tu ne puisses t'acquitter de cette besogne d'une manière qui te fasse honneur. »

Le bourreau voulait couvrir d'un voile la tête du condamné ; More recula : « Je me voilerai moi-même, dit-il. » Et aussitôt, se couvrant les yeux, il pencha la tête sur le billot. La tête tomba.

Henri VIII jouait aux dés, quand on vint lui apprendre cette sanglante exécution. Jetant alors un regard plein de trouble et de colère sur sa concubine, assise à ses côtés : « C'est vous, dit-il, qui êtes la cause de la mort de cet homme. » Les rois sont lâches jusque dans le remords : ce ne sont pas eux-mêmes qu'ils accusent ; c'est sur la servante et la complice de leurs plaisirs qu'ils font retomber la mauvaise humeur de leur conscience.

L'ex-chancelier d'Angleterre croyait confesser Jésus-Christ par sa mort. Il se trompait en ce sens qu'il estimait l'Évangile invinciblement lié aux intérêts matériels de l'Église et de la papauté. Il ne se trompait pas si, mourant plus encore pour sa foi sociale que pour sa foi religieuse, il avait à la pensée ces paroles des Actes dont l'*Utopie* n'est qu'une consécration : « Tous ceux qui croyaient étaient égaux et avaient toutes choses communes. — Ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et les distribuaient à tous, selon les besoins de chacun. »

L'*Utopie* de Thomas More est l'idéal d'une société pour laquelle il n'y avait point de place sur la terre du temps de l'auteur, pour laquelle il n'y en a point encore aujourd'hui, pour laquelle il n'y en aura peut-être jamais ; car c'est plutôt un rêve de l'âge d'or qu'un véritable système d'organisation sociale. Tant qu'il y aura dans les institutions humaines des obstacles qui s'opposeront au bien-être de tous, tant qu'il y aura dans le monde, je ne dirai pas des souffrances, mais des misères, vous n'empêcherez pas les coeurs remués par la passion de la justice, les imaginations tendres et sensibles de chercher ailleurs, de chercher dans la pensée, dans les illusions même si vous voulez, une diversion aux maux trop réels qui désolent les sociétés politiques. Toutes ces théories sont des mirages qui témoignent de la sécheresse et de l'aridité du désert.

Comme tous les novateurs, Thomas More gémissait, non sans rire, sur l'incurable maladie de ces hommes graves, qui s'imaginent conserver les institutions en les immobilisant.

(1) Histoire de Thomas More par Stapleton.

sant. « Ils se retranchent, dit-il, dans ce lieu commun : Nos pères ont pensé et fait ainsi : eh ! plût à Dieu que nous égaliions la sagesse de nos pères ! Puis ils s'assoient en se rengeorgeant, comme s'ils venaient de prononcer un oracle. On dirait, à les entendre, que la société va périr s'il se rencontre un homme plus sage que ses ancêtres. » O conservateurs de la religion, de la science ou de la société, vous êtes bien toujours les mêmes !

Dans son *Utopie*, Thomas More se propose deux choses : faire la critique de la société de son temps, lui en substituer une meilleure. Ses attaques portent principalement sur le système pénitentiaire qui, depuis Thomas More, a été adouci, mais non modifié. « En cela, dit-il, la justice d'Angleterre et de bien d'autres pays ressemble à ces mauvais maîtres qui battent leurs écoliers plutôt que de les instruire. Vous faites souffrir aux voleurs des tourments affreux : ne vaudrait-il pas mieux assurer l'existence à tous les membres de la société, afin que personne ne se trouvât dans la nécessité de voler d'abord, et ensuite d'être puni ? Vous abandonnez des millions d'enfants aux ravages d'une éducation vicieuse et immorale... Que faites-vous donc ? Des voleurs et des assassins, pour avoir le plaisir de les pendre. »

En matière de délits, Thomas More soutenait, comme nous, qu'il vaut mieux prévenir que réprimer. — Oui, mais le moyen, ainsi que disent nos honorables interrupteurs de l'Assemblée législative ? — Le moyen, selon Thomas More, le voici : « C'est que la société soit organisée de manière à garantir à chacun une égale portion de bien. »

Ce qui arrache à Thomas More, comme jadis à Socrate, cette opinion sur l'égalité des biens, c'est, il nous le dit lui-même, la vue d'un état de choses « où la fortune publique se trouve la proie d'une poignée d'individus insatiables de jouissances, tandis que la masse est dévorée par la misère. »

Le communisme n'a jamais fait son apparition sur la société qu'aux époques de trouble et de malaise où le sentiment des souffrances publiques étant devenu intolérable, on ne trouvait de remède aux institutions de l'ancien monde que dans un bouleversement ou dans un remaniement de la propriété. Thomas More, avant d'en venir au terme de son système, examine la valeur des mesures intermédiaires qu'on propose, en pareil cas, pour réformer les abus... « Je sais, dit-il, qu'il y a des remèdes qui peuvent soulager le mal ; mais ces remèdes sont impuissants pour le guérir. Par exemple : — Décréter un *maximum* de possession individuelle en terre et en argent. — Se prémunir par des lois fortes contre le despotisme et l'anarchie. — Flétrir et châtier l'ambition et l'intrigue. — Ne pas vendre les magistratures. — Supprimer le faste et la représentation dans les emplois élevés, afin que le fonctionnaire, pour soutenir son rang, ne se livre pas à la fraude et à la rapine ; ou afin qu'on ne soit pas obligé de donner aux plus riches les charges que l'on devrait donner aux plus capables. — Ces moyens, je le répète, sont d'excellents palliatifs qui peuvent endurer la douleur, mais n'espérez pas rendre la force et la santé à corps social, tant que chacun possédera solitairement et absolument son bien. » L'abolition de la propriété individuelle, tel est le remède que Thomas More, chancelier d'Angleterre, propose, comme héroïque, comme souverain, aux maux des anciennes sociétés. Les habitants de l'*Utopie*, (cette terre idéale de la perfection future) se regardent comme les fermiers plutôt que comme les propriétaires du

sol. Pour anéantir jusqu'à l'idée de la propriété individuelle, ils changent de maison tous les dix ans et tirent au sort celle qui doit leur tomber en partage.

Si les Utopiens ont adopté le régime commun, c'est que, suivant Thomas More, ce régime favorise plus que tout autre le développement du bien-être, en intéressant toutes les forces à la production de la richesse publique. « Vous le comprendrez facilement, dit-il, si vous réfléchissez au grand nombre de gens oisifs chez les autres nations. D'abord presque toutes les femmes, qui composent la moitié de la population, et la plupart des hommes, là où les femmes travaillent. Ensuite cette foule immense de prêtres et de religieux fainéants. Ajoutez-y tous ces riches propriétaires qu'on appelle vulgairement *nobles* et *seigneurs* ; ajoutez-y encore leurs nuées de valets, autant de fripons en livrée, et ce déluge de mendians robustes et valides qui cachent leur paresse sous de feintes infirmités. Et en somme, vous trouverez que le nombre de ceux qui, par leur travail, fournissent au besoin du genre humain est bien moindre que vous ne l'imaginez. » Il en résulte que six heures de travail par jour suffisent, en *Utopie*, non-seulement à la consommation publique, mais encore au superflu et aux commodités de la vie ; le reste du temps est consacré à l'étude, aux loisirs, à la conversation et aux arts.

Et cependant je ne voudrais pas aller vivre en *Utopie* ! — Il y a dans la nature deux termes qui se ramènent l'un par l'autre à la loi de toutes les créations divines et humaines, l'unité et la variété. De l'harmonie de ces deux termes résulte l'ordre dans la liberté, la liberté dans l'ordre. Dans la république de Thomas More, comme dans celle de Platon, la variété est sacrifiée à l'unité. Il n'y a qu'une ville, qu'une maison, qu'un vêtement : « La couleur de la casaque est la même pour tous les habitants.... qui connaît une ville les connaît toutes... Les édifices et les maisons se ressemblent. » Cette monotonie de formes et de couleurs correspond à une monotonie non moins absolue de mœurs, de travaux et de conditions sociales. L'erreur de Thomas More est d'avoir confondu l'égalité avec l'uniformité.

Pas plus que Lycurgue et que Socrate, Thomas More n'a réussi à combiner dans sa république l'élément de l'association à l'élément de la liberté. Il y a des esclaves en *Utopie* ; la femme sert ; enfin, les hommes libres, enchaînés eux-mêmes aux institutions mécaniques du *fatum* social n'échappent à la tyrannie de la misère que pour tomber dans la tyrannie de la règle.

L'*Utopie* de Thomas More emprunte quelque charme à l'état des sociétés modernes, toutes chargées d'abus et d'infortunes ; si le régime de la communauté, comme il se pratique sur cette terre nouvelle et chimérique, vaut quelque chose, ce n'est que par la comparaison avec les maux dont le système contraire couvre depuis des siècles la face de la vieille Europe.

A l'*Utopie* du chancelier d'Angleterre l'Italie oppose la *Cité du Soleil*.

Campanella fut jeté successivement dans cinquante prisons, enseveli dans des culs de basse fosse et mis sept fois à la question ; la dernière dura quarante heures, il la décrivit : « Lié, dit-il, par des cordes serrées au point de pénétrer jusqu'aux os, je fus suspendu par les mains, violemment tordues en arrière, au-dessus d'un pieu aigu ; en sorte que si j'essayais de me soutenir en l'air par mes bras ainsi torqués, j'éprouvais des douleurs intolérables dans les bras, les

épaules et le cou; si, au contraire, je cédais au poids de mon corps, le pal déchirait mes chairs et me faisait verser une grande quantité de sang. Au bout de quarante heures, me croyant mort, on mit fin à mon supplice. Parmi les spectateurs de mes tortures, les uns m'injuriaient, et pour accroître mes douleurs, secouaient la corde à laquelle j'étais suspendu; les autres louaient tout bas mon courage... rien ne m'a ébranlé, et on n'a pu m'arracher une seule parole. »

Après vingt-sept ans d'une noire captivité, Campanella revit enfin la lumière. Il vint en France. Louis XIII, ou, pour mieux dire, le cardinal de Richelieu régnait.

Campanella sort du même courant d'idées que Jordano Bruno. Au moment où la Réforme dressait devant le catholicisme une protestation sèche, étroite, égoïste, les deux dominicains réclamaient au nom de la nature, au nom de la force expansive des choses, au nom de Dieu présent, non plus dans la Bible, mais dans l'univers, mais dans la série des mondes, mais dans l'harmonie des lois qui président à toutes les manifestations de son être.

Les trois grands attributs de la divinité, aux yeux de Campanella, sont : Puissance, Amour, Sagesse. C'est la triade principiante de laquelle tout est émané. Comme les grands philosophes de l'antiquité, Campanella conforme à son idéal religieux le type d'une organisation politique. Les magistrats sont tous prêtres; ils composent le clergé de la nation.

Les exigences de la vie matérielle sont ce qui préoccupe le moins les *Solariens*; chacun travaille selon ses forces et reçoit de la société en proportion de ses besoins. Dans cette communauté, tout individu est à la fois riche et pauvre : riche, puisqu'il possède tout; pauvre, puisqu'il ne possède rien en propre. La loi de solidarité la plus parfaite gouverne les rapports des citoyens; les Solariens sont unis entre eux comme les membres d'un même corps, et chacun vit de la vie de l'autre.

Thomas Morus arrêtait au mariage la jouissance commune de tous les biens de la nature; le moine Campanella ne respecte pas cette limite; il pousse, comme Platon, la communauté jusqu'au lit.

Les objections que nous avons faites à la République de Thomas More, de Lycurgue et de Socrate, nous pourrions les adresser à celle de Campanella. De liberté aucune, c'est le pouvoir théocratique dans sa plus monstrueuse unité, embrassant à la fois le spirituel et le temporel, c'est-à-dire tout l'homme.

Moine, Campanella avait pris dans les cloîtres l'idée de la vie commune; il avait emprunté à l'organisation pontificale de l'Eglise l'idée d'un gouvernement théocratique; mais, loin de s'arrêter au catholicisme, la fougueuse pensée du dominicain était allée droit au panthéisme, à la réhabilitation des instincts et des sentiments, à l'unité de la substance, il avait jeté dans les nuages les fondements du Saint-Simonisme.

Thomas More semble n'avoir regardé son Utopie que comme un voyage dans le bleu, comme une diversion aux tristes réalités de notre organisation sociale; Campanella au contraire avait pris son idée au sérieux: Cette *Cité du Soleil* il eut, un instant, l'espoir de la faire descendre sur le sol brûlant de l'Italie; ce rêve d'une société meilleure, il le poursuivit à travers des plans d'insurrection et de guerre civile. Piétre Giannone, historien du royaume de Naples,

dit formellement que le moine trama dans son pays une conspiration immense. « Campanella, dit-il, moine dominicain, faillit bouleverser la Calabre en y jetant de nouvelles idées, des projets de liberté et de république. Il alla jusqu'à prétendre réformer les royaumes et les monarchies, et donner des lois et de nouveaux systèmes pour le gouvernement de la société. » Les conjurés lui décernaient déjà le nom de *Messie*. Ils le disaient envoyé de Dieu pour faire rentrer les peuples dans la liberté, en les délivrant des anciennes institutions qui écrasent les pauvres et les faibles. A cette voix la Calabre tressaillit. Une troupe de moines, de prêtres, de bandits, n'attendaient que le signal pour proclamer dans le monde une ère nouvelle. Cette conspiration échoua.

Il est curieux de suivre dans l'histoire le prolongement de certains hommes et de certaines idées. En 93, dans l'ancienne abbaye qui servait de théâtre aux séances du club des Jacobins, au milieu des péripéties du grand drame révolutionnaire, le tombeau de Campanella jouait dans un coin le rôle de personnage muet.

La grande figure de Campanella termine majestueusement le xvi^e siècle; elle dépasse la Réforme de toute la hauteur d'une révolution nouvelle; mais derrière le mouvement des idées qui bourdonnent, derrière les personifications les plus énormes, il y a dans l'ombre une découverte qui aide à l'œuvre du renouvellement et sans laquelle tous le reste eût été vain; c'est la tienne, ô Guttemberg !

Cette découverte, les gouvernements la persécutent l'un après l'autre: une ordonnance du 13 janvier 1535 supprime toutes les imprimeries de France et défend sous peine de mort de publier aucun ouvrage nouveau. Cette ordonnance donne une idée de la protection que François 1^{er} accordait aux lettres.

La censure, les ordonnances de 1830, les lois de septembre contre la presse, sans compter les dévastations du 13 juin dans les imprimeries, aucune violence n'a été épargnée à ces machines séditieuses, à ces ouvriers martyrs, que tous les gouvernements, que toutes les réactions voudraient tuer, détruire, et qui tuent tous les gouvernements, qui détruisent toutes les réactions.

La révolution politique et sociale n'était pas dans Luther; elle n'était pas dans Savonarole, dans Thomas More, dans Jordano Bruno; elle n'était même pas dans Campanella: elle était dans Guttemberg et dans ses successeurs.

Et le mouvement des arts et la Renaissance!

Nous aurions voulu donner dans notre livre une place aux artistes, à ces ouvriers du sentiment et de l'expression, à ces martyrs de l'idéal, tombés les uns sous la balle des guerres civiles, comme Jean Goujon, les autres comme Raphaël, sous les traits de la beauté; les autres comme Léopold Robert et Géricault, sous le feu des passions; les autres comme Gros, sous le découragement et le suicide; les autres enfin sous les veilles, sous les travaux arides, sous les privations mornes, sous les luttes incessantes d'une vie mêlée d'abondance et de détresse. Le développement de l'art est lié au développement du principe de liberté; la renaissance fut une révolte, la révolte de la forme contre l'autorité expressive du dogme. L'art devait ouvrir la voie à la réforme religieuse, philosophique et sociale; car, pour ramener la question aux termes de notre point de départ, l'art est une des manifestations les plus éclatantes de la lutte

de l'esprit contre la nature; l'artiste se montre constamment le rival de Dieu.

XIX.

LA SOCIÉTÉ AU XVII^e SIÈCLE.

MOLIÈRE.

Richelieu, sous le manteau de Louis XIII, venait de ramener la prérogative royale à l'unité.

Un pauvre jeune homme, entraîné par une vocation irrésistible, prenait alors le nom de Molière. Ce qu'il en fit était uniquement par délicatesse; il ne voulait pas que ses parents, les Poquelin, lui reprochassent de trahir et de prostituer leur nom sur des tréteaux. Il craignait de livrer au mépris qui couvrait alors la profession de comédien l'honneur d'une famille bourgeoise. Plus tard, quand le succès eut amnistié le génie dans la personne de l'histriion, Molière regretta d'être célèbre sous un nom qui n'était pas même le sien, il écrivit :

Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères !

Désavoué des siens, il préludait par les injustices et les rebuades de la famille aux mauvais traitements de la société à son égard.

Le voyez-vous courant la province, jouant lui-même de petites pièces bouffonnes composées à la hâte? Molière fit son succès dans le peuple. Le prince de Conti lui propose de le prendre pour secrétaire, il refuse. A un poste tranquille il préfère la vie errante, ses chers comédiens, sa chère Bohême. Au sein de cette existence vagabonde et agitée, folle et aventureuse, comme celle de l'oiseau qui becquette ça et là, sur sa route, quelques miettes de pain, du moins il se sent libre, du moins il se sent placé dans le milieu pour lequel Dieu l'a fait.

Les motifs de son refus sont dans cette réponse si simplement belle: « Je n'ai pas les sentiments assez flexibles pour la domesticité. »

Il avait alors deux maîtresses: la foule et la Béjart, sœur de celle qui devait plus tard être sa femme.

Mal vu des dévois, placé hors la loi religieuse, hors les convenances sociales de son pays, Molière était alors un martyr de la liberté des professions. Il contribuait par ses souffrances, par ses efforts, par ses succès, à tuer un préjugé barbare. C'est un besoin des hommes de mépriser qui les amuse.

Molière, sans trop s'en douter, avait déjà composé et fait jouer à sa caravane comique plusieurs chefs-d'œuvre. Nous ne disons rien de petites farces dans le goût italien, aujourd'hui perdues, qui divisaient fort les spectateurs. La cour commença de le rechercher. Il ne suffit pas de donner de la puissance aux rois, il faut leur donner à rire. Louis XIV prit Molière pour son bouffon, comme les enfants de Tarquin avaient pris Brutus.

Molière n'avait qu'une haine au cœur, mais profonde, la haine de l'aristocratie; sa comédie fut une vengeance. Elle

frappa tous les priviléges, et, ce qui est plus terrible, tous les ridicules des grands. C'est surtout dans le *Festin de Pierre*, dont la représentation fit scandale parmi les honnêtes gens, que le ressentiment de Molière contre les seigneurs éclate en un rire implacable. Comme Sganarelle est bien l'incarnation du peuple au XVII^e siècle! ce valet de bon sens qui condamne, en le raillant, l'inconduite, l'hypocrisie et les dérèglements de son maître, qui méprise don Juan et qui le sert; c'est Molière valet de chambre à la cour de Louis XIV; c'est l'élément démocratique du temps qui se glisse, sous la livrée, dans les maisons princières et royales, avant d'en chasser les maîtres.

La catastrophe du cinquième acte est une figure de ce qui devait arriver. Ici, l'auteur comique devient prophète. Molière, dans son for intérieur, avait le pressentiment d'une vengeance prochaine et imprévue, d'un châtiment qui allait faire apparaître, dans le monde, la main de la Providence. Il prévoyait confusément que quelque chose d'inouï allait survenir à cette société monarchique et féodale, dont il ridiculisait les travers, les vices, la corruption. La statue de marbre, qui, à la fin de l'orgie, saisit brusquement don Juan au bras et l'entraîne brusquement dans l'abîme; c'est la Révolution après la Régence, c'est 93 après les petits soupers.

Les petits-maîtres, les esprits forts, les raffinés de tous les temps, se donnent le ton d'insulter, en la narguant, cette grande figure du peuple qui ne dit mot, ils l'invitent, par manière de défi, à défendre ses droits et à venir partager leurs fêtes. La multitude fait signe que oui; au jour, à l'heure marquée, elle vient au rendez-vous; sous ses pas les pavés remuent, le sol s'entr'ouvre, et les gouvernements disparaissent.

On sait quelles difficultés rencontra la représentation du *Tartufe*. L'hypocrisie se sentait démasquée; elle éclata. Que de persécutions Molière eut à dévorer! La haine des hypocrites religieux et politiques ne s'est point épuisée; de nos jours la censure regarde encore d'un œil triste et scandalisé ces acteurs qui, au nom de *Tartufe*, la jouent elle-même sur la scène. Oh! quel beau coup de dent elle donnerait dans ce chef-d'œuvre si elle osait.

Un curé de Paris demanda que Molière fût brûlé en place publique, ni plus ni moins que Jean Hus, Étienne Dolet, Jordano Bruno, et tant d'autres athées; il n'en fut rien. Mais les bonnes âmes se consolèrent dans cette pensée charitable que si le grand comique évitait, grâce à la protection du roi qu'il faisait rire, les flammes du bûcher, il n'éviterait du moins pas les flammes éternelles.

Cependant l'intolérance religieuse ne cessait d'insinuer à Louis XIV qu'il n'avait pas le droit de se montrer si indulgent envers un impie: « Auguste, lui disait-on dans un libelle publié en 1665, fit mourir un bouffon qui avait fait raillerie de Jupiter, et défendit aux femmes d'assister à ses comédies, plus modestes que celles de Molière. Théodore condamna aux bêtes des farceurs qui tournaient en dérision les cérémonies, et cela néanmoins n'approche point de l'emportement qui paraît en cette pièce (1). »

(1) Dans une assez mauvaise *Histoire de Molière*, M. Taschereau s'écriait, en 1828: « Auteurs de nos jours, qui voyez vos ouvrages écartés de la scène par une politique ombrageuse, ce langage de la délation mystique ne vous est point inconnu. Plus d'une fois vos persécuteurs hypocrites auront, sans pudeur, compromis les noms les plus augustes pour essayer de justifier leurs lâches proscriptions... Consolez-vous en

Malgré ces dénonciations, Molière, au grand désappointement des dévots, ne fut point brûlé ; mais il garda des persécutions qu'il venait de traverser un fond d'abattement et de chagrin, qui, combiné avec un caractère naturellement triste, devait ruiner tout-à-fait une santé déjà affaiblie par les veilles, le travail et la vie de théâtre. Pour peu qu'on ait étudié Molière, il est difficile de ne pas reconnaître que son rire est le rire d'un homme qui souffre.

Notre grand comique ne se borna point à attaquer la noblesse, il blessa au cœur, par le ridicule, la puissance naissante de la classe moyenne. Son *Bourgeois gentilhomme* est plus révolutionnaire que la révolution même. Dans *Don Juan*, Molière flagelle une aristocratie qui s'en va, celle dont 89 et 93 allaient débarrasser la France ; dans le *Bourgeois gentilhomme* il plaît une aristocratie qui vient.

Molière était l'homme du peuple. Les personnages de ses comédies qui ont le plus d'esprit, et auxquels on s'intéresse le plus, sont toujours des laquais, des servantes, des paysans, qui font rire aux dépens des petits-maitres et des précieuses. Il s'était au contraire mis à dos tous les puissants, les hypocrites, les riches, les grands seigneurs, les bourgeois, les médecins. Si quelque chose étonne, c'est qu'il ait pu résister à une ligue d'ennemis si considérables et si dangereux. Attaquer la Faculté ! le plus grand chimiste de notre temps, Raspail, sait ce qu'il en coûte. « Molière, dit Perrault dans ses *Éloges des hommes illustres*, ne devait pas tourner en ridicule les bons médecins que l'Écriture nous enjoint d'honorer. » On ne s'attendait guère à voir la Bible en cette affaire ; il faut pourtant reconnaître que les médecins tenant à l'ordre social et aux institutions consacrées faisaient en quelque sorte parti de la religion. On ne doit point alors s'étonner qu'ils aient prêté la main aux prêtres pour lui refuser les derniers secours.

Est-il nécessaire de dire que si le comique attaquait de son temps le corps médical, ce n'était ni à la science, ni à une profession utile qu'il en voulait, c'était à un privilégié. Molière persifflait les mauvais médecins comme il persifflait les mauvais prêtres sous le masque de *Tartufe*, uniquement parce que ces docteurs avaient pris la clé de la science et qu'ils défendaient aux autres d'y entrer.

Et Molière était triste. Le plaisir qu'il donnait aux autres se tournait pour lui en amertume et en mélancolie. Cette vie exceptionnelle du théâtre le fatiguait, il aurait eu besoin de trouver chez lui, dans une femme aimée, une consolation aux maux de la vie publique, et son intérieur était au contraire troublé par la jalousie. Molière rêvait un jour dans son jardin d'Auteuil, où il venait reposer sur la nature son âme et ses yeux fatigués des lumières de la rampe. Un de ses amis, nommé Chapelle, qui venait s'y promener par hasard, l'aborda, et, le trouvant plus inquiet que de coutume, lui demanda plusieurs fois le sujet de son trouble. Molière résista autant qu'il put ; « mais comme il était alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, il céda à l'envie de se soulager et avoua de bonne foi à son ami que la manière dont il était obligé d'en user avec sa femme était la cause de l'accablement où il se trou-

vous rappelant que Molière but jusqu'à la lie ce calice amer dont on voudrait vous abreuver ! Consolez-vous en pensant que la postérité a fait justice de ces outrages ! » — Fort bien, mais pourquoi ce même M. Taschereau (célèbre par ses interruptions) a-t-il donc voté, sous nos yeux, le rétablissement de cette même censure théâtrale dont il pensait alors tant de mal ?

vait. » Chapelle lui fit les raisonnements qu'on devine pour le consoler : un homme comme lui ne sait pas savoir se mettre au-dessus de telles faiblesses ! Quoi ! le mépris qu'il devait avoir pour une femme coquette et indigne, qui méritait d'être enfermée, ne le guérissait point d'une passion si mal placée ! Molière, qui l'avait écouté, secoua tristement la tête : — « Je vois bien, lui dit-il, que vous n'avez point encore aimé. »

Repoussé d'une société qu'il châtiait et dont il était haine, il aurait eu besoin de se réfugier dans le sein d'une femme, de se couvrir de sa tendresse contre les anathèmes de l'Eglise, contre les vengeances des nobles et des médecins. Eh bien, en épousant mademoiselle Béjart qu'il avait vue croître devant ses yeux, il avait mis son cœur sur un rosee agité. Consoler Molière, se faire la sœur de charité de cet esprit malade, quel beau rôle pour une femme qui eût compris la sainteté de sa mission et la puissance de ses charmes ! Au lieu de cela, notre pauvre comique ne trouva dans sa femme qu'indifférence et légèreté. Il avait tour à tour menacé, pardonné ; après avoir forcé à demander grâce, il la demandait pour lui-même. Les deux époux en étaient alors à la rupture quoiqu'ils habitassent encore le même toit. Cette rupture déchirait le cœur de Molière. Les larmes viennent aux yeux quand on songe que dans chacune des scènes de jalousie qui nous causent tant de plaisir dans ses comédies, il y a sans doute le reflet de quelque scène domestique trop réelle, de quelque orage intérieur. Molière a laissé dans cette peinture de mœurs amoureuses les tourments de sa vie, les lambeaux de son âme.

Le voilà donc ce grand comique qui retrace d'une main impitoyable les ridicules et les esclavages des autres hommes, le voilà sous la dépendance d'une petite comédienne qu'il aime et qui ne l'aime pas ! Sa philosophie, son bonheur, le repos de son esprit fatigué, la main d'une femme pointe vertueuse, point belle, agite et renverse tout cela comme un verre d'eau.

Sa douleur n'avait d'égal que son indulgence : « Quand je considère, disait-il, combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être la même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blâmer. »

A ceux qui lui conseillaient de l'oublier en cherchant ailleurs une diversion à ses peines, Molière répondait :

« Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur : mon idée en est si fort occupée, que je ne fais rien en son absence qui me puisse divertir. »

Le caractère de Molière était bon et sensible, sa misanthropie venait d'un excès d'affection pour tout ce qui existe. On ne voit les défauts que de ce qu'on aime ; si Molière était si frappé des vices et des faiblesses de l'humanité, c'est qu'il l'aimait. Il souffrait d'elle comme de sa femme par l'endroit du cœur.

A quel point Molière était en avant de son siècle et combien il se rapprochait de l'esprit d'égalité, il faut pour s'en convaincre relire les *Précieuses Ridicules* et les *Femmes savantes*. Après avoir attaqué tous les priviléges, ceux de la science dans les médecins, ceux de la noblesse dans *Don Juan*, ceux de l'Eglise dans *Tartufe*, il attaque cette fois le privilégié du bel esprit et du beau langage. Avec son bon sens populaire Molière réhabilite en littérature, comme en politique, l'élément naïf. Dans la distribution de ses

personnages, Molière donne de l'esprit aux simples et il en refuse aux superbes.

Les persécutions, les chagrin domestiques, les tourments et les délicatesses de cœur précipitèrent le déclin d'une vie qui ne tenait plus qu'à un souffle. C'était la quatrième représentation du *Malade imaginaire*. Molière qui se sentait très souffrant devait remplir le rôle d'Argan. On le pressa de ne point jouer dans l'état où il était. « Comment voulez-vous que je fasse ? répond t-il ; il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre, que feront-ils si je ne joue pas ? je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant absolument. »

Il joua ; mais dans la cérémonie au moment où il prononça le mot *juro*, il lui prit une convulsion qu'il essaya de déguiser sous un rire comique. .

Cette dernière circonstance résume toute sa vie ; c'est en tordant ses propres souffrances qu'il en exprimait le rire pour les autres hommes.

On le transporta chez lui, rue Richelieu, vis-à-vis la fontaine qui porte aujourd'hui son nom. Il demanda les secours de la religion et les derniers sacrements : Deux ecclésiastiques de Saint-Eustache refusèrent de se rendre au lit du mourant. Il n'eut pour assister ses derniers moments que deux sœurs religieuses qui, étant venues quérir à Paris, pendant le carême, avaient trouvé chez le pauvre excommunié une hospitalité touchante. Pour toute exhortation à bien mourir, elles lui montrèrent la croix.

Au pied de tous les calvaires on rencontre, à genoux et mouillée de larmes, la femme.

La haine de Tartufe se réveilla plus forte que jamais devant le cadavre de Molière. Voulant couvrir ses intérêts de la cause de Dieu, l'archevêque de Paris refusa tout net la sépulture à un homme qui était mort en état de révolte contre les lois de l'Église.

Louis XIV, auquel la veuve de Molière eut recours pour obtenir qu'on inhumât son mari, Louis XIV que Molière avait fait rire, se déclara incomptént. Enfin, après bien des retards et des démarches, il fut convenu que le corps, accompagné de deux ecclésiastiques, serait conduit directement au cimetière, sans être présenté à Saint-Eustache. C'est ainsi que l'intolérance religieuse, ne pouvant refuser l'immortalité à son adversaire, lui défendit du moins les honneurs de la tombe et les prières pour les morts.

Quoique l'usage du temps fût de faire entendre des chants funèbres aux enterrements des chrétiens, le silence accompagna Molière à sa dernière demeure. La voix de la popularité s'est chargée de réparer ce silence injurieux ; combien d'autres convois, entourés de ces musiques solennelles, dont le bruit n'est pas arrivé jusqu'à nous !

De tous les pouvoirs que l'Église s'était attribués, le plus exorbitant c'était celui de fermer le ciel : ce pouvoir elle l'exerça avec une sorte de vengeance sauvage contre l'homme qui avait honoré la religion en arrachant son masque à l'hypocrisie.

Bossuet qui a prononcé l'oraison funèbre de toutes les gloires du siècle de Louis XIV, Bossuet ne pouvait manquer de faire celle de Molière ; la voici : « La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après ; qui passa des plaisanteries du théâtre parmi lesquelles il rendit presque

le dernier soupir au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, vous pleurerez !* » — Comme si c'était pour lui qu'il riait, ce malheureux !

On ne vit jamais dureté semblable à celle de Bossuet : Hélas quel besoin avait cet immense génie de damner pour la satisfaction de l'Église et la sienne propre, celui qui avait passé sa vie à faire du bien, le tout parce qu'il n'avait pas mis ce bien sous la protection des usages religieux ! Est-ce là le langage d'un prêtre de Jésus-Christ ? Celui qui nous a laissé dans son évangile la parabole du Samaritain et du Lévite ; celui qui a dit : « Les publicains et les femmes de mauvaise vie vous précédèrent dans le royaume de Dieu, » celui-là désavoue, malgré la magnificence du style, les anathèmes de Bossuet, Quoi ! vous dites posséder Dieu, ô prêtre, et voilà ce que vous en faites : un bourreau !

Dans un évangile apocryphe, connu sous le nom d'Évangile de Nicodème, on lit : « Et voici qu'il survint dans le ciel, parmi les saints hommes qui étaient ressuscités avec Jésus-Christ, le troisième jour, un homme très misérable portant sur ses épaules une grande croix. Lorsque tous les saints le virent, ils s'étonnèrent et lui dirent : Qui êtes-vous ? vous avez l'air d'un larron, et pourquoi portez-vous une croix sur vos épaules ? Et leur répondant, il dit : Vous avez dit vrai, j'ai été un larron faisant tous les maux sur la terre. Et les Juifs me crucifièrent avec Jésus, et je vis les merveilles des souffrances qu'il endurait et je crus qu'il est le créateur de toutes les créatures. » Si l'ange gardien du paradis a laissé passer ce voleur, à plus forte raison n'aura-t-il pas dû refuser l'entrée du ciel à ce pauvre poète comédien, excommunié pendant sa vie, qui n'avait fait que du bien aux autres hommes, et qui portait sur son épaule la lourde croix du rire !

C'est par les proscrits, par les excommuniés, par les hommes et les femmes de théâtre, si vilainement diffamés, que la liberté, ce règne de Dieu, devait s'établir à la place des vieilles institutions ; c'est par les martyrs de tous les principes sociaux ou religieux, par les Samaritains de tous les temps et de tous les états, que le vrai culte, le culte de l'humanité souffrante, devait s'introduire sur la terre ; c'est pour eux et par eux que Jésus-Christ devait renaître.

Ce Molière qui donnait à rire aux autres et qui pleurait en dedans ; cet homme pour lequel la famille fut injuste, le mariage blessant, la société mauvaise, fit seul entendre au XVIII^e siècle le cri de la conscience publique ; lui seul osa frapper de son rire cette aristocratie qui allait finir dans une orgie ; lui seul osa prophétiser ces réformes, devant lesquelles l'esprit théocratique du grand Bossuet se hérissait d'indignation et d'épouvanle ; mis hors la loi religieuse, hors l'humanité, par ces heureux du monde dont il amusait les splendides ennus, Molière fit seul retentir dans ce siècle d'autorité la voix du vrai Dieu ; il annonça le coup de théâtre qui devait terminer, comme nous l'avons dit, le règne de cette aristocratie libertine, sceptique, blasée, qui endurcissait son esprit et son cœur aux sentiments de la justice.

Tous les sermons de Bossuet sur la charité ne valent pas la vie de cet histrion qui, après avoir travaillé à rendre les hommes meilleurs en les faisant rire d'eux-mêmes, n'obtint que de la faveur royale un petit coin de terre bénite où reposent ses os.

La tragédie était la forme aristocratique du théâtre ; la comédie était la forme populaire.

Ceci explique comment Racine était mieux vu à la cour de Louis XIV par tous les beaux esprits du temps que Molière. Bossuet, avec son coup d'œil d'aigle, avait deviné le caractère des deux genres : homme d'autorité, il aimait la tragédie; il détestait la comédie, qui représentait le principe de liberté.

Louis XIV, cependant, avançait à son insu et malgré lui, les affaires de la Révolution. En incarnant l'État dans sa personne, en concentrant à sa cour toutes les forces de l'aristocratie qu'il ruinait dans les carrousels, les fêtes, les galanteries et toutes sortes de folles dépenses; en provoquant par le morne déclin de son règne à la fois bigot et corrompu les réactions de l'esprit philosophique en France, en excitant par ses persécutions envers les protestants et les journalistes, le sentiment de la liberté religieuse et politique, il prépara, toujours sans le vouloir, le mouvement du XVIII^e siècle contre la monarchie.

Dans la conscience des peuples, l'idée de grandeur est inseparable de l'idée de bonté (1): Comment donc un siècle éclairé a-t-il pu surnommer le Grand un roi qui, en signant la révocation de l'Édit de Nantes, jeta près de quatre cent mille hommes à la misère, à l'exil, à la proscription! C'est ici l'une des plus tristes calamités de l'histoire. Un grand sanglot fut entendu dans tout le royaume. Ces malheureux allèrent chercher à l'étranger une terre moins intolérante et des lieux moins sévères. Dispersés, ils se firent ainsi par toute l'Europe les prédateurs du Verbe nouveau. Comme toujours, ce qu'on croyait entreprendre contre la liberté de discussion religieuse, on l'entreprit pour elle. La persécution est le vent du désert qui porte au loin la semence des idées.

Le clergé, de son côté, en provoquant ces violences si contraires à l'esprit de l'Évangile; en fermant à Molière, c'est-à-dire à la comédie, la porte même du repentir, en se mêlant, d'ailleurs, à toutes les jouissances d'une société dissolue, le clergé conspirait avec la même ignorance et le même aveuglement que le roi, la ruine de ces priviléges et de ces bénéfices séculiers, qu'il défendait avec fureur contre l'hérésie, mais qu'il allait bientôt être contraint de céder à la Révolution.

Molière était vengé de Tartufe par Tartufe même. En s'appuyant à l'ordre temporel, l'Église avait été forcée d'appeler à son secours l'hypocrisie des rois, des nobles, des puissants, qui consentaient volontiers à se courrir de Dieu contre leurs sujets ou contre leurs vassaux, mais qui n'entendaient pas soumettre leur conduite aux règles de la foi chrétienne. Ils voulaient bien des avantages que cette foi leur donnait; ils ne voulaient pas des obligations qu'elle impose. Cette hypocrisie avait d'abord servi les intérêts des deux ordres; elle commençait à les compromettre. L'intolérance perdait de jour en jour dans le déclin des croyances religieuses le droit de maudire la raison humaine.

Le théâtre était à la veille de détrôner la chaire. L'influence de cette tribune sur le mouvement des idées a été plus considérable qu'on ne le suppose. La grande voix de Bossuet s'éteint avec le siècle; celle de Molière s'accroît avec la philosophie qui s'élève... De ces deux hommes, le premier représentait l'autorité, le second, la liberté.

De Molière à Beaumarchais le peuple fait du chemin dans le monde. Figaro est domestique comme Sgnanarelle

dans une maison princière; mais quel changement! Figaro ne détourne pas à chaque instant, comme Sgnanarelle, la joue devant le soufflet; il gouverne par ses intrigues les affaires de son maître, il est bel esprit et raisonnable; s'il flatte, s'il enlace, s'il rampe comme le lierre autour du vieux chêne orgueilleux et touffu de la noblesse; c'est pour l'étouffer. Molière avait ouvert la voie de la comédie politique.

Quelques lecteurs s'étonneront peut-être que nous ayons placé parmi les martyrs un homme qui ne fut ni décapité, ni brûlé vif, quand il y en a tant d'autres qui ont eu les honneurs du bûcher et sur lesquels nous avons gardé le silence. Notre réponse est facile. Il y a souvent plus de sacrifice et de tourment dans les luttes morales d'une vie troublée par les persécutions et les injustices de la société que dans les approches d'une mort violente. Molière a plus souffert de son cœur que tant d'autres n'ont souffert du supplice. Ce que nous admirons dans ce grand homme, et nous terminerons par là son éloge, c'est le sentiment de charité qui a dominé toute sa vie. Il a aimé les hommes et il s'est dévoué pour eux. Faisant dans son existence deux parts, il a donné aux autres le rire; il a conservé pour lui, au fond du cœur, les ennuis, la tristesse, le dégoût. Pour nous plaire, pour nous instruire, il a rentré ses larmes, et il en est mort.

XX.

LA PHILOSOPHIE ET LA RÉVOLUTION.

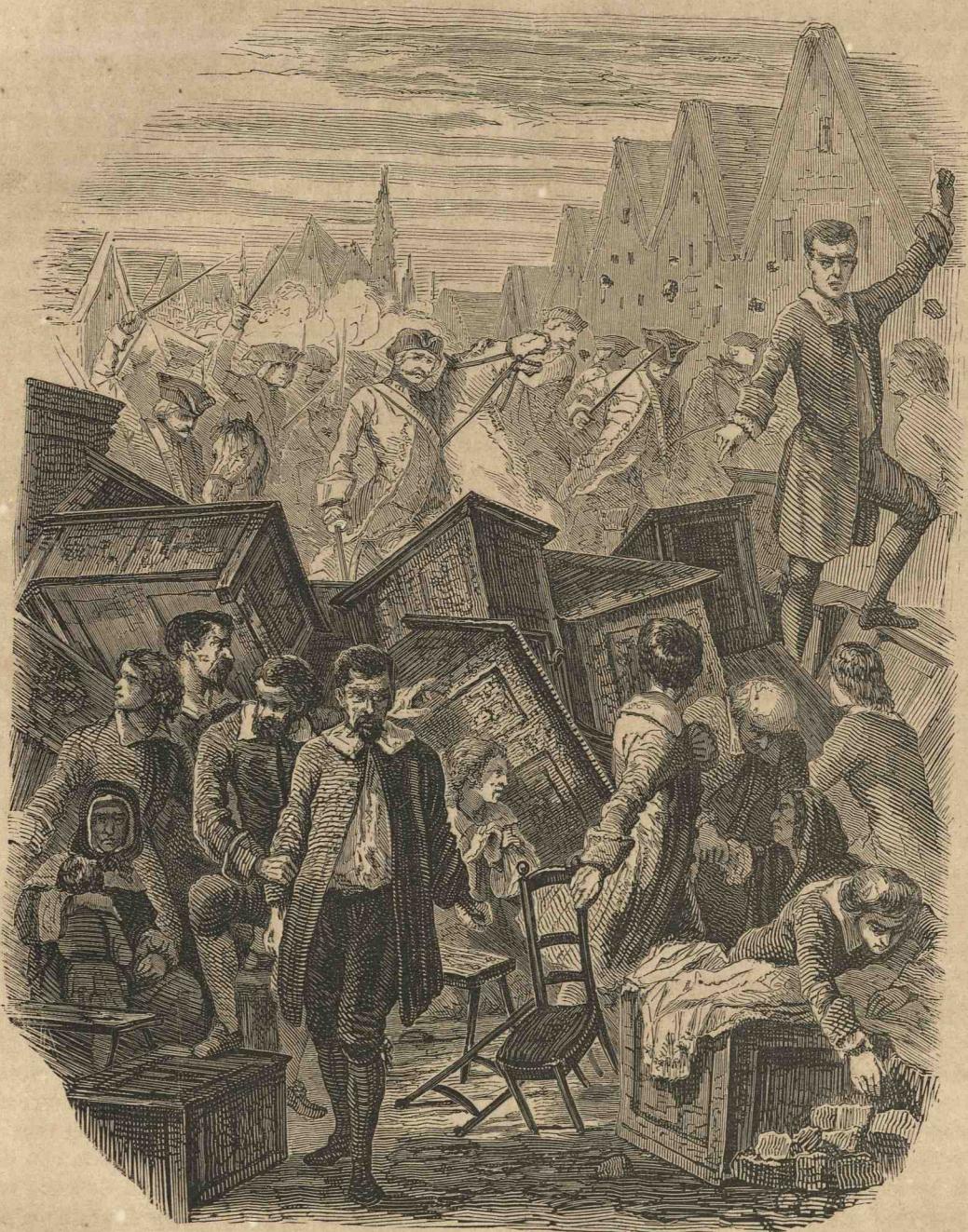
JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Il y a de cela cent vingt ans, jour pour jour: un jeune homme servait en qualité de domestique à la table d'un comte, chef d'une ancienne et illustre famille. Le valet, encore adolescent, avait de la figure et des manières honnêtes. Un vagabond d'ailleurs. Quoiqu'il se crût de l'esprit, il avait de la peine à apprendre. Ses lentes facultés n'avaient encore rien produit. Entre autres défauts, il avait celui de regarder beaucoup trop fixement les demoiselles qu'il servait à table. C'était même un domestique incommodé, car, soit qu'il eût la main maladroite ou le cœur placé trop près de la main, il versait l'eau et le vin sur la robe de la fille de la maison au lieu de les verser dans son verre. Ce jeune homme n'annonçait décidément pas grandes dispositions pour le service: comme il était paresseux et vaurien, on eut l'idée de le faire prêtre, quoiqu'il fût né dans la religion calviniste. Il abjura; mais il eût fallu apprendre plus de latin et de théologie que n'en comportaient ses moyens. Ni mémoire, ni facilité. Tout bien examiné, le polisson n'était pas propre à grand' chose: — Il n'était bon qu'à devenir un grand homme.

Il devint Jean-Jacques Rousseau.

A l'heure qu'il est, un siècle a passé sur la tête des gentilshommes qui dînaient, ce jour-là, chez le comte de Gouzon, premier écuyer de la reine et chef de l'illustre maison de Solar: l'ombre de la mort a couvert toutes ces figures aristocratiques, celle du marquis de Breil, fils du comte de

(1) Les anciens appelaient *Optimus Maximus* le Dieu suprême.



RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

Gouvon, la vôtre, mademoiselle de Breil, et de toutes les noblesses, il n'est resté que celle du valet qui servait si gauvement, mais qui, quarante ans plus tard, a sauvé de l'oubli le nom et la mémoire de ses maîtres.

Quand vous passez sur la place du Panthéon, levez la tête et regardez ! La main du statuaire David a fixé sur la pierre l'immortelle figure de ce laquais, qu'en conscience, mademoiselle de Breil ne pouvait considérer dans sa maison comme un homme, auquel le monde doit aujourd'hui le *Contrat social*, le *Discours sur l'inégalité des conditions*, la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Cette grande figure médite à la lueur d'une lampe, non loin de Voltaire, avec lequel il s'est, pour ainsi dire, réconcilié dans la mort.

Il n'y a rien à écrire de Jean-Jacques après ce qu'il en a écrit lui-même.

Nous nous bornerons à fouiller dans les souvenirs de deux hommes de la Révolution. Le premier est Lakanal. « J'ai visité, avec un recueillement religieux, nous disait-il, la vallée solitaire où le grand homme vécut les dernières années de sa vie ; j'ai demeuré plusieurs jours au milieu des agriculteurs paisibles qu'il voyait souvent dans tout l'abandon de l'amitié ; il était bien triste, me disaient-ils, mais il était bien bon. J'ai cherché la vérité dans la bouche des hommes qui sont restés près de la nature. »

Le second témoignage que nous tenons à invoquer est celui de l'abbé Grégoire. « A Chambéry, dit-il dans ses *Mémoires*, je cherchai des détails sur le compte de madame de Varens : elle y est morte en laissant une réputation conforme à l'idée peu honorable qu'on a pu s'en former d'après le récit scandaleux de Jean-Jacques. Je visitai la petite maison que celui-ci habitait aux *Charmettes* ; mais ce qui paraîtra étrange et qu'on ignore, c'est qu'il y avait une très petite chapelle, au-dessus de laquelle étaient écrits en gros caractères sur une planche (et je l'ai vue) ces mots du psaume 54 : *Ecce elongavi fugiens : et mansi in solitudine ; quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* »

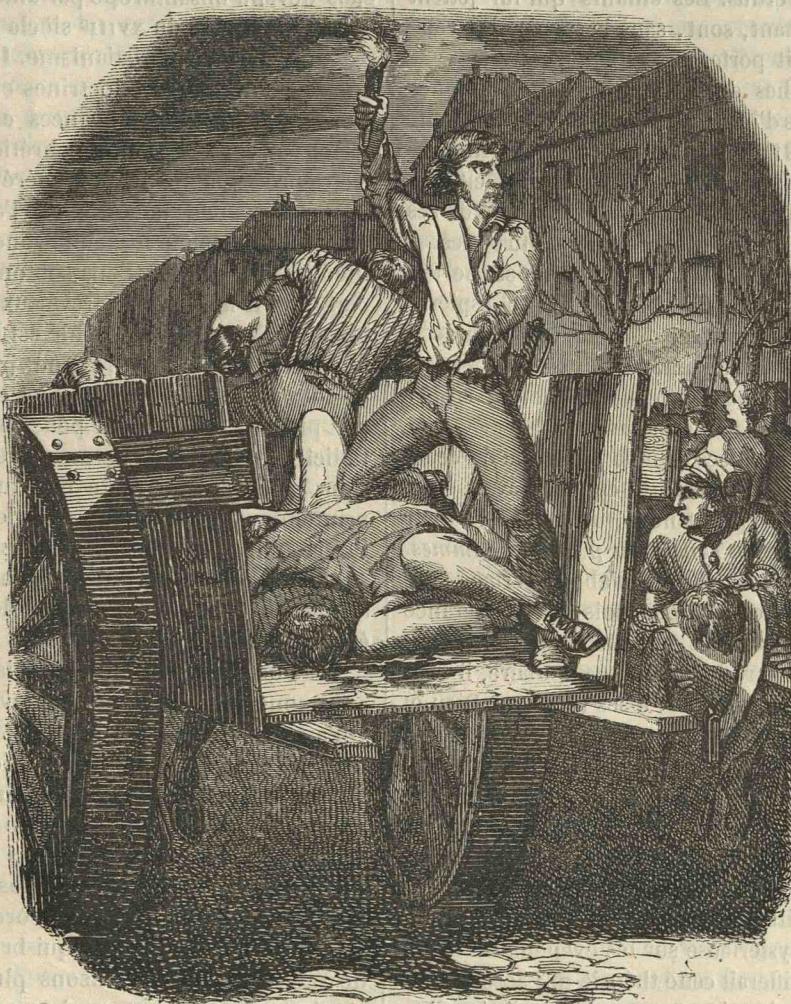
Jean-Jacques Rousseau était l'homme le plus religieux

de son siècle. Toute sa vie, il a cherché Dieu dans la nature. Cette chapelle, dont il n'a point parlé dans ses *Confessions*, me touche singulièrement. Là, cette âme, qui avait fait son nid, dans la solitude, venait répandre seule à seul devant le Créateur des sentiments dont les hommes de son siècle n'étaient pas dignes.

Il y a un an que, me rendant à Marseille, je voyageai par le Rhône. Le bateau à vapeur glissait majestueusement sur le fleuve paisible. En passant devant le bourg Saint-Andiol, je me souvins de Jean-Jacques et de madame de Larnage, au point d'en être troublé jusqu'aux larmes.

La vie de Rousseau est une des existences humaines auxquelles on s'identifie, malgré soi. Le vertige en fut si fort qu'à la vue de cette belle nature dont l'âme de Jean-Jacques était si amoureuse, à la vue de ces flots rapides dans lesquels le bourg Saint-Andiol trempe toujours, en souriant, ses pieds coquets ; à la vue du Pont-Saint-Esprit sur lequel Jean-Jacques brûla si héroïquement l'étape qui le séparait à jamais de madame de Larnage, j'oubliai moi-même et me plongeai doucereusement dans le mystère de ce cœur que Dieu avait rempli d'amour, que les événements et les hommes ont fini par remplir d'amertume.

Qu'une partie des souffrances de Jean-Jacques ait été imaginaire, je l'avoue ; mais, avant que cet homme se fut le bourreau de lui-même, avant que sa cruelle mélancolie



23 FÉVRIER 1818.

versait tout autour d'elle la défiance et les soupçons, il fallait que son cœur eût été remué par des maux bien réels. La société avait blessé cet homme par tous les côtés sensibles et délicats. L'amour d'une femme, dans lequel il s'était enveloppé comme dans un voile, se déchire et le laisse exposé nu aux passions d'un monde qu'il redoute. — Tour à tour aventurier, laquais, commis, copiste de musique, que sais-je encore ? il avait longtemps vécu obscur et rebuté. Ses premiers écrits soulèvent contre lui une gloire orageuse. Une faction puissante, celle des holbachiens, le poursuit de ses injustices et de ses intrigues. Alors le monde prend à ses yeux un aspect fantastiquement triste. Aux maux que sa sauvage imagination crée comme à plaisir, viennent

alors se joindre les persécutions de l'autorité. Il fuit, pour ainsi dire, de ville en ville, à la lueur de ses livres brûlés par la main des bourreaux. L'enfance qu'il avait aimée à l'exemple de Jésus-Christ (*sinite parvulos venire ad me*), l'enfance, pour laquelle il avait écrit un traité d'éducation dans son *Emile*, l'enfance qu'il avait voulu soustraire à l'esclavage des méthodes ordinaires, l'enfance lui jette la première pierre. — Oh ! ici les entrailles du proscrit frémissent; à toutes les infortunes de l'exil s'ajoute, pour l'accabler, le remords. Des enfants, il en a eu; qu'en a-t-il fait ? Cédant à la misère, aux indignes conseils d'une société corrompue, aux influences d'un siècle perverti, il les a abandonnés, oubliés, perdus. Les enfants qui lui jettent des pierres, en l'insultant, sont, sans le savoir, les vengeurs de ceux qu'il a fait porter aux enfants trouvés.

De tous les philosophes du XVIII^e siècle Jean-Jacques est celui qui a eu le plus d'influence sur la Révolution française. Il assiste, depuis 91, à tous les dramatiques mouvements de cette grande époque. Se rapprocher du citoyen de Genève, se conformer à ses doctrines, à l'austérité de ses mœurs indépendantes, à son amour de la vertu, c'est à cela que travaillent, en secret, tous les hommes de 93. Marat jure par Jean-Jacques, Saint-Just aussi, Robespierre aussi. La prodigieuse tension de ce dernier résulte du désir qu'il a de s'identifier avec les principes du *Contrat social*, avec les idées religieuses de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Il se raidit dans ce grand souvenir.

Robespierre portait aux idées et à la personne de Jean-Jacques une admiration qui tenait du culte. Il avait élevé dans son cœur, dès l'âge le plus tendre, un autel à l'auteur du *Discours sur l'inégalité des conditions parmi les hommes*. Ennemi de la peine de mort, il avait d'abord partagé avec amour les sentiments du citoyen génois sur la tolérance universelle. Plus tard, quand les circonstances lui eurent mis entre les mains une part de l'autorité populaire, il crut répondre aux vœux de son modèle, à ses idées sur Dieu et sur la nature, en célébrant dans le jardin des Tuilleries une fête à l'Être-Suprême.

On sait que cette solennité lui coûta la vie. De telle sorte qu'en mourant, Robespierre put croire avoir associé son sacrifice à celui de Jean-Jacques Rousseau.

La présence invisible de ce philosophe, le concours qu'il apporta soit à la constitution de 93, soit aux institutions sociales; son action mystérieuse sur les événements et les hommes, tout cela justifierait cette théorie qui accorde une influence aux morts sur les vivants, sur les destinées d'un monde dont ils ne sont plus, mais auquel ils demeurent attachés par les liens d'une solidarité universelle.

L'histoire aime mieux, sans doute, y voir l'ascendant très naturelle d'une pensée sur un siècle; l'égalité avait rempli l'intelligence et le cœur de Jean-Jacques; ce sentiment passa de l'âme du philosophe dans l'âme du peuple.

La première époque de la Révolution française est toute de destruction; elle appartient à Voltaire; la seconde de reconstruction sociale; elle appartient à J.-J. Rousseau.

Dans les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, il en est une qui a frappé son siècle, en dévoilant l'homme, nous voulons parler des *Confessions*. Ce livre n'est pas seulement une tentative hardie, c'est un retour aux usages de l'Église primitive. La confession autrefois était publique. Cet aveu fait à tous les frères rassemblés était considéré comme un moyen d'expiation chrétienne. Jean-Jacques se place au point de

vue des pénitents des premiers siècles; seulement, ce n'est pas à l'Église qu'il s'adresse, c'est à l'humanité. Elle seule a reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier. Ce qu'elle pardonne sur la terre sera pardonné dans le ciel. C'est assez dire que Jean-Jacques n'a rien à craindre des menaces de l'intolérance religieuse: il a été absous par la conscience publique.

Oui, la postérité, d'accord avec le XVIII^e siècle et la Révolution française, a dû Jean-Jacques: Relève-toi, tes péchés sont remis ! Relève-toi, homme, qui as été humilié pendant ta vie, méconnu, persécuté, hâti, fugitif; toi qui as souffert, toi qui, comme Molière, dans les derniers temps, étais devenu misanthrope par amour de l'humanité !

La philosophie du XVIII^e siècle passe pour avoir été une réaction contre le christianisme. Il serait plus juste de dire une réaction contre les doctrines et les institutions, qui défiguraient le fond des croyances catholiques. Jean-Jacques surtout a repris la tradition chrétienne de plus haut que les sectes protestantes; il a régénéré le sentiment religieux à ses deux sources immortelles, l'amour de la nature et de l'humanité. Comme Jordano Bruno, il a étendu l'instinct de Dieu à tout l'univers. Sans confondre la matière et l'esprit, l'infini et le fini, il a fait trêve aux anciennes hostilités qui les divisaient. Sa philosophie est la glorification passionnée de tout ce qui est beau, grand, juste, dans l'âme humaine, de tout ce qui est divin dans les créatures. On se sent l'esprit plus à l'aise, le cœur pénétré d'une piété nouvelle et indincible, à la lecture de ces pages où l'auteur des *Confessions* adoure le maître de la nature dans une matinée de printemps, dans un rayon de soleil, dans une chute d'eau. Prêtre d'un nouveau culte, il pense pour ce qui ne pense pas, il adoure pour ce qui ne saurait adorer, et ramène ainsi à l'auteur de la vie universelle les hommages de tous les êtres privés de raison.

Les doctrines politiques et sociales de Jean-Jacques Rousseau condamnaient tous les gouvernements de son époque. Qu'au milieu du calme qui régnait alors, son sûr instinct ait démêlé dans les mugissements de l'opinion publique les signes précurseurs de l'orage, ou que sa haute intelligence ait deviné par sa propre force le dénouement des destinées publiques, je ne sais; mais voici ce que je lis dans une note de l'*Emile*: « Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer: toutes ont brillé, et tout éclat qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne les voit que trop. »

Elle est venue cette révolution que Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau avaient prédite; elle est venue régénérer dans les ruines et dans le sang de ses martyrs une société qui se mourait.

La haine des holbachiens contre Jean-Jacques Rousseau m'annonce la haine des Girondins contre les Montagnards. Ce sont les mêmes principes en lutte, les mêmes intérêts, et, à quelques nuances près, les mêmes hommes. Voltaire et sa coterie croyaient qu'il y avait beaucoup à reprendre dans la société de leur temps; ils auraient voulu ébranler les priviléges, détruire les bénéfices de l'Église, inaugurer la liberté religieuse; ils auraient admis volontiers l'égalité devant la loi; mais là s'arrêtait leur zèle pour les réformes. Jean-Jacques prenait les choses de plus haut; il voulait non seulement l'égalité devant la loi, mais l'égalité dans les con-

ditions sociales, c'est-à-dire l'égalité devant la terre et devant l'instrument de travail.

On le voit, la philosophie se reproduit dans la Révolution française avec toutes ses nuances; jamais l'influence directe de l'idée sur le fait, des doctrines sur les événements, n'a été plus sensible.

Ce que Jean-Jacques communiquait à la Révolution française, c'est le sentiment religieux.

L'erreur du clergé est de croire que la philosophie du XVIII^e siècle ait détruit sa puissance. Ce qui a détruit sa puissance, c'est lui-même, c'est son attachement aux choses et aux intérêts d'un monde qui devait finir. Si les philosophes obtinrent tout d'abord du succès dans l'opinion publique, ils le durent à l'injustice des préjugés et des institutions qu'ils venaient combattre. Ils attaquèrent dans la religion ce que les convoitises humaines y avaient introduit d'étranger aux croyances primitives; sous ce rapport, ils rendirent un immense service au christianisme et au clergé catholique. Le matérialisme était dans l'Église. L'esprit sacerdotal avait tellement intéressé le ciel dans ses calculs, dans ses ambitions, dans la possession des biens temporels, que rien ne ressemblait moins à Dieu que Dieu même.

Nous avons écrit ailleurs ce triste et grand martyrologue de la Révolution française. Il est inutile d'y revenir. Nous avons tous pleuré sur ces héroïques têtes auxquelles la guillotine n'a point pardonné l'ardeur d'une conviction inébranlable; nous avons tous pleuré sur ces apôtres de l'égalité, qui ont mêlé leur sang au sang des générations sacrifiées; nous avons tous pleuré sur ces victimes de la foi politique, dont le dernier soupir, sur les champs de bataille ou à la tribune, a été pour la France et pour l'humanité.

Nous ne suivrons ici dans la Révolution française que le mouvement des campagnes et celui des armées.

Qu'était avant 89 l'état de nos campagnes de France? La stérilité, la désolation, la mort. L'agriculture languissait; ni bras, ni capitaux. La terre ne voulait plus produire, elle avait resserré ses entrailles. La sinistre vision des sept vaches maigres passait et repassait sur nos sillons stériles. On semait l'oisiveté et on recueillait la famine. Les institutions avaient tout fait pour amener ces résultats lamentables; le travailleur agricole appartenait à la terre, la terre appartenait à quelques familles nobles qui achevaient de disperser à la cour de Versailles, dans le jeu et la débauche, le patrimoine de leurs ancêtres. La France avait conclu avec la faim un pacte diabolique. Pour avoir découvert et révélé ce pacte, un homme fut jeté dans les entrailles de la Bastille, d'où il sortit, comme Jonas du ventre de la baleine, non après trois jours, mais après vingt-sept ans (1).

La première alliance de la Révolution française fut une alliance contractée avec la terre. Après la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, après le développement des idées philosophiques, après surtout la vente des biens nationaux, tout change, tout renait dans les campagnes :

(1) Nous avons raconté ailleurs les souffrances de cet Élie de Beaumont; voici quelques extraits de ses *Mémoires* écrits par lui-même : « J'avais déjà, à cette époque du 10 février 1774, passé treize cent quatre-vingts jours dans les cachots, et huit cents sur le fumier des granges qu'on avait mis dans les cachots... Les soldats eux-mêmes murmurèrent dans la prison de tant de tourments envers un homme qui n'a point commis de crimes, mais qui peut en dénoncer de très grands. » On ne remue pas sans respect ces pages froides comme la dalle sous chacune desquelles repose une larme ou un sanglot.

c'est un mouvement tel qu'on n'en avait jamais vu. Une nouvelle classe de travailleurs-propriétaires sort, pour ainsi dire, du sol occupé jusque-là par la fainéantise, la misère ou le privilégié. Les charges tracassières qui pesaient sur l'ouvrier des champs tombent, du moins en partie, avec les derniers lambeaux d'un passé qui se déchire. Quand des économistes qui parlent sans cesse de la funeste influence des mouvements populaires sur le bien-être des classes ouvrières ou agricoles, viendront maintenant vous demander: Qu'est-ce que la Révolution française a fait pour vous? répondez: Elle a donné du pain à la France.

Sous l'empire des idées du temps empruntées à la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, le rustique génie du XVIII^e siècle, le moral des populations agricoles, s'élève; leur position grandit. La Révolution française voulait célébrer dans le monde les noces de la terre et du travail. A cette fête, elle convie toutes les pompes de l'esprit national. L'économie politique retourne alors à la cabane, à la nature. Ce n'est pas la faute des Montagnards si l'on mit le couteau de la guillotine en travers de leur route. — Ce couteau, direz-vous, ils s'en étaient servis les premiers. — Oh! nous y voilà!

La Révolution française avait commencé par l'amour: elle a d'abord aimé le roi, les prêtres, les nobles même, si plus tard elle a fini par la haine, c'est qu'elle y a été poussée, entraînée, sollicitée par d'implacables ennemis. Elle avait commencé par la liberté; elle a fini par la dictature. A qui la faute? Soixante départements détachés par l'esprit royaliste ou girondin, des révoltes partout, des résistances partout, voilà sous quelle nécessité les partis lui ont mis le glaive à la main. Cette nécessité, on peut refuser de l'absoudre; nous défions de ne pas la reconnaître. Que fut d'ailleurs cette dictature? Un éclair, un coup de foudre; elle a brillé entre deux échafauds. Vous la condamnez, elle s'est condamnée elle-même; les violences que vous lui reprochez, elle les détestait. La Terreur (c'est un fait historique) n'aspirait qu'à s'éteindre dans la modération et dans l'humanité. Au milieu de ses fureurs, la Convention regardait aux granges et aux chaumières; elle cherchait à ramener l'abondance dans nos campagnes désolées par la guerre civile.

93 une idylle tachée de sang, s'écriera l'auteur de l'*Histoire des Girondins*! Mais de quel sang? Le sang des conspirateurs. Ah! nous regrettons que celui-là même ait été versé. Faut-il cependant condamner pour ce sang vil toute une époque, sa gloire, ses principes, la rénovation du vieux monde? M. de Lamartine lui-même ne l'a pas osé.

Disons-le hardiment: ce qu'il y avait à faire après le 24 février, c'était de continuer l'œuvre de 93. Mais prenez garde! Quel était le rêve des hommes éminents qui subjugaient la Convention, cette assemblée poltronne et réactionnaire? Leur rêve, c'était d'abolir dans le monde, une fois pour toutes, le règne de la force. Pour abolir la force ils ont eu recours à la violence. Au glaive partout levé, ils ont opposé le glaive, au couteau le couteau. Ils ont voulu tuer la dictature par la dictature, la mort par la mort. A cette France féodale et monarchique, armée encore de toutes pièces pour la domination du fort sur le faible, ils ont imposé une liberté tyrannique, implacable. Ils ont traîné la nation par les cheveux vers le sentiment de ses droits. Ont-ils eu tort ou raison de combattre la guerre par la guerre? Ont-ils eu tort ou raison d'appliquer, dans les premiers

temps, à la vieille société féodale et monarchique, la vieille loi du talion : œil pour œil, dent pour dent, tête pour tête ? Ont-ils eu tort ou raison, avant d'ensemencer à nouveau le champ de la démocratie, de déraciner l'ivraie des anciennes idées par le fer et le feu ? L'avenir jugera ; l'avenir dira surtout quels étaient les caractères de cette lutte. La terreur de 93 (c'est à la fois son excuse et son tort) fut une réaction de la terreur religieuse et monarchique.

Persécuteurs et martyrs, les hommes de 93 ont tué deux fois l'échafaud. Ils l'ont tué en exerçant sur les autres et sur eux-mêmes les rigueurs d'une justice qui s'usait par ses propres excès. La mort violente allait finir. Tout le monde sait qu'au 9 thermidor, le système de la terreur était sur le point de s'évanouir entre les mains de Robespierre et de Saint-Just. M. Mignet lui-même en convient. Ce sont les modérés, les girondins, les royalistes et quelques hommes féroces par peur qui relevèrent l'échafaud. Nous ne parlons pas seulement ici de la terreur thermidorienne, mille fois plus sanguinaire que l'autre ; nous parlons de toutes les vengeances auxquelles cette ère de réaction ouvrit la voie et qui ne se terminèrent qu'en 1815, dans le sang des derniers soldats de l'Empire et de la Révolution.

On a voulu voir une contradiction entre les doctrines de ces hommes et leur gouvernement ; leurs doctrines étaient la paix, la fraternité, la liberté, l'égalité, la justice, le respect des droits et de la personnalité humaine ; leur politique fut la mort. Là est le contraste ; mais ce contraste s'évanouit à la réflexion ; car, dans leur pensée, il fallait détruire une dernière fois à coups de hache, à coups de dictature, les vieilles tyrannies implantées depuis des siècles sur le sol et qui faisaient obstacle à l'avènement des libertés politiques, sociales, religieuses. Ces obstacles détruits, le glaive devait tomber de leurs mains et pour jamais. Alors devait commencer le règne tranquille et doux de la République, fondée sur le bien-être des villes, sur l'abondance des campagnes, sur l'exercice paisible de tous les droits, sur l'expansion de toutes les facultés humaines, sur la liberté dans l'égalité.

Ces hommes ont été jugés par leurs ennemis sur ce qu'ils ont fait, non sur ce qu'ils voulaient faire.

Aujourd'hui la Terreur est vieille d'un demi-siècle. N'avez-vous jamais visité ces musées d'armes où sont exposés d'âge en âge, d'époque en époque, les instruments qui ont servi à donner la mort ? Ces instruments ont rendu des services à la civilisation et au mouvement des idées ; car la guerre a été nécessaire, elle aussi, dans son temps. Eh bien, la Terreur est une de ces armes historiques. Gardez-vous bien de relever ce glaive souillé de sang, mais ne l'insultez pas !

Aujourd'hui les temps sont changés : nous n'arriverons à liberté que par la liberté.

Nous sommes des hommes nouveaux, un parti nouveau, une idée nouvelle. Le passé ne nous lie, Dieu merci ! en aucune sorte aux nécessités que nos pères ont subies. Le passé sanglant des doctrines révolutionnaires nous obligeraient, au contraire, si nous étions au pouvoir, à exagérer la tolérance. L'obstacle au succès des idées démocratiques et sociales est, nous le savons bien, dans le fantôme de la dictature. Notre force, dans ce moment-ci, entendez-vous ? c'est que seul de tous les partis, en réclamant le suffrage universel, nous faisons appel aux moyens de douceur, d'apaisement et de persuasion. En cela, nous continuons la tradi-

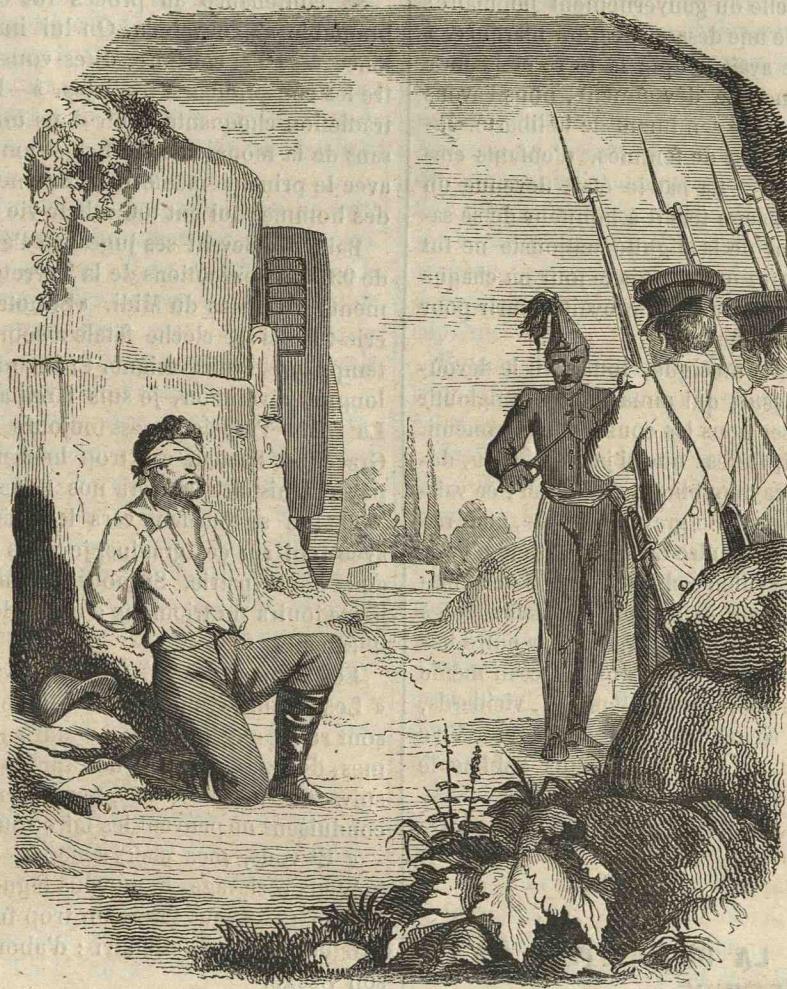
tion de nos pères. La fin des révolutions politiques et sociales, c'est le gouvernement de la liberté.

Les royalistes, avec leur bonne foi bien connue, reviennent à satiété sur les rigueurs de la République, sur les têtes qu'elle a fauchées, sur les villes qu'elle a meurtries, ils se gardent bien de dire les grandes choses qu'elle a faites, les exemples qu'elle a laissés, les lois et les institutions qu'elle a fondées dans un orage. Ils oublient ce que n'oubliait pourtant pas un des leurs, un grand homme, il est vrai, M. de Maistre, ils oublient que la République a sauvé le territoire de l'invasion étrangère. Ce n'est pas tout, nos armées républicaines ont porté partout la démocratie et la liberté à la pointe de leurs baïonnettes. Pour la première fois dans le monde, on vit un peuple faire la guerre aux autres peuples sans autre haine que celle de la tyrannie. A l'étranger comme en France, le mot d'ordre était : mort aux châteaux, paix aux chaumières ! Sans uniforme, sans armes, sans munitions de guerre, nos bandits de soldats, comme les appelaient alors les royalistes, ont brisé la coalition des rois, des nobles et des prêtres. Croyez-vous qu'ils auraient enfanté de tels prodiges, ces humbles enfants de la glèbe ; croyez-vous qu'ils se seraient imposé les sacrifices inouïs, les privations de nourriture et de vêtements ; croyez-vous qu'ils auraient racheté dans toute l'Europe la terreur de l'échafaud par la terreur de la gloire, si derrière le bruit du canon républicain n'eût alors retenti le mugissement de la tribune ! Ce qui a vaincu, ce ne sont pas nos armes, ce sont nos principes. Si la Révolution fut d'ailleurs bravement représentée aux frontières, c'est que les tribuns, en mourant sur la guillotine, apprenaient à nos soldats à mourir sur les champs de bataille.

A la fois sacrificateurs et victimes, les hommes de 93 ont payé de leur sang les quelques libertés dont nous jouissons. Nous avons dit ailleurs ce qu'ils ont fait, les combats de géants qu'ils ont soutenus à la tribune, les haines grondantes et écumantes qu'ils ont bravées ; les obstacles qu'ils ont forcés avec leurs mains de fer ; les sacrifices qu'ils ont imposés à leur sensibilité naturelle ; les réactions furieuses et sanguinaires qu'ils continrent avec la terreur ; les ennemis du dedans et du dehors qu'ils ont intimidés avec très peu de forces ; les réformes qu'ils ont introduites dans les lois, dans les institutions, dans les mœurs. — Leurs doctrines, nous les résumons ici par quelques maximes brèves : « Ne souffrez point qu'il y ait un malheureux ni un pauvre dans l'État, c'est à ce prix que vous aurez fait une Révolution. — La première loi sociale est celle qui garantit à tous les membres de la société le moyen d'exister ; toutes les autres sont subordonnées à celle-là. — Jamais les maux de la société ne viennent du peuple ; ils viennent du gouvernement ; l'intérêt du peuple, c'est le bien public ; l'intérêt de l'homme en place, c'est un intérêt privé. Pour être bon, le peuple n'a besoin que de se préférer lui-même à ce qui n'est pas lui. Pour être bon, il faut que le magistrat s'impose lui-même au peuple. — Jusqu'ici, l'art de gouverner n'a été que l'art d'asservir et de dépouiller le grand nombre au profit du petit nombre ; et la législation, le moyen de réduire en attentats ce système. — Nous voulons substituer la morale à l'égoïsme et le mépris du vice au mépris du malheur. » Leur vie, la critique la plus haineuse n'a rien pu y découvrir jusqu'ici qui ne fût conforme à la probité, au désintéressement, à la tempérance. A ces hommes qui ont dévoué non-seulement leur vie, ce qui est peu, mais leur

mémoire ; à ces violents amis de l'humanité, à tous ceux qui ont péri amnistiés par le couteau des assassins ou par le glaive des lois, la liberté qu'ils ont souvent blessée pour la liberté même, ouvre aujourd'hui ses bras en disant : Venez, mes martyrs !

Nous avons parlé du rapport qui existe entre la Révolution française et la vie de Jean-Jacques Rousseau. Cet homme n'a pas seulement donné ses idées à son siècle, il lui a donné encore son tempérament, ses changements d'humeur et de fortune. La Révolution a commencé par les *Charmettes*. Ce n'était, de 89 à 90, que confiance, amour, expansion, fêtes et réjouissances publiques. Au Champ-de-Mars, tout un peuple fraternisait sous l'œil de Dieu. Marat, le cœur remué par ces scènes attendrissantes, s'écriait : « Ma sensibilité n'y résistera pas ; c'est trop de bonheur ; j'y succombe. » Robespierre demandait qu'on noyât la peine de mort dans ces flots de joie et d'émotion populaire. Saint-Just donnait ses biens à sa commune en disant : « Puisque nous sommes tous frères, il ne doit plus y avoir de pauvres parmi nous. » L'homme n'était plus étranger à l'homme ni à la nature. Les femmes communiquaient à ce mouvement le charme de leurs personnes ; elles embrassaient les cœurs de leur amour patriotique. On sympathisait avec la terre ; c'était une affection universelle. — Plus tard, quand ce



ROBERT BLUM.

Nierez-vous pourtant que cette défiance ne fut provoquée par des dangers très réels ? Nous ne condamnons pas les dernières années de la vie de Jean-Jacques, ses ombrages, ses noirs jugements sur les hommes et les choses ; nous le plaignons. Ce que nous accusons, ce sont les conditions qui lui ont été faites, ses ennemis acharnés, ses malheurs, les intrigues venimeuses dont il était entouré, les complots tramés contre sa sûreté personnelle. — Est-ce donc être trop exigeant que de demander la même justice pour la Révolution française ?

Ce que les événements, tout en provoquant de terribles représailles, ne purent jamais arracher du cœur de Jean-Jacques ni du cœur de la Révolution, c'est la bonté. Masquée par les exigences politiques, cette bonté a pris une fois les traits de la colère et de l'indignation ; mais regardez aux résultats et jugez : mutilée sur mille champs de bataille, répandant la lumière par ses blessures, la Révolution, malgré ses violences, a passé sur la terre en faisant du bien. — Trouvant dans l'ancien régime, suivant l'expression de Robespierre, « des échafauds et des bastilles pour la vertu, des palais pour la débauche, » elle a démolies les palais, elle a retourné l'échafaud. Ce n'était qu'une rigueur transitoire, un moyen de rétablir les choses dans la justice. Au fond du cœur, elle aspirait à l'alliance avec les faibles, au pardon des

injures, à la fédération des travailleurs, à la réconciliation des intérêts dans le sentiment de l'égalité ; elle aspirait à faire de la nation française un peuple de frères ; de l'humanité, une famille.

Raconter les actions de ces martyrs, ce serait tout une histoire ; mais si nous passons sous silence le dévouement des forts, de ceux dont la liberté a buriné le nom, nous ne t'oublierons pas, toi, l'enfant du peuple, toi, modeste et petit tambour, qui fus tué par des royalistes, en allant faire boire des chevaux ! — On l'entoure, on le menace : « Crie vive le roi ! ou tu es mort ; » mais lui : « Vive la République ! » Il tombe percé de coups.

Le jeune Barra est l'incarnation naïve de l'esprit des ar-

mémoires, à ces violents amis de l'humanité, à tous ceux qui ont péri amnistiés par le couteau des assassins ou par le glaive des lois, la liberté qu'ils ont souvent blessée pour la liberté même, ouvre aujourd'hui ses bras en disant : Venez, mes martyrs !

mées de la République. La calomnie, qui n'a rien épargné dans notre révolution française, a pourtant respecté le caractère de nos soldats. Tous les partis ont reconnu ce qu'il y avait de désintéressement, de courage, d'amour de la patrie dans les volontaires français qui ont rejeté par de là nos frontières les rugissements de l'invasion. Hé bien ! après le 9 thermidor, quand la nouvelle de la grande hécatombe arriva aux armées, ce fut un cri de douleur et de malédiction contre les auteurs de cette funeste journée. Le drapeau se voila de deuil, « sur ces entrefaites, la révolution du 9 thermidor parvint aux armées, dit M. Mignet, dont le témoignage, du moins, ne sera pas suspect, elles étaient entièrement républicaines, et elles craignirent que la chute de Robespierre n'entraînât celle du gouvernement populaire; aussi, l'apprirent-elles avec une désapprobation marquée. »

La révolution française avait peuplé la terre et la mer des miracles du patriotisme. Le dévouement, nous l'avons dit, croît chez les races avec le sentiment de la liberté. Jamais on ne vit tant d'hommes, de femmes, d'enfants empressés à donner leur vie. — La patrie était devenue un être d'adoration auquel chacun tenait à honneur de se sacrifier. Jamais le sentiment de la dignité nationale ne fut porté si haut dans les coeurs, que depuis le jour où chaque citoyen, participant à la souveraineté, croyait mourir pour lui-même en mourant pour tous.

La poésie, la peinture, la musique, tout a dit le dévouement du vaisseau le *Vengeur*, qui aima mieux s'engloutir dans les flots que de passer sous les couleurs de l'ennemi. — Oh ! qu'il en soit ainsi, frères ! que si jamais (Dieu, détournez ce présage !) notre république de février, ce vaisseau qui porte les traditions de la grande époque, était réduit à cette alternative de se rendre ou de sombrer, n'hésitons pas ! Clouons notre pavillon à chacun de nos mâts brisés par la foudre ; et là, graves, recueillis, les mains levées vers le ciel, en présence de l'ennemi terrifié par notre héroïsme tranquille, comme nos pères, dont l'Océan même n'a pu éteindre le patriotisme, femmes, enfants, vieillards, tous unis dans un même cœur, dans un même cri, « Vive la République ! » emportons avec nous dans l'abîme le mystère des destinées futures de l'humanité !

XXI.

LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

LA MORT DE MARCEAU ET DE HOCHE.

Ce qui n'a jamais été dit, c'est la cause qui après le 9 thermidor, après la défaite de Babœuf et de ses complices, poussa la Révolution dans un immense mouvement militaire. Le communisme fut le fantôme, le monstre dont on se servit pour faire plus tard le coup d'Etat du 18 brumaire. Bonaparte voyait s'agiter dans les débris du jacobinisme des problèmes tumultueux auxquels il ne connaissait pas de solutions. Ne pouvant noyer le mouvement des idées nouvelles dans le bien-être, il essaya de le noyer dans la gloire.

On sait ce que voulait Babœuf : *Unité indivisible de fonds, de patrimoine, et usage commun de ses productions* (1).

Babœuf abritait son système derrière l'autorité des philosophes Mably, Diderot, Morelly, Jean-Jacques Rousseau : « Vous êtes perdus, avait dit ce dernier, si vous oubliez que les fruits sont à tous et la terre à personne. »

Babœuf réunit les débris du parti des jacobins, que le 9 thermidor avait dispersé, vaincu, assassiné. Organiser le *règne du bonheur commun* était son but ; son moyen une conspiration. Lycurgue, à Sparte, n'avait-il pas dû sa grandeur à une entreprise pareille ? Tout était prêt ; comme il arrive dans presque toutes les conspirations, un traître dénonça Babœuf et ses complices. — Arrêtés.

Sa contenance au procès fut celle d'un homme inébranlable et convaincu. On lui imposa plusieurs fois silence. — « J'ai conspiré, dites-vous ? oui, j'ai conspiré contre les conspirateurs royalistes. » — Il y a toujours une contradiction choquante à voir dans une république des partisans de la monarchie en opposition, plus ou moins sourde, avec le principe même du gouvernement, faire le procès à des hommes qui ont toute leur vie été républicains.

Babœuf, devant ses juges, fit l'éloge de la Constitution de 93 ; aux exécutions de la Terreur il opposa les égorgements royalistes du Midi. « Si notre mort est résolue, s'écrie-t-il, si la cloche fatale a sonné pour moi, il y a longtemps que je suis résigné. Constamment victime dans cette longue révolution, je suis familiarisé avec les supplices. La roche Tarpeienne est toujours présente à mes yeux, et Gracchus Babœuf est trop heureux de mourir pour son pays. L'histoire graverà nos noms en traits honorables. Vous (en se tournant vers les prisonniers) qui êtes assis avec moi sur ces gradins, je vous reconnaîs pour les vrais amis de la patrie. Si nous sommes condamnés, le royalisme jouira du triomphe d'avoir détruit les derniers républicains. »

Les femmes des prévenus les avaient suivis au tribunal. « Les préjugés vulgaires, a-t-il ajouté en les regardant, ne sont rien pour nous. Elles n'ont pas rougi, ces saintes femmes, de nous accompagner auprès de nos juges, elles nous suivront sur le calvaire, parce que les actes qui nous y conduisent ne peuvent les faire rougir.

« Et vous, mes chers enfants, je vous laisse dans un honteux esclavage. Je ne vous lègue point mon amour pour la liberté ; je vous ferais un trop funeste présent. »

Babœuf s'arrête attendri : d'abondantes larmes inondent son visage.

La haute cour de Vendôme condamna à mort Babœuf et Darthé : en entendant leur sentence, ils se frappèrent l'un et l'autre d'un coup de couteau.

Babœuf fut le dernier chef du parti démocratique.

La Révolution était tombée avec les martyrs de thermidor ; elle tomba pour ne plus se relever, au camp de Grenelle et à la haute cour de Vendôme. Ce qu'il resta de démocrates fut livré aux conseils de guerre, à la prison, à l'échafaud, à l'exil, à l'oubli, aux malédictions des vainqueurs. La République n'existe plus que de nom. La li-

(1) Les pièces de son procès viennent d'être publiées ; nous y renvoyons nos lecteurs. Tôt ou tard nous ferons paraître une histoire pour laquelle nous avons recueilli depuis plusieurs années de nombreux renseignements, *l'Histoire de la réaction thermidorienne*. Nous nous réservons d'y parler longuement de Babœuf, de son caractère, de ses doctrines, de la nature et du but de sa conspiration.

berté, voyant qu'il n'y avait plus pour elle où reposer sa tête sous le nouveau gouvernement de la France, se réfugia dans les plis du drapeau national.

La Révolution, à partir du 9 thermidor, à partir surtout de 93, passe tout entière de l'Etat dans l'armée.

Ombres de la grande époque, vous allez revivre dans les mouvements militaires de la France, dans le patriotisme de nos soldats; vous allez revivre dans ces apôtres de la guerre qui, tendant aux autres peuples une main armée, leur portent la fraternité à la pointe du glaive ou à la bouche du canon !

La politique de la Convention était la même à l'extérieur qu'à l'intérieur; elle couvrait les faibles de son amour et de sa protection; elle épouvantait les forts de sa haine. Ses passions ressemblaient à celles de la Divinité même: elle promenait sa foudre sur la tête des superbes et son soleil sur le cœur des humbles. La guerre, ce meurtre en masse, était aussi contraire à ses principes que la peine de mort; mais elle se résigna dans les circonstances où elle se trouvait à se montrer terrible par humanité.

Marceau est l'héroïque personnification des idées de cette grande époque: lui, si brave, il avait horreur de la guerre. Après s'être battu comme un lion, il ne quittait jamais le champ de bataille sans verser des larmes. Bien différent de celui qui disait: « Un ennemi mort sent toujours bon. » Après l'action, après la victoire, il n'y avait plus d'ennemis pour Marceau, il n'y avait que des hommes.

Cette sensibilité, fille des principes révolutionnaires, tenait tellement au cœur de Marceau qu'il épargna plus d'une fois le sang des ennemis de la République en exposant sa tête. A la bataille du Mans, il était à cheval avec son état-major et donnait des ordres, quand il rencontra, poursuivie par des soldats, une jeune fille qui combattait. Il la dégagea et l'envoya, sous escorte, à son quartier. Le soir, après le combat, il la fit conduire chez un vieux curé de campagne, afin de la soustraire aux recherches. Il ne la revit plus. Cette malheureuse alla plus tard à l'échafaud; par reconnaissance pour Marceau, elle lui légua, en mourant, une petite montre qu'elle avait cachée dans son sein.

Comme tous les généraux de notre grande épopée révolutionnaire, Marceau s'était fait lui-même. Il n'était âgé que de seize ans quand il s'engagea. Sa douceur était extrême, sa figure intéressante. On vantait sa sobriété. Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans il ne connut d'autre boisson que l'eau. Depuis, l'usage du vin ne le plongea pas une seule fois dans l'ivresse. La haine ne dirigea jamais son bras; mais un sentiment tendre ne fut pas étranger à son ardeur dans les batailles. « A Rennes, écrivait-il lui-même, j'éprouvai la puissance de l'amour. Je le tus à tout le monde. La passion que je sentis naître excita chez moi celle de la gloire; celle-ci fut la seconde. Je désirai m'illustrer en combattant les ennemis de mon pays, pour me rendre digne de la personne que j'aimais. »

C'était en effet à Rennes. Marceau, étant tombé malade après la bataille qu'il avait gagnée au Mans, fut conduit dans une maison où il y avait deux jeunes filles. L'aînée le toucha et elle fut touchée de lui. Dix-sept ans, grande, bien faite, la peau très blanche, deux grands yeux bleus, une belle chevelure blonde, toujours négligemment et simplement relevée, une main parfaite, il y avait de quoi faire tourner une tête plus solide que celle d'un malade. On la nommait Agathe.

La mère de la jeune fille se fit volontiers la confidente d'un amour qu'elle approuvait. Il n'en fut pas de même du père, un M. le comte le Prêtre de Châteaugiron, quelque gentillâtre de Bretagne, qui ne voulait pas mésallier son nom à celui d'un général de la République française. Il opéra son *veto*. Que faire? Il fallut attendre l'âge que la loi détermine pour lever *respectueusement* l'obstacle au mariage.

Le moment désiré arriva. Agathe avait atteint sa vingt et unième année. Rien ne s'opposait plus à une heureuse union. — Rien, croyez-vous? Et la mort!

Marceau montait, ce jour-là, un cheval fin, poil alezan, à cou de cygne. Il avait le dolman et le pantalon de chasseur du 11^e régiment, sans écharpe. Il allait reconnaître la position et les forces de l'ennemi. Sa physionomie était belle; l'élégance de sa tournure, la distinction de ses manières, le caractère de ses traits, une franchise mêlée de sensibilité et de douceur, tout concourrait à répandre sur Marceau un intérêt mystérieux. Dans ce moment, l'action du combat, la chaleur du jour l'avaient coloré fortement. Son regard était alors plein de feu, mais on y remarquait je ne sais quelle teinte de tristesse. Était-ce un présage? Il avançait au petit pas de son cheval, rêvant, les bras abandonnés, comme un homme plongé dans une méditation suprême.

Un coup de feu part de derrière un arbre. Marceau, atteint par une balle, sans prononcer un mot, tourne son cheval et se retire.

Ses forces l'abandonnèrent bientôt. Il n'avait qu'une pensée: « Fais en sorte, disait-il au capitaine Souhait, que la troupe ne sache rien; que le soldat ne s'aperçoive pas de cela: je suis dangereusement blessé. » Il fut obligé de se faire descendre de cheval. L'action s'engage. Les grenadiers commencent un feu très vif. Le bruit de la blessure du général se répand ça et là. Mêlée d'un accent de fureur, la douleur de ces braves soldats éclate par ces cris: « Mourons pour le venger! » Deux fois l'ennemi tente de pénétrer, et deux fois il est repoussé hors de la forêt par le feu et les baïonnettes.

Marceau gisait sur la poussière, à l'ardeur d'un soleil brûlant, la face tournée vers l'ennemi, son cheval près de lui; il donnait ses ordres avec tranquillité. Une balle vint éteindre mort à ses côtés un de ses soldats. L'ennemi pressait de toutes parts; le danger croissait; alors Marceau: « Mes amis! faites que je ne tombe pas entre leurs mains! tuez moi! » Il ne pouvait souffrir cette idée, que les ennemis de la République tinssent Marceau vivant.

Des cavaliers coupèrent des branches d'arbres pour en faire un berceau et le garantir du soleil; on l'éleva sur un brancard; des grenadiers le chargèrent sur leurs épaules; il se fit conduire ainsi dans les rangs pour donner ses ordres. Le feu se soutenait avec force; douze pièces de canon jouaient continuellement. « Je souffre cruellement, dit-il; donnez-moi à boire. » On lui présenta de l'eau.

L'ennemi fut repoussé. Les grenadiers portèrent Marceau sur leurs épaules jusqu'à Wolmerode, à trois petites lieues du bois.

Il fut rencontré à quelque distance par le général Bernadotte, qui s'était joint à lui sous ses ordres. Marceau, lui prenant la main, lui dit: « Nous ne nous reverrons plus! mais faites qu'avant que je meure, je ne voie pas nos troupes forcées à se retirer en désordre et à fuir devant l'ennemi... »

Cette idée seule me tue... — Non, mon cher, répondit Bernadotte, vous n'aurez pas ce chagrin ; tant que les troupes seront sous vos yeux, elles se défendront avec courage. Soyez tranquille, la retraite se fait avec ordre. »

L'arrière-garde se battit pendant toute la marche. Marceau, qui la commandait en personne, lui inspira une telle confiance et la dirigea si habilement qu'elle ne fut point entamée.

Malgré les soins avec lesquels on le portait, la chaleur et sa blessure le faisaient souffrir horriblement. On s'arrêta. Les soldats lui firent un toit contre l'ardeur d'un ciel pur et sans nuages avec des manteaux de chasseurs. Sur ces entrefaites, la funeste nouvelle était parvenue au général en chef Jourdan ; il accourt ; les yeux de Jourdan et de Marceau se rencontrent ; ils laissent échapper quelques larmes.

La faiblesse de Marceau était si grande que le mouvement du transport sur le brancard faisait craindre pour sa vie. Un brave le porta sur son dos jusqu'à Altenkirchen. Le gouverneur voulut le recevoir chez lui, et le fit servir par ses deux filles. La vue de ces deux aimables personnes ne devait-elle pas réveiller dans le cœur du blessé l'idée déchirante de celle qui l'attendait pour s'unir à lui ?

Le baron Kray, général de l'armée impériale, qui combattait depuis deux ans contre Marceau ; mais qui dans les opérations militaires, avait reconnu les grands talents et les sentiments élevés du général français, avait conçu pour lui une véritable affection. On le vit entrer sur les quatre heures dans la chambre du malade. Des larmes mouillèrent ses joues. Ils étaient amis, ces deux grands coeurs, à travers les inimitiés de leurs nations et de leurs gouvernements. Le général allemand voyant Marceau étendu sur le lit l'embrassa, non sans pleurs, s'assit auprès de lui, lui prit la main, avec la tendresse d'un père pour son fils. Marceau reçut encore la visite d'autres généraux autrichiens.

La plaie sondée fut reconnue mortelle. Marceau, quoiqu'on lui cachât le danger, n'avait conservé aucun espoir. Plusieurs fois la fièvre qui le dévorait lui occasionna le délire. Alors, il reprenait toute sa force ; il ordonnait aux soldats qui l'entouraient des dispositions militaires ; il les excitait au combat ; il faisait manœuvrer sa division ; il l'opposait à l'ennemi... Jusque dans le délire, cet esprit inquiet gagnait des batailles.

Le soldat qui le veillait de nuit, s'était endormi, vaincu par la fatigue : au lieu de le blâmer, il l'exhorta au contraire à prendre du repos. « Dors, lui dit-il ; mais tu es mal à ton aise ; viens te coucher près de moi, puisqu'on ne t'a pas préparé un lit. » Et il se dérangea pour faire une place sur le bord du lit au pauvre Martin, qui se défendait contre tant de bonté.

Les symptômes alarmants redoublèrent. Ses yeux commençaient à s'égarer. Après quelques alternatives, à trois heures du matin, il revint à lui ; il reconnaît le général autrichien Elsnitz qui était près de son lit, il le nomme. Ce fut son dernier adieu à la vie. Faible, il retomba dans les bras du capitaine Souhait, qui ne quittait pas le chevet de son lit : « Mon ami, je ne suis plus rien... » Et il mourut.

« Je ne puis plus rien, » dernières paroles d'un siècle sans foi, auquel l'aristocratie mourante avait légué son affreux scepticisme ! Oh ! ce n'est pas toi, Robespierre, qui aurais prononcé cette désolante sentence sur toi-même, toi qui as dit : « La mort, c'est le commencement de l'immortalité ! » Oh ! ce n'est pas toi, Saint-Just, toi qui as dit :

« Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle ; on pourra la persécuter et faire mourir cette poussière ! mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux... » Oh ! ce n'est pas vous, disciples de J.-J. Rousseau, qui disait : « Je commence ici, pour achever ailleurs. » Je ne suis plus rien, dis-tu ? n'est-ce rien que ce nom, une des gloires de la France, et qui te survit ? N'est-ce rien que cette soif d'indépendance que tu as fait passer dans l'âme de la nation ? N'est-ce rien que cette existence immortelle que tu t'es faite, en mettant le devoir et l'intérêt de la patrie au-dessus des intérêts privés, au-dessus de la vie ?

Il expira au milieu des soldats des deux armées ennemis.

Deux hussards de Barco arrosèrent de leurs larmes son sabre, qui était placé sur une petite table dans la chambre ; un d'eux le baissa. L'homme mort, le sabre meurt.

On trouva suspendu à son cou un portrait qui ne le quittait pas depuis deux ans. Ce portrait était celui d'Agathe, de cette jeune fille qui, dans ce moment-là, arrangeait des rêves de bonheur. Elle accommodait sa robe de noce, et c'était la robe de deuil qu'il fallait préparer.

Nous laissons à deviner quelle fut sa douleur. Mélancolique, vêtue toujours en gris ou en blanc, elle eut la dévotion de porter ses cheveux longs, comme les avait Marceau, relevés seulement par un ruban noir, autour de la tête.

Les deux armées se disputèrent l'honneur d'enterrer Marceau. Il n'y eut ce jour-là, ni Français, ni Autrichiens, ni nationaux, ni ennemis ; il n'y eut qu'un peuple de frères, séparés, il est vrai, par des divisions de territoire, par des intérêts politiques, par des préjugés et des uniformes, mais qui firent trêve un instant aux dissensions de leurs drapeaux, pour pleurer un homme qui honorait l'humanité.

« Si j'étais Français, s'écria l'archiduc Charles en apprenant cette mort, je préférerais avoir perdu une bataille, plutôt qu'un tel général. »

Il y eut une suspension d'armes. On entendit pendant tout un jour le canon dans les deux camps, non le canon qui donne la mort, mais celui qui la pleure.

Toutes les cloches de la ville de Coblenz sonnaient ; toutes les pièces d'artillerie mugissaient ; tous les fusils sanglottaient, au moment où la bière descendit dans la place qui lui était destinée, au pied du Petersberg. De sombres larmes roulaient dans les yeux des braves qui avaient connu Marceau.

LES FRANÇAIS.

Il est là, il dort : celui qui dans la guerre n'envisageait point la conquête, qui pleurait sur les moissons du citoyen détruites, sur le sang des ennemis répandu, sur les victoires qui font sanglotter le cœur des mères ; il est là, il dort, l'enfant de nos orages politiques, celui que la Révolution a bercé tendrement sur son sein ; il est là, il dort, ce général qui, accompagné des larmes des deux peuples, descend les yeux fermés dans le noir cercueil et dans l'immortalité !

LES ALLEMANDS.

Que chaque larme que nous versons serve d'expiation aux meurtres et aux violences dont nos mains sont tour à



MORT DE MARCEAU.

tour souillées; pleurons celui qui a réuni la valeur aux sentiments d'humanité; tranquille comme la lune dans un ciel d'hiver, sa mémoire verse aujourd'hui ses rayons glacés sur les deux peuples.

LES DEUX NATIONS.

Quand cesserons-nous ces guerres cruelles? Quand les hommes réconciliés dans un sentiment de charité universelle, détesteront-ils enfin les jeux de la haine, de l'emportement et de la mort? Quand finiront ces rivalités meurtrières et ces ravages? Quand luira le jour où nous transformerons nos baïonnettes en fer de bêche? Ce jour-là, nous viendrons tous autour du tombeau de Marceau, le prier de bénir nos instruments de travail.

On ne vit jamais rien de plus triste ni de plus touchant que ces funérailles!

Ce que nous devons dire, c'est que le gouvernement français se montra très froid sur une perte que nos ennemis envisageaient avec stupeur. L'Autrichien avait rendu de grands honneurs au corps de Marceau; le Directoire ne fit rien pour témoigner publiquement la douleur du pays. Cette indifférence aurait lieu de nous étonner, si, obéissant alors à un mouvement de réaction et de vengeance, le gouvernement n'eût, depuis quelque temps, pris à cœur d'effacer les gloires qui se rattachaient au parti républicain.

A Paris, on ne s'aperçut presque pas de la mort de Marceau; le parti royaliste, qui dominait dans le Directoire et dans la ville, se contenta de changer le nom de la rue de Chartres et de lui donner le nom du général mort au service de son pays. Ce fut tout (1).

(1) « La statue du général Marceau vient de sortir des mains de M. Préault, statuaire. C'est un beau fragment d'art national. Comment se fait-il que les haines intérieures contre Marceau persistent encore? Un ministre de la réaction a refusé dernièrement trois canons pour couler en bronze celui qui a porté si loin l'honneur du nom français. Marceau n'a trouvé jusqu'ici de monument que chez l'étranger. »

Quelque temps après, un autre convoi militaire traversait lentement Coblenz; il arriva au fort du Pétersberg, au milieu d'un feu continual d'artillerie et de mousqueterie, auquel les Autrichiens répondirent régulièrement. C'était le corps de Hoche qu'on venait déposer à la même place où l'avait été celui de Marceau.

L'entrevue de ces deux frères d'armes, tombés l'un et l'autre dans l'éclat de la jeunesse, avait quelque chose de si touchant et de si particulier, que tous les yeux en étaient mouillés de larmes. Trois jours avant sa mort, Hoche avait

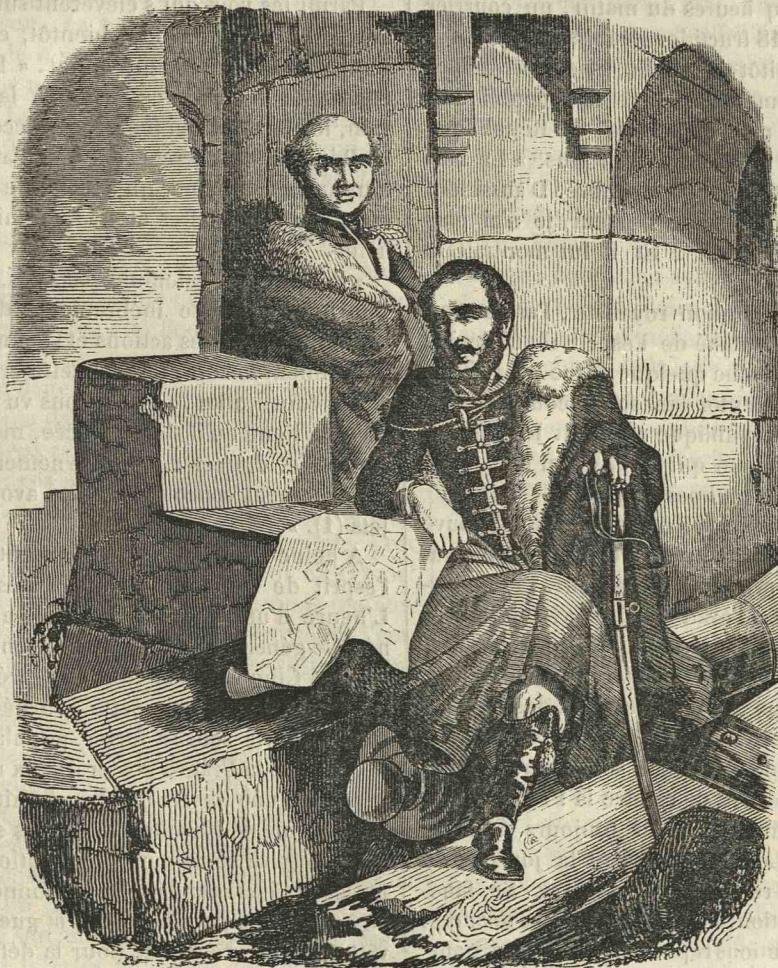
contribué d'une somme de 1,200 francs pour la translation des cendres de Marceau, qu'il venait rejoindre aujourd'hui.

La mort de Hoche est enveloppée d'un nuage. Nous ne chercherons pas à découvrir la main qui a versé le poison dans cette énergique nature. Ce qui est certain, c'est que Hoche faisait obstacle aux vues personnelles et ambitieuses de Bonaparte. Son attachement au régime républicain était connu. Toute usurpation sur la souveraineté du peuple aurait eu à compter avec le sabre du général en chef des armées du Rhin. On l'avait entendu dire plus d'une fois: « *Je vaincrai les contre-révolutionnaires; et quand j'aurai sauvé la patrie, je briserai mon épée!* » On ne lui en laissa pas le temps.

Rien de plus navrant que cette lente déperdition de forces qui signala le terme d'une vie robuste et agitée.

L'état de déperissement dans lequel il tombait de jour en jour, l'altération de ses traits amaigris, ses yeux éteints, son teint très pâle, l'abattement de ses facultés morales: tout cela ressemblait fort à l'état de la République, qui luttait, elle aussi, contre un poison caché.

Au milieu des horreurs d'une maladie qui s'attachait à ses os comme la robe teinte du sang de Nécessus, Hoche ne cessait de s'intéresser aux affaires publiques. « *Assassiner les patriotes!* » écrivait-il, à un de ses amis, négociant de Francfort; assassiner les acquéreurs de biens nationaux; intimider le peuple; donner aux républicains et à leurs institutions les dénominations les plus flétrissantes; corrompre, diviser, pervertir la morale publique, en la couvrant d'un masque



KOSSUTH ET BEM.

religieux ; légitimer les forfaits ; faire évader les criminels des prisons, ou leur faire obtenir grâce par des tribunaux venus au royalisme... ce plan des partisans de Louis XVIII je l'ai vingt fois fait connaître au gouvernement ; vingt fois, j'ai fait apercevoir la manière dont il était exécuté. Mais, quels ministres avions-nous ?

Le cœur de Hoche saignait à la vue d'un gouvernement de conspirateurs qui ne se couvraient des couleurs républicaines qu'afin de mieux entreprendre contre la République. Cependant, il eut un moment de retour à l'espérance, à la vie. La manière dont il s'était identifié à la cause de la Révolution lui faisait considérer les affaires publiques comme les siennes propres. À cinq heures du matin, un courrier lui apporta la nouvelle du 18 fructidor. Oubliant l'état de sa santé, Hoche s'élança aussitôt de son lit, et court réveiller les officiers de son état-major. « Vive la République ! Venez vous réjouir avec moi, mes amis ; la République triomphera ! s'écria-t-il ; les trahis ne sont plus. » Le médecin entre en ce moment dans sa chambre. D'aussi loin qu'il le voit, Hoche de lui crier : « Docteur, je n'ai plus besoin de vous ; voilà le remède. » Et il lui montrait la dépeche.

La découverte de la conspiration royaliste, l'arrestation des trahis, le réveil momentané de l'esprit républicain ; tout cela avait redonné à Hoche quelque force et quelque confiance ; mais il retomba bientôt dans son décuagement. Il se sentait mourir, et la République avec lui. Le 18 fructidor, c'était le soleil d'automne qui brille, qui réchauffe, mais qui n'a pas la force de ranimer la nature.

Il ne regrettait qu'une chose, c'était de ne s'être point trouvé à Paris pour seconder la victoire du 18 fructidor et pour ramener le mouvement aux principes du 10 août. Cette journée mémorable du 10 août il l'avait célébrée avec ses frères d'armes, avant la nouvelle de la défaite des royalistes. « Peut-être, leur disait-il, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure que des fanatiques et des rebelles aux lois républicaines essaient de troubler. Combien ils s'abusent ces perfides ennemis ! Sans songer au peuple, sans songer à vous, ils méditent de rendre la France à l'esclavage dont vous l'avez affranchie pour toujours. Semblables aux conseillers de Louis XVI, avant la journée du 10 août, ils espèrent nous redonner des maîtres. Le fanatisme, l'intrigue, la corruption, le désordre dans les finances, l'avilissement de nos institutions républicaines et des hommes qui ont rendu de grands services, voilà les armes qu'ils emploient pour arriver à une dissolution sociale, qu'ils disent être l'effet des circonstances, nous leur opposerons la loyauté, le courage, le désintéressement, l'amour des vertus, dont ils ne connaissent que le nom, et ils seront vaincus. »

On voit qu'un tel homme était un obstacle très sérieux aux intrigues et aux complots des ennemis de la Révolution. Cet obstacle, ils résolurent de le supprimer, par quels moyens, grand Dieu ! se défaire successivement des hommes qui personnifiaient le mouvement national, avait été depuis le commencement de la Révolution la politique des royalistes. Ils s'étaient ainsi débarrassés de Marat par le fer d'un assassin. Au 9 thermidor par une intrigue parlementaire et un couteau de guillotine ils s'étaient débarrassés de Robespierre, de Saint-Just, de Couthon, de Lebas. Après le 9 thermidor, comme la Révolution n'était plus dans la presse, ni à la tribune, comme elle était passée dans nos armées, c'est

à un général que la réaction s'attaqua par l'assassinat. Du poison à Hoche !

Ses forces baissaient de moment en moment, les germes d'une mort inévitable se développaient dans son sein déchiré par les souffrances. Il dit adieu à ses amis, à sa jeune femme, qui pleuraient, à ses frères d'armes : « Veillez, ajoute-t-il, sur la République ! »

Un coup de canon tiré de demi-heure en demi-heure annonça que Hoche n'était plus.

On lui fit des funérailles militaires qui rappelaient celles de Marceau et qui confondirent ainsi deux pertes, deux douleurs en une seule.

Parmi les voix qui s'élevèrent sur son tombeau, il en est une qui devait s'éteindre bientôt, elle aussi, au milieu des camps, la voix de Championnet. « Hoche, s'écria-t-il, avait consacré son existence entière à la cause de la liberté. En vain, les factions qui tentèrent successivement de renverser la République cherchèrent à se l'attacher : inaccessible à tout autre sentiment qu'à celui de l'amour de la patrie, il dédaigna leurs offres et ne craignit pas de mériter leur haine.

« Persécuté et calomnié par elles, il opposa à la persécution une constance inébranlable dans ses principes, à la calomnie sa vie, ses actions et l'estime de ses frères d'armes ; récemment encore, lors de cette crise terrible qui menaça notre constitution, nous l'avons vu marcher invariablement dans la ligne qu'il s'était tracée, mépriser les clamours des trahis et donner au gouvernement une assistance qui a puissamment concouru à faire avorter leurs sinistres projets (1). »

A peine Hoche et Marceau eurent-ils cesser d'exister, que l'esprit de réaction s'empara des armées elles-mêmes. L'heure d'une nouvelle forme de gouvernement avait sonné. Le général Bonaparte se présente dans la salle du conseil des Cinq-Cents et viole la représentation nationale. On connaît les détails de cette journée impie. La Révolution allait mourir sous sa forme populaire. Il était seulement décidé que la France porterait aux nations européennes les germes d'une liberté qu'elle n'avait plus.

Le crime de Napoléon n'est pas seulement de s'être emparé de vive force de la Révolution française, de l'avoir forcée à s'incarner dans sa personne ; son crime fut d'avoir changé le caractère même de la guerre. La Convention n'avait pris les armes que pour la défense du territoire ; elle avait fait la guerre sainte, la guerre des principes, la guerre du pays ; Napoléon fit la guerre de conquêtes.

A quel point ce voleur de provinces avait-il fanatisé tout un peuple de soldats !

Lorsqu'en dans les bronillards d'une bataille sombre,

Monté sur son cheval il passait comme une ombre,

Les vieux soldats troués ainsi que des drapeaux,

Les plumes agités sur de vides chapeaux,

(1) Championnet alla rejoindre Hoche et Marceau dans la tombe, non sans laisser un rayon de gloire au front de la Révolution française. Il y a quelque années, notre ancien camarade de Sainte-Pélagie, Henri Dourville, avait ouvert à Valence une souscription pour élever une statue au général républicain. Les autorités de la ville, le préfet, le maire, témoignèrent peu d'empressement à encourager cette œuvre patriotique. Nous sommes passé trois fois à Valence ; la statue de cet enfant du peuple aurait pourtant bien fait sur la place au clair de lune.

En 1840, il y avait au salon un beau portrait de Championnet, par Jules Varnier.

Les canons éventrés et les tronçons d'épées,
Et les membres épars et les têtes coupées,
Et les chevaux blessés se traînaient sous le mors,
Et la voix des vivants et le râle des morts,
Et les tambours brisés et les mètres abattus,
Et les braves couchés sur le dos en statues,
Et tous les combattants criaient avec fureur:
Vive Napoléon ! et vive l'empereur !

Un homme se dressa devant ce sombre Moloch qui buvait le sang et les libertés du pays; il tomba percé de balles; mais, en mourant, il présagea la chute de l'empereur: c'était Malet.

1814 ! date fatale et désastreuse qu'on voudrait rayer de notre histoire, Napoléon, ce boulet couronné, était venu mourir contre un tas de neige: celui que toutes les forces successives de l'Europe n'avaient pu ébranler, venait d'être vaincu par la nature. Le fantôme du Nord avec toutes ses glaces s'était dressé devant ce hardi voyageur, qui menaçait de dévorer le monde, et lui avait dit: *Ibi deficit orbis.*

La nouvelle de l'immense désastre de nos armées venait de jeter la consternation dans Paris. Lui, vaincu ! c'était à n'y pas croire. Jamais pourtant calamité ne fut plus poignante, ni plus réelle. En vain, comme un lion harcelé, Napoléon se retourne-t-il plusieurs fois, terrible et frémissant, pour enfoncer ses griffes au flanc de l'ennemi qui le poursuivait. Grand, il le fut du moins dans ce moment-là, ce n'était plus un homme, un ambitieux: c'était le génie du territoire aux prises avec les phalanges de l'invasion. L'heure sombre, l'heure implacable avait sonné. L'empire, cette éternité de dix ans, allait finir. Est-ce possible? Rome est tombée, c'est vrai; mais la France ! mais l'empire ! mais Napoléon ! Quoi ! Tout cela, néant, rêve, fumée ! Oh ! je comprends maintenant le désenchantement des hommes, qui croyaient l'empereur éternel, qui s'étaient habitués à mettre leur confiance dans ses institutions, et qui ont vu s'évanouir tout cela comme un peu de chaume allumé.

Il revint ! On annonce au bruit du tambour que Napoléon est retrouvé. A cette nouvelle, Louis XVIII se réveille et fuit. La France n'avait pu s'habituer à la honte; elle en voulait à cette dynastie des Bourbons, que la défaite seule de nos armées avait ramenée sur le trône. Aimé, Napoléon ne l'était pas: les mères lui redemandaient leurs fils qu'il avait cruellement sacrifiés à son ambition implacable; les citoyens lui redemandaient les libertés publiques qu'il avait confisquées; les démocrates lui redemandaient la souveraineté du peuple qu'il avait noyée dans le sang et dans la pourpre. Mais, du moins, cet homme n'humiliait pas le caractère national. Nous allions donc reprendre notre revanche de Moscou; nous savions le chemin des capitales. Il faut laisser à d'autres le privilège de décrire les émotions si mêlées de ce grand jour, le 20 mars ! S'il fut reçu avec un enthousiasme sombre, mais vêtement, c'est que, malgré ses crimes, malgré les blessures qu'il avait faites aux principes de 93, Napoléon était encore la Révolution faite homme.

Relever sa fortune en relevant les libertés publiques, Napoléon le pouvait; il ne le fit pas. Il pouvait devenir l'homme de la nation, il aimait mieux être l'homme d'une armée. Il mit une seconde fois son salut dans des mesures et des dispositions militaires qui l'avaient si cruellement trompé. Surexciter les forces populaires, déchaîner la Révolution, c'eût été la tactique de Danton, pour couvrir le territoire

d'une vaste défense nationale. Napoléon recula devant cette apparition de 93. Il voulut vaincre en comprimant.

Cependant la nation respirait, en se voyant délivrée d'un gouvernement imposé par la défaite. La France s'était, pour ainsi dire, retrouvée elle-même. A peine les premiers élans de la joie nationale furent-ils satisfaits, qu'il fallut songer au lendemain. Le lendemain, c'était la guerre avec toute l'Europe qui se levait contre nous. Une seule chose eût pu vaincre la Sainte-Alliance, c'était la Révolution; mais de cette révolution l'empereur lui-même en avait peur.

Les difficultés étaient immenses. A l'intérieur, les nobles, le clergé auxquels Napoléon avait eu la faiblesse de rendre leur influence dans l'Etat, profitaient de l'éloignement des forces militaires, pour affaiblir nos moyens de défense nationale. Les ennemis avaient des amis dans la Vendée, dans le Midi, dans toute la France. A l'extérieur, c'était bien pis encore: la vaste conspiration des rois, des papes, des émigrés amoncelait à l'horizon des nuées de peuples qui allaient fondre sur notre armée; cette armée, elle-même, était composée de conscrits qui détestaient le régime impérial. Fleurus ranima un instant toutes nos espérances; Fleurus, nom beau comme la gloire, triste comme le dernier rayon de la gloire nationale. Deux jours après, l'ère impériale allait s'anéantir dans les plaines de Waterloo. Cette fois, la chute était irréparable; un exil sans retour, une humiliation sans lendemain, une défaite sans revanche. L'empereur était tombé; peu de chose: mais la grandeur nationale, mais l'intégrité du territoire; voilà sur quelle ruine coulèrent les larmes du pays. Oh ! ce n'est pas la terrible Convention, si hideusement calomniée; non, ce n'est pas elle qui aurait laissé, après une seule bataille perdue, envahir le territoire français par une horde de barbares. O République, où étais-tu ?

Le 9-thermidor avait décapité la défense nationale,

Les plaies de la France saignaient le sang des campagnes, de ces campagnes que la Révolution avait couvertes de sa protection et de sa sollicitude. Il fallut boire la honte jusqu'à l'amertume, jusqu'à la lie, dans cette même coupe où un homme avait bu l'ivresse de l'ambition satisfaite. O désespoir ! nos moissons détruites, mangées en herbe, foulées par les pieds des chevaux; nos chaumières dévastées, nos villages errant dans les bois; nos filles et nos femmes violées: voilà quel déluge de maux le bras de l'héroïque Convention avait repoussé; voilà ce que l'entêtement et l'avidité d'un homme attiraient sur nos campagnes livrées au pillage !

Napoléon fut conduit, pieds et poings liés, sur un rocher aride, morne. Oh ! ce n'est pas cet homme que nous plaindrions ! Martyr, oui; mais martyr de son ambition et de ses desseins personnels; ce que nous plaignons, c'est le sang des enfants du peuple répandu, comme une monnaie de gloire, sur tous les points de l'Europe, qui devaient être plus tard les témoins de notre déroute; c'est le désespoir des mères dont Napoléon avait enlevé les fils pour les mettre à la gueule du canon, et dont il ne sut pas même défendre la cabane; c'est la Révolution que cet homme avait prise saignante, qu'il avait fait monter en érone sur son cheval, à laquelle il avait promis la victoire sur le monde, et à laquelle il ne donnait, en dernier lieu, que la défaite, la honte, l'invasion étrangère; ce que nous plaignons, c'est la nation obligée de se réfugier dans les bras de l'ennemi et derrière les baïonnettes de la Sainte-Alliance, pour trouver, à dé-

faut de la Constitution que cet homme avait détruite, à défaut des franchises populaires qu'il avait écrasées sous le talon de sa botte, une charte et quelques misérables libertés, octroyées par une main qui signait l'avilissement de la France !

Le moment est venu de jeter un coup d'œil en arrière sur les causes qui amenèrent le déclin de la République et de l'Empire.

L'origine de tous les malheurs de la Révolution française fut dans la tendance à l'autorité. Il arriva aux idées philosophiques exactement ce qui était arrivé aux idées chrétiennes; elles se laissèrent envahir dans la victoire par l'organisation de la vieille société; elles voulurent se faire gouvernement. De ce jour tout fut perdu. La contradiction que nous avons si fréquemment relevée dans les principes de l'Evangile et dans la constitution politique de l'Eglise, nous la retrouvons en 93 dans l'alliance de la liberté et de la dictature. Des hommes éminents, des martyrs que je vénère, épuisèrent leur énergie, leur éloquence, leur sang et celui des ennemis de la Révolution, sur ce déplorable malentendu. Le mouvement ne devait point s'arrêter à moitié chemin, la Révolution, une fois entrée dans une voie de pouvoir et de dictature, devait aller jusqu'au bout; elle devait aller jusqu'à l'Empire. Le Comité de salut public lui avait montré la voie.

La Révolution française qui venait protester contre toutes les dominations, eut le tort de vouloir dominer à son tour: elle crut donner de la force aux idées philosophiques en les appuyant sur des institutions renouvelées du vieux monde; elle s'empara du droit de justice, le droit seigneurial par excellence, et de quelques autres armes à l'aide desquelles la monarchie et l'Eglise s'étaient rendues terribles. Lo n de se fortifier par ces emprunts à l'ancien régime, elle énerva sa puissance morale. Les délégations, les magistratures révolutionnaires habituèrent le peuple à voir la Révolution dans certains tribuns considérables qu'il s'était donnés pour chefs. La nation se prépara de la sorte à donner définitivement sa démission dans un homme.

Le gouvernement du peuple par le peuple, sans intermédiaires, pouvait seul fermer la route à une restauration impériale; ce gouvernement, Marat l'avait réclamé mille fois dans sa feuille *anarchique*; Robespierre l'avait désiui; mais entraînés l'un et l'autre, vers une dictature éventuelle, par la nécessité des circonstances, et enlevés bien vite par le couteau, ils n'eurent pas le temps de remettre la nation en possession d'elle-même.

C'est la liberté seule qui pouvait détruire en France le gouvernement personnel; la Convention fut au contraire forcée d'exagérer le principe d'autorité.

Presque tous les actes de l'autorité, en 93, furent des actes réactionnaires; tous les actes du peuple furent des actes de progrès.

Du jour où la constitution républicaine fut obligée de jeter les yeux sur tels ou tels hommes pour la défendre, elle fut perdue. L'obstacle à la contre-révolution ce n'était, ni Hoche, ni Marceau, ni Championnet, c'était la multitude. Or, cette multitude, le gouvernement la tenait à distance des affaires publiques. Découragée elle-même de son rôle dans la Révolution, elle ne croyait plus au succès. Son intervention s'était évanouie avec la puissance des hommes qui la représentaient.

La Révolution s'était incarnée dans les anciennes institu-

tions de la société française, dans le gouvernement, dans la justice, dans l'armée; elle s'était personnifiée dans des hommes d'Etat, dans des généraux; d'un tel ordre de choses au changement de la forme républicaine il n'y avait qu'un pas.

L'empire était fait depuis longtemps quand Napoléon fut sacré empereur.

Voyez du reste l'inexorable logique des choses: — En faisant alliance, il y a douze siècles, avec le principe d'autorité, avec la raison d'Etat, l'Eglise chrétienne s'oblige à reconstituer de toutes pièces le paganisme, à couvrir de son caractère sacré les intérêts qu'elle a jusque-là combattus comme impies, à protéger les institutions sociales qu'elle a vouées au feu éternel. — En faisant alliance avec le principe d'autorité, avec la raison d'Etat, la Révolution française se condamne à adorer peu à peu ce qu'elle a brûlé, à donner protection, sous d'autres formes, aux intérêts privés que la philosophie déclare ennemis de l'intérêt général, à rétablir les priviléges que la justice du peuple avait détruits, à reconstruire enfin, sous les yeux du monde étonné, le vieil édifice social avec ses deux vieilles têtes, le pape et l'empereur.

Au plus fort de son enthousiasme, la France était-elle vraiment napoléonienne? Distinguons; ce qu'elle aimait dans cet homme, ce qui lui faisait supporter le poids de son abominable tyrannie, c'est que Napoléon était le fléau des rois étrangers, la main avec laquelle la nation frappait les vieilles monarchies. Il avait enseveli nos libertés dans la gloire; mais il semait les idées françaises sur les champs de bataille avec les boulets. L'histoire condamne sans doute cette hécatombe de nos droits politiques, cette absorption de vingt-quatre millions d'âmes dans une seule, cette substitution d'une pensée personnelle à la pensée d'un grand peuple, toutes conséquences d'un coup d'Etat criminel; mais après les phases par lesquelles avait passé la Révolution française, après les orgies de thermidor, après l'avilissement du Directoire, la nation ne pouvait peut-être se relever qu'en se faisant soldat dans un soldat.

Napoléon pratiqua l'extermination en grand. Il mit le système de la terreur à la pointe des baïonnettes. Il fit du 93 à coups de canon. Au lieu de hacher les têtes avec le couperet, il les broya (ce qui plaît davantage aux hommes) par la mitraille. Ce sombre génie du mal jetait par brassées les conscrits dans le feu des batailles, comme le hardi chauffeur jette le charbon de terre dans la fournaise de la locomotive. Ce système de terreur européenne, auprès duquel l'échafaud de la Convention n'est qu'un instrument plein d'innocence et de candeur, un vrai mouton de la Saint-Jean, voilà pourtant ce que la France a admiré dans Napoléon, ce que les poètes ont chanté sur toutes les lyres, ce que les bonnes femmes racontent dans les veillées d'hiver, avec des larmes plein les yeux. Non, la France ne se serait jamais livrée à ce délit sanglant, à ces accès de fureur et de gloire, où elle a fini par laisser ses membres déchirés, palpitants, comme ceux du divin Orphée, si derrière cette gigantesque tuerie, elle n'avait entrevu dans Napoléon autre chose que Napoléon, si elle n'avait entrevu la liberté future des peuples.

Tout en détrônant la souveraineté du peuple, Bonaparte rendit hommage dans la pratique de la guerre au principe même de la révolution. Les grandes victoires qu'il remporta ne furent obtenues que par une application nouvelle de la

force démocratique. La politique des masses mise en rapport avec l'art des batailles, c'est à cela que Napoléon dut de briser l'une après l'autre les armées ennemis. On connaît le système stratégique de cet homme : rassembler à un certain moment toutes ses forces sur un point donné. Appliquez ce système au travail et vous aurez l'association.

Il y a une erreur que professent certains esprits sincères, mais aveuglés. Cette erreur consiste à croire que si Napoléon l'eût emporté à Waterloo, il eût pu se transformer, et diriger alors vers des conquêtes politiques cette activité prodigieuse qui le poussait dans les batailles. Tout génie, si grand qu'il soit, a ses limites. Qui peut, d'ailleurs, faire supposer dans le caractère bien connu de Napoléon qu'il eût assez d'étoffe en lui-même pour en fournir à deux hommes ? Comment celui qui avait brutalement, bassement, lâchement persécuté la pensée des temps modernes, dans la personne de Chateaubriand, de Benjamin Constant, de Népomucène-Lemercier, de madame de Staél, eût-il pu, ensuite, se faire le promoteur de cette pensée religieuse, politique, sociale ? Comment celui qui avait indignement maltraité Gall eût-il pu encourager les découvertes de la science, cette révélation nouvelle ? Comment celui qui avait dédaigné les expériences de Fulton et les conquêtes de la vapeur sur la nature, eût-il pu se mettre à la tête du mouvement de l'industrie ? Non, cet homme n'était propre qu'à une œuvre, et cette œuvre était épuisée.

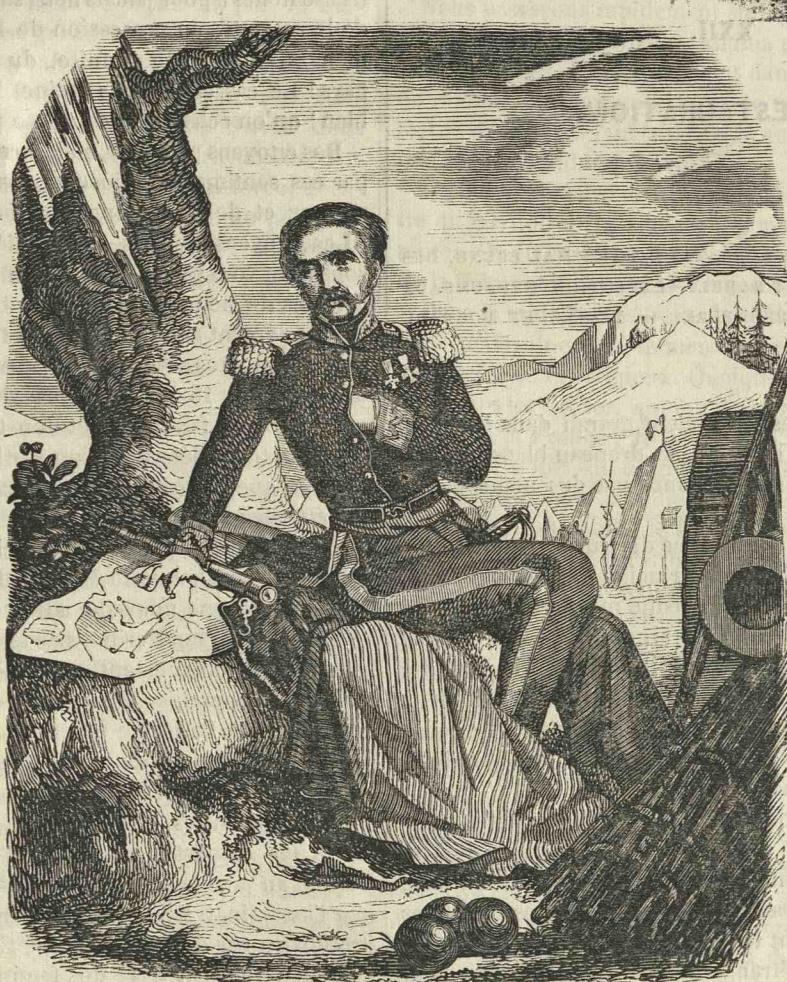
Napoléon ne représente ni une doctrine, ni un système, ni un principe ; il représente une nécessité historique. Ce que cet homme devait le plus redouter au monde, c'était d'être en mesure de gouverner. Il avait peur de la paix, et il avait raison de la craindre : la paix l'eût tué en dévoilant son impuissance à dominer un état de choses tranquille. Il ne maintenait la France qu'en l'enivrant par l'odeur de la poudre. Il est tombé à temps. Sa mission était de tuer la guerre en exagérant les moyens d'extermination. Il a démoralisé le boulet comme Carrier avait démoralisé le supplice.

Loin de nous l'idée de rabaisser Napoléon : qu'il reste sur sa colonne, qu'il reste dans son ciel homérique ! Napoléon a été un des accidents de la Révolution française. Il fallait que la nation, après s'être sacrée dans la liberté, se sacrât dans la gloire, pour que les peuples voisins, apercevant sa pensée partout, son bras partout, reconnaissent la mission providentielle de cette race gauloise qui donne la lumière aux autres après se l'être donnée à elle-même ; elle nourrit l'humanité de sa substance, de son sang versé sur tous les champs de bataille. Mais ne demandez rien de plus à l'Empereur ni à l'Empire. Napoléon eût été impuissant après la victoire comme après sa chute. Lui, donner à la France la liberté ! lui, se faire l'âme d'un ordre nouveau fondé sur l'égalité des droits, sur l'association et sur l'harmonie des intérêts ! Erreur. Penser ainsi, ce serait méconnaître la loi du progrès, ce serait égarer son admiration sur des chimères : les forces matérielles d'un peuple peuvent bien, à un moment donné, s'absorber dans un seul homme ; les forces morales, non.

La France s'appartient, la France n'est point avec un homme, ni avec un souvenir ; la France est avec elle-même. Encore moins songe-t-elle aujourd'hui à pactiser avec la mort.

Oh ! si Napoléon pouvait parler aux nouveaux courtisans de l'Empire, du fond de son exil, du fond de la tombe, il leur dirait : « Laissez-moi

dans mon passé grandiose, laissez-moi dans la majesté de mes souvenirs ; je fus ce que je pouvais être. N'usez pas mon nom et ma mémoire, en faisant de ce nom et de cette mémoire nationale un drapeau de guerre civile. Assez ! ne profanez pas mon linceul par des tentatives de résurrection brutale ; ne secouez pas ma poussière, ne tourmentez pas mes os. Je fus le génie militaire de la France ; la voyant trahie par son étoile, je lui ai laissé le glaive de l'étranger dans le sein, et je m'en suis allé mourir. Que me voulez-vous, maintenant ? qu'attendez-vous de mon nom ? Demandez la vie aux vivants, cherchez l'esprit nouveau dans les générations nouvelles, continuez à votre manière, sous d'autres formes et selon vos besoins,



DEMBENSKI.

le mouvement révolutionnaire dont je fus le porte-glaive. Je n'ai rien à vous apprendre, moi, l'homme du passé militaire, rien à vous dire. Soyez par vous-mêmes, faites ce que j'ai fait: renouvez ce qui tombe. Au lieu de vous pencher sur ma fosse, penchez-vous sur l'absurde ténébreux des sociétés modernes, et aspirez dans votre âme l'âme frémissante des multitudes. Ne consultez pas la mort, consultez l'instinct des générations en mal d'avenir. Soyez de votre temps, ne soyez pas du mien; ne refaites pas l'Empire, vieille chose; faites à l'humanité, qui aspire et qui souffre, un monde nouveau »

XXII.

LA RESTAURATION.

MASSACRES DU MIDI. — ASSASSINATS DU MARÉCHAL BRUNE, DES GÉNÉRAUX LAGARDE ET RAMEL. — EXÉCUTION DES JUMEAUX DE LA RÉOLE. — LABÉDOYER. — PROCÈS ET MORT DU MARÉCHAL NEY.

Pour tous les hommes qui avaient grandi dans les luttes de la République et de l'Empire, le drapeau blanc était un drapeau étranger, apporté en France par des mains étrangères.

Il existe aujourd'hui une nuance du parti légitimiste qui voudrait, dit-elle, combiner le principe de la souveraineté du peuple avec le dogme de l'hérédité monarchique. Si les légitimistes ont véritablement une si grande foi dans l'appel au peuple, s'ils croient, comme ils le répètent tous les jours, que la nation est avec eux, comment se fait-il qu'ils aient toujours évité de consulter le pays dans les circonstances suprêmes où la France a été sur le point de changer la forme de son gouvernement?

C'était en 1791, un roi de France venait de trahir indigneusement la parole qu'il avait donnée à son peuple et à sa Constitution. Il s'était enfui de nuit comme un malfaiteur. Où allait-il? Il se dirigeait, sans bruit, vers nos frontières du Nord où l'attendaient les armées étrangères des souverains et l'armée plus étrangère encore des émigrés, qui faisaient tous cause commune avec le château des Tuilleries. Arrêté, comme otage de la Révolution, par le premier citoyen venu, ce roi est ramené dans sa berline à travers les flots pressés, écumants, irrités d'une population qui l'insulte. La malédiction partout grondante sur cette mer de têtes vient mourir contre les vitres fermées de la portière. Il rentre dans sa ville de Paris; la population l'accueille, chapeau sur la tête, par le morne silence qu'on déploie sur le chemin des criminels et des condamnés à mort. Ce retour est, en effet, l'exécution de la royauté.

Chemin faisant, ce roi dégradé rencontre ses armes effacées, son chiffre brisé, les insignes de sa prérogative royale traînés dans la boue. La multitude avait, en son absence, défloré ses appartements; elle s'était couchée dans son lit et dans celui de la reine. Une pluie d'injures et de lazzis avait ruisselé sur son trône vide. On n'a pas d'idée d'une pareille humiliation. Certes la déchéance de Louis XVI était positive, visible, éclatante; il avait signé lui-même son

abdication en prenant la fuite. Qui quitte volontairement son trône le perd. La nation avait le droit de se constituer, ce jour-là même, en République.

Cependant l'Assemblée nationale, après avoir flétris ceux qui avaient enlevé le roi (fiction ridicule et puérile) essaie de restaurer Louis XVI sur le trône. Une partie de la nation résiste, proteste. Suivant elle, le roi est déchu en droit comme en fait; il a lâchement abandonné son poste; il n'a plus la confiance de son peuple sur lequel il a voulu attirer l'invasion étrangère; la terrible correction que les campagnes indignées lui ont fait subir dans un parcours de trente lieues a pour jamais flétris sa prérogative royale. Avant de le remettre en possession de la couronne qu'il a librement abdiquée par sa fuite, du moins qu'on consulte le pays! Le cas en vaut la peine. Il y a au moins doute: hé bien! qu'on éclairesse ce doute par l'appel au peuple.

Des citoyens paisibles, mais fermes, se réunissent. Animés par ces sentiments de justice, ils se mettent en devoir de rédiger et de signer une pétition dont voici les termes: « Les citoyens de Paris, rassemblés hier, en grand nombre, voulurent vous porter leurs armes; ils furent étrangement étonnés de ne pouvoir pénétrer dans la maison nationale. Profondément affligés, quoique toujours confiants, ils ont arrêté que, sans armes et dans le plus grand ordre, ils iraient aujourd'hui, 15 juillet, se presser et s'unir au sein de la patrie pour y faire une pétition tendant à ce que vous suspendiez toute détermination sur le sort de Louis XVI, jusqu'à ce que le vœu bien prononcé de l'empire français ait été efficacement émis. »

Cette pétition est écartée; les citoyens de Paris se réunissent alors au Champ-de-Mars, et là, sur l'autel de la patrie, ils rédigent une nouvelle adresse aux représentants de la nation. « Un grand crime se commet: Louis XVI fuit; il abandonne indigneusement son poste, l'empire est à deux doigts de l'anarchie; des citoyens l'arrêtent à Varennes; il est ramené à Paris. Le peuple de cette capitale vous demande instamment de ne point prononcer sur le sort du coupable, sans avoir entendu l'expression du vœu des quatre-vingt-trois autres départements. » Qu'arriva-t-il? Comment les royalistes répondirent-ils à cette demande de l'appel au peuple? On frémît de le dire: Ils y répondirent par l'assassinat. Des bandes de garde nationale armée pénétrèrent au pas de course dans le Champ-de-Mars, firent feu et couchèrent par terre des femmes, des enfants, des vieillards. Pour la première fois, depuis 89, le drapeau de l'ordre se teignit en rouge dans le sang des citoyens.

Voilà par quels arguments les royalistes résistèrent alors les apôtres du droit national qui, dans des circonstances aussi graves, après une infraction aussi évidente des devoirs constitutionnels, demandaient que le pays fût appelé à se prononcer sur la forme du gouvernement. On les égorgea, *ultima ratio regum*.

Autre circonstance où l'appel au peuple fut également respecté par les royalistes. C'était en 1814. L'Empire était tombé d'une grande chute. L'aigle blessé au flanc s'était abattu d'un vol lourd sur les derniers débris de la grande armée. La France se trouvait livrée à l'ennemi, sans gouvernement, sans lois. Certes l'occasion était belle pour les partisans de la monarchie élective. C'était le moment où j'aimais de régénérer les prétdus droits de la branche aînée des Bourbons en retremper ces droits dans le suffrage universel. On devait convoquer le pays; le fit-on?

Une seule voix royaliste s'éleva-t-elle des profondeurs de la défaite pour sauver de ce grand naufrage la liberté, l'élection populaire ? Hélas ! non. On imposa de par le droit divin, de par les baïonnettes à la France une dynastie, un gouvernement, une charte. La souveraineté nationale fut confisquée, l'étranger aidant, par une race que la France avait frappée dans Louis XVI.

Loin d'être élue par la nation, la dynastie des Bourbons de la branche aînée n'était consentie que par une minorité imperceptible. La preuve, vous la connaissez. Quand Napoléon apparut seul, oui seul, entendez-vous, sur un coin de la France, il attira subitement le pays à lui par le magnétisme de sa force et de sa grandeur. Ce ne fut sur toute sa route qu'une acclamation infinie. La restauration s'était évanouie comme un rêve. Les Bourbons, on ne s'en souvenait plus. Il était évident que cette famille n'avait dans la nation aucune racine. Que vont faire les royalistes ? Reconnaître leur erreur, abjurer les droits de la force, décliner le choix de l'étranger, consulter l'opinion du pays ? Ils s'en gardent bien. Après le désastre de Waterloo, quand la France laisse retomber le drapeau tricolore de ses mains brisées, ils meurtrissent sa volonté sous le faix des circonstances. Louis XVIII règne de nouveau par la grâce de l'invasion. Que la France ne s'inquiète pas de se choisir un gouvernement ; Alexandre et les Cosaques y ont pourvu ; ils ont décidé pour elle. Respect au sabre !

Quand on s'est passé du consentement populaire pour s'installer sur le trône, il faut régner malgré la nation. Ce fut le sort de Louis XVIII. On s'étonne que la restauration, dans les commencements surtout, ait été violente et sanguinaire ; elle ne pouvait pas être autrement. Ce qu'elle n'avait pas demandé au libre choix des citoyens, elle fut contrainte de le demander à la force. Comme tous les pouvoirs contestés dans leur origine, dans leur droit, elle avait besoin d'imposer silence à ses adversaires ; pour ne pas périr, elle tua.

Ce serait une erreur de croire qu'en exerçant ses ravages, la terreur royaliste usât alors de représailles. Il n'en est rien. Les hommes de 93 avaient depuis longtemps disparu. Il y a mieux ; l'un d'eux, un récide, Fouché, siégeait dans les conseils de Louis XVIII. La plupart des hommes qui tombèrent alors sous la main des assassins ou sous le fer des lois appartenaient à l'empire, non à la République. Quelques-unes de ces victimes de la restauration, — je pourrais citer les frères Faucher de la Réole, — avaient même témoigné publiquement leur indignation contre la justice révolutionnaire.

Il ne faut pas parler de représailles. En renouant avec le supplice, la restauration renouait avec les bonnes traditions de la monarchie. Le passé revenait, la dynastie des Bourbons revenant, le passé du trône et de l'autel ; or ce passé c'était l'inquisition, les chambres ardentes, les parlements, etc., etc. Il fallait, pour être dans la bonne voie, remonter jusqu'au dominicain Torquemada qui établit la forme juridique du tribunal de l'inquisition espagnole : en quatorze ans le procès fut fait à quatre-vingt mille individus, et six mille d'entre eux furent brûlés solennellement dans des auto-da-fé. Voilà au moins de la justice ! Si vous voulez des massacres, parlez moi de celui des Vaudois à Mérindol et à Cabrière, en 1545 ; plus de quatre mille personnes des deux sexes périrent par le fer et par le feu. On voit donc que, pour trouver la terreur, la monarchie de

1815 n'avait nullement à jeter ses yeux et ses souvenirs sur 93 ; elle n'avait qu'à regarder en arrière dans son histoire et dans celle de l'Église.

Quand on ne gouverne pas avec le pays on se condamne à gouverner malgré le pays. La restauration ayant mis son préteur droit d'hérédité au-dessus des droits de la nation, fut fatallement conduite à réprimer le sentiment populaire. Elle ne pouvait tout d'abord se maintenir que par l'intimidation et la force. L'intimidation, elle la chercha dans les supplices ; la force, elle la prit dans les baïonnettes étrangères.

Nous passerons rapidement sur les tisons de guerre civile que la rentrée des Bourbons alluma par toute la France, *incedo per ignes*. Il n'entre point dans l'esprit de notre livre de remuer des ferment de haine ni d'agiter des souvenirs tachés de sang. Il faut laisser cela aux royalistes qui spéculent sur les fantômes de 93.

Quand le désastre de Waterloo retentit d'un bout à l'autre du territoire, il y souleva des manifestations bien différentes. On vit se déclarer deux pays dans un seul, la France de la Sainte-Alliance et la France de la révolution.

Dans le midi, les prêtres et les nobles ne négligèrent rien pour déterminer un immense soulèvement du fanatisme monarchique et religieux. Quoique Napoléon eût rétabli le culte dans les églises, quoiqu'il eût rouvert aux émigrés les portes de la France, le clergé ni l'aristocratie ne lui pardonnaient point son origine révolutionnaire. Ce qui faisait sa popularité dans la nation était pour les anciennes castes privilégiées un motif de haines incessantes — et dissimulées. Tant que la victoire lui fut fidèle, ces haines se turent. Toutes les églises retentirent pendant son règne du bruit des *Te Deum* et des prières officielles ; — mais quand, après les cent-jours, l'empereur relevé, eut fléchi de nouveau dans les champs de Waterloo, oh ! alors toutes les espérances royalistes se tournèrent vers le drapeau blanc. Le plus triste à dire, c'est que dans le tressaillement du Midi, à la nouvelle de la défaite de nos armées, il entra moins d'enthousiasme que de vengeance.

Cette vengeance, les nobles l'avaient rapportée de l'exil ; à l'acte de clémence et de conciliation qui abaissait les barrières de la loi devant des hommes qui avaient pris les armes contre leur pays, les émigrés répondirent par la haine. Oui, ils haïssent les acquéreurs de biens nationaux qui détenaient, injustement selon eux, leurs propriétés ; ils haïssent Napoléon lui-même qui détenait aussi injustement le trône de Louis XVIII. Grande leçon ! On ne gagne rien, après une révolution, à rappeler de l'exil les proscrits de la loi, tant qu'on ne leur rend pas tout ce que cette révolution leur a fait perdre.

Le clergé était mû par les mêmes considérations. Dans le retour des Bourbons il voyait le rétablissement de la dîme et des autres bénéfices ecclésiastiques ; il espérait ressaisir, sous les successeurs de Louis XIII, l'influence dont il jouissait sous l'ancien régime ; il détestait dans les fonctionnaires de l'empire les héritiers de cette révolution qui avait vendu ses biens et qui avait sacrifié ses intérêts matériels au salut de l'État. Résigné, il le parut d'abord ; mais quand le moment fut venu de montrer quelle haine avait distillée goutte à goutte dans son cœur la perte de ses anciens bénéfices, oh ! alors son zèle ne connut plus de bornes. On le vit alors pousser contre les débris de l'Empire la main des multitudes ignorantes.

Ce fut de Marseille que partit le signal des exécutions royalistes. Goûter le sang de la révolution, les réacteurs du Midi n'y avaient pas manqué depuis le 9 thermidor, toutes les fois que l'occasion s'en était présentée; mais les assassinats n'avaient fait que les mettre en appétit. L'heure de se satisfaire avait sonné. La chute du trône impérial ouvrit l'ère des massacres.

C'était un dimanche. Le jour où Dieu se reposa est à Marseille le jour où l'homme s'ennuie. On n'a pas d'idée de la tristesse de cette belle ville, quand ses habitants partis, dès le matin, pour leurs *cabanons* ou leurs *bastides*, abandonnent les rues au silence, à la solitude et au soleil. Le bruit de la défaite de Waterloo circule dans les groupes désœuvrés qui occupent ça et là les places muettes. Le dimanche, dans le Midi, appartient encore plus que les autres jours de la semaine à l'influence cléricale : les offices, les sermons, les cérémonies de l'Église, loin de modérer et d'adoucir les passions politiques, n'avaient au contraire fait qu'exciter les têtes.

On adresse aux soldats de la garnison, ou pour mieux dire, à la cocarde tricolore, des vociférations et des injures. Les soldats y répondent par leur sang-froid et par le chant de la *Marseillaise*. La population, qui fermentait alors dans la ville, n'est pas très belliqueuse, c'est là son moindre défaut; elle se compose de pauvres familles qui, vivant sous la loi de l'aumône, appartiennent aux riches et aux prêtres; la main qui les faisait agir était connue. Tant que le canon fut dans la ville, il suffit à maintenir l'émeute; — mais les troupes ayant évacué Marseille, l'heure des massacres et du pillage sonna.

Les demeures des citoyens signalés comme bonapartistes sont dévastées. Les maisons pillées, on assassine les propriétaires. Nous avons vu nous-même le théâtre de ces sanglantes exécutions. Les arbres du Cour, des pans de murs sinistres, des angles de rues débouchant sur le port, nous ont raconté les détails de cette abominable journée. Les noms des victimes et des bourreaux sont restés dans la mémoire des habitants. Il y a tel ruisseau qui semble encore teint de sang. Les balles des assassins poursuivaient des femmes, des enfants jusque dans les flots de la mer où ces malheureux cherchaient à se sauver, en nageant. Un drapeau blanc fut planté sur un tas de cadavres, à demi recouvert d'un voile noir.

On a voulu rapprocher les assassinats royalistes des massacres du 2 septembre. Nous repoussons de toutes les forces de notre conscience cette indigne assimilation. Qu'on déteste le massacre en lui-même, soit; mais il y aurait de l'immoralité à confondre les mobiles si différents qui ont déterminé les actes du 2 septembre et ceux du 25 juin 1815.

Au 2 septembre 1792 la révolution était menacée; l'ennemi était à la frontière et dans nos prisons; les intelligences des étrangers du dedans avec les étrangers du dehors étaient visibles. Quelques révolutionnaires, en petit nombre, pour terrifier l'intérieur, pour jeter la défense nationale dans la nécessité de vaincre, crurent utile de couper cette main que les détenus tendaient à travers leurs barreaux aux armées de Brunswick.

Au 25 juin 1815, les royalistes n'avaient, pour justifier leurs crimes ni l'excuse de la lutte, ni le prétexte d'un danger public : c'était l'assassinat après la victoire. Ils tuèrent, non pour fermer le territoire français aux armées étrangères, mais

pour l'ouvrir à l'invasion : ils tuèrent par goût, par haine, par tempérament; ils tuèrent pour tuer.

Les massacres du 2 septembre étaient une mesure de sûreté publique; les massacres royalistes du 25 juin 1815 étaient une vengeance.

Marseille avait donné l'exemple : Avignon ne voulut point rester en arrière; le maréchal Brune traversait cette ville, revenant de Toulon; on se jette sur ses chevaux, on les défile. A la suite de quelques alternatives, durant lesquelles l'émeute royaliste se forme, éclate, rugit, le maréchal, surpris dans une chambre par deux assassins qui le couchent en joue, l'un après l'autre, tombe.

Son-corps est précipité dans le Rhône.

A Nîmes, Trestaillons, à la tête de bandes organisées, tuait, pillait, ravageait. Ce scélérat, aidé par des hommes aussi méchants que lui, Servan, Truphème et quelques autres, avait mis l'assassinat et le vol sous la protection du ciel. Ce n'était dans la ville et dans les campagnes du Gard qu'un long frémissement. La guerre civile se compliquait, entre les catholiques et les protestants, d'une guerre de religion. Tuer les huguenots, c'était faire plaisir à Dieu et au roi. Ces attentats furent, je ne dirai pas dénoncés, mais légèrement indiqués à la Chambre des députés par la voix de l'honnête M. Voyer d'Argenson. — « C'est faux! à l'ordre! » Tels sont les cris qui partent de tous les bancs. En vain le président réclame le silence : « On doit laisser l'orateur s'expliquer. — Non! répliquent plusieurs voix, de telles faussetés révoltent! il est impossible de contenir son indignation. » Voyer d'Argenson demeure à la tribune, balbutie quelques paroles d'excuse. La chambre furieuse n'entend point à cela : elle exige son rappel à l'ordre. Telle est l'enquête que provoqua tout le mal commis dans le département du Gard par la main des bandits royalistes. Traduits en justice, les auteurs de ces meurtres étaient d'ailleurs tous acquittés. La chambre, s'associant à cette impunité, déclarait faux d'affreux assassinats dirigés contre toute une classe de citoyens, qui avaient alors la population d'un département entier pour témoin, qui ont maintenant l'histoire pour vengeance. Les assemblées ont beau couvrir de leur agitation passionnée la voix du sang, cette dernière voix finit toujours par se faire entendre.

« La liberté ou la mort! » Ce cri si perfidement interprété par les ennemis de la Révolution française, ce cri de dévouement à une idée sublime, était remplacé dans tout le Midi par le cri de : « Les Bourbons ou la mort! »

Nombreux, les auteurs de ces assassinats ne l'étaient pas à Nîmes; forts, ils l'étaient, dit-on, de la complicité de la classe riche et du clergé catholique; ils l'étaient surtout de la protection des tribunaux.

Voici du reste un fait qui en dit plus que tous les récits et que tous les commenaires : quand enfin on voulut apporter quelque soulagement aux maux qui désolaient la population nîmoise, on appela les Autrichiens sur le département du Gard. Alors seulement la province respira : la rançon de guerre, l'invasion, l'ennemi, tout cela paraissait doux auprès de l'autorité des royalistes.

A Toulouse, le général Ramel venait de tomber sous les coups de la réaction; ses assassins sont absous.

Bordeaux ne pouvait laisser à Marseille, à Nîmes, à Toulouse, à Avignon, le monopole des sentiments royalistes. Triste et honteuse époque où le dévouement au roi se prouvait par l'ardeur qu'on mettait à débarrasser la Restaura-

tion de ses ennemis ! Il y a quelque chose de plus horrible, selon moi, que le meurtre commis, dans un moment de fureur, par une multitude exaltée; c'est l'assassinat qui s'accomplit lentement, froidement, à l'ombre des lois. Tel fut celui des frères Faucher.

César et Constantin Faucher étaient retirés à la Réole, près Bordeaux, au moment où les armées étrangères mettaient le pied sur le sol de la France, en 1814. Tous deux républicains, ils avaient servi l'Empire, le regardant comme une protestation contre les monarchies étrangères. Le désastre de nos armées les fit sortir de l'existence calme et modeste dans laquelle ils s'étaient l'un et l'autre enveloppés. Au moment où la France, par une inconstance bien digne d'une époque sans principes, suivait la fortune dans tous ses écarts, *sequitur fortunam ut semper*; au moment où les généraux, les fonctionnaires publics qui tenaient tout de Napoléon, donnaient au monde l'exemple de la plus scandaleuse ingratitude (1), eux seuls, immobiles, au milieu de l'ébranlement général, essayèrent de relever le drapeau de 93, le drapeau de la défense nationale.

Nés à la même heure, de la même mère, les jumeaux (c'est ainsi qu'on désignait les deux frères) étaient unis l'un à l'autre par ces liens de sympathie mystérieuse que la nature a tracés dans le sang. Leur ressemblance était si parfaite qu'elle trompait leurs parents eux-mêmes. Dans leurs garnisons, ils étaient obligés, pour éviter les continues

(1) Nous devons à une communication particulière la lettre suivante, adressée par le duc de Dalmatie à un préfet de l'Empire :

« Je vois avec peine la détermination que vous avez prise de donner votre démission d'une magistrature que vous occupez d'une manière si distinguée pour le bien du service de Sa Majesté, et je ne saurais trop vous engager à vous mettre au-dessus des propos que les envieux tiennent sur votre compte. Votre conduite et vos succès en administration les forceront à se taire; et il ne leur restera que le regret d'avoir pu un instant ébranler votre constance sans vous supplanter. Ne doutez jamais, monsieur le baron, de l'intérêt que je prendrai à tout ce qui vous regarde; c'est ce même intérêt qui m'engage aujourd'hui à vous faire revenir sur une résolution, que je juge être l'effet d'un premier

méprises de leurs camarades et de leurs subordonnés, de porter une fleur différente à leur boutonnière. Mêmes étaient les émotions de leur cœur. Ils avaient grandi, ils s'étaient battus ensemble; ensemble ils souffraient de l'injure faite au territoire national. On pouvait dire des sentiments des deux frères pour la patrie que c'était le même enfant aimant deux fois sa mère.

Entrés l'un et l'autre au service, la même année, ils furent nommés le même jour et pour le même fait généraux de brigade.

De conspiration, on n'en avait point à leur opposer d'autre que la conspiration de la France tout entière, à laquelle ils s'étaient associés par un généreux mouvement d'enthousiasme et de patriotisme. C'en fut assez pour déterminer leur mort.

Circonvenus, à la Réole, par les menaces et les colères de la réaction bourbonienne, ils avaient annoncé l'intention de défendre leur domicile contre ceux qui manifestaient la résolution de le violer. « Dans cet état de choses, écrivaient-ils au général Clauzel, notre maison est réellement en état de siège, et au moment même où nous vous écrivons, nos armes sont là... » Cette lettre confidentielle remise par le général Clauzel à M. de Tournon causa leur perte. On se servit d'un prétexte de détention d'armes pour les atteindre.

Or, voici, selon le procès-verbal de visite, quelles étaient les armes trouvées à la Réole, qui parurent alors si menaçantes à un gouvernement appuyé sur un million de baionnettes étrangères : « Deux fusils doubles de chasse, huit fusils simples de chasse, dont trois hors de



MANIN.

mouvement de sensibilité, qui doit céder au désir de consacrer vos talents au service du roi. »

Qu'on mette la fidélité à un homme bien au-dessous de la fidélité qu'on doit aux intérêts du pays, nous le concevons; mais que des généraux, comblés des faveurs de l'Empire, quittent Napoléon pour Louis XVIII, un homme pour un homme, qu'ils cherchent à entraîner d'autres consciences dans leur lâche désertion morale, à faire taire dans d'autres cœurs un *premier mouvement de sensibilité*, voilà ce que nous blâmons.

service; un fusil de munition; une carabine de chasse; deux paires de pistolets d'arçon; trois sabres de cavalerie légère; deux briquets (sabres d'infanterie), dont un sans fourreau; sept vieilles épées dont cinq ne peuvent sortir du fourreau; huit pétards, montés sur affût, du calibre du *petit doigt* et propres seulement à faire du bruit; sept piques dont deux pour drapeaux. »

L'ordre n'en fut pas moins lancé d'arrêter les frères Faucher de la Réole. Or dans ces temps de proscription et d'orage, citoyen arrêté, homme jugé; homme jugé, homme mort.

Le *Mémorial Bordelais* raconte dans ces termes leur arrestation... « Constantin et César Faucher de la Réole, ces deux misérables que leur conduite forcenée a su rendre si fameux parmi nous, et dont on ne prononce le nom qu'avec horreur, viennent enfin d'être pris et jetés dans les prisons. Il est impossible de peindre l'indignation de ce peuple immense, groupé autour d'eux, et les accablant des injures les plus outrageantes: monstres! bêtes féroces! scélérats! Telles étaient les épithètes qui leur pleuvaient de toutes parts... Les paysans surtout étaient furieux et tous voulaient les mettre en pièces. Un de ces paysans tenait même déjà César par son habit; un mouvement de plus et il était perdu... Si des êtres, aussi vils, aussi profondément méprisables pouvaient être humiliés de quelque chose, ils l'eussent été sans doute de se voir ainsi l'objet de l'exécration publique, et de ne devoir leur salut qu'à ceux-là mêmes qu'ils tourmentèrent le plus, durant leur odieuse puissance... Le procès de ces coupables s'instruit sans relâche à la Réole. Nous pouvons donc espérer qu'enfin justice sera faite de leurs infâmes turpitudes. Puisse leur châtiment effrayer ceux qui seraient tentés de les imiter! mais puissent surtout de bien plus grands coupables encore ne pas échapper à celui qu'appelle sur leurs têtes la France indignée de leurs exécrables forfaits. »

On a beaucoup déclamé contre les excès de la presse en 93; hé bien, nous mettons au défi de découvrir dans aucune feuille de la Révolution, sans excepter même les plus violentes, un semblable oubli des droits du malheur et des devoirs de la pitié, une si audacieuse provocation au meurtre, un si criminel empiétement sur le domaine de la justice. Non, dans les plus mauvais jours de la terreur, on ne retrouvera rien de semblable au langage de cette feuille royaliste.

Quel devait être l'état des populations méridionales auxquelles chaque matin les principaux organes du parti royaliste soufflaient ainsi le feu des plus scélérates passions? Dans toutes les législations le prévenu est sacré, *res sacra miser*. De quel nom flétrir les injures que la feuille incendiaire de Bordeaux vomissait alors sur la tête de deux accusés, contre lesquels il n'existaient d'autre charge que la haine publique? Et cette haine par qui était-elle allumée? Quand on voit la presse se faire l'écho d'indignes calomnies, quand on la voit exciter au meurtre la main déjà si expéditive de la justice, la main tremblante des populations égarées, on ne doute plus que les crimes de la réaction n'aient été organisés en 1815 par des meneurs qui voulaient ériger l'échafaud en système.

« Puisquent de bien plus grands coupables encore ne pas échapper au châtiment qu'appelle sur leur tête la France indignée de leurs exécrables forfaits. » Il paraît que ce vœu charitable s'adressait à Clauzel lui-même; il paraît que la

réaction des *honnêtes gens*, dans sa soif du sang bonapartiste, avait pris les jumeaux, à défaut du maréchal, qu'elle n'osait point encore atteindre. Féroce et lâche!

Les frères Faucher étaient protégés par une ordonnance royale du 24 juillet, qui interdisait dans les termes les plus formels toute espèce de poursuites pour les faits antérieurs au retour du roi; mais on sait ce que valent ces sortes de protection devant la justice des partis; ce fut précisément sur les faits de leur conduite antérieure au retour du roi que porta ce simulacre de procès; l'accusation de dépôt d'armes, qui avait motivé l'arrestation des deux frères, avait été abandonnée en présence du procès-verbal de visite: la mauvaise foi la plus complaisante n'avait pas su voir dans ce matériel de guerre une menace sérieuse pour l'ordre public, ni pour la royauté.

Extraits des prisons de la Réole, César et Constantin Faucher furent conduits au château du Hâ, pour y être mis à la disposition du procureur-général du roi. La manière dont ces deux braves furent interrogés par les agents de la monarchie fait bien voir que la justice politique en 1815 ne cherchait pas des coupables, mais des victimes. « Nous pouvons être des victimes réservées, avaient répondu les deux frères aux demandes des magistrats qui trahissaient trop la pensée de vengeance cachée sous les formes de la justice, mais nous ne serons jamais des victimes résignées. Si l'on nous frappe, on nous frappera debout. »

Le ridicule, le grotesque même se mêlait, dans ce triste procès, au caractère tragique d'une accusation capitale.

Voici un échantillon de l'interrogatoire et des charges hyperboliques, dont, à défaut de charges réelles, la justice s'armait contre les prévenus. — *D.* Le 4 mai à votre arrivée de Paris n'avez-vous pas distribué à la Réole, à très petits morceaux, au peuple qui entourait votre maison, un gros pain que vous lui dîtes que l'usurpateur vous avait donné dans ce but? — *R.* Nous avons bien vu nos prêtres et notre archevêque encenser Napoléon comme le représentant du Très-Haut; nous avons bien vu le pape le montrer au peuple en le déclarant l'oint du Seigneur; mais il restait au délit de la réaction actuelle d'en faire le prototype du Christ, en supposant qu'on pouvait le donner sous forme de pain aux adeptes. »

La loi des suspects était rétablie de fait; c'est en vertu de cette loi qu'on poursuivait les Faucher.

Cependant le chef du parquet de Bordeaux, craignant sans doute la lumière que la juridiction civile attirerait sur ce procès, se hâta de mettre les Faucher à la disposition de l'autorité militaire.

A leur entrée dans le fort du Hâ, les frères Faucher avaient pris place dans la division des condamnés au bagne. On trouva bientôt qu'ils ne méritaient pas tant d'égards. Il existait au fort du Hâ une sorte de donjon qu'on appelait la Tour, et dans ce donjon, une grande pièce connue sous le nom de la *Chambre du feu*. Quelle dérision! car cette chambre était ouverte à tous les vents et formée d'épaisses murailles suintantes. Dix-sept galériens, de l'espèce la plus dangereuse, l'avaient quittée la veille pour se rendre au bagne de Rochefort. C'est là que furent conduits, un soir, César et Constantin. Voyant la nudité de ces lieux, ils demandèrent au concierge de leur monter seulement leur malle pour qu'ils puissent s'y asseoir: refus. Cet homme, à ses risques et périls, avait introduit dans la chambre un matelas

et une mauvaise couverture..... « Nous sommes au secret, » écrivirent-ils à leur nièce, mademoiselle Anaïs Faucher; « nous sommes au secret; nous n'avons ni table, ni chaises, mais, en revanche, nous avons un lit à la turque, un matelas jeté sur deux bottes de paille, puis un égout à deux toises de notre couche (1). Figurez-vous dans un coin notre cruche, vos deux derniers paniers de fruits, une bouteille de vinaigre, et nos chapeaux couverts de piers. Cet ensemble est vraiment pittoresque, et si Poussin l'avait connu, nous le retrouverions certainement dans le *Testament d'Eudamidas*.

« J'ai imaginé, pour suppléer aux chaises que nous n'avons pas, de nous asseoir sur notre paille en nous tournant le dos, nos échines s'archoutant l'une et l'autre, et vous ne concevez pas combien ces dossier-là valent mieux que ceux des chaises. N'avez-vous jamais joué au *Mariage du Capucin?*... »

Cet enjoûment tout militaire a quelque chose qui fait mal, quand on le rapproche des horreurs de cette captivité.

Cependant, on crieait, dans les rues de Bordeaux, avec l'autorisation du préfet, le récit de la mort du maréchal Brune. Était-ce un encouragement à imiter le zèle des royalistes du Midi?

Une autre nouvelle venait contrebalancer ce que l'arrêt des bandits d'Avignon avait de sinistre et de menaçant pour les Faucher; la duchesse d'Angoulême s'approche de Bordeaux. Elle vient, elle est venue : les fenêtres des maisons se pavoisent durant le jour, s'allument pendant la nuit; le bruit de ces fêtes, la clarté de ces illuminations, de ces feux d'artifice, arrive jusque dans le cachot des jumeaux de la Réole, par les deux ouvertures grillées qui donnent entrée au vent et à la pluie. Le cœur des quelques habitants qui avaient su se défendre contre les entraînements de la haine s'ouvrira à l'espérance : « Nos murs, disaient-ils, ne seront pas souillés par une exécution à mort; la duchesse d'Angoulême, c'est la clémence qui entre dans Bordeaux. » — Ils se trompaient : c'était la vengeance.

Les tortures de la captivité ne faisaient qu'augmenter de jour en jour dans le fort de Ha... « Pour être moins tourmentés de la vermine, écrivaient les deux frères, nous nous découvrons : mais un moment après, nous sommes raides de nos blessures et de nos douleurs. Nous remettons alors sur nous la mauvaise couverture; nous nous pressons bien l'un contre l'autre; la chaleur, la moiteur viennent, et de petits accès de fièvre sont les moindres résultats de cette manière d'être. Nous ne pouvons dormir que le jour. Vous savez que nous ne buvions pas de vin; il nous devient nécessaire comme remède. »

Cependant, les illusions ne cessaient de flatter le cœur de quelques amis qui s'intéressaient encore aux Faucher. « On nommera les députés le 25, se disaient-ils; on doit passer une revue le 27; on dansera le 29 : le plaisir rend l'âme sensible. Est-ce que tant de fêtes peuvent avoir lieu sans pardon? »

Madame la duchesse d'Angoulême visita les abords du fort de Ha; une joyeuse cavalcade la suivait.

« Pour notre couverture, écrivait Constantin à sa nièce, c'est un objet de curiosité; on paierait pour la voir. Mon bonnet de nuit pèse plus qu'elle, et, toutefois, elle est grande, mais elle a plus de cent ans de service et sur la paille. Elle n'a plus de corps, elle n'a presque plus d'âme; elle est devenue de la couleur d'une mauvaise carotte, et elle s'élève au moindre vent comme les graines d'artichaut que vous voyez voler dans l'air. Nous craignons même souvent de la perdre, parce que les rafales, entrant dans notre bouge comme dans la rue, cette chère couverture, au moindre *brouet*, s'échappe de nos mains, et s'enfuit par les ouvertures de la muraille. »

Madame la duchesse d'Angoulême, reçue au son des cloches, s'en alla pour ainsi dire de Bordeaux par un chemin de fleurs; c'était l'espérance des malheureux prisonniers qui s'éloignait.

Le capitaine rapporteur avertit les deux frères qu'ils allaient comparaître devant un conseil de guerre. On leur laissait un jour pour leur défense. Ils avaient le droit de désigner un avocat. Leur choix se porta sur une connaissance, un allié, M. Ravez. Celui-ci déclina ce dangereux devoir. La parole de l'avocat, cette chose sacrée qui appartient à tous, même aux plus grands criminels, un ancien ami la refusait à un ami. Nous n'ajouterons rien à l'indignité de ce silence; il nous suffira de faire juger la conduite de M. Ravez par un homme dont on ne suspectera pas l'attachement à la légitimité. Voici ce qu'écrivait M. de Peyronnet du fond de sa retraite, en 1840 : « Alors (il veut dire à l'époque du procès) j'étais à Paris, chargé d'une mission par le collège électoral de la Gironde. Si j'avais été dans mon pays, j'aurais certainement défendu les deux accusés. Comme je l'ai dit et publié dans le temps, j'ai le droit de le publier de nouveau et de le redire. Ce n'eût pas été d'ailleurs la première fois; il n'y avait pas bien longtemps que, bravant pour eux les ressentiments et les violences de leurs nombreux ennemis, j'étais allé dans leur propre ville, à la Réole, exposer ma sûreté et peut-être ma réputation, pour préserver, sinon leur vie, au moins leur fortune, près de tomber tout entière au pouvoir de ceux qui les poursuivaient. »

N'ayant pas trouvé de défenseur à Bordeaux, dans une ville pleine d'avocats et de légistes, les accusés, affaiblis par la fièvre, allaient comparaître seuls devant le tribunal. Au moment où, les portes de la prison s'étant ouvertes, ils traversaient la foule, un torrent de malédictions et d'insultes éclata sur leurs têtes. Un fiacre s'avance pour les recevoir. — A pied! crièrent plusieurs voix. César et Constantin, se tenant par la main, marchèrent au milieu des huées vers le Château-Trompette, où les attendaient les juges. — Si l'on peut appeler juges les délégués d'un pouvoir ombrageux et cruel.

Nous ne faisons du reste le procès ni aux institutions, ni aux hommes, mais aux circonstances; ce sont elles qui ont été impitoyables.

Le matin même le *Mémorial bordelais*, qui ne cessait de provoquer à un acte de vengeance politique, osait écrire : « Rien ne prouve mieux le jugement déjà porté par l'opinion publique que le refus unanime des avocats les plus distingués de notre barreau de prêter leur ministère à ces accusés. »

Ce refus était sans exemple dans l'histoire de nos luttes civiles. La vérité est que M. Ravez, en s'abstenant, venait de prononcer l'arrêt de mort des Faucher.

(1) Au niveau du sol, il existait dans l'intérieur du cachot un trou béant, dont on devine l'usage, et d'où s'échappait une odeur si infecte, une atmosphère si épaisse, que les deux frères étaient obligés durant la nuit de se tenir debout pour respirer.

A l'audience, les deux Faucher se montrèrent ce qu'ils avaient toujours été, résolus et dignes. Ils s'élèverent souvent jusqu'à l'éloquence. « Ce qui étonna surtout les auditeurs, dit M. Vaulabelle, c'est la facilité avec laquelle chacun des jumeaux continuait la pensée et la discussion de celui des deux que la fatigue forçait à se reposer; ayant la même taille, les mêmes vêtements, le même son de voix, l'un d'eux se taisait depuis longtemps lorsque l'on croyait encore qu'il continuait de parler (1). »

Les deux frères n'avaient qu'une âme; ils pensaient en quelque sorte dans le même cerveau.

A cette question d'usage: — « Accusés, quels sont vos noms, âges, professions, lieux de naissance et domicile? » — ils répondirent par la voix de Constantin: « Nous nous appelons César et Constantin Faucher, âgés de cinquante-six ans, natifs et domiciliés de la Réole; quant à nos titres, nous ne renonçons point au bénéfice légitime résultant des grades et qualités que nous ont valus nos services et nos blessures reçues à la défense de la patrie, mais nous déclarons prendre habituellement les titres de citoyens français, ne regardant les autres que comme bons à distinguer des fonctions dont on quitte les décorations dès qu'on cesse de les exercer. »

Cet hommage rendu à l'égalité n'était pas de nature à leur concilier la bienveillance des juges.

Ils furent condamnés l'un et l'autre à l'unanimité des voix.

Leur nièce, cette jeune Anaïs, qui passe derrière les ombres et les terreurs de cet horrible procès, comme une vision charmante; cet ange de dévouement qui ne cessait de veiller sur le sort des prisonniers, qui errait autour du sombre fort du Ha, comme une âme plaintive; qui touchait les pierres et les geôliers eux-mêmes par la douceur de sa voix, cette tendre fille qui ne vivait que pour consoler, exigea de ses deux oncles qu'ils se pourvussent en révision.

Le conseil de révision s'assemblait le 26. La difficulté, qui le croirait? était de trouver un avocat. Anaïs en découvrit un, M. Émérigeon. Mais l'avocat, devant le conseil, avant de présenter les moyens de nullité en faveur de ses clients, crut devoir se disculper lui-même de la tâche qu'il avait acceptée. « Nous ne pouvons croire, dit-il, que notre conduite, que notre pénible dévouement, soient critiqués ou blâmés par aucun de ceux dont nous sommes jaloux de conserver l'estime. Ils ont assez hautement éclaté, dans les temps affreux que nous venons de traverser, les nobles sentiments qui animent les avocats du barreau de Bordeaux. Tous nous avons constamment *refusé de participer* à des jugements ou à des arrêts rendus au nom de l'Usurpateur... Chargés plus particulièrement de la défense de César Faucher, nous ne devons nous occuper ni de ses opinions, ni de sa conduite, ni même des délits qui lui sont imputés. »

Si j'étais chargé de faire le procès au gouvernement d'alors, je ne voudrais pour tout acte d'accusation que cette pièce accablante. Un avocat qui se défend de défendre un accusé! On ne vit rien de pareil en 93. Non, jamais, sous la Terreur, le droit de défense ne fut inquiété (2); jamais ceux qui l'exercèrent ne crurent faire un acte de courage, jamais, du moins, ils n'en demandèrent excuse à la vindicte publi-

que. « Nous ne pouvons croire que notre conduite... » On ne fit jamais une plus sanglante critique des circonstances sous lesquelles la justice était alors opprimée.

Cette tâche, si réduite qu'elle fut par la déclaration qu'on vient d'entendre, était encore trop lourde, trop compromettante dans ces jours de terreur et de persécution royaliste; M. Émérigeon ajoute: « Nous sommes ici les avocats de la loi plutôt que les défenseurs des accusés.... »

On peut donc dire que sous le règne de Louis XVIII, considéré par certains écrivains royalistes comme un régime de liberté, un homme accusé d'un crime imaginaire ne put trouver en France, dans ce pays du courage politique, un défenseur. Cela suffit à juger une époque.

Un Fouquier-Tinville royaliste porta la parole. On ne vit jamais une si sotte exagération de langage, un tel mépris cynique de toutes les convenances, un oubli si brutal de ce que l'accusation elle-même devrait toujours respecter dans le malheur.

Ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que toute cette cruauté était une flatterie. Se montrer l'ennemi des révolutionnaires, faire mourir les bonapartistes, tout cela était un moyen de témoigner son attachement à Louis XVIII.

Le jugement du conseil de guerre fut confirmé.

Il n'y avait plus qu'à procéder à l'exécution: elle fut fixée au lendemain, 27 septembre.

Ce que les jumeaux regrettaient en quittant la vie, ce n'était pas une terre qu'ils voyaient partout souillée autour d'eux par des uniformes étrangers, par les crimes de l'invasion; ce n'était pas une vie dont ils avaient accompli la plus belle moitié au service de leur pays; non, c'étaient les têtes chères qu'ils laissaient derrière eux, c'était cette nièce si aimée, si aimante, qui avait trouvé le moyen de jeter des fleurs sur leur captivité même; mais ils surent réprimer cette tendresse touchante. L'amour de la patrie et de la famille leur arracha quelques larmes; mais ces larmes, Dieu seul les vit couler. A peine si la trace de leurs regrets se retrouve dans une lettre suprême écrite à leur neveu. « La catastrophe qui nous frappe, lui disent-ils, et qui vous prive de vos deux meilleurs amis, est pour nous un coup de foudre! Nous ne vous en parlons que pour vous dire qu'elle est l'époque où nous vous laissons le soin de nous remplacer, de vous occuper du bonheur de votre sœur et de vos frères.... »

Ceci dit, ils refoulèrent leur cœur: plus de faiblesse. Voici les derniers mots de leur dernière lettre: « Dans une heure, mon frère et moi ne serons plus: nous allons marcher au-devant du peloton qui doit nous fusiller; l'officier qui nous commande nous fait prévenir qu'on nous attend. »

Il était dix heures, l'exécution était fixée à onze. On les attendait effectivement; la distance à parcourir de la prison au lieu du supplice était de près d'une lieue.

Leur sérénité d'âme ne se démentit pas un instant. En descendant au greffe, ils dirent à M. Henri Fonfrède, qui fondait en larmes: « Le temps ordinaire de la vie est de soixante ans; nous en avons cinquante-six. Ce n'est donc que quatre années qu'on nous vole. »

L'autorité militaire avait ordonné un vaste déploiement de forces. Une haie d'infanterie et de cavalerie s'étendait du fort du Ha jusqu'à la Chartreuse, cimetière de Bordeaux, lieu désigné pour l'exécution.

Avant de franchir la porte du greffe, ils s'embrassèrent

(1) Histoire des deux Restaurations.

(2) Chauveau-Lagarde, qui avait défendu Charlotte Corday au milieu des circonstances les plus graves, vivait encore il y a quelques années.

tendrement l'un et l'autre, afin de dérober aux flétrissants regards de cette foule ennemie les derniers épanchements d'une amitié qu'elle aurait peut-être prise pour de la faiblesse. Unis par les liens d'une sympathie rare que la nature réserve aux êtres nés le même jour, de la même mère, les deux frères allaient mourir deux fois dans la même mort.

César et Constantin, revêtus comme toujours d'habits pareils, portaient, ce jour-là, des pantalons de molleton et des camisoles blanches ; leur col de chemise était rabattu. C'était un triste et solennel spectacle que de voir s'avancer, d'un pas égal, la tête haute, le maintien ferme, ces deux hommes si semblables, qui, se tenant par la main, venaient s'offrir en sacrifice à la liberté !

Enfants de la Révolution française, ils avaient grandi l'un et l'autre au milieu des orages : attachés par principe, par tempérament, par conviction à la forme républicaine, les jumeaux de la Réole n'avaient point lié leur cœur ni leurs efforts à la cause de Napoléon ; ce n'est point à son secours qu'ils accoururent pendant les Cent-Jours, mais au secours du territoire, qui était menacé par l'invasion, au secours de nos droits politiques, au secours des idées libérales, que la politique astucieuse et froide de Louis XVIII voulait absorber dans son gouvernement.

Combattez les Bourbons en 1815, c'était combattre l'ennemi. D'hostilité personnelle envers Louis XVIII, les frères Faucher n'en avaient aucune ; d'amour pour la politique de Napoléon, ils n'en avaient pas : tout au plus s'ils se sentaient de l'attachement pour ses malheurs ; mais ils aimaient la nation, mais dans ce moment suprême où le pays tout entier était menacé dans un homme, ils se rallièrent à cet homme, ils lui apportèrent le concours de leurs bras, leur fortune, leur vie.

Si, comme on le raconte, les deux Faucher avaient pris le deuil le 21 janvier 1793, à la nouvelle du supplice de Louis XVI, on voit que tout en aimant la forme nouvelle de gouvernement que la France s'était alors donnée, leur cœur n'était point inaccessible à la pitié. — De la pitié ! Le successeur de Louis XVI mort guillotiné en eut-il pour eux ?

Pour établir le règne des Bourbons en 1815, il eût fallu dénationaliser la France. C'est à cela que travaillaient les ministres et les agents de Louis XVIII. Il était nécessaire, pour l'honneur du pays, pour le salut des idées vraiment libérales, pour le maintien des traditions révolutionnaires, que des hommes, recommandables par leurs services, protestassent jusqu'à la mort contre un système d'avilissement et de servitude morale.

De toutes nos libertés, celle qui était le plus menacée par la seconde Restauration, c'était la liberté religieuse ; le clergé catholique, redevenu l'organe de Dieu dans l'État, affichait hautement la prétention de dominer les consciences. Voilà pourquoi les jumeaux, quoique plus croyants au fond que les hommes dont ils subissaient l'infâme justice, tinrent à écarter le prêtre de leurs derniers instants ; voilà pourquoi ils s'abstinent de toute pratique extérieure qui eût pu être regardée comme une concession aux idées régnantes.

La population de Bordeaux, d'abord malveillante et stoïque, cette multitude à laquelle la presse royaliste donnait chaque matin le mot d'ordre et soufflait les passions haïnisses, avait vu sortir les deux frères avec une curiosité

bruyante et insensible ; mais peu à peu, le silence la gagna, puis avec le silence la pitié ; le peuple est naturellement bon ; il faut seulement qu'il soit le maître de ses émotions pour que cette bonté se manifeste. — Les jumeaux étaient arrivés sur la place de l'exécution.

Ici un souvenir : vingt-deux ans auparavant, les deux frères Faucher marchaient, comme aujourd'hui, au supplice : « Arrivés au pied de l'échafaud, un représentant du grand et terrible pouvoir qui défendait alors la France contre l'Europe avait arrêté le bras du bourreau et rendu aux deux frères la vie et la liberté. » Cette fois, allaient-ils être encore sauvés par l'intervention d'une main souveraine ? Le passage de la duchesse d'Angoulême dans la ville de Bordeaux, dont elle avait emporté les hommages et les *vivat* ; la parole de Louis XVIII qui avait promis de couvrir d'un oubli politique les faits antérieurs à 1815, tout pouvait faire conjecturer qu'il en serait ainsi. Vain espoir ! La clémence de la Terreur était venue : la clémence du roi ne vint pas !

Un officier se présenta pour leur bander les yeux : « Non, monsieur, dirent-ils ; nous savons regarder la mort ! — Il faudrait du moins vous mettre à genoux. — Il y a trop de gens qui s'y mettent aujourd'hui. Nous n'avons de pardon à demander qu'à Dieu. » Ils se placèrent devant les soldats, debout et toujours unis par la main, lien sacré de l'amitié fraternelle que la mort même ne pouvait rompre !

César passa le bras autour de la taille de son frère pour le rapprocher de lui dans cette extrémité. — Près, plus près encore ! — Puis tournant la tête vers les soldats, il cria : Feu !

Tous deux tombèrent, César tué, Constantin blessé au ventre. Un soldat l'acheva d'un coup de fusil.

On assure qu'il y eut des applaudissements.

Ainsi finirent ces deux hommes sincèrement voués à leur pays et à la liberté : un même jour les avait vus naître, un même jour les vit mourir.

Le feu ni le couteau ne s'arrêtent pas ; les haines se prolongeaient par les supplices. Avec la force, on vit, mais à la condition de ne point laisser la terreur s'énerver. Il est alors nécessaire d'augmenter les moyens de répression avec le nombre des ennemis qui augmente. Quand on a tué une fois, il faut tuer encore !

A Paris, Labédoyère rencontrait la même justice que les frères Faucher, devant un conseil de guerre, auquel la présence des officiers belges, anglais, allemands, russes, dictait, pour ainsi dire, la sentence de mort ! On frémît quand on songea sous quelle pression fonctionnaient alors ces tribunaux, déjà si portés par eux-mêmes à la violence !

Une jeune femme de dix-neuf ans résolut d'en appeler de la sentence des juges royalistes au roi lui-même. Belle, inspirée par un amour profond pour son mari, elle se jette précipitamment, toute baignée de pleurs, aux genoux de Louis XVIII, au moment où le roi s'apprêtait à monter en voiture. « *Grâce ! sire, grâce !* » A cette voix, l'apathique monarque reconnaît lentement madame de Labédoyère. Le visage royal devient sévère ; « Madame, lui dit-il, je connais vos sentiments pour moi ainsi que ceux de votre famille (1) ; je regrette de vous refuser : je ne peux qu'une

(1) Madame de Labédoyère, née de Chastellux, appartenait à une famille royaliste.

seule chose pour votre mari, je ferai dire des messes pour le repos de son âme. » (Histoire des deux Restaurations.)

Sanglante dérision dans la bouche de ce gros homme goutteux et esprit fort, qui ne croyait à rien ! Le mot de Louis XVIII caractérise d'ailleurs admirablement la Restauration, ce long carnaval religieux. Les cérémonies, les processions, les messes du Saint-Esprit, les *jubile*, ne seraient alors qu'à masquer l'incurable scepticisme, le libertinage à froid dont l'ancienne noblesse était atteinte depuis le règne de Louis XV. Tout cela n'était qu'hypocrisie. Par une coquetterie nouvelle et bien digne de ses allures, la vieille aristocratie avait imaginé de se farder de Dieu.

Labédoyère venait de tomber sous les balles dans la plaine de Grenelle.

Au tour de Ney, maintenant. Son procès eut pour cadre ce palais du Luxembourg, que Louis XVIII avait peuplé de ses créatures. On connaît les péripéties et le dénouement de ce sombre drame judiciaire. A Dieu ne plaise que nous fassions du maréchal Ney un martyr de la liberté ! Sa vie est empreinte de ce servilisme militaire que l'Empire avait incarné dans nos mœurs; dans toute sa conduite, dans les faits même les plus honorables qui motivèrent sa condamnation à mort, il montra moins de dignité réelle que de faiblesse et d'entraînement vers la gloire, moins d'attachement pour son pays que d'attachement à un homme, mais en revanche son épée avait porté la terreur dans les armées ennemis, du temps où la France était encore debout : c'est cette épée qu'on voulait punir.

On ne lit pas aujourd'hui sans un frémissement la liste des juges qui prononcèrent dans ce lugubre procès. — M. le vicomte de Chateaubriand : la mort ! — Quelle tache sur ce grand nom !

Que dire de ceux qui, comme M. le comte Molé, nous parlent aujourd'hui de la grandeur de la France sous le règne du grand homme, de l'élévation de nos rapports avec les puissances étrangères, des *cadeaux* que nous faisions aux rois, nos voisins, en leur envoyant le rebut de nos ingénieurs civils (1), — et qui, en 1815, sous les yeux de l'ennemi, nous pourrions presque dire sous son ordre, consommèrent froidement dans un homme le sacrifice, la dégradation de l'Empire !

Parmi les juges qui ont voté la mort, je lis un nom célèbre : Desèze. Si ce M. Desèze, pair de France, est, comme je le crois, l'avocat qui défendit Louis XVI devant la Convention nationale, je me demande comment celui qui protestait en 93 contre l'échafaud politique, voulait relever ce même échafaud en 1815.

Quelle logique !

Les partis royalistes n'en font pas d'autres : ils reprochent à la Révolution française de s'être servie de la raison d'Etat, et cette raison d'Etat, non-seulement la monarchie l'avait inventée, mais encore la Restauration la retourna comme une arme de guerre contre les vaincus de Waterloo.

Quelle bonne foi !

Entre la position de la Chambre des pairs en 1815 et celle de la Convention nationale en 93, il y a d'ailleurs une différence sur laquelle on nous permettra d'insister. Au moment où les élus du peuple prononçaient l'arrêt de mort sur Louis Capet, la Révolution était partout militante, har-

celée ; au moment où les élus de Louis XVIII prononcèrent la même peine contre le maréchal Ney, la Restauration était partout victorieuse ; les conventionnels ont pu croire à tort ou à raison que l'échafaud d'un roi affermirait le règne de la souveraineté nationale ; les pairs, en 1815, n'avaient pas besoin du sang d'un général pour cimenter un ordre de choses, établi sur l'invasion étrangère. Ce n'était pas seulement un sacrifice inhumain ; c'était un sacrifice inutile.

La grâce de Ney fut demandée à Louis XVIII. Si j'en crois le témoignage d'un ancien pair de France qui assista dans le temps à ces tristes débats et qui s'abstint de voter, la plupart des pairs qui avaient prononcé la peine la plus forte, comptaient intérieurement sur la clémence royale. Ils croyaient accommoder ainsi leur conscience avec le désir d'être agréables. Ces deux mots « la mort » placés au bout de leur nom sur la liste, c'était une apostille à l'adresse du château.

M. de Richelieu, cette petite maîtresse de l'ancien régime, qui avait des attaques de nerf, qui portait de l'ambre dans ses poches, qui fumait dans des pipes turques et jouait continuellement avec un gros singe, se chargea de cette commission suprême et délicate. Il fut admis chez Louis XVIII à minuit et demi. L'exécution devait avoir lieu au point du jour. Le roi écouta son ministre ; ouvrit plusieurs fois sa tabatière et se montra inflexible. « Ma famille ne me pardonnerait pas cette grâce, dit le monarque. »

La duchesse d'Angoulême avait prononcé le grand mot : « Il faut des exemples ! » Devant ce mot, tous les membres de la famille royale s'étaient inclinés. — Comme si depuis le temps que la monarchie et l'Eglise donnent des exemples, si depuis les Templiers, Jean Hus et tant d'autres, la base du trône et de l'autel en était plus solide, pour être baignée de sang !

La duchesse d'Angoulême disait : Vengeance ! la voix de 1830 a dit : Justice !

Les réactions sanglantes attirent à distance les révolutions.

A la même heure où Louis XVIII et M. de Richelieu causaient tête à tête, dans une chambre du château des Tuilleries, toute chargée de froides dorures, le secrétaire-archiviste de la pairie, M. Cauchy, venait lire dans un cachot du Luxembourg la sentence de la chambre au condamné à mort. Lorsque le secrétaire-archiviste arriva à la longue énumération des titres du maréchal : « Passez, monsieur, lui dit ce dernier : dites tout simplement Michel Ney. » — O Egalité, il faut bien que les plus fiers et les plus vains te rendent hommage devant la mort !

Nous pourrions comme d'autres raconter sur des récits authentiques la mort de Ney ; nous aimons mieux citer textuellement quelques lignes de la feuille officielle, le *Moniteur*, qui avait si souvent enregistré avec emphase les hauts faits et les exploits du maréchal. Rien d'aussi saisissant, en pareil cas, que les *notes communiquées*. Cette feuille, qui dans sa brutale mobilité, passait de l'Empereur au Roi et du Roi à l'Empereur, était alors un écho des jugements si divers prononcés d'un jour à l'autre sur les hommes, dans ces temps d'orages politiques : héros de la veille, traitres du lendemain.

8 décembre 1815. Intérieur : « Le maréchal Ney a subi sa condamnation aujourd'hui à neuf heures du matin. Il avait demandé les secours de la religion, et il a été accom-

(1) Dans une récente séance de l'Assemblée législative.

pagné au lieu de l'exécution, sous les murs de l'Observatoire, par M. le curé de Saint-Sulpice. Il a donné le signal du feu et est tombé sans mouvement. »

Dans le même numéro à l'article *Extérieur*, on lit : « L'inquisition d'Espagne a publié dans la forme ordinaire l'index des livres prohibés. A l'exception du catéchisme et des livres de prières réimprimés, tout ce qui a paru pendant la Révolution jusqu'au retour de Ferdinand III est défendu. »

Le lendemain 9 décembre, le *Moniteur* revient sur la nouvelle de la veille : « L'arrêt de condamnation rendu hier par la chambre des pairs contre le maréchal Ney a été exécuté sur la place de l'Observatoire, ce matin à neuf heures vingt minutes. »

« Dès trois heures la garde du condamné avait été remise à M. le maréchal-de-camp comte de Rochechouart, commandant de la place de Paris, chargé par M. le général comte d'Espinois, commandant de la division, d'après les ordres du roi, de faire les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution de l'arrêt. »

« La sûreté intérieure et extérieure du palais a été dès ce moment confiée à la vigilance de M. de Rochechouart, et il a été donné décharge du prisonnier à l'huissier de la chambre qui l'avait écroué. »

A la même page, on lit : « Nous avons la satisfaction d'annoncer aux habitants de Tarn-et-Garonne que ce département aura encore le bonheur de jouir durant quelques moments de la présence de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême. Ce prince doit passer à Montauban lundi prochain et déjeuner chez M. le préfet. Il daignera passer en revue la garde nationale. »

Le maréchal Ney était évidemment couvert par l'article 12 de la convention militaire du 3 juillet 1815. Cet article portait en substance : « Nul ne pourra être poursuivi à cause de sa conduite ni de ses opinions politiques, pendant les Cent-Jours. » Sa mort fut une violation du droit des gens, une violation de toutes les lois humaines et divines. « La capitulation était tellement protectrice, s'était écrié devant la chambre des pairs le maréchal Ney, que c'est sur elle que j'ai compté. Sans cela croirait-on que je n'aurais pas préféré mourir le sabre à la main ? » Cela eût mieux valu sans doute pour son honneur et pour celui de la France, que de tomber obscurément, dans l'allée de l'Observatoire, sous les balles des soldats français.

La chambre des pairs, érigée en cour de justice extraordinaire, croyait, bien entendu, juger sans appel. Elle avait compté sans l'intervention d'un tribunal qui devait réviser tôt ou tard ses arrêts ; c'est pourtant à ce tribunal que l'accusé Ney en avait appelé devant ses juges de la sentence qui allait le frapper.

M. Dupin cherchait à abriter la défense du maréchal derrière un moyen préjudiciel : « Le traité du 20 novembre 1815, qui trace une nouvelle démarcation du territoire français a laissé, disait-il, sur la droite, Sarrelouis, lieu de naissance du maréchal Ney. — Le maréchal n'est plus français. » Alors Ney : « Oui, je suis français et je mourrai français. Jusqu'ici ma défense a paru libre ; maintenant on l'entrave, Je remercie mes défenseurs du dévouement qu'ils m'ont témoigné et qu'ils me témoignent encore ; mais qu'ils cessent ma défense plutôt que de la présenter incomplète. Je fais comme Moreau : J'en appelle à l'Europe et à la postérité. » De ce tribunal-là les pairs de Louis XVIII se croyaient alors bien éloignés ; ils sourirent.

Elle est venue cette postérité ; elle est venue cette sentence de l'opinion publique qui, non-seulement a cassé le jugement de la chambre, mais qui encore a flétrit les juges. La chambre des pairs a été châtiée en 1830 par l'abolition de l'hérité de la pairie et par l'intrusion de l'élément bourgeois. Plus tard la royauté de juillet, voulant donner à la mémoire de Ney, à ses manes irritées une satisfaction, s'avisa d'un singulier moyen pour protester contre le jugement du 6 décembre 1815 : elle appela dans le sein de cette même pairie le fils du maréchal Ney qui, sans autre titre que la gloire de son père, vint s'asseoir sur ces mêmes banquettes, d'où était partie en 1815 la voix du sang.

Là ne devait pas s'arrêter le châtiment. A la Révolution de 1848, la chambre des pairs fut punie non-seulement de la mort du maréchal Ney, mais encore de la part qu'elle avait prise dans les condamnations politiques. Une voix éloquente, s'élevant dans l'enceinte même de la pairie, lui avait prophétisé sa ruine. « Dans quelques années, avait dit Michel (de Bourges), le palais du Luxembourg sera rasé ; à la place où vous êtes s'élèvera un poteau ; et sur ce poteau on lira : L'opprobre des juges fait la gloire des condamnés. »

Le palais du Luxembourg n'est pas rasé, mais il est vide ; aucun poteau ne s'élève pour porter aux yeux les sacramentelles paroles de l'orateur ; mais, ces paroles à la vue des murs sinistres, déserts, frappés par la malédiction populaire, tout le monde les retrouve dans sa conscience.

Dans l'allée de l'Observatoire, à l'endroit où Ney tomba, il est un mur qu'on dit avoir été taché par le sang du général, un mur qui a été souvent badigeonné depuis ce temps-là et qui sert d'enclos à un bal d'étudiants et de grisesettes : après la Révolution du 24 février, la dévotion populaire, toujours si touchante dans sa naïveté, suspendit à ce mur des couronnes d'immortelles. Une sorte de chapelle expiatoire, avec le buste en plâtre du maréchal et une simple gravure dans un cadre de bois, s'éleva sous une rangée d'arbres. Ces gages de piété et de sympathie envers la mémoire du maréchal Ney s'adressaient moins à l'homme qu'au martyr. Courage à part, sa vie comme celle de tous les généraux de l'Empire, avait été vulgaire ; il avait renié dans sa conduite les principes de la Révolution française, mais sa mort, dont le motif fut honorable, demeure gravée dans le cœur du peuple comme un témoignage des infamies de 1815. Les invasions s'effacent ; le sang reste.

Malgré ses vengeances, la Restauration s'était attaché, qui le croirait ? les femmes et les poètes. Ces natures légères et sacrées, comme dit Platon, s'étaient attendries aux malheurs de cette dynastie qui revenait de l'exil. Quelques-unes, il faut le dire, étaient poussées au devant des Bourbons par des motifs moins respectables. La vue des uniformes étrangers, la curiosité de ces nouveaux visages, plus que tout cela le *bon ton* qui décide à Paris souverainement des émotions et de la sensibilité des femmes, tels étaient, il faut en convenir, les singuliers mobiles qui ralliaient à la cause de l'étranger le cœur des belles Parisiennes, non-seulement dans l'aristocratie, mais même dans la classe bourgeoise.

Au moment où des femmes agitaient de leur balcon un mouchoir blanc pour saluer le passage de nos amis les *enemis*, au moment où quelques-unes, entraînées par le délice royaliste, se précipitaient aux genoux des chevaux princiers ; au moment où d'autres, oubliant leur fierté naturelle,

relle, leur rang, quelquefois même la pudeur, abandonnaient leurs mains et leur taille dans nos jardins publics à des danses fort mêlées, une femme allait donner au monde, dans le fond d'un cachot, l'exemple du plus beau dévouement conjugal : nous avons nommé madame de Lavalette.

Elle avait vainement imploré de Louis XVIII la grâce du condamné à mort : « Je ne peux faire autre chose que mon devoir, » avait répondu ce froid et implacable sire. Madame de Lavalette vient à la Conciergerie, donne ses vêtements de femme à son mari, l'habille, le fait sortir à sa place, et reste entre les mains des féroces agents de Louis XVIII, qu'irrite encore la fuite du prisonnier. Quelle grimace va faire demain la guillotine à laquelle on avait promis sa proie !

Le mécontentement fut très profond au château des Tuilleries. Lavalette tenait d'un subterfuge de comédie et de l'habile dévouement d'une femme ce qu'il n'avait pu obtenir de la clémence royale.

Les émotions de cette terrible journée troublèrent, quelques années plus tard, la raison et le cœur de cette héroïque femme. Voilà donc ce que la Restauration réservait aux plus nobles courages : l'échafaud ou la folie !

Résumons-nous : le Midi teint de sang (1), des assassinats juridiques (2) dans toute la France ; l'étranger jetant le glaive de Brennus dans la balance de la justice, voilà ce que les plus âgés d'entre nous ont vu, voilà ce que nos pères nous ont raconté, le soir, au coin du feu domestique, avec des larmes dans la voix.

Au moment où le couteau se levait et s'abaissait pour se relever encore sur la tête des bonapartistes, ces enfants dégénérés de la Révolution française, la Restauration ne songeait qu'à remplir nos villes, nos places publiques de cérémonies expiatoires. Sur la place de la Concorde (nom dérisoire), à l'endroit où l'échafaud de Louis XVI avait été dressé, devait s'élever un monument funèbre. On avait versé d'avance sur le pavé régicide l'eau bénite avec les prières. Qu'on lave le sang, soit ; qu'on abolisse jusqu'au souvenir de l'échafaud, nous y consentons ; mais qu'on invoque le pardon du ciel sur une exécution à mort, quand soi-même on rougit pour des crimes politiques le pavé de cette même ville, là est le cynisme.

Les juges du maréchal Ney, de Labédoyère, des frères Faucher, ont absous ceux de Louis XVI.

Il y en a, nous le savons, qui font une grande différence entre la mort de Louis Capet et celle des victimes de la Restauration ; il y en a qui déniennent à un peuple le droit de punir son roi, et qui accordent au roi le droit de punir ses sujets. Nous n'admettons pas ces distinctions ridicules. Devant la justice, devant l'échafaud, un homme pour nous est un homme. Il n'y a pas deux sangs. La vie des frères Faucher de la Réole était aussi précieuse que celle de Louis XVI. L'égalité devant le sang entraîne nécessaire-

ment l'égalité devant la loi ; ceci posé, il ne s'agit plus que de connaître les motifs de la peine, pour savoir si elle fut juste ou injuste.

Placée sur ce terrain net et précis, la question sera bien vite résolue.

Pourquoi les frères Faucher, pourquoi Labédoyère, pourquoi Ney, pourquoi Joachim Murat, pourquoi tant d'autres ont-ils été condamnés à mort, en 1815, par la paix ou par des commissions militaires ? — La conscience publique répond : Pour avoir voulu repousser l'invasion du territoire français.

Pourquoi Louis XVI a-t-il été condamné à mort par la Convention nationale ? — Les faits répondent : Pour avoir voulu attirer les armées étrangères sur le territoire français.

Entre ceux qui ont été frappés pour avoir défendu leur pays, la nation, et celui qui a été frappé pour l'avoir trahi, qu'on choisisse !

Quant à nous, notre choix est fait : si nous sommes portés à reconnaître dans ces deux ordres de condamnés des victimes attendrissantes, nous ne voyons qu'un coupable.

En 93, au moment où l'idolâtrie royale, bannie de la raison populaire, s'était réfugiée dans les cœurs, la République n'eût-elle pas mieux fait, dans son intérêt, de respecter ces obstacles délicats en épargnant le roi ? C'est une thèse qu'on peut soutenir et que nous ne jugerons pas ici ; mais si aux yeux des royalistes, aux yeux même de quelques républicains sincères, la mort de Louis XVI avait été une faute politique, la Restauration s'enlevait à elle-même les bénéfices de cette faute, en opposant des supplices à un supplicié.

Barrère avait dit : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » Barrère s'était trompé : en 1815, c'étaient les morts qui revenaient. Oui, c'étaient Louis XVI et Marie-Antoinette qui, prêtant à Louis XVIII et à la duchesse d'Angoulême le prestige du martyre, remuaient autour de l'un et de l'autre les apitoiements de la foule. Sans cette émotion, sans la mélancolie de tels souvenirs, qu'eussent été cet homme gras et cette femme sèche ? Le peu de sympathie que le peuple, toujours facile à l'attendrissement, faisait paraître sur le passage des Bourbons, ne s'adressait ni au roi ni à sa suite, mais aux malheurs de sa race. Un tel enseignement eût dû éclairer Louis XVIII, si les rois étaient capables de recevoir des leçons. Se trompant lui-même sur ces démonstrations de la sensibilité publique, il voulut répondre aux justices de 93 par les vengeances qui n'avaient pour elles ni l'excuse de la lutte, ni celle de la défense du territoire national. Ce fut sa perte.

La Restauration a commis bien des fautes qui ont armé peu à peu contre le trône ses amis eux-mêmes ; pendant quinze ans, elle a repris une à une les quelques libertés qu'elle avait fait semblant d'octroyer au pays ; mais il y a une faute qui dépasse toutes les autres, c'est d'avoir mis contre elle une puissance dont le siège est dans les cœurs, la Piété.

(1) Étant à Marseille nous eûmes à soutenir avec un des journaux royalistes de la localité, la *Gazette du Midi*, une discussion sur les massacres qui avaient souillé la ville en 1815. Pour toute justification cette *Gazette* en fut réduite à publier une liste plus ou moins exacte des victimes qui avaient succombé. A cette étrange manière de se défendre, nous opposerons les paroles que M. de Lamartine adressait aux journées de septembre : « Le mal n'est pas dans le nombre des victimes ; il est dans l'acte lui-même. »

(2) M. de Schonen.

XXIII.

LES SERGENTS DE LA ROCHELLE. — BERTON. —
RÉVOLUTION DE 1830.

C'était en 1840 : je me promenais un jour de ciel gris dans le cimetière Mont-Parnasse. On était en automne. Les arbres laissaient tomber leurs feuilles ; l'humanité laissait tomber ses froides dépouilles. Mes pas suivaient au hasard un étroit sentier entre des tombes alignées. Des titres pompeux ou ridicules étaient sur ces monuments de la mort la triste misère de nos vanités sociales. Où l'orgueil de l'homme va-t-il se cacher ? parmi des mousses et des hautes herbes qui disputent au marbre la vue des caractères funèbres. Mes yeux étaient fatigués d'inscriptions menteuses, écrites froidement sur des pierres roides comme la mort qu'elles recouvrent. Des images médiocres, par lesquelles le ciseau s'efforce en vain de redonner une vie à ce qui n'est plus, chargeaient de leur néant l'épouvantable néant de notre nature ! J'étais las, j'étais morne ; cette promenade m'avait plongé dans une douleur immense en rapport avec ces lieux taciturnes, quand j'aperçus au fond du cimetière une petite élévation de terrain, tout-à-fait découverte, et sur laquelle s'élevait la figure d'un ancien moulin. Je m'approchai. Un des flancs de ce monticule était occupé par des croix de bois déracinées, des pierres tumulaires encore chargées d'inscriptions, des couronnes d'immortelles fanées, et toutes sortes d'objets funèbres qui gisaient là et là. Ce fouillis lugubre provenait d'une saisie récemment faite dans le cimetière du Sud, sur le terrain des concessions temporaires. Les morts qui sont, pour ainsi dire, à loyer pour cinq ans dans le cimetière, ne tardent guère à se voir, au terme de leur bail, privés des ornements qui marquaient aux yeux la place de leur sépulture. Un peu à l'écart de ces

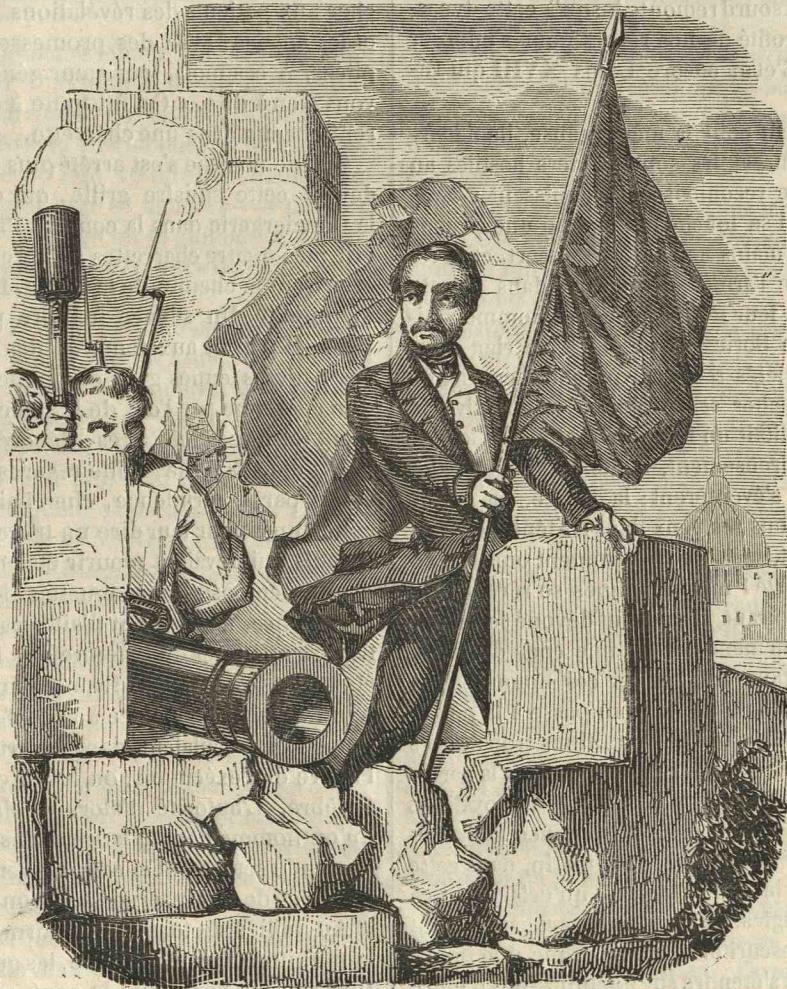
dépouilles confuses, choses mortes qui avaient appartenu aux morts, ma vue fut attirée par un objet digne de contemplation triste. Je m'arrêtai : un vieux drapeau tricolore, déteint par la pluie, noirci par les hivers, surmonté d'un crêpe, laissait tomber mélancoliquement ses longs plis que le vent agitait de temps en temps. On eût dit un saule pleureur aux couleurs nationales. Le froid me prit au cœur. Des couronnes d'immortelles, déposées à terre, — sans doute par des mains pieuses et patriotiques, — s'entassaient à côté d'une pierre brisée. Sur ce débris de pierre, revers d'une

page funèbre qui avait reçu dans son temps d'autres noms et illustré une autre infortune, je lus alors ces mots : « Ici reposent « Tolleran, Carbon- « neau et Plégnier, « morts pour la libér- « té, le 27 juillet 1816. « — Bories et ses com- « pagnons d'infortu- « ne, en 1822. »

Une sueur glacée couvrit mon front. J'avais devant moi, sous ce tertre recouvert d'un peu d'herbe drue et sauvage, les débris de ces victimes héroïques dont la mort ensanglanta deux fois le trône des Bourbons. Ce souvenir si triste, ce drapeau consterné qui pendait, ces couronnes d'immortelles flétries par les pluies, mortes, cette pierre si éloquente dans sa misère et dans son lachisme, ce silence particulier au cimetière, la solitude de ces lieux habités par ceux qui ont donné congé de la vie, la voix d'un oiseau perdu dans les broussailles et qui chantait,

tout cela était si lugubre et si touchant, que j'en frissonne encore à cette heure. — Comment, me dis-je quand mon émotion fut calmée, voilà partout autour de moi, dans ce cimetière, des monuments fastueux dont la destination est de perpétuer la mémoire inutile d'hommes qui ont mérité l'oubli, et l'on n'a pas su trouver un peu de marbre, ni un ciseau en l'honneur de ces intrépides jeunes gens morts pour une idée ! — J'avais tort. Un ouvrage d'art, quel qu'il fût, serait sans doute plus convenable que cette pierre grossière et rongée ; ce serait moins tragique.

L'histoire des quatre sergents exécutés en place de Grève le 21 septembre 1822, à cinq heures du soir, est courte et pathétique. Nous regrettons que cette histoire ait été tou-



MAZZINI.

chée, nous allions presque écrire défigurée, par le drame et le roman. La mort des quatre sergents, nous allons la dire d'après les souvenirs d'un de leurs amis, acteur et témoin dans cette conspiration fameuse (1).

Quelques sous-officiers d'un régiment de ligne voyaient avec un chagrin profond les humiliations et les cicatrices de leur pays. Les événements de 1814 pesaient sur leur cœur français. Soldats, ils regretaient ces jours de hasards et de dangers qui avaient fait place aux mornes bienfaits d'une paix soumise.

Ils étaient à la gloire avant d'être à la honte !

Leur mécontentement sourd remonte jusqu'à cette dynastie caduque qui avait profité de nos revers pour s'imposer deux fois à la France. C'était encore Louis XVIII qui régnait.

Quand les coeurs battent pour la même cause, ils ne tardent guère à se rencontrer; les sous-officiers hostiles au gouvernement d'alors se reconnaissent, s'unissent: voilà désormais des mains qui se touchent. Vienne une circonstance favorable, et ces mains agiront de concert, et le régiment, peut-être même l'armée, les suivra dans la lutte qu'ils auront engagée. A leur tête se place un homme vraiment remarquable, Jean Bories. Il ne négligea rien pour affilier sa bande aux sociétés secrètes qui commençaient à se former, et pour rattacher ses projets à la tentative du général Berton, qui méditait un coup de main dans les environs de Niort. Malheureusement, le général échoua; les plans des conspirateurs s'éventèrent; la police, cet Argus moderne, pénétra avec tous ses yeux dans les ténèbres d'un complot courageusement, mais imprudemment ourdi. C'en fut fait des rêves de liberté! nos infortunés se réveillèrent dans un cachot. En conspirant, ils avaient dévoué leur tête; ils surent la porter dignement devant une cour d'assises. On trouva douze jurés pour condamner ces hommes. Un procureur du roi, dont il faut que le nom passe à la postérité, car le silence et l'oubli sont des punitions trop douces pour les exploits de cette nature, Morechangy, porta la parole contre les accusés avec une ardeur dont les ultra-royalistes de cette triste époque lui surent gré. La sentence était inévitable; elle fut prononcée à une heure du matin, dans cette longue et froide salle de la cour d'assises, qu'éclairaient ça et là quelques ternes bougies. Le banc où les accusés étaient assis plongeait dans l'obscurité. C'était comme une image des ténèbres qui allaient s'étendre sur quelques-uns d'entre eux pour jamais!

Quatre accusés, plus engagés que les autres dans le complot, eurent l'honneur d'être condamnés à la peine de mort: c'étaient Bories, Raoulx, Goubin et Pommier; les autres, moins compromis, sauvèrent leur tête, mais ils n'évitèrent point la prison. La séparation fut déchirante; elle devait être éternelle!

Les royalistes chercheront à refouler notre sensibilité pour ces victimes, en disant qu'après tout, les gouvernements se doivent à eux-mêmes de se maintenir. A cela, je n'ai rien à répondre, sinon que je plains les gouvernements condamnés à se maintenir par de pareils moyens!

On s'attendait à ce que le roi ferait grâce: la grâce ne vint pas; le jour du supplice arriva. Les quatre sergents su-

birent les apprêts de la peine avec une magnanimité stoïque. Bories sérieux et calme, — Pommier indifférent, — Raoulx résigné, — Goubin, toujours gai et plaisant même envers la mort, chacun d'eux envisagea le moment suprême avec le caractère qui le distinguait, mais tous avec une fermeté inébranlable. La toilette des condamnés était achevée, l'heure marquée pour le supplice avait sonné, et rien ne remuait encore. On dut croire que l'inflexibilité royale était adoucie, peut-être même les héroïques victimes partagèrent-elles un instant cet espoir de la vie qui ne quitte jamais entièrement le cœur de l'homme. Erreur trop séduisante, tu allais bientôt t'évanouir! Ce retard n'avait d'autre motif qu'une basse intrigue de justice; on voulait arracher aux patients des révélations. Un magistrat se présente et les engage, avec des promesses, à dénoncer leurs complices. A ces mots, leur cœur généreux frémît: « Nous n'avons rien à dire. » Ce fut toute leur réponse, et ils montèrent chacun dans une charrette.

Qui de nous ne s'est arrêté plus d'une fois, le cœur serré, devant cette sinistre grille, qui débouche de la prison de la Conciergerie dans la cour du Palais de justice? Elle s'ouvrit: les quatre charrettes défilèrent lourdement une à une, et prirent le chemin de la Grève. Les quais étaient couverts de monde. Un silence lugubre planait sur cet océan de têtes. Il y avait aux fenêtres des femmes qui regardaient ces pauvres jeunes gens et qui pleuraient. L'émotion, quoique contenue par l'œil de la police et par un vaste déploiement de forces militaires, débordait. Les mouchoirs s'agitaient dans la foule; mille regards sympathiques, quoique voilés par la prudence, cherchaient le regard errant des condamnés pour leur dire un triste et fraternel adieu. Ceux-là seuls qui devaient mourir étaient calmes,

Les démonstrations muettes de cette foule émue, mais comprimée, n'arrivaient d'ailleurs aux quatre sergents qu'à travers une forêt de baïonnettes. Presque toute la garnison était sous les armes et disposée en haie double sur le chemin du Palais de justice à l'échafaud. Les soldats de toute arme qui circulaient dans les rues voisines des quais, à l'heure de l'exécution, on les forçait d'assister au spectacle funèbre. L'autorité d'alors voulait donner à l'armée ce qu'on nomme dans le langage des cours un exemple. Je me demande seulement si ce sang versé sur la jeunesse de nos écoles et de nos casernes a été une semence de royalisme.

Au milieu de tous ces uniformes, au milieu des flots de la multitude terne et héante, les quatre charrettes passèrent. Un bruit de roues sur le pavé se prolongeait le long des quais étroits et silencieux. Ce bruit éveillait de pénibles échos dans les coeurs. Le triste cortège venait de déboucher sur la place de Grève. Les quatre condamnés regardèrent le cadran de l'Hôtel-de-Ville. Cette impassible horloge marquait cinq heures. Les quatre charrettes s'arrêtèrent à droite de la place: c'était là.

La pitié était devenue de la stupeur. Toute cette multitude que les petites rues voisines vomissaient, curieuse et pressée sur la place, ne soufflait pas. Tous les visages étaient mornes. Le bourreau lui-même se sentait attendri. Nous n'inventons rien: « Si le peuple pouvait renverser cela! » disait-il tout bas à ses aides, en leur montrant l'horrible et pesante machine qui tremblait sous le clapotement de cette foule. Un mouvement extraordinaire venait en effet d'ébranler la masse des spectateurs et de la pousser vers la guillotine. Le mouvement fut bien vite dompté par la

(1) M. Lejeuvre, de Rouen.

force armée. Raoulx descendit le premier de charrette et demanda qu'on lui permit d'embrasser ses compagnons. Ils s'embrassèrent tous au pied de l'échafaud. Quel spectacle !

Triste et suprême étreinte, tu devais féconder plus tard le sentiment national !

Cela fait, ils montèrent chacun à leur tour les degrés de la guillotine. « Vive la liberté ! » Ce fut le dernier cri de Raoulx et sa tête tomba. Goubin et Pommier qui le suivirent moururent de même, sans peur. C'était au tour de Bories. L'échafaud était humide ; le coureau était rouge ; Bories cria gravement à la foule qui l'entourait : « Rappelez-vous que c'est le sang de vos fils que l'on fait couler aujourd'hui. » Et tout fut fini.

Le soir même de cette journée lamentable, il y eut bal à la cour, chez la duchesse d'Angoulême ; les carrosses qui se rendaient aux Tuileries rencontrèrent les quatre charrettes qui allaient à la place de Grève. Des femmes en toilette folle mirent la tête à la portière de leur voiture, en demandant ce qu'il y avait et pourquoi tout ce monde ? — « Ce n'est rien : ce sont des conspirateurs qu'on va guillotiner. — Ah ! c'est différent. Cocher, fouettez les chevaux ! » On dansa toute la nuit.

Si l'opinion publique avait été invitée dans les salons de la duchesse d'Angoulême, si elle eût vu sauter ces femmes de cour sous la clarté rougeâtre des bougies, n'aurait-elle pas cru qu'elles avaient du sang à leur robe ?

Les morts ont leur lendemain : « Rappelez-vous, avait dit Bories à un de ses amis, que plus tard vous aurez à nous venger ! car la cause pour laquelle nous allons périr ne peut manquer à triompher. » Cette cause triompha, en effet, le 28 juillet 1830. Ce jour-là, le canon tonna sur la place de Grève ; la fusillade lui répondit. La lutte fut terrible, mais décisive : la couronne du successeur de Louis XVIII se brisa sur ces mêmes pavés qui avaient vu tomber la tête des quatre sergents ; le sang effaça le sang ; la guillotine n'osa plus se dresser à l'avenir dans ces lieux consacrés par la mémoire des martyrs de la liberté. Ah ! vous croyez éconsolider votre trône sur une base étrangère, en condamnant à périr par l'échafaud ces soldats que Napoléon conduisait du moins à la gloire. C'est bien : faites, dix ans après, votre pouvoir néfaste sera brisé. Dans vingt ans, il se rencontrera un artiste de cœur qui ramassera un peu de terre et qui, de cette terre pétrie entre ses doigts puissants, fera sortir un monument éternel à la mémoire de vos victimes ! — Les sergents de la Rochelle sont deux fois vengés : vengés par la révolution de 1830 et par la main de David.

Ce monument est une médaille. Sur une des faces, on voit les portraits des quatre sergents avec leurs noms : Pommier, âgé de vingt-six ans, Raoulx, Goubin et Bories.

L'autre face représente une hache et un billot sanglant, sur lequel la Liberté vient déposer des couronnes. La main de l'artiste a inscrit au-dessus du billot ces mots qui sous-entendent un affreux drame : « 21 septembre 1822, à cinq heures du soir. »

L'instruction du procès des quatre sergents donna lieu à un dévoûment de femme que nous ne pouvons passer sous silence. On comprend seulement qu'un sentiment de délicatesse nous oblige à taire les noms. Un avocat d'un des accusés, qui partageait leurs opinions libérales et qui s'intéressait à leur sort, disait un jour, dans une maison où il était reçu comme ami : « Je sauverais X...., si je pouvais

justifier l'emploi de son temps dans la nuit du 11 au 12. »

Le soir même, le juge d'instruction reçut une lettre dans laquelle on lui annonçait qu'on avait une confidence à lui faire, relativement au procès des quatre sergents de la Rochelle. Une jeune demoiselle en noir, la fille de la maison dans laquelle l'avocat avait parlé, se présente le lendemain dans le cabinet du juge. — « Qu'avez-vous à me dire, ma demoiselle ? Je vous écoute. — J'ai à vous dire, monsieur, que M. X... ne peut pas avoir passé la nuit du 11 au 12 à conspirer avec ses amis, attendu que... » — Achévez, ma demoiselle. — Cette nuit du 11 au 12, il l'a passée chez moi. — La jeune fille baissa les yeux et rougit, comme si cet aveu pénible à son honneur l'eût suffoquée. Ensuite elle devint très pâle.

Mademoiselle *** jouissait dans la ville d'une réputation intacte. Devant un pareil aveu, le juge d'instruction s'arrêta surpris, mais désarmé, le moyen de croire qu'à la bouche d'une femme mente, quand elle s'accuse ainsi elle-même ? L'accusé fut mis hors de cause.

Mademoiselle *** épousa, plus tard, l'homme qu'elle avait sauvé sans l'avoir jamais vu. Nous avons raconté ce fait pour montrer que les grandes causes politiques élèvent tous les sentiments du cœur humain.

L'histoire des sergents de la Rochelle se lie intimement à celle du général Berton, dont le complot croisa celui de Bories et devait lui servir d'auxiliaire.

Berton, dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, s'était toujours conduit en brave ; mais le courage était alors si commun, que son nom se fut perdu dans la grande épopée militaire de la France, sans les événements qui précipitèrent sa mort.

Courber la tête sous le désastre de nos armées, Berton, comme tous les généraux l'avaient fait en 1814 ; mais son cœur saignait ; le retour de l'Île-d'Elbe lui sembla le retour de l'honneur national. Sans être idolâtre de Napoléon auquel il reprochait d'avoir supprimé les libertés publiques, Berton espérait du moins en lui pour chasser de France le gouvernement de l'étranger. Le 20 mars le vit reparatre sous les armes. Il combattit à Waterloo. Rentré à Paris après la défaite, il fut arrêté et conduit à la prison de l'Abbaye, d'où il ne sortit qu'au bout de cinq mois, sans même avoir subi de jugement.

Une si injuste captivité ressemblait trop à de la persécution pour ne point irriter encore le mécontentement du général. Cet acte arbitraire l'avait singulièrement aigri contre le gouvernement des Bourbons. Telle est l'infirmité de notre nature que la plupart des hommes ne s'aperçoivent jamais mieux des blessures faites aux libertés publiques que par les atteintes portées à leur liberté personnelle.

Au sortir de la prison militaire, Berton se jeta donc avec ardeur dans l'opposition ; le libéralisme (c'est ainsi qu'on désignait alors le groupe d'intérêts et d'idées d'où devait sortir la révolution de 1830) avait deux moyens d'action sur l'esprit public, la presse et les sociétés secrètes.

Berton écrivit quelques brochures politiques, concourut à la rédaction de la *Minerve*, et s'affilia à une société secrète, dont le comité-directeur siégeait à Paris, la société des *Chevaliers de la Liberté*.

Berton était un ennemi : le gouvernement le traita comme tel. L'ardeur des poursuites dirigées contre lui l'obligèrent à quitter Paris.

La province fermentait. Des signes non équivoques annonçaient dans l'Ouest une agitation morale. Une conspiration se tramait à Saumur ; elle choisit pour chef Berton.

Le 24 février, il paraît à Thouars, revêtu de son grand uniforme, accompagné de quelques officiers à cheval, portant la cocarde et le drapeau tricolore. — Des proclamations sont affichées : elles annoncent que la République va être rétablie et qu'un mouvement insurrectionnel doit avoir lieu simultanément dans toute la France. Un gouvernement provisoire est installé : il se compose de Lafayette, Laffite, Benjamin Constant, Voyer d'Argenson et Foy.

Isolée, la tentative de Berton eût été l'acte d'un fou. Il faut donc croire que le général était de bonne foi quand il annonçait une prise d'armes dans tout le royaume. Sur quoi reposait cette conviction ? Evidemment sur les rapports que Berton entretenait avec le comité-directeur de Paris, qui, lui-même, communiquait avec la société des Carbonari, des Philadelphes, des amis de la liberté, etc., etc. Comment les espérances du général furent-elles trompées ? Comment une conspiration qui se liait elle-même à d'autres complots vint-elle à échouer, presque sans coup férir, contre la faible résistance de Saumur ? Un des affiliés, le colonel Bauchart, qui a publié, sous le gouvernement de 1830, une histoire de cette conspiration, accuse du mauvais succès de l'entreprise la faiblesse et l'incapacité de Berton. Quand on réfléchit à la difficulté qu'il y a de lier entre elles les trames ourdies par plusieurs comités secrets, aux obstacles que rencontre dans un complot aussi étendu l'unité d'action, aux causes si diverses, si compliquées qui paralySENT les intentions des chefs, on sera moins sévère envers Berton que ne l'a été le colonel Bauchart. Ces attaques rétrospectives, adressées aux hommes qui ont eu le malheur d'échouer en payant de leur personne, nous semblent aussi injustes qu'indélicates. Trop souvent, en pareil cas, des hommes imprudents, mais généreux, se mettent à la tête d'un mouvement avec l'espérance que le corps d'armée suivra ; l'armée ne suit pas, ils tombent alors entre deux feux, assassinés par leurs ennemis qui les jugent, calomniés par leurs amis eux-mêmes, qui les désavouent et les accusent !

La grande cause qui fit avorter l'expédition de Saumur est dans la nature même des obstacles qu'elle avait à vaincre. Si les complots de Berton et des quatre sergents de la Rochelle échouèrent, c'est que l'heure du succès n'avait pas encore sonné dans l'opinion publique. On ne fait pas les révoltes ; elles se font elles-mêmes.

Berton, après sa malheureuse tentative sur Saumur, erra quelque temps dans le département des Deux-Sèvres, cherchant toujours à susciter des complots. Ce fut en vain qu'on lui offrit alors les moyens de se rendre en Angleterre ; il aimait mieux rester en France. — « Je regarderais, dit-il, comme une lâcheté de fuir, pendant qu'un certain nombre de mes co-accusés ont été jetés dans les prisons. Je les sauverai ou je me perdrai avec eux. »

La police qui n'avait pas cessé de l'observer, le fit tomber dans un piège.

Berton fut traduit devant la cour royale de Poitiers, avec cinquante-cinq des siens, accusés d'avoir participé à l'insurrection de Thouars. La solennité de ces débats, l'aspect de tant d'accusés, menacés de la peine capitale, l'estime que mérite toujours le courage, tout cela ne put désarmer l'impétuosité malveillante, le haine implacable du ministère

public. L'accusation fut soutenue par M. Mangin, depuis préfet de police de Paris.

Ce magistrat se livra de toutes les forces de ses poumons à la haute éloquence : — « Lorsqu'on lève, s'écria-t-il, les yeux sur le banc de ces nombreux accusés, on se demande avec douleur comment il se peut qu'ils aient forcé la justice à les y asseoir. Ils vivaient *sous le gouvernement le plus doux* ; à aucune époque la *liberté civile ne fut mieux garantie* ; à aucune époque la *liberté politique ne fut resserrée* dans des bornes moins étroites ; à aucune époque le pouvoir ne fut tant resserré par les lois. »

Y a-t-il dérision plus sanglante que cet éloge ampoulé d'un gouvernement qui avait mis partout l'arbitraire à la place des lois, qui retirait chaque jour à la nation, par ruse ou par force, les garanties écrites dans la charte de 1815, qui cherchait sans cesse à étendre le pouvoir et à diminuer les libertés publiques ? Quant à sa douceur, les procès de Ney, de Labédoyère, des jumeaux de la Réole, nous en ont dit quelque chose. On voit par là ce qu'il faut penser dans tous les temps, de ces éloges officiels, adressés par les fonctionnaires publics au gouvernement qu'ils servent et dont ils attendent des faveurs.

Selon les bonnes traditions du parquet royaliste, M. Mangin ne se contenta pas de charger les accusés, il voulut les humilier, les avilir, en les appelant *lâches, pourvoyeurs de bourreaux*, etc. — Tuez, messieurs, n'insultez pas.

Il soutint que Berton avait été l'instrument d'une société dite des *Chevaliers de la liberté*, laquelle était dirigée par un comité siégeant à Paris. Cette société devait se rejoindre, disait-il, aux *carbonari* pour combiner le mouvement. Cherchant alors des accusés en dehors même de l'accusation, le procureur du roi mettait en cause les membres de la chambre des députés, Lafayette, Laffite, Benjamin Constant, Voyer d'Argenson, le général Foy, qu'il accusait d'avoir participé moralement au complot. Le général Berton et les siens n'étaient plus alors que les agents de conspirateurs qui se cachaient. C'était ailleurs, c'était plus haut, c'était derrière le voile où les abritait l'inviolabilité de leur mandat, qu'il fallait chercher les vrais coupables. — Il y avait du vrai dans ce langage ; il est certain que Lafayette, Laffite et les autres, par une manœuvre plus habile que courageuse, trouvaient alors moyen de disparaître derrière l'échafaud sur lequel ils avaient poussé Berton et les siens.

Ce langage était véridique, mais inconvenant : il souleva des orages et donna lieu à d'âcres récriminations de la part des députés dénoncés par M. Mangin. Ces messieurs ne voulaient s'avouer pour ennemis de la royauté de 1815 que le jour où le roi serait détrôné.

Berton avait demandé pour défenseur M^e Mérilhou ; sa demande fut rejetée ; il prit alors le parti de se défendre lui-même. L'accusé se plaignit des tourments inutiles dont on avait surchargé sa captivité. On avait longtemps refusé à ses deux fils de le voir dans sa prison. Plus tard les geôliers assistaient aux entrevues du père avec ses enfants, compaient leurs larmes, verbalisaient leurs soupirs. — Le général releva sans peine l'épithète de *lâches* que le procureur du roi avait crachée à la face des accusés. Il n'avait pour cela qu'à montrer ses blessures et ses états de services. « Le ministère public, ajouta-t-il, a parlé de *pourvoyeurs de bourreaux* ; veuillez, messieurs, réfléchir sur ces expressions et consulter vos consciences ; vous y verrez sans peine à qui elles doivent être appliquées. »

« Le procureur général, dit-il en terminant, vous a parlé de son indulgence et il vous demande beaucoup de sang. Si votre conscience vous dit qu'il faut en verser, je ferai bien volontiers le sacrifice du mien; j'en ferais surtout le sacrifice avec joie, s'il pouvait rendre la liberté à tous ceux qui m'ont suivi jusqu'à Saumur. Vous pouvez les épargner, messieurs, aucun sentiment intérieur ne doit vous en faire de reproche. Je désirerais en ce cas fournir à moi seul assez de sang pour apaiser la soif de ceux qui en paraissent si altérés. Pendant vingt ans, j'en ai versé sur quelques champs de bataille; j'y ai épargné celui des émigrés, lorsqu'ils se battaient contre nous; j'en ai sauvé, comme bien d'autres de mes compagnons d'armes l'ont fait, et cette générosité avait ses dangers. »

Le gouvernement d'alors qui pesait sur la France, gouvernement de prêtres et d'émigrés, aurait pu sans danger se montrer généreux à son tour: il ne le fit pas. Berton fut mis à mort par la classe de ceux qu'il avait épargnés sur le champ de bataille.

Le procureur du roi, M. Mangin, laissa voir parfaitement derrière l'accusation, la main qui dirigeait alors la France: « Les chevaliers de la liberté, dit-il, sont une société secrète dont le but est d'anéantir le principe aristocratique, qui constitue un des ressorts de notre gouvernement; leur existence est une guerre déclarée aux anciennes familles, aux grands propriétaires, par les hommes nouveaux et par ceux qui n'ont rien. » Il y avait de la franchise, mais de la maladresse, à découvrir ainsi le véritable terrain de la lutte.

Le tort que les procès politiques font aux jugements est considérable. Ce tort consiste surtout en ce que l'accusation démasque les ressources de l'autorité, ses points d'appui, le caractère de ses préférences, tandis que, dans un intérêt de condamnation, elle exagère les forces des conspirateurs et la portée de leurs desseins. Le réquisitoire marque de la sorte à l'opposition un but pour l'avenir, un but que ses coups n'auraient pas même osé atteindre.

En choisissant le jury parmi des émigrés, d'anciens nobles, l'autorité locale avait cru faire preuve d'adresse; au

point de vue de la condamnation, elle ne se trompait pas, mais au point de vue politique, c'était inhabile: cela disait, en effet, que le trône ne pouvait plus se soutenir qu'appuyé sur les classes privilégiées.

Les débats de cette triste affaire se terminèrent au bout de dix-sept jours, par un arrêt de mort contre Berton et cinq de ses complices.

Le général fut conduit à l'échafaud.

A midi moins quelques minutes, Berton sortit de la prison. Il était revêtu d'une redingote bleue; sa tête était couverte d'une casquette. Berton était pâle, mais ferme. Il fit la route en regardant à droite et à gauche. Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta seul. Se tournant vers la foule, il cria: *Vive la France! Vive la liberté!*

Sa voix se perdit dans le ciel terrifié, muet. Quelques instants après, au moment de s'étendre sur la fatale marche: *« Encore une fois, s'écria-t-il, Vive la France! Vive la liberté! »* Sa tête tomba.

M. Mangin recueillit plus tard le fruit de ses tristes services dans cette malheureuse affaire; en 1829, à l'avènement du ministère Polignac, il fut nommé préfet de police de Paris. Le système qu'il avait développé devant le tribunal, système de répression à outrance, il l'apporta dans l'administration qui lui était confiée. — On en connaît le résultat. Ni le sang versé par suite du complot de Saumur, ni les mesures

prises par M. Mangin durant son passage à la police, ne purent arrêter le développement des idées libérales. 1830 éclata, ce même M. Mangin étant préfet: Berton était vengé.

Plus les pouvoirs s'affaiblissent dans l'opinion publique, plus ils eroient se fortifier, en appelant à eux des hommes violents, qui les séparent de jour en jour du pays et les précipitent vers un coup d'Etat, c'est-à-dire vers une révolution.

Il est à observer que parmi les victimes si nombreuses qui tombaient alors sous les balles ou sous le couteau, on ne trouve que des militaires, des hommes d'action: cela nous démontre que la Restauration n'avait alors contre eux



GARIBALDI.

ni un système ni une doctrine, rien que le sentiment de l'honneur national, le sentiment du territoire violé. L'affront de Waterloo pesait sur tous les coeurs français. Cet affront, on le trouvait incarné, vivant, dans la dynastie qui occupait alors le trône. Dompter la honte par la crainte, le gouvernement de la sainte-alliance l'essaya ; mais elle ne fit qu'accroître son impopularité sans acquérir des droits au respect.

La terre de France est la terre sainte ; souillée, elle proteste jusqu'à ce que la trace des pas de l'invasion soit effacée par un mouvement national. 1830 fut, si l'on ose ainsi dire, une réhabilitation du sol foulé en 1815 par les kosaks.

Si quelque chose étonne, en parcourant ces temps douloreux, c'est que le règne de Charles X, qui a du moins été pur de sang, ait été frappé par une révolution et par le jugement de l'histoire, tandis que celui de Louis XVIII, sous lequel tant d'atrocités se sont commises, ait été respecté par le libéralisme lui-même. A cela je n'aperçois qu'une raison : Louis XVIII sut se garantir de l'influence des jésuites qui rendirent odieux son successeur.

Sorte d'Ulysse goutteux, Louis XVIII avait une certaine rouerie naturelle qui passait pour de la sagesse, et une vengeance froide qui était prise pour de la fermeté. Nulle conscience : de religion aucune. Il voulait absorber le catholicisme dans la politique de son règne, comme il croyait y avoir absorbé 93, en appelant Fouché dans son conseil, et en faisant une pension à l'indigne sœur de Robespierre.

Pour ce qui regarde la religion d'Etat, ce n'était point, il faut l'avouer, la charte de 1815 qui l'avait inventée. Napoléon était l'auteur de ce catholicisme politique dont la Restauration ne fit que retrouver la trace : il avait voulu intéresser Dieu à la consolidation de sa dynastie. Tout ce qui est censé faire parler l'Éternel et manifester l'invisible sous des formes consacrées par le temps, il l'avait rattaché comme prestige, comme instrument, au maintien de sa puissance et à l'exécution de ses desseins.

L'Eglise gallicane, au sortir des luttes de la Révolution française, s'était prêtée, non sans quelque résistance, à couvrir de la majesté de ses prières et de ses dogmes la main de l'usurpateur qui la protégeait pour en être protégé lui-même. Intérieurement, elle gémissait de prêter ainsi la vertu de ses cérémonies à une tête qui était après tout celle de l'Antéchrist. L'empereur tombé, les affinités qui liaient le culte et le clergé à l'ancien régime politique se renouèrent avec le retour des Bourbons. Louis XVIII, tout en s'entourant du catholicisme, voulut se servir de l'élément religieux,—comme avait fait Napoléon, pour affirmer le principe de son règne. Voltaire, il masqua son incrédulité derrière la pompe tant soit peu païenne des cérémonies publiques, mais il sut se rendre indépendant de cette force qui travaillait pour lui ; il sut même la contenir dans certaines bornes.

Avec Charles X, le droit divin reparut dans toute sa splendeur surannée. Ce fut le règne de la crosse et du goupillon, de l'inquisition des consciences, de la terreur dévote, de la force mise au service de la prière. Napoléon avait des prêtres pour appuyer ses soldats, Charles X eut des soldats pour appuyer ses prêtres.

De meilleure foi que son prédécesseur, Charles X devait être plus fatal à la royauté que Louis XVIII. Quand on est sur une mauvaise pente, tout devient une cause de chute, tout, jusqu'à la conscience.

Il est nécessaire d'analyser en quelques mots les éléments qui entraient alors dans l'opposition.

Il y avait d'abord l'aristocratie bourgeoise. Celle-ci, dans les commencements, avait envisagé le retour des Bourbons sans répugnance. Elle était lasse de la fortune de l'Empire, si tempétueuse, qui troubloit dans son mouvement toutes les fortunes particulières. Dans les derniers événements qui avaient imprimé à la France l'humiliation de la défaite, dans notre désastre national, la riche bourgeoisie, la haute banque, n'avait vu qu'une matière à spéculation. Elle s'était abattue comme un vautour sur la nouvelle de Waterloo pour manger de la défaite. Les personnes et les dynasties lui étaient égales ; elle n'avait de dévouement qu'aux affaires. Si la nation eût consulté, dès 1815, les préférences des agents de change et des banquiers, elle eût choisi pour roi le duc d'Orléans. Cet homme était selon le cœur de la bourgeoisie financière. Cependant, nous l'avons dit, cette partie de la classe moyenne, la bourgeoisie d'argent avait vu sans colère la branche aînée des Bourbons monter sur le trône. L'honneur de la nation, les libertés publiques, tout cela lui était bien indifférent. Une seule chose la détacha des intérêts de la Restauration, c'est la distance que l'ancienne aristocratie voulut maintenir entre les gentilshommes et les enrichis. En dépeçant la Révolution française, en se ruant sur le cadavre de l'Empire, la finance avait bien pu acquérir des biens ; mais le sang, mais la naissance, mais le nom, tout cela lui manquait. Elle dévora silencieusement l'affront que les manières hautaines de l'ancienne noblesse imposaient à son amour-propre. Tous les jours, elle voyait avec une sourde jalouse les places occupées par des émigrés, par des hommes que l'exil et le temps rendaient étrangers à la France. Aussi, quand, à la voix des orateurs qui, du haut de la tribune, attaquaient la politique royaliste, une opposition se fut formée, les parvenus, comme les appelait dédaigneusement l'ancienne aristocratie, se déclarèrent en faveur du mouvement libéral. Renverser le gouvernement n'était pas leur compte ; ils n'avaient que faire d'une révolution, qui eût compromis leurs intérêts dans un bouleversement plus ou moins grave : ce qu'ils voulaient, c'était attirer à eux ce gouvernement, et, au moyen de majorités nouvelles, le faire passer sous leur influence.

L'autre classe moyenne, celle des marchands, des négociants, des courtiers, était libérale par tempérament, par haine des prêtres et des jésuites, par une vague réminiscence de 89 qui avait consacré ses droits dans l'Etat. Pourvu que la rue fût tranquille, pourvu que sa boutique fût garantie contre les pillards, elle se prêtait d'assez bon cœur à toutes les manœuvres de l'opposition. Des troubles avaient éclaté rue Saint-Denis, mais ces mouvements, la bourgeoisie les mettait sur le compte du gouvernement qui, par son opiniâtreté, sa démence, mécontentait de plus en plus l'opinion publique.

Le peuple, il faut l'avouer, regrettait Napoléon : lui qui est grand, aime la grandeur. Et puis, il faut tout dire, dans ce souvenir de l'Empereur, il entrait moins d'amour pour lui-même que de haine pour les Bourbons, de douleur sur les désastres qui les avaient ramenés. Cet homme, par son ambition, disons même par son impuissance (si on le compare aux républicains de 93), avait attiré sur son pays le pillage, l'invasion, la honte, mais il n'avait du moins pas profité de ces malheurs, tandis que les autres... Là était le secret de l'entraînement qui ramenait les coeurs et les sou-

venirs vers la dynastie impériale. On croyait protester par le nom de Napoléon contre les traités de 1815. Ce mouvement rétrospectif n'était d'ailleurs que superficiel; sous cette écorce, ce que le peuple aimait, c'était la liberté.

Le gouvernement du roi, comme on disait alors, n'ignorait pas la fermentation des masses; mais il comptait sur la Sainte-Alliance, sur les confessionnaux et les sacristies, sur l'armée ou du moins sur la garde royale, sur les tribunaux, qui condamnaient sans relâche les agitateurs; sur la police, sur la censure, et enfin, comme on le vit plus tard, sur l'article 14 de la Charte. N'ayant pas les sympathies du pays, il lui montra ses défiances; ce fut un tort: tout pouvoir qui se défie de la nation est jugé.

Cette même garde nationale qui, composée alors de volontaires royalistes, avait pris de si bon cœur la cocarde blanche; qui avait été au-devant des *illustres exilés*; qui, plus tard, avait consenti, dans l'intérêt de l'ordre, à aider la politique du gouvernement; qui avait sacrifié ses opinions au maintien de la paix publique; on venait de la punir de la franchise qu'elle avait montrée dans une revue, en poussant sur le passage du roi Charles X des cris d'avertissement et de blâme pour son ministère.

Cette garde nationale dissoute reparut en 1830 sur les barricades. Niera-t-on que la vue de ces uniformes n'ait contribué, dans le moment de la lutte, en réveillant le souvenir d'un acte arbitraire, à fortifier le mouvement? Tout ce que les gouvernements entreprennent contre la liberté, ils se trouvent à une heure, à un jour fixé, l'avoir entrepris contre eux-mêmes.

Ce qui m'émerveille, c'est l'éternelle démence des gouvernements qui se succèdent; après avoir montré à leurs prédécesseurs le chemin qui mène à l'abîme, les hommes apportés au pouvoir par une révolution reprennent tranquillement le même chemin. La royauté de 1830 était sortie, en quelque sorte, de la dissolution de la garde nationale. Eh bien! le premier mouvement de cette même royauté, si bien avertie par l'exemple de son aînée, c'est de dissoudre les gardes nationales de province, qui s'étaient permis un blâme sur ses actes; c'est de se défier de la garde nationale de Paris, de n'oser plus même la passer en revue.

Les mêmes causes amènent nécessairement les mêmes effets; cette garde nationale dont le pouvoir s'était méfié se méfia du pouvoir, et le 24 février 1848, elle assista, l'arme au bras, à la chute de la monarchie de juillet, qui avait récompensé ses services par de la froideur.

Au moins cette double leçon aura profité aux hommes qui gouvernent la République de février: ne l'espérez pas! Leur première sollicitude est de mutiler cette même garde nationale de Paris, dont ils s'étaient d'abord servis pour assurer l'ordre; de dissoudre les gardes nationales de province, qui s'avisent de condamner leur politique comme elles avaient condamné celle des gouvernements déchus; et enfin de suspendre pour un temps indéterminé le droit d'élection, qui est le premier droit de cette milice citoyenne.

Ce que nous venons de dire de la garde nationale, il faut le dire du jury. Le jury privilégié, dont la Restauration disposait pour rendre ses oracles, l'avait d'abord servie dans tous ses caprices, dans toutes ses vengeances. Il avait condamné les journaux, les conspirateurs et les écrivains. On était content de lui. Mais le moment vint où, gagné peu à peu par l'influence de l'opinion publique, par le flot de la Révo-

lution qui montait, le jury lui-même ne voulut plus condamner. Profiter des acquittements de la presse pour réfléchir sur la marche impopulaire du gouvernement, c'eût été le parti sage; ce ne fut pas celui qu'on adopta. Deux moyens s'offraient pour faire face aux dangers de la situation, ou réformer la direction politique, ou supprimer le jury; le jury fut supprimé.

Est-ce tout? Non. Plus un gouvernement s'éloigne des forces libres du pays, plus ce devient pour lui une nécessité de faire appel à des forces exceptionnelles. De discussions, le gouvernement d'alors ne pouvait plus en soutenir aucune, car il n'était en mesure d'y répondre que par des actes arbitraires, des expédients. Dans cet état de choses, il fallait à tout prix obtenir le silence; la censure fut employée, abandonnée, reprise; mais les pages blanches parlaient encore plus haut que les pages écrites. Ce silence violent qu'on imposait à la pensée humaine était devenu lui-même (qui l'eût pensé?) le meilleur de tous les moyens de propagande!

Les journaux une fois livrés aux tribunaux de première instance, qui condamnaient d'office, les écrivains une fois bâillonnés, la Restauration va sans doute respirer? Non; il y a debout, quelque part, une chaire qui lui porte ombrage, une voix qui l'inquiète; le triumvirat Guizot, Villemain et Cousin, porte sur les nerfs de la majorité royaliste. C'était pourtant une opposition bien indirecte, un enseignement grave qui prenait ses armes (si armes il y avait) dans l'arsenal de l'histoire de la philosophie et de la littérature. C'est égal, les jeunes professeurs repaissent dans la jeunesse de mauvaises doctrines; ils osent soutenir le droit d'examen et de discussion contre le principe d'autorité absolue, la liberté de conscience contre l'inaffabilité du dogme. Qu'on les brûle! Oui, mais le moyen, depuis les fatals progrès de la tolérance, de trouver un fagot en grève et une main pour l'allumer? Il fallut se résigner à un acte de modération: les chaires gênaient, on les brisa.

La suspension de ces cours produisit dans la jeunesse et dans la classe moyenne un sentiment pénible. On devait s'y attendre. Mais voici où mon étonnement commence: ces hommes qui, en 1827, désapprouvaient si amèrement et si justement l'acte indigne dont MM. Guizot et Cousin venaient d'être frappés, sont les mêmes qui, en 1847, fermèrent le cours de M. Quinet; — et ceux qui, en 1847, blâmaient avec tant de raison la fermeture du cours de M. Quinet, mettent aujourd'hui le scellé sur l'enseignement de notre grand Michelet!

Il y a un signe certain auquel on peut reconnaître la chute prochaine des gouvernements, c'est, quand non contents de froisser leurs ennemis, ils mécontentent par leurs actes leurs amis eux-mêmes. Certes, il n'y avait guère en 1815 de royaliste plus fervent que M. Villemain. Devant les souverains alliés, il avait prononcé, dans une séance académique, quelques-unes de ces paroles qui ne s'oublient pas. « M. Villemain, racontait alors le *Journal des Débats*, a fait un éloge éloquent (1), ingénieux et vrai de ces prin-

(1) Voici cet éloge prononcé par M. Villemain, en 1815, devant M. le baron de Sacken, gouverneur-général de Paris, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, suivi de ses trois fils, etc., etc.

« Quand tous les coeurs sont préoccupés par cette auguste présence, j'ai besoin de demander grâce pour la distraction que je vais donner. Quel contraste d'un si faible intérêt littéraire et d'un semblable auditoire. Les princes du Nord, qui vinrent autrefois assister à ces mêmes

ces, qu'on ne saurait flatter, de quelque manière qu'on les loue, parce que la flatterie ne commence qu'où manque la louange. »

Après des gages si compromettants, donnés à une dynastie que ramenait la main de l'étranger, il fallait que la Restauration s'y fût bien mal prise, il fallait qu'elle se fût bien écartée de l'opinion publique, pour avoir réussi à faire de M. Villemain un adversaire.

Nous en dirons autant de M. Guizot, l'homme de Gand. Rien dans son caractère bien connu n'annonce qu'il fut très difficile à l'endroit des libertés publiques, et pourtant M. Guizot se sentait froissé dans sa dignité de citoyen, par la marche du gouvernement qu'il avait salué de ses vœux.

Faire peur aux timides des doctrines, qui se cachent derrière l'opposition, se couvrir de la propriété menacée, ameuter les intérêts contre le mouvement des esprits, c'est l'éternelle tactique des gouvernements qui veulent confisquer les droits de la nation. A cette tactique, la Restauration n'avait pas manqué : « Le ministère, écrivait alors M. Guizot, se récriera sans cesse contre les *idées excentriques*, la violence des prétentions libérales, et cet esprit de désordre qui tend à *dissoudre la société* elle-même par l'*anéantissement de l'autorité*. » Les accusations que le gouvernement de la Sainte-Alliance dirigeaient alors contre le parti libéral, M. Guizot, ministre après 1830, les a dirigées contre le parti républicain ; les ministres de la République les dirigent après 1848 contre le parti socialiste. On voit que le moyen n'est pas neuf ; depuis le temps qu'on s'en sert, le pays a traversé deux révolutions, et la *société* ne s'est point *dissoute* et l'*autorité* ne s'est point *anéantie*, et tous les maux dont les ministres de Charles X menaçaient la France si elle ne se laissait point lier et garrotter, ont, Dieu merci, épargné la France insoumise et récalcitrante.

Voici comment M. Guizot jugeait alors ce système de compression dans lequel le gouvernement avait mis toutes ses espérances : « Le pouvoir est descendu lui-même sur le terrain de la force : il faut qu'il s'y soutienne par la violence. De part et d'autre l'opinion se démoralise ; il n'y a bientôt plus ni droits, ni devoirs, ni pouvoir, ni liberté ; les deux partis ont outrepassé leurs limites. Alors tout est égal entre le gouvernement et ses ennemis : comme il a *droit de se défendre*, on a *droit de l'attaquer*. Il ment, s'il réclame

séances, prévoient-ils qu'un jour leurs descendants y seraient amenés par la guerre ? Voilà les révolutions des empires. Mais sur les âmes généreuses le pouvoir des arts ne change pas ; devant l'image des arts les monarques armés s'arrêtent comme les monarques voyageurs. Ils la respectent dans nos monuments, dans le génie de nos écrivains, dans la vaste renommée de nos savants. L'éloquence, ou plutôt l'histoire, célébrera cette urbanité tutélaire en même temps qu'elle doit raconter cette guerre sans ambition, cette ligue inviolable et désintéressée, ce royal sacrifice des sentiments les plus chers immolés au repos des nations et à une sorte de patriotisme européen. Le vaillant héritier de Frédéric nous a prouvé que les chances des armes ne font pas tomber du trône un véritable roi ; qu'il se relève toujours noblement soutenu sur les bras de son peuple, et demeure inviolable, parce qu'il est aimé. La magnanimité d'Alexandre reproduit à nos yeux une de ces âmes aïniques passionnées pour la gloire. Sa puissance et sa jeunesse garantissent la longue paix de l'Europe ; son héroïsme, épuré par toutes les lumières de la civilisation moderne, semble digne d'en perpétuer l'empire, digne de renouveler, d'embellir encore l'image du monarque philosophe, présentée par Marc-Aurèle, et de montrer enfin sur le trône la sagesse armée d'un pouvoir aussi grand que les vœux qu'elle forme pour le bonheur du monde. » (*Moniteur*.)

l'obéissance... Les *complots* lui sont nécessaires pour légitimer ses craintes et pour lui procurer par des *châtiments* la force que lui font perdre ses *fautes*.... Que fera le gouvernement qui voit la société mal administrée s'agiter sous sa main ? Inhabile à la gouverner, il entreprendra de la punir. »

Ceci n'est pas seulement l'histoire du gouvernement de la Restauration ; c'est l'histoire de tous les gouvernements qui ont jusqu'ici pesé sur la France.

Enfin, M. Guizot ajoutait en 1822 : « La France est entrée dans la carrière de la liberté. On peut y suspendre sa marche, on n'y arrêtera pas sa pensée... Comprimée, elle peut se taire ; dans son silence, elle ne s'oubliera pas, elle cherchera toutes les issues, se produira sous toutes les formes... Vous êtes aujourd'hui assez forts pour l'intimider, pas assez pour la vaincre. Vous n'avez pas en vous, comme Buonaparte, de quoi l'étourdir et la corrompre ; elle a pu se laisser gagner par la gloire, elle ne se laissera pas acheter par la promesse d'un morne repos. »

C'est pour avoir méconnu ces paroles, que le gouvernement de la Restauration est tombé en 1830 ; c'est pour les avoir oubliées que M. Guizot est tombé en 1848.

Comme tous les pouvoirs faibles, celui qui châtiait alors la France, croyait faire acte d'énergie et d'habileté en violentant la pensée humaine dans la personne des écrivains. Je ne parlerai pas de Béranger : la persécution, en augmentant sa gloire, ne fit que le rendre plus dangereux pour le système qu'il combattait. On pourrait dire, en songeant à l'influence exercée par le poète sur les événements de 1830, que la Restauration a fini par des chansons.

Ce qui honore dans ce temps-là le parti du mouvement, c'est l'indignation qu'il faisait paraître devant les violences de l'autorité envers les hommes de lettres. On se souvient encore de la profonde émotion qui se répandit dans toute la France, quand on apprit que Magalon, détenu à Sainte-Pélagie pour délit de presse, venait d'être enlevé avec des voleurs et transféré dans une maison de force. Aujourd'hui, on n'y regarde plus de si près ; ces indignes traitements ont été répétés, sous le gouvernement de 1830, par les mêmes hommes qui les avaient blâmés sous le gouvernement de 1815..... Mais à quoi bon reproduire une fois de plus une contradiction qui ne tient pas seulement à la mauvaise foi des hommes, qui tient à la nature même du pouvoir ?

La force que l'opinion publique lui retirait de jour en jour, le règne de Charles X la demandait aux processions et aux cérémonies religieuses. Tout cela ne faisait qu'envenimer dans la classe moyenne la haine du prêtre. La bourgeoisie appela à son secours la philosophie du XVIII^e siècle, elle appela Voltaire, Diderot, Montesquieu, pour protester contre cette immixtion de l'Église dans les affaires de l'État. Elle appela Pascal lui-même pour démasquer les jésuites.

Avant de tomber, le gouvernement de la Restauration reçut d'une expédition transmarine un pâle rayon de gloire. Enfants de 1830, nous nous souvenons tous de cette grande nouvelle écrite en lettres de feu au front du vieil Hôtel-de-Ville : *ALGER EST PRIS* ! Nous nous souvenons de cette fête royale, quand Charles X vint à Notre-Dame chanter un *Te Deum* au Dieu de la victoire. L'orgue développait sa voix majestueuse ; mais le peuple était silencieux. Le poids de la désaffection publique pesait sur la tête de ce vieillard couronné qui ne s'en doutait pas ; la monarchie, avant de dis-

paraître, avait rassemblé toutes ses pompes : foule de courtisans à manteau brodé d'or, cierges étincelants aux mains des prêtres, tentures de soie et de drapeaux aux vieux murs de la vieille cathédrale, bruits de fusils sur les dalles retentissantes, chants d'église, flots de suisses habillés de rouge, de gardes royaux et de cavaliers qui inondaient le parvis, tout cela devait s'évanouir quelques jours après au bruit de la fusillade populaire.

Quand une révolution s'accomplit comme celle de 1830, en trois jours, on est trop porté à croire que le pouvoir renversé n'était pas solide. C'est une erreur. Si impopulaire qu'il fût, le gouvernement de la Restauration s'appuyait sur des alliances puissantes, sur des souvenirs poétiques, sur une classe riche que la restitution du milliard des émigrés venait d'enrichir encore, sur un clergé nombreux et actif, sur une armée commandée par des officiers dont on se croyait sûr, sur des gardes-du-corps, des suisses, une garde royale, qui formaient en quelque sorte la défense personnelle du monarque. Si la révolution de 1830, malgré tous ces moyens de résistance, s'accomplit avec facilité, c'est que des hommes, presque tous victimes de leur dévouement, avaient, depuis 1815, travaillé à la faire; c'est que des causes nombreuses, incessantes, avaient depuis longtemps miné le trône des Bourbons, quand le peuple y porta la main.

Il faut faire entrer en ligne de compte cette série continue de conspirations qui avaient ébranlé le pouvoir royal : la lutte des écoles, l'institution des *Carbonari*, la création de la société *Aide-toi*, la publication de tant de brochures précédant ou suivant toutes les crises électorales, les jugements prononcés contre les écrivains qui fixaient sur eux l'attention, les condamnations à mort qui avaient laissé dans la conscience nationale une trace vengeresse ! L'opinion publique est une coupe qui s'emplit lentement des larmes et du sang des martyrs. Quand une fois cette coupe est pleine, un souffle révolutionnaire la fait déborder.

On ne revient pas des progrès du libéralisme, si on compare les ressources de l'opposition en 1829 à celles dont

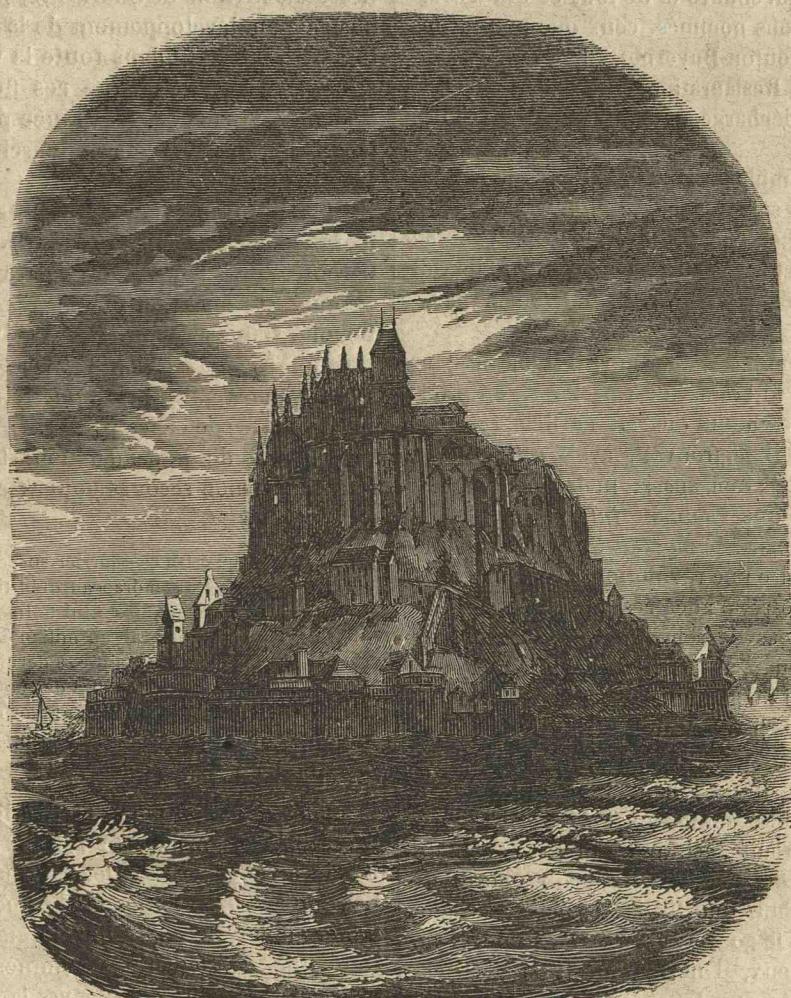
elle disposait dans les premiers temps de la Restauration, quand elle comptait à peine quelques voix dans la chambre des députés; c'est pourtant grâce à ces huit ou dix voix éloquentes, c'est par le concours d'écrivains indomptables, c'est par le moyen des sociétés secrètes et des journaux que le sentiment du droit s'était formé, que l'opposition, faible d'abord, était parvenue à être une force réelle dans l'État, un gouvernement dans le gouvernement. Toutefois, hâtons-nous de le dire, elle ne fut jamais arrivée à son but sans l'ébranlement de 1830; le jeu régulier des institutions constitutionnelles n'aurait jamais délivré la France de la domination temporelle du clergé ni de l'oligarchie des anciennes familles, car ces deux remparts du trône tenaient au trône même. Pour les enlever, ces obstacles, il fallait déraciner la dynastie : c'est dire qu'il fallait une révolution !

L'histoire donne un continual démenti à ces esprits timides et inconséquents qui veulent le progrès sans crise, le résultat politique ou social des révolutions sans les révolutions mêmes. Non, rien ne se serait fait dans le monde; l'esprit humain, l'esprit national en serait encore à ses premières luttes contre l'autorité de l'Église ou de l'État, sans ces emportements du courage et de la conscience, qui enlèvent en trois jours l'obstacle de trois siècles.

En 1830, les hommes qui dirigeaient l'opposition se tenaient presque tous cachés

derrière le mouvement insurrectionnel : après avoir signé une protestation qui témoignait, il est vrai, de quelque courage, les principaux acteurs disparurent. M. Thiers avait fui; nul n'osait prendre le commandement des forces irrégulières qui avaient engagé le feu contre les troupes royalistes. Dans le premier jour de cette lutte suprême qui décida du sort de la monarchie de 1815, dans cette éclatante revanche prise sur notre défaite de Waterloo, les ouvriers seuls montrèrent vraiment de l'abnégation et de l'héroïsme; la jeunesse, qui est peuple par le cœur, la jeunesse des écoles suivit, en l'excitant, l'émeute des faubourgs.

Députés, généraux, écrivains et journalistes, tout était



LE MONT SAINT-MICHEL.

consterné. Un cri de surprise et de satisfaction s'éleva sur les boulevards, quand on vit paraître en costume, monté sur son cheval, le général Dubourg, le premier, le seul, qui osa se mettre ostensiblement à la tête des forces populaires.

Si les balles dirigées contre le trône par cette multitude aux bras nus arrivèrent si bien à leur adresse, c'est que ces balles, il ne faut jamais l'oublier, étaient marquées du sang de Ney, du sang de Labédoyère, du sang des frères Faucher, du sang des sergents de la Rochelle, du sang de Berthon, et de tant d'autres! — Oui, il y avait, ce jour-là, dans l'air de la ville, le souffle des morts qui conspiraient avec les vivants. Les révoltes portent dans leurs flancs les vengeances de tout ce qui souffre et de tout ce qui a souffert. Ceux que nous avons nommés, ceux que nous avons passés sous silence : Mouton-Duvernet, Chalgran, Caron, toutes les victimes de la Restauration, assistaient, dans le peuple, à la première décharge qui fut faite contre les Suisses.

Au fond, rien d'était moins révolutionnaire que le libéralisme; aussi le premier soin des chefs du mouvement fut-il de mettre leur conscience à l'abri derrière une excuse : Charles X a violé la Charte; en retirant la liberté qu'il avait jurée, il donne à la nation le droit de lui retirer son obéissance.

S'il faut dire notre pensée sans détour, il n'y avait dans ce langage ni courage, ni bonne foi. Charles X, en profitant d'une porte dérobée que lui ouvrait l'article 14, pour sortir des embarras où il se trouvait, avait *interprété* la Charte. Vous l'en blâmez : moi aussi; mais où en seriez-vous, si, toutes les fois que l'autorité *interprète* le pacte fondamental, sous la monarchie ou sous la République, le peuple était autorisé à faire une révolution? Par cette doctrine, qui était alors la vôtre, ô ancêtres du grand parti de l'ordre, ne venez-vous pas de réhabiliter le 13 juin, ne venez-vous pas de dire au peuple qu'il a mal fait de ne pas s'être soulevé après la loi du 31 mai!

Par une manœuvre plus habile que généreuse, le libéralisme avait mis Charles X dans la nécessité de recourir à un coup d'État. Il pouvait, dit-on, changer de ministère, il pouvait se jeter dans les bras de Casimir Périer, c'est-à-dire de la bourgeoisie. En parlant ainsi, on ne tient pas compte des difficultés très réelles qui naissent de certaines positions fausses. Renoncer au secours que lui apportaient la vieille aristocratie et le clergé, le gouvernement de Charles X ne le voulut pas, disons mieux, il ne le pouvait pas; la Restauration, sans les émigrés, sans les prêtres, sans la Sainte-Alliance, n'eût plus été la Restauration.

Dans cet état de choses, la révolution de 1830 n'a plus qu'un motif, mais celui-là très réel et très légitime, c'est le droit qu'ont les nations de changer leur gouvernement, quand ce gouvernement devient un obstacle au progrès des idées, des mœurs et des libertés publiques. Le peuple, en 1830, a chassé Charles X, et je l'en loue, parce que Charles X était la personnification d'un ordre de choses sous lequel la France ne pouvait plus vivre.

Hors de là, je vous déifie de trouver à la révolution de 1830 une base raisonnable. — Vous faites à Charles X un crime d'avoir rendu les ordonnances du 25 juillet 1830, et vous avez raison; mais à l'appui de son coup d'État, Charles X invoquait la loi du salut public. Or, cette loi du salut public, anciens libéraux, ne l'invoquez-vous pas vous-mêmes sous le gouvernement de Louis-Philippe, ne l'invoquez-

vous pas à cette heure sous la République pour suspendre l'action des lois?

Que Charles X se soit servi de la Charte pour détruire la Charte, c'est un tort; mais parmi ceux qui l'ont renversé, n'y en a-t-il pas qui voudraient aujourd'hui se servir de la Constitution pour détruire la Constitution?

Ne sortons donc pas de la vérité : en se masquant de la Charte, les chefs du mouvement libéral faisaient acte d'hypocrisie. Cette Charte de 1815, la plupart d'entre eux, et ils avaient bien raison, n'aspiraient déjà qu'à la briser. Le peuple, lui, n'avait pas recours à ces artifices, il prenait les Tuileries, parce qu'il est le peuple, c'est-à-dire souverain; il brûlait le trône de Charles X, parce que ce trône était un obstacle au développement de la raison et des libertés publiques; il effaçait dans toute la ville les fleurs de lis et les armes royales, parce que ces fleurs de lis et ces armes avaient été ramenées en France par la main de l'étranger. Il tuait, en un mot, cette monarchie, parce qu'il n'avait pas été consulté pour la faire vivre.

Nous ne dirons rien de la lutte. Versons seulement des pleurs et des souvenirs sur les premières victimes qui tombèrent. Voici leurs noms : Farey, Jennisson, Petit-Jean, Jeanne, Prosper, Fournier, Rougemont, Rodillon, Sebire, Benoît, Gautier, Vanneau, Widurer, François, d'Octon, Pottin, Nicoud, Nicol, Gravel, Emile, Humbert, Papu, chirurgien, Achille Piqueson. Je ne t'oublierai pas, Arcole, toi qui, percé de balles royalistes, voulus mourir enveloppé dans les plis du drapeau national! Voici d'ailleurs un poète qui vient à mon secours pour te chanter :

Quel est-il ce guerrier suspendu dans les airs?

De son drapeau qu'il tient encore
Il roule autour de lui le linceul tricolore,
Et disparaît au milieu des éclairs.
Viens recueillir sa dernière parole,
Grande ombre de Napoléon!
C'est à toi de graver son nom
Sur les piliers du nouveau pont d'Arcole!

Mais à quoi bon nommer? La liberté n'a dans ces jours-là qu'un grand martyr anonyme : le peuple.

Ici s'arrête, à proprement parler, l'action de notre livre. Le reste appartient à des temps que nous nous proposons de traiter ailleurs avec des développements considérables (1) Quoi qu'il en soit, nous sommes convaincu d'avoir écrit dans cette histoire des Martyrs la véritable histoire de l'humanité. A la place des rois qui ont régné (et dont le nom sert encore dans la plupart des livres d'étiquette au mouvement de leur siècle), nous avons mis pour jalonner le terrain les hommes qui ont souffert. 1830 rouvre l'ère des révoltes que 1815 avait cru fermer pour toujours; la lutte recommence, disons-mieux, elle continue. Si nous jetons en effet un regard rétrospectif sur la longue chaîne de siècles et d'événements que nous venons de traverser, nous reconnaîtrons que le genre humain, malgré les formes si diverses de son développement, n'a eu depuis les temps anciens qu'un but, la liberté; qu'un moyen de l'obtenir, le sacrifice.

(1) Nous publierons, quand le moment sera venu, une *Histoire de la Révolution de 1848 et des causes qui l'ont préparée*. Cet ouvrage, dont l'*Histoire des Martyrs de la Liberté* est en quelque sorte la préface, parlera des vivants; ici nous n'avons voulu parler que des morts.

Cette loi est dure, qui le nie? Mais, c'est la loi. La souffrance cessera-t-elle un jour, d'être dans le monde, la condition inséparable du progrès? Il faut l'espérer; à mesure que la liberté pénétrera dans les institutions sociales, elle élargira cette porte étroite par laquelle les idées nouvelles sont entrées jusqu'ici dans le monde toutes saignantes; elle abaissera les obstacles qui provoquent la nécessité de la lutte; elle désarmera dans la ruine des priviléges la résistance des intérêts à toutes les réformes utiles; elle pacifiera les coeurs, en déracinant par la tolérance les superstitions serviles et haineuses. — Il en est de cela comme des révolutions de la nature; à mesure qu'elles approchent du terme de la formation des choses, elles déposent ce caractère d'emportement et de violence qui distingue les premiers âges du globe et de l'humanité.

Nous ne croyons pas néanmoins que le dévouement devienne jamais inutile: dans l'ordre physique, comme dans l'ordre moral, une certaine souffrance demeurera toujours attachée aux enfantements de l'humanité, seulement ce sera une souffrance mêlée de joie et de consolation, la souffrance de la mère qui souffre à travers ses larmes, car elle sent que le fruit de ses entrailles va naître.

XXIV.

LE GOUVERNEMENT DE 1830.

LAMENNAIS. — CARREL. — HÉGÉSIPPE MOREAU.
— LES FRÈRES BANDIERA.

La révolution de 1848 était contenue en germe dans la révolution de 1830. On s'étonnera peut-être de retrouver à la date du 30 juillet le programme du 24 février:

30 JUILLET.

LA FRANCE EST LIBRE!

ELLE VEUT UNE CONSTITUTION.

« Elle n'accorde au gouvernement provisoire que le droit de la consulter.

« En attendant qu'elle ait exprimé sa volonté, respect aux principes suivants :

PLUS DE ROYAUTÉ!!!!

« Le gouvernement exercé par les seuls mandataires élus de la nation.

« Le pouvoir exécutif confié à un président temporaire,

« Le concours médiat ou immédiat de tous les citoyens à l'élection des députés.

« La liberté des cultes; plus de culte de l'État.

« Les emplois de l'armée de terre et de mer garantis contre toute destitution arbitraire.

« Etablissement des gardes nationales sur tous les points de la France. La garde de la Constitution leur est confiée.

« Les principes pour lesquels nous venons d'exposer notre vie, nous les soutiendrons, au besoin, par la voie de l'insurrection légale! »

Ce programme fut imprimé et affiché, dit-on, du consentement de la commission municipale, qui voulut ensuite faire arracher le placard.

La révolution de 1830 contenait la République et le suffrage universel, comme celle de 1848 contenait le Socialisme. En 1830, les républicains, moins nombreux, moins influents, furent accablés par les orléanistes; en 1848, les socialistes, moins influents et moins nombreux, furent accablés par les républicains. Cette étude de la formation des mouvements politiques (l'un apportant en quelque sorte l'embryon de l'autre) est curieuse, mais peu consolante: elle nous enseigne qu'il faut deux révolutions pour qu'une idée arrive.

Après la victoire du peuple, on vit, en 1830, ce qu'on vit après le 24 février, ce qu'on verra toujours après toutes les révolutions, ces courages du lendemain, ces dévouements sans péril, qui viennent bravement prêter leurs mains à la lutte, quand la lutte est terminée. Le premier jour du feu, on n'apercevait dans la rue que des blouses et des guenilles. Le 28, quand le mouvement eut pris de la consistance, apparurent ça et là quelques rares uniformes de la garde nationale; le 29 les habits bourgeois se montrèrent; le 30, on ne voyait plus qu'eux.

Faut-il ajouter que ce même peuple, si flatté, si caressé d'abord par les mains de l'aristocratie nouvelle: « peuple grand! peuple sage! peuple de héros! » fut bien vite éconduit de toutes les positions qu'il avait conquises au prix de son sang. On lui refusa, plus tard, l'entrée du jardin des Tuileries, l'accès de ce même château royal qu'il avait pris le 29 juillet! On écarta peu à peu ces mains noires de poudre et de travail qu'on serrait d'abord si affectueusement; les ouvriers furent oubliés dans le partage des droits politiques, et quand ils voulurent plus tard réclamer contre cet oubli, — on les mitrailla.

Si nous avions besoin d'une nouvelle expérience pour démontrer la transformation que le pouvoir fait subir aux doctrines, nous la trouverions dans l'avènement du libéralisme aux affaires. En se faisant gouvernement en 1830, l'opposition de quinze ans recommence toutes les fautes qu'elle avait blâmées dans le gouvernement déchu; elle avait protesté contre l'arbitraire et elle règne par l'arbitraire; elle accusait la branche aînée des Bourbons d'avoir été imposée à la France, et elle impose à cette même France une dynastie nouvelle; elle avait condamné les mesures violentes, et à la première résistance qu'elle rencontre, elle décrète l'état de siège; elle faisait un crime à Charles X de se servir de la religion comme d'un instrument de règne, et son premier soin est d'intéresser le clergé par une subvention considérable, par des avances personnelles, au maintien de la dynastie nouvelle, de l'ordre nouveau; elle avait réprouvé l'alliance de l'Église et de l'État, et elle n'a rien de plus à cœur que de renouer cette alliance; elle appelle

avec dédain la Restauration le gouvernement de l'étranger, et, à peine installée aux affaires, elle commence une série d'actes et de soumissions qui devaient avilir la France ; elle reprochait au ministère Polignac d'être un cabinet russe, et elle met notre honneur national sous la dépendance de l'Angleterre ; elle avait réclamé contre les procès de presse, contre l'abus que la magistrature faisait de ses pouvoirs, et elle accroît ces pouvoirs occultes, et elle fait à la liberté de penser une guerre terrible ; elle avait blâmé l'usage des moyens comminatoires, et elle règne par l'intimidation ; elle avait censuré l'emploi que le gouvernement déchu avait fait des forces militaires de la nation, en les opposant à la nation même, et elle ne se soutient que par la paix armée, c'est-à-dire par les baïonnettes dirigées contre l'intérieur ; elle avait protesté contre l'intervention du pouvoir dans le choix du jury, et elle compose un *jury probe et libre* ; elle avait amèrement dénoncé, sous Louis XVIII et Charles X, la part que l'administration avait prise dans les élections, et elle invente un nouveau trafic des consciences, un système de corruption électorale qui n'a point de modèle dans l'histoire ; elle avait incriminé la police, et elle organise l'espionnage ; à une oligarchie si décriée par elle, la noblesse et le clergé, elle substitue une oligarchie nouvelle ; elle avait mis sur son programme : LIBERTÉ, et, dans ses lois, dans ses actes, elle écrit : COMPRESSION. — A ce parallèle entre l'opposition avant la victoire, et l'opposition après la victoire, entre les libéraux sans places et les libéraux aux affaires, quelques partisans de l'autorité quand même répondront sans doute qu'il n'y a pas deux manières de gouverner, et que, par conséquent, les royalistes de 1830 ont bien fait de repasser sur les traces des royalistes de 1815. Soit ; mais, alors, je n'ajouterai plus qu'un mot : s'il n'y a que ces moyens-là de gouverner la France, la France n'entend plus être gouvernée.

De toutes les institutions, celle qui avait le plus souffert dans l'ébranlement de 1830, c'était la royauté. Louis-Philippe affaiblissait encore la prérogative souveraine, en recevant d'une chambre qui avait perdu ses pouvoirs une couronne qui était usurpée sur les droits de la nation. En vain, crut-il profiter des circonstances ; en vain, chercha-t-il dans un système de transaction une force qu'il n'osait point demander au sentiment public. Par ses premiers actes, il s'était condamné à gouverner le pays contre le pays.

Son idée fixe était de combiner les débris de l'ancienne noblesse avec l'élément de la finance et de l'industrie, de manière à reconstituer autour du trône une aristocratie nouvelle. C'est sur cette idée que s'établit son règne, c'est sur cette idée qu'il vécut, c'est sur cette idée qu'il est mort.

Le mouvement de la France avait imprimé aux autres nations des secousses qui se prolongeaient de Paris à Madrid, de Madrid à Ancône, d'Ancône à Varsovie. La France avait alors à choisir entre un système d'action et une politique de neutralité. La neutralité, c'était la défection et la honte. Au lieu de prendre conseil de l'honneur national, le gouvernement de 1830 prit alors conseil de ses intérêts. A ces intérêts qui lui étaient personnels, intérêts de roi et de dynastie, il rattacha sans peine ceux de la classe moyenne sur laquelle s'appuyait le nouveau système. Au commerce, à la banque, aux grandes industries, il fit peur de la révolution, de ses déchaînements, des éventualités et des hasards d'une guerre européenne. Cependant la masse était frémisante ; on la calma par des discours et des démonstrations

cauteleuses. La politique de l'égoïsme et de la peur se couvrait dans les commencements d'un voile de patriottisme. Faut-il tout dire ? les généraux de l'empire se montraient aussi effrayés de la guerre que le roi lui-même. Ces hommes, élevés à l'école de Napoléon, ne croyaient comme lui qu'à la force. Ils ignoraient l'art de faire la guerre avec les idées. Ils ne savaient point diviser les intérêts des populations qu'on attaque, surexciter les sentiments d'indépendance, tourner l'ennemi contre l'ennemi ; ils ne croyaient ni à l'expansion morale de la France, ni aux miracles de la liberté. Manquant de foi, ils manquèrent de courage.

Il n'y avait pas deux partis à prendre : le gouvernement français ayant déserté, la révolution appartenait, de ce jour-là, sans réserve, à la contre-révolution européenne. Louis-Philippe répondait à la Sainte-Alliance du repos et de la sagesse de la nation, c'est-à-dire qu'il s'engageait à enchaîner les masses, à comprimer par la force toutes les libertés inquiétantes, à éteindre le mouvement des idées dans le développement des intérêts matériels, à corrompre les résistances que la force n'aurait pu soumettre. Cet homme était la borne qui, avec le concours d'autres bornes organisées, devait arrêter en France et par conséquent dans le monde le débordement de 1830.

La marche rétrograde du nouveau gouvernement excitait des mécontentements et des défiances dans l'esprit même des hommes qui s'étaient commis tout d'abord à l'en former. Alors la défection commença. Ils se retirèrent d'un pouvoir qui se retirait du pays. Quelques-uns de ces hommes étaient naïfs, d'autres roués : trompés, ils l'étaient tous. C'était, dans tous les cas, de leur part, une marque de faiblesse et d'inintelligence, que d'avoir cru un seul instant aux conséquences d'une révolution qui laissait debout, devant elle, le clergé, la magistrature et l'armée.

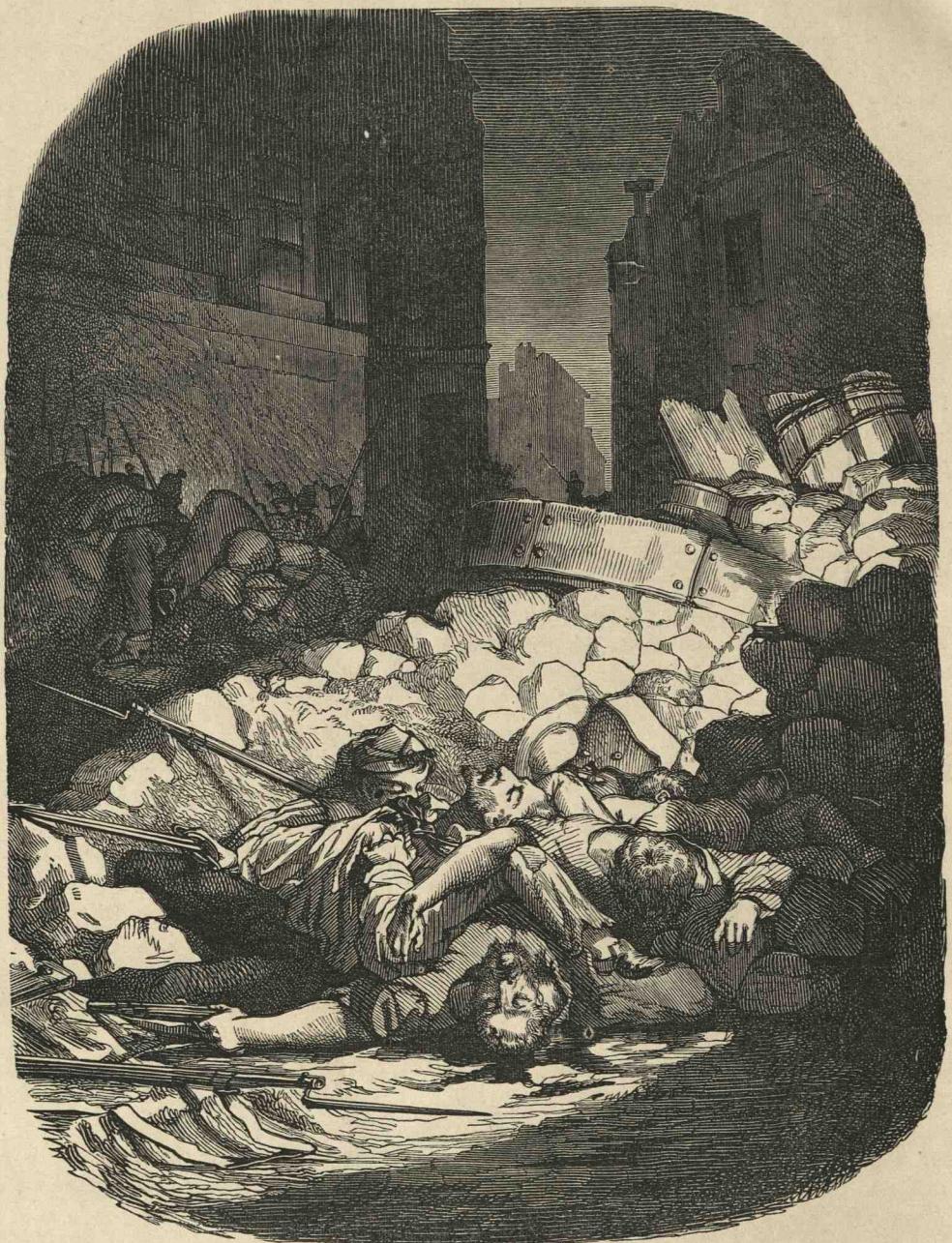
Si Louis-Philippe n'avait pas confisqué la victoire du peuple, d'autres l'auraient confisquée pour lui : la réaction était en effet bien moins dans un homme que dans l'ensemble des institutions et des influences sur lesquelles 1830 avait passé sans les détruire.

A toutes ces causes d'agitation morale venait se joindre dans le pays le malaise des classes ouvrières.

Les bornes étroites de notre livre nous ont défendu de parler d'un homme qui, par son action sur le mouvement social et par la nature de ses idées, appartient d'ailleurs plutôt à l'histoire de la révolution de 1848 qu'à l'histoire des Martyrs de la liberté. Mangeant du pain, buvant de l'eau, manquant quelquefois de l'un et de l'autre, ce malheureux avait été poussé au suicide par le découragement, l'ennui et la misère ! Défiguré, il avait survécu de quelques années à cet attentat sur lui-même. Enfin, il était mort en 1817, obscur et pauvre, laissant cette maxime brève mais sublime : « La religion doit diriger la société vers le « grand but de l'amélioration, la plus rapide possible, du « sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » Cet homme était Saint-Simon.

Depuis longtemps, de sourds et immenses problèmes dormaient, si l'on ose ainsi dire, dans les souffrances de la classe ouvrière. A ces problèmes, il manquait une formule, un drapeau. Ce drapeau des idées sociales, les saint-simoniens (et c'est leur immortel honneur devant l'histoire) le levèrent.

Les premiers ils reconnaissent que les révolutions appartiennent avec elles d'autres questions à résoudre que les ques-



Mettais

Rouget

LE CLOITRE SAINT-MERRY.

tions politiques ; ils virent que, sous ces grands mouvements, à l'insu des hommes d'État, à l'insu même des masses agitées, il y avait des souffrances auxquelles les changements de gouvernement ne remédient pas. Leur système... Je passe ; il me suffit de dire ici que leurs opinions modifiées sont entrées dans la plupart des écoles socialistes qui se disputèrent, un instant, la révolution du 24 février. De 1830 à 1832, cette secte fut livrée au ridicule, aux attaques grossières, et finalement aux tribunaux qui la condamnèrent. Mais les saint-simoniens, hommes remarquables pour la plupart, laissèrent dans les masses, en disparaissant, une émotion ; leur doctrine avait ouvert à travers la politique des horizons nouveaux ; on reconnut avec eux que quand l'humanité s'agit, c'est qu'elle est à la recherche d'une nouvelle loi. Cette loi, les grands pouvoirs de l'État s'inquiétèrent peu de la chercher : faire digue au mouvement, ce fut toute la préoccupation des chambres ; pourvoir, par des expédients, aux embarras d'une situation difficile, ce fut toute la sollicitude de la royauté constitutionnelle ; aussi, après avoir résisté, ces grands pouvoirs tombèrent.

L'impatience des masses augmentait de moment en moment ; le peuple de Paris, qui s'était senti frère dans la victoire avec les autres peuples du globe, n'apprit pas sans une douleur furieuse que l'Autriche avait remis la main sur l'Italie, et que Varsovie venait de retomber au pouvoir des Russes. A cette nouvelle, le sentiment national frémît. On accusa de pusillanimité, de trahison, la politique du Château. Aussi impopulaire que Charles X, dont il suit les traces, sans même avoir l'excuse des traditions de sa famille, Louis-Philippe, attaqué par la liberté, se défend par l'arbitraire.

Un parti de jeunes gens s'était formé, qui, croyant la France mûre pour la République, voulait en finir avec cette royauté trompeuse et avare. Ce parti s'appuyait au faible et mou Lafayette, qui, après avoir servi à faire un roi, rougissait maintenant de son œuvre ; la lutte était inévitable : les anciens versaient du sang, et offraient même quelquefois des victimes humaines sur la cendre de leurs généraux ; on se souvint des funérailles d'Achille : hélas ! les funérailles du général Lamarque devaient avoir ce même et triste honneur.

Des réunions de tous les corps d'ouvriers, avec des drapeaux, des masses de garde nationale, des jeunes gens des écoles, des groupes de réfugiés, composaient ce funèbre cortège. L'opposition voulait opposer les obsèques du général Lamarque, entourées des regrets populaires, aux obsèques de Casimir Périer, qui n'avait recueilli que les regrets du monde officiel ; le nombre, la marche, l'enivrement des idées et des souvenirs qui circulaient dans cette grande foule, tout contribua à rendre la manifestation imposante ; la guerre civile en fut l'immédiate conséquence. Quand le sang eut coulé, le gouvernement, comme toujours, voulut faire retomber la responsabilité des massacres sur l'opposition, et l'opposition la rejeta sur le gouvernement ; la pensée immuable, c'est ainsi qu'on désignait alors Louis-Philippe et son ministère, fut accusée d'avoir provoqué la guerre par une froide et implacable résistance à l'opinion publique ; les plus indulgents la blâmèrent d'avoir pratiqué, dans des circonstances sans excuse, cette terrible sentence : Périssent les citoyens plutôt qu'un système !

Notre mémoire déborde de terreur et de sanglots, quand

nous songeons à ces journées de juin 1832, à ces hommes du peuple qui, après avoir recueilli les humiliations du nouveau pouvoir qu'ils avaient créé, reprenaient une seconde fois les armes, à leur héroïque résistance, à ces scènes de dévouement lugubre qu'abritait de son ombre le vieux cloître Saint-Merry, à ces blessés qu'on transportait dans l'église, à ces morts couchés froidement sur la dalle, au serrement de cœur de la population ouvrière durant ces éternelles heures où le canon manœuvrait sans relâche contre les débris de l'insurrection acculés derrière les barricades teintes de sang !.... Ceux que le canon et la fusillade avaient épargnés furent traités en criminels d'État. — Leur crime était d'avoir voulu inaugurer seize ans trop tôt une forme de gouvernement que la France se donna le 24 février et le 4 mai 1848, sans qu'il y eût une seule voix dans la population ni dans l'Assemblée constituante pour s'y opposer.

Nous passerons sous silence les égorgements de la rue Transnonain. A Lyon, ville de souffrances, ville martyre, les ouvriers avaient levé le drapeau de la guerre sociale : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant ! » Ils moururent.

Le nouveau règne nageait dans le sang.

Au milieu de ces circonstances, où le parti républicain terrifia les vainqueurs eux-mêmes par son courage et son sang-froid dans la lutte, par sa fermeté devant les juges, par sa patience dans les cachots, un auxiliaire qu'on n'attendait pas vint aux idées démocratiques : nous avons nommé Lamennais.

M. l'abbé de La Mennais sortait d'une famille bretonne qui avait été anoblie dans le dernier siècle, pour des services rendus au pays. On était alors aux premiers jours de la Restauration, cette aurore sans soleil qui trompa tant d'espérances honorables ! Si jamais monarchie rallia tout d'abord à sa cause les imaginations ardentes, les cœurs d'un entraînement facile, ce fut, il faut bien en convenir, celle qui revenait alors pour la seconde fois de l'exil. A travers l'odieuse protection de l'étranger, à travers des crimes, elle avait pour elle un prestige souverain sur les natures sensibles et poétiques : ses malheurs. D'autres, et nous les en louons, ne se laissèrent point séduire à ces infortunes plus imaginaires que réelles, qui ne donnaient d'ailleurs aux Bourbons aucun droit sur la France ; mais il serait injuste de ne pas tenir compte des influences sous lesquelles se forment les premières opinions religieuses et politiques. Né à Saint-Malo, dans une maison qui touchait presque celle où Chateaubriand naquit, M. Lamennais, dominé par son éducation catholique, par les sentiments traditionnels de sa famille, avait besoin d'expérience et de travail sur lui-même pour secouer ses préjugés royalistes.

M. Lamennais ne passa point, avant d'arriver au sacerdoce, par les épreuves d'usage : cette vigoureuse intelligence ne fut point pliée sous la discipline des séminaires.

Nous sommes en 1820. L'Église et la monarchie, ruinées par une récente et mémorable secousse, cherchaient à rassembler leurs débris sur un terrain nouveau : la monarchie eut pour la défendre un homme qui valait mieux que les armées étrangères, Chateaubriand ; l'Église ne rencontra d'abord que des apologistes médiocres et prétentieux. Le clergé français, éteint dans les luttes de la Révolution, ne faisait entendre ça et là que des voix, faibles échos du

passé, quand du sein même de cette ignorance et de ces ténèbres s'éleva tout-à-coup la plus vive lumière qu'on eût vue briller en France depuis Bossuet. *L'Essai sur l'indifférence en matière de religion* venait de paraître.

Il est difficile de se faire aujourd'hui une idée de l'impression formidable que ce livre produisit dans le monde : ce fut plus qu'un livre, ce fut un événement. A cette société qui recommençait à se parer des ornements et des oripeaux du culte avec la dévotion affectée d'une vieille coquette, voici qu'une voix sacerdotale venait dire : — A travers le luxe de tes prières et de tes cérémonies publiques, j'aperçois la plaie qui te ronge le flanc. Un voile de mort est déjà sur tes yeux : ce voile est celui de l'indifférence qui l'empêche de discerner le vrai du faux, le bien du mal, la lumière des ténèbres. Tu n'as même plus la force de nier, tu doutes. — En présence de cet état léthargique des esprits, il fallait une parole tonnante, une voix austère et inspirée qui allât retentir comme celle du Christ dans la profondeur effrayante du tombeau, pour tirer Lazare de son sommeil de trois siècles. M. Lamennais fut cette voix. Son éloquence a quelque chose d'inquiétant. Il est de ces envoyés que Dieu fait marcher devant sa face, quand je ne sais quoi de sombre et de lamentable se prépare sourdement dans les nations. Il y a plus que de l'art dans le style prophétique de cet écrivain à part, qui semble né pour parler aux ossements arides. Je ne suis jamais sorti, pour mon compte, tout pâle et tout tremblant de la lecture de ses ouvrages, sans me dire intérieurement : cet homme-là enseigne comme ayant puissance, *quasi potestatem habens*.

Le monde admira et se tut. — *L'Essai sur l'indifférence* était une de ces tentatives désespérées que les esprits audacieux, les Titans de la pensée, renouvellement à toutes les époques de décadence et de transition. Au moment où l'art chrétien décline, où l'architecture surtout, cette grande voix de pierre, est sur le point de mourir, il se rencontre au XVII^e siècle un homme du nom de Michel-Ange qui, par un effort colossal, élève le Panthéon sur le Parthénon, et nous laisse Saint-Pierre de Rome. M. Lamennais fit ainsi : il ramassa avec une furie religieuse tous les matériaux des anciennes croyances religieuses, il entassa la philosophie sur la théologie, — Pelion sur Ossa ; — il releva les preuves et les arguments que le temps avait détruits, et, fort de sa pensée, de son courage, il voulut reconstruire le catholicisme malgré son siècle, malgré le genre humain, malgré Dieu même. Il n'avait réussi qu'à éléver un édifice personnel. *L'Essai sur l'indifférence*, où les croyances et les institutions du passé sont protégées par le génie de l'écrivain, ressemble à une de ces citadelles puissantes, assises sur le roc, qui défendent fièrement l'entrée de vieilles cités du moyen-âge, promises à une ruine inévitable.

L'Essai sur l'indifférence menaçait d'ailleurs ce qu'il venait défendre. Nous n'en voulons d'autres preuves que les sourdes inquiétudes jetées dans le clergé par l'apparition du premier volume. Ces appréhensions confuses prenaient diverses formes. Les uns se montraient effrayés du style imposant et de l'énergie extraordinaire du penseur ; ils se disaient que ce nouveau Samson ébranlerait, quand il le voudrait, d'un coup d'épaule, l'édifice religieux auquel il s'était volontairement enchaîné. D'autres, — c'était le plus grand nombre, — entrevoyaient dans cette manière de défendre le catholicisme, la seule possible au temps où nous vivons, une nouveauté d'arguments qui les blessait. M. Lamennais

eut à essuyer, dès son début, une double opposition. La première lui vint des philosophes, la seconde des prêtres ; ce fut la plus furieuse. Il s'y attendait. Pour tirer ses anciens confrères d'embarras, pour jeter la pâleur et l'effroi de la victoire sur la tête consternée de ses détracteurs impuissants, M. Lamennais leur vint plus tard en aide ; il fit ce que pas un d'entre eux n'avait pu faire : il réfuta lui-même *L'Essai sur l'indifférence* dans *l'Esquisse d'une philosophie*.

Le germe des transformations que devait subir la pensée de M. Lamennais est dans son premier ouvrage, où, tout en croyant défendre l'autorité de l'Eglise catholique, il jetait, sans le savoir, sur le terrain philosophique et religieux, la base de la souveraineté du peuple. Ses adversaires, alors ses amis, parlent tous les jours des contradictions de l'auteur de *L'Essai sur l'indifférence*, et opposent, en souriant, M. l'abbé de La Mennais à M. Lamennais. Nous ne voulons pas leur enlever une joie puérile, mais nous sommes naturellement conduit par leurs attaques à chercher s'il existe un lien entre le prêtre et le philosophe : ce lien existe. En donnant pour base à la certitude la raison générale, le consentement universel, que faisait, à son insu peut-être, M. Lamennais, sinon proclamer le principe démocratique dans l'ordre intellectuel et religieux. En plaçant la vérité et les moyens de la reconnaître dans l'humanité où elle se développe incessamment, l'auteur de *l'Essai*, par une inconséquence à laquelle n'échappent point toujours les esprits les mieux trempés, croyait raffermir l'autorité de l'Eglise et de la monarchie ; il minait l'une et l'autre.

En vain cette forte intelligence passionnément soumise, voulut-elle d'abord se raidir contre les conséquences inévitables de son système qui dépassait de beaucoup les bornes prévues par l'auteur lui-même ; en vain le prêtre chercha-t-il des arguments spécieux pour ramener à l'Eglise catholique la tradition universelle du genre humain ; en vain, faussant la notion exacte de l'unité, prétendit-il investir le chef de l'Eglise d'une certitude infaillible : le principe fut plus fort que l'homme. Cette haute raison, fatidiquement dominée par la logique, devait être entraînée tôt ou tard, malgré les luttes et les résistances convulsives de la foi, hors des limites qu'elle s'était tracées dans l'orthodoxie. Il était dès lors écrit que M. Lamennais arriverait un jour à rechercher les éléments du vrai, non dans le témoignage d'un homme, ni même d'une église ou d'une tradition religieuse, mais dans l'autorité de tous et la conscience des peuples. Dieu n'est point avec Pierre, ni avec ses successeurs, ni même avec telle ou telle communion ; Dieu est avec tous, Dieu est avec l'humanité.

M. Lamennais avait décidé que la voix de la conscience universelle, du sens commun, était la voix de Dieu ; or, que disait cette voix ? — Les temps sont changés ; le moment viendra et il est déjà venu, où les dogmes anciens tomberont de l'arbre de vérité comme ces feuilles d'automne que le vent emporte. — Le penseur effaré regarda alors au fond de la société, qu'y vit-il ? hélas ! Il n'y rencontra plus la foi aux institutions de l'Eglise. De tous côtés se révélait, par des tressaillements mystérieux, un profond travail de décomposition et de renouvellement de la vie. Que faire au milieu de ce mouvement général des idées et des consciences ? S'isoler, s'immobiliser dans les croyances qu'on avait si vaillamment défendues contre l'incrédulité du siècle ? M. Lamennais l'eût voulu sans doute, il ne le put pas. Les intelligences obéissent comme les astres à une loi de gra-

ritation fatale. S'armer de la raison individuelle contre le progrès, mais c'eût été mentir à sa doctrine, à sa philosophie, au dogme qu'il avait mis dans l'*Essai sur l'indifférence* au-dessus de tous les autres dogmes, l'autorité de la raison humaine. M. Lamennais hésita pourtant ; on ne brise pas en un jour des idées qu'on s'est habitué à regarder dès son enfance comme des vérités marquées du doigt de Dieu, des affections politiques ou religieuses qui sont devenues la chair de notre chair, l'âme de notre âme. Qui dira les luttes, les ébranlements, les angoisses infinies de cette conscience secouée par l'esprit nouveau ? M. Lamennais fléchit et releva tour-à-tour la tête sous la main de l'Eglise. Ecrasé, non convaincu, par la majesté de ce pouvoir spirituel, si grand encore dans sa décadence, il tomba d'abord la face contre terre, comme le Christ dans le jardin des Oliviers ; il but le calice amer jusqu'à la lie, c'est-à-dire la vérité jusqu'au doute. Que sont les tueries superbes qu'on décore des noms d'Austerlitz et de Waterloo, auprès de ce champ de bataille silencieux où l'âme est aux prises avec elle-même, la pensée avec la pensée. L'Eglise avait eu raison : la philosophie avait maintenant raison ; la vérité heurtait la vérité ; c'était une de ces luttes morales où Dieu s'avance contre Dieu.

Un tel état de choses n'était pas tolérable. Alors ce que les catholiques appellent la chute de M. Lamennais arriva. Cette haute intelligence, renversée de sa base, tombée aux pieds de ses croyances en ruine, releva, comme le Satan de Milton, un regard morne vers le ciel et dit : Je me suis trompé ! Mais plus grand et plus fort que Satan, M. Lamennais ne renia ni ne maudit le Maître de la création. Sa chute était un progrès. Le fond de ses croyances n'était pas encore changé ; la forme seule s'était modifiée sur le sentiment nouveau du genre humain. Enfin, les *Paroles d'un croyant* et les *Affaires de Rome* parurent. Toute alliance avec l'Eglise était désormais brisée : M. Lamennais était désormais et sans retour l'homme de la foi renouvelée, l'homme de l'avenir.

Ce qui distingue M. Lamennais des réformateurs du xvi^e siècle, c'est son inflexible rigidité envers lui-même. Fidèles, ses pensées ne l'étaient pas ; ses mœurs l'étaient encore. On peut accuser quelques-uns des grands saccageurs d'abus d'avoir cherché l'intérêt de leurs convoitises dans la guerre qu'ils ont faite à l'orthodoxie ; on peut dire, avec plus ou moins de bonne foi, que Luther mêla le souffle de ses passions déchaînées dans la tempête intellectuelle qu'il souleva contre l'Eglise. Un tel reproche ne saurait être adressé, par ses adversaires eux-mêmes, à M. Lamennais. Celui-ci a donné au monde le spectacle unique d'un prêtre abandonnant les croyances de son état sans en déserter les devoirs.

M. Lamennais est la dernière protestation contre l'autorité religieuse qui soit sortie des entrailles mêmes de l'Eglise ; il clôt cette série de confesseurs qui, depuis et avant Jean Hus, affirment dans le monde, à travers l'excommunication et le bûcher, la liberté de conscience.

Nous avons expliqué chez M. Lamennais l'évolution de la pensée religieuse ; un mot sur l'évolution de l'idée politique.

Quoique rallié au parti des souvenirs, par des sentiments de famille, M. Lamennais n'intervint pas directement, sous la Restauration, dans le mouvement des intrigues royalistes. Dans le *Conservateur*, dont il fut un des rédacteurs principaux, la besogne ayant été partagée entre les écrivains, M. Lamennais se traça lui-même la limite des questions re-

ligieuses. Quand du haut de son point de vue catholique, il lui arriva par hasard de faire des excursions rapides dans le domaine des affaires du jour, ce fut plutôt pour attaquer que pour défendre le gouvernement. M. Lamennais fut toute sa vie un homme d'opposition, dans la grande et généreuse acceptation du mot : le fond de son caractère breton était l'indépendance. S'il combattit alors le pouvoir d'une main et le libéralisme de l'autre, c'est que le libéralisme de la Restauration était plutôt le fantôme, l'ombre de la liberté, que la liberté même. La Révolution de 1830 se chargea de lui donner raison, en démontrant le néant de ces doctrines, l'impuissance de ces hommes, qui avaient attaqué le gouvernement avec force, avec talent, et qui, investis, après 1830, de l'autorité, recommencèrent l'œuvre de leurs prédecesseurs, la guerre aux libertés publiques.

Il y a dans les œuvres de M. Lamennais, un livre remarquable, en ce qu'il forme le lien entre les anciennes et les nouvelles opinions de l'auteur. Ce livre, qui parut en 1829, — *Des progrès de la Révolution, et de la guerre contre l'Eglise*, — montre bien que le philosophe n'avait pas attendu les événements pour se ranger à la cause du peuple. Que demandait alors M. Lamennais ? « Nous demandons la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de l'éducation. » On voit que le programme adopté par lui, sous le gouvernement de la Restauration, était le même que celui qu'il réclama plus tard sous le gouvernement de 1830. Voici d'ailleurs, en quels termes clairs M. Lamennais annonçait un changement prochain dans la forme de l'Etat : « Trouverait-on, quelle que soit la nature de ses opinions, un homme, un seul homme qui veuille ce qui est, et ne veuille que ce qui est ? Jamais, au contraire, on n'aspira avec une si vive ardeur à un nouvel ordre de choses ; tout le monde l'appelle, c'est-à-dire, appelle, sans se l'avouer, une révolution. Oui, elle viendra... La France n'en sera pas l'unique théâtre ; elle s'étendra partout où domine le libéralisme, soit comme doctrine, soit comme sentiment, et sous cette dernière forme, il est universel. » Il ne faut pas perdre de vue que ces lignes prophétiques ont été écrites sous le ministère Martignac, dans un moment où tous les chefs de l'opposition eux-mêmes regardaient la monarchie *légitime* comme affermée pour toujours. Cependant, les événements allaient marcher. Le gouvernement des Bourbons s'avancait de jour en jour vers la catastrophe que M. Lamennais avait tant de fois prédite. « Oui, elle viendra, cette révolution... » Elle est venue !

La chute de Charles X contrista médiocrement l'ancien écrivain du *Conservateur*. Il y avait déjà longtemps que, dans sa pensée, il avait détaché les intérêts de la religion des intérêts du trône. M. Lamennais crut le moment favorable pour tenter une entreprise qu'il méditait dans le silence et la solitude de la Chenaie. Il avait souvent rêvé de diviser les deux pouvoirs et de les rendre indépendants l'un de l'autre : par la nature de ses influences, le gouvernement de Charles X était un obstacle à cette séparation ; aussi M. Lamennais le vit-il tomber sans regret. Comme prêtre, M. Lamennais se sentait blessé dans sa dignité de chrétien par la fiction d'un Etat protecteur ; comme homme et comme philosophe, il s'avouait tout ce qu'avait de souverainement contraire à la liberté l'alliance de l'Eglise et de l'Etat.

Le clergé de France était loin de partager alors les sentiments du prêtre réformateur. La Révolution de 1830 venait d'ébranler une Eglise qui était appuyée sur les fonde-

ments du trône déchu. Les regrets furent amers. La moitié de la foi des prêtres s'en alla par le chemin de Cherbourg. M. Lamennais regarda cette défaillance du clergé français avec un sourire de pitié. Que voulait-il ? Détruire les racines du passé, l'attachement à la forme d'une monarchie absolue, le lien de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile, en un mot, les restes de vieilles sympathies légitimistes, qui s'opposaient dans l'église à l'avènement des idées nouvelles, des progrès nouveaux, en suspendant Dieu à un bras de chair.

Cependant l'illusion du clergé était évidente; la chute des institutions de 1815 était profonde, impossible à nier; ces institutions, l'Église les avait pourtant protégées de sa main sacrée, comme elle espérait bien elle-même en être couverte. Une tempête d'un jour avait bouleversé tout cela. Assis sur les débris du naufrage, quelques catholiques fervents, mais éclairés, à la tête desquels était toujours M. Lamennais, réfléchirent sur les causes d'une si grande ruine et sur les moyens de sauver ce qui pouvait encore être sauvé de leurs croyances. Ils ne virent alors de moyens de salut que dans une alliance de l'Église avec la liberté.

Il était clair que la haine du prêtre n'avait pas été étrangère à la Révolution de 1830. Le peuple qui, dans l'ivresse de la victoire, avait respecté les monuments de la ville et les propriétés publiques, avait châtié par la dévastation le palais de l'archevêque de Paris, qu'on accusait, non sans indices, d'avoir poussé la main de Charles X à signer les ordonnances. La déchéance du parti prêtre, du parti jésuite, était implicitement contenue dans celle de la monarchie de 1815. A quoi tenait cette haine contre le clergé ? A sa participation, durant le dernier règne, aux affaires de l'État. On ne lui pardonnait pas la protection qu'un gouvernement antipathique à la France lui avait accordée. Il s'était identifié aux attaques et aux justes rancunes dont la Restauration était l'objet, en s'identifiant à ses intérêts et à ses faveurs. M. Lamennais croyait donc lui donner un avis sage et inspiré par la foi, en l'engageant à refuser désormais toute alliance avec un gouvernement quel qu'il soit : de là, le conseil de renoncer à une protection calamiteuse qui l'entraînait, avec la religion même, sur le terrain des agitations politiques.

M. Lamennais alla plus loin ; il dit aux prêtres : « Si vous aimez vraiment le Christ et sa doctrine, quittez tout pour le suivre. Comment voulez-vous annoncer aux autres hommes l'indépendance du monde, le désintéressement des richesses, l'amour de la croix, si vous dépendez vous-mêmes du traitement que l'État vous paie et des avantages qu'il vous accorde ? Vous n'avez que faire des honneurs et des dignités de l'ordre temporel ? Laissez là ces chaînes dorées dont on charge vos vanités séduites, ces faveurs avilissantes auxquelles vous vendez votre âme. Apôtres du Charpentier, retrempez-vous dans cette pauvreté féconde qui a régénéré l'univers, il y a dix-huit siècles. Dites, prenez-vous donc Dieu pour un avare ou pour un voleur, que vous croyez lui être agréables en accumulant l'or dans vos temples, dans vos maisons et vos sacristies ? » — Ce langage du désintéressement et de l'abnégation des biens matérielsacheva de perdre M. Lamennais dans l'esprit de l'Église. Tant qu'il n'avait touché qu'à des opinions, on le laissa faire, sans l'approuver ; on l'écouta même, malgré ses détracteurs, avec une sympathie évidente ; mais du jour où il voulut toucher aux intérêts matériels, oh ! alors, le clergé français fit comme ce jeune homme de l'Évangile, qui aimait Jésus, et qui, ne

voulant pas vendre ses biens pour le suivre, s'en alla triste.

Cependant les doctrines que M. Lamennais avait prêchées dans ses livres, il résolut de les prêcher maintenant dans un journal, l'*Avenir*. Autour de ce journal se rangèrent, le lendemain de 1830, les catholiques jeunes et prévoyants qui sentaient le besoin de régénérer les vieilles institutions dans l'esprit nouveau. Séparation radicale de l'Église et de l'Etat, suppression du budget ecclésiastique ; tel fut, en deux mots, le programme de l'*Avenir*. « Le pouvoir, disait-on, placé en dehors de toutes les communions, n'exerce aucune autorité sur elles, comme il n'entend pas que ces communions en exercent aucune sur lui-même... De même, qu'il ne peut y avoir aujourd'hui rien de religieux dans la politique, il ne peut y avoir rien de politique dans la religion... La religion, sa force est dans la conscience des peuples, et non dans l'appui des gouvernements. Elle ne redoute de la part de ceux-ci que leur dangereuse protection ; car le bras qui s'étend pour la défendre, s'efforce presque toujours de l'asservir. Toute intervention de la force dans la grande lutte intellectuelle qui agite le monde, tournerait nécessairement contre le catholicisme, soit qu'elle tendit, comme cela arriverait souvent, à étouffer la voix de ses défenseurs, soit qu'en appelant la contrainte au secours de la foi, elle soulevât contre lui les plus nobles sentiments du cœur humain, qu'irrite souvent en matière de religion tout ce qui ressemble à de la violence... Le seul moyen qui reste aux hommes d'État d'avoir une religion légale, c'est d'avoir une religion payée. Ils sentent qu'au fond, le budget leur donne dans l'Église autant de pouvoir que le pape. » Tel est le programme auquel adhéraient alors M. le comte de Montalembert, jeune homme qui donnait des espérances, M. Henri Lacordaire, et toute l'élite du jeune clergé français.

L'alliance intime de l'Église et de l'État, pendant toute la durée de la Restauration, avait confondu les haines politiques dans les haines religieuses. Ces haines ne s'arrêtèrent point au sac de l'archevêché, elles allèrent jusqu'aux croix de nos églises qu'elles abattirent. M. de Montalembert accusait alors de cette profanation, non le peuple, mais le clergé lui-même qui, par une impure alliance, avait associé la religion à des intérêts qui lui sont étrangers : « Nous nous inclinons, écrivait-il le 21 février 1831, devant les jugements de Dieu ; mais au milieu de ces ruines sacrées et l'œil encore errant sur la spoliation de nos églises, qu'il nous soit permis d'adresser quelques paroles de tristesse et d'avertissement à ceux qui partagent notre foi sans admettre toutes les conséquences que nous en tirons. — Aux uns nous dirons : hommes du passé, jusques à quand resterez-vous fidèles à votre délire, et persisterez-vous à unir ce que Dieu a séparé ? Quand cesserez-vous de trahir les nobles affections de votre cœur par une alliance qui ruine également les deux causes que vous servez ? Vous l'avez voulu ; la fleur de lis a été accolée au crucifix et le peuple a protesté contre cette union par un sacrilège. »

Et c'est ce même M. de Montalembert qui, après avoir renoncé à l'indépendance de l'Église et de l'État, après avoir appelé sur le chef du catholicisme une protection qu'il déclarait alors *dangereuse et impie*, veut, aujourd'hui, rendre le repos du dimanche obligatoire ! M. de Montalembert attirerait par cette contrainte sur le dimanche la même protestation que les prêtres qu'il accusait alors d'être les vrais auteurs de la journée du 20 janvier 1832 avaient attirée sur la croix de Jésus-Christ : il ferait rétablir la décade.

L'Avenir eut une double lutte à soutenir, l'une contre le nouveau gouvernement qui, cherchant alors à retrouver les traces du gouvernement déchu, voulait renouer avec le clergé des intelligences politiques : l'autre contre le clergé lui-même qui, averti par une révolution, n'en persistait pas moins à vouloir étendre sur ses intérêts la main de l'État. Dans cette lutte M. de Montalembert suivait alors docilement la pensée de M. Lamennais ; on était seulement obligé de modérer ça et là l'ardeur démocratique de sa plume. En amis sincères des institutions catholiques, les rédacteurs de l'Avenir avaient reconnu que l'opposition religieuse, alors très forte, venait de la contrainte que le clergé avait imposée sous la Restauration à l'opinion publique. Ce sont les jésuites qui ont fait Voltaire ; c'est la domination des prêtres qui a fait les athées.

Jamais œuvre ne fut plus courageusement soutenue que celle de l'Avenir. S'il suffisait d'une volonté ardente, d'un génie puissant, d'un caractère indomptable et du concours de quelques écrivains de talent, pour faire entrer une idée dans le cœur des institutions anciennes, M. Lamennais eût alors changé la face de l'Eglise. On sait qu'il n'en fut rien. L'Avenir, malgré l'éclat répandu sur les questions religieuses, ne servit qu'à démontrer l'impuissance de l'Eglise à réformer les destinées sociales et à se réformer elle-même.

En rêvant l'alliance de l'Eglise et de la liberté, M. Lamennais (il le reconnut lui-même plus tard) avait caressé une chimère. Ce grand esprit s'était follement abandonné à une illusion puérile. Il y avait de l'inconséquence à supposer que la même institution religieuse pût servir tour à tour de moule au principe d'autorité et au principe de liberté. M. Lamennais fut forcée de reconnaître après Jean Hus, après Luther, après tant d'autres, que, pour protester contre les tendances matérialistes de l'Eglise, il fallait se retirer d'elle. Il n'arriva pourtant à cette conclusion que par degrés.

Le vieux clergé ne cessait de soulever contre les doctrines nouvelles une tempête furieuse. Hérétique, le terrible mot n'était pas encore lâché, mais il était dans le cœur de tous les prêtres, hommes d'affaires, qui voyaient avec désespoir M. Lamennais saper la base de l'autorité civile, sur laquelle ils travaillaient à reconstruire l'Eglise, après 1830. M. Lamennais tourna alors les yeux vers Rome. Par une autre inconséquence, bien faite pour nous éclairer sur l'aveuglement des plus beaux génies, M. Lamennais avait longtemps cru que le chef de l'autorité spirituelle pouvait se faire le promoteur des réformes dont l'Eglise avait besoin, prendre les peuples et leurs libertés sous sa tutelle, initier enfin le mieux monde aux clartés de l'esprit nouveau. Par un effort violent de son intelligence hardie, il avait un instant allié les idées libérales et démocratiques aux tendances ultramontaines. Cette erreur devait être châtiée ; elle le fut.

Comme les pèlerins du moyen-âge, M. Lamennais partit pour Rome, emportant avec lui le bagage de ses doctrines ; mais Rome n'était plus que la ville des sépulcres. Après bien des démarches, M. Lamennais obtint d'être reçu par le pape, qui évita de lui parler de l'objet de son voyage. Le spectre du Vatican se leva dans sa robe blanche, pour voir le pèlerin renommé qui venait demander justice à la ville sainte ; et ce fut tout. M. Lamennais demandait une réponse ; les tombeaux ne répondent pas. Que faire ? Secouer sur la ville sainte, sur la ville muette, la poussière de ses vêtements et revenir en France ? M. Lamennais revint.

Cependant, à son retour, il se trouva seul, seul contre tous. La censure de Rome, longtemps attendue par le clergé de cour, avait transpiré. Ce fut autour de M. Lamennais un mouvement de désertion fatale. Ses amis, ses collaborateurs de l'Avenir s'étaient dispersés comme des brebis timides, voyant que le maître était frappé. Quelques-uns des plus intimes, ceux avec lesquels l'illustre écrivain avait partagé son œuvre, son toit, sa table, le renièrent, et dirent hautement à ceux qui leur parlaient de l'abbé Lamennais : — Adressez-vous à d'autres, nous ne connaissons pas cet homme, *nescio hominem istum quem dicitis.* — Et le coq ne chanta point pour eux.

La Chenaie, ce vieux château de Bretagne, où M. Lamennais avait formé une pépinière de jeunes esprits dévoués au progrès et à la liberté, la Chenaie demeura abandonnée, avec ses grands arbres et sa tristesse cénotique, image en cela de la solitude et de la mélancolie qui étaient dans le cœur du croyant. Le sacrifice devait être complet : M. Lamennais perdit, en ce temps-là, toute sa fortune. Il quitta seul, dénué, malade, il quitta pour n'y plus revenir cet antique château où erraient les ombres et les souvenirs de sa famille. Il devait passer par toutes les tribulations du peuple ; il devait souffrir pendant quelque temps de la pauvreté, je dirais presque de la faim (1), celui qui allait être bientôt une des voix les plus éloquentes de la démocratie.

On peut dire qu'à cette époque, l'abbé Lamennais mourut ; car, c'est mourir que de renoncer en même temps aux croyances et aux illusions de toute sa vie, à l'amitié des siens, à la terre même sur laquelle on a marqué ses premiers pas, aux arbres qui ont grandi avec nous et dont les bruits mystérieux sont comme les voix de notre enfance, aux livres (2), ces autres amis, dont la pensée nous tient au cœur. M. l'abbé de Lamennais mourut donc, mais ce fut pour renaitre moralement sous une forme nouvelle. Après avoir jeté les dépouilles de sa première existence religieuse et politique, il se fortifia dans cette épreuve qui eût abattu toute autre âme moins robuste que la sienne, et qui acheva au contraire de la retrémper dans la vie même de son siècle, dans la vie future de l'humanité.

La perte que le clergé venait de faire était immense. Si l'Eglise était encore l'Eglise, c'est-à-dire la société des intelligences, M. Lamennais eût été pape. A quoi bon ? Pour peu qu'on repasse sur l'histoire un regard rapide, on reconnaît que les hommes supérieurs, ceux qui ont dominé leur siècle et les siècles à venir, n'ont presque jamais été revêtus extérieurement des insignes de la puissance. Le génie est un dévouement ; s'il recevait sa récompense de son vivant dans les titres et les richesses qui entourent l'autorité aux yeux du monde, où serait le sacrifice ? où serait le mérite d'être grand ? — La vraie grandeur, c'est quelque chose d'âpre et de dénué, qui s'achète par le martyre de toutes les convoitises humaines ; c'est Jean-Baptiste avec un vêtement de poil de chameau, une ceinture de cuir autour des reins, des sauterelles, du miel sauvage pour nourriture, la solitude pour palais et les animaux du désert pour courtisans.

Deux ou trois fois, le chapeau de cardinal alla trouver M. Lamennais, au moment même où il allait se détacher de l'Eglise ; il écarta ces honneurs d'une main sévère. Ce fut

(1) M. Lamennais vivait alors avec quatre sous par jour.

(2) Il avait été contraint de vendre sa bibliothèque.

bien fait : en se liant aux dignités de l'autel et du trône, M. Lamennais n'eût point accrû son autorité, il eût perdu la liberté de son esprit. Il semble que Jésus-Christ lui-même ait voulu frapper d'une dérision amère les hochets, et, si l'on ose ainsi dire, les travestissements de la grandeur humaine. Le libérateur des Juifs tend les mains au sceptre, mais c'est à un sceptre de roseau ; il revêt la pourpre comme les Césars ; mais c'est un lambeau écarlate qu'on lui attache sur l'épaule, par moquerie ; il accepte une couronne, mais c'est une couronne d'épines. Voilà comme le monde traite les représentants de l'autorité véritable, qui est dans le peuple.

Quoique méconnus, persécutés, mis à mort par les ministres du fait, les ministres de la parole n'en sont pas moins les maîtres de la société qui les renie, de leur propre caste qui les censure. Si les prêtres n'ont point condamné à mort M. Lamennais, s'ils n'ont point jeté ses cendres au vent, c'est qu'ils n'avaient plus la protection du bras séculier, c'est que la tolérance de nos mœurs s'opposait, en 1834, à ce qu'on rétablit les tribunaux de l'inquisition, c'est que la Révolution de 89 avait clos l'ère sanglante des persécutions religieuses. Les chefs de l'Église ont suppléé par des anathèmes à la force matérielle dont ils jouissaient au concile de Constance, mais leurs anathèmes ont été impuissants. L'*Avenir* a laissé dans le clergé une trace profonde. O princes des prêtres ! vous avez beau fermer la porte des séminaires, la voix de l'*Envoyé* retentit jusque dans la cellule de vos Lévites ! Si vous alliez au fond, vous trouveriez les *Paroles d'un Croyant*, les *Affaires de Rome*, les *Évangiles*, cachés entre la paillasse et le matelas de leur couche. Ce n'est plus au dehors, c'est en vous-mêmes, c'est dans le cœur de vos disciples, qu'est le germe d'une réforme inévitable. Vous avez beau faire, cette réforme viendra, j'allais presque dire : elle est venue. En dépit de Rome, en dépit des évêques de France, les idées qui ont attiré sur l'*Avenir* la grande colère de l'Église ne périront pas : ces idées ont germé.

Qu'aura donc été cet orage qui a laissé sur le grand chêne la cicatrice de la foudre ? Cet orage aura fécondé, en le renouvelant, le champ des idées religieuses.

M. Lamennais n'en avait pas fini avec la persécution ; l'auteur du *Livre du Peuple*, de l'*Esclavage moderne, du Pays et du gouvernement*, était entré dans une voie qui devait le conduire en cour d'assises. Le bras séculier s'abaisse en effet sur lui ; on se demande si ce bras ne fut point guidé alors par les manœuvres combinées de l'autorité civile et ecclésiastique, qui avaient renoué depuis 1830 leurs rapports. M. Lamennais avait été ferme en face de l'Église ; il fut inébranlable en face de l'État. Nous devons à la prison politique l'honneur d'avoir connu M. Lamennais ; qu'elle en soit louée ! Il faut avoir vu sous les barreaux cette tête énergique pour se faire une idée du caractère de l'homme. Ses cheveux raides et en désordre hérissent un front à pic ; le nez est long et d'une ligne inflexible, le menton résolu ; les yeux, d'un gris bleu très pénétrant comme le ciel de la Bretagne, regardent par delà les objets mêmes, par delà l'horizon des choses créées, par delà le fini ; ils regardent dans l'idéal. Il y a de l'ironie dans les plis de ses joues creuses ; mais cette ironie est temperée par une bienveillance austère.

On a quelquefois accusé M. Lamennais d'avoir la soif du martyre. — Voilà du moins, on l'avouera, une ambition qui n'est pas très commune de notre temps. — Ce reproche ne

porte sur rien de sérieux. M. Lamennais n'a pas été chercher la persécution ni la douleur ; c'est la douleur qui est venue à lui sous la forme de la maladie, de la prison, de l'abandon des siens. Cette souffrance n'est-elle pas d'ailleurs la condition nécessaire des changements qui modifient le sentiment du moi ?... Pour que ce qui se trouve dans un grand cœur paraisse au dehors, — pensées nouvelles, sentiments cachés, — il faut que ce cœur soit ouvert par le glaive de l'angoisse et de la contradiction. Cela est surtout vrai des réformateurs qui aspirent à la gloire d'améliorer le sort du genre humain. On n'enlève une souffrance du monde qu'en la prenant pour soi-même. Telle est la raison de cette tristesse et de cette langueur incurable qui accompagnent de siècle en siècle la recherche des moyens de perfectionnement.

M. Lamennais, en 1840, croyait bien qu'il ne verrait jamais le triomphe de la République. Il le croyait et il se désignait. Voltaire et Rousseau n'ont pas vu la Révolution française ; les grands semeurs d'idées s'èment pour un temps qu'ils ne connaîtront pas. Presque toujours ils laissent leurs os sur la lisière de la terre promise. Vivants ou morts, les destinées du monde ne s'en dénouent pas moins sans eux, mais par eux. La parole est une fille qui n'a plus besoin que son père soit là pour grandir.

Dans les années qui précédèrent la révolution de 1848, M. Lamennais s'était déclaré contre toutes les écoles socialistes. Cette forte mais étroite intelligence se raidissait contre le nouveau mouvement de l'humanité, comme autrefois elle s'était raidie contre la liberté religieuse et politique, dont l'auteur de l'*Essai* était devenu, avec le temps et la réflexion, un des plus éminents défenseurs. Cette haine des idées sociales qui prenait sa source dans un sentiment tout personnel nous fit craindre, après 1848, que M. Lamennais ne passât droit à l'ennemi. Nous devons le dire, la conduite de M. Lamennais, dans les premiers temps qui suivirent la révolution du 24 février, nous inquiéta. Ses attaques amères à l'adresse de certains hommes et de certains systèmes, nous firent redouter un instant que cet écrivain n'eût épuisé ses forces pour le progrès dans la lutte qu'il avait soutenue contre la monarchie. Quoique rédigé dans un sentiment élevé, le *Peuple constituant* fit du mal, en divisant le parti républicain, et en signalant aux défiances de la multitude les hommes qui voulaient pousser la révolution vers ses véritables conséquences : le bien-être et l'affranchissement des travailleurs. Un instant, M. Lamennais donna des gages à la réaction du *National*, qui s'en empara et qui se servit de son autorité pour combattre les socialistes dans les élections. Les événements de juin 1848 rouvrirent les yeux du sincère vieillard, que ses préventions avaient fourvoyé : il vit où l'on conduisait la France, et se révolta contre la main qui la dirigeait : il était trop tard.

La place de M. Lamennais est surtout marquée dans la philosophie, où il a fait révolution. Il doit à son divorce de l'Église romaine cette révélation du monde extérieur dont nous avons reconnu les premières atteintes chez Jordano Bruno, et chez les autres penseurs du xvi^e siècle qui avaient rompu avec le catholicisme. D'après le dogme catholique, la terre fut condamnée en naissant : la nature doit passer devant les enfants de Dieu la tête couverte d'un voile comme les grands criminels de lèse-majesté sur lesquels la justice humaine jetait autrefois la sentence de mort et l'anathème ; on ne doit pas même la regarder. En rompant avec ces

croyances farouches, M. Lamennais, déjà vieux, retrouva, dans un coin de son cœur, les yeux du souvenir pour le ciel demi-bleu de sa chère Bretagne. Il découvrit, si l'on ose ainsi dire, ce qui lui avait été dérobé jusque-là sous l'impénétrable voile du spiritualisme chrétien, il découvrit le soleil, la pluie, les feuilles, il entendit le chant de l'oiseau sauvage au bord de la mer. Ce sentiment du monde extérieur, tout nouveau chez lui, modifia ses pensées sur la matière et sur la création, sans toutefois le conduire jusqu'au panthéisme.

Le moment est venu de dire un dernier mot sur l'homme, après avoir parlé du philosophe et de l'écrivain politique.

— Samson avait, dit-on, le secret de sa force dans les cheveux ; si l'on nous demandait où réside la force morale de M. Lamennais, nous répondrions : dans son cœur. Ce prêtre a beaucoup aimé ; il a aimé la vérité d'abord, le peuple, ses amis, ses ennemis même, car il n'a rien négligé pour les instruire et pour les châtier. M. Lamennais a pour l'humanité, si chargée de misères et de faiblesses, de sottises et d'injustices, une affection amère. Esprit mobile, caractère indomptable, imagination violente mais alarmée, cœur tendre mais défiant, combien il a dû souffrir de cette alliance rare de qualités et de défauts qui lui ont donné puissance sur l'esprit des multitudes ! Aucun autre que lui n'a remué, de 1833 à 1848, les entrailles du peuple jusque dans ces profondeurs inconnues où germe la semence des révoltes politiques et religieuses, c'est que ses propres entrailles étaient remuées, alors comme maintenant, d'un mal immense, le mal de l'avenir et du bien-être de l'humanité.

Les idées que M. Lamennais défendait en France avec sa plume, de généreux jeunes gens allaient les confesser en Italie par les armes et par leur mort. Nous voulons parler des frères Bandiera.

Attilius et Emile Bandiera étaient nés à Venise. Fils du baron Bandiera, contre-amiral des forces navales autrichiennes, ils avaient pris du service dans la flotte. L'uniforme étranger pesa bien vite à leur noble cœur. Dès le second semestre de 1842, Attilius écrivait de Smyrne à Giuseppe Mazzini, une lettre signée d'un nom supposé, et où il lui révélait ses sentiments intimes. « Je suis Italien, homme de guerre et non proscrit. Je vais sur trente-trois ans. Je suis d'un physique quelque peu débile ; ardent de cœur, mais d'une apparence froide. Je crois en un Dieu, en une vie future et dans le progrès du genre humain. Je m'accoutume dans mes pensées à regarder successivement à l'humanité, à la patrie, à la famille et à l'individu. Je maintiens fermement que la justice est la base de tout droit. D'où j'ai conclu, il y a déjà longtemps, que la cause de l'Italie n'est qu'une dépendance de la cause de l'humanité. Appuyé sur cette vérité incontestable, je me console des tristesses et de la difficulté des temps, en songeant que servir l'une, c'est servir l'autre... Plus je pense aux conditions de notre patrie, plus je me persuade que la voie la plus sûre pour émanciper l'Italie de l'état honteux où elle languit à cette heure est dans le manège ténébreux des conspirations (1). » Ces projets vagues roulaient alors dans la tête

(1) Nous avons entre les mains une brochure italienne, aujourd'hui, fort rare, qui a pour titre : *Ricordi Dei fratelli Bandiera et Dei loro compagni di martirio en Cozenza, editi da Giuseppe Mazzini*. C'est un exilé qui écrit la vie des exilés, un martyr italien qui écrit la vie des martyrs italiens.

des deux frères, qu'unissaient un même amour de la liberté.

Ce qui nous paraît ici le plus digne de remarque, c'est l'invasion du sentiment religieux dans les idées politiques. Le libéralisme de la Restauration n'avait pas d'autres croyances que celles de l'honneur national. Simple esprit critique, il n'inspirait à ses martyrs que la haine de l'étranger et des institutions qui gouvernaient la France. Les quatre sergents de la Rochelle moururent fièrement et bravement, mais sans éléver leurs yeux au ciel ni leur cœur à l'humanité. Chez les frères d'Italie, c'est une autre chose. Derrière les opinions nationales des Bandiera, on entrevoyait l'infini. La liberté n'est dans leur pensée qu'une des formes de Dieu. Les quatre sergents de la Rochelle avaient été les soldats d'une cause juste ; les frères Bandiera se montrèrent les saints d'une régénération sociale et religieuse.

De pareils germes d'action ne tardent pas à mûrir, surtout quand ces germes sont fécondés par le cœur. Vers la fin de 1843, Attilius avait trouvé une forme à son entreprise. « Ma pensée serait, écrivait-il, de me constituer sur les lieux condottiere d'une bande politique, de me cacher dans les montagnes et de combattre là pour notre cause jusqu'à la mort. L'importance matérielle d'un tel acte serait, je le sais, assez faible, mais bien plus fort serait l'effet moral. Je porterais l'inquiétude dans l'âme de notre plus puissant oppresseur, je donnerais un éloquent exemple à tous ceux qui, comme moi, se trouvent liés par des serments absurdes et inadmissibles, et je fortifierais ainsi la confiance des nôtres, certains surtout par leur manque de foi dans nos propres moyens et par l'idée exagérée qu'ils se font des forces ennemis. » Ce projet aventureux n'eut pas de suite, ou du moins cette suite fut différée par les événements.

Les exilés, amis des Bandiera, les exhortaient à modérer leur dévouement et à attendre. Cependant leur cœur impétueux se révoltait contre ces conseils et contre toutes les mesures délatoires. — Attendre quoi ? s'écriaient-ils ? — Attendez le printemps, répondraient les autres. — « Nous prenez-vous donc pour des végétaux ? » demandaient à leur tour nos impatients soldats de la liberté, qui bouillaient d'en venir aux mains. L'Autriche ne leur laissa pas le temps d'exécuter cette fois aucune tentative sur l'Italie. Elle les fit surveiller par les agents de la police. Les auteurs du complot reconnaissent bientôt eux-mêmes que leurs desseins étaient découverts : un traître les avait vendus. Emile et Attilius résolurent d'échapper par la fuite à une enquête redoutable. Un bâtiment les éloigna de cette terre natale, *dove non è che luca*. On n'emporte pas avec soi le soleil du pays ; on n'emporte pas surtout avec soi la lumière du cœur : la patrie, c'est non-seulement la terre sur laquelle on ouvre les yeux, mais c'est aussi la vieille mère, la femme et tout ce que l'on aime.

En fuyant à toutes voiles de cette terre chérie et désormais dangereuse, le cœur d'Attilius se retourna en effet vers les objets de son affection. « Comment, s'écriait-il, comment soutiendront-elles cette ruine, ma mère et ma femme, créatures délicates, incapables sans doute de résister à de grandes douleurs ! Ah ! servir l'humanité et la patrie fut et sera toujours mon premier désir, mais je dois avouer qu'il m'en coûte beaucoup... » Hélas ! le triste pressentiment d'Attilius ne lui mentait pas : au moment où il écrivait ces mots, sa femme était morte.

Emile s'était rendu à Corfou. Dans cette ville, l'attendait la plus terrible des épreuves. La mère des Bandiera avait suivi

la trace du plus jeune de ses fils. Elle venait lui proposer un accommodement. Le gouvernement autrichien, alarmé de la fermentation que le départ des deux Bandiera avait jetée dans la flotte, craignant la force de l'exemple et surtout la confiance que la découverte d'un élément national parmi les uniformes étrangers donnerait aux révolutionnaires italiens, cherchait à ramener nos deux fugitifs par des moyens de conciliation. Une entrevue pathétique eut donc lieu à Corfou, entre la mère qui voulait ramener son fils à Venise, et le fils qui résistait à sa mère. « J'ai la parole du gouvernement autrichien, disait cette femme vénérable : il te promet par ma bouche que tu ne seras pas poursuivi ; on m'a juré que tu serais réintgré dans ton grade, dans ta noblesse, dans tous tes honneurs civils et militaires. A cette nouvelle, j'ai cru, j'ai espéré, je suis partie. Me voici à tes pieds, moi, ta mère, qui te conjure de retourner dans ta patrie ! — Non, disait le fils ému par la nature, mais ferme dans sa conviction, non, le devoir m'ordonne de rester ici. La patrie est désirable sans doute ; mais quand je me mettrai en marche pour la revoir, ce ne sera point pour y vivre d'une vie ignominieuse, ce sera pour y mourir ! — Que parles-tu de mourir ? J'ai ton sauf-conduit entre les mains. — Mon sauf-conduit en Italie est désormais à la pointe de mon épée ! — Quitte, enfant, ces idées folles qui t'entraînent à ta perte ? N'as-tu point déjà abandonné tes premiers serments ? — On peut abandonner l'étandard d'un oppresseur ; celui de la patrie, jamais ! » A ces mots, la malheureuse mère éclate en reproches et en sanglots ; elle nomme son fils un impie, un enfant dénaturé, un assassin, et ses larmes coulent. Elle conjure son fils de lui arracher le glaive qu'elle a dans le cœur. Celui-ci, inébranlable, mais brisé, détournait tristement les yeux. — Cette lutte entre la nature et la religion a fourni à Pierre Corneille la matière d'un de ses plus beaux dialogues : la foi politique et sociale avait trouvé ici un autre Polyeucte.

Durant leur séjour à Corfou, les Bandiera reçurent le concours des amis qui venaient se joindre à eux. Dominico Moro, jeune homme de vingt-deux ans, officier de la flotte autrichienne, ne tarda point à déserter le drapeau étranger pour suivre la fortune des deux frères d'armes. C'était une nature angélique, d'une intrépidité de lion et d'une docilité d'enfant amoureux. Ses amis lui appliquaient ce vers du Dante :

Biondo era e bello e di gentile aspetto.

Les autres étaient des Italiens de toute l'Italie, hommes de cœur qui n'avaient pu vivre dans l'air de la servitude. Il fut décidé que le point stratégique le plus favorable à l'exécution de leurs projets était l'extrémité de la péninsule. « C'est là, se disaient-ils, qu'il faut entamer la guerre. » L'énergie des populations, les hautes montagnes, les forêts creusées de fondrières, les exemples et les traditions nationales d'une autre époque, tout semblait en effet marquer la Calabre pour être le théâtre de leur entreprise aventureuse. Ils espéraient à l'aide de leur premier succès s'étendre dans la Sicile et dans les Abruzzes. Quelques amis, exilés comme eux, cherchèrent à les détourner par lettres de cette expédition isolée : « Attendez, leur écrivait-on, le réveil de l'esprit national, attendez du moins un mouvement qui réunisse toutes les forces insurrectionnelles de l'Italie. » Les Bandiera rejetèrent les conseils de la pru-

dence. Leur erreur, si erreur il y eut, fut de croire trouver dans la population de leur pays les idées et les nobles sentiments qu'ils avaient dans le cœur. Ils ne se dissimulaient pas les obstacles et les dangers d'une telle lutte à main armée contre des forces organisées, contre un gouvernement debout ; mais la fatalité du dévoûment les poussait. « *Addio dunque, écrivait le plus jeune des deux frères à Mazzini ; e se fosse per sempre, per sempre addio !* »

Ce fut en effet pour toujours.

Ils partirent. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, la mer reçut nos sublimes aventuriers. Ils savaient qu'ils allaient à la mort et ils allaient : après quatre jours de traversée, ils débarquèrent à l'embouchure du fleuve Neto et ils pénétrèrent dans les forêts. Leur intention était d'éviter toute rencontre et d'apparaître subitement en armes devant les murs de Cozense. Ils auraient alors engagé la lutte en cherchant à délivrer les prisonniers politiques qui étaient nombreux dans les prisons de la ville ; mais, comme on s'y attend sans doute, le gouvernement autrichien avait été prévenu de leur descente. Durant leur séjour à Corfou, les frères Bandiera avaient été épiés, surveillés et trahis. Après trois jours de marche à travers les bois et les fondrières, ils ne tardèrent point à se voir enveloppés par des forces militaires si imposantes que le combat devenait inutile. Ils combattirent pourtant : la lutte fut inégale, mais très vive. Les malheureux insurgés succombèrent au nombre ; blessés et enchaînés, ils furent traînés à Cozense pour être jugés. C'est assez dire le sort qui les attendait.

On croyait que l'archiduc Frédéric, frère de la reine de Naples, condisciple et ancien camarade de guerre d'Emile Bandiera, s'emploierait du moins à obtenir la grâce des deux frères. Vain espoir ! On avait compté sans les vengeances politiques qui font taire dans le cœur des princes tous les sentiments de la nature et de l'amitié.

Le jour fatal arriva, nous ne changerons rien au récit d'un témoin oculaire, d'un Italien qui nous a dit dans sa langue les derniers moments de ses frères politiques. Le 25 juillet à cinq heures du matin, Attilio et Emilio Bandiera, Nicola Ricciotti, Dominico Moro, Anacharsi Nardi, Giovanni Venerucci, Giacomo Rocca, Dominico Lupatelli et Francesco Berti, ancien soldat blanchi dans les batailles de Napoléon, furent réveillés pour le grand sommeil. Ils dormaient ! Avertis par le geôlier, ils s'habillèrent avec soin et autant que possible avec élégance, comme s'ils se fussent préparés à une cérémonie religieuse. Un prêtre vint pour les confesser ; ils refusèrent doucement son ministère : « Ayant, dirent-ils, pratiqué la loi de l'Évangile, et ayant cherché à la propager au prix de notre sang parmi les enfants du Christ, nous espérons être recommandés à Dieu, plutôt par nos propres mérites que par vos paroles. Prêtre du Rédempteur, nous vous exhortons à réservier cette parole évangélique pour prêcher à nos frères opprimés en Jésus-Christ la religion de la liberté et de l'égalité. » Cela dit, ils se mirent en marche avec un visage serein, et discoururent entre eux jusqu'au lieu de l'exécution. Attilio était d'une taille élevée ; il avait le front chauve, le visage sérieux, les manières graves ; on eût dit un prêtre, non tel que le prêtre est aujourd'hui, dit Mazzini, mais tel qu'il sera un jour. Arrivés au lieu de l'exécution, les soldats firent halte et chargèrent leurs armes. Les condamnés leur recommandèrent d'épargner la tête faite à l'image de Dieu. Quelques spectateurs peu nombreux, mais

émus, regardaient le dénoûment de ce triste drame. Un officier commanda le feu; les Bandiera et leurs compagnons s'écrièrent : « Vive l'Italie ! » et ils tombèrent morts.

Partout où l'humanité jette un cri, la France dresse une pierre. Les Bandiera ont aujourd'hui leur monument, non sous le ciel ingrat de leur patrie, mais dans cette France hospitalière qui recueille sur son sein les exilés et les ombres des martyrs. L'artiste a représenté l'Italie couronnée d'épines qui allume le flambeau de la vengeance à l'urne cinéraire des victimes de Cozense. Sur cette urne qui jette des flammes, il a gravé ces mots du poète latin : *nos-tris ex ossibus ulti*. Sur le piédestal qui soutient l'urne figure cette louve nourricière qui allaita de ses fauves mammelles les fondateurs de Rome, comme pour rappeler à leur origine les Italiens de nos jours, ces Romains dégénérés. Au-dessus, l'artiste a tracé ces mots : « 25 luglio 1844, *Ferdinando re.* » Cette inscription nous a fait souvenir du Dante; quand le poète de l'enfer veut faire justice d'un ennemi public, il le damne pour l'éternité dans ses rimes. Le sculpteur David a fait de même; il a gravé dans le bronze le nom du roi Ferdinand à côté de ceux des Bandiera, sachant bien que l'innocence des victimes fait l'opprobre éternelle de leurs bourreaux. — Tuez ! tuez ! tyrans de l'Italie, il se rencontrera toujours en France un artiste indépendant qui recueillera dans un monument funèbre le souvenir des hommes morts pour la liberté, et qui y attachera votre nom; il se rencontrera toujours des cœurs pour protester contre votre infâme domination et des bras pour la combattre !

La mort des sergents de la Rochelle avait crié vengeance : la vengeance est accourue. La vôtre viendra, ô Italiens ! Elle est déjà venue en 1848 : la mort des frères Bandiera a été la préface de la Révolution romaine. Grâce à la protection que le gouvernement français a donnée à l'Autriche et au Saint-Siège, cette Révolution a été étouffée; mais le sang des Bandiera et des autres révolutionnaires italiens n'est pas perdu ; mais le sang des martyrs est la semence des hommes libres.

Le grand jour de la délivrance approche !

Dans la revue très rapide des dix-huit années qui de 1830 à 1848 ont vu naître, grandir et tomber le gouvernement de la classe moyenne, nous avons laissé derrière nous des hommes qui ont vaillamment porté le drapeau de l'opposition. Nous ne parlerons pas cette fois des vivants. Nous ne parlerons ni de Raspail, ni de Kersausie, ni de Blanqui, ni de Flotte, ni de Barbès, ni de tous ceux qui, par leurs souffrances, leurs talents ou leur courage moral ont été les précurseurs du 24 février et immédiatement ses victimes. Ce livre-ci, nous l'avons dit déjà, appartient aux morts.

Les vivants auront leur tour; mais quand on traite du passé il faut rester dans le passé. Nous ne comprenons pas l'alliance des noms qui ont reçu la consécration de la tombe avec les noms de ceux qui luttent encore, ou qui mûrissent sous les verrous. Les uns ont dit leur dernier mot, les autres pas; nous n'avons fait à cette règle qu'une exception dont tout le monde comprend le motif; elle a été en faveur de M. Lamennais.

Il est pourtant impossible d'arriver au 24 février sans jeter un coup d'œil sur ce sombre Mont-Saint-Michel que le gouvernement de 1830 avait mis comme un rempart entre la révolution et le trône constitutionnel. Une plage désolée que l'Océan dispute à la terre et la terre à l'Océan ; des constructions séculaires assises sur un rocher nu ; un

bâtiment moitié forteresse, moitié couvent, moitié prison ; un triste royaume du silence; des lieux sinistres où l'homme est inconnu à l'homme qui habite le même toit; un morne système cellulaire qui rend fou; tout un luxe de fer et de pierre destiné à séparer le cœur humain de la nature, de la liberté, des plus tendres et des plus délicates affections de la famille; des instruments de torture renouvelés de l'Inquisition; un système d'homicide à froid; des cachots pleins de ténèbres où l'on étouffe; des loges d'animaux sauvages construites de manière à confisquer la vue, le mouvement, l'air, la pensée; une volonté arbitraire qui fait de l'homme enfermé une chose, le *souffre-douleur* des geôliers, la propriété des murs qui l'enceignent; tel était, en 1840, ce fatal Mont-Saint-Michel, où tant de martyrs de la liberté ont répandu leur vie goutte à goutte depuis ce gazetier de Hollande, dont les rats venaient ronger les pieds dans sa cage de bois, jusqu'aux prisonniers de Louis-Philippe. Monstre de pierre, toi qui as bu les larmes des captifs, qui as dévoré l'âme et la chair des martyrs, comment se fait-il qu'après le 24 février, on ne t'ait point démolí ? Comment se fait-il qu'on n'ait pas jeté à la mer tes ruines maudites ? La liberté n'est pas conquise, tant que les prisons d'État seront debout. Il faudra les renverser et en jeter la clé dans l'abîme, quand on voudra qu'elles ne s'emplissent plus des douleurs du peuple. Si, en 89, la Révolution n'eût pas détruit la Bastille, la Bastille eût absorbé la révolution.

Il faut pourtant que je vous passe en revue, vous tous dont la mort a été un appel à la République. — Carrel : celui-là ne fut pas un chef de doctrine, ce ne fut qu'un chef de parti. Esprit sombre, entier, cet homme, dont l'influence fut fatale à la monarchie de 1830, aurait été un obstacle au mouvement démocratique, si la révolution eût éclaté, lui vivant. D'idée organisatrice, aucune; de sympathie pour les classes laborieuses, aucune; d'intelligence des faits sociaux, aucune. Il avait au contraire la haine et la défiance des masses. Homme du passé, il croyait à la force, au gouvernement, aux armées. Le système des fortifications de Paris l'eût séduit; l'état de siège eût trouvé en lui, après 1848, un de ses plus zélés partisans; il aurait voulu constituer une république militaire et bourgeoise, avec le canon pour argument et la classe moyenne pour rempart. Carrel eut pourtant deux beaux moments dans sa vie : — Quand, en face de la chambre des pairs, devant les juges cloués sur leurs bancs par le remords et l'effroi, il osa caractériser le jugement du maréchal Ney comme l'apprécie l'histoire ; — quand, dans le *National*, il soutenait la cause de la liberté individuelle contre notre inique système d'arrestation préventive. Ce n'était plus un écrivain, un journaliste, c'était le droit incarné dans un homme qui, le pistolet au point, défiait l'arbitraire d'un gouvernement et les brutalités de la police. Sa mort fut une conséquence de sa vie. Homme de lutte, il devait périr dans une bataille ou dans un duel. Nous n'appuierons pas ici sur les motifs de ce duel, il en est de cachés, que le linceul couvre aujourd'hui de ses plis, et que nous ne voulons pas découvrir; il en est d'autres que nous blâmons. En défendant le journal à quatre-vingts francs contre le journal à quarante, le républicain Carrel s'opposait à la révolution du bon marché, c'est-à-dire à la démocratie de l'intelligence. Le *National* s'était fait borne. Il était alors regrettable pour le grand parti de l'opposition qu'un homme comme Carrel

allât verser son sang contre ses propres doctrines, ou pour mieux dire, contre les doctrines de sa cause. Sur le terrain, les rôles se trouvaient évidemment changés : le progrès était représenté, dans cette question-là du moins, par M. de Girardin, et la résistance par Carrel.

Carrel fut pleuré par tous ceux qui regardaient le gouvernement de Louis-Philippe comme un obstacle au développement des libertés publiques. Si le jeune parti républicain lui refusait sa confiance, nul du moins ne contestait son courage, ni l'élévation de son caractère, ni les services qu'il avait rendus au pays, en s'opposant à la marche rétrograde du nouveau règne. Sa mort fut à ce point de vue, mais à ce point de vue seulement, un deuil populaire. On ne sait point assez quelle action ont sur les sentiments de la multitude ces cérémonies funèbres. Dans le cimetière de Saint-Mandé, devant une fosse ouverte, les larmes tombèrent, mais brûlantes, mais pareilles à ces gouttes d'eau qui annoncent l'approche de l'orage.

Les cercueils de la démocratie défilèrent, aujourd'hui Garnier-Pagès, demain Godefroy Cavaignac. Le parallèle de Godefroy et de son frère appartient à l'histoire de la révolution de 1848 : nous le réservons.

Deux hommes se disputaient alors, dans deux journaux, le *National* et le *Journal du Peuple*, l'honneur de diriger ce qu'on nommait déjà le parti républicain et le parti démocratique : c'étaient M. Marrast et Godefroy Cavaignac. Le caractère du premier ne nous inspire ni estime ni sympathie. Il est cependant curieux de trouver l'éloge d'un rival dans la bouche d'un rival. Voici ce qu'écrivait, en 1846, M. Marrast, sur une fosse toute fraîchement remuée : « Ce que Godefroy a fait, non plus par les idées, mais par les bras, pour réaliser son opinion, est une histoire toute palpitante encore ; ce qu'il a souffert et dans le combat et après le combat, dans ces quinze années de lutte sans repos, les dures épreuves de la calomnie, de la prison, de l'exil, bien peu le savent, et l'on ne saurait écrire cette biographie intime, composée de toutes les sensations qui viennent secouer, aigrir ou meurtrir l'âme la plus accessible à la joie comme à la douleur. Les tristesses que cause la patrie absente sont incompréhensibles pour quiconque ne les a pas ressenties : celles de Godefroy s'accrurent encore par le chagrin infini que lui causa la mort de sa jeune sœur, dont il fut défendu de fermer les yeux. Personne n'éprouvait plus que lui les doux sentiments de la famille : sa mère, son père, sa sœur, étaient l'objet d'un culte auquel il ne préférait rien que celui de la patrie. »

Quand on songe que l'homme qui a écrit sur Godefroy Cavaignac ces lignes touchantes est le même qui, après 1848, devenu un des membres de l'autorité nouvelle, a imposé à tant d'autres de ses frères les épreuves de la calomnie, la prison, les tristesses que cause la patrie absente, on est pris d'une grande mélancolie. A quoi bon détruire les mauvais gouvernements, si en changeant les hommes nous ne faisons que changer les proscripteurs ?

Godefroy Cavaignac venait de succomber à l'âge de 45 ans. Quelques amis s'empressèrent autour de son lit de mort et autour de sa fosse. Il faut le reconnaître, à cette époque, les plus croyants, dans le parti républicain, avaient ajourné leurs desseins à la mort de Louis-Philippe. On se résignait à attendre ce moment d'universelle émotion. Les funérailles de Godefroy Cavaignac furent mornes. Le devoir, non l'es-

pérance, suivit ses tristes restes. Qui se fût douté alors que quelques années plus tard le frère de ce même Cavaignac, héritant de son nom républicain, ferait... — Mais nous avons promis de ne point anticiper sur les événements de 1848.

En vérité, quand je repasse un sérieux coup d'œil sur les pertes que fit le parti républicain de 1830 à 1848, je ne sais si je dois m'affliger ou me réjouir ; après tout, ces citoyens ils ont bien fait de mourir ! Ils n'ont pas vu la trahison des hommes qui avaient juré de défendre l'honneur national ; ils n'ont pas vu la guerre civile, fomentée par la main des royalistes, ensanglanter nos rues ; ils n'ont pas vu la République tomber aux mains de ses ennemis ; ils n'ont pas vu les exils, les emprisonnements, les transports de leurs frères ; ils n'ont pas vu les peuples replongés dans la servitude ; ils n'ont pas vu l'Italie, la Pologne, la Hongrie assises sur des tombes ; eux-mêmes, ils n'ont point renoncé aux convictions de toute une vie pour practiser, ne fût-ce que quelques jours, avec la contre-révolution !... Heureux les morts !

A côté des hommes politiques, tombaient sous les flèches de la misère et de la persécution, ou mieux encore sous les traits de l'indifférence et de l'oubli, de généreux ouvriers de l'intelligence. Par le gouvernement qui courait alors, gouvernement d'industriels et de banquiers, le sort des hommes de lettres, des poètes, des artistes, était déplorable. Aujourd'hui, c'est Hégésippe Moreau qui redemande à Dieu le morceau de pain qu'il émiettait aux oiseaux sur les bords de la Voulzie ; ce pain, Dieu ne le lui rendit pas ; le drap de l'hôpital couvrit les membres amaigris et inanimés du poète martyr. Demain, c'est BERTAUD, Chaudesaigues, Flora Tristan qui passeront, dépouilles glacées, sous notre ciel sans foi.

Le boisseau des intérêts matériels avait éteint la lumière des idées religieuses et morales (1).

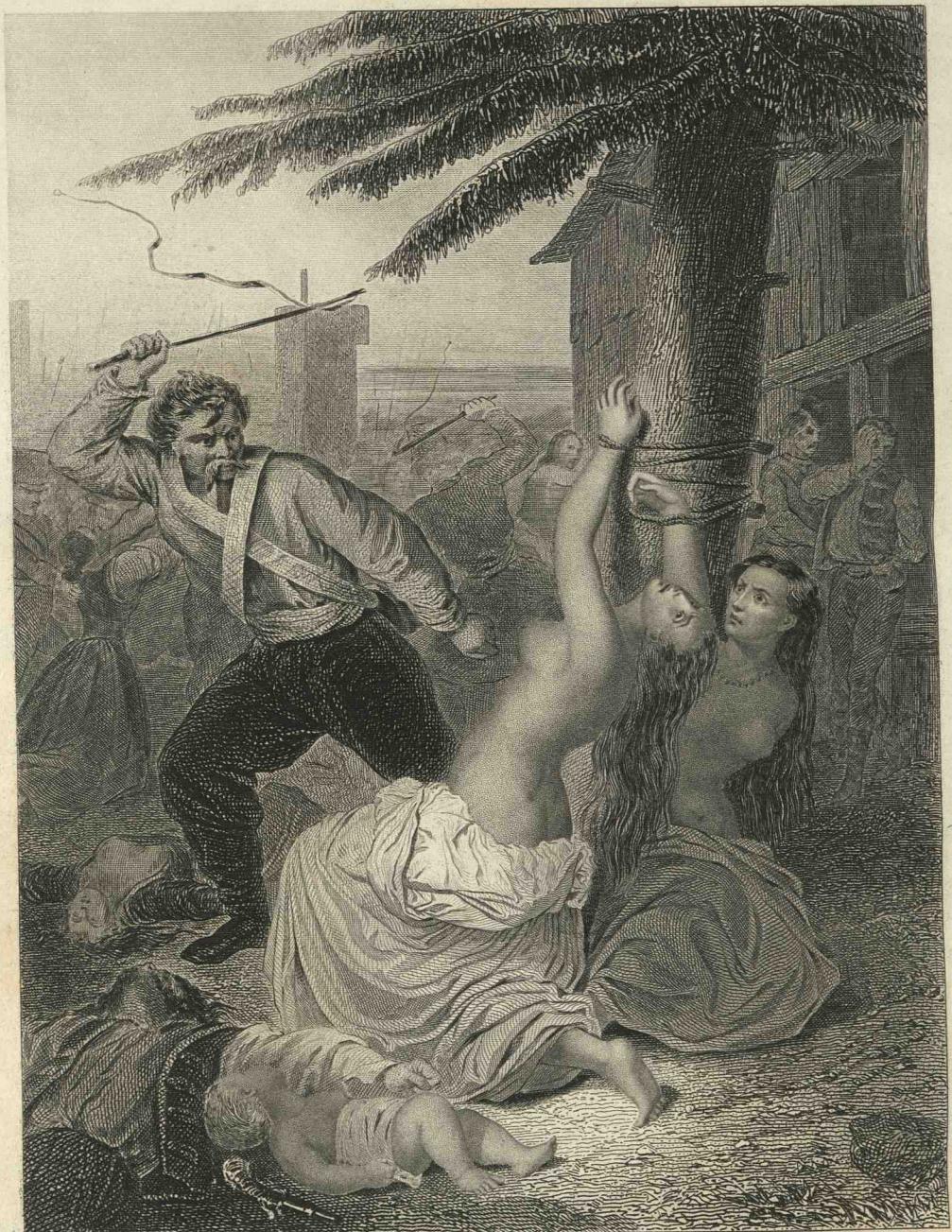
L'ancien parti libéral avait passé dix-huit ans à avoir peur de la révolution qu'il avait faite en 1830 ; c'est cette défiance qui, de faute en faute, de terreur en terreur, l'a précipité dans le naufrage de 1848. Le parti républicain, nous l'avons dit, avait ajourné ses espérances à la mort du roi. Louis-Philippe fit mieux que de mourir ; il tomba.

Faut-il indiquer ici les causes immédiates qui préparèrent le 24 février ? Les procès et les condamnations politiques, le mouvement réformiste des banquets, la suscussion du cours d'Edgard Quinet, l'histoire et le cours de Michelet sur la Révolution française, l'*Histoire des Girondins*, les nombreuses brochures politiques et socialistes, l'impopularité du ministère Guizot, la désaffection de la garde nationale, la détresse des classes ouvrières au milieu de la prospérité toujours croissante : plus que tout cela encore l'entêtement d'une majorité qui, de plus en plus satisfaite, s'éloignait chaque jour de l'opinion du pays.

En constituant, après 1830, un pays légal, le gouvernement avait donné à l'opposition le droit et le moyen de constituer un pays révolutionnaire.

(1) On ferait un véritable martyrologue de tous les jeunes talents qui tombèrent alors comme des graines avortées au souffle desséchant de leur siècle : nous citerons ces vers d'une femme poète à une jeune fille poète que la mort avait enlevée :

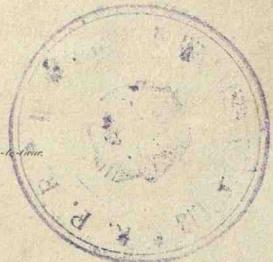
Laure lutta longtemps, usant ses jours dans l'ombre,
Et puis quand elle vit dans l'avenir trop sombre
Que son rêve d'amour ne devait pas fleurir,
Elle tourna la tête et se mit à mourir.



Saual del.

Reville et Gervais sc.

LES FEMMES DE LA HONGRIE.



Les provocations ne manquaient pas. Le droit de réunion violé fournit le prétexte et, si l'on ose ainsi dire, le terrain sur lequel toutes les nuances de l'opposition se donnèrent rendez-vous. Louis-Philippe pesait sur l'honneur national, sur le progrès, sur la démocratie, sur les libertés publiques, il y avait dix-huit ans que la Révolution circulait dans les veines du pays; mais jusqu'ici, au mouvement comprimé des esprits il avait manqué un drapeau, une formule; désormais ce drapeau, cette formule, étaient trouvés: Réforme électorale.

Les chefs de l'opposition avaient donné au peuple un rendez-vous où ils ne vinrent pas; à ce rendez-vous le peuple lui ne manqua point. Toutes les fois qu'il y a des libertés à conquérir, des droits à défendre; toutes les fois qu'il y a à vaincre ou à mourir, il est là!

Dans la nuit du 23 au 24 on promena des cadavres.

Le 24 février!... Ici, arrêtons-nous.

Vous donnerai-je un regret ou un souvenir à vous qui êtes tombés dans cette lutte rapide? Nous en sommes presque réduits à envier le sort de nos frères qui sont morts en combattant la monarchie. Eux, du moins, ils se sont ensevelis dans leur espérance; ils n'ont pas vu cette République si pure trahie par ses propres enfants, livrée aux satisfaisants de la veille et aux confiants du lendemain; ils n'ont pas vu la force d'expansion révolutionnaire comprimée en France et dans toute l'Europe par les mêmes mains qui avaient pesé en 1830 sur les conseils de la royauté; ils n'ont pas vu la Pologne remise toute sanglante dans ses liens; l'Italie abandonnée à son désespoir, l'Allemagne écrasée sous les yeux de la France immobile, la Hongrie étouffée dans les serres de la Russie; ils n'ont pas vu, ô pudeur! des femmes déchirées par le fouet; ils n'ont pas vu Robert Blum tomber sous les balles des assassins; ils n'ont pas vu Dembenski, Kossuth, Bem, Mazzini, Garibaldi, Manin et tant d'autres demander à l'étranger un toit ou une tombe pour abriter leurs os; ils n'ont pas vu.... Oh! encore une fois heureux les morts du 23 février!

Les souffrants sont ceux qui vivent, ceux qui avaient cru, ceux qui avaient aimé. A ceux-là l'horreur du désenchantement, à ceux-là, mon Dieu! le mal de l'âme; à ceux-là, comme au Christ dans le jardin des Oliviers, la sueur froide de l'agonie. Ils ont appelé la liberté et la liberté n'est pas venue. Ah! quand je songe à nos espérances, le lendemain du 24 février! Il y avait pour nous dans la victoire du peuple, le connu et l'inconnu, le fini et l'infini, l'alpha et l'oméga. Affranchissement des classes ouvrières, réalisation de toutes les promesses faites par le christianisme et par la philosophie à l'humanité; rayonnement de la fraternité sur le monde par le développement du bien-être; organisation du crédit; accroissement des forces humaines dans le sentiment du droit; développement de la conquête de l'intelligence sur la nature; tout était contenu pour nous dans la Révolution de 1848. Le moyen d'arrêter alors cette Révolution dans sa marche! Elle parlait par cent mille clubs, qui se répondaient d'une extrémité de la France à l'autre, et qui grossissaient ainsi d'écho en écho le bruit solennel de la pensée publique. Elle agissait par ses commissaires et ses délégués. L'enthousiasme du peuple, que surexcitaient encore les violentes pulsations du journalisme, communiquait une force ascendante aux convictions les plus tièdes. Et maintenant que reste-t-il?... Les révolutionnaires du 24 février ressemblent, dans

leur désastre, aux derniers habitants d'un monde qui verrait avec une sourde inquiétude les étoiles s'éteindre une à une dans le ciel; ils contemplent autour d'eux d'un œil attristé les principes qui s'obscurcissent et qui s'effacent de moment en moment; ils voient, avec un serrement de cœur indéfinissable, le monde politique livré au désordre des vieilles influences, et la société battue par une de ces tourmentes réactionnaires qui arrêtent tout.

Si meurtries que soient nos espérances, à Dieu ne plaise que nous regrettons ce que nous avons détruit. Nous jetterions plutôt la poussière des morts au vent, nous frapperions plutôt le sein qui nous a nourris, nous dirions plutôt à Dieu: Tu as menti! que nous n'insulterions au 24 février.

Une révolution marque dans la vie de l'humanité un prérègne que rien ne saurait ensuite effacer. On peut combattre tant qu'on voudra les conséquences du 24 février; on peut retirer une à une en trois ans toutes les libertés que le peuple avait conquises en trois jours; on peut murer l'avenir en relevant les débris des priviléges et des vieilles doctrines que la secousse sociale avait renversés; mais après?... Nous avons vu dans l'histoire toute révolution comprimée éclater en une révolution nouvelle.

Nous ne rétractons aucune des promesses que le 24 février a faites en notre nom aux nations européennes. Nos espérances ont résisté comme nos convictions à l'épreuve des hommes et des choses; elles sont désormais impérissables, ce qui n'est pas encore venu viendra. Tant que nous aurons la République, nous porterons haut nos fronts et nos cœurs. Or, cette République qu'on nous l'enlève, si on l'ose! Quoi! dix-huit siècles de fièvre humaine: quoi! le dévouement des martyrs, les victoires du peuple, le travail des générations nouvelles, ce que nos pères ont fait, ce qu'ils ont souffert, tout cela viendrait s'engloutir dans la fosse que creuse à la République une poignée de royalistes? Non cela n'est pas possible.

Au nom de tes enfants exilés, au nom de tes autres enfants plongés dans les prisons ou dans les bagnes, au nom des Français jetés sans jugement sur les sables de l'Afrique, au nom des citoyens morts sur la place publique, au nom des vivants qui souffrent et qui espèrent encore, nous te saluons, ô date glorieuse! ô 24 Février! jour où naquit la République! Vive la révolution, dût-elle ensevelir dans son drapeau le dernier des révolutionnaires! vive la République, dût-elle servir de linceul au dernier des républicains! pourvu qu'elle ne meure pas, elle! pourvu qu'elle secoue sa lumière sur les générations futures, nous inviterions encore les captifs, les blessés et les morts à crier du fond de leur tombeau: «Gloire, gloire au 24 février!»

Nous venons de faire à travers les siècles, à travers les croix, les gibets, les bûchers, les guerres civiles, un voyage qui attriste l'âme, mais qui doit nous rassurer sur le développement des destinées humaines. Ce monde si chargé de ténèbres, Dieu le couve et il ne le couve pas à petites ailes.

Les gouvernements, les nations, les partis s'organisent à cette heure pour une lutte suprême. Des forces énormes, des armées, dont le despotisme dispose seul, pressent nos frontières. Cela ne m'effraie pas beaucoup; car je sais que derrière ces armées il y a des peuples.

Comme l'écrivait dernièrement un homme remarquable, exilé lui-même, M. Eliade, il n'y a que deux partis en Europe, la Révolution et la Russie.

Que seront les conséquences de cette nouvelle victoire

(car nous ne doutons pas un instant que les peuples ne triomphent)? Ce ne sera pas, cette fois de déplacer l'autorité d'un homme sur un autre, ce sera de remanier l'autorité même. Nous ne voulons pas détruire le gouvernement, nous voulons le mettre dans chaque homme, nous voulons que la souveraineté du peuple se couvre elle-même; nous voulons que la nation s'administre par ses propres membres et ses propres forces; nous voulons que les majorités n'absorbent plus l'action des minorités dans l'Etat. Alors seulement le règne de la liberté sera fondé.

A tous ceux qui appellent de leurs voeux, de leur foi, de leurs souffrances, cette ère nouvelle de l'humanité, nous dirons, avec les saints et les martyrs : Si vous voulez que le

règne de l'indépendance arrive, si vous voulez que la lumière se fasse, aimez! — La liberté n'est dans le monde qu'un développement de l'amour.

Aimer! A quoi cela oblige-t-il? Jésus-Christ vous l'a dit, il y a dix-huit siècles : nul n'aime plus Dieu et l'humanité que celui qui donne sa vie pour ses frères.

Honneur donc à vous tous, morts obscurs, qui depuis le commencement du monde, méprisés ou inconnus, avez donné votre liberté ou votre vie pour déraciner une servitude, pour conquérir un droit, ou pour fonder dans l'ordre civil ou religieux une liberté nouvelle; à vos ombres toujours présentes dans l'humanité j'ai élevé de mes faibles mains ce monument, sur lequel j'écris en finissant :



VERIFICAT
2017

BIBLIOTECA
Central
Univ.
Santos